This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

48

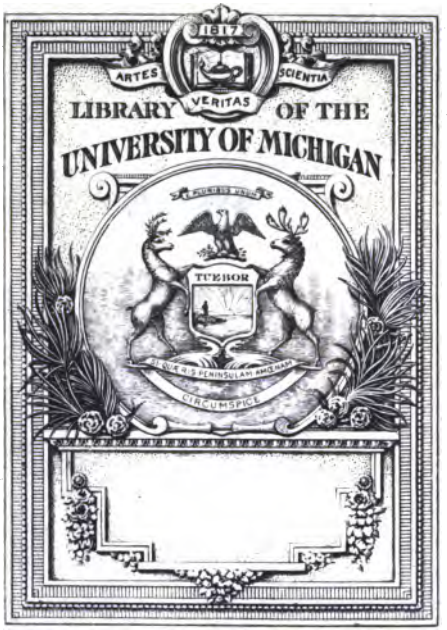
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

Z
1007
.B586

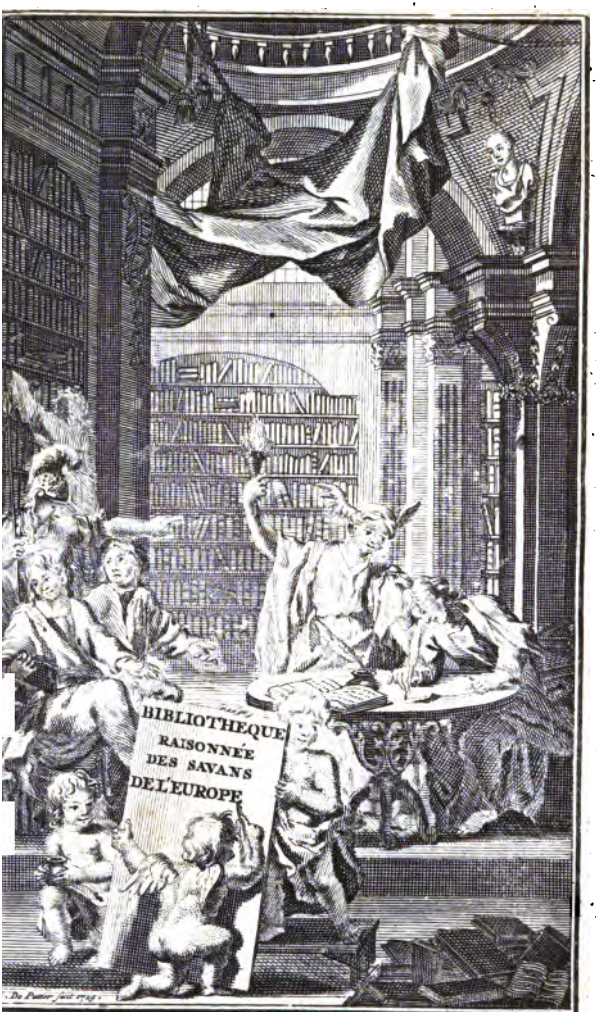

UNIV. OF MICH.

BIBLIOTHEQUE
RAISONNE'E
DES OUVRAGES
DES SAVANS
DE L'EUROPE.

Pour les Mois

DE JANVIER, FEVRIER & MARS

1731.

TOME SIXIEME.

Premiere Partie.

A AMSTERDAM,
Chez les WETSTEINS & SMITH.
MDCCXXXI.

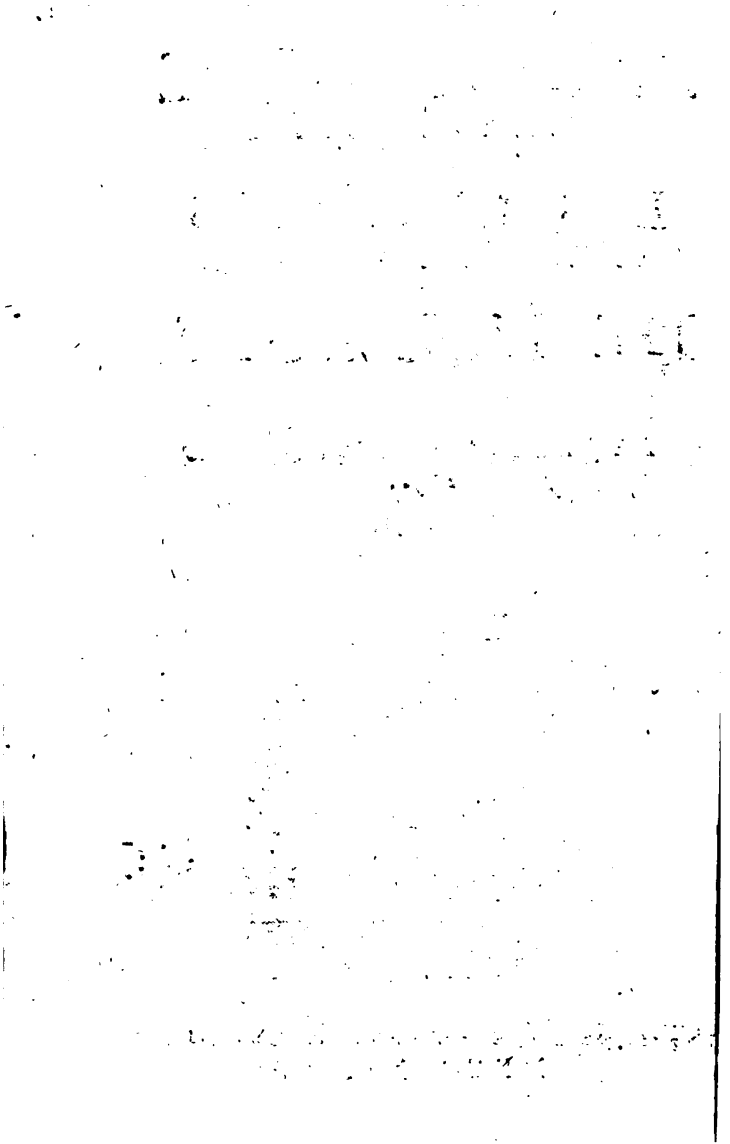

Librarian
nijhoff
9-9-30 21625

BIBLIOTHEQUE
RAISONNÉE
DES OUVRAGES DES SAVANS
DE L'EUROPE.

Pour les Mois de Janvier, Fevrier, & Mars 1731.

ARTICLE I.

SUITE *de l'Extrait du Livre Anglois, intitulé*, LA Religion Chrétienne auſſi ancienne que la Création. *On a vû la prémiére Partie de cet Extrait dans le Tome précedent*, II. Part. Artic. I.

APRES avoir tâché de montrer en général, combien il eſt abſurde de ne pas ſe régler uniquement ſur la *Raiſon des Choſes* dans toutes les matiéres de Religion (*a*), l'Auteur vient, dit-il, à faire voir en particulier, les funeſtes

(*a*) *Chap.* VIII. *pag.* 85.

funeſtes ſuites qui en réſultent. Il commence par donner quelques exemples de Superſtitions, qui doivent leur naiſſance aux fauſſes idées que les Hommes ont euës de la nature de la Divinité (*a*). Les Païens ſe ſont forgez pluſieurs Dieux Inférieurs, qu'ils regardoient comme des *Dieux Médiateurs*, par l'interceſſion deſquels ils s'adreſſoient au *Dieu ſuprême*, pour lui témoigner plus de reſpect, & ſe reconnoître indignes d'approcher de lui; mais ils le concevoient ainſi, ou dans l'ignorance de ce qu'ils déſiroient de lui, ou aſſez foible pour ſe laiſſer flêchir par leurs importunitez. S'ils euſſent penſé, que DIEU eſt un Etre purement ſpirituel, inviſible, & préſent par tout, ils n'auroient jamais crû, qu'il pût ſe rendre viſible aux Mortels, ſous la forme d'un Homme, ou de quelque autre Animal; qu'il fût préſent en un certain lieu, ou dans une certaine Créature, plûtôt que dans les autres; qu'un Dieu pût envoïer un autre Dieu courir par le monde, &c. Mais, ajoûte l'Auteur, (*b*) il n'y avoit pourtant rien de trop abſurde dans cet envoi, dès là que les Païens avoient une fois détruit l'Unité de DIEU; à moins qu'ils ne cruſſent que *Jupiter* & *Mercure*, celui qui *envoioit*, & celui qui *étoit envoié*, étoient néanmoins le *même Dieu*. On cite ici quelques Paſſages des *Peres*, où ils ont combattu ces idées Païennes, entr'autres un de TERTULLIEN, que l'on donne ainſi traduit: *Je ne croirois pas que le Dieu Souverain fût deſcendu*

(*a*) *Pag.* 86. (*b*) *Pag.* 87.

cendu dans le Ventre d'une Femme, quand même l'Ecriture le diroit. Voici les paroles mêmes de l'Original, qui ſont un peu différentes : *Scilicet & hæc* (ceci ſe rapporte à pluſieurs autres choſes, dont *Tertullien* venoit de parler) *nec de Filio Dei credenda fuiſſe, ſi ſcripta non eſſent ; fortaſſe non credenda, licet ſcripta, quem iſti in vulvam* Mariae *deducunt, & in* Pilati *tribunal imponunt*, &c. „ Tout ce-„ la ne devroit pas être crû du *Fils de Dieu*, „ s'il n'étoit revelé dans l'Ecriture : peut-être „ même ne devroit-on pas le croire du *Pére*, „ quand même l'Ecriture le diroit, lequel „ néanmoins ils (les * *Patripaſſiens*) font „ deſcendre dans le ventre de *Marie*, & com-„ paroître devant le Tribunal de PILATE, „ &c.". Je ne trouve pas non plus dans JUSTIN, *Martyr*, les paroles que nôtre Auteur rapporte ſeulement en Anglois (c'eſt ſa coûtume :) & j'ai conſulté inutilement (*a*) les pages de l'Edition qu'il cite. Je ſoupçonne fort, qu'il tient de la ſeconde main la plûpart des Paſſages de l'Antiquité, dans la citation deſquels il ne peut ainſi que faire bien des bevûës.

L'Au-

(*) Ou *Patropaſſiens*. C'eſt ainſi qu'on a appellé les Sectateurs de *Praxeas*, contre qui *Tertullien* diſpute, & qui ne reconnoiſſant point de diſtinction réelle entre les trois Perſonnes de la Divinité, ſoûtenoit que par conſéquent le *Pére* avoit ſouffert la mort, auſſi bien que le *Fils*. Voiez, *Tillemont, Mém. pour ſervir à l'Hiſt. Eccl.* Tom. III. Part. I. pag. 126. *Ed. de Bruxell.* & *l'Hiſtoire Eccléſiaſtique* des deux prémiers Siècles, écrite en Latin par Mr. *Le Clerc*, ſur l'année 186.

(*a*) Pag. 207. Ed. 1599. *Sylburg.* Pag. 283. 356.

L'Auteur expoſe enſuite les maux que les Hommes ont fait aux autres, & ſe ſont fait à eux-mêmes, faute de conſiderer la nature de DIEU, le but de ſes Loix, & la conſtitution de la Nature Humaine. On s'eſt imaginé, que DIEU prenoit plaiſir à voir ſouffrir ſes Créatures. Sur ce faux principe, les Hommes ſe ſont tourmentez eux-mêmes par des *Veilles* exceſſives, par des *Jeûnes*, & autres *Mortifications*, pratiquées encore aujourd'hui chez les *Païens*, chez les *Mahométans*, & même parmi pluſieurs Sectes du *Chriſtianiſme*. Les *Prémiers Chrétiens*, au lieu de *fuïr*, comme l'Evangile le leur recommande (*a*) ſe ſont offerts d'eux-mêmes au Martyre. Les *Egyptiens*, & autres Nations Païennes, introduiſirent la (*b*) *Circonciſion*, comme une choſe agréable à Dieu, ſans conſiderer qu'il eſt Bon, qu'il ne fait rien en vain, moins encore rien qui doive être retranché, & cela avec beaucoup de ſouffrance & de péril. *Si la Nature*, dit nôtre Auteur, *demandoit une telle opération, comme elle eſt toûjours la même, elle la demanderoit encore aujourd'hui.* Il rapporte auſſi à la Superſtition les *Sacrifices* de (*c*) *Bêtes*, & il montre comment cet uſage avoit dégeneré, par l'impoſture des Prêtres intéreſſez, de la ſimplicité de ſa prémiére origine. On juge bien, qu'il n'aura pas oublié les Sacrifices de *Victimes Humaines* (*d*), auxquels on en vint enſuite. Il va juſqu'à ſoûtenir, qu'ils furent autoriſez par la

(*a*) Pag. 89. (*b*) Pag. 90. (*c*) Pag. 91. *& ſuiv.*
(*d*) Pag. 93. *& ſuiv.*

la Loi même de MOÏSE: & il ſe fonde ſur quelques Paſſages mal entendus de l'EXODE (*a*), & du Prophéte (*b*) MICHE'E; auſſi bien que ſur l'hiſtoire du Vœu de *Jephté*. *Abraham* même, le *Pére des Croians*, a été dans cette même penſée, s'il en faut croire nôtre Auteur, qui le ſoûtient hardiment. Les JUIFS (*c*), dit-il, *ne pouvoient pas croire qu'il fût abſolument illicite de ſacrifier un Fils innocent; puis qu'*Abraham *eſt fort loué de ce qu'il étoit tout prêt à ſacrifier ſon propre Fils, & cela ſans s'en plaindre le moins du monde; quoi que lui-même eût ſollicité auprès de* DIEU *avec importunité, pour ſauver une Ville qui violoit les Droits de l'Hoſpitalité, une Ville idolatre & inceſtueuſe. Il ne faut pas s'étonner, qu'un ſimple particulier, dépendant de la Puiſſance d'un autre, aït pû être ainſi dévoué à* DIEU, *puis que des Nations libres & indépendantes l'ont été; car ce fut en vertu d'un ſemblable* (*d*) *Vœu, qu'*Iſraël *fit au Seigneur, que les* Cananéens, *qui n'avoient jamais fait la moindre injure aux* Iſraëlites, *furent entiérement détruits, ſans diſtinction d'âge, ni de Séxe. Si l'Auteur de l'Epitre* (*e*) *aux* HEBREUX, ajoûte-t-on, *qui met* Jephté *au nombre des Héros de la Nation Judaïque, eût crû que les* Juifs *avoient en horreur tout Sacrifice de Victimes Humaines, il n'auroit pas, au moins ſans faire quelque apologie de cette ſorte de Sacri-*

(*a*) *Exod.* XXXIV. 19, 20. XXX. 12, 13.
(*b*) *Mich.* VI. *& ſuiv.* (*c*) Pag. 97. (*d*) *Nombres.* XXI. 2, 3. (*e*) Chap. XI. 32.

Sacrifices, déclaré, qu'un pareil Sacrifice, où la même personne est tout ensemble le Sacrificateur, & la Victime, a été d'un prix infini, lors qu'il dit, que (a) CHRIST s'est offert lui-même, & *qu'*il a ôté le Péché par le Sacrifice de lui-même ; *lors qu'il tâche de faire voir aux* Hébreux (b), *que le Sang des Bêtes, que l'on offroit en sacrifice, n'étoit d'aucune valeur, en comparaison du* Sang de CHRIST, qui, par l'esprit éternel, s'est offert lui-même sans aucune tache à DIEU. L'Auteur amene ensuite ici les (c) Persécutions qui se sont faites à l'occasion de la *Religion Chrétienne*, & les horreurs de l'*Inquisition*, qui offre les Hommes en Sacrifice au *Diable* même. De là il se jette (d) sur le lieu commun de la comparaison entre la *Superstition*, & l'*Athéisme*. Il donne l'avantage au dernier, sans distinction d'aucun cas.

IL commence le Chapitre IX. par se faire proposer cette (e) Objection. „ Il y a diverses choses, qui peuvent être considerées „ comme des Fins subordonnées. Ne peut-„ il donc pas y avoir de la différence entre la „ *Religion Originale* (de la Loi de Nature) & „ la *Religion Traditionnelle*? Puis que tout le „ monde convient, que, quelque immuables „ que soient ces Fins subordonnées, les „ Moiens, qui servent à y parvenir, sont différens & variables". Sur quoi l'Auteur répond ;

(a) *Hebr.* VII. 27. (b) IX. 13, 14, 26.
(c) Pag. 98. (d) Pag. 99. *& suiv.*
(e) Pag. 104. *& suiv.*

pond : „ Dès-là que vous m'accordez, que „ ces Moiens ſont ſujets au changement, vous „ devez reconnoître, qu'il n'y en a point de „ tels preſcrits dans l'Evangile, mais que, „ conformément à la Loi de Nature, ils doi- „ vent être diverſifiez, ſelon qu'il convient le „ mieux à la Fin, pour laquelle ils ont été é- „ tablis. S'imaginer le contraire, c'eſt faire „ dépendre des circonſtances, des choſes en „ elles-mêmes indépendantes ; c'eſt donner „ pour néceſſaires dans toutes les circonſtan- „ ces, des choſes qui ſont propres ſeulement „ à certaines circonſtances ; bien plus, c'eſt „ ſuppoſer la Fin ſujette à changer, & les „ Moiens immuables, & cela en ſorte que ces „ Moiens demeurent les mêmes, quoi que „ par le changement des circonſtances ils de- „ viennent préjudiciables, & même deſtructifs „ de la Fin, pour laquelle ſeule ils ont été „ établis. . . . . Si DIEU n'emploioit pas „ toûjours les Moiens les plus propres & les „ plus convenables, il agiroit contre les Re- „ gles qu'il s'eſt preſcrit à lui-même par ſa „ Raiſon infaillible : or c'eſt ce qu'il feroit, „ s'il ne laiſſoit pas aux Hommes la liberté „ d'uſer de tels Moiens, ſelon que la Raiſon, „ qu'il leur a donnée pour cet effet, leur dic- „ te qu'il eſt le plus à propos, dans toutes les „ circonſtances où il les a placez. . . . . „ Autant que les Loix Divines, ſont d'une „ excellence au-deſſus des Loix Humaines, „ autant doivent-elles les ſurpaſſer en clarté, „ auſſi bien qu'à l'égard des autres perfections.

„ Tout

„ Tout ce qui eſt confus & embarraſſé, ne „ ſauroit jamais venir de la Source claire de „ toute Connoiſſance ; ni ce qui eſt obſcur, „ du Pére d'une Lumiére inépuiſable. . . . . „ Or comment pouvons-nous ſavoir, que la „ Sageſſe infinie parle clairement au Genre „ Humain dans toute la ſuite des Siécles, ſi „ nous ne reconnoiſſons que ſes Commande- „ mens ne s'étendent point au delà des Cho- „ ſes Morales ; & que dans toutes celles, qui „ de leur nature ſont ſujettes au changement, „ & qui peuvent être regardées comme de „ ſimples Moiens, il oblige ſeulement les „ Hommes à agir ſelon ce qu'ils jugent le „ plus convenable pour parvenir à cette Fin ? „ Quelque autre hypothéſe qu'on ſuive, les „ Loix Humaines auront un avantage infini „ ſur les Divines ; étant publiées dans une „ Langue que les Sujets entendent, écrites „ d'un ſtile fort ſimple, ſans allégories, ſans „ métaphores, ſans hyperboles, ſans autre ſor- „ te d'expreſſions forcées. Que ſi le tems y „ découvre quelque inconvénient, ou quel- „ ques difficultez imprévuës qui demandent „ des éclairciſſemens, il y a un pouvoir Lé- „ gislatif tout prêt pour cela ; ou s'il s'éléve „ quelque doute ſur l'interprétation des Loix, „ il y a des Juges établis, comptables au Lé- „ gislateur, aux déciſions deſquels le Peuple „ doit ſe ſoûmettre. Mais les Hommes ne „ doivent pas attendre, que le Légiſlateur „ Divin veuille de tems en tems faire quelque „ changement à ſes Loix, & les communi-

„ quer

„ quer à toutes les Nations dans les Langues
„ qu'elles entendent. Il ne ſauroit d'ailleurs
„ y avoir ici des Juges, qui aient pouvoir d'o-
„ bliger le Peuple à ſuivre leurs déciſions.....
„ Le ſeul Tribunal, que DIEU a établi pour
„ cela ici-bas, c'eſt la Conſcience de cha-
„ cun. . . . . C'eſt faute d'obſerver cette
„ Régle, que les Ecrits Sacrez ont été ren-
„ dus ſi obſcurs; & une infinité de *Sermons*,
„ de *Notes*, de *Commentaires*, de *Paraphra-*
„ *ſes*, où l'on prétend parler plus clairement
„ que DIEU même, ont augmenté cette obſ-
„ curité". L'Auteur s'étend enſuite à mon-
trer, que le Clergé n'eſt pas Juge compétent,
en matiére même de Diſcipline Eccléſiaſtique.
Puis il répond à l'objection tirée de ce que
DIEU avoit donné autrefois aux *Juifs* des
Loix qui regardoient en particulier l'état où
ils ſe trouvoient : & voici ce qu'il (*a*) dit là-
deſſus. „ Les *Juifs*, NB. *en ſuppoſant que*
„ *l'Hiſtoire ſoit vraie à la lettre*, étant deve-
„ nus un Peuple Libre, depuis leur ſortie d'*E-*
„ *gypte*, avoient droit, ſelon la Loi Naturel-
„ le, de choiſir quelle ſorte de Gouvernement
„ & quel Chef il leur plaiſoit ; & DIEU n'a-
„ voit garde d'agir d'une maniére ſi contraire
„ à lui-même, que de les dépouiller d'aucun
„ des droits qu'il leur avoit donnez par la mê-
„ me Loi de Nature. C'eſt pourquoi il ne
„ leur ôta point l'adminiſtration civile de leurs
„ affaires, juſqu'à ce qu'il eût obtenu d'eux
„ un conſentement exprès. Ainſi il agiſſoit-
là,

(*a*) Pag. 113.

„ là, non en qualité de Conducteur de l'Univers, mais par un pouvoir dérivé du Peuple même, en vertu du Contract fait sur le „ Mont *Horeb* : & il est à présumer, que, „ lors qu'il n'y a point de semblable Contract, DIEU ne veut pas exercer un tel pouvoir; sur tout si l'on considére, que, quand „ les *Juifs* ne voulurent plus qu'il régnât sur „ eux, & qu'ils pensérent à se choisir un nouveau Roi, il ordonne (*a*) à *Samuel*, jusqu'à trois fois dans le même Chapitre, d'*écouter la voix du Peuple*. Mais, ajoûte nôtre Auteur, de cela, & d'autres argumens de cette nature, nous traiterons ci-dessous plus „ amplement". Il ne le fait pourtant pas dans ce Volume.

A LA fin du Chap. IX. celui qui s'entretient avec nôtre Auteur (*b*), lui dit: „ Malgré tous vos raisonnemens, je ne suis pas „ encore bien convaincu, que DIEU, comme Conducteur de l'Univers, ne puisse point „ exiger des Hommes certaines choses purement positives; & prescrire même arbitrairement des *Rites*, des *Cérémonies*, des *Signes* ou des *Symboles*, dont les Commandemens soient tellement mêlez avec les Préceptes de Morale, qu'ils obligent la Conscience de tous les Hommes en tout tems. „ Je vous prie donc de m'éclaircir là-dessus. „ Très-volontiers, *répond l'Auteur*, car c'est „ de ce seul point que dépend la décision de „ la question, s'il y a une différence réelle entre

(*a*) 1 *Sam.* VIII. 7. &c. (*b*) Pag. 114.

„ entre la *Religion Naturelle* & la *Religion Re-*
„ *velée*"? Le Chapitre ſuivant roule tout là-deſſus, & ſe réduit à cette preuve, qu'il répugne à la Sageſſe & à la Bonté de DIEU, de ſuppoſer qu'il agit arbitrairement, qu'il commande ſimplement pour commander, & cela ſous de rigoureuſes peines. Mais, au fond, l'Auteur prouve plûtôt l'abus qu'ont fait les Hommes, & ſur tout les Miniſtres Publics de la Religion, des Loix Divines qui regardent des choſes indifférentes de leur nature, que l'incompatibilité de ces Loix avec les Perfections de l'Etre Suprême. C'eſt ainſi qu'il (*a*) traite de la *maniére d'adminiſtrer* les *Sacrémens*, & des *Perſonnes* qui peuvent les adminiſtrer; du *Signe* & de l'*adoration* de la *Croix*; de la *Confeſſion des Péchez*; de l'*onction* & de l'*Extrême-onction*; de l'*impoſition des mains*; de la *Priére pour les Morts*; du *Culte* des *Reliques*, & des *Saints*; des *Diſpenſes* accordées par les *Eccléſiaſtiques*, pour les *Mariages* avec certaines perſonnes, & des autres droits qu'ils ont uſurpez, en matiére d'affaires civiles, ſous prétexte de Religion; de l'*Excommunication*, & autres choſes ſemblables. Il ſe jette enſuite ſur les (*b*) Sectes & les Diviſions qu'il y a entre les *Chrétiens*, leſquelles, dit-il, ſeront inévitables, tant que les Hommes feront regarder comme une partie de la Religion, des choſes non-néceſſaires de leur nature. „ On ſe plaint (*c*), ajoûte-t-il, on ſe lamente,

(*a*) Pag. 117. *& ſuiv.* (*b*) Pag. 127. *& ſuiv.*
(*c*) Pag. 130. 131.

„ mente, ſur ce que le Monde-Chrétien, mê-
„ me dès les prémiers tems, a été dans des
„ brouilleries perpétuelles ſur ces ſortes de
„ choſes: par où l'on ſuppoſe & que DIEU
„ peut donner des Commandemens arbitrai-
„ res, & que ces Commandemens ſont enve-
„ loppez d'une grande obſcurité. Au lieu
„ que, s'il y avoit des choſes purement poſiti-
„ ves, que DIEU exigeât, chacun ne pou-
„ vant pas, comme en matiére de Préceptes
„ Moraux, découvrir de telles choſes par ſes
„ propres lûmiéres, elles devroient être auſſi
„ claires, qu'une Sageſſe infinie peut les ren-
„ dre: & il faudroit que, pour empêcher qu'on
„ ne les corrompît & ne les fît ſervir à de
„ mauvaiſes fins, nous fuſſions inſtruits de
„ manière que nous ſuſſions exactement, com-
„ ment, & par qui, elles doivent être miſes
„ en uſage, auſſi bien que leur obligation per-
„ pétuelle & indiſpenſable. Mais, (objecte
„ là-deſſus l'autre Interlocuteur), ſi DIEU a
„ revelé quelque choſe d'une manière où l'on
„ puiſſe ſe tromper, il ne condamnera pas
„ ceux qui s'y ſeront trompez de bonne foi.
„ Cela eſt très-vrai, (répond l'Auteur): mais
„ certainement le but de DIEU, en donnant
„ quelques Préceptes, n'eſt pas de les propo-
„ ſer ſi obſcurément, que quelcun puiſſe s'y
„ tromper ſans qu'il y aît de ſa faute, mais
„ au contraire de les rendre ſi clairs, que per-
„ ſonne ne puiſſe bien s'y tromper. C'eſt ce
„ que demande une Sageſſe Infinie, dirigée par
„ une Infinie Bonté; leſquelles certainement

„ ne

„ ne peuvent que nous donner, en matière „ des Véritez de la Religion, qui nous inté- „ reſſent ſi fort, un auſſi grand degré d'évi- „ dence, qu'elles nous en ont donné ſur des „ Véritez de moindre importance.

Le *Chapitre XI.* a pour titre: *Que la ſuppoſition, qu'il y a des choſes purement poſitives qui* (a) *ont été miſes pour ingrediens de la Religion, eſt incompatible avec le Bonheur du Genre Humain, auſſi bien qu'avec la Gloire de* Dieu. Mais ici encore l'Auteur ne fait qu'étaler des abus, comme inévitables, ſelon lui (*b*). L'attachement, dit-il, à obſerver des choſes, qui de leur nature n'ont rien de moral, détourne de l'application aux Devoirs de la Loi Naturelle. Dès que la Superſtition ſe mêle une fois avec la Religion, elle gagne du terrein, & prend le deſſus. On croit expier ſes Vices par le zèle qu'on témoigne pour des Rites & des Cérémonies arbitraires. Là-deſſus viennent les *Croiſades*; l'*Orthodoxie*, qui *couvre multitude de péchez*; les Superſtitions du *Paganiſme*, du *Mahométiſme*, du *Papiſme*; les *Rebellions*, les *Perſécutions*, les *Maſſacres*, & autres déſordres produits par un faux zèle de Religion; les *Fraudes pieuſes*; les *corruptions* faites aux Livres de l'*Ecriture Sainte*; les *Miracles forgez*; la manière de diſputer des *Péres de l'Egliſe*, & l'aveu qu'ont fait quelques-uns, qu'ils ne cherchoient qu'à vaincre, ſans ſe mettre en peine de

(a) *To be made the Ingredients of Religion.*
(b) Pag. 141. *& ſuiv.*

de la Vérité ; les *Symboles*, les *Canons*, les *Conſtitutions Eccleſiaſtiques*, établies par un eſprit de domination, &c. En un mot, l'Auteur revient toûjours, dans tout ſon ouvrage, à fronder la Superſtition, & cela d'une maniére à la faire confondre avec la Religion même. Il a la charité d'enſeigner (*a*) ici les moiens de remedier aux maux que produit cette Superſtition, qui *a régné plus ou moins dans tous les tems & dans tous les lieux*, & dont *l'univerſalité eſt en effet reconnuë par chaque Secte*, par cela même que *chacune ſoûtient qu'elle s'eſt gliſſée dans toutes les autres*. Comme l'Education eſt une ſeconde nature, c'eſt par elle auſſi qu'il veut que l'on previenne la naiſſance & les funeſtes effets de la Superſtition, en inſpirant de bonne heure aux Enfans des idées raiſonnables & des ſentimens généreux. Mais pour cet effet il faut ſur tout prendre garde de ne pas confier le ſoin d'inſtruire la Jeuneſſe à des Eccléſiaſtiques, *qui ſont dévouez aux intérêts de leur Ordre*. Il y a, dit (*b*) encore nôtre Auteur, deux choſes qui ſervent toûjours à faire infailliblement triompher la Superſtition ; l'une eſt, de propoſer des *Myſtéres*, qui ſont bons à amuſer les *Enthouſiaſtes*, ſur tout ceux qui ſe piquent du plus profond Savoir, & tous ceux qui admirent ce qu'ils n'entendent point ; l'autre eſt, la pompe brillante des *Cérémonies*, qui enchante le Vulgaire, quelque ridicules qu'elles ſoient en elles-mêmes. Sur le

(*a*) Pag. 166. *& ſuiv.* (*b*) Pag. 170.

le dernier article, on (*a*) répond à l'objection tirée de ce que les choſes ſenſibles font plus d'impreſſion ſur les eſprits du Commun Peuple, que les Paroles. Et à cette occaſion, on prétend que la principale cauſe pourquoi les *Egyptiens* autrefois étoient tombez dans une Idolatrie plus groſſiére, que celle d'autres Nations moins éclairées, ce fut parce qu'ils ſe ſervoient d'*Hiéroglyphiques* dans leur Culte Religieux: comme c'eſt des repréſentations ſenſibles faites par des *Statuës*, des *Images*, des *Croix*, &c. que ſont nées la *Tranſubſtantiation*, la *Conſubſtantiation*, la *Préſence Réelle*, & *autres abſurditez de cette nature*. Une autre objection, que l'Auteur ſe fait, vers la fin de ce Chapitre, c'eſt qu'il ſemble que DIEU puiſſe nous commander des choſes arbitraires, pour éprouver nôtre obéïſſance. (*b*) A cela il répond: „Un Homme, qui ne connoît pas „ le cœur des autres, & qui ne prévoit pas de „ quelle maniére ils ſe conduiront, peut bien „ regarder comme un trait de prudence, d'éprouver les gens en des choſes de peu de „ conſéquence, ou de nulle importance, avant que de ſe fier à eux. Mais DIEU prévoiant ce que les Hommes feront dans toutes les occaſions, n'a pas beſoin d'une telle „ épreuve. Si les Rois de la Terre, ſujets à „ être trompez, & qui le ſont pour la plûpart, peuvent être à juſte titre reputez Tyrans, lors qu'ils exigent quelque choſe de „ leurs

(*a*) Pag. 172. *& ſuiv.* (*b*) Pag. 176.

„ leurs Sujets, uniquement pour éprouver „ leur obéiſſance ; comment pouvons-nous „ penſer quelque choſe de ſemblable du Roi „ des Rois, qui ſait tout, & qui eſt infini- „ ment glorieux ? Que ſi une épreuve étoit né- „ ceſſaire, les choſes qui ſont moralement „ bonnes ou mauvaiſes ſeroient les plus pro- „ pres à en faire le ſujet ; parce que nous ne „ ſaurions pratiquer les unes, ou nous abſtenir „ des autres, ſans domter nos Cupiditez & nos „ Paſſions. Mais combien d'Articles Spécu- „ latifs un Méchant Homme ne fera-t-il pas „ profeſſion de croire ? Ou quelles choſes in- „ différentes ne pratiquera-t-il pas, pour avoir „ la liberté de s'abandonner à ſes Vices favo- „ ris ?

DANS le Chapitre XII. l'Auteur ſe propoſe de montrer, *Que ceux qui, pour relever l'excellence de la Révélation, diminuent la force de la Religion Naturelle, travaillent à détruire toute Religion ; & qu'il ne ſauroit y avoir deux Régles indépendantes, pour diriger les Actions Humaines* (*a*). Il bat d'abord le Lieu commun de la néceſſité de ne rien admettre qui répugne à la Raiſon, & il ſe moque de la *Lumiére intérieure* des *Quakers*. A cette occaſion, il ſe fait gloire d'être du nombre de ceux qu'on appelle en *Angleterre* FREE-THINKERS, ou gens qui penſent avec liberté. Il ſoûtient enſuite, qu'il n'y a que de la probabilité dans tout ce qu'on dit, que DIEU a revelé ſa volonté par des *Viſions*, par des *Songes*, par des *Extaſes*, ou

(*a*) Pag. 178. *& ſuiv.*

ou *par quelque autre voie différente de la Lumiére naturelle.* Après quoi il parle (*a*) ainſi: „ S'il eſt ſeulement probable, que DIEU ſe „ ſoit révelé extérieurement en aucune ma„ niére, il ne ſauroit être que probable, quoi „ que peut-être dans un degré différent de Pro„ babilité, que telle ou telle Révélation vient „ de lui. Cependant tous prétendent en avoir „ des preuves évidentes, puis qu'il n'y a peut„ être jamais eu de tems ni de lieu, où l'on „ n'aît cru quelque Révélation Extérieure, & „ où les Dévots, qui la recevoient, n'aient „ été également aſſûrez, que c'étoit une véri„ table Révélation. En effet, le nombre pro„ digieux de Révélations qu'il y a eu de tems „ en tems dans le monde, montrent aſſez „ combien on peut aiſément en impoſer ſur „ ce point aux Hommes. Comme il n'y a „ point de Démonſtration de la Révélation en „ elle-même, il ne ſauroit non plus y en a„ voir, que la Révélation ſe ſoit transmiſe à „ la Poſtérité; moins encore que telle ou tel„ le Révélation ſoit parvenuë en ſon entier à „ des tems & des lieux éloignez; ſur tout ſi „ une Révélation eſt contenuë dans des Livres „ un peu gros, & qu'elle aît paſſé par les „ mains de gens, qui non ſeulement dans les „ Siécles ténébreux de l'Egliſe, mais dès le „ commençement, à en juger par le nombre „ des Paſſages corrompus, & même des Li„ vres ſuppoſez, ont été capables de quelque fraude

(*a*) Pag. 184. *& ſuiv.*

„ fraude pieuſe. Bien plus: telle eſt la natu-
„ re de la Probabilité, qu'en laiſſant faire le
„ tems ſeul, elle s'uſe & ſe diſſipe entiére-
„ ment; s'il eſt vrai du moins, comme les
„ *Mathématiciens* prétendent le démontrer;
„ Que la probabilité des Faits dependant du
„ Témoignage des Hommes, doit diminuer
„ peu-à-peu, à proportion de la diſtance du
„ tems où les choſes ſe ſont paſſées. Et nous
„ avons (*a*) un Théologien, qui a publié
„ un Livre, où il croit démontrer ceci par
„ rapport aux Faits rapportez dans l'Ecriture.
„ Il eſt allé même juſqu'à fixer le tems pré-
„ cis, auquel toute la probabilité de l'Hiſtoire
„ de JESUS-CHRIST, s'évanouïra abſolument.
Sur ce prétendu calcul, digne occupation d'un Théologien, on peut voir une Note du Traducteur de (*b*) DITTON. Du reſte, bien des Auteurs ont fait voir, que les preuves des faits, ſur leſquels eſt fondée la Verité de la *Religion Chrétienne*, qui une fois prouvée ſuffit pour établir celle de l'ancienne *Religion Judaique*, forment une vraie Démonſtration, auſſi convaincante que celle des Démonſtrations Mathématiques, quoi que d'une autre nature. Mais je n'ai nul deſſein de réfuter l'Ouvrage, dont je donne l'Extrait. Il me ſuffit, en qualité de Journaliſte, de rapporter fidélement les principes & les penſées de l'Auteur. J'y reviens.

Il

(*a*) *Craig, Principia Mathematica Theolog. Chriſtiana*, Pag. 23. *& ſeq.* Ed. Lond. 1699.

(*b*) *La Relig. Chrét. démontrée par la Réſurrection de N. S.* Tom. II. Pag. 46. 47.

Il combat en un autre (*a*) endroit, la preuve tirée des *Miracles*. „ C'eſt en vain, dit-il, „ qu'on a recours aux Miracles, puis que des „ Etres Malins ont le pouvoir d'en faire, auſſi „ bien que des Etres Bons..... Il eſt dit „ dans le (*b*) Vieux Teſtament, que DIEU „ permet que les Faux Prophétes faſſent des „ Miracles, pour éprouver ſon Peuple. Et „ dans le (*c*) Nouveau, que ce ſont des Mi„racles, qui *ſéduiroient les Elûs même, s'il* „ *étoit poſſible*.

Voici comment il prétend (*d*) détruire la néceſſité de la Révélation. „ Ceux, *dit-il*, „ qui veulent qu'une Révélation Extérieure fût „ néceſſaire pour le Bonheur de tout le Genre Humain, doivent montrer, comment on „ peut accorder avec l'idée de la Bienveillance Univerſelle de DIEU, la ſuppoſition „ qu'il ne s'eſt pas revélé à tous ſes Enfans, „ quoi qu'ils en euſſent tous également beſoin. Lui étoit-il plus difficile de ſe communiquer à toutes les Nations, que de ſe „ communiquer à une ſeule Nation, ou à une „ ſeule Perſonne? ou en toute ſorte de Langues, qu'en une ſeule Langue? Que dis-je? „ ne lui étoit-il pas auſſi aiſé de faire en ſorte „ que tous les Hommes parlaſſent une ſeule „ & même Langue, en vuë de cette noble „ fin; qu'il lui fut aiſé, au commencement, „ de multiplier les Langues, pour empêcher que

(*a*) Pag. 290. *& ſuiv.* (*b*) *Deuteron.* XIII. 1. *& ſuiv.*
(*c*) *Matth.* XXIV. 24. (*d*) Pag. 196.

„ que les Hommes n'élévaſſent une Tour juſ-
„ qu'au Ciel? Bien plus: je ne vois pas quel
„ beſoin DIEU peut avoir d'aucun Langage,
„ pour faire connoître aux Hommes ſa volon-
„ té; puis qu'en tout tems il la leur a com-
„ muniquée ſans cela.

Les Théologiens raiſonnables ſoûtiennent, qu'on ne doit admettre dans l'explication de l'Ecriture Sainte aucun ſens contraire aux lumiéres de la Droite Raiſon, & que l'Ecriture elle-même (comme nôtre Auteur le prouve en divers (*a*) endroits par un grand nombre de Paſſages) nous exhorte à faire uſage de nôtre Raiſon. Croiroit-on qu'il tire de là un argument, pour rendre la Révélation inutile, & en détruire viſiblement l'exiſtence? Le Lecteur en jugera par les (*b*) paroles ſuivantes, que je vais rapporter tout du long. „ A. Ou
„ la Révélation ordonne aux Hommes de fai-
„ re uſage de leur Raiſon, en jugeant de tou-
„ tes les matiéres de Religion, ou elle le leur
„ défend. Si elle le leur ordonne, elle dé-
„ clare par là que leur Devoir conſiſte uni-
„ quement en ce qui eſt indépendant de la Ré-
„ vélation, & antécedent à toute Révélation.
„ Si elle le leur défend, elle ne traite pas les
„ Hommes en Créatures Raiſonnables, mais
„ elle les prive de cet avantage ineſtimable. B.
„ Qui eſt-ce, je vous prie, qui ſoûtient, que
„ la Révélation nous défend d'uſer de nôtre
„ Raiſon, en jugeant de la Vérité des matié-
res

(*a*) Pag. 194. *& ſuiv.* pag. 213. pag. 309. &c.
(*b*) Pag. 202. *& ſuiv.*

„ res de Religion? A. N'eſt-ce pas là la pen-
„ ſée, de tous ceux qui diſent, que nous ne
„ devons pas lire l'Ecriture avec une PLEINE
„ LIBERTE' DE DONNER OU DE NE PAS
„ DONNER NÔTRE CONSENTEMENT A' CE
„ QU'ELLE DIT, auſſi-tôt que nous jugeons
„ que cela s'accorde ou ne s'accorde pas avec
„ la Lumiére Naturelle, & la Raiſon des
„ Choſes? Perſonne, ce ſemble, ne ſauroit
„ nier qu'il ne ſoit abſolument néceſſaire d'en
„ uſer ainſi, dans la lecture d'un Livre, où
„ l'on convient que *la Lettre tuë*". [C'eſt
ainſi que l'Auteur abuſe, en pluſieurs (*a*) en-
droits, de ce paſſage de (*b*) St. PAUL.]
„ Tous ceux-là même n'en tombent-ils pas au
„ fond d'accord, qui, quelque clair que ſoit
„ un Paſſage de l'Ecriture, ne veulent point
„ admettre le ſens qui ſe préſente ainſi, à
„ moins qu'il ne ſoit conforme à leur Raiſon?
„ ce qui montre, que ſelon eux, la Raiſon a
„ été plûtôt donnée pour ſuppléer aux défauts
„ de la Révélation, que la Révélation pour ſup-
„ pléer aux défauts de la Raiſon. Y a-t-il quel-
„ que Théologien, qui, quoi qu'il ſe pique d'a-
„ voir le plus grand reſpect pour l'Ecriture,
„ veuille avouër, qu'il y a bien des Paſſages, où il
„ eſt néceſſaire de s'éloigner de la lettre, & d'in-
„ venter quelque ſens conforme à ſa Raiſon? ce
„ qui ſuppoſe que c'eſt à cauſe de cette Raiſon,
„ & non pas à cauſe de l'Autorité du Livre, (car
„ elle eſt la même dans l'un & dans l'autre
„ cas) qu'il approuve en un cas le ſens littéral,

(*a*) Pag. 332. &c. (*b*) 2 *Corinth.* III. 6.

" ral, & qu'il le désapprouve dans l'autre. Si
" les Hommes ne devoient pas se conduire
" par leur Raison, mais par quelque Révéla-
" tion Extérieure ; ils n'auroient autre chose
" à faire, qu'à prendre les termes de la Ré-
" vélation dans leur sens littéral, clair & na-
" turel, quelque absurde qu'il parût à leur
" Raison charnelle. B. Quand il s'agit à la
" vérité d'Hommes sujets à l'erreur, nous
" pouvons bien expliquer leurs paroles selon
" le sens clair & littéral : mais si des Hommes
" infaillibles nous disent quelque chose, qui,
" en suivant le sens naturel des termes, ne
" s'accorde point avec la Raison, alors nous
" devons avoir recours à un sens allégorique,
" ou si nous n'en trouvons point, ne donner
" aucun sens aux termes. De cette manière
" nous maintiendrons en même tems l'honneur
" de la Révélation, & celui de la Raison. A.
" N'est-ce pas-là avouër, que vous ne rece-
" vez pas vôtre Religion de ces Hommes In-
" faillibles, mais que vous tâchez de trouver
" à quelque prix que ce soit dans leurs paro-
" les la Religion que vôtre Raison vous dit
" être vraie, en ne voulant leur laisser d'au-
" tre sens, quelque clair qu'il soit, que celui
" que vous saviez déjà par la Lumiére Natu-
" relle être conforme à la Volonté de DIEU ?
" Il n'y a point de Livre, que vous ne puis-
" siez reconnoître pour infaillible, & cepen-
" dant vous laisser entiérement conduire par
" vôtre Raison, si toutes les fois que vous y
" trouvez quelque chose qui ne s'accorde pas

" avec

„ avec vôtre Raiſon, vous lui donnez la tor-
„ ture, pour le faire parler d'une maniére qui
„ y ſoit conforme. Croiez-vous, qu'un *Ma-*
„ *hométan*, qui en toute occaſion, s'éloigne-
„ roit ainſi du ſens littéral, ſe conduiroit par
„ ſon *Alcoran*? Ne lui diriez-vous pas même,
„ que ſon Livre Inſpiré eſt fort au-deſſous des
„ Ecrits de CICE'RON nullement inſpirez,
„ dans leſquels il n'y a rien qui oblige à s'é-
„ loigner ainſi de la Lettre"? Nôtre Auteur allégue là-deſſus un paſſage de la Vie (*a*) Angloiſe de *Mahomet*, où il eſt parlé d'une Secte fameuſe parmi les *Mahométans*, & de leurs *Myſtiques*, qui ſont en grand nombre dans la *Turquie*.

L'autre Interlocuteur objecte, que la Raiſon doit au moins ſe ſoumettre à la Foi, en matiére des choſes qu'elle ne peut découvrir d'elle-même; & il allégue là-deſſus l'exemple de la *Trinité*. (*b*) L'Auteur lui répond: „ J'a-
„ vouë, pour moi, que je n'entens point ces
„ Paradoxes Orthodoxes. Je vous dirai ſeu-
„ lement pour l'heure, que je ne les *décrois*
„ pas. Mais j'ajoûterai, que, comme je ſuis
„ une Créature Raiſonnable, & que DIEU
„ exige de moi un *ſervice raiſonnable*, je ne
„ dois & je ne puis même rien croire qui ne
„ puiſſe ſoûtenir l'épreuve de la Raiſon; &
„ qu'ainſi, malgré vôtre maxime de ſoûmet-
„ tre la Foi à la Raiſon, j'oſe bien affirmer;
que

(*a*) Miſe au-devant d'une Traduction des Diſſertations de feu Mr. *Reland*, pag. 39. 40.
(*b*) Pag. 206. *& ſuiv.*

„ que ſi un Livre, en ſuppoſant que ce qu'il
„ dit doive être pris dans le ſens clair & litté-
„ ral des termes, enſeigne quelque Doctrine
„ impie, ou contraire aux Régles de la Mo-
„ rale; & qu'il n'y aît pas dans ce même Li-
„ vre des marques certaines, par leſquelles
„ nous puiſſions juger, quand c'eſt que les
„ termes doivent être entendus littéralement,
„ & quand ils doivent l'être figurément, ou
„ quel eſt le ſens figuré; les Hommes, ſur
„ ces articles, doivent ſe déterminer par leur
„ propre Raiſon, tout de même que s'il n'y a-
„ voit point de tel Livre". L'Auteur cite là-deſſus quelques Paſſages des *Péres*. Après quoi, il ſe prévaut de ce qu'a dit le Docteur (*a*) PRIDEAUX, en parlant des marques d'impoſture: *Si, dans tout le Syſtême* (*b*) *de la Nature, il y a une ſeule Vérité connuë, que l'Ecriture contrediſe, cela ſuffit pour découvrir l'impoſture; & il n'y a point d'Homme, qui, en inventant une impoſture, ne ſe mette lui-même en état d'être convaincu par là.* On lui oppoſe la manière dont l'Ecriture parle du *mouvement* du *Soleil*, & de l'*immobilité* de la *Terre*. On y joint ce que (*c*) St. PAUL & JESUS-CHRIST (*d*) même diſent des *grains*, en parlant de la *Réſurrection. Y a-t-il*, dit-on, *de Villageois ſi ignorant, qu'il ne ſâche, que ſi le Grain jetté en terre vient à* mourir *par la ſéchereſſe, ou par quelque autre accident, il ne léve jamais?*

Mais

(*a*) *Lettre aux Déiſtes*, en Anglois, *pag.* 139. Edit. 7. *in octavo.* (*b*) *In the Whole Scheme of Nature.*
(*c*) 1 *Corinth.* XV. 36. (*d*) *Jean*, XII. 24.

Mais que ferez-vous donc de la Révélation? Ne la laiſſez-vous pas entiérement à quartier? Non, répond (*a*) l'Auteur, ſi c'eſt une Révélation raiſonnable. En ce cas-là, plus on conſultera la Raiſon, & plus on établira la Révélation. Tout ſe réduit ainſi à un *Si*.

PASSONS au Chapitre XIII. qui eſt fort long. L'Auteur ſe propoſe d'y prouver, *Que le Commun des Hommes doit être, à la faveur de la Raiſon, en état de diſtinguer la Religion d'avec la Superſtition; ſans quoi ils ne pourroient jamais ſe délivrer des Superſtitions dans leſquelles ils ſe trouvent engagez par l'Education.* Tout aboutit ici à montrer l'obſcurité inſurmontable de l'Ecriture Sainte, & la néceſſité où ſont réduits par là les Hommes de ſuivre uniquement leur Raiſon, en ſe gardant bien ſur tout de s'en rapporter aux déciſions des Eccléſiaſtique, qui, dans toutes les Religions, en impoſent à leurs Diſciples. Jamais peut-être on n'a tant ramaſſé, & propoſé avec tant de confiance, un ſi grand nombre de Paſſages de l'Ecriture Sainte, que fait ici l'Auteur, pour la tourner en ridicule.

Il inſiſte beaucoup ſur l'impoſſibilité où ſont les Gens ſans lettres, de faire uſage des Régles, auxquelles les Savans ont ſi ſouvent recours, & qu'ils regardent comme autant de (*b*) *Clefs* pour réſoudre les difficultez; comme, les *tranſpoſitions de mots*, ou de *périodes*, les *diverſes Leçons*, les *divers ſens d'un même mot*,

(*a*) Pag. 213.
(*b*) *Keys of Solution.*

mot, la *ponctuation*, &c. Il en (*a*) donne une liſte, qui tient près d'une page, avec un *&c cetera*. Mais afin qu'on ne croie pas, qu'avec de tels ſecours, la Révélation ſoit moins difficile à entendre pour les Savans, que pour les Ignorans; il prouve le contraire par deux grands Paſſages de l'Evêque (*b*) TAYLOR, qui ſont le réſultat de ce que ce Théologien a, dit-il, prouvé au long dans pluſieurs Chapitres. A quoi il ajoûte du ſien, entr'autres choſes (*c*), qu'*il n'y a preſque pas un ſeul Texte, hormis ceux où il s'agit de Véritez évidentes de leur nature, ſur l'explication duquel les Commentateurs ne ſoient de différente opinion*..... Depuis le Concile de.... [dit-il plus bas, & l'on voit aſſez que ce Concile, dont il laiſſe le nom en blanc, eſt le prémier Concile, tenu à Jéruſalem] *on a enſeigné au Peuple à renoncer en même tems à la Religion Naturelle & à la Religion Revelée, à devenir* (*d*) *adorateurs des Prêtres, & à avoir une Foi Divine pour leurs déciſions*. Cependant, ajoûte t-il un (*e*) peu plus bas, „quoi que le Clergé aît mis en „ uſage tous les moiens poſſibles pour ſe maintenir en poſſeſſion d'une ſoûmiſſion aveugle, „ & pour établir une uniformité forcée, il „ n'a pû empêcher qu'il ne s'élevât entre les „ *Chrétiens* des diviſions ſans fin, même ſur „ les *Articles* qu'on appelle *Fondamentaux*. „ Aucune Secte, autant que j'ai pû le découvrir,

(*a*) Pag. 236. 237. (*b*) *Polemic. Works*, pag. 452. 521. (*c*) Pag. 240. (*d*) *Prieſt-Worshipers*. (*e*) Pag. 142.

„ vrir, ne s'eſt hazardée à donner une liſte „ complette de ceux qu'elle tient pour *Fon-* „ *damentaux*: & néanmoins toutes les Sectes „ reconnoiſſent unanimement, que les choſes „ néceſſaires pour le Salut des *Chrétiens*, ſont „ ſi claires, que tous les *Chrétiens*, ſans en „ excepter les moins éclairez, peuvent les „ comprendre. S'ils euſſent reflechi un peu „ de bonne foi, ne ſeroient-ils pas, ce ſem- „ ble, allez plus loin, & n'auroient-ils pas „ vû, qu'il eſt incompatible avec la Bonté u- „ niverſelle & illimitée du Pére commun des „ Hommes, de ne pas rendre ce qui eſt né- „ ceſſaire au Salut de tous, ſi clair, que tous „ puſſent le connoître? &c.

On en vient (*a*) enſuite à montrer le peu de fonds qu'il y a à faire ſur l'*Inſpiration* des Livres Sacrez. „ Ce n'eſt pas aſſez, dit-on, „ d'être certain, que ces Hommes n'ont pas „ été trompez: il faut auſſi que nous ſoyions „ aſſûrez qu'ils n'ont voulu tromper perſonne „ en aucune occaſion; ou, pour dire la cho- „ ſe en d'autres termes, qu'ils n'ont pas été „ ſujets aux mêmes Paſſions & aux mêmes „ Foibleſſes, que le reſte des Mortels. Ne „ trouve-t-on pas dans l'Ecriture pluſieurs ex- „ emples des Perſonnes Inſpirées, auſſi ſujet- „ tes à ſe laiſſer gouverner par leurs Paſſions, „ que celles qui n'étoient point inſpirées? *A-* „ *braham*, tout Prophéte qu'il étoit, & ſi chéri de DIEU, que DIEU ne voulut (*b*) pas „ détruire

(*a*) Pag. 243. *& ſuiv.*
(*b*) *Géneſe*, XVIII. 17. *& ſuiv.*

„ détruire une Ville voiſine ſans lui communiquer ſon deſſein ; cet *Abraham* ne fut-il „ pas coupable d'un Mariage inceſtueux, puis „ que ſa Femme étoit ſa (*a*) Sœur de Pére? „ Et ne voulut-il pas livrer ſa chaſteté à deux „ Rois, en niant (*b*) qu'elle fût ſa Femme ; „ par où il s'enrichit, tirant de l'un de ces „ Rois, qui *le traita bien, pour l'amour de* „ Sara, *des Serviteurs & des Servantes, des* „ *Brebis, des Bœufs, des Anes, & des Cha-* „ *meaux* ; de l'autre (*c*) *mille piéces d'argent*, „ & de plus *des Brebis, des Bœufs, des Servi-* „ *teurs & des Servantes.* Néanmoins immédiatement après il eſt dit, (*e*) que *ſa Foi lui* „ *fut imputée à juſtice.* Le même ne douta-t-il pas de la Promeſſe de DIEU, juſqu'à „ ce que DIEU lui eût parlé dans un (*f*) „ *profond ſommeil*"? Je remarquerai, en paſſant, ſur le reproche fait ici au Patriarche *Abraham*, par rapport à ſon Mariage avec une Sœur, que ces Meſſieurs les *Free-thinkers*, qui prônent ſi fort la Loi Naturelle, pour l'élever ſur les ruines de la Révélation, devroient au moins donner des preuves qu'ils entendent bien les principes de cette Loi. Comment eſt-ce que qu'ils prouveroient démonſtrativement, que le Mariage entre Sœur & Frére eſt contraire de ſa nature, ou aux Perfections de la Divinité, ou aux Loix générales de la Société Humaine? Mais il étoit néceſſaire à nôtre Au-

(*a*) *Géneſe*, XX. 12. (*b*) *Ibid.* XII. 19. XX. 2.
(*c*) *Ibid.* XII. 16. (*d*) *Ibid.* XX. 16.
(*e*) *Ibid.* XV. 6. (*f*) *Ibid.* XII. 12.

Auteur de faire regarder ici ces ſortes de Mariages comme toûjours criminels, pour attaquer en même tems la probité du Patriarche, &, comme il fait en d'autres endroits, l'Hiſtoire de la *Genèſe*, en inſinuant, que tout le Genre Humain eſt ſorti d'un Inceſte criminel, & par conſéquent que MOÏSE nous repréſente DIEU comme aiant rendu néceſſaire une choſe qu'il déteſte. Il s'explique ailleurs (*a*) là-deſſus, où il dit, que *cet Inceſte étoit un devoir pour les Enfans d'Adam.* Et cependant il le regarde là comme une choſe qui eſt ſeulement *défendue aujourd'hui pour pluſieurs bonnes raiſons.* Elle pouvoit donc ne l'être pas encore, du tems d'*Abraham.* Mais nôtre Auteur raiſonne du jour à la journée, & ſelon que les choſes ſont au ſujet qu'il a en main pour l'heure.

A la ſuite d'*Abraham*, (*b*) *David* & *Salomon* ſont mis ſur la ſellette, pour tous leurs Crimes & leurs déréglemens, dont l'Hiſtoire Sainte fait mention. On n'avoit garde d'épargner (*c*) les *Apôtres*. La *diſſimulation* de (*d*) *Saint Pierre* & de *Barnabas*, la foibleſſe (*e*) qu'eut le prémier, de renier pour un peu de tems ſon Maître, la (*f*) diſpute entre *Paul* & *Barnabas*, & l'aveu que fait *St. Paul* (*g*) d'une *Loi* qu'*il ſent dans ſes membres, qui combat contre la Loi de ſon Eſprit, & qui le rend eſclave de la*

(*a*) Pag. 345. (*b*) Pag. 244. *& ſuiv.* (*c*) Pag. 245. *& ſuiv.* (*d*) *Galat.* II. 13. (*e*) *Matth.* XXVI. 72. (*f*) *Actes*, XV. 39. (*g*) *Rom.* VII. 19. 23.

la Loi du Péché; ce ſont les exemples dont nôtre Auteur ſe contente ici, & qu'il joint à la trahiſon de *Judas*.

On ſe moque ailleurs de ce que DIEU eſt dit (*a*) *jurer*, & *jurer dans ſa colére*, & (*b*) qui plus eſt *fauſſer ſes Sermens*, comme on a le front de l'avancer ſur deux (*c*) paſſages les plus mal entendus du monde. On étale les Textes, qui lui attribuent (*d*) des Paſſions ou des Imperfections Humaines; comme s'ils ne pouvoient être pris qu'à la lettre. L'Auteur ſe reſerve à traiter des *Prophétes*, dans la ſuite de ſon Ouvrage. (*e*) En attendant, il nous déclare, qu'il avouë ſon ignorance à l'égard du ſens de celles du Vieux Teſtament, & que les Théologiens ne les entendent pas plus que lui. Pour celles du Nouveau Teſtament, *ſi tant eſt*, dit-il, *qu'elles doivent être appellées Prophéties*, comment les entendroit-il, puis que, de l'aveu des meilleurs Interprétes, les *Apôtres* eux-mêmes *s'y trompérent groſſiérement*? Il inſinuë, que JESUS-CHRIST les entretint tout exprès (*f*) dans les fauſſes idées qu'ils avoient de ſon Régne, comme d'un Régne temporel: bien plus, qu'il ſe contredit lui-même en ce qu'il leur dit de ſa *venuë*, tantôt comme (*g*) prochaine, tantôt comme s'il en ignoroit (*h*) abſolument le tems. „ Si la „ plûpart des Apôtres, (*i*) ajoûte-t-il, „ par

(*a*) Pag. 250. (*b*) Pag. 257. (*c*) Nombr. XIV. 30. 34. (*d*) *Pſeaum.* LXXXIX. 39. 49. (*e*) Pag. 258, 259. (*f*) Pag. 261. 262. (*g*) *Matth.* XXIV. 3. 34. (*h*) *Ibid.* verſ. 36. (*i*) Pag. 262.

„ par (a) quels motifs que ce ſoit, ſe ſont „ trompez dans une matiére de ſi grande con- „ ſéquence, comment pouvons-nous être aſ- „ ſûrez, qu'aucun d'eux n'a pû ſe tromper „ dans quelque autre matiére? S'ils n'étoient „ pas inſpirez dans ce qu'ils ont écrit ſur la „ venuë de CHRIST; comment ont-ils pû être „ inſpirez dans les choſes qu'ils bâtiſſoient ſur „ un fondement bien éloigné d'être ſolide? „ &c.

Mais ce qui ouvre à nôtre Auteur le plus vaſte champ, à ſon gré, & qu'il lui importoit le plus d'établir pour ſon grand but; ce ſont les Paſſages de l'Ecriture où il prétend qu'il y a quelque choſe de contraire aux Devoirs réciproques des Hommes, fondez ſur la nature de DIEU, & ſur la Nature Humaine.

Il commence par (b) l'ordre que DIEU donna aux *Iſraëlites* d'emprunter des *Egyptiens* des Vaſes d'or & d'argent. „ Si les Hommes, „ dit-il, ſe flattent d'être de véritables *Iſraëli-* „ *tes*, & regardent ceux de toute autre Reli- „ gion comme de purs *Egyptiens*; ne s'ima- „ gineront-ils pas aiſément, quand ils verront „ de quelle maniére les *Iſraëlites* dépoüillérent „ les *Egyptiens* par ordre même de DIEU, „ qu'ils ont là un bon exemple à imiter? J'a- „ voüe, ajoûte là-deſſus l'autre Interlocuteur, „ qu'un Commandement (c) *de prêter ſans* „ *en rien eſpérer*, & un Commandement (d) „ d'em-

(a) *Upon what motives ſoever.* (b) Pag. 263.
(c) *Luc*, VI. 35. (d) *Exode*, III. 21. 22.

„ d'*emprunter ſans jamais rendre*, ſemblent être „ bien différens.

On allégue enſuite l'exemple de *Rahab*, cette Femme de mauvaiſe vie, ſi fort louée même dans (*a*) le Nouveau Teſtament, quoi qu'elle eût menti au Gouvernement, & trahi ſa Patrie, en faveur de ſes plus cruels Ennemis: (*b*) celui de (*c*) *Jahël*: celui (*d*) d'*Ehud*: celui de (*e*) *Saül*, qui, par ordre de DIEU, détruiſit les *Hamalékites*, ſans épargner les *Enfans* même *à la mammelle*, & qui, pour avoir épargné *Hagag*, fut dépouillé du Roiaume, DIEU aiant envoié (*f*) le Prophéte *Samuel* pour oindre *David*, & lui aiant commandé en même tems d'uſer de feinte: celui des *Iſraëlites*, qui allérent s'emparer à main armée, & d'une manière très-cruelle, du Païs de *Canaän*, qui ne leur appartenoit en aucune manière, & dont les Habitans ne leur avoient jamais fait aucun tort, &c. Le dernier exemple plaît ſi fort à l'Auteur, qu'il y revient (*g*) en un autre endroit, & en preſſe au long les conſéquences.

Il paſſe aux *malédictions* que l'on trouve dans (*h*) un *Pſeaume*; & il (*i*) marque là-deſſus, que *les plus ſaints perſonnages du Vieux Teſtament ſont ceux qui ſont repréſentez comme les plus cruels, auſſi bien que les plus ſujets à maudire.* Il allégue l'exemple du (*k*) Prophéte *Eliſée*,

(*a*) *Hébreux*, XI. 31. (*b*) Pag. 263. *& ſuiv.*
(*c*) *Juges*, V. 24. (*d*) *Ibid.* III. 15. 20. 21.
(*e*) 1 *Samuel*, XV. 2. 3. (*f*) *Ibid.* XVI. 1. *& ſuiv.*
(*g*) Pag. 271. *& ſuiv.* (*h*) *Pſeaume* CXXXVII. 8. 9.
(*i*) Pag. 264. (*k*) 2 *Rois*, II. 23. 24.

Eliſée, qui en uſa ainſi à l'égard de quelques *petits Enfans*, pour une injure qu'ils lui avoient dite: & celui (*a*) d'*Elie*, qui *fit deſcendre le feu du Ciel* contre des gens dont il n'avoit peut-être pas juſte ſujet de ſe plaindre; & qui pria DIEU qu'il ne tombât point de pluie pendant l'eſpace de *trois ans & ſix mois*, quoi qu'une ſi longue ſéchereſſe, ſans roſée ni pluie, dût détruire tout, dans un Païs auſſi ſtérile que la *Judée*, à moins qu'il ne ſe fît quelque miracle pour l'empêcher. Cependant, ajoûte-t-on, *c'eſt à l'occaſion de ceci que* St. JAQUES (*b*) *fait voir l'efficace de la Priére.* L'Auteur inſiſte en divers autres endroits, ſur ce que des Actions comme celles-là, contraires à l'Evangile, ſont néanmoins approuvées dans le Nouveau Teſtament.

Il tire un autre argument contre la Révélation, de ce qu'à prendre l'Ecriture dans ſon ſens littéral, DIEU a ſouvent fait des Miracles, pour punir des Innocens; & il le prouve, par la *Famine* de trois ans, que Dieu envoia, ſur la fin du Régne de *David*, (*c*) à cauſe du Crime que *Saül*, & ſa Maiſon ſanguinaire, avoient commis, en maſſacrant les *Gabaonites*. On y joint la *Peſte*, qui emporta ſeptante mille hommes, à cauſe du dénombrement que *David* avoit fait de ſon Peuple, de ſes (*d*) *Brebis innocentes*, comme il les appelle lui-même.

On

(*a*) 2 *Rois*, I. 10, 12. (*b*) *Jaq.* V. 17.
(*c*) 2 *Sam.* XXI. 1. (*d*) *Ibid.* XXIV. 17.

On prétend d'ailleurs (*a*), que dans la narration de cette dernière histoire il y a des choses qui ne s'accordent point avec ce qui est dit ailleurs. Et à cette occasion on soutient, (*b*) qu'*il n'y a guères de Chapitre historique, où l'on ne trouve des choses qui ne sauroient avoir été dans l'Original, & qui y ont été fourrées depuis*, &c.

Après bien des digressions & des redites, fréquentes dans cet Ouvrage, l'Auteur le (*c*) fait objecter, que, quand même le V. Test. auroit été le plus parfait du monde, il falloit une nouvelle Religion, parce que les Hommes n'observoient pas les Préceptes de l'ancienne. *Si c'est là*, répond-il, *une raison suffisante, nous devons nous attendre à avoir tous les jours de nouvelles Religions.*

Il remarque en passant, & il repète en divers endroits, (*d*) qu'il y a dans l'Ecriture une infinité de *Diverses Leçons*, jusques-là qu'on avoue qu'il s'en est glissé jusqu'à *trente mille* dans le *Nouveau Testament*. Vain épouvantail, pour en imposer aux Ignorans ! car il est clair, que ces *trente mille* manières de lire, appréciées & mises à leur juste valeur, se réduisent à un très-petit nombre, si l'on en déduit les fautes manifestes des Copistes ou des Imprimeurs, les bevues de ceux qui ont consulté les Manuscrits, & les différences réelles, qui ou ne changent rien au sens, ou ne regardent que des choses de nulle conséquence, ou peuvent

(*a*) Pag. 286. *& suiv.* (*b*) Pag. 267.
(*c*) Pag. 283. (*d*) Pag. 288, 324. &c.

vent être redreſſées par quantité d'autres paſſages, dans leſquels les Exemplaires ſont parfaitement d'accord. Les *Free-thinkers*, ſur cet article, comme ſur bien d'autres, ne rendent pas aux Auteurs Sacrez la juſtice qu'ils auroient honte de refuſer à un Ecrivain Profane de l'Antiquité. C'eſt par le même travers d'eſprit, & le même défaut d'équité, que nôtre Auteur (*a*) fait regarder comme preſque inutile aux Savans même la connoiſſance des anciennes Langues, dans leſquelles ſont écrits les Livres de l'Ecriture Sainte. Il veut au moins, que l'ignorance de ces Langues, & des autres connoiſſances néceſſaires, mette le Peuple abſolument hors d'état de s'inſtruire dans l'Ecriture des Véritez de la Religion les plus eſſentielles, & de la diſtinguer, d'avec la Superſtition. (*b*). „ On dira peut-être (ce ſont „ ſes paroles) qu'il y a eû un tems (heureux „ ceux qui vivoient alors!) où la Religion étoit proportionnée à la capacité du Vulgaire ; étant prêchée par des Hommes inſpirez, dans une Langue que chacun entendoit, & confirmée par des Miracles qui ſe faiſoient aux yeux de chacun, pour les convaincre. Mais à l'heure qu'il eſt, la Scéne „ eſt entiérement changée. Il n'y a plus de „ Miracles, plus d'Hommes Infaillibles, à „ qui l'on puiſſe avoir recours, pour ne pas „ ſe tromper. La Religion, par la diſtance „ des tems, eſt devenuë non ſeulement obſcure,

(*a*) Pag. 491. (*b*) Pag. 293.

„ cure, mais tout ce qu'elle renferme, & „ les preuves d'où dépend ſa vérité, ſont écri- „ tes dans des Langues, dont le Peuple n'en- „ tend pas un mot.

L'uſage des *Paraboles*, (*a*) les *expreſſions hyperboliques*, fourniſſent encore à nôtre Auteur un grand ſujet de triomphe. Voici ce (*b*) qu'il dit des dernières. „ Les Nations *Orien-* „ *tales* avoient coûtume de s'exprimer ainſi de „ la manière la plus pompeuſe, & la plus ex- „ ceſſivement outrée. Ces façons de parler „ étoient la plus grande partie du Savoir, que „ l'on enſeignoit dans les Ecôles des *Juifs*. „ Heureux étoit celui qui excelloit le plus „ dans ce (*c*) *ſtile guindé & romaneſque*. Le „ Vieux & le Nouveau Teſtament ſont pleins „ d'expreſſions de cette nature". L'Auteur en donne ici un grand nombre d'exemples. Il y joint ces (*d*) autres ſources d'obſcurité. Pluſieurs choſes, qui viennent de Cauſes Secondes ſont attribuées immédiatement à la Première. Les mêmes Termes ſont pris non ſeulement en des ſens différens, mais encore en des ſens contraires, comme le mot de (*e*) *Nature*. Bien plus: une même choſe eſt attribuée tantôt à DIEU, tantôt au *Diable*. ST. PAUL (*f*) donne le nom de *Prophète* à un Poëte Paien. Le mot d'*Eſprit*, celui même d'*Eſprit de* DIEU, ſelon la remarque de (*g*) SPINOZA,

(*a*) Pag. 332. *& ſuiv.* (*b*) Pag. 333.
(*c*) *In this elevated, romantick way.*
(*d*) Pag. 337. *& ſuiv.* (*e*) *Rom.* II. 14. *Epheſ.* II. 3.
(*f*) *Tite* I. 12. (*g*) *Tractat. Theologico-Politic.* Cap. I. pag. 10, *& ſuiv.*

SPINOZA, que nôtre Auteur cite, a du moins vingt différentes ſignifications dans l'Ecriture.

Les *Préceptes Moraux* de Nôtre Seigneur ſont-*ils* donc écrits d'une manière ſi obſcure? L'autre Interlocuteur fait ſemblant d'affirmer le contraire. L'Auteur lui (*a*) répond: „Ce „ ſont ſans doute les plus clairs ; mais ceux-„ là même, généralement parlant, ne doi-„ vent pas être pris dans le ſens littéral & qui „ ſe préſente d'abord. . . . . (*b*). Les Ré-„ gles de la Morale ne doivent-elles pas être „ accommodées aux circonſtances particuliè-„ res où les Hommes ſe trouvent, & marquer „ clairement la conduite qu'elles demandent? „ N'eſt-ce pas le but des Loix Municipales de „ chaque Païs? Quel bien revient-il aux Su-„ jets de Loix écrites d'une maniére ſi vague, „ ſi générale, & ſi indéterminée? de celles-„ ci, par exemple: (*c*) *Prêtez, ſans en rien* „ *eſperer.* (*d*) *Si quelcun veut plaider contre* „ *toi, & t'enlever ta Tunique, laiſſe lui pren-* „ *dre auſſi le Manteau.* (*e*) *Si quelcun t'emporte* „ *tes biens, ne les redemande pas.* A quoi ſer-„ vent ces autres Textes, qui ſemblent (*f*) „ condamner les *Riches*, comme tels, & qui „ veulent, non que l'on faſſe travailler les „ Pauvres, mais (*g*) qu'*on vende tout, &* „ *qu'on le leur donne :* Ou ces autres Précep-„ tes, qui ſemblent interdire la *Défenſe de ſoi-*

„ *même*,

(*a*) Pag. 339. (*b*) Pag. 344. (*c*) *Luc*, VI. 35. (*d*) *Matth.* V. 40. (*e*) *Luc*, VI. 30. (*f*) *Ibid.* 24. XVIII. 25. (*g*) *Luc*, XII. 33.

„ *même*, ou exiger (*a*) *qu'on ne se mette point*
„ *en peine du lendemain*, ni *de quoi on vivra*;
„ & cela par une raison (*b*) tirée des *Lis*, *qui*
„ *ne travaillent*, *ni ne filent*, &c. . . . . (*c*).
„ Supposé que de tels Préceptes puissent être
„ paraphrasez, ou les expliquant, les limitant
„ & les restreignant, de la manière qui con-
„ tribuë le plus à la Félicité Humaine; com-
„ ment pouvons-nous savoir, que tel a été
„ le dessein de celui qui les (*d*) *prêchoit*? Les
„ *Esséniens*, Secte que Nôtre Seigneur n'a ja-
„ mais blâmée, avoient, comme il paroît
„ par PHILON & par JOSEPH, des régles
„ fort semblables, qu'ils expliquoient selon le
„ sens clair & littéral des termes; & les *Chré-*
„ *tiens*, comme je le montrerai plus bas, ont
„ ainsi entendu la plûpart de ces Préceptes,
„ pendant quelques Siécles; s'imaginant que
„ la nature des Réglés Morales demandoit
„ une telle interprétation, sur tout quand el-
„ les sont destinées à diriger les Actions des
„ plus Ignorans, & enseignées par une per-
„ sonne, dont la Connoissance Infinie devoit
„ la rendre capable de s'exprimer en sorte que
„ ses paroles ne fussent pas sujettes à être mal
„ interprétées.

Je n'irai pas plus loin. Je suis las, je l'avouë, de copier ou d'indiquer tant de traits malins, qui ne sont néanmoins qu'un échantillon d'une infinité d'autres répandus dans tout ce Livre. C'est pourquoi je laisse aussi à quar-

(*a*) *Matth.* VI. 34. (*b*) *Ibid.* vers. 28. (*c*) Pag. 343.
(*d*) *Of the Preacher.*

quartier tout le dernier Chapitre, où l'on critique seulement quelques endroits d'un (*a*) Ouvrage du feu Docteur CLARKE. Je remarquerai seulement, que l'Auteur, qui fait flêche de tout bois, n'agit pas, entr'autres choses, avec beaucoup de candeur, dans les Citations qu'il a entassées de quantité de Théologiens, ou autres Auteurs. Pour y trouver de quoi favoriser ses idées, il tord ou estropie souvent leurs paroles, & en les détachant de la suite du discours, en supprimant ce qui suivoit ou qui précedoit, ou qui même étoit entre-deux, il leur prête des pensées fort éloignées de leurs véritables sentimens. Les exemples qu'on en a remarquez, nous donnent lieu de nous défier de sa bonne foi dans les autres Citations qu'on n'a pû vérifier, ou dont on n'a pas voulu se donner la peine d'examiner les Sources; à quoi il y auroit eû trop à faire.

Par tout ce que j'ai rapporté, on verra de reste, que jamais titre ne fut plus trompeur, que celui dont l'Auteur s'est avisé: *Traité où l'on prouve, que l'Evangile est une nouvelle publication de la Religion Naturelle*: Il devoit dire: *Traité où l'on a mis tout en œuvre, pour montrer que, si l'Evangile étoit véritable, on n'y trouveroit pas, comme on fait, une obscurité impénétrable sur une infinité de choses que la Lumiére Naturelle enseigne clairement à tous les Hommes, & une incompatibilité manifeste, dans les*

(*a*) Ce sont les *Discours sur la Religion Naturelle*, &c. qui ont été traduits en François par Mr. *Ricotier*, & publiez en 1717.

les Paſſages qui ſont clairs, avec la Religion Naturelle.

Nous ne doutons pas que le zèle des Théologiens Anglois ne ſe reveille, & ne leur faſſe prendre la plume pour réfuter en détail ce Livre. Il leur ſiéroit mal de donner lieu de croire qu'ils ont moins à cœur les intérêts de la Religion, que la défenſe des prérogatives de leur Emploi; auxquelles d'ailleurs on en veut autant ici, que dans le Livre des *Droits de l'Egliſe Chrétienne*, &c. contre lequel pluſieurs ſe ſoûlevérent auſſi-tôt qu'il eût paru. L'Auteur attaque la Religion avec autant de hardieſſe & de préſomtion, que feu Mr. COLLINS: mais il a pris un tour plus propre à ébloüir bien des gens.

Il nous eſt tombé entre les mains le commencement d'un Ouvrage en François, qui, quoi que compoſé avant la publication de celui, dont nous venons de donner l'Extrait, pourra fournir des principes, pour découvrir aiſément le faux & le foible des raiſonnemens de l'Auteur Anglois. Nous allons en faire la matière de l'Article ſuivant. Rien ne pouvoit venir plus à propos.

A R.

ARTICLE II.

TRAITE' *de la* VERITE' DE LA RELIGION CHRE'TIENNE. *Tiré du Latin de Mr.* J. ALPHONSE TURRETTIN, *Professeur en Théologie, & en Hiſtoire Eccléſiaſtique à* GENEVE. Section I. & II. *De la* Néceſſité *& des* Caractères *de la* REVELATION. In Octavo, *Pagg.* 151. A Genéve, chez Marc-Michel Bouſquet & Compagnie. 1730.

VOICI un Ouvrage d'un genre aſſez ſingulier pour la maniére dont l'Auteur s'y eſt pris. Ce n'eſt proprement ni Traduction, ni Compoſition; c'eſt quelque choſe qui tient de l'une & de l'autre. Je ne connois rien avec quoi il aît plus de reſſemblance à cet égard, que l'*Hiſtoire de la Papeſſe* JEANNE, publiée par feu Mr. LENFANT, d'après la Diſſertation Latine de SPANHEIM, le dernier Profeſſeur en Théologie de ce nom.

Mr. TURRETTIN, à qui le peu de ſanté dont il jouït malheureuſement, ne permet pas de s'occuper tout de ſuite à des Ouvrages de longue haleine, prit le parti il y a quelques années, de donner peu-à-peu un Traité, à ſa manière, ſur la Vérité de la *Religion Judaïque*, & de la *Religion Chrétienne*; en forme de Théſes Académiques, qu'il faiſoit ſoûtenir de tems en tems. La prémière de ces Diſſertations Latines, qui ſont preſentement raſſemblées

blées en un Volume *in quarto*, parut en 1717. & la derniére en 1728. C'eſt là le fonds ſur lequel a travaillé Mr. VERNET, Miniſtre, & Paſteur d'une Egliſe du Territoire de *Genéve*. Nous pouvons bien le nommer, quoi qu'il n'aît pas jugé à propos de mettre lui-même ſon nom à la tête du Livre, dont il publie ici le commencement. Les (*a*) Journaux nous l'ont déja appris, en annonçant ſon deſſein : & la maniére dont il s'eſt fait connoître par d'autres Ouvrages anonymes, pleins d'eſprit, de bon ſens, & de ſavoir, ne peut que former un préjugé avantageux en faveur de cette nouvelle production. Ceux qui auront lû ſes *Lettres* (*b*) ſur la prétenduë guériſon miraculenſe de la Dame *de la Foſſe*, conviendront, je m'aſſûre, que je ne le flatte point. Il a publié depuis un *Recueil de *Piéces Fugitives ſur l'*EUCHARISTIE., avec une *Préface*, & une autre piéce de ſa façon, pour éclaircir & juſtifier le langage de CALVIN ſur cette matiére.

Pour donner une idée du plan de l'Ouvrage dont il eſt queſtion, je ne ſaurois mieux faire que de copier ce que Mr. *Vernet* nous en dit lui-même dans un court *Avertiſſement*. „ Ces „ Diſſertations aiant été dreſſées en forme de „ Thé-

(*a*) Voiez la *Biblioth. Germanique*, Tom. XVII. pag. 205.
(*b*) Publiées en 1726. & 1727. Il y en a une autre dans la *Bibl. Germ.* Tom. XIX. pag. 221. *& ſuiv.*
* Imprimé à *Genéve*, en 1730. Voiez encore une *Lettre* de Mr. *Vernet*, qui ſe trouve dans la *Bibliothéque Raiſonnée*, Tom. IV. Artic. V. On attribuë au même Auteur la *Traduction du Bref de* Bénoit XIII. *à l'Evêque de* Boiſſons, *au ſujet de la* Vie de *Marguerite Marie Alacoque*.

„ Théſes, pour être ſoûtenuës en divers tems
„ dans nôtre Académie, il a fallu changer
„ cette forme; joindre enſemble quelquefois
„ des choſes qui étoient ſeparées; mêler les
„ Objections avec les Preuves, au lieu qu'el-
„ les faiſoient corps à part; & même étendre
„ & fortifier certains endroits, pour s'accom-
„ moder au beſoin & au goût du plus grand
„ nombre des Lecteurs. Le plus eſſentiel de
„ ces additions eſt entré dans le Texte; le
„ reſte eſt mis en *Notes*, en faveur de ceux
„ qui aiment de plus amples éclairciſſemens,
„ & des preuves plus circonſtanciées des faits
„ alleguez. Mais afin que le Public ne ſe pré-
„ vienne pas contre ces changemens, & ne
„ blâme pas la liberté de ma Traduction, je
„ dois l'avertir que je n'ai rien fait qu'avec
„ l'approbation & ſous les yeux de l'Auteur.
„ C'en eſt une preuve aſſez forte, que le ſilen-
„ ce que je ſuis contraint de garder ſur les
„ grands éloges qu'il mérite, & ſur la recon-
„ noiſſance que je lui dois.

Les Diſſertations de Mr. *Turretin* ſur la Vérité de la Religion Judaïque & de la Religion Chrétienne, avoient été précedées de deux autres, qui y fraioient le chemin: L'une publiée en 1715. ſous ce titre; *De Revelationis neceſſitate:* L'autre en 1716. intitulée; *Theſes Theologicæ, quibus ad demonſtrandam Revelationis Veritatem via ſternitur.* Ce ſont ces deux Diſſertations, qui font la matiére des deux *Sections* que Mr. *Vernet* nous donne ici, ſur la *Neceſſité*, & les *Caractéres de la* REVELATION.

I. DANS

I. DANS le *I. Chapitre* de la *Section I.* lequel *sert d'Introduction*, on éclaircit d'abord l'*état de la queſtion avec les* DEÏSTES; car ce ſont ceux-là que l'on a en vuë dans cet Ouvrage. On ſe garde bien de les confondre avec les *Athées*; ceux-ci rejettant pluſieurs grands Principes, que les *Déiſtes* retiennent, un DIEU, une *Providence*, des *Régles de Morale*, & une *Vie à venir*. Qui croit cela, n'a qu'un pas à faire pour devenir Chrétien. (*a*) „ Le malheur eſt qu'en ceci pluſieurs agiſſent ou de „ mauvaiſe foi, ou imprudemment, & que ſi „ le milieu qu'ils ſe piquent de tenir n'eſt pas „ un Athéïſme déguiſé, comme on pourroit „ le craindre, c'eſt au moins le grand chemin „ de l'Athéïſme. Sous ombre de nous ramener à la Religion Naturelle, on va ſourdement, (peut-être ſans le vouloir) à déraciner toute Religion.

Pour effraier ces gens-là par la vuë d'un écueil ſi terrible, contre lequel ils riſquent de donner, on tâche de leur faire ſentir, dans cette Prémiere Section, combien il nous importe d'avoir une *Loi Poſitive* émanée du Ciel, qui ſerve d'appui & de ſoûtien à la *Loi Naturelle*. „ Il eſt vrai qu'il ſuffiroit de prouver „ d'abord que DIEU nous a donné une telle „ Loi, & qu'en ceci le fait entraîne le droit, „ puis que la Sageſſe Divine n'agit jamais ſans „ de bonnes cauſes. Mais comme il y a di„ verſes conſidérations à faire ſur le beſoin „ d'une Révélation en général, & que cela „ étant

(*a*) Pag. 3.

„ étant une fois reconnu, diſpoſe l'Eſprit à „ écouter plus volontiers les Preuves qu'on „ alléguera dans la ſuite, on a crû que cette „ eſpéce de préalable devoit entrer dans le plan „ de cet Ouvrage.

Les *Déiſtes* rejettent toute Révélation, non ſeulement comme ſuſpecte de fauſſeté, mais encore comme inutile, prétendant qu'il eſt plus ſûr & plus facile de s'en paſſer, que d'y avoir recours. (*a*) „ Que ne s'en tient-on, „ *diſent-ils*, à la ſimple Loi Naturelle qui eſt „ commune à tous les Hommes, & propre à „ les faire vivre en paix, ſans y ajoûter de „ nouvelles Doctrines, qui, dans ce qu'elles „ ont de bon, ne nous apprennent rien que la „ Raiſon ne dicte également, & qui du reſte „ ne font que donner lieu aux Diſputes par „ des additions ou ſuperfluës, ou mauvaiſes? Ainſi raiſonnoit (*b*) URIEL ACOSTA, faux-Chrétien Portugais, chaſſé depuis de la Synagogue des *Juifs* d'*Amſterdam*, à laquelle il s'étoit joint. Et l'on a pû remarquer, par l'Extrait du Livre de Mr. *Tindal*, que c'eſt à quoi ſe réduit preſque tout ce qu'il dit dans ſon gros Livre.

Mais (*c*) 1. il ne s'agit pas ici uniquement de s'arrêter à des raiſons de convenance, quoi que, pour la raiſon alleguée ci-deſſus, on

(*a*) Pag. 5. 6.

(*b*) Dans ſon *Exemplar vitæ humanæ*, publié à la fin de la *Collatio amica cum Judæo*, par feu Mr. *de Lamborch*, pag. 351. *& ſuiv.* Voiez la *Biblioth. Univerſ.* Tom. VII. pag. 327. *& ſuiv.* (*c*) Pag. 6. *& ſuiv.*

on aît cru qu'il étoit bon de débuter par là. C'eſt principalement le fait qui doit décider. DIEU a-t-il parlé, ou non? S'il a parlé, chacun doit l'écouter, & ſe ſoûmettre.

2. Il n'eſt pas vrai que la ſimple Raiſon renferme tout ce qu'il y a de bon dans l'Ecriture. Il s'y trouve, comme on le fera voir dans la ſuite de ce Traité, des Véritez importantes, des Promeſſes, des Menaces, des Motifs, que la ſeule Lumiére Naturelle ne fourniſſoit point.

3. Bien loin que ces *Additions* ne ſoient propres qu'à brouiller les Eſprits, comme on le prétend, elles tendent toutes à l'Edification & à la Paix. Si pluſieurs s'en ſervent à d'autres fins, on doit ſe ſouvenir qu'il n'y a rien de ſi parfait, dont la Malice Humaine n'abuſe, & que la Loi Naturelle n'eſt pas elle-même à l'abri de cet inconvénient.

Enfin, la Révélation fortifie la *Loi Naturelle*, bien loin de l'exclurre, & nous joignons enſemble ces deux Religions, comme ſe prêtans du jour réciproquement. Nous ſoûtenons que la Loi Naturelle eſt pleinement incorporée dans l'Evangile, avec cet avantage conſidérable, que le droit en eſt éclairci & appuié beaucoup mieux, qu'il ne le ſeroit dans un Livre purement humain. On ne ſauroit rendre un plus mauvais office à la Théologie, que de la dépouiller, comme font quelques-uns, des fondemens qu'elle a dans la Nature, pour relever l'œuvre de la Grace. Mais ce n'eſt pas une extrémité moins vicieuſe, que d'exclurre

la

la Foi, pour donner tout à la Raiſon. Il ne faut qu'ouvrir l'Hiſtoire, & conſidérer un moment l'état des Peuples qui n'ont point été favoriſez de la Révélation, pour comprendre de quoi l'Homme eſt capable, tant qu'il n'a que lui-même pour guide.

On le (*a*) montre au long, dans le Chapitre ſuivant, par un grand nombre d'exemples de l'*Idolatrie* & des *Superſtitions* déplorables, qui ont regné chez tous les Peuples avant la venuë de Jesus-Christ; par la maniére dont ils avoient défiguré les idées de la *Vie à venir*; par la corruption de leur Morale. Je n'entrerai là-deſſus dans aucun détail; il ſuffit de renvoier les Lecteurs à l'Original. C'eſt un fait, ou plûtôt un amas de faits inconteſtables: & les plus déterminez Déiſtes ne ſauroient ni en diſconvenir, ni nier le contraſte que tout cela fait avec les vraies idées de la Loi Naturelle, s'ils ont quelque idée tant ſoit peu juſte de cette Loi. Il faut dire la même choſe de ce que (*b*) l'on ajoûte ici en peu de mots, au ſujet des Peuples Modernes, à qui l'Evangile n'eſt point parvenu. Quoi que partagez en autant de Coûtumes & de Cultes différens, que la bizarrerie humaine en peut inventer, ils s'accordent pourtant en ce point, de n'avoir conſervé preſque aucun raion de la Lumiére Naturelle. S'il y a quelque diſtinction à faire (*c*) en faveur des *Mahométans*, c'eſt que la *Loi*

(*a*) Pag. 19. *& ſuiv.* (*b*) Pag. 28. *& ſuiv.*
(*c*) Pag. 30.

Loi Muſulmanne a emprunté bien des choſes & du *Judaïſme*, & du *Chriſtianiſme* même. Et l'exemple de *Mahomet*, bien loin d'être bon à citer en faveur du *Déiſme*, ſert à juſtifier ce que l'on remarquera plus bas, qu'une Doctrine ſimplement appuiée ſur le raiſonnement humain, ne ſauroit avoir la force, ni le poids que demande une Religion; puis que *Mahomet* n'a point agi en Philoſophe, mais en Prophéte, ſe diſant inſpiré du Ciel.

De là on (*a*) paſſe à réſoudre une Objection, qui ſemble montrer l'inutilité de la Révélation, c'eſt celle qui ſe tire de la conduite des *Chrétiens*, comme s'ils n'étoient ni moins ſuperſtitieux, ni meilleurs, que les Peuples, dont on a fait la peinture. On aura occaſion de traiter ailleurs de cette difficulté, en parlant de l'*Efficace* du *Chriſtianiſme*: ainſi on ſe contente de faire voir ici en peu de mots, 1. Que le paralléle, ſur lequel elle eſt fondée, eſt outré & injurieux. 2. Que la Régle des *Chrétiens* n'eſt point corrompuë, quoi que leurs mœurs le ſoient, & que l'abus de la Révélation n'en diminuë point l'excellence. 3. Enfin, que l'objection même, ſi elle étoit fondée, ſerviroit à faire encore mieux voir la néceſſité d'un ſecours plus fort que la Lumiére Naturelle, pour réprimer le panchant des Hommes à la Superſtition, & au Déréglement des mœurs.

MAIS au moins les *Philoſophes* du Paganiſme n'auront-ils pas pû ſervir de Guides & de Maîtres

(*a*) Pag. 31. *& ſuiv.*

tres au Vulgaire groſſier, que l'on eſt obligé de convenir en avoir beſoin? Il s'en faut bien que cela ſoit. (*a*) A la vérité les Philoſophes, en pluſieurs points, ſe mettoient au deſſus des Préjugez populaires: mais dans combien d'erreurs ne donnoient-ils pas à leur tour? Chaque Secte avoit les ſiennes, la plûpart même fort groſſiéres. On n'a pas de peine à le montrer, en faiſant paſſer ici en revuë les plus célebres Chefs ou Partiſans de ces Sectes, un PYRRHON, un EPICURE, un ARISTOTE, un SENEQUE, un EPICTETE, un MARC AURELE, un PLATON, que l'on garde pour le dernier, comme aiant le mieux parlé des Choſes Divines.

On avouë encore, (*b*) que les Ecrits des anciens Philoſophes contiennent à peu près tout ce qui doit entrer dans un plan de Théologie Naturelle. Mais ce ſont des membres diſperſez çà & là, qui ne font point corps; le Vrai étant mêlé avec le Faux, & ſe confondant par l'oppoſition des diverſes Sectes, dont celle-ci dit une choſe, & celle-là une autre, ſans qu'aucune embraſſe le Syſtême entier.

Après cela, il importe peu de ſavoir ce que penſoient quelques perſonnes du Paganiſme. La queſtion eſt de donner une Religion aux Peuples. Or, quelques ſaines que puſſent être les leçons des Philoſophes, elles ſe bornoient à un petit nombre de Diſciples, & ne paſſoient pas

(*a*) Chap. III. pag. 36. *& ſuiv.*
(*b*) Pag. 45. *& ſuiv.*

pas la porte des Ecôles. C'étoient ou des Spéculations sublimes, ou de vaines Disputes, qui ne convenoient qu'à des Auditeurs choisis. La Morale sur tout étoit fort négligée; comme on le prouve par ce que dit *Socrate*, dans un (*a*) Livre de XENOPHON, & par un passage de (*b*) LACTANCE. On renvoie là-dessus à la *Préface* de Mr. BARBEYRAC sur PUFENDORF, où cette matiére est traitée au long.

Ce qu'il y (*c*) a de plus honteux, & qui rend encore plus inutile les meilleures choses que débitoient les Philosophes, c'est qu'ils démentoient leurs lumiéres dans la pratique. Les plus sages même d'entr'eux n'avoient ni une conduite, ni un amour de la Vérité, qui répondit à leurs Connoissances. Au lieu de travailler à retenir les autres, ils se laissoient aller eux-mêmes au torrent de la Superstition: & SOCRATE, le grand *Socrate*, n'a pas été exemt de (*d*) cette hypocrisie, non plus que ses Sectateurs.

Parmi (*e*) ces Sages de l'Antiquité Païenne, il y a eû non seulement des Philosophes, mais encore des *Législateurs* fort renommez. Qu'ont-ils fait néanmoins tous ensemble, qui approche de ce qu'une poignée de gens, je veux dire les *Apôtres*, ont operé avec le secours du Ciel? Qu'on nous cite un Païs, une Ville, une seule Famille, qu'ils aient amenée à la

(*a*) *Memorabil.* Lib. IV. Cap. 4.
(*b*) *Institut. Divin.* Lib. IV. Cap. 3.
(*c*) Pag. 49. *& seqq.*
(*d*) *Xénophon*, Memorab. Lib. I. Cap. I. §. 2. & Lib. IV. Cap. 3. §. 16. (*e*) Pag. 58.

à la connoiſſance du vrai DIEU? A peine ont-ils réuſſi à faire embraſſer à quelques perſonnes un genre de vie plus réglé, bien loin que leurs leçons aient jetté, comme l'Evangile, de profondes racines dans le monde.

NOUS avons même ici l'aveu de pluſieurs *Philoſophes* & *Légiſlateurs*, ſur la dépravation des Lumiéres Naturelles, & le beſoin d'un autre ſecours; comme on le fait voir (*a*) dans le *Chapitre IV.* par ce qu'ont dit DEMOCRITE, SOCRATE, PLATON, CICERON; & par le ſoin qu'ont eu un MINOS, un LYCURGUE, un ZALEUQUE, un NUMA, & autres Légiſlateurs, de donner leur Religion comme venant du Ciel. (*b*) C'eſt ce que les Philoſophes Modernes ont auſſi reconnu cent fois. On cite là-deſſus (*c*) MONTAIGNE, & on renvoie à divers Paſſages d'autres Auteurs, qui ſe trouveront citez par occaſion dans ce Livre.

QUELQUE épurée (*d*) que ſoit la *Philoſophie Moderne*, en comparaiſon de celle des Anciens, quelque beaux Traitez de Théologie Naturelle que l'on aît vû publier de nôtre tems; cela ne prouve nullement, que la Raiſon ſoit ſuffiſante, au préjudice de la Révélation, & que la prémière puiſſe ſe paſſer du ſecours de la dernière. C'eſt au contraire ce qui

(*a*) Pag. 59. *& ſuiv.* (*b*) Pag. 66.
(*c*) *Eſſais*, Liv. II. Chap. XII. Tom. II. pag. 216. &c. *Edition de la Haye* 1727.
(*d*) Chap. V. Pag. 72. *& ſuiv.*

qui achéve de montrer bien clairement la néceſſité d'un tel ſecours. Car d'où penſe-t-on que ces nouveaux Philoſophes aient tiré de ſi belles Lumiéres ? Elevez dans le ſein du Chriſtianiſme, ils n'ont fait que confirmer par l'évidence naturelle ce qu'ils avoient déja appris dans l'Ecôle de JESUS-CHRIST. „ OR, „ (comme l'obſerve (*a*) Mr. LOCKE,) dès „ qu'une choſe nous eſt connuë, elle ne nous „ paroît plus difficile à comprendre, & nous „ croions que nous l'aurions découverte par „ nous-mêmes, ſans le ſecours de perſonne. Nous nous en mettons en poſſeſſion, comme d'un bien qui nous eſt propre, quoi que nous ne l'aiyons pas aquis „ par nôtre propre induſtrie. Celui qui voiage préſentement par de grands chemins, „ s'applaudit ſur la vigueur de ſes jambes, & attribuë ſa diligence à la force de „ ſon tempérament, ne conſidérant preſque „ pas combien il eſt redevable à ceux qui ont „ coupé les Bois, ſeché les Marais, bâti des „ Ponts, & rendu les grands Chemins praticables, ſans quoi il ſe ſeroit fatigué, & „ n'auroit avancé que fort peu. Il y a quantité de choſes, dont la créance nous a été „ inculquée dès le berceau, de ſorte que les „ idées nous en étant devenuës familiéres, &, „ pour ainſi dire, naturelles, ſous l'Evangile, nous les regardons comme des Véritez qu'il

(*a*) *Chriſtianiſme Raiſonnable*, Tom. I. Chap XIV. pag. 321. *& ſuiv.* de la Traduction de Mr. *Coſte*, que l'on a ici un peu abregée.

„ qu'il eſt aiſé de voir & de prouver avec la „ derniére évidence, ſans conſiderer que nous „ aurions pû en douter, ou les ignorer pen- „ dant long-tems, ſi la Révélation n'en eût „ rien dit; de ſorte que pluſieurs ſont redeva- „ bles à la Révélation, ſans s'en appercevoir". A ce paſſage du Philoſophe Anglois, on en joint un autre d'un *excellent Théologien* de *Bâle*, c'eſt (*a*) Mr. WERENFELS, où la même penſée ſe trouve.

AUTRES raiſons, qui (*b*) montrent l'inſuffiſance de la ſimple *Philoſophie*, par rapport à la *Religion*, & qui ſont la matiére du *Chapitre VI.* de cette Section. 1. La route de la Philoſophie ne convient point à l'état du plus grand nombre de gens. Enfoncez dans les ſoucis & les beſoins de la Vie, la plûpart ne ſauroient goûter les Sciences purement intellectuelles, qui dépendent d'une enchaînure d'idées. Il leur faut quelque choſe de palpable, de ſenſible; en un mot, une Inſtitution poſitive, & des Preuves de Fait, telles qu'en fournit la Révélation.

2. Cette voie d'inſtruction eſt non ſeulement la plus populaire, mais encore la plus courte. Les habiles gens en ont eux-mêmes beſoin, pour les mener à des connoiſſances, qu'ils n'auroient pû aquérir ſans cela qu'à force de tems & de peines. Sous un Maître, tel qu'eſt la Révélation, chacun peut apprendre faci-

(*a*) *Diſſert. Theol.* III. *De præſtantia Relig. revelatæ*, pag. 131. 132. (*b*) Pag. 76. *& ſuiv.*

facilement, & en peu de tems, ce qui eſt néceſſaire à Salut; chacun peut ſe délivrer des incertitudes, où les Spéculations Philoſophiques ont coûtume de jetter l'Eſprit. Il faut à la vérité quelque ſoin pour connoître & pour bien entendre la Révélation. Mais elle donne moins de champ à nos réveries, & nous permet moins d'écarts. C'eſt toûjours un Guide de plus, & un Guide qui nous conduit ſûrement à ce qu'il y a de plus eſſentiel, en donnant peu d'eſſor à l'Imagination. L'abus de l'Ecriture Sainte n'eſt jamais allé juſqu'à n'y pas voir les grands principes de la Religion. Les *Chrétiens* ont-ils jamais mis en queſtion, comme les *Philoſophes*, s'il y a un DIEU, une *Providence*, un *Jugement dernier*? Ont-ils jamais héſité ſur les Régles de la Morale? Ce que ſont les *Loix écrites* dans la *Société*, où elles fixent juſqu'à un certain point des idées du Juſte & de l'Injuſte, qui autrement ſeroient abandonnées à la ſtupidité ou à la malice des Hommes, la *Parole de* DIEU l'eſt dans la *Religion*; avec cette différence qu'elle eſt une Régle infaillible, comme étant émanée d'un Légiſlateur Divin.

3. Quelque achevé que puiſſe être un Syſtême de Religion, formé de la ſeule main des Philoſophes, il ne ſauroit renfermer tout. La Philoſophie ne nous apprend rien de poſitif ſur l'*origine du Monde*. C'eſt un fait, dont il falloit que la Révélation nous inſtruiſît. Si DIEU demande une forme poſitive de *Culte*, il

il eſt bon que ſa Parole le régle & le fixe ; ſans quoi il ſeroit difficile de ſe déterminer là-deſſus. Ce n'eſt point aſſez non plus, que de donner des Préceptes à l'Homme Pécheur. Les divers moiens d'*Expiations* pour le Crime, dont les Hommes s'étoient aviſez, ſont trop frivoles pour tranquilliſer la Conſcience. DIEU ſeul pouvoit donner des aſſûrances de Grace, & nous ouvrir une voie de Réconciliation, comme étant une choſe qui dépend uniquement de ſon bon plaiſir. Il falloit ſur tout que le Dogme d'une *Vie à venir* fût *mis dans un jour* bien plus grand, que la *Loi Naturelle* ne nous l'offre, & au-deſſus de toutes les viciſſitudes de l'Ecôle.

4. Enfin, quelque beau que puiſſe être un Traité de Religion purement Philoſophique, il manquera toûjours d'une condition eſſentielle, qui eſt l'*Autorité*. Qu'on loüe tant qu'on voudra les leçons d'un Sage, ce Sage n'eſt pas infaillible, & ſes ſentimens ne ſont point régle. Ses plus beaux raiſonnemens ne paſſent après tout que pour des diſcours humains. Mais dès que DIEU parle, cela eſt tranchant & déciſif. Une telle Autorité eſt ſur tout fort néceſſaire pour les gens du commun. On verra cette réflexion pouſſée dans l'Original, & confirmée par pluſieurs beaux Paſſages d'Auteurs Anciens & Modernes ; ſur tout du même (*a*) Mr. LOCKE, dont on en a rapporté un ci-deſſus. Mr. *Tindal*, qui le cite toutes les fois qu'il croit pouvoir en tirer avantage, n'a

(*a*) *Ubi ſupra*, pag. 297.

n'a eû garde de faire mention d'un grand nombre de choſes directement contraires à ſes principes, qui ſe trouvent dans le *Chriſtianiſme Raiſonnable* de ce grand Philoſophe de ſa Nation.

Mr. *Vernet* conclut, que (*a*) le *Déiſme* eſt un Syſtême défectueux de tout point, & qui tend à anéantir toute Religion. Otez, dit-il, à la *Théologie Naturelle* la *Révélation*, qui lui ſert d'arc-boutant; elle dégénerera bien-tôt en froide ſpéculation, en chiméres de toute eſpéce, ou bien en indifférence. J'aimerois autant qu'on voulût abolir toutes les Loix écrites, ſous prétexte que le Droit Naturel eſt aſſez beau & aſſez clair de lui-même. Les *Déiſtes* forgent à plaiſir des Tableaux de Religion Naturelle, & des Rélations de (*b*) certains Païs imaginaires, pour faire croire que l'on vivroit heureux ſous cette Loi. Par malheur tout cela n'exiſte que dans leur cerveau; c'eſt la République de PLATON. Quelle eſt la prudence des *Déiſtes*, de vouloir ſapper la Foi Chrétienne, ſur tout dans les Païs où cette Foi a été heureuſement ramenée à ſa plus grande ſimplicité par la *Réformation*? A quoi aboutiroient leurs efforts, s'ils venoient à bout de leur deſſein, qu'à rompre la ſeule digue aſſez forte pour retenir la Multitude naturellement portée à la Superſtition, & à favoriſer quelque Enthouſiaſte, qui s'emparera du ſiége vacant?

(*a*) Pag. 92. *& ſuiv.*
(*b*) Comme le *Voiage de Jaques Maſſé*, & *l'Hiſtoire des Sévarambes, &c.*

cant ? S'ils ont ſi fort à cœur les droits de la *Loi Naturelle*, que ne ſe joignent-ils à nous, pour remettre le Chriſtianiſme dans ſa vigueur & dans ſa pureté, comme étant l'unique moien de faire fleurir véritablement cette Loi, & d'éclairer les Peuples ? Nôtre Religion a certainement deux grands avantages, comme on le fera voir dans la ſuite de ce Traité : L'un, d'être plus conforme à la Droite Raiſon, plus ſainte, plus utile aux Sociétez, qu'aucune de celles qui ont cours dans le Monde : L'autre, d'être la plus autoriſée, & la mieux fondée en faits. Ainſi tout Homme Sage en doit ſouhaitter le maintien, & la regarder de bon œil, quand même il n'y ſeroit pas encore porté par foi & par conviction.

La manière dont on preſſe ici les *Déiſtes*, ſeroit fort propre à les ramener, ſi l'on n'avoit que trop de lieu de ſoupçonner, par le ton & l'air dont la plûpart s'y prennent, & par les circonſtances qui vraiſemblablement les déterminent ; qu'ils agiſſent par des motifs bien différens d'un amour ſincére de la Vérité, & d'un vrai déſir d'avancer le Bonheur du Genre Humain. „ Il eſt remarquable (c'eſt „ Mr. *Vernet*, qui le dit ailleurs dans une (*a*) „ Note) qu'aucun *Déiſte* n'aît entrepris un „ Traité de *Religion Naturelle*. Tout ce que „ nous avons ſur cette matière, vient de la „ plume des *Chrétiens*. On peut juger par là, „ qui des uns ou des autres ont le plus de zè„ le à cet égard. Les *Déiſtes* ne ſe montrent, que

(*a*) Pag. 9

„ que quand il s'agit de prêter la main aux *Athées*, pour abattre & pour détruire; on ne „ les voit jamais édifier.

II. APRE'S avoir montré le beſoin que les Hommes avoient d'une Révélation Divine, on examine, dans la *Seconde Section*, quels *caractéres* cette Révélation doit avoir, afin d'être reconnuë pour telle. Les *Déiſtes* en exigent deux, que l'on examine l'un après l'autre.

Le *prémier* eſt exprimé dans les termes dont ſe ſert (*a*) un Auteur Anglois, en propoſant ainſi une objection. „ DIEU, qui eſt le Pére „ Pére commun des Hommes, auroit dû ſe „ reveler également à tous, depuis le commencement du Monde, & d'un bout de la Terre à l'autre, ſans diſtinction de tems ni de „ lieu. Le beſoin étoit le même chez tous „ les Peuples. DIEU n'eſt point un Etre partial, ni borné dans ſes bienfaits. S'il avoit „ jugé la Révélation ſi importante, il l'auroit „ accordée à tout le Genre Humain. Ne l'ayant point fait, c'eſt une marque qu'il n'en „ a point voulu accorder du tout.

Pour répondre à cette Objection, on partage la queſtion en deux branches, l'une qui regarde l'*univerſalité* du *tems*, & l'autre, celle du *lieu*. (*b*) A l'égard du *tems*, on répond, que la Révélation eſt auſſi ancienne que le Monde, puis que DIEU ſe communiquoit aux *Patriarches*, & que la mémoire encore toute fraiche

(*a*) Dans un Livre intitulé, *Les Oracles de la Raiſon.*
(*b*) Chap. I. pag. 98. *& ſuiv.*

fraiche de la *Création*, & du *Déluge*, en tenoit lieu aux autres. D'ailleurs, il ne faut pas croire que la Lumiére Naturelle se soit obscurcie dès les prémiers âges, autant qu'elle l'a été dans la suite. Le mal n'est venu que que peu-à-peu. On voit par les exemples de *Melchisedec*, d'*Abimelech*, de *Laban*, de *Job*, que la connoissance du vrai Dieu s'est long tems conservée en *Orient*. Il n'y avoit point au commencement d'Idoles à *Rome*, pas même dans la *Gréce*, ni en *Egypte*. On montre ici par quels degrez & de quelle manière le *Paganisme* s'introduisit dans la suite; & comment, à mesure que le mal augmentoit, DIEU y a remedié, selon qu'il l'a jugé à propos, en se révélant à *Abraham* & aux siens, puis à tout un Peuple; non sans fournir cependant aux autres assez de moiens de le connoître, s'ils avoient voulu en profiter. On propose ensuite quelques conjectures, sur les raisons qui ont pû déterminer la Sageſſe Divine à envoier le Messie précisément dans le tems qu'il est venu, & non plus tôt, ou plus tard, quoi qu'au fond ce soit-là une circonstance purement accidentelle, qui ne sauroit ni rendre la Révélation suspecte, ni rien diminuer de son prix.

POUR ce qui est de (*a*) *l'universalité de lieu*, 1. On prouve d'abord, par plusieurs faits & plusieurs exemples, que la Révélation n'a pas été aussi resserrée qu'on se l'imagine communément. 2. Nous ignorons, quelle sera la durée du Monde, & ce qui doit arriver par rapport

(*a*) Chap. II. pag. 111. *& suiv.*

port aux progrès de l'Evangile. Or ſuppoſé qu'il doive s'écouler cent mille ans avant la Fin du Monde, & que l'Egliſe doive faire dans la ſuite des conquêtes encore plus vaſtes que par le paſſé; que ſera-ce qu'une vingtaine de Siècles, où elle aura été renfermée en de certaines bornes? 3. Quand on dit, qu'une Révélation doit être *univerſelle*, cela peut recevoir un fort bon ſens, ſavoir, qu'elle doit être propre de ſa nature à être portée en tous lieux, & à ſanctifier tous les Hommes. Or ce caractère convient parfaitement au Chriſtianiſme. Que ſi par *Révélation générale* on entend une *Révélation* qui ſoit actuellement reçuë ou connuë de toutes les Nations de la Terre ſans exception, c'eſt en exiger trop. Car, par la même raiſon, il faudroit qu'elle fût connuë, non ſeulement de chaque Peuple, mais de chaque Famille, de chaque Perſonne, & cela dans une égale meſure de clarté; ce qui eſt impoſſible. Comme toutes les Créatures ne ſont pas également parfaites, tous les Hommes auſſi ne ſont pas également partagez ni des moiens de s'inſtruire, ni de la *Lumiére* même *Naturelle*, quoi qu'on l'appelle une Lumiére *commune*. On voit des gens, qui à peine ont le ſens commun, ou à qui les beſoins preſſans de la Vie ôtent tout le tems de la réflexion. La même différence que DIEU met ainſi d'Homme à Homme à divers égards, pourquoi ne ſeroit-il pas en droit de la mettre de Siècle à Siècle, & de Peuple à Peuple? Après tout il eſt le maître de ſes bienfaits; & il n'étoit

toit pas même obligé à la rigueur de nous donner le ſecours de la Révélation, quoi que cela fût digne de ſa Sageſſe & de ſa Bonté : à plus forte raiſon pouvoit-il uſer ici de ſa ſouveraine Liberté, pour les lieux, les perſonnes, la meſure, le tems, & la maniére de ſe reveler. Le point eſſentiel eſt toûjours, d'examiner le fait, ſavoir, ſi DIEU a parlé. Du reſte, que cette Parole ſoit connuë de plus ou moins de gens, c'eſt-là encore une circonſtance extérieure & purement accidentelle, qui ne touche point au fond de la queſtion. 4. Cette circonſtance à la vérité ſeroit de grand poids, ſi l'on ſuppoſoit que ceux qui ſont privez de la Révélation, ſont entiérement abandonnez de DIEU, ou qu'ils ſeront jugez ſur le même pié que nous. Mais la Lumiére Naturelle ne manque à perſonne ; & ceux qui n'ont pû avoir d'autre ſecours, ſeront jugez par cette Loi de la Nature, & non par la Loi de MOÏSE, ou de JESUS-CHRIST ; c'eſt ce que (*a*) ST. PAUL dit poſitivement, & cela en ſuivant la maxime de l'Auteur (*b*) même de la Religion Chrétienne.

Quel avantage (*c*) y a-t-il donc à joüir d'une Révélation, ſi elle impoſe des obligations plus étroites, à proportion du plus grand degré de Connoiſſances qu'elle donne ? Le même avantage, répond-on, qui ſe trouve à avoir reçû plus de Talens, & une meilleure Education,

(*a*) *Rom.* II. 12. (*b*) *Luc*, XII. 48.
(*c*) Pag. 121. *& ſuiv.*

ducation, que les autres, encore que par là on ſoit obligé à de plus grands devoirs. Mais la Révélation facilite auſſi les progrès dans la Vertu, & n'eſt-ce pas beaucoup? De plus, les Paiens ne pouvoient avoir qu'une confiance vague en la Miſéricorde Divine, & des eſpérances incertaines ſur leur Salut; ce qui n'approche pas de la ferme conſolation qu'un bon Chrétien reçoit par la Foi aux promeſſes claires & poſitives de l'Evangile. Enfin, qui ſait ſi les perſonnes appellées à un plus haut degré de Vertu, ne ſont pas auſſi deſtinées à un plus haut degré de Gloire dans la Vie à venir? La Parabole (*a*) des Serviteurs ſemble inſinuer cet avantage conſidérable.

L'AUTRE condition (*b*) que devroit avoir, ſelon les *Déiſtes*, une Révélation véritablement Divine, c'eſt une évidence qui entraînât invinciblement l'Eſprit, & qui forçât tout le monde à s'y ſoûmettre. On diſtingue là-deſſus divers genres d'*Evidence*, dont tous les ſujets ne ſont pas également ſuſceptibles.

Il y a une conviction, qui vient des *Sens*, bornée par conſéquent aux objets préſens, qui nous environnent.

Le *Raiſonnement* perce au delà, & découvre ce qui échappe à tous nos Sens: mais la certitude, qui en réſulte, n'eſt pas uniquement fondée ſur des *Demonſtrations Géométriques*. Il y a une *Certitude Morale*, qui n'eſt pas moins convaincante, quoi qu'elle dépende ſeulement d'un

(*a*) *Matth.* XXV. *Luc*, XIX.
(*b*) Chap. III. Pag. 124. *& ſuiv.*

d'un concours de raiſons & d'expériences. Par exemple, que les jours doivent croître & décroitre ſucceſſivement : que la bonne Education ſoit utile à la Jeuneſſe : qu'une Place bien fortifiée tienne plus long tems, qu'une autre qui ne l'eſt pas, &c. tout cela ne ſe prouve point mathématiquement, & cependant qui en doute ?

Il y a enfin des *Choſes de fait*, qui, quelque certaines qu'elles ſoient, ne ſauroient jamais être démontrées par les ſeules idées de la Raiſon, comme, qu'il y aît une Ville de *Conſtantinople*, qu'*Alexandre* aît vaincu *Darius*, &c. Il faut s'en rapporter ſur ces ſortes de Faits, aux Voiageurs, ou aux Hiſtoriens. Mais quand les Témoins & les Auteurs ſont en grand nombre, quand ils ſont unanimes, judicieux, desintéreſſez, il eſt juſte d'ajoûter foi à leur rapport, autant qu'à ſes propres yeux. On ne peut en uſer autrement, ſans donner dans le Pyrrhoniſme le plus outré.

Avant donc que de diſputer ſur une matiére, il faut voir quelle en eſt la nature, & quelle ſorte de Preuves elle admet, pour s'en tenir à celles-là ; ſelon la remarque judicieuſe (*a*) d'Aristote.

La Religion conſiſte, partie en idées ou rélations morales, partie en faits. A l'égard des *idées morales*, on ne peut y demander qu'une évidence de même genre, c'eſt-à-dire, un amas

(*a*) *Ethic. ad Nicom.* Lib. I. Cap. 1. *Metaphyſ.* Lib. I. Part. II. Cap. 3.

mas de rapports & de raiſonnemens, auſſi clairs que le ſujet le comporte. C'eſt toute la certitude qui ſe trouve dans la *Loi Naturelle*, & dans les Sciences les plus ſolides, à la reſerve des *Mathématiques*. Pour les *Faits*, il faut diſtinguer le tems auquel ils ſont arrivez, d'avec les tems poſtérieurs. Ces faits ont dû être viſibles & palpables, pour ceux qui en étoient les témoins. Mais après cela, on doit ſe contenter de ce que nous en apprend l'Hiſtoire, & pourvû que les preuves en ſoient auſſi fortes, que d'aucun autre événement paſſé, l'on ne peut rien exiger de plus. C'eſt ſur de pareilles ſûretez, qu'un Politique prend ſes meſures, que les Tribunaux prononcent des Arrêts, que le plus ſage Pére de famille diſpoſe de ſes affaires; en un mot, c'eſt là-deſſus que roule toute la Société Civile. L'on demeureroit perpétuellement dans l'inaction, ſi l'on ne vouloit ſe déterminer que ſur une évidence entiére.

Dira-t-on, que DIEU étoit obligé de nous donner cette évidence, juſqu'à convertir, s'il le falloit, la Religion en Philoſophie Naturelle, afin qu'elle fût ſuſceptible de démonſtrations? Mais 1. il ne nous appartient pas de preſcrire à DIEU ce qu'il doit faire. Seroit-il raiſonnable, qu'il forçât la Nature, & qu'il changeât l'ordre des choſes, pour s'accommoder à nos caprices? 2. La méthode Philoſophique n'eſt pas du goût ni à la portée du plus grand nombre. Les preuves de ſentiment & de fait ſont tout autrement populaires, & pro-

pres

pres à faire impreſſion. 3. Il eſt vrai, que DIEU auroit pû nous mettre tous dans un état parfait de conviction, nous rendre même tout d'un coup infaillibles & impeccables. Mais cela ne convenoit point à ſes vuës, ni au plan de la Religion; comme on le fait voir ici par des raiſons très-ſolides. Il faudroit copier preſque tout, ſi je voulois rapporter en détail toutes les réflexions importantes que l'on trouve dans l'Original; & je m'apperçois que cet Extrait d'une brochure eſt déja bien long. C'eſt pourquoi auſſi je paſſerai légérement ſur les caractères, que l'Auteur ſubſtituë aux demandes exorbitantes que font certaines perſonnes, touchant la nature de la Révélation, afin d'avoir un prétexte de rejetter celle qu'on leur préſente. On réduit ces Caractères aux cinq ſuivans.

Prémier Caractère. (*a*) La Foi ne doit point être contraire à la Raiſon, ni rien admettre de contradictoire. Perſonne n'en doit plus convenir, que les *Déiſtes*, puis que c'eſt de là qu'ils prétendent mal-à-propos tirer des armes pour combattre la Révélation.

Second Caractère. La Révélation ne doit pas être contraire à elle-même; quoi qu'elle puiſſe s'accroître par degrez, & mettre au jour, en un tems, ce qu'elle avoit tenu caché dans un autre. Rien n'empêche auſſi, que DIEU n'abroge de certaines Loix, lors que les raiſons, qui les lui avoient fait établir, viennent à ceſſer. *Troi-*

(*a*) Chap. IV. Pag. 136. *& ſuiv.*

Troiſiéme Caractère. La Révélation doit rétablir & perfectionner la Lumiére Naturelle, à l'égard des Choſes Divines.

Quatriéme Caractère. La Révélation doit ajoûter à la Lumiére Naturelle les ſecours dont l'Homme Pécheur a beſoin. La néceſſité de ces deux derniers caractères ſe deduit de ce qui a été dit ci-deſſus.

Cinquiéme Caractère. La Révélation doit être accompagnée de ſignes ſenſibles, tels que ſont les *Prophéties*, & les *Miracles*. Ce dernier caractère a ſur tout beaucoup de force, & c'eſt la marque la moins équivoque d'une Miſſion céleſte; comme il paroîtra par la ſuite de ce Traité, où en poſant les Régles qu'on vient d'établir, on cherchera, s'il y a dans le Monque quelque Religion, qui poſſéde de telles prérogatives.

ON nous fait eſperer, que ce prémier morceau ſera bien tôt ſuivi d'un autre tout pareil ſur *la Vérité de la Religion Judaique*. Les autres viendront peu-à-peu, & l'on ne deſeſpére pas même, dit Mr. *Vernet*, de reprendre les choſes de plus haut, c'eſt-à-dire, d'aller juſqu'à la *Theologie Naturelle*, que Mr. *Turrettin* a commencé de publier. Chacun pourra recueillir ces brochures, & en former, à ſon gré, des volumes plus ou moins gros. Le Public ſouhaittera ſans doute, que Mr. *Vernet* trouve le loiſir de continuer & d'achever au plus tôt, un travail qu'il a ſi bien commencé. Il falloit un goût & un ſtile comme le ſien, pour exprimer dignement les penſées de l'Original,

ginal, qui lui ſert de guide, & pour y joindre de ſon chef des choſes bien aſſorties.

ARTICLE III.

Suite de la Lettre à Mr. DES MAIZEAUX, *contenant la Juſtification de Mr.* ARNAULD D'ANDILLY, *contre les accuſations d'un prétendu Favori de S. A. R. Gaſton, Duc d'Orleans.* On trouve la premiére Partie de cette Lettre dans le Tome précédent de cette Bibliothèque, *Pag.* 356. *& ſuiv.*

SECOND ET TROISIEME CHEF D'ACCUSATION. *Mr. d'Andilly a trahi Mr. le Maréchal d'Ornano & a été cauſe de ſa perte; il a trahi Monſieur, & s'eſt fait chaſſer de ſa Maiſon.*

„ LE Maréchal d'Ornano après ſon Rappel, „ *dit le prétendu Favori* (*a*), prit une re„ ſolution de ne point ſe reſſouvenir du mal „ qui lui avoit été fait, & pardonna genera„ lement à tous ſes Ennemis. . . . . La „ ſeule faute (*b*) qu'il fit fut d'admettre dans „ ſa confidence le Sr. d'Andilly, étant vrai „ qu'il fût depuis la ſeule cauſe de ſa perte... „ Au commencement de l'Avent d'Andilly fit „ tous ſes efforts (*c*) pour debutter M. Ca„ vault (Secretaire des Commandemens de Mon-

(*a*) Mem. d'un Favori, Pag. 30. (*b*) Pag. 31.
(*c*) Pag. 33.

„ Monſieur) faiſant croire à Mr. le Colonel
„ d'Ornano, qu'il falloit qu'il dependît d'une
„ autre puiſſance que la ſienne, puiſqu'il s'é-
„ toit conſervé dans ſa diſgrace. Il travailla ſi
„ puiſſamment à mettre cette impreſſion dans
„ l'eſprit de Mad. la Colonelle & de Madame
„ de Mazargues, qu'elles (*a*) n'eurent point
„ de ceſſe, qu'elles n'euſſent obligé M. le Co-
„ lonel, à traiter M. Cavault deſorte qu'il de-
„ ſirât de ſe retirer, & priât M. le Colonel, d'a-
„ voir agréable de le lui permettre, puiſque ſa
„ fidelité & ſon affection lui étoient imputez à
„ crime. . . . . Il m'eſt encore impoſſible
„ de comprendre comment quoi M. le Co-
„ lonel qui étoit très-habile homme ſe put
„ réſoudre en donnant permiſſion à M. Ca-
„ vault de quitter ſa charge, de mettre celui
„ qu'il mit en ſa place (le Sr. Goulas qui le
„ paya bientôt d'ingratitûde.) La ſeule raiſon
„ qu'il a euë a été le deſſein de d'Andilly, qui
„ ayant obtenu la charge d'Intendant, preten-
„ doit faire celle de Secretaire, & croyoit en
„ mettant cet homme ne mettre qu'un porte-
„ ſac. . . . . .

„ Le Roi (*b*) étant à St. Germain d'Andil-
„ ly en donna une des ſiennes à M. le Colo-
„ nel ſur le mecontentement qui arriva au Roi
„ de ceux de la Rochelle, même ſur les avis
„ qu'eût S. M. que ceux de la Religion deſi-
„ roient brouiller, elle ſe reſolut d'y envoyer
„ une Armée pour la tenir en devoir. Mgr.
„ fut aviſé par d'Andilly du deſſein du Roi,
&

(*a*) Pag. 34. (*b*) Pag. 42. 43.

„ & lui temoigna qu'il croïoit que s'il deſiroit
„ cet emploi, qu'il l'auroit, ce Jeune Prince
„ dans l'ardeur de ſervir fit demander au Roi
„ ce commandement. On lui fit dire que s'il
„ vouloit l'avoir, qu'il lui étoit aiſé, & que
„ s'il vouloit éloigner M. le Colonel d'auprès
„ de lui, qu'on lui accorderoit ſa demande.
„ Ce procedé l'étonna, & il vit bien qu'on ne
„ tâchoit qu'à lui ôter ce fidèle Serviteur; de
„ ſorte qu'il aima mieux ceſſer ſa pourſuitte
„ que d'obtenir ſi cherement ce qu'il deman-
„ doit. Il commença dès lors à s'apercevoir
„ que le P. Joſeph Capucin & d'Andilly, n'al-
„ loient pas droit en beſogne, & dès lors il
„ ne ſe fia plus en eux, il reconnut bien enfin
„ quoi que trop tard: *qu'un Bigot eſt une mé-*
„ *chante Bête*..... Monſeigneur (*a*) com-
„ mença à mepriſer d'Andilly, & à lui faire
„ force niches, dès lors il ceſſa de venir ſi ſou-
„ vent au Louvre, & l'on vit en un inſtant
„ finir les Conférences qu'il avoit tous les
„ jours avec S. A. R. ce depit l'obligea dès
„ lors à procurer la ruine de M. le Maréchal
„ d'Ornano.....

„ Nous étions (*b*) très-empêchez Puylau-
„ rens & moi, & il faut que je vous avouë,
„ que ç'a bien été le tems de ma vie que j'ai
„ trouvé le plus fâcheux à paſſer. *Nous étions*
„ *lui & moi de Jeunes gens ſans experience,*
„ *nous avions trois hommes en qui Monſeigneur*
„ *ſe fioit qui le trompoient tous trois, ſavoir Goul-*
las,

(*a*) Pag. 45. (*b*) Pag. 57. 58.

„ *las, d'Andilly, & Marcheville, & qui tous*
„ *trois étoient unis à desirer la perte de M. le*
„ *Maréchal & la nôtre.* Dans ce tems d'An-
„ dilly & ſes amis propoſerent qu'il étoit à
„ propos de reduire l'affaire en Négotiation,
„ & pour cet effet qu'il ſe preſentoit un Capu-
„ cin nommé le Pere Joſeph, qui promettoit
„ des merveilles. Ils le firent voir à Monſei-
„ gneur le ſoir dans une Gallerie, auquel il
„ fit des propoſitions ſi plauſibles, qu'il s'en
„ fallut peu qu'il ne ſe laiſſât aller aux perſua-
„ ſions de cet homme qui avoit été en partie,
„ Auteur de la priſe de M. le Maréchal. D'An-
„ dilly étoit ravi de voir que l'invention qu'il
„ avoit trouvée lui eût ſi bien ſuccedé. Il ar-
„ riva de bonne fortune qu'il nous vint en
„ connoiſſance, que ces perſonnes-ci avoient
„ deſſein de ſe mocquer de S. A. cela nous
„ obligea de lui repreſenter que ſi le Roi eût
„ deſiré que la Negotiation appottât quelque
„ fruit, il lui eût envoyé une autre perſonne
„ qu'un Religieux qui n'avoit aucune Miſſion,
„ & qui étoit ſujet à deſaveu, que nous ſça-
„ vions de ſcience certaine que d'Andilly a-
„ voit inventé cette fourbe pour lui faire per-
„ dre tems, & que le meilleur conſeil qu'il
„ pouvoit prendre dans cette rencontre, étoit
„ de châtier celui qui lui avoit cauſé tant de
„ deplaiſir, étant très-vrai que la connoiſſan-
„ ce que l'on auroit de ce genereux reſſenti-
„ ment feroit que l'on regarderoit deux fois
„ à l'avenir avant que de (*a*) ſe reſoudre à le
trahir,

(*a*) Pag. 52.

„ trahir. Il goûta nos raiſons & ſe reſolut à
„ donner commandement à ſon Capitaine des
„ Gardes d'aller trouver d'Andilly, & lui di-
„ re, qu'il eût à ſortir de la Cour dans deux
„ heures, & à ne ſe montrer jamais devant
„ lui; il obéït & partit le ſoir même. „

Si vous voulez une autorité de plus grand poids, ajoûtez-vous (*a*), je vous fournirai celle de Gaſton même. Voici comme il parla au Roi après la mort du Maréchal d'Ornano. „ Richelieu, dit-il, (*b*) vous fit donc par
„ tel artifice & par l'intrigue du Pere Joſeph
„ & de d'Andilly depeindre le Maréchal com-
„ me le chef des miens, homme dangereux,
„ intereſſé à m'élever à vôtre préjudice pour
„ ſa fortune, homme attaché à ceux de qui
„ vous pouviez avoir de la defiance; bref par
„ diverſes voyes obſcures, il le rendit ſi noir,
„ ſi ennemi de vôtre conſervation, & vous fit
„ le peril, ſi grand & ſi préſent, que vous ne
„ pouviez pas eſtimer avoir rien de ſi impor-
„ tant pour vôtre ſureté que de le faire arrê-
„ ter. Et neanmoins je ſuis obligé de jurer à
„ V. M. que le Maréchal d'Ornano avoit le
„ cœur bien éloigné de ces ſentimens, & qu'au
„ contraire le plus grand crime qu'il eût com-
„ mis étoit de ne s'être pas devoüé au Cardi-
„ nal, mais d'avoir eu penſée de prendre in-
„ telligence, & me la donner avec vous direc-
„ tement par les voyes des vôtres, (vous ſa-

vez

(*a*) Lettres de Mr. Deſmaizeaux à Mr. Bernard, c'eſt la 258. de celles de Bayle.

(*b*) Lettre Declaratoire envoyée au Parlement.

„ vez quels ils étoient lors,) d'avoir voulu „ vous referer ſes actions & non pas à lui, & „ en un mot d'être vôtre creature & non pas „ la ſienne, qui eſt un crime irremiſſible à ſon „ regard, auſſi ne ſemble-t-il pas que le crime „ de Leze Majeſté n'eſt plus d'attenter con„ tre le Roi ou contre l'Etat, mais de n'avoir „ pas un zèle & une obéïſſance aveugle pour „ toutes les violences & les deſſeins du Car„ dinal de Richelieu.

Avant que de tranſcrire, Monſieur, ce que je trouve dans les Memoires MS. de M. d'Andilly, ſur M. le Maréchal d'Ornano, je dois vous avertir que ces Memoires ne ſont point une Reponſe à ceux du prétendu Favori, puiſque ceux-ci ont été imprimez pour la prémière fois en 1668. à Leide chez Sambix, que ceux de Mr. d'Andilly ont été achevez à Pomponne le 25. jour de Juin 1667. & qu'ainſi il ne parle pas de bien des choſes, comme de l'expulſion du Sr. Cavault (*a*), de l'avis qu'on prétend que M. d'Andilly donna à Monſieur, de la Négotiation du P. Joſeph: faits qui pouvoient être faux ou vrais, & dont il nous auroit peut-être demontré l'impoſture, s'il avoit vû

(*a*) L'Auteur des Memoires de Monſieur ſe contente de dire (pag. 30.) que le Sr. Quenault, c'eſt ainſi qu'il le nomme, étant tombé dans le ſoupçon de M. le Colonel, demanda à ſe retirer, ne pouvant pas ſouffrir d'être regardé de travers. Mais il ne dit pas que Mr. d'Andilly fût cauſe de ſon expulſion. Nicolas de la Motte Goulas dans ſes Memoires MSS. n'en dit mot auſſi. ils ne parlent ni l'un ni l'autre de l'avis que le Favori prétend que Mr. d'Andilly donna à Monſieur, non plus que de la Negotiation du P. Joſeph.

vû les Memoires de ce Favori. Je m'attache particulièrement à faire voir, quelle a été la conduite qu'a tenu Monſieur d'Andilly, avec Monſieur d'Ornano devant & après la mort de celui-ci. Les faits ſont curieux & intéreſſans, ils portent avec eux la juſtification de M. d'Andilly, & peuvent ſervir à faire connoître la fauſſeté des autres faits dont il ne parle pas.

„ Le Colonel d'Ornano, *dit Mr. d'Andilly* „ (*a*), crut avoir tant de ſujet d'être mecon„ tent de M. de Luynes, qu'il partit de Tours, „ & s'en alla à Paris mal ſatisfait, M. de Luy„ nes jugeant que cela lui étoit desavantageux „ parce qu'il lui avoit de l'obligation, m'en„ voya dire par M. de Modène, que comme „ il ſavoit, que j'avois plus de pouvoir ſur „ lui que qui que ce fût, il me prioit de lui „ écrire pour lui perſuader de revenir à la Cour. „ Je repondis que je ne le pouvois, parce que „ je ſavois les ſujets de mecontentement qu'il „ avoit, & qu'il étoit juſte que ce fût par des „ effets plûtôt que par des paroles que M. de „ Luynes lui témoignât ſon affection. La „ Cour étant enſuite partie de Tours, pour „ revenir à Paris après le Traité d'Angoulême „ achevé, le Roi reçut en chemin la nouvel„ le de la mort de M. le Comte du Lude Gou„ verneur de Monſieur. Je pris ce tems pour „ faire inſtance ſur le ſujet de Mr. le Colo„ nel, & lui écrivis ſans dire pourquoi de ſe „ hâter de revenir: il partit à l'inſtant, & cependant

(*a*) Mem. MS. de Mr. d'Andilly.

„ pendant le Roi lui donna cette charge. J'en „ dreſſai moi-même les proviſions en des ter„ mes très-honorables pour M. le Colonel. „ Je les laiſſai à M. de Modène pour les ſcel„ ler, & ayant pris la poſte pour Paris, je ren„ contrai en chemin Mr. le Colonel & le ſa„ luai en qualité de Gouverneur de Monſieur, „ dont il ne fut pas peu ſurpris.

„ Au mois de Fevrier 1624. M. de la Vieu„ ville réſolut de perdre M. le Colonel d'Or„ nano, ainſi il fit en ſorte que le Roi après „ l'avoir ôté d'auprès de Monſieur ſous pre„ texte qu'il ne lui falloit plus de Gouverneur, „ lui fit commander de ſe retirer dans ſon Gou„ vernement du Pont St. Eſprit. Pour bien „ demêler cette affaire, & la faire mieux en„ tendre à mon égard à cauſe de la part que „ j'y ai euë, il faut reprendre les choſes „ de plus haut. Auſſi-tôt que Mr. le Colo„ nel d'Ornano entra dans ſa Charge de Gou„ verneur de Monſieur, il me fit connoître „ particulièrement à S. A. R. qui me fit l'hon„ neur de me dire depuis, que dès le premier „ moment qu'il m'avoit vû, il m'avoit pris „ en affection. J'étois fort bien alors avec M. „ le Cardinal de Richelieu qui étoit entré dans „ le Miniſtère le 30. du mois d'Avril précé„ dent, & il n'eût pas peine de me mettre bien „ dans l'eſprit de la Reine Mere, de qui j'a„ vois l'honneur d'être deja connu, & qui a„ voit honoré mon Oncle, l'Intendant des Fi„ nances, d'une bienveillance particulière. La „ Reine Mere, comme chacun le ſait, aimoit

fort

„ fort Monſieur, Mr. le Cardinal étoit bien
„ aiſe de le ſervir ; ainſi comme il ſavoit que
„ Monſieur affectionoit beaucoup M. le Co-
„ lonel, il ne pût pas ne le pas conſidérer,
„ quoique naturellement ils n'euſſent point
„ d'inclination l'un pour l'autre.

„ Les choſes étant en cet état, lorſque M.
„ de la Vieuville entreprît de ruiner Mr. le
„ Colonel, il étoit facile de juger, que s'il é-
„ toit une fois éloigné il ne reviendroit jamais
„ à la Cour avec conſidération, parce que
„ l'on mettroit auprès de Monſieur, des per-
„ ſonnes qui n'oublieroient rien pour tâcher de
„ le lui faire oublier, quand même l'abſence
„ ne ſeroit pas ſeule capable de refroidir, peu
„ à peu, ſon affection. Ces raiſons me firent dire
„ à M. le Colonel, que je ne voyois point de
„ différence entre cet éloignement & la ruine
„ entiére de ſa fortune, mais qu'étant indubi-
„ table, que le refus d'obéïr ſeroit ſuivi d'une
„ priſon, c'étoit à lui de ſe ſonder lui-même
„ pour voir s'il s'y pourroit reſoudre. Com-
„ me il avoit un très-grand cœur, il n'eut
„ point de peine à prendre ce parti, & Made.
„ ſa femme qui n'avoit point alors moins de
„ confiance en moi que lui, & qui avoit de
„ l'eſprit, du courage, & plus d'ambition que
„ je n'en ai jamais vû en aucune autre femme,
„ y conſentit auſſi. Il écrivit enſuite une Let-
„ tre au Roi pour lui repréſenter les raiſons
„ qui l'empêchoient d'obéïr à ce commande-
„ ment, & le ſupplier qu'il trouvât bon qu'il
„ entrât à la Baſtille, pour rendre compte de

ſes

„ ſes actions, & juſtifier ſon innocence. Je
„ fis imprimer cette Lettre, & M. le Colonel
„ demeurant ferme dans ſa réſolution & pré-
„ paré à tout, M. du Bois-Loüet Exempt des
„ Gardes du Corps, vint lui dire que le Roi
„ lui commandoit pour la dernière fois, de ſe
„ retirer au Pont St. Eſprit. M. le Colonel,
„ lui ayant repondu qu'il ne le pouvoit pour
„ les raiſons qu'il s'étoit donné l'honneur d'é-
„ crire à S. M.; Mr. du Bois-Loüet lui dit:
„ Monſieur, j'ai ordre ſi vous n'obéiſſez de
„ vous conduire preſentement à la Baſtille.
„ M. le Colonel demanda auſſi-tôt ſon Man-
„ teau, & alla avec lui à la Baſtille avec une
„ fermeté d'eſprit admirable.

„ Rien n'eſt peut-être plus genereux que fût
„ en cette occaſion toute ſa conduite, & par-
„ ticuliérement la manière dont il parla au Roi
„ dans un fort long entretien qu'il eût avec
„ lui en preſence de la Reine Mere, qui eſt
„ rapporté mot à mot dans mon Journal, auſſi
„ bien que les incroyables témoignages, que
„ Monſieur donna de ſon extrême affection
„ pour lui.

„ La Cour étoit alors à Compiegne, & M.
„ de la Vieuville propoſa au Roi de m'en-
„ voyer auſſi à la Baſtille, comme étant, à ce
„ qu'il diſoit, cauſe de la reſiſtance de M. le
„ Colonel, & ayant ſans doute fait la Lettre,
„ qu'il avoit écrite à S. M. Mr. de Feuquie-
„ res en eut avis, il me le manda & je partis
„ à l'inſtant pour aller à Pomponne préparer
„ Mad. de la Boderie ma belle-Mere, & ma
femme

„ femme à l'éxécution de cet ordre. Mais „ l'injuſtice de cette propoſition parut ſi grande qu'elle demeura ſans effet. Je travaillai „ alors de tout mon pouvoir à entretenir dans „ l'eſprit de Monſieur, qui me faiſoit l'honneur d'avoir une entière confiance en moi, „ l'affection qu'il avoit pour M. le Colonel, „ & n'oubliai rien auſſi de tout ce qui pouvoit „ ſervir à lui conſerver la bonne volonté de „ la Reine, & l'amitié de Mr. le Cardinal de „ Richelieu.

„ Lorſque M. de la Vieuville vit que l'affection de Monſieur pour Mr. le Colonel „ ne diminuoit point dans ſa priſon, il fit „ qu'on le transfera de la Baſtille au Château „ de Caën; mais cela ne put auſſi empêcher, „ que Monſieur, que je voïois continuellement, ne demeurât auſſi ferme que jamais „ dans cette affection pour lui.

„ Le 12. d'Août de la même année 1624. „ le Roi envoya retirer du Château de Caën, „ M. le Colonel, pour le remettre auprès de „ Monſieur, & le rétablir dans toutes ſes charges. . . . . Etant à St. Germain, je ſentis quelqu'un qui m'embraſſoit au milieu de „ cette grande foule, & trouvai en me retournant que c'étoit Monſieur qui dans le tranſport de ſa joïe, m'en donnoit une marque „ ſi obligeante. Mr. le Cardinal de Richelieu „ me prit par la main, me la ſerra, & me dit: „ Eh bien ſuis-je homme de parole? entendant auſſi par ces mêmes mots parler du „ retour de Mr. le Colonel. J'allai enſuite

„ au-devant de lui pour l'informer ſi exacte-
„ ment de l'état de toutes les choſes de la
„ Cour, que ſa priſon ne put empêcher qu'il
„ n'en connût la ſuite, & qu'il ne ſût qui é-
„ toient ceux qui avoient fait voir pendant ſa
„ diſgrace, qu'ils étoient véritablement de ſes
„ amis, ou n'en étoient pas, afin qu'il pût
„ témoigner ſa reconnoiſſance aux uns & ne
„ pas ſe confier aux autres. Il fut reçu à la
„ Cour comme en triomphe, parce qu'outre
„ les preuves extraordinaires, que Monſieur
„ avoit données d'une amitié ſi conſtante, on
„ conſideroit comme un bonheur qui ne l'étoit
„ pas moins, de rentrer ſi glorieuſement dans
„ ſes Charges auprès d'un Prince, dont il é-
„ toit tant aimé, & que chacun regardoit a-
„ lors comme l'Héritier préſomptif de la Cou-
„ ronne, joint que la généroſité avec laquel-
„ le il avoit préferé la perte de ſa Liberté, à
„ une Retraite qui lui auroit ôté l'eſperance
„ de ſe rapprocher de Monſieur, lui avoit ac-
„ quis une grande reputation.....

„ Pour bien faire connoître la ſuite de ce
„ qui me regarde, je ſuis obligé de dire dans
„ quelle affiète d'eſprit étoit pour moi le Roi,
„ la Reine ſa Mere, Monſieur, M. le Car-
„ dinal & M. le Colonel d'Ornano. Le Roi
„ me conſideroit toûjours comme un ſervi-
„ teur fidèle qu'il connoiſſoit dès ſon Enfan-
„ ce, de la probité duquel il étoit aſſuré, &
„ en qui il pouvoit prendre confiance. La
„ Reine Mere n'avoit pas des ſentimens
„ moins favorables pour moi. Monſieur

me

„ me faiſoit l'honneur de joindre en cela une
„ inclination ſi particulière, qu'il ne ſe pou-
„ voit rien ajoûter aux marques continuelles
„ qu'il m'en donnoit, Mr. le Cardinal de Ri-
„ chelieu me témoignoit tant d'affection que
„ dans le ſéjour de la Cour à S. Germain, il
„ m'enfermoit quelquefois dans ſon Cabinet,
„ avec ordre à ſes Domeſtiques de dire à qui
„ que ce fût qu'on ne le pouvoit voir, ſi ce
„ n'étoit de la part du Roi ou de la Reine....
„ Pour le regard de M. le Colonel d'Ornano,
„ il ſeroit inutile d'en rien dire, puiſque l'on
„ en peut aſſez juger par ce que j'ai rapporté
„ de lui juſques ici. Quant à ce qui étoit de
„ toutes ces perſonnes dont je viens de parler,
„ il eſt néceſſaire de ſavoir dans quelles diſpo-
„ ſitions elles étoient entre elles. Le Roi n'é-
„ toit pas ſans quelque petite jalouſie de l'in-
„ clination particulière que chacun remarquoit
„ que la Reine Mere avoit pour Monſieur.
„ La Reine Mere de l'autre côté vouloit s'aſ-
„ ſûrer de plus en plus de la reconnoiſſance,
„ que Monſieur devoit à ſon affection. Mon-
„ ſieur, qui étoit encore jeune, ne ſe contrai-
„ gnoit pas aſſez pour plaire au Roi, & pour
„ rendre à la Reine ſa Mere tous les ſoins
„ qu'elle auroit deſiré. Mr. le Cardinal de
„ Richelieu, avoit peine à ſe confier à Mr.
„ le Colonel d'Ornano, & M. le Colonel n'en
„ avoit pas moins à ſe confier en lui: ſur quoi
„ il ſurvint encore une affaire capable de les
„ diviſer, qui étoit la penſée du mariage de
„ Monſieur avec Mademoiſelle de Montpen-

„ ſier, que la Reine Mere & le Cardinal deſi-
„ roient extrémement, mais pour lequel Mon-
„ ſieur n'avoit point d'inclination, & Mr. le
„ Colonel encore moins.

„ Toutes ces perſonnes, ſans parler du Roi
„ avec qui il n'y avoit rien à traiter, convin-
„ rent pour s'aſſurer les unes des autres, de
„ me rendre dépoſitaires des promeſſes qu'ils
„ ſe firent de vivre en bonne intelligence;
„ ainſi je me vis honoré de leur confiance.
„ Dieu ſait que je n'ai point abuſé d'une ſi
„ grande faveur. Je ne penſois qu'à porter
„ Monſieur, à rendre tant de devoirs au Roi,
„ à la Reine ſa Mere qu'ils euſſent ſujet d'ê-
„ tre pleinement contens de lui, & à faire que
„ Monſieur aimât véritablement M. le Car-
„ dinal: & d'un autre côté il n'y avoit rien,
„ que je ne fiſſe pour maintenir M. le Car-
„ dinal & M. le Colonel dans une ſincere u-
„ nion, ce qui n'étoit pas peu difficile, parce
„ que l'éloignement qu'ils avoient l'un pour
„ l'autre donnoit ſouvent ſujet à des defian-
„ ces, & particulièrement à M. le Cardinal,
„ auprès duquel il me falloit ſans ceſſe ſou-
„ tenir des combats pour M. le Colonel; &
„ une fois entre autres lorſqu'il étoit à Cou-
„ tances, & qu'il s'emportoit ſur ce ſujet plus
„ qu'à l'ordinaire, je lui parlai avec tant de
„ force que je le ramenai entièrement, & M.
„ Bouthilier, qui en entendit une partie, me
„ dit au ſortir delà: Il n'y a que vous au monde
„ qui oſât lui dire ces véritez, ce que nous
„ pouvons faire eſt de les penſer. La même
choſe

„ choſe m'eſt arrivée en quelques autres ren-
„ contres, & j'eus d'ailleurs beaucoup à tra-
„ vailler pour faire connoître à Monſieur &
„ à M. le Colonel qu'il n'y avoit point de rai-
„ ſon qui dûſſent éloigner le mariage de Ma-
„ demoiſelle de Montpenſier, j'avois pour ce-
„ la l'avantage d'entretenir Monſieur en par-
„ ticulier tant que je voulois; car il y prenoit
„ un tel plaiſir que durant la plus grande par-
„ tie de l'hyver de cette année 1624. il s'en-
„ fermoit après ſon ſouper dans le Cabinet de
„ M. le Colonel, où lui ſeul & moi étions
„ avec lui, & où M. le Colonel me laiſſoit
„ ſouvent ſeul auprès de S. A. R. & là elle
„ me retenoit juſques à deux heures après mi-
„ nuit, que l'on fermoit les portes du Lou-
„ vre. . . . . L'affection & la confiance dont
„ Monſieur m'honoroit augmenterent toû-
„ jours. Il voulut abſolument me donner une
„ charge dans ſa Maiſon, afin de m'attacher
„ entiérement auprès de ſa perſonne; ainſi il
„ fit ſupplier le Roi par Monſieur le Colonel
„ d'Ornano de trouver bon qu'il m'en don-
„ nât une d'Intendant Général de ſa Maiſon,
„ ſemblable à celle qu'avoit Mr. de Ville-
„ Mareuil: ſurquoi S. M. fit connoître ſa
„ bonne volonté pour moi, car ne prenant
„ nul plaiſir à multiplier les charges de la Mai-
„ ſon de Monſieur, elle répondit néanmoins
„ qu'elle voïoit avec joie, qu'il approchoit de
„ ſa perſonne un auſſi homme de bien que j'é-
„ tois; & ordonna en même tems que l'on
„ augmentât de 8000. livres par an, le fonds

„ de la dépenſe de Monſieur, pour les appoin-
„ temens. attribuez à cette Charge : & quand
„ j'allai rendre à S. Majeſté mes très-humbles
„ remercimens, il ne ſe peut rien ajoûter à
„ la bonté avec laquelle il les reçut, & à la
„ manière dont elle me parla. Lorſque je fis
„ le ſerment de ma Charge entre les mains de
„ Monſieur, il fit paroître tant de joie, qu'il
„ me dit en me ſerrant les mains, c'eſt main-
„ tenant que vous êtes tout à fait à moi. Le
„ lendemain il partit pour Chantilly, me me-
„ na dans ſon Caroſſe, & me donna dans ce
„ voyage pluſieurs marques ſi particulières
„ de ſon affection (qui ſeroient trop longues
„ à raconter) qu'elles produiſirent d'étranges
„ effets, comme on le verra dans la ſuite. Car
„ Madame la Marquiſe de Montlor (c'eſt ainſi
„ qu'on appelloit Madame d'Ornano, avant
„ que ſon Mari fût Maréchal de France) qui
„ me faiſoit auparavant l'honneur de me tant
„ aimer, mais qui étoit, ainſi que je l'ai dit, la
„ plus ambitieuſe Femme que je vis jamais,
„ & qui prétendoit d'avoir plus de pouvoir ſur
„ l'eſprit de Monſieur que qui que ce fût, ſans
„ en excepter même M. ſon mari, ne pût ſouf-
„ frir de me voir ſi bien auprès de Monſieur.
„ Cette jalouſie fut extrémement fomentée &
„ fortifiée par le Préſident le Coigneux, Chan-
„ celier de Monſieur. Il travailla de telle ſor-
„ te à gagner ſon eſprit en la flâtant dans ſa
„ paſſion, & en lui perſuadant qu'elle devoit
„ empêcher que perſonne n'eût autant de part
„ qu'elle dans la confiance de Monſieur, qu'il

la

" la porta jusques à témoigner à S. A. R. sa
" jalousie de l'entière confiance qu'il avoit en
" Monsieur le Colonel & en moi, & à lui in-
" sinuer en même tems qu'il pouvoit se con-
" fier au Président le Coigneux ; ce qui paroit
" si incroyable que je ne serois pas assez hardi
" pour le rapporter, s'il m'étoit permis d'en
" douter ; après que Monsieur nous le dit à
" M. le Colonel & à moi, à l'entrée de la
" grande Galérie du Louvre, & nous le dit
" en riant d'un si étrange discours, qui alloit
" à faire qu'il prît creance en M. le Président
" le Coigneux au préjudice même de M. son
" Mari. D'un autre côté, M. de Chaudebon-
" ne, qui étoit un très-brave Gentilhomme,
" très-homme d'honneur, extrêmement de
" mes amis, & qui l'a été jusques à sa mort,
" mais qui étant ami de M. le Colonel avant
" moi, ne pouvoit voir sans peine qu'il n'eût
" pas toute sa confiance, & grande part en
" celle de Monsieur, à quoi ni M. le Colo-
" nel, ni moi ne pouvions remedier à cause
" de l'inviolable secret, entre la Reine Mere,
" Monsieur, M. le Cardinal de Richelieu, M.
" le Colonel d'Ornano, & moi, auquel nous
" étions engagez, & dont nous ne pouvions
" nous dispenser ; M. de Chaudebonne non
" pas par mauvaise volonté pour moi, mais
" parce qu'il croyoit juste de pouvoir le faire
" pour son intérêt, entra en mon préjudice
" dans la confiance de Madame la Marquise
" de Montlor, & il n'y a rien qu'elle ne fît
" pour donner de la jalousie de moi à son ma-

" ri. Comme il m'aimoit extrêmement il lui
" resista fort long-tems, mais enfin ne pou-
" vant plus tenir ferme contre des instances si
" continuelles & si pressantes, il alla trouver
" Mr. l'Abbé de St. Cyran, qui étoit un au-
" tre moi-même, après lui avoir protesté que
" son amitié & sa tendresse pour moi étoient
" toûjours les mêmes, il lui dit que cette in-
" clination & cette confiance de Monsieur
" pour moi éclatoient de telle sorte, qu'il
" croyoit qu'il seroit bon, que pour empêcher
" qu'elles ne parussent, j'évitasse une partie
" des occasions dans lesquelles Monsieur me
" les témoignoit. Nul autre n'ayant l'esprit
" plus pénétrant, que M. l'Abbé de S. Cyran,
" ni ne connoissant mieux celui de Monsieur
" le Colonel, & n'ignorant pas quelle étoit
" l'ambition de Madame sa femme, & sa passion
" de gouverner Monsieur; il n'eut pas peine
" à juger que ce discours n'étoit qu'un effet
" de sa jalousie. Ainsi il répondit à M. le Co-
" lonel: Que ce qu'il venoit de lui dire, lui
" faisoit connoître qu'il falloit nécessairement
" qu'il y eût comme un cercle de diverses per-
" sonnes dont la dernière étoit toûjours pro-
" che de son oreille (signifiant par ces mots
" Mad. sa Femme) qui s'accordassent ensem-
" ble pour lui donner cette pensée de me re-
" culer de la confiance de Monsieur; mais
" que la connoissance qu'il avoit de ma par-
" faite amitié pour lui, & de ma manière d'a-
" gir, l'obligeoit à lui dire qu'il avoit plus
" d'intérêt que moi à me conserver cette en-
tiére

» tiére confiance de S. A. R. & Mr. le Colo-
» nel, ainſi que je l'ai dit, n'agiſſant plus en
» cela de ſon propre mouvement, mais par
» contrainte, ces paroles le touchérent, mais
» neanmoins étant toûjours combattu par les
» preſſantes inſtances de Madame ſa femme,
» il ne pût s'empêcher de me dire d'aller voir
» Mr. de S. Cyran, touchant quelque choſe
» qu'il avoit à me communiquer. Comme il
» ne m'auroit jamais pû venir dans l'eſprit
» rien de ſemblable, parce que Dieu m'eſt té-
» moin que je ne me ſervois que pour ſon a-
» vantage, & pour ce qui regardoit les inté-
» rêts de S. A. R. de la confiance dont elle
» m'honoroit, ſans lui avoir demandé de ma
» vie choſe quelconque pour moi; je le preſ-
» ſai en riant de me dire quel étoit ce ſujet
» ſecret, dont Mr. de S. Cyran me devoit par-
» ler, mais il s'en défendit toûjours. J'allai
» voir M. de S. Cyran, mais nulles paroles
» ne peuvent exprimer juſqu'à quel point je
» fus ſurpris & ſentis mon cœur bleſſé de ce
» que j'appris de lui, à mon retour étant ſeul
» avec Mr. le Colonel dans ſon Cabinet, il
» me demanda ſi j'avois vû Mr. de S. Cyran:
» *oui, Monſieur*, lui répondis-je, *& je vou-*
» *drois être mort avant que de l'avoir vû, parce*
» *que juſques alors notre amitié étoit vierge, &*
» *que ce qu'il m'a dit m'a fait connoître que vous*
» *l'avez violée.* Ce furent mes propres paro-
» les: & parce qu'il m'aimoit très-véritable-
» ment, & qu'il étoit d'un naturel fort ten-
» dre, elles le touchèrent de telle ſorte qu'el-

" les lui firent repandre des larmes. Il vou-
" lut me parler pour dissiper à l'heure même
" ce nuage, qui étoit le seul qui eût encore
" apporté de l'obscurcissement à nôtre amitié;
" mais comme la Cour étoit sur le point de
" partir pour Fontainebleau, où Madame sa
" femme ne devoit point aller, je le suppliai
" d'attendre que nous y fussions. Monsieur
" y alla à Cheval, & Mr. le Colonel & moi
" y allâmes dans le Carosse de S. A. R. Nous
" nous y entretimmes durant le chemin de
" choses indifferentes, & il étoit fort triste.
" Aussi-tôt que nous arrivâmes dans le Bourg,
" il me dit, nous voici à Fontainebleau, il
" est vrai, Monsieur, lui répondis-je; mais
" le tems n'est pas propre à s'entretenir. Ce
" sera donc, me dit-il, demain à sept heures,
" & je ne sortirai point du lit qu'après que
" nous aurons parlé tout à loisir, afin que
" personne ne nous interrompe. Nôtre éclair-
" cissement se fit donc le lendemain, & je ne
" pense pas qu'il se soit jamais vû plus de té-
" moignages d'amitié & de tendresse de part &
" d'autre: il m'ouvrit son cœur, je lui ouvris
" le mien, & il me témoigna vouloir prendre
" en moi plus de confiance que jamais. Pour
" m'en donner des preuves, il affectoit de me
" laisser seul des après-dinées entiéres, avec
" Monsieur dans son Cabinet, où S. A. R. ai-
" moit mieux demeurer que dans le sien, a-
" fin de n'y être point importuné, & il s'en al-
" loit cependant faire quelques visites dans le
Châ-

" Château particulièrement chez Mr. de Baſ-
" ſompierre. . . . .

" Mais après le retour de la Cour à Paris,
" Mad. de Montlor recommença ſes Batte-
" ries pour m'éloigner de la confiance de Mon-
" ſieur, & de ſon mari dont elle aigrit l'eſprit
" contre le Cardinal, ſur ce qu'il differoit trop
" à lui procurer le Bâton de Maréchal de Fran-
" ce, qu'il lui avoit fait eſpérer par moi. Ainſi
" M. le Colonel ne pouvant plus réſiſter à
" cette tentation domeſtique, fortifiée par M.
" de Chaudebonne qui bien que mon ami,
" comme je l'ai déjà dit, deſiroit avoir part à
" la confiance de Monſieur, & M. le Préſi-
" dent le Coigneux faiſant jouër toutes ſortes
" de reſſorts pour venir à ſes fins, il changea
" tout d'un coup de conduite à mon égard, il
" ceſſa, & fit auſſi que Monſieur ceſſa d'avoir
" de la confiance en moi. Il ne me parloit
" plus que de choſes indifférentes, ne prenoit
" plus ſoin de conſerver l'amitié de M. le
" Cardinal, & alloit très-ſouvent le ſoir chez
" la Reine Regnante, comme s'il eût pris plai-
" ſir à donner des ſoupçons à S. E. pour ſe
" faire conſidérer davantage d'elle: ce qui é-
" toit au contraire le vrai moyen de ſe perdre
" ainſi que la ſuite le fit voir.

" Ce changement de Monſieur & de M. le
" Colonel pour moi étant ſi viſible que per-
" ſonne ne l'ignoroit, mes amis me conſeil-
" loient de me ſervir de la creance que j'avois
" dans l'eſprit de S. A. R. pour regagner ſa
" confiance, mais par une généroſité qui ne

ſera

" ſera guères approuvée de bien des gens, &
" à laquelle je n'ai nul regret, je ne le voulus
" point faire, à cauſe que je ne l'aurois pû
" ſans me plaindre de M. le Colonel, & que
" je ne pouvois me réſoudre d'employer con-
" tre lui-même, la confiance qu'il m'avoit
" procurée auprès de Monſieur. Je lui dis ſeu-
" lement en préſence de S. A. R., dès qu'il
" commença d'aller ſi ſouvent chez la Reine
" Regnante, que je croyois que cela pourroit
" beaucoup lui nuire par l'ombrage qu'en pren-
" droit M. le Cardinal. Sur quoi ayant vou-
" lu s'excuſer, Monſieur qui n'étoit pas en-
" core desaccoutumé à me parler confidem-
" ment, me dit devant lui : il vous trompe,
" car il y va très-ſouvent. Mad. ſa femme é-
" toit ſi aveuglée qu'elle en étoit bien aiſe,
" ſans conſidérer combien cela pouvoit lui
" nuire, auſſi-bien que, de ce que dans ce
" changement de conduite, on remarqua bien-
" tôt du refroidiſſement dans l'eſprit de Mon-
" ſieur touchant le mariage de Mademoiſelle
" de Montpenſier.

" M. le Cardinal de Richelieu, qui, com-
" me je l'ai dit, n'avoit pris de confiance que
" par moi à M. le Colonel, ne pouvant igno-
" rer une choſe auſſi publique, que celle de
" ſon changement envers moi, & par lui de
" celui de Monſieur, le conſidera dès lors
" plûtôt comme ſon ennemi que comme ſon
" ami; mais ſachant quelle étoit mon affec-
" tion pour Mr. le Colonel, il ne m'en té-
" moigna rien, ni ne m'en fit témoigner la

moin-

" moindre choſe ; & rien n'étant capable de
" m'empêcher de ſervir de tout mon pouvoir
" M. le Colonel, je continuai avec la même
" ardeur qu'auparavant de ſolliciter M. le Car-
" dinal touchant la Charge de Maréchal de
" France, & l'en preſſai de telle ſorte, qu'en-
" fin il me donna parole qu'il le ſeroit dans
" trois jours. Je l'allai dire à M. le Colonel
" qui en demeura fort ſurpris, & Madame ſa
" femme auſſi, parce qu'ils ne s'y attendoient
" plus, & cette parole fut ſuivie de l'effet le
" 8. Janvier 1626. . . . . Cependant les fre-
" quentes viſites de M. le Maréchal d'Ornano
" chez la Reine Regnante, augmenterent de
" telle ſorte les defiances de M. le Card., qu'il
" demeura perſuadé, comme je l'ai ſû depuis,
" que c'étoit à deſſein de former une grande
" Cabale, de la Reine, de Monſieur, & de
" quelques Grands : ce que je ne ſaurois croire
" véritable, tant j'ai reconnu en Mr. le Ma-
" réchal d'Ornano des ſentimens pour le ſer-
" vice du Roi ; mais je penſe qu'il y avoit en
" cela plus de bagatelle & d'amuſement que
" de deſſein. Ainſi jamais je ne fus plus ſur-
" pris, que je le fus lorſque le 4. Mai, dans
" ce même ſejour de Fontainebleau, étant
" avec Mad. la Marquiſe de Senecei, alors
" Dame d'Atour de la Reine, on vint lui di-
" re : que M. le Maréchal d'Ornano étoit ar-
" rêté. Je courus chez le Roi, & ne pûs paſ-
" ſer plus avant que la Sale des Gardes parce
" que perſonne n'entroit. M. Bouthilier ſor-
" tit pour me venir chercher & me trouva là.
" Il me dit : que le Roi s'étoit cru obligé de

faire

" faire arrêter Mr. le Maréchal d'Ornano ; " que S. M. n'ignoroit pas que depuis long-" tems, il n'avoit plus nulle confiance en " moi, & qu'il m'avoit fait perdre celle de " Monsieur ; qu'elle desiroit que j'y rentrasse, " & que je n'avois qu'à dire qui étoient ceux " d'auprès de Monsieur qui n'étoient pas de " mes amis & qui me pouvoient traverser, & " qu'on les éloigneroit à l'heure même. On " pourra juger par ma reponse, si je suis fort " violent. Je dis à M. Bouthilier, après lui " avoir témoigné mon extrême douleur de la " detention de Mr. le Maréchal, que n'ayant " que servi dans la Maison de Monsieur tous " ceux que j'avois pû, ni fait du mal à per-" sonne, je ne croyois pas y avoir des Enne-" mis. Mais les suites firent voir, qu'il suffit " d'être bien dans l'esprit d'un Prince, pour " avoir pour Ennemis ceux qui prétendent à " la même chose. En même tems que M. le " Maréchal d'Ornano fut entré chez le Roi, " on arrêta M. de Chaudebonne qui n'y étoit " pas. Le premier fut conduit au Bois de " Vincennes où il mourut le 4. Octobre de la " même année, & M. de Chaudebonne fut " mené à la Bastille.

" Un peu après que M. Bouthilier m'eût " quitté, Monsieur sortit de chez le Roi où " cette nouvelle l'avoit fait aller aussi-tôt " qu'il l'eût appriſe, & me trouvant dans cet-" te Sale des Gardes, il me mena dans son " Cabinet, ferma la porte, & me parla avec " une entière confiance, & avec des témoi-

gnages

" gnages d'une ſi ſenſible douleur de la deten-
" tion de Monſieur le Maréchal d'Ornano,
" qu'encore qu'il fût plus de minuit, il me
" commanda d'aller trouver M. le Cardinal,
" pour faire de ſa part auprès de lui toutes les
" inſtances imaginables, en faveur de Mr. le
" Maréchal d'Ornano; & comme il eſt im-
" poſſible d'être plus touché que je l'étois de
" ſon malheur, il ne me fut pas difficile de
" m'acquitter de cette Commiſſion avec toute
" l'affection poſſible. Mr. le Cardinal me fit
" la reponſe que l'on peut juger; c'eſt-à-di-
" re, de grands témoignages de reſpect pour
" Monſieur, qu'il feroit ce qu'il pourroit &
" autres paroles generales. Ayant appris que
" ceux qui m'avoient vû entrer ſi tard chez M.
" le Cardinal auſſi-tôt après la detention de
" M. le Maréchal d'Ornano, ſans ſavoir que
" c'étoit Monſieur qui m'y envoyoit, joignant
" à cela le refroidiſſement que Mr. le Maré-
" chal avoit pour moi, s'imaginoient que
" j'avois ſu le deſſein de l'arrêter, & qu'il y
" avoit grande apparence que je ne lui avois
" pas rendu de bons offices. J'étouffai ce diſ-
" cours, & leur fermai la bouche en diſant
" hautement & publiquement, que pendant
" que j'avois été dans l'étroite confiance de
" M. le Maréchal d'Ornano, je repondrois
" de ma vie qu'il n'avoit point d'autres ſenti-
" mens, que ceux que l'on pouvoit déſirer
" d'un parfaitement homme de bien, & très-
" fidèle Serviteur du Roi, & que ſi depuis
" lors j'avois dit quelque choſe à ſon desavan-
tage,

„ tage, il faudroit que je l'euſſe inventé, puiſ-
„ qu'il y avoit plus de ſix mois qu'il ne vivoit
„ que civilement avec moi, & ne me parloit
„ que de choſes indifférentes.

„ *Cependant M. le Préſident le Coigneux ne*
„ *s'endormoit pas, ni M. de Puylaurens, pour*
„ *qui Monſieur avoit témoigné auparavant quel-*
„ *que inclination, mais qui n'alloit pas juſques*
„ *à le fort conſidérer avant la détention de Mon-*
„ *ſieur d'Ornano; ni M. du Bois d'Almay (a)*
„ *qui auroit eu fort envie d'avoir du credit. Ils*
„ *faiſoient, comme je l'ai ſû depuis, tout ce*
„ *qu'ils pouvoient contre moi, afin de faire croi-*
„ *re à Monſieur, que j'étois en intelligence avec*
„ *M. le Cardinal, & que mon reſſentiment d'a-*
„ *voir été éloigné de ſa confiance par Mr. le Ma-*
„ *réchal, m'avoit porté à lui rendre de mauvais*
„ *offices; & en même tems, que M. de Puylau-*
„ *rens & Mr. du Bois d'Almay agiſſoient de la*
„ *ſorte, & que je n'aurois eu qu'à dire une pa-*
„ *role pour les faire éloigner d'auprès de Mon-*
„ *ſieur, ils me faiſoient faire de très-grandes pro-*
„ *teſtations d'amitié, par M. Paſſart Aumônier*
„ *de S. A. R. qui étoit un fort homme de bien*
„ *& de mes amis.*

„ D'un autre côté Mad. la Maréchale d'Or-
„ nano, m'ayant écrit pour me prier de m'em-
„ ployer pour la Liberté de M. ſon Mari, &
„ de répondre de ſes actions; je lui répondis,
„ comme il étoit très-véritable: que je le ſer-
virois

(a) Mr. *du Bois d'Almay*, eſt celui que vous croyez, Monſieur, être l'Auteur des Memoires du Favori: ſon véritable nom étoit *Daniel Sr. du Bois d'Annemets*.

„ vitois avec la même paſſion que s'il y alloit
„ de ma vie, & que je ſouhaiterois que tout
„ le monde fût auſſi perſuadé que je l'étois
„ de la ſincerité de ſes actions : mais que
„ j'apprehendois que l'on n'ajoûtât pas autant
„ de foi au témoignage que j'en rendrois que
„ l'on auroit fait auparavant, à cauſe que
„ l'on ſavoit que depuis quelque tems il ne
„ me confioit choſe quelconque. Cette Re-
„ ponſe ſi ſincere & ſi raiſonnable, au lieu
„ de contenter Madame la Maréchale d'Or-
„ nano, l'anima contre moi. Comme elle
„ ſavoit en ſa Conſcience qu'elle ſeule avoit
„ porté ſon Mari à s'éloigner de moi, elle
„ s'imagina ſans doute que j'avois voulu me
„ reſſentir. En quoi Dieu qui voit le fond
„ de mon cœur, ſait qu'elle m'a fait la plus
„ grande des injuſtices & la plus inexcuſable,
„ après tant de preuves qu'elle avoit euë de
„ ma parfaite amitié pour ſon Mari, de ma
„ paſſion à le ſervir, de mon entier desinte-
„ reſſement. Ainſi étant encore pouſſée par
„ ceux qui vouloient prendre ma place dans
„ l'eſprit de Monſieur, elle me rendit au-
„ près de lui par les perſonnes qui lui étoient
„ confidentes, toute ſorte de mauvais offi-
„ ces, *& particulierement par M. le Preſi-*
„ *dent le Coigneux* qui avoit de tout tems,
„ ainſi qu'on a pû le voir, par ce que j'ai
„ rapporté, travaillé à gagner ſon eſprit
„ pour ſe mettre bien auprès de S. A. R.

„ Que ſi Mad. la Maréchale d'Ornano
„ s'eſt montrée extrêmement injuſte, M. de

„ Mazargues, M. d'Ornano, Grand Maître
„ de la Garderobbe de Monſieur, & M. de
„ Ste. Croix Frere de M. le Maréchal d'Or-
„ nano, n'en ont pas uſé de la même ſorte;
„ ils m'ont fait l'honneur & la juſtice de me
„ témoigner toûjours la même amitié, & nous
„ avons ſouvent mêlé nos larmes enſemble
„ dans une perte auſſi deplorable pour eux &
„ pour moi, que celle d'une perſonne à qui,
„ outre leur proximité, ils avoient toutes les
„ obligations que l'on peut avoir, & moi cel-
„ le de n'avoir pas été moins aimé de lui que
„ ſi j'eûſſe eu l'honneur de lui être auſſi pro-
„ che qu'eux. Ainſi Mad. la Maréchale d'Or-
„ nano en agiſſant contre moi, agit en effet
„ contre elle-même, puisque dans le deſir
„ que M. le Cardinal me témoignoit qu'a-
„ voit le Roi que je fûſſe mieux que nul
„ autre auprès de Monſieur, afin de le por-
„ ter à s'attacher entierement à S. M. & dans
„ la ſatisfaction que j'aurois eu ſujet d'eſpe-
„ rer que Dieu m'auroit fait la grace de don-
„ ner de moi à l'un & à l'autre, par la fideli-
„ té avec laquelle je les aurois ſervi ; il n'y
„ avoit rien que je ne me fûſſe efforcé de
„ faire auprès de S. M. & de M. le Cardinal
„ pour ſervir M. le Maréchal d'Ornano que
„ j'ai toûjours conſtamment aimé, & que
„ j'aimerai juſques à la mort, de toute la ple-
„ nitude de mon cœur, dans la certitude que
„ j'ai qu'il m'a aimé de la même ſorte, &
„ que jamais violence n'a été plus grande que
„ celle que l'on a faite ſur ſon eſprit pour
„ l'em-

„ l'empêcher malgré lui à m'accorder ſon en-
„ tiere confiance.

Paſſons maintenant, Monſieur, au témoignage de S. A. R. que vous citez contre M. d'Andilly. Je crois que pour infirmer ce témoignage il ſuffit de faire remarquer qu'il eſt tiré de la Lettre déclaratoire de Monſieur envoyée au Parlement, & compoſée par M. le Preſident le Coigneux. Le pretendu Favori en convient. L'Auteur de cette Piece, comme on a pû le voir, étoit l'Ennemi declaré de M. d'Andilly, & faiſoit avec la Maréchale d'Ornano ſon poſſible pour le noircir dans l'eſprit de Monſieur. Un témoin de ce Caractere n'eſt pas recevable. Il eſt vrai qu'il met les paroles citées, à la bouche de Monſieur; mais quelqu'un ignore-t-il que ſon A. R. étoit un Prince qui ſe laiſſoit mener par ceux à qui il donnoit ſa confiance. La Maréchale d'Ornano, le Preſident Le Coigneux, Chaudebonne, Puylaurens & du Bois d'Annemets ne furent pas les ſeuls qui rendirent de mauvais offices à M. d'Andilly auprès de Monſieur; le Comte de Soiſſons & le Grand Prieur de France s'en mêlerent, comme M. d'Andilly nous l'apprend lui-même. C'eſt l'aveu que le Grand Prieur en fit au Bois de Vincennes à M. le Marquis du Foſſé; il lui dit (*a*): que ce qui les avoit obligez à rendre à M. d'Andilly de mauvais offices auprès de S. A. R. *C'eſt qu'ils ne pouvoient le gagner.* D'autres

(*a*) Mem. MS. de Mr. d'Andilly.

tres auſſi pour le rendre odieux à ce Prince, lui diſoient qu'il avoit des entretiens ſecrets avec le Roi dans un lieu du Château qu'ils lui marquoient, dans lequel il ne fut de ſa vie; qu'il ſe trouvoit le ſoir ſur le minuit dans la cour du Cheval Blanc avec diverſes perſonnes, ce qui étoit auſſi faux que tout le reſte. Ce Prince reſiſta long-tems à leurs ſollicitations, enfin il ſe rendit: & M. d'Andilly ajoûte: „Que l'ayant rencontré un matin lors„ qu'il ſortoit de l'appartement de la Reine „ Mere avec un viſage extrêmement triſte, ce „ Prince lui ôta le chapeau ſi bas qu'il en fut „ étonné; qu'étant enſuite allé diner chez „ Me. Zamet, il y trouva M. Douailly Ca„ pitaine des Gardes de S. A R. qui l'y „ attendoit, & qui lui dit: C'eſt avec un très„ grand regret que je vous apporte un ordre „ de Monſieur de vous retirer aujourd'hui à „ Paris. J'avouë, lui repondis-je, Monſieur, „ que ce Commandement me ſurprend extrê„ mement, parce qu'ayant ſervi Monſieur „ avec autant de paſſion & de fidelité que „ j'ai fait, avec un tel deſintereſſement qu'il „ ſait que je ne lui ai jamais rien demandé „ de ma vie pour moi; je n'aurois jamais pû „ m'imaginer qu'il eût pû m'éloigner d'au„ près de lui. Mais, Monſieur, vous êtes un „ homme obligeant & plein d'honneur, cela „ me fait vous ſupplier de me promettre de „ lui dire: que je prie Dieu qu'il ne lui arrive „ pas ſouvent des choſes auſſi prejudiciables à „ ſon ſervice, que d'éloigner de ſa perſonne,

„ un

„ un auſſi homme de bien que je ſuis. Je „ vous le promets, me répondit-il; étant ex- „ trêmement touché, & ayant les larmes aux „ yeux. Et comme c'étoit un brave Gentil- „ homme & très-homme d'honneur, il s'ac- „ quitta de ſa promeſſe, ainſi que je l'ai ſû long- „ tems après de la bouche de Monſieur, qui „ me le dit dans un grand Entretien que „ j'eus ſeul avec lui à Saint Germain le len- „ demain de la Naiſſance du Roi dans lequel il „ me parut bien, qu'il a toujours conſervé „ dans ſon cœur de l'affection pour moi, car „ il me dit ces mêmes paroles: Ne m'aime- „ rez-vous donc plus à cette heure qu'il y a „ un Dauphin en France? On peut juger ce „ que je lui repondis, & ayant pris enſuite „ la liberté de lui demander: Comment il „ avoit pû ſe reſoudre à m'éloigner de ſa „ perſonne, il me dit: *C'eſt que j'étois encore* „ *bien jeune.*

„ Quelques perſonnes m'ont aſſuré que dès „ le jour même qu'il m'eût envoyé l'ordre „ de me retirer, il y eût regret, & que ſi je „ ne fuſſe pas parti le lendemain au matin, „ il m'auroit rappellé auprès de lui. Les „ ſuites ont fait voir que ce que j'avois prié „ Mr. Douailly de dire à Monſieur, & qu'il „ lui dit, n'étoit que trop véritable; puis- „ que s'il eût continué de m'honorer de ſa „ confiance, je ne m'en ſerois ſervi que pour „ l'exhorter à vivre dans une telle union „ avec le Roi & avec la Reine ſa Mere, „ qu'il y a ſujet de croire qu'il ne ſeroit pas

„ tombé dans les malheurs qui lui ſont ar-
„ rivez, qui l'ont éloigné durant tant d'an-
„ nées non ſeulement de la Cour mais mê-
„ me de la France.

M. d'Andilly dans ſa premiere Lettre au premier Preſident du Parlement de Toulouſe contre le Preſident de Gramond, prenant pour témoin S. A. R. même de la fauſſeté des accuſations de ce Preſident dit (*a*): „ El-
„ le eſt ſi detrompée des artifices dont on
„ ſe ſervit auſſi-tôt après la priſon du Maré-
„ chal d'Ornano pour lui rendre ma fidelité
„ ſuſpecte, que je ne crains point de vous
„ dire, Monſieur, dans une rencontre auſſi
„ importante que celle-ci: que je ſuis aſſez
„ heureux pour avoir toûjours quelque part
„ en l'honneur de ſes bonnes graces. S. A. R.
„ n'a pas oublié quelle a toûjours été ma
„ paſſion pour ſon ſervice & pour ſa gloire.

Et dans ſa derniere Lettre au même (*b*), il ajoute: „ S A. R. eût une extrême peine à ſe
„ reſoudre à m'éloigner d'auprès de lui. El-
„ le ne donna ma charge que pluſieurs an-
„ nées après, & en un tems où étant hors du
„ Royaume, elle ne pût reſiſter aux inſtan-
„ ces de celui qui avoit alors plus de credit
„ auprès d'elle, & qui la lui demanda pour
„ en diſpoſer comme il fit à ſon profit parti-
„ culier. Il n'eſt pas difficile à ceux qui affie-
„ gent continuellement les Grands, ou par
„ eux,

(*a*) D'Andilly Lettre 274.
(*b*) D'Andilly Lettre 279.

„ eux, ou par leurs amis, de recouvrer en „ un tems ce qu'ils ont perdu dans un autre : „ & je connois trop la bonté de S. A. R. „ pour ne pas croire qu'ayant été ſi pleine- „ ment detrompée des Calomnies dont on „ uſa contre moi, elle ne m'eût rendu juſtice „ ſur le ſujet de cette charge, ſi je la lui euſſe „ fait demander avec inſtance ; mais Dieu m'a- „ yant donné trop de cœur pour me reſou- „ dre à importuner, S. A. R. ſait ſi durant „ plus de dix-ſept ans, je lui en ai jamais dit, „ ou fait dire un ſeul mot : & je puis jurer „ avec verité, que j'ai plus eſtimé une grati- „ fication que j'ai reçûë d'elle, parce qu'é- „ tant venuë de ſon propre mouvement, c'eſt „ une marque de l'honneur de ſon affection, „ que je n'aurois fait la Charge pour peu „ qu'elle eût été ſollicitée de me la rendre.

La gratification dont parle d'Andilly, eſt (*a*) un Brevet de mille Ecus de penſion que Monſieur à ſon retour en France lui envoya par M. Goulas Secretaire de ſes commandemens, Brevet qu'il n'avoit pas ſollicité, & dont il fût toujours payé. „ Monſieur, „ dit-il, m'a fait juſques à ſa mort l'honneur „ de me témoigner toûjours beaucoup de „ bonne volonté, & de recevoir très-bien les „ devoirs que je lui rendois de tems en tems „ juſques au jour de ma retraite. Lors de „ laquelle S. A. R. eût la bonté de conſerver „ à mon Fils de Pomponne cette penſion de „ mille

(*a*) Memoir. MS. de Monſ. d'Andilly.

„ mille Ecus dont il a été payé juſqu'à ſa „ mort.

Si M. d'Andilly avoit été aſſez malheureux pour trahir S. A. R. le Comte de Schomberg & le Maréchal d'Ornano, nous en trouverions ſans doute quelques traces dans les Memoires de ce tems-là. Avant que de vous écrire j'ai voulu examiner, Monſieur, par moi-même la verité de ces faits : j'ai lû exprès les Memoires de Monſieur, qu'Algay de Martignac nous donna en 1685. où l'on trouve ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable en France depuis 1608. juſques en 1636. Martignac nous aſſure qu'ils ont été compoſez par un homme qui étoit dans l'étroite confidence de feu Monſieur. C'étoit dans cet Ouvrage où l'on devoit naturellement faire mention des faits dont parle le pretendu Favori; cependant il n'en eſt pas dit un ſeul mot, non plus que dans les Vies de Leonard Goulas Secretaire des Commandemens de ce Prince, de Nicolas Goulas Sr. de la Motte ſon Gentilhomme ordinaire, Ouvrages MS. compoſez par ce dernier. Enfin, j'ai lû les Memoires de Baſſompierre, de Deageant, de Montrezor, de Puyſegur, du Maréchal de la Châtre &c: Je n'y ai rien trouvé nulle part qui puiſſe autoriſer les accuſations du pretendu Favori, d'où je conclus qu'il ne merite nulle creance.

Voilà, Monſieur, les pieces que je produis pour la juſtification de M. d'Andilly. Si j'avois eu à faire à une perſonne plus prevenuë que vous contre M. d'Andilly, peut-

être

être aurois-je gardé le silence, mais convaincu que j'ai à faire à un homme sage, plein de droiture & d'équité, je n'ai pas hesité un moment de vous écrire. Pourrois-je douter presentement que vous ne pensiez que M. d'Andilly merite autant d'être cru que le pretendu Favori? Ce n'est point assez. Seriez-vous moins équitable que le Payen que je m'en vais vous citer?

J'étois encore jeune, dit Aulugelle (*a*), lorsque je fus chargé par les Preteurs de juger les petites affaires, il s'en presenta une où un homme demandoit à un autre une somme d'argent qu'il disoit lui avoir prêtée, il ne le prouvoit que par des indices assez foibles, n'ayant ni actes, ni témoins, mais c'étoit constamment un homme d'honneur: d'une vie irreprochable & d'une integrité reconnuë. Sa partie au contraire, qui nioit la dette, étoit un homme avare, & sordide, & l'on prouvoit qu'il avoit été convaincu de fraude, de mensonge, & de perfidie. Aulugelle remit le jugement à un autre jour & fut consulter le Sophiste Favorin son Maître, qui lui rapporta un endroit de Caton, qui disoit que dans ces sortes d'occasions, on devoit plûtôt croire un homme de bien qu'un méchant, que l'ancienne pratique des Romains étoit d'examiner lequel des deux étoit plus homme de bien, & quand ils l'étoient également, de juger en faveur de celui à qui on demandoit.

Les seules lumieres de la nature avoient inspiré

(*a*) Aul. Gell. Noct. Att. L. 14. c. 2.

piré un jugement ſi ſage à ce Payen, il convenoit qu'un homme de bien doit être cru préferablement à un autre qui n'avoit pas la même reputation, autrement le vice l'emporteroit ſur la vertu, puisque les Méchans & les Ennemis, en accuſant des gens de bien ou ceux qu'ils n'aiment pas, ſeroient ſûrs d'être écoutez, dans le tems que ceux-ci ne le ſeroient point. Si aux lumieres naturelles, nous ajoûtons celles de l'Evangile que les Payens n'avoient point, ne rougirons-nous pas avec tant de lumieres d'être moins équitables qu'eux? S'ils étoient ſi attentifs à préferer le témoignage de l'homme de bien à celui du méchant, lorsqu'il s'agiſſoit de quelque bien temporel, que n'auroient-ils pas fait s'il ſe fût agi de la réputation & de l'honneur des perſonnes generalement reſpectées à cauſe de leur ſolide vertu?

Ainſi, Monſieur, pour decider ſi M. d'Andilly merite plus d'être cru que le pretendu Favori, examinons, à l'exemple des Payens, qui des deux eſt plus homme de bien, eſt-ce l'accuſateur? eſt ce l'accuſé?

L'Accuſateur eſt un Auteur Anonyme, & par conſéquent un témoin auquel on ne doit point ajoûter foi. Cet Anonyme peut être un Ennemi de M. d'Andilly, mais je conſens que ce ſoit, comme vous le voulez, le Sr. du Bois d'Annemets, qui pourra me répondre que ſes Memoires n'ayent pas été alterés & corrompus par quelque main étrangere, puis que le Sr. du Bois d'Annemets eſt mort en

1627.

1627. ſelon vous, & que ſes Memoires n'ont vû le jour qu'en 1668. Mais ſuppoſons qu'on les ait donnez tels qu'il les a compoſez; je m'en vais faire ſon portrait d'après ſes Memoires, d'après ceux de la Motte Goulas, d'après ceux de M. d'Andilly & d'après vous.

M. du Bois d'Annemets (*a*) étoit un Gentilhomme d'une des meilleures Maiſons de Baſſe Normandie. On l'envoya jeune à Paris pour faire ſes Exercices, il ſe fit connoître à S. A. R. le Duc d'Orleans, il eut part à ſa faveur & à ſa confidence. Il fut embarraſſé (*b*), dans l'affaire de Chalais, mais le Roi ayant ordonné que le decret de priſe de corps decerné contre lui, fût ſurſis, on n'en parla pas davantage. „Nous étions, dit-il (*c*), Puylaurens „ & moi de Jeunes gens ſans experience, nous „ avions trois hommes en qui Monſeigneur ſe „ fioit, qui le trompoient, Goulas, d'Andilly „ & Marcheville, qui tous trois étoient unis „ enſemble à deſirer notre perte". Auſſi ces Jeunes gens ainſi prevenus rendirent à M. d'Andilly tous les mauvais offices qu'ils pûrent; & ce qui eſt d'autant plus remarquable, c'eſt que (*d*) dans le tems qu'ils agiſſoient de la ſorte, & que M. d'Andilly n'avoit qu'à dire un mot pour les faire éloigner de chez Monſieur, ils lui faiſoient faire de très-grandes

(*a*) Lettre de M. Des Maizeaux à M. Bernard. p. 980, 981.

(*b*) Memoires d'un Favori pag. 134. (*c*) *Ibid.* p. 57.

(*d*) Memoires MS. de M. d'Andilly.

des proteſtations d'amitié par M. Paſſart Aumonier de S. A. R. Du Bois d'Annèmets (*a*), ne manquoit ni d'eſprit, ni d'addreſſe, ni d'ambition, & vouloit à toute force s'élever; mais Puylaurens, avec qui il partageoit ſon credit & ſa faveur, travailla à le detruire, à quoi il réüſſit facilement. Voici le detail de ſa diſgrace & de ſa mort tel que je le lis dans les Memoires MS. de la Vie de la Motte Goulas que je viens de citer.

„ S. A. R. (*b*) eut ordre de partir pour la „ Rochelle. Puylaurens trouva ici l'occaſion „ de ſe défaire tout-à-fait de ſon Camarade, „ Bois d'Annemets. Celui-ci deſeſperé de ne „ ſe voir pas des élus qui devoient courir avec „ Monſieur qui alloit en poſte, part ſept ou „ huit heures devant ſur un bon coureur, „ qu'il mene à toute bride juſques où il peut „ aller; & bien qu'on lui refuſât des chevaux „ aux poſtes, à cauſe que Monſieur étoit attendu à tout moment, il s'en fit donner „ l'épée à la main. Il piqua droit à la Rochelle, près de laquelle l'armée du Roi „ étoit campée, & fait ſa Charge au quartier general. Car étant premier Maréchal „ des Logis de S. A. R. c'étoit ſa fonction „ de preparer & faire marquer ſon logement. „ Son depart étant ſû l'on ne manqua pas de „ le bien dauber, & ſon Crime ne fut pas petit d'avoir rompu les poſtes de ſon Maître „ comme de deſſein pour ſe venger de ce qu'il

(*a*) Vie MS. de la Motte Goulas C. 14. (*b*) C. 15.

„ qu'il ne le menoit pas avec lui. Auſſi ne
„ le porta-t-il pas plus loin que l'arrivée de
„ Monſieur au camp. Il lui commanda d'a-
„ bord de ſe retirer avec menace d'un châti-
„ ment plus rude, s'il ne delogeoit à l'heure
„ même. Il le fit certes très-prudemment,
„ ſans que Puylaurens fit ſemblant de le ſer-
„ vir. Jamais homme ne fut moins plaint dans
„ une diſgrace. Chacun le traita de ridicule,
„ ſe mocqua de ſa ſotiſe, ſe joua de ſa pre-
„ tenſion à la faveur. L'on paſſa même juſ-
„ ques à dire qu'il n'avoit pas plus de cœur
„ que de Jugement. Néanmoins s'il avoit de
„ la vanité, il n'étoit pas ſans courage. Enfin
„ ce pauvre homme ſe croyant perdu, ſe re-
„ tira & paſſa bientôt en Italie où la guerre
„ étoit allumée, cherchant des occaſions de
„ ſe ſignaler, & s'étant arrêté à Veniſe il
„ eût querelle avec M. de Ruvigny qui le
„ tua en duel.

Tel eſt l'Accuſateur de M. d'Andilly, c'eſt un Jeune homme ſans experience, & même ſans conduite, d'autant moins croyable que dans le tems qu'il trahiſſoit M. d'Andilly, il lui faiſoit faire des proteſtations d'amitié.

Venons à l'accuſé. (*a*) Il parut à la Cour fort jeune; il y parut digne des plus grands Emplois. Il en ſoutint de très-importants avec beaucoup de ſufiſance, & une très-exacte probité. Il avoit le cœur grand, l'eſprit noble, une reputation très-bien établie, une ſageſſe con-

(*a*) *Perrault*, Hommes Illuſtres du XVII. Siecle.

conſommée. Il parloit aux Princes avec une très-grande liberté parce qu'ils étoient perſuadez de ſa ſincerité, de ſon zêle pour leur ſervice & de la droiture de ſes intentions. Tel eſt le portrait qu'en fait M. Perrault, telle eſt auſſi l'idée que toute la France a de M. d'Andilly. Auſſi a-t-on dit de lui, qu'il ne s'étoit point laiſſé corrompre à l'air qu'on reſpire à la Cour, qu'il ne rougiſſoit point des vertus Chrétiennes, & qu'il ne tiroit point de vanité des Morales. A l'age de 55. ans il ſe retira dans la ſolitude, & pendant les 30. ans qu'il y demeura, il enrichit l'Egliſe de VIII. Vol. *in Folio.* Qu'il me ſoit permis de finir ce portrait en appliquant à M. d'Andilly ce que Pline le Jeune a dit de Cornutus Tertullus. Où trouver un plus honnête homme, un homme plus integre, plus formé ſur le modèle des anciennes mœurs, plus conſommé en tout genre de vertus? *Illo autem quid melius? Quid ſanctius? Quid in omni genere laudis ad Exemplar Antiquitatis expreſſius* (a)?

J'eſpere, Monſieur, que vous ne ſerez plus embarraſſé à concilier tant de traits de ſupercherie avec cette rare probité que ſes amis lui attribuent. Ce ſont vos paroles. Mais que la ſupercherie diſparoitra à vos yeux, & que vous ne trouverez plus dans M. d'Andilly que de la droiture & de la probité. Je ſuis avec reſpect, Monſieur votre &c.

(a) Plin. L. 5, Epiſt. 15.

A R-

ARTICLE IV.

DANIELIS VINK Med. Doct. AMOENITATES PHILOLOGICO-MEDICÆ, in quibus Medicina a ſervitute liberatur. Nam præter ejus Originem, Progreſſum, Præſtantiam, Neceſſitatem, Uſum, Præmia, Honores atque Privilegia Medicis conceſſa inquiritur, an Medicina antiquitus fuerit ſtudium illiberale, Servisque tantum proprium. *Trajecti ad Rhenum*, apud *Guilielmum Croon.* 1730.

C'eſt-à-dire:

Amenités de Médecine, où l'on décrit ſon Origine, ſes Progrès, ſon Excellence, ſa Néceſſité, ſon Uſage; les Recompenſes, les Honneurs & les Privileges accordez aux Médecins. On y examine encore ſi la Médecine a été autrefois une étude qui n'appartenoit qu'aux Eſclaves. Par DANIEL VINK. A Utrecht 1730. *in* 8. Pagg. 528. ſans compter l'Epitre dedicatoire, la Preface, & la Table des Matieres.

NOtre Auteur ne ſait s'il s'attribuera cet Ouvrage, ou s'il doit en faire honneur à d'autres. Il convient cependant d'une choſe, c'eſt que du moins l'arrangement de ſon diſcours lui appartient; & qu'il a puiſé dans les Auteurs tant Anciens que Modernes la plus grande partie des materiaux dont il s'eſt ſervi.

Afin

Afin qu'on ne le ſoupçonnât pas de larcin, il a obſervé une grande régularité à l'égard des citations; mais elles ſont d'une ſi grande abondance & même quelquefois ſi longues, qu'elles interrompent très-ſouvent l'attention du Lecteur. On auroit tort, ſans doute, de blâmer M. *Vink* de cette exactitude; mais il ſemble que pour rendre la lecture de ſon Livre plus agréable & moins ennuiante, il auroit dû renvoyer chaque citation à la marge.

Cet Ouvrage eſt diviſé en 3. Parties. La premiere contient tout ce que l'Antiquité nous a laiſſé de plus remarquable touchant l'Origine & les Progrès de la Médecine.

Le I. Chapitre traite des *Dieux Inventeurs de la Medecine*. Le but que l'Auteur ſe propoſe ici eſt de faire voir, que la Médecine eſt d'origine celeſte. L'argument dont il ſe ſert pour prouver cette theſe ſe tire de la créance où l'on a toûjours été que les Dieux avoient communiqué aux hommes les premieres connoiſſances que l'on a euës ſur ce ſujet. Il ne lui eſt pas difficile de trouver des autoritez qui confirment ce qu'il avance. Pour faire les choſes dans l'ordre il commence par citer le plus ancien de tous les Ecrivains, c'eſt-à-dire *Moïſe*, qui nous apprend que Dieu tira du néant toutes les plantes & les arbres, les animaux, & toutes les autres choſes que l'on a employées de tout tems, pour conſerver la ſanté & guérir les maladies. Mais il ſemble qu'un raiſonnement de cette nature ne prouve rien, parce qu'il s'enſuivroit

de

de là que tous les Arts ſont auſſi anciens que le monde. D'ailleurs il faudroit ſuppoſer que les premiers hommes avoient connoiſſance des vertus des plantes & des remedes qui viennent des Animaux. Ce n'eſt donc tout au plus que dans un ſens fort vague que l'on peut dire que la Médecine a été pratiquée dans les prémiers Siécles.

Notre Auteur croit avec les Juifs, qu'Adam étoit déjà Médecin avant même qu'il ſortît du Paradis terreſtre. C'eſt ce qu'il infere d'un paſſage de la Geneſe où il eſt dit que *Dieu avoit fait venir vers Adam toutes les bêtes des champs & tous les oiſeaux des Cieux, afin qu'il vît comment il les nommeroit, & afin que le nom qu'Adam donneroit à tout Animal, fût ſon nom*; d'où il s'enſuit que ce premier homme n'ignoroit point la nature & les proprietez des Animaux. De plus Adam eut abſolument beſoin de la connoiſſance de la Médecine dès qu'il fut chaſſé du Paradis terreſtre; car manquant alors de tout, il étoit obligé de travailler & de paſſer les nuits à la belle étoile: il alloit outre cela nu-pieds & très-mal vétu, courant d'un païs en un autre comme un vagabond ſans avoir ni maiſon ni couvert. Mais ſi cette derniére raiſon eſt une preuve qu'Adam a eu une telle connoiſſance, on doit auſſi conclurre qu'il n'y a aucun homme qui ne doive entendre la Médecine, puiſque les mêmes incommoditez auxquelles le premier homme étoit ſujet, ſont encore attachées à toute la nature humaine. Il y a une choſe à

laquelle M. Vink auroit dû faire attention? c'eſt qu'il faut bien diſtinguer, comme le remarque M. *Le Clerc* (*a*), entre la Médecine qu'on peut appeller *Naturelle*, & entre la Médecine *conſiderée comme un Art*. La premiere a commencé dès qu'il y a eu des hommes, & elle a été de tout tems en uſage parmi toutes les Nations; mais la ſeconde eſpece de Médecine ne s'eſt établie que quand l'on a eu, ou que l'on a cru avoir un aſſés grand recueil d'obſervations ou d'experiences, pour pouvoir donner des regles, & des préceptes touchant la connoiſſance & le diſcernement de la plûpart des maladies, & des préceptes touchant le choix & l'adminiſtration des remedes. On peut donc dire qu'Adam a connu cette premiere Médecine qui eſt fondée ſur les expériences que l'on peut faire ſur ſoi-même ou ſur d'autres perſonnes. Mais outre cette connoiſſance qui ne s'aquiert qu'après une longue ſuite d'années, Adam poſſedoit encore celle que Dieu même lui avoit communiquée par la voye de la Révelation. Ainſi à proprement parler il n'y a que cette derniére connoiſſance qui doive être regardée comme quelque choſe de divin & de ſacré.

Preſque tous les Païens étoient auſſi dans cette créance que la Médecine étoit une invention des Dieux. Notre Auteur s'étend beaucoup ſur cet Article; mais nous nous contenterons de rapporter ce qu'il dit de plus remar-

(*a*) *Hiſtoire de la Médecine*, Liv. I. Chap. 2.

marquable ſur ce ſujet. *On a jugé*, dit Hippocrate, *que la Médecine étoit un Art qui méritoit qu'on en attribuât l'invention à Dieu; ce qui eſt le ſentiment commun.* *Ciceron* dit auſſi que *l'art de guérir le corps & de le conſerver en ſanté a été conſacré à l'invention des Dieux immortels.* Il n'y a point de Nation, qui n'ait attribué la même choſe à ſes Dieux. Les Egyptiens prétendoient que leur *Theor*, *Thoth*, ou *Mercure* avoit inventé toutes les Sciences & la Médecine en particulier. Au rapport de *Pline* la plante que nous nommons *Mercuriale* a été trouvée par Mercure dont elle porte le nom. Le même Auteur dit encore que ce Dieu trouva le *Verbaſcum*, & qu'il en fit preſent à Ulyſſe, afin qu'il n'eut rien à craindre des charmes de *Circé*. *Voſſius* nous apprend que Mercure avoit compoſé ſix livres dans leſquels il traite de la ſtructure du corps humain, des maladies, en general, des medicamens, des maladies des yeux & de celles des femmes.

La Reine *Iſis* paſſe auſſi pour avoir été très-experte dans la Médecine. On voyoit autrefois l'inſcription ſuivante, écrite ſur une Colomne; *je ſuis* ISIS, *Reine de tout ce Païs, qui ai été inſtruite par Mercure.* Si l'on en croit *Diodore de Sicile*, les Egyptiens aſſurent qu'Iſis a inventé divers medicamens pour la ſanté des hommes, que ceux qui implorent ſon ſecours, ſe ſentent viſiblement ſoulagez de leurs maux, en ſorte que l'on voit tous les jours des malades, même de ceux dont

les Médecins ont entiérement desespéré, qui sont guéris par ce moyen. *Serapis* étoit aussi un des Dieux à qui l'on s'addressoit pour la guérison des malades. Certains peuples regardoient le Dieu *Bacchus*, comme Auteur de la Médecine, non seulement pour avoir enseigné l'usage du vin qui est un médicament très-agréable & très-puissant; mais encore pour avoir découvert les vertus du Lierre. Les Grecs & les Romains avoient aussi recours à *Apollon* comme à un souverain Médecin; d'où vient qu'*Ovide* introduit ce Dieu disant de lui-même: *la Médecine est de mon invention, & la vertu des plantes m'est assujettie.*

M. Vink finit ce Chapitre par l'Histoire d'*Esculape* le plus fameux & le plus généralement connu de tous les Inventeurs de la Médecine. Voici quelle fut sa naissance selon quelques Auteurs. On dit que Coronis étant grosse d'Esculape, & n'ayant pas laissé d'accorder des faveurs à un jeune homme nommé *Ischies*, Diane fut si irritée de l'affront que son Frére Apollon en recevoit, qu'elle la fit périr. Mais comme on l'eut étendue sur le bucher, le Dieu y accourut, & ayant tiré l'enfant du milieu des flammes, le porta au Centaure *Chiron*, & le pria de l'élever.

Non tulit in cineres labi sua Phœbus eosdem
Semina. Sed natum flammis uteroque parentis
Eripuit; geminique tulit Chironis in antrum.
Ovid. Lib. II. Metam. V. 628.

Ga-

Galien assûre qu'Esculape tenoit toute sa Science du Dieu Apollon qui étoit son Pére. On a une medaille frapée par les *Abonotichites*, où l'on voit deux Serpens, dont l'un, qui est le plus gros, semble souffler aux oreilles de l'autre. Mr. *Spanheim* croit que ces peuples ont voulu représenter par là Apollon inspirant son Art à son Fils. Esculape ayant été mis au rang des Dieux après sa mort, on lui sacrifia comme au Dieu de la santé, & on lui bâtit des Temples en divers endroits.

Les deux Chapitres suivans sont destinez à examiner l'*Origine* & les *Progrès* de la Médecine. Selon notre Auteur la Médecine doit son avancement 1. au *Hazard*, 2. à l'*Instinct naturel*, 3. à quelque *évenement imprévu*, & 4. *aux expériences*. Le Hazard est un changement naturel qui arrive par des causes auxquelles on ne fait aucune attention. Un homme, par exemple, s'étant rompu une artère en tombant du lit sur son nés, & s'étant trouvé guéri après une perte de sang, il est à croire qu'on n'a pas manqué de conclurre que l'hémorrhagie survenue avoit été la cause de cette guérison, & qu'une évacuation de cette nature pourroit produire le même effet en pareil cas. On doit aussi divers remedes & bien des découvertes à l'Instinct des Animaux. *Galien* prétend que l'oiseau appellé *Ibis* qui est tout semblable à la Cicogne, a aussi montré aux hommes à se donner des *Lavemens*, lorsqu'ils ont remarqué que cet oiseau se mettoit avec le bec de l'eau dans le derriére. *Pline* raconte que l'*Hippopotame* qui est un cheval marin, étant devenu

trop gros & trop gras à force de manger, ſe ſert d'un roſeau pointu pour s'ouvrir une certaine veine de la jambe ; & après en avoir laiſſé couler une quantité ſuffiſante de ſang, bouche la playe avec de la boue; ce que les hommes n'ont pas manqué d'imiter. On dit encore que l'on a appris à guérir l'inflammation des yeux, après avoir obſervé que des Chévres, qui avoient cette maladie, avoient été guéries pour s'être ouvert une veine avec une épine en paſſant dans les bois. M. Vink auroit bien mieux fait, ce me ſemble, de mettre les deux premieres Hiſtoires au rang des Fables, & de regarder la derniere comme un conte, ou du moins comme un pur effet du Hazard. Les Evenemens imprévus ont auſſi beaucoup contribué à la découverte des remedes, comme l'Auteur le fait voir par quelques exemples qui ont plus de vrai-ſemblance que ceux que nous venons de rapporter. Mais rien n'a été plus utile à la Médecine que les expériences que l'on a faites preſque dans tous les Siécles & de tant de différentes maniéres. Du tems d'*Ariſtote* on n'avoit encore diſſequé que des bêtes, & perſonne n'avoit oſé fouiller dans les corps humains, que l'on regardoit comme quelque choſe de ſacré. Dans la ſuite les Rois paſſerent par deſſus le ſcrupule que l'on s'étoit fait juſqu'alors & ils accorderent aux Médecins les corps des criminels qui avoient été ſuppliciez. Il y a même des Auteurs qui prétendent que l'on remit entre les mains d'*Eraſiſtrate* & d'*Hérophile* pluſieurs de ces

ces malheureux pour les diſſequer tout vifs; afin que l'on pût découvrir des choſes qu'il n'étoit pas poſſible de connoître autrement. *Herophile & Eraſiſtrate*, dit Celſe, *ont diſſequé vifs des criminels, que les Rois tiroient des priſons pour les leur remettre.* Voici de quelle maniére *Tertullien* parle du premier: *Hérophile ce Médecin, ou ce Boucher, qui a diſſequé ſept cent hommes, pour ſonder la Nature, qui a haï l'homme pour le connoître.*

Notre Auteur parle dans le Chapitre IV. de la coutume qui ſe pratiquoit anciennement chez certains peuples d'expoſer les malades dans les Carrefours & les places publiques. Cette méthode qui étoit fort ſimple, s'eſt pratiquée long-tems chez les Babyloniens, les Aſſyriens & les Egyptiens. „Les Babyloniens, „ dit *Herodote*, font porter les malades dans „ les places publiques, afin que les paſſans „ qui les voyent, & qui ont eu une maladie „ ſemblable à la leur, ou qui en ont vû quel„ qu'un malade, leur donnent conſeil, & les „ encouragent à pratiquer ce qu'eux-mêmes „ ont pratiqué avec ſuccès, en de ſemblables „ cas; en ſorte qu'il n'eſt permis à perſonne „ de paſſer auprès des malades, ſans s'infor„ mer de leurs maladies". Les Eſpagnols & les Portugais obſervoient la même choſe au rapport de *Strabon*. *Ces Peuples*, dit cet Auteur, *ſuivant une ancienne coutume des Egyptiens placent leurs malades dans les rues, afin que les paſſans qui ont eu le même mal leur donnent conſeil.* Cette coutume étoit auſſi en uſa-

ge parmi les Juifs, comme on le recueille d'un endroit de St. Marc, où il dit que *par tout où Jesus Christ étoit entré dans les Bourgs ou dans les Villes, ou dans les Villages, ils mettoient les malades dans les marchez.* On lit encore dans les Actes des Apôtres qu'*on apportoit les malades dans les ruës, & qu'on les mettoit sur de petits lits & sur des couchettes, afin que quand Pierre viendroit au moins son ombre passât sur quelqu'un d'eux.*

Les trois derniers Chapitres roulent sur les Matiéres suivantes. 1. *Des Songes que les malades avoient coutume de rechercher dans les Temples des Dieux.* 2. *Des Vœux que faisoient les malades.* 3. *Quel a été l'usage des Tablettes, lorsqu'on a fondé des Ecoles de Médecine.*

LA SECONDE PARTIE de cet Ouvrage traite de *l'excellence, de la nécessité & de l'usage de la Médecine : des privileges & des honneurs que l'on accordoit autrefois aux Médecins.* Si l'on fait attention, dit M. Vink dans le I. Chapitre de cette seconde Partie, que la Médecine a les Dieux pour Auteurs, on conviendra sans peine que cet Art est quelque chose de bien relevé. Cette raison est trop foible, ce me semble, pour qu'un Médecin judicieux voulût jamais l'alléguer, dans le dessein de faire valoir sa profession. Car enfin on n'ignore pas, qu'il n'y a presque aucun Art méchanique qui ne doive son origine à quelqu'un des Dieux. On sait que *Vulcain*, que les Anciens regardoient comme le Dieu du feu, s'occupoit à forger des foudres à Jupiter;

ter; le collier d'Hermione, la Couronne d'Ariadne, le Chariot du Soleil, & les Armes d'Achille & d'Enée, ſont ſorties de ſa boutique. Ainſi il n'y a pas juſqu'au plus miſérable Forgeron ou Chaudronnier qui ne puiſſe dire, en raiſonnant comme Mr. Vink, que ſa profeſſion eſt très honorable; puiſqu'elle a pour Auteur un Dieu auſſi fameux que Vulcain. Un Marchand de vin ſe prévaudra auſſi du même avantage, pouvant alléguer à ſon tour que ſa profeſſion n'eſt pas fort différente de celle du Dieu Bacchus.

Le ſecond argument dont ſe ſert notre Auteur pour faire voir l'excellence de la Médecine, eſt à peu près de la même force que le précédent. L'objet de la Médecine, dit-il, eſt l'Homme, le plus noble de tous les Animaux, qui a été fait à l'image de Dieu ſon Créateur, de qui il a reçu un empire abſolu ſur toutes les autres créatures. Une autre raiſon qui prouve encore cette excellence, c'eſt que la fin de la Médecine eſt la ſanté, le plus grand de tous les biens. Poſez, dit notre Auteur, qu'un homme ſoit élevé aux honneurs, qu'il jouïſſe des plaiſirs & des richeſſes: ſuppoſez même qu'il poſſéde la plus belle de toutes les femmes, & qu'il ait une vaſte connoiſſance de tous les Arts & de toutes les Sciences; il n'en ſera pas pour cela plus heureux, ſi la ſanté lui manque. Il reſte donc à conclurre que la Médecine eſt préférable à tous les autres Arts, & qu'il n'y a rien dont les hommes doivent faire plus de cas. Mais on eſt bien éloigné de porter ce jugement,

dès que l'on vient à refléchir ſur les abus qui ſe commettent aujourd'hui dans la Médecine. Les abus ſont en ſi grand nombre & de telle conſequence, qu'il ſeroit avantageux au genre humain que perſonne n'exerçât cette profeſſion & qu'on laiſſât plûtôt agir la nature toute ſeule. De cent perſonnes qui s'ingerent de preſcrire des remedes, il n'y en a peut-être pas dix à qui l'on dût ſe confier. Les Femmeletes, les Barbiers, les Apoticaires & ſur tout les Empiriques ſont à preſent ceux qui ont le plus de vogue. Ces gens-là qui n'ont ni étude, ni principes, ſont pour l'ordinaire les premiers à donner leurs avis; & le peuple qui n'eſt pas en état d'examiner ce qu'on lui propoſe, n'a recours aux Médecins qu'à l'extremité, & lorsque la Nature n'eſt plus en état de ſeconder les remedes. Mais une choſe qui rend la Médecine moins eſtimable; c'eſt qu'après tant d'expériences que l'on a faites dans tous les Siécles, & malgré tous les Syſtêmes qui ont été inventez depuis quelque tems, on n'eſt pas encore convenu de la méthode qu'il ſeroit à propos de ſuivre dans le traitement d'une ſeule maladie. Meſſieurs les Médecins ignorent juſqu'a preſent quels ſont les remedes dont il faut ſe ſervir dans les maladies inflammatoires: du moins ils ne ſont pas d'accord entre eux ſur cet article. Les uns ont recours aux échauffans, & les autres au contraire n'ordonnent que des rafraichiſſans. C'eſt ce qui arrive tous les jours, lorsqu'il s'agit de traiter la petite ve-

votolle. Doit-on dans cette maladie donner des cordiaux, & preſcrire un regime échauffant; ou faut-il pour calmer le trop grand mouvement du ſang n'uſer que de remedes tempérez & rafraichiſſans? C'eſt ce qui reſte encore à ſavoir. Cependant ces deux méthodes étant oppoſées l'une à l'autre; & la derniére qui eſt ſans doute la ſeule que l'on devroit ſuivre, étant celle que l'on pratique le moins; il ſuit que la Médecine telle qu'on l'exerce communément eſt un Art digne de mépris & très-pernicieux au genre humain. Mais c'eſt aſſés s'arrêter ſur cet article, reprenons la ſuite de notre extrait.

Nous ne dirons rien de ce qui eſt contenu dans les Chapitres ſuivans, afin d'avoir occaſion de parler de la derniére partie de cet Ouvrage, qui nous paroît à certains égards un peu plus intéreſſante que les deux précédentes.

Dans cette TROISIEME PARTIE, l'Auteur après avoir donné une eſpéce de Chronologie de ceux qui ſe ſont appliquez à la Médecine parmi les Hebreux, les Egyptiens, les Grecs & les Romains, fait voir à ce ſujet que cet Art bien loin d'avoir été le partage des Eſclaves, comme quelques-uns le prétendent, a toûjours été pratiqué par les hommes les plus célèbres. Il examine dans le Chapitre I. qui ſont ceux d'entre les Hebreux qui ſe ſont mêlez de la Médecine. Le grand Roi *Salomon* eſt celui de tous les Juifs qui s'eſt le plus attaché à cette connoiſſance. L'Ecriture Sainte dit en parlant de lui, *qu'il*

com-

connoiſſoit depuis le Cédre du Liban juſqu'à l'Hyſope qui croît ſur les murailles ; & qu'il avoit écrit touchant les reptiles, les poiſſons, les oiſeaux, & tous les autres animaux. Ce même Prince nous apprend que Dieu lui avoit fait connoître *la nature des animaux, & les inſtincts des Bêtes Sauvages, la force des vents, les diſcours des hommes, les différences des plantes, & les vertus des racines.* Quelques Auteurs prétendent que ce Roi a écrit un livre des plantes, & qu'il a compoſé un Traité de Chymie, parce qu'on a publié ſous ſon nom un petit livre intitulé *de Lapide Minerali. Joſeph* l'Hiſtorien aſſûre que Salomon a été un très-grand Médecin, & qu'il a laiſſé toute ſa Science par écrit. *Suidas* remarque auſſi que l'on avoit gravé dans le veſtibule du Temple de Jéruſalem, tout ce que contenoit un livre de Salomon, intitulé, *Remedes pour toutes les maladies*, lequel livre *Ezéchias* fit effacer, parce que le peuple qui en tiroit des remedes, negligeoit la cauſe de cela de s'addreſſer à Dieu, pour lui demander la ſanté.

Enfin pour prouver que Salomon a eu une grande connoiſſance de l'Oeconomie animale ou de la conſtitution du corps humain, on cite les paroles de l'*Eccleſiaſte*, où ce Roi parle de cette maniére : „ Souviens toi de ton „ Créateur aux jours de ta jeuneſſe, avant „ que les jours mauvais viennent, & avant „ que les années arrivent desquelles tu diſes; „ Je n'y prends point de plaiſir. Avant que „ le Soleil, la Lumiere, la Lune, & les E-

„ toi-

„ toiles s'obſcurciſſent, & que les nuées vien-
„ nent l'une ſur l'autre après la pluie. Lorsque
„ les gardes de la maiſon trembleront, & que
„ les hommes forts ſe courberont, & que
„ celles qui meulent ceſſeront, parce qu'elles
„ auront été diminuées; & quand celles qui
„ regardent par les fenêtres, ſeront obſcur-
„ cies. Et quand les deux battans de la porte
„ ſeront fermez vers la rue, avec abbaiſſe-
„ ment du ſon de la meule: quand on ſe le-
„ vera à la voix de l'oiſeau, & que toutes les
„ chanteuſes ſeront abbaiſſées. Quand auſſi
„ l'on craindra ce qui eſt haut, & qu'on trem-
„ blera en allant: quand l'amandier fleurira,
„ & quand les cigales ſe rendront peſantes; &
„ que l'appétit s'en ira, (car l'homme s'en
„ va dans la maiſon où il demeurera à tou-
„ jours,) & quand on fera le tour par les rues,
„ en menant deuil. Avant que le cable d'ar-
„ gent ſe déchaine, que le vaſe d'or ſe dé-
„ bonde, que la cruche ſe briſe ſur la Fon-
„ taine, que la roue ſe rompe ſur la citerne;
„ Et avant que la poudre retourne en la ter-
„ re comme elle y avoit été, & que l'eſprit
„ retourne à Dieu qui l'a donné". Voici le ſens de ces paroles ſelon l'explication qu'en donne notre Auteur qui fait un fort long commentaire à ce ſujet. Il eſt viſible, dit-il, que c'eſt ici une allegorie, par laquelle Salomon a voulu nous repréſenter les incommoditez de la vieilleſſe. Car 1. ces mots: *Avant que le Soleil, la Lumiere, la Lune & les Etoiles s'obſcurciſſent*, marquent ou la beauté & les agré-

mens

mens du visage qui se perdent dans la vieillesse, & qui sont remplacez par la laideur & la pâleur: ou l'esprit, l'imagination, la memoire & le jugement qui s'affoiblissent dans les vieillards. 2. *Les nuées viennent l'une sur l'autre après la playe*; c'est ici une comparaison entre la playe & les catharrhes ou fluxions qui sont familiéres à cet âge. 3. *Les gardes de la maison trembleront, & les hommes forts se courberont*; ces gardes sont les mains & les bras, qui deffendent le corps de toute injure; & ces hommes forts marquent les pieds, qui sont comme autant de colomnes sur lesquelles toute la masse de notre corps est posée. 4. *Celles qui meulent cesseront, parce qu'elles auront été diminuées*; c'est-à-dire que les dents étant en très-petit nombre ou manquant de force ne font plus leurs fonctions. 5. *Celles qui regardent par les fenêtres seront obscurcies*; ces fenêtres sont ou les deux paupiéres que l'on ouvre, lorsqu'il est besoin de considerer un objet; ou l'orbite des yeux, laquelle est faite de six petits os qui forment une espece de voute; ou les nerfs optiques qui renferment dans leurs cavitez les esprits animaux; ou la prunelle de l'œil qui n'est autre chose que le trou qui se voit dans la tunique uvée. Quelques Interpretes se sont imaginez que l'on devoit entendre par ces fenêtres les *Lunettes* dont les vieillards se servent; mais notre Auteur refute ce sentiment, & avec raison. Car premiérement, dit-il, il n'est pas certain que les Lunettes ayent été en usage du tems de Salomon:

mon : ſecondement ces Lunettes ne peuvent quadrer avec le reſte de l'allegorie, puisqu'elles ne font point partie de la maiſon dont il s'agit ici, qui eſt le corps humain. 6. *Les deux battans de la porte ſeront fermez vers la rue, avec abaiſſement du ſon de la meule.* Ces deux battans fermez marquent les livres; parce que les vieillards ſont ordinairement taciturnes. On peut auſſi entendre par là la bouche qui ne s'ouvre qu'avec peine pour parler, & la néceſſité de manger lentement & ſans bruit. D'autres expliquent encore cela d'une autre maniére, mais comme nous n'oſerions en donner une traduction literale, & que néanmoins il y a des perſonnes qui aiment d'être inſtruites de tout nous transcrirons ici les paroles Latines de notre Auteur. *Porro alii*, dit-il, *quamvis forte minus recte, his verbis defectum ſeminis præparationem deſignare contendunt, quum ita quoque occurrat apud Job*; Uxor mea alteri molat. *Nam eodem ſenſu verbum* molere *reperitur apud Petronium*; Super inguina mea diu multumque fruſtra moluit. *Et permolere apud Horatium:*

Nam ſimul ac venas inflavit tetra libido
Huc Juvenes æquum eſt deſcendere, non alienas
Permolere uxores.

Sic molere inter venerea vocabula eſſe etiam annotat Cl. Burmannus *ad* Petronium. *An vero locus Judic. ubi de Sampſone legitur :* Quod molens eſſet in ergaſtulo, *eo ſenſu quoque exponendus ſit, propter ſententiæ abſurditatem non faci-*

facile crederem, quamvis D. Hieronymus Rabbinos ſequutus, id iſto ſenſu interpretari non veritus fuerit : Philiſtæos enim credebat, prolis gigantici cupidos, ſelectiſſimas ac robuſtiſſimas ſuas virgines ad Sampſonem adduxiſſe, ut eas ex Sampſone haberent gravidas. 7. *On ſe levera à la voix de l'oiſeau.* Ceci marque que les vieillards ſont ſujets à avoir des inſomnies, & qu'ils s'éveillent ſouvent au chant du Coq & au moindre bruit. 8. *Les Chanteuſes qui ſe taiſent*, ſignifient que l'on a l'ouïe dur à cet âge. 9. *On craindra les lieux hauts, & on tremblera en faiſant chemin.* C'eſt-à-dire que les perſonnes âgées craignent les montées, parce qu'elles ne peuvent plus ſe fier à leurs jambes. 10. *L'Amandier fleurira.* On entend par l'amandier fleuri, la tête des vieillards, qui eſt couverte de cheveux blancs. 11. *La Sauterelle ſe rendra peſante*; C'eſt ici, dit M. Vink, une comparaiſon entre l'épine du dos du vieillard, & la Sauterelle qui eſt un animal fort ſec & fort maigre. 12. *L'Appetit s'en ira.* Cette phraſe marque la ceſſation des plaiſirs, & une eſpéce de demangeaiſon à laquelle on eſt alors ſujet. 13. *Avant que le cable d'argent ſe déchaine.* Ce cable ou cette corde n'eſt autre choſe que la moële de l'épine du dos & les nerfs qui en dépendent. 14. *Le vaſe d'or* eſt ſelon quelques Interpretes le cerveau avec ſes membranes; mais notre Auteur aime mieux entendre par là l'aorte ou la groſſe artère, & la veine cave; d'où il laiſſe aux Savans à conclurre ſi Salomon a eu quelque connoiſſance de la circulation du ſang. 15. *La roue ſe rompt*

ſur

sur la citerne. Salomon a voulu désigner par ces dernieres paroles tous les organes qui sont destinez pour la sécrétion & l'excrétion de l'urine. Tels sont les reins, les urétères, la vessie & toutes les parties auxquelles elle a quelque adhérance : Voilà en racourci l'explication que donne M. Vink à un passage que l'on peut regarder comme une énigme; après quoi il conclut que Salomon connoissoit très-bien les parties internes & externes du corps humain. Mais il y a grande apparence que Messieurs les Commentateurs attribuent leurs propres pensées à l'Auteur sacré, & que tout cela ne sont que de simples conjectures.

Ezechias & *Agrippa* tous deux Rois des Juifs passent aussi pour avoir eû connoissance de la Médecine. On dit que le premier a composé un livre des Médicamens ; & que le second a inventé un onguent qui porte encore son nom & dont on trouve la composition dans quelques Auteurs.

Moïse a été dans la même réputation. St. *Chrysostome* lui donne le nom de Médecin ; & *Eusebe* nous assûre que ce Prophéte étoit versé dans la connoissance des vertus des pierres. Il y a aussi plusieurs Auteurs qui prétendent, qu'il entendoit parfaitement la Chymie, & qu'il en donna une preuve évidente en brûlant & en réduisant en poudre le veau d'or, pour en repandre ensuite la poudre dans l'eau & la faire boire aux Israëlites.

Elisée, *Esaïe* & *Esdras* ont de même passé

pour Médecins, comme on tâche de le prouver par quelques passages de l'Ecriture. Le premier, dit-on, a rendu saines les eaux de Jérico, en y jettant du sel. Le second a guéri *Ezéchias*, en mettant une masse de figues sur son ulcere; & *Esdras* a été l'inventeur d'un Antidote qui porte son nom.

Notre Auteur ne doute point que *Jesus*, Fils de *Syrach*, n'ait été un habile Médecin, puisqu'il savoit les moyens de remedier à un estomac trop chargé, lorsqu'il dit: *qu'un homme moderé dans son manger, dort en bonne santé; qu'il se leve le matin, & qu'il garde son bon sens. Mais que la peine de veiller, la colique, & les tranchées accompagnent l'homme qui est insatiable.* Il ajoûte: *Si tu as été forcé de manger, leve-toi, promene-toi, vomi, & puis te repose.* Et ailleurs: *ne te rens point insatiable dans tous les plaisirs, & ne te laisse point aller après les viandes. Car la quantité des viandes rend malade, & la gourmandise cause la colique.* Il faut avouer, dit sur cela M. Vink, qu'on ne peut parler de la sorte sans entendre la Médecine à fond. Mais à ce compte chacun pourra se donner pour Médecin, n'y ayant presque personne qui ne sache que les excès dans le manger sont souvent la cause de ces maux, & que la promenade & l'exercice contribuent beaucoup à la digestion.

St. *Luc* l'Evangeliste peut aussi être mis entre les Médecins; puisque St. *Paul* lui donne ce nom.

St. *Paul* même n'étoit pas moins expert à cet

cet égard, comme on le recueille d'un paſſage de l'Ecriture, où ce grand Apôtre exhorte *Timothée* de ne boire plus d'eau, mais d'uſer d'un peu de vin, à cauſe de ſon eſtomac, & des maladies qu'il avoit ſouvent.

Chap. II. *des Médecins d'Egypte.* Outre les Rois d'Egypte dont nous avons déjà dit un mot, & auxquels on a attribué l'invention de la Médecine, notre Auteur donne encore ici une liſte de quelques autres, que l'on dit avoir été fort experts dans cet Art.

Hammon que l'on met au nombre des Rois de la premiere Dynaſtie d'Egypte, a paſſé pour avoir eu connoiſſance de la Médecine; ce que l'on prétend prouver par le témoignage de *Silius Italicus* qui nous apprend que *Synhalus* ſavoit faire ſortir le fer d'une playe, & aſſoupir les ſerpens par des enchantemens, Science qu'il avoit appriſe de Hammon.

Le ſecond de ces Rois eſt *Athoſtas* ou *Athothis*, que l'on dit avoir compoſé des Livres d'Anatomie, au rapport d'*Euſebe*.

Zoroaſtre, Roi des Bactriens, s'eſt auſſi rendu fameux dans la Médecine. Outre pluſieurs milliers de vers qu'on lui attribue, on prétend encore qu'il a compoſé des livres qui traitoient *de la Nature*, & *des Pierres Précieuſes*. On le fait auſſi inventeur de la Magie, Science qui avoit autrefois beaucoup de rapport avec la Médecine. Ce Prince, à ce que dit *Pline* ſur l'autorité d'*Eudoxe* & d'*Ariſtote*, vivoit ſix mille ans avant la mort de *Platon*. De cette

te maniére on doit le ranger au nombre des Préadamites.

Seſorthus ou *Seſorthros*, ſecond Roi de la troiſiéme Dynaſtie des *Memphites*, étoit ſi habile dans la Médecine, qu'on le nomma l'Eſculape des Egyptiens.

Necepſus Roi d'Egypte a compoſé pluſieurs Livres de Médecine, dont les Egyptiens faiſoient grand cas.

On attribue à *Ptolemée Euergete* quelques ouvrages qui traitoient auſſi de la Médecine. *Galien* fait très-ſouvent mention de ce Roi, lequel il cite comme ayant été Médecin.

Juba Roi de Mauritanie entendoit auſſi cette Science. *Pline* & *Galien* avancent que ce Prince trouva l'*Euphorbe*, & qu'il fit un Traité ſur cette plante. Mais notre Auteur fait voir après *Saumaiſe* que l'Euphorbe étoit connue ſous ce nom long-tems auparavant.

On compte encore parmi les Médecins *Evax*, Roi des Arabes, que *Pline* dit avoir écrit un Livre *des proprietez des Plantes*, qu'il dédia à *Néron*. Cependant *Saumaiſe* & d'autres ont remarqué que l'endroit où il eſt parlé de ce Roi, ne ſe trouve point dans divers Manuſcrits, & que par conſéquent il doit avoir été ajouté au texte de *Pline*. Quoiqu'il en ſoit, *Voſſius* nous apprend que cet *Evax* a écrit en Grec un Livre des vertus des Pierres précieuſes ; & *Geſner* aſſûre avoir vû ce Livre dans pluſieurs Bibliotheques, écrit en vers élégiaques Latins, ſans qu'il ait pû ſavoir qui étoit l'Auteur de cette Traduction.

Chap. III. *des Grecs qui ſe ſont mêlez de la Mé-*

Médecine. Hercule eſt le premier & le plus noble de ces Médecins Grecs. Un des argumens dont on ſe ſert pour prouver que ce Héros étoit verſé dans cet Art, ſe tire de ce qu'il a trouvé diverſes Plantes auxquelles il a donné ſon nom. *Dioſcoride* parle d'une eſpece de Pavot qu'on appelloit *Pavot Héraclien*, ou Pavot d'Hercule. *Euripide* raconte qu'*Hercule* ayant appris qu'*Alceſte* avoit voulu mourir pour *Admete* ſon époux, il combattit la mort & lui arracha par force cette Princeſſe, ce qui ne ſignifie autre choſe, ſinon qu'Alceſte étant ſi mal qu'on déſesperoit de ſa guériſon, *Hercule* lui rendit la ſanté par ſes remedes. C'eſt pour cette raiſon qu'on lui a donné de même qu'à *Apollon*, le ſurnom d'*Aléxicacos*, parce qu'il chaſſoit les maladies auxquelles le genre humain étoit ſujet.

Achille, qui fut mis au nombre des Dieux après ſa mort, ſe rendit ſi habile dans la Médecine qu'il avoit appriſe de *Chiron*, qu'il trouva pluſieurs plantes qui porterent ſon nom. *Achille*, dit Pline, *diſciple de Chiron guérit Telephe avec la plante nommée* Achillea. *Et quelques-uns prétendent qu'il a trouvé le premier la rouille d'airain, qui eſt d'un grand uſage pour les emplâtres.*

Les deux Fréres *Machaon* & *Podalire* ſe rendirent fameux non ſeulement par leurs exploits militaires, mais encore par la grande connoiſſance qu'ils avoient de la Médecine & de la Chirurgie. *Homere*, *Ovide* & *Martial* parlent de *Machaon* comme du premier des Médecins. Quant à *Podalire*, comme il revenoit de la

guerre de Troye, le hazard voulut qu'il fut pouſſé par une tempête ſur les côtes de Carie, où un Berger nommé *Bybaſſus*, qui le reçut, ayant ſu qu'il étoit Médecin, le mena au Roi *Damæthus* dont la Fille étoit tombée du haut de la maiſon. Il la guérit en la ſaignant des deux bras, ce qui fit tant de plaiſir à ce Roi qu'il la lui donna en mariage, avec la *Cherſoneſe*, où *Podalire* bâtit d'abord deux Villes, l'une qu'il appella *Syrnum*, du nom de *Syrna* ſa Femme; & l'autre *Bybaſſus*, du nom du Berger qui l'avoit ſi bien reçu après ſon naufrage.

Denys, Roi de Sicile, entendoit pareillement la Médecine, comme le rapportent *Elien* & *Tiraqueau*.

On prétend qu'*Alexandre* le Grand s'appliquoit à la Médecine, & qu'il avoit certains remedes avec leſquels il guériſſoit ſes amis. Quelques-uns même aſſûrent qu'il a inventé un Collyre, & un autre remede que l'on appelle l'*Antidote doré d'Alexandre*.

Attalus Philometor, dernier Roi de Pergame, qui fit héritier le Peuple Romain, faiſoit tant de cas de la Médecine, qu'il cultivoit, au rapport de *Plutarque*, des Plantes venimeuſes, comme de la Juſquiame, de l'Ellebore, de la Ciguë, de l'Aconit, du Dorycinium, qu'il ſemoit & qu'il plantoit lui-même dans ſes Jardins; afin de pouvoir en recueillir les ſemences & en tirer les ſucs dans le tems le plus propre.

Mithridate, Roi de Pont, n'étoit pas moins cu-

curieux de la Médecine qu'*Attalus*. Dès que *Pompée* ſe fut rendu maître du Palais de ce Prince, il fit fouiller dans toutes ſes caſſettes & ſes cabinets; & on y trouva pluſieurs Livres, qui contenoient des ſecrets contre la plûpart des maladies. Ce qui engagea ce Général de donner ordre à *Pompeius Lenæus* ſon Affranchi, de traduire ces Livres en Latin; afin que le Peuple Romain pût faire uſage de ces remedes. Il y avoit entre autres remedes le fameux Antidote qui porte le nom de ce Roi, & qui conſiſtoit en *vingt feuilles de rué, un grain de ſel, deux noix & deux figues ſeches*. C'étoit-là tout le ſecret. Il falloit piler ces drogues avec du vin & prendre le remede tous les matins à jeun.

Orphée ne pouvoit pas manquer d'être mis entre les Médecins, lui que les Grecs ont fait paſſer pour un homme univerſel. On prétend qu'il entendoit la Chymie, la Poëſie, la Muſique, la Botanique, l'Aſtronomie & la Magie. Pline dit qu'*Orphée le premier de tous ceux qu'on connoiſſoit, avoit écrit touchant les Plantes, quelque choſe d'un peu trop curieux*. Et *Galien* lui attribue des Livres touchant la maniére de compoſer divers poiſons.

Pythagore & ſon Diſciple *Empedocle* ont auſſi été regardez comme de grands Médecins. *Diogene Laërce* dit que ce dernier fut particuliérement admiré, pour avoir guéri une femme qui étoit ſans reſpiration. Ce même *Empedocle* ayant reconnu que la ſterilité & la peſte, qui ravageoient ſouvent la Sicile, étoient cauſées

ſées par un vent du Sud qui s'inſinuoit par les ouvertures de certaines montagnes, s'aviſa de faire boucher ces ouvertures avec des peaux d'Ane ; ce qui délivra le pays de ces deux maux.

Démocrite, qui s'étoit attaché à toutes les Sciences, étoit auſſi très-habile Médecin. Ce Philoſophe eut une ſi grande paſſion de s'inſtruire, qu'il conſuma tout ſon bien à voyager, ayant été non ſeulement en Egypte, mais encore en Perſe, en Chaldée & aux Indes, pour voir tout ce qu'il y avoit de Savans dans ces Païs. Etant de retour dans ſa Patrie, il ſe retira dans un lieu à l'écart, où il paſſoit ſon tems à diſſequer des Animaux. Cette maniére d'agir fit qu'il paſſa pour fou dans l'eſprit des Abdéritains qui crurent qu'un tel homme auroit beſoin de prendre de l'Hellebore ; ce qui les obligea de faire venir *Hippocrate*, pour le traiter. Ce Médecin étant arrivé le trouva qui s'occupoit à diſſequer divers animaux ; & lui ayant demandé pourquoi il le faiſoit, il répondit que c'étoit pour découvrir la cauſe de la folie, qu'il regardoit comme un effet de la bile. *Hippocrate* le quitta fort ſatisfait, & vint aſſûrer les Abdéritains que bien loin que *Democrite* fût fou, comme ils le croyoient, il étoit au contraire le plus ſage de tous les hommes. *Suidas* rapporte, qu'en preſence du même *Hippocrate*, Démocrite ſut diſcerner, que du lait qu'on lui apportoit, étoit d'une chévre noire, & qui n'avoit encore fait qu'un chevreau ; & qu'ayant enviſagé une fille qui accom-

accompagnoit *Hippocrate*, il connut qu'elle avoit été défloree la nuit précedente.

Le précis que nous venons de donner d'une bonne partie de cet Ouvrage, ſemble ſuffire, pour donner une idée du plan & de la méthode que l'Auteur a ſuivie. On ſait qu'il n'eſt pas poſſible de donner un extrait de tout ce qui eſt contenu dans un Recueil de la nature de celui-ci: il faudroit pour cela entrer dans un détail qui ne manqueroit pas de fatiguer le Lecteur. D'ailleurs on peut juger par ce que nous avons dit, que ces *Amenités* ne ſont autre choſe qu'un abregé de l'Hiſtoire de la Médecine, dans lequel on a mis en œuvre une partie des materiaux qui ſe trouvent dans l'Hiſtoire de Mr. *Le Clerc*. Tout ce qu'il y a ici de nouveau, c'eſt que l'Auteur a indiqué quelques ſources où l'on peut puiſer en cas de beſoin; & qu'il a conſiderablement augmenté la liſte des Médecins.

ARTICLE V.

HISTOIRE DES REVOLUTIONS DE L'EMPIRE DE MAROC, *depuis la mort du dernier Empereur* MULEY ISMAEL *qui contient une Relation exacte de ce qui s'eſt paſſé dans cette Contrée pendant l'année* 1727. *& une partie de* 1728. *Avec des Obſervations naturelles, morales & politiques ſur le Pais & les Habitans, traduite du Journal Anglois écrit*

par le Capitaine BRAITHWAITE *qui a accompagné Mr.* JEAN RUSSEL *Ecuyer, Conſul Général de S. M. B. en Barbarie & qui a été témoin oculaire, des plus remarquables évenemens mentionnés dans cet Ouvrage.* A Amſterdam chez Pierre Mortier 1731. in 12. Pagg. 470.

LEs Voyages ſont de tous les Ecrits les plus utiles, les plus inſtructifs, & les plus agréables, lorsqu'ils ſortent de la plume de Voyageurs ſinceres, & qui, ſans avoir recours aux Dictionaires Geographiques ou à des Rélations incertaines, ne rapportent que ce dont ils ont été les témoins & ce qu'ils ont vû de leurs propres yeux. Combien s'en trouve-t-il de cette eſpece? j'oſerois avancer qu'entre cent il s'en trouveroit à peine quatre. Le Volume dont on vient de lire le titre, tiendroit ſa place, dans ce petit nombre. On ne voit pas pourquoiton lui a donné celui d'*Hiſtoire*, c'eſt une ſimple relation d'un Voyage de *Gibraltar* à *Mequinés* par *Tetuan* & de *Mequinés* à *Gibraltar* par *Tanger*, dans le tems d'une Révolution importante & extraordinaire, dont l'Auteur ne raporte pourtant que quelques circonſtances; au lieu qu'il s'étend beaucoup ſur ce qui eſt plus du reſſort du Voyageur que de celui de l'Hiſtorien.

Le Capitaine *Braithwaite* Auteur de cette Hiſtoire l'a compoſée en forme de Journal, qui contient une Relation exacte de tout ce qui arriva à Mr. *Jean Ruſſel*, Conſul Général de S. M. B. dans la Barbarie, que ce Capitaine

taine accompagna dans le Voyage qu'il fit à la Cour de *Mequinés*, après la mort du vieil Empereur *Muley Iſmael*, dans la vûë de renouveller les Traités avec *Muley-Hamet-Dahebby* qui lui avoit ſuccedé.

L'Auteur commence par donner une Rélation de la mort du vieux *Muley Iſmael*, le même dont on a vû en France les Ambaſſadeurs ſous le Regne de *Louïs XIV.* Entre un nombre prodigieux d'Enfans il n'en trouvoit que trois dignes de lui ſucceder & entre leſquels ſon choix devoit decider. *Muley-Abdelmelek** étoit l'ainé; il étoit depuis long-tems Viceroi de la Province de *Sus*, où il ſe donnoit des airs de Souverain, juſqu'à refuſer le tribut à ſon Pere; ce qui lui attira ſon indignation, outre que ſa Mere n'avoit plus beaucoup de credit auprès de l'Empereur. On diſoit beaucoup de bien de ce Prince, qui paſſoit pour très-religieux, très-équitable & bon Officier. Mais ceux qui l'ont aproché prétendent qu'il cachoit tous les vices de ſon Pere, la fourbe, l'avarice, & la cruauté, ſous de ſi beaux dehors.

Le ſecond, & dont la Mere étoit en faveur, étoit *Muley-Hamet-Dahebby*, le monſtre de debauche & de cruautez le plus deteſtable qu'on puiſſe s'imaginer. Le troiſiéme étoit *Muley Abdallah*, le meilleur des trois en tous ſens, mais à qui ſon Pere ne penſa ſeulement pas; en ſorte qu'en mourant il nomma pour lui

* Voyez ſon portrait pag. 468.

lui ſucceder *Muley-Hamet-Dahebby* à qui il recommanda fort ſes *Ludyres*, qu'on nomme les Parens de l'Empereur; & qui ſont des *Négres* dont *Muley Iſmael* avoit compoſé une milice auſſi redoutable que les Janiſſaires, ſous le nom de *Gardes de ſa Bibliotheque*, au nombre de plus de 40. mille hommes. Il recommanda auſſi à ſon Fils le *Bacha Empſael*, Chef de cette race qu'il fit ſon premier Miniſtre. L'Auteur donne le Caractere de *Muley Iſmael* (*a*), celui de *Muley-Hamet-Dahebby* (*b*) & celui de ſon premier Miniſtre (*c*).

Le recit de l'élevation de ce monſtre ſur le trône de *Mequinés* eſt ſuivi de celui de la depoſition du *Bacha Hamet* Gouverneur de *Tetuan*, à la place duquel la Cour mit le *Bacha Buſfra*, en partageant le Gouvernement de *Tetuan* en deux, dont *Hamet*, relegué à *Tanger*, conſerva une partie, & *Buſfra* reſidant à *Tetuan* l'autre; ce qui donna lieu à une guerre Civile dans cette Province. Comme c'étoit la route que Mr. *Ruſſel* devoit tenir pour ſe rendre à la Cour de *Mequinez*, l'Auteur entre dans un grand détail de cette querelle, dont la Cour laiſſa la déciſion aux Intereſſés. Ce détail prouve à quels inconveniens ſont expoſés les Sujets pendant une pareille anarchie; chacun prend parti, & les Chefs pillent également leurs Amis & Ennemis.

Les affaires de *Tetuan* & du *Bacha Hamet* donnent occaſion à l'Auteur de faire une digreſ-

(*a*) Pag. 5. & 437. (*b*) Pag. 221. (*c*) Pag. 252. 299.

greſſion au ſujet d'*Aboggly* Ambaſſadeur de *Muley Iſmael* à la Cour Britannique, & creature de *Hamet*, & l'on trouve ici toutes les raiſons qui firent reſter ſi long-tems cet Ambaſſadeur à *Gibraltar* & l'empêcherent de retourner en Barbarie pour rendre compte de ſa Commiſſion au nouveau Souverain, qui ne parut pas le reconnoître pour Miniſtre. Enſorte qu'il ſemble qu'il avoit été envoyé à *Londres*, moins par le Roi de *Maroc*, que par le *Bacha* de *Tetuan* pour attraper quelques préſens de la Cour Britannique.

Le Capitaine *Braithwaite* parle beaucoup de l'Amiral *Hadge* * *Abdelcader Perez*, qu'on a vû à la fin de l'Année derniere Ambaſſadeur à la *Haye*, & après *Aboggly* c'eſt de tous les Mores celui qu'il paroit eſtimer le plus. Il donne en divers endroits de ſa Relation des traits du Caractere de cet Amiral, qui le peignent comme un honnête homme, qui n'a qu'une très-legere touche des mœurs de ſa Cour, & qui en connoiſſoit & en déteſtoit tous les defauts & tous les vices. A la page 213. l'Auteur nous aprend pourquoi l'on vit arriver en *Hollande* au commencement de l'Année derniere trois ou quatre Ambaſſadeurs de *Maroc*, ſavoir *Perez*, *Mesquita* & *Ben-Zeki*. Un Juif, Frere de ce dernier, avoit contracté avec l'Empereur pour être Maître de tous les Hollandois captifs, & qui étoient alors au nom-

* Le titre *Hadge* ne ſe donne qu'à ceux qui ont fait le Voyage de la Mecque.

nombre de quatre-vingt-dix. Par ce Marché les Juifs s'étoient engagés à fournir à l'Empereur de la poudre & des Armes de *Cadix*, moienant quoi ils pourroient disposer de ces Captifs comme de leur bien propre; en conséquence de ce dernier Article *Ben-Zeki* obtint des Lettres de Créance pour ce Frere dont il est parlé ci-dessus, & pour un autre Juif, chargés de venir en *Hollande* avec le titre d'Ambassadeurs pour traiter de la rançon de ces Captifs, sur lesquels ils espéroient faire un profit très-considerable. Cet échantillon peut faire juger quelle idée on a d'un Ambassadeur à la Cour de *Mequinés*; & après cela, est-il étonnant qu'on y traite avec si peu d'égards ceux qu'on y envoye d'Europe?

Mr. *Russel* n'eut pas plûtôt passé de *Gibraltar* à *Tetuan* qu'il se vit exposé à tous les désagrémens qui accompagnent un Caractere respectable dans un Païs où l'on fait profession de ne rien respecter. Toute cette Relation n'est qu'une enfilade des avanies auxquelles ce Ministre fut exposé, tant de la part du peuple que de celle des Gouverneurs & même des Ministres & des Courtisans.

Mr. *Braithwaite* a grand soin de décrire exactement tous les lieux où il a passé. Si on l'en croit, *Tetuan* est un agréable séjour, au moins est-ce la plus jolie Ville de la Mauritanie, & la description (*a*) qu'il fait du Palais & de la maison de Campagne du *Bacha Hamet*

(*a*) Pag. 97. & suivant.

met rapelle l'idée de ces Palais que les *Fez* élevoient autrefois dans ce Païs même au moindre défi qu'on leur en faiſoit.

Il donne dans un autre endroit (*a*) la deſcription d'un repas qui eſt aſſez jolie, & la maniere des Mores eſt toute apetiſſante; leur *Cuſcucu*, que Mr. de *S. Olon* nomme *Couſcous* par un privilege qu'ont les François d'eſtropier les noms étrangers, ſurtout paroit à l'Auteur un aſſaiſonnement délicieux; „ C'eſt, dit-„ il, une belle fleur avec une graine plus peti-„ te que du Chenevi qu'ils repandent ſur la „ Volaille, le Mouton, les Racines, & lors-„ que tout eſt prêt, ils jettent la fleur & la „ Graine dans un grand plat au milieu duquel „ ils laiſſent un creux, qu'ils rempliſſent de „ Viande & de racines, enſuite ils verſent du „ Bouillon tout autour". Voilà un vrai Salmigondi au moins dans la deſcription: peut-être eſt-ce la faute du Traducteur; quoiqu'il en ſoit, voilà le plat exquis des Mores: Et, ignorant à table l'uſage des couteaux & des fourchettes, chacun retrouſſe ſes manches, & arrache avec les doits des morceaux auſſi gros que leur bouche peut en contenir. A la verité l'Auteur nous avertit qu'avant que de ſe mettre à table ils ont la propreté de ſe bien laver les mains, & que leur bouilli & leur roti, eſt preparé de maniere qu'ils peuvent ſans peine detacher les pieces comme ils veulent. A en juger par ce qui eſt raporté ailleurs (*b*) il

(*a*) Pag. 105. & ſuivant. (*b*) Pag. 459.

il n'y a guere de peuple qui porte la frugalité plus loin.

Avant de quitter *Tetuan* nous remarquerons qu'on voit dans cette Relation quels avantages les Anglois en tirerent pendant que les Eſpagnols aſſiegerent *Gibraltar*; c'eſt de là que leur vinrent preſque toutes leurs proviſions, les outils qui leur manquerent & même des Vaiſſeaux entiers chargés de racines. Enſorte qu'on doit en conclure que la Grand' Bretagne, conſervant *Gibraltar*, a un intérêt indiſpenſable d'être en Paix avec les Maures pour peu qu'elle craigne d'être attaquée par les Eſpagnols, puiſque la Province de *Tetuan* peut toûjours lui ſervir d'un Magazin abondant, & pour cela il leur ſuffit de vivre en bonne intelligence avec le *Bacha* Gouverneur de cette Province, qui d'ordinaire reſiſte peu à l'apas des préſens & ſe met auſſi peu en peine des querelles des Saletins ou des autres Corſaires que des ordres de la Cour.

Pendant le ſéjour que Mr. *Ruſſel* fit à *Tetuan*, cette ville fut attaquée par le *Bacha Hamet*, il faut lire la Rélation de ce choc dans une Lettre de l'Auteur (*a*) au Colonel *Hargrave*. On y voit naturellement de quelle maniere ces peuples font la guerre, & ce que l'on doit penſer des ſuperbes deſcriptions que les Nouvelliſtes nous donnent quelquefois de leurs combats.

Le 2. Novembre, l'Ambaſſade partit en Ca-

(*a*) Pag. 127.

Caravanne pour *Mequinés*, accompagné du *Bacha* de *Tetuan*, nommé *Busfra*, le 4. elle passa par *Harach*, par un motif de superstition, le *Bacha* voulant consulter le plus fameux *Santon* de tout l'Empire, voici ce que l'Auteur en dit: „ Il demeure à *Harach*, où l'on se rend „ de toutes parts pour demander ses décisions, „ qui sont regardées comme des Oracles. „ Vers le midi nous arrivames dans cette Vil- „ le, dont la situation sur le penchant d'une „ Montagne est des plus gracieuses. Lorsque „ nous entrames, le *Santon* se trouva dans la „ ruë; le *Bacha* & les Députés mirent tous „ pied à terre pour lui baiser la main, & il „ parut recevoir leurs hommages respectueux „ avec une indifference mepriſante. J'observois „ que tout le mystere de sa pretenduë Sainteté „ ne consistoit qu'en quelques mouvemens pres- „ que convulsifs, en une affectation de paroître „ hors d'haleine, & en certain roulement „ d'yeux d'une façon singuliere. Le *Santon* „ n'avoit jamais vu de Chrétien avant nous, „ & la tradition du Païs portoit qu'il n'en „ étoit jamais entré dans la Ville. En sorte que „ nôtre vûë causa tant de surprise, que dans „ la crainte que cette nouveauté n'eût d'autres „ suites, il fut jugé à propos de nous faire „ camper à une petite distance de la ville. „ Nous devions y séjourner toute la nuit & „ une grande partie du lendemain, pour „ avoir le tems de prendre les Oracles du *San-* „ *ton* sur le succès de nôtre Voyage. Enfin le „ *Bacha* & les Deputés, à force de supplica-

„ tions, l'engagerent à venir avec nous à *Mequinés*. Sur le minuit il nous envoïa une „ grande quantité de vivres, & nous fit dire „ qu'il vouloit faire cuire 100. pains pour nôtre proviſion, nous reçûmes encore 50. livres de la plus fine Fleur de Farine, pour „ notre bouche, 50. pour nos Domeſtiques, „ des Moutons, beaucoup de Volaille, &c. „ Quoique ce *Santon* paſſe pour une eſpece de „ Divinité, & malgré les adorations que le „ peuple rendoit à ſa prétendue Sainteté, un „ nombre conſiderable de malades informez „ que nous avions un Medecin, vinrent le „ conſulter, enſorte qu'il eût bien de l'occupation.

„ Nous fimes prendre les devans à nôtre „ monde & à nôtre bagage, & nous reſtames „ pour eſcorter le *Santon*, qui avoit été ſi généreux à nôtre égard. Il ne fut pas viſible „ avant 10. heures du matin, que nous allames chez lui avec le *Bacha Busfra*: il nous „ donna audience dans une Chambre hors de „ ſon logis, où le peuple accouroit en foule „ pour lui baiſer la Robe & les pieds, pendant „ que le *Bacha* & les plus apparens des *Mores* „ lui baiſoient les mains. L'Amiral *Perez*, „ notre interprete ordinaire, nous rapportoit „ les paroles du *Santon* qui ſe reduiſirent à „ nous annoncer, à chacun de nous, mais en „ termes généraux, toutes ſortes d'heureux „ ſuccès. Il aſſura Mr. *Ruſſel* que l'avantage qu'il avoit d'être le premier Chrétien qui „ fût entré dans ſa Ville, étoit pour lui un

„ pro-

„ pronoſtic infaillible de bonheur, & que l'Em-
„ pereur lui feroit fournir tout ce dont il au-
„ roit beſoin. La demarche de *Buſra* donna
„ un grand relief à ce *Santon*, qui, touché des
„ ſoumiſſions & du reſpect de ce Bacha, lui
„ promit de ſe joindre ſur la route & de faire
„ le Voyage avec nous, quoiqu'il n'eût jamais
„ été à *Mequinés*. Cette nouvelle repandit
„ dans la Caravanne une joye extraordinaire
„ & chacun crût n'avoir rien à craindre en la
„ compagnie de ce Saint perſonnage.

„ Il nous regala de divers Mets delicieux &
„ nous fit boire une liqueur très-agréable,
„ faite de Miel & fort approchante de notre
„ Hydromel : nous connumes qu'il entendoit
„ parfaitement bien la maniere de mener
„ une vie delicate & ſenſuelle.

„ Il eſt fort bien fait, robuſte, grand, d'une
„ bonne Phyſionomie, à peine âgé de 40. ans, &
„ n'eſt point du tout bazané. Il paſſe delicieu-
„ ſement la vie dans un Canton du Païs abon-
„ dant en toute choſe; à la ville il a une vaſte
„ & belle maiſon, quoique toutes les autres
„ y ſoient très-chetives & couvertes de chau-
„ me. Il eſt Seigneur Souverain de tous les
„ habitans, & Maître abſolu de tous les biens
„ & revenus des environs, & le peuple ne
„ paye des taxes qu'à lui ſeul. Enſorte qu'il
„ loge & defraye tous les Pelerins qui vien-
„ nent le voir, mais ce n'eſt qu'aux depens du
„ pauvre peuple; il entretient des femmes, &
„ de pluſieurs Enfans qu'il a, il en deſtine
„ quelques-uns à être *Santons* après lui, car

„ auſſi-tôt qu'ils peuvent ſoutenir la fourbe-
„ rie, ce titre ordinairement devient heredi-
„ taire.

„ Ce *Santon* étoit d'une générosité peu
„ commune, & d'un excellent naturel; les
„ *Mores* exaltent ſon humeur charitable avec
„ des éloges les plus magnifiques; auſſi c'eſt
„ le grand reſſort, par lequel il ſoutient ſa
„ réputation & ſa fortune, c'eſt par là qu'il
„ s'attire la veneration & l'eſtime de tous ſes
„ Compatriotes, car il a pour maxime de re-
„ fuſer tous les préſens qu'on veut lui faire
„ en revanche de ſes honnêtetez.

Il ne faut pas s'imaginer que tous les *Santons* reſſemblent à celui-ci, il y en a fort peu qui le portent ſi haut, les autres ne ſont que des eſpeces d'Hermites voluptueux, dont quelques-uns même menent une vie aſſez malheureuſe.

Comme la Caravanne paſſa par la Ville de *Fez* l'Auteur fait la deſcription (*a*) du vieux & du nouveau *Fez* & la commence par nous avertir que tout ce que les Anciens Geographes en ont dit n'eſt que pur Roman. Nous pouvons renvoyer pour cela au Dictionaire de CORNEILLE, où l'on voit une pompeuſe Deſcription de cette Ville, de ſes Palais, de ſes Moſquées. Quant à ces dernieres notre Auteur avoue que par tout, même dans les plus chetives Villes, elles ſont magnifiques & des monumens de la Devotion de ces peuples.

Mais

(*a*) Pag. 205.

Mais ſi au lieu de renvoyer les Lecteurs ſur cet Article au credule *Corneille*, nous lui conſeillons de jetter les yeux ſur le Critique *Bruzen la Martiniere* & de comparer ce qu'il dit des deux *Fez* dans ſon *Grand Dictionaire Geographique & Critique*, avec ce qu'en rapporte le Capitaine *Braithwaite*, dans ſa Rélation, quel ne ſeroit pas leur étonnement, après avoir apris d'un Officier qui arrive du Païs & qui a vû cette Ville de ſes propres yeux, qu'elle n'a pas trois milles de circonference, qu'on n'y trouve qu'environ 50. à 60. Moſquées, que les Hôtelleries ne ſont que de vaſtes Ecuries, qu'on y compte environ 40. mille habitans, que mille Chevaux & 4000. Fantaſſins ſuffiſoient pour en faire le Siege & qu'il n'y avoit dans cette Ville pour toute Artillerie que deux pieces de Canon; & de lire dans le Dictionaire * du Geographe de S. M. Cath. (car ce titre influe beaucoup ſur la Science de l'Auteur) que cette Ville met ſur pied dans l'occaſion 30. mille Combattans braves & bien armez, qu'il y a 50. principales Moſquées qui ont toutes leurs Fontaines d'eau courante avec de grands Baſſins d'Albatre ou de Jaſpe & pluſieurs Colomnes de même pour ſoutenir la Nef ſans parler de 600. autres moindres; la ſeule Moſquée de Caravin a, ſelon lui, quelque demie-lieue de tour & la Nef en eſt ſoutenue par 10. mille 500. gros piliers de marbres. Si dans une enceinte de

* Pag. 45. Tom. II. Part. 2.

de 3. milles, on place un Bâtiment qui a quelque demie lieue de circuit, où seront placés les 649. autres, deux cens Ecoles, deux cens grandes & magnifiques Hôtelleries, 400. moulins à eau, enfin l'*Alcayerie* qui est un quartier particulier de la Ville qui a 12. grandes portes & 15. grandes rûës. Enfin il suffit de dire que la description du vieux *Fez* contient dans notre Auteur, au plus 10. ou 12. lignes & que le Geographe compilateur y employe 8. Colomnes entieres & manque d'expressions pour donner une idée des magnificences de cette Ville. On ne sera pas étonné de ce contraste, pour peu qu'on reflechisse sur la maniere dont on compose les Dictionaires. Mrs. de *St. Olon*, *Marmol*, *Dapper* ont parlé du Royaume de *Fez*: le Compilateur lit ces Auteurs, marque les Articles dont il a besoin, & un copiste, qui souvent n'a d'autre merite que d'écrire avec une grande rapidité, dresse l'Article qui est envoyé à l'Imprimeur, quelquefois sans avoir été revu par celui qui ne se croit païé que pour allonger les Articles & multiplier les Volumes. Nous pourrions en dire autant *du nouveau Fez*; mais il vaut mieux retourner à notre extrait.

La Caravanne fut 18. jours en chemin de *Tetuan* à *Mequinés*, un effroiable hurlement des Chiens, leur annonça qu'ils étoient près de cette capitale. Les *Mores* entretiennent dans leurs maisons une quantité incroiable de ces Animaux par un motif de Religion & de Conscience, prévenus que c'est un peché capital de les détruire, la multitude prodigieuse de

de ces Animaux ſcrupuleuſement conſervez, produit toutes les nuits un bruit qu'on ne peut s'imaginer.

Nous n'entrerons pas dans le détail de la Négociation de Mr. *Ruſſel*. Il ne s'agiſſoit que de renouveller les anciens Traités, y faire quelques changemens par rapport au Commerce entre *Tetuan* & *Gibraltar*, & retirer quelques Eſclaves des mains des Corſaires, qui avoient enlevé quelques Bâtimens Anglois, contre la Foi des Traités. Il reſta à *Mequinés* depuis le 20. Novembre juſqu'au 17. Janvier expoſé à tout ce que l'inſolence, la fourbe, l'avarice & la mauvaiſe foi peuvent faire ſouffrir à un honnête homme. Enſorte qu'on peut dire qu'il y fut le jouet des grands & des petits, ne trouvant de ſecours & de probité que dans le ſeul Amiral *Perez*. Voici un Echantillon de la gueuſerie de ces gens-là. Une des Sultanes favorites ſe chargea de rendre une Lettre à l'Empereur moyennant un préſent d'une piece de Cambray & une autre de procurer une Audience, éblouïe par l'éclat d'une Cruzade dont on lui fit préſent. En ſortant de l'audience on coupa les boutons de l'habit de l'Auteur que l'on croioit d'or & qui n'étoient que de Tombac, & l'Auteur dit en propres termes. „ * Il eſt impoſſible de faire une „ deſcription au naturel de toute cette Canaille „ & ce ne ſera pas trop dire, quelqu'exageré „ que la Comparaiſon puiſſe paroître, que ce qu'on

* Pag. 223.

„ qu'on connoit ſous le nom de Cour de „ *Mequinés* eſt un vrai Chenil de ces Dogues „ deſtinés à combattre des Ours. Il faut l'avoir „ vû pour ſavoir au juſte ce qu'on en doit ju„ ger.

Voici le portrait de l'Empereur *Dahebby* que l'Auteur nomme *ſa Beſtiale Majeſté*, tant effectivement il vivoit en bête. „ † Ce Prince „ étoit fort grand, de l'age de quarante-huit „ à cinquante ans, d'une phyſionomie farou„ che & cruelle & fort gravé de petite verole: „ joint à cela, un viſage boufi, le devant de „ la bouche dégarni de dents, ſa couleur de „ mulatre, formoient une figure tout à fait dif„ forme. Par deſſus une *Albague* blanche, il „ portoit pour ſe garentir du froid un long „ manteau noir. Son turban étoit une cein„ ture de ſoye verte, mais accommodée avec „ tout le déſordre qui ſe remarque ordinaire„ ment dans un ivrogne. Son cimeterre „ étoit d'une grande richeſſe, & la ſeule cho„ ſe qu'il eût digne d'être vû, avec quelqu'at„ tention: il avoit appartenu au vieux *Muley* „ *Iſmael*; le fourreau étoit d'or parſemé de „ Diamans & de pierres précieuſes.

Un Eſpagnol qui étoit Medecin de ce Prince & qui le connoiſſoit dès ſon enfance, dit à Mr. *Ruſſel* pour en donner une idée complette „ † que *Neron*, *Caligula*, *Heliogabale*, „ *Commode*, & les autres monſtres dont l'Hiſ„ toire a conſervé la mémoire avoient été „ des

† Pag. 221. (1) Pag. 286.

„ des Saints en comparaiſon de *Muley-Ha-*
„ *met-Dahebby*.

Le Portrait du Négre *Empſael Bacha*, ſon premier Miniſtre, n'eſt pas plus beau, & ſon Caractere ne differe en rien de celui de ſon Maître.

Avant de partir de *Mequinés*, l'Auteur en fait la deſcription (*a*), qui en donne une très-petite idée, le Palais même, dont on fait tant de bruit dans pluſieurs Rélations, n'eſt qu'un amas de quarrez qui tient plus de place que tout le reſte de la Ville, & où il n'y a de joli que les clochers & les toits, les premiers ſont dorez & les autres couverts de Tuiles vertes. C'eſt dans ces quarrez que l'Empereur tient ſes Femmes, ſes Ouvriers, ſes Gardes, ſes Canons, ſes Armes, ſa poudre; en un mot, c'eſt ſon Treſor, ſon Harem, & ſon Arſenal.

Le Retour de Mr. *Ruſſel* par Tanger, donne occaſion à l'Auteur de décrire cette route ſur laquelle ſe trouvent la plaine de *Mamora*, *Alcaſſar*, *Larach*, & *Arzilla* qui ſont décrites avec aſſez d'exactitude. Un Supplément de quelques Lettres donne une Rélation de la Dépoſition de *Muley-Hamet-Dahebby*, & de la Proclamation de *Muley Abdelmeleck*. C'eſt là où finit cette Rélation des Révolutions arrivées dans cet Empire. Rélation fort imparfaite, puiſqu'outre une infinité de circonſtances, qui ont précedé & ſuivi l'arrivée de Mr. *Ruſſel* dans ce Païs, & pluſieurs combats

(*a*) Pag. 157. & ſuivant.

bats entre les *Négres* & les *Mores* qui ne ſont pas rapportées, l'on n'apprend rien de la mort de *Hamet Dahebby* ni de celle de *Muley Abdelmelech*, ni de l'avenement de *Muley Abdalaah* à la Couronne. L'Auteur ne nous apprend pas même quels ſont les autres Enfans du vieux *Muley Iſmael* qui pourront avec le tems pretendre au Trône, il ne parle que de deux ou trois; quoiqu'on ſache qu'il en a laiſſé un très-grand nombre.

Cette Relation eſt ſuivie d'environ 50. pp. d'*Obſervations Naturelles, Morales & Politiques ſur le Païs & les Habitans.* C'eſt le morceau le plus curieux & le plus intereſſant de tout le Volume. L'Auteur commence par donner une Deſcription Geographique de cet Empire, il paſſe enſuite au Commerce, il donne une diviſion exacte des differentes eſpeces d'habitans, il trace leurs mœurs & leurs uſages, il paſſe enſuite à leur Religion, fait une Deſcription de leurs habillemens & de leurs meubles & de leur nourriture & finit par un détail de leur monoye & des droits d'entrée & de ſortie. Il faudroit copier ces obſervations ſi l'on en vouloit faire un extrait, elles ſont courtes, judicieuſes, & auſſi raiſonnables qu'impartiales, l'Auteur donnant des Eloges également aux *Mores* comme aux Chrétiens & blâmant les uns & les autres quand ils lui paroiſſent le meriter. Enfin nous pouvons dire qu'on y peut puiſer une idée veritable de l'Empire de *Maroc* & que la lecture en doit

être

être très-utile & même nécessaire à ceux qui peuvent avoir quelques relations avec ses peuples.

ARTICLE VI.

LES VOYAGES ET AVANTURES *du Capitaine* ROBERT BOYLE *&c. traduits de l'Anglois.* A Amsterdam chez les Wetsteins & Smith 1730. 2. voll. *in* 12. de 341. pp. pour le premier & 276. pour le second sans la Table, la Préface, & l'Epitre dedicatoire au Chevalier GUILLAUME JONGE, Commissaire de la Treforerie & Chevalier du Bain.

NOus n'entrerons pas dans l'examen si le Livre que nous annonçons est un de ces Voyages faits dans le Cabinet, ou s'il ne contient que des faits avérez, il suffit que certainement c'est la Traduction des Voyages & Avantures du Capitaine *R. Boyle* imprimées il y a quelques années en Angleterre où ces Voyages ont été bien reçus. C'est un de ces Ouvrages qui satisfont le Lecteur, qui l'attachent, & à la fin de la Lecture desquels on ne peut s'empêcher de s'écrier, *Se non è vero è ben rovato.* En effet l'Auteur garde la vraisemblance autant qu'il est possible, on pourroit même dire qu'il l'observe trop scrupuleusement, puisque tous les Heros de ses Avantures

res les portent juſqu'à la fin ſans qu'il lui en échape une ſeule circonſtance, & de ſix Hiſtoires capitales qui ſont le corps de ce Voyage il n'y en a pas une dont on ne liſe le cours & les Cataſtrophes complettes.

Mr. *Boyle* né d'un Pere Négociant, le perd en bas âge, ſa Mere meurt de chagrin de la mort de ſon Epoux, & laiſſe ſon Fils Orphelin. Une Tante en prend ſoin & le met chez un Horloger. Là commence la premiere avanture que notre Auteur recite. La femme de l'Horloger avoit un Amant, l'apprentif découvre toute l'intrigue & en inſtruit ſon Maître qui prend des meſures certaines pour ſurprendre ſon infidele en flagrant delit, il y réüſſit & fait faire au Galant, qui étoit un jeune Avocat, l'operation qui couta tant de larmes à l'ardente Maitreſſe du fameux Abelard. La femme de l'Horloger ne fut pas auſſi fidele qu'Heloïſe, l'infortuné Avocat la perdit en perdant tout ce qui l'attachoit à lui. Elle fit la Paix avec ſon Epoux, mais ce ne fut que pour le mieux tromper, car quelques mois après elle diſparut, lui emportant tout ce qu'il avoit au monde, ce qui chagrina tant le pauvre homme qu'il en mourut de douleur. On croit cette Avanture finie avec le re[illegible] de la mort de l'Horloger, mais l'Auteur ſcrupuleux retrouve l'Avocat Chantre Italien ſur un Vaiſſeau, & aprend le reſte de ſon Hiſtoire & peu de tems après, il retrouve † auſſi

† Tom. II. pag. 156.

auſſi l'infidele Horlogere expirante ſous le poignard d'un infidele Amant; & elle a aſſez de tems pour lui raconter avant d'expirer ce qui lui eſt arrivé depuis qu'elle a quité ſon Epoux.

La mort de l'Horloger eſt le commencement des Avantures de l'Auteur qu'un Oncle qui étoit devenu ſon tuteur, fit embarquer, ſans l'avoir conſulté, pour l'envoyer à la Virginie, & ſe defaire ainſi d'un jeune homme qui l'embaraſſoit & qui pouvoit encore avec le tems lui donner plus d'embarras. Ici commence ce que *Robert Boyle* nomme ſes Voyages, & deux pages plus bas, ſans autre préparatif qu'un petit combat à la hauteur des Canaries avec un Corſaire Saletin, il devient Eſclave & paſſe en Barbarie. Là, Favori de ſon Maître il devient tout d'abord amoureux de Mlle. de Villars jeune Angloiſe Eſclave depuis quelques mois du même Corſaire, qui en vouloit faire une de ſes femmes & qui ne voulant pas la devoir à la violence lui avoit accordé quelque tems pour déliberer & faire les choſes de bonne grace. *Boyle* ayant eu l'adreſſe de gagner la confidence & l'amitié de ſon maître qui étoit Renegat Irlandois, trouve le moyen de lui en faire accroire juſqu'au point d'être maître de ſe promener dans le Jardin de ſes femmes, il y voit Mlle. de Villars, lui parle, & concerte avec elle les moyens de la tirer d'Eſclavage. Tout eſt conduit avec la plus grande dexterité, & les incidens favorables naiſſent à point nommé, tout réüſſit; *Boyle* & ſa Maitreſſe ſe ſauvent de Salé. Pendant le trajet de ce Port à *Mazagan* Mlle. de Villars

Villars raconte l'Hiſtoire de ſes Avantures; tout y eſt ſingulier, tout fixe l'attention du Lecteur, tout y fait plaiſir, tout intereſſe.

Jeune, ſage, vertueuſe, elle devient l'objet de l'amour d'un Capitaine de Vaiſſeau, qui ſachant ſon averſion pour le mariage a recours à l'addreſſe pour la poſſeder, elle évite le danger, on lui tend un autre piége, où elle donne; elle entre, ſans le ſavoir dans le Vaiſſeau de ſon Amant, qui de cette maniere l'enleve & qui enſuite, après avoir mis inutilement en œuvre toutes les ſouniſſions imaginables, eut recours à la force pour contenter ſa paſſion; Mlle. de Villars échape à ce nouveau danger par la réſolution extraordinaire de ſa Femme de Chambre qui prend ſa place entre les bras du Capitaine; celui-ci s'en apperçoit, il alloit s'en venger & ſur la Maitreſſe, & ſur la femme de Chambre, lorsque le Contre-Maître & tout l'Equipage moins brutaux que le Capitaine ſe révolterent contre lui, & la tirerent de ce peril; quelques jours après le Vaiſſeau fut pris par le Rénégat Irlandois Corſaire de Salé.

Avant d'arriver à *Mazagan*, un Eſclave Italien, qui s'étoit ſauvé de Salé avec l'Auteur & ſa Maitreſſe, recite auſſi ſes Avantures qui ſont au moins auſſi intereſſantes que celle de la Belle *de Villars*; &, l'amitié, que Mr. *Boyle* contracte avec cet Italien, fournit la matiere des Avantures du ſecond Volume.

Nos heureux eſclaves libres voguoient dans la flateuſe Eſperance d'aborder avant la nuit à *Mazagan*, lorsqu'ils furent rencon-

trés

trés par un Vaiſſeau François, il portoit Mr. de *S. Olon*, que le Roi de France envoyoit en Ambaſſade, au vieux *Muley Iſmaël*. Ce Vaiſſeau reçût ces quatre échapés de la ſervitude, le jeune *Boyle* eut bien-tôt informé l'Ambaſſadeur de ce qu'il voulut lui apprendre de leur Eſclavage & de la maniere dont ils s'étoient ſauvés, mais ſans lui découvrir le Sexe de Mlle. *de Villars* qui étoit habillée en homme; l'Ambaſſadeur lês prend ſous ſa protection, & les incorpore dans ſa Famille, il arrive à *Mamora*, ſe rend à la Cour de *Mequinés*, *Muſtapha*, Renegat, dont l'Auteur s'étoit ſervi pour ſe ſauver de Salé, ſe ſauve du Vaiſſeau François, retourne à Salé, avertit le Corſaire de tout ce qui s'étoit paſſé depuis l'évaſion; Mlle. *de Villars*, que l'amoureux *Boyle* avoit épouſée en ſecret chez l'Ambaſſadeur de France, eſt repriſe par le Corſaire, à qui elle eſt enlevée avant d'être rentré à Salé, par le Capitaine d'un Bâtiment Anglois qui ſe trouve être le même qui étoit Contremaître du Vaiſſeau où cette charmante perſonne avoit été priſe ci devant, & qui la reconduit en Angleterre, pendant que l'Auteur fait le Voyage d'Italie avec Don *Antonio*. Celui-ci y retrouve ſes affaires dans une heureuſe ſituation, & envoie un Moine en Barbarie pour y racheter Mlle. *de Villars* qu'on croyoit entre les mains du Rénégat qui l'avoit enlevée. Voyage inutile! Don *Antonio* équipe un Vaiſſeau qu'il confie à notre Auteur pour aller négocier ſur les Cotes de l'Amerique.

Ce

Ce Voyage qui commence à la page 251. du Tome I. contient le reſte du Volume & preſque tout le ſecond. Cet heureux Vaiſſeau n'en rencontre aucuns qu'il ne batte & ſur leſquels il ne faſſe un butin conſiderable. Le premier qu'il rencontre eſt le Corſaire de Salé chez qui il avoit été Eſclave & qu'il croyoit poſſeſſeur de ſa chere *de Villars* ; ſa vûë rend furieux notre jeune Capitaine, qui ne s'attache qu'à lui juſqu'à ce qu'il l'eut abatu ſur ſon Vaiſſeau & vangé par ſa mort tous les chagrins que ſa belle Maitreſſe & lui en avoient reçûs.

Nous ne ſuivrons pas cet heureux Vaiſſeau dans toutes les Mers de l'Amerique, ni dans les deſcentes qu'il fit en divers endroits. C'eſt dans cette courſe que notre Auteur rencontre le Capitaine *Dampier*, & trouve ſur ſon Vaiſſeau l'Avocat que l'Horloger avoit rendu Muſicien & Italien en le ſurprenant avec ſa femme, cet Orphée malgré lui, lui raconte tout ce qui manque à l'Hiſtoire de l'Horlogere & à la ſienne au commencement du Tom. I.

L'Auteur paſſe le Détroit de Magellan & n'entre dans la Mer du Sud que pour y faire les plus riches priſes, la premiere fut le *Real Situado*, qu'on envoye de tems en tems du *Perou à Baldivia*. C'eſt-là qu'il fait l'Aquiſition d'un nouvel Ami & Avanturier nommé *Dom Pedro Aquilio*, dont l'Hiſtoire fait une partie conſiderable du ſecond Volume, on y trouve par maniere d'Epiſode l'Hiſtoire d'un certain

Alon-

Alonzo de Caſtro qui eſt bien recitée, qui paroit aſſez naturelle & qui fait la ſixieme Avanture de ce Voyage. Cet adroit & intrepide *Dom Pedro* fit former à Mr. *Boyle* le deſſein d'enlever le riche Vaiſſeau la Manille, qui aporte tous les ans à *Acâpulco* les Treſors des Indes Orientales, & dont la Cargaiſon étoit eſtimé près de deux Millions d'Ecus, & il y réüſſit.

On peut bien s'imaginer qu'un genie auſſi fertile que celui de l'Auteur ne fait pas faire cette courſe & ces priſes ſans y mêler pluſieurs circonſtances curieuſes, & intereſſantes. Il repaſſe le Détroit de Magellan & arrive à S. Salvador du Breſil dont il fait une agréable deſcription. Il y fait connoiſſance avec un Marchand Portugais nommé Don *Jacques*, dont la Fille devient amoureuſe de l'Auteur; elle quitte ſes parens & le ſuit juſqu'en Italie & de là en Angleterre, ſans qu'il le ſût, cette Avanture a quelque choſe de très-ſingulier & elle eſt ſi adroitement conduite que le Lecteur même en eſt la dupe & ſe trouve agréablement ſurpris à la fin, de trouver la Fille de *Dom Jacques* ſous l'habit d'un jeune homme qui paſſe par tout pour le bâtard du Marchand Portugais.

Notre heureux Voyageur arrive enfin en Italie où il rend compte de toutes les richeſſes qu'il avoit acquiſes à l'ami Italien qui s'étoit ſauvé avec lui de Barbarie; il repaſſe en Angleterre & pour mettre le comble à tant d'heureuſes Avantures, il y retrouve ſa chere

de Villars au moment qu'on attentoit à ſon honneur, il la ſauve de cet affreux danger, arrache à une mort certaine un Enfant qui étoit le fruit de leur Mariage en Barbarie, retrouve la femme de ſon Maître l'Horloger & la Fille de Chambre qui avoit autrefois trahi Mlle. *de Villars*, enfin il découvre que Don *Ferdinand* eſt la Fille de Dom *Jacques de St. Salvador*; ce Portugais arrive du Breſil, les Amis de l'Auteur viennent d'Italie le joindre en Angleterre, & au comble de ſes vœux, il finit ſes Voyages, ſes Avantures, & ſon agréable Roman, par cette penſée d'un Poëte Anglois *qu'un Amant vertueux ne doit jamais déſeſperer de rien, parce que l'Amour prend un ſoin particulier des Cœurs généreux & fidéles.*

Il ſeroit à ſouhaiter que cet *Amant Vertueux*, en recitant ſes Avantures & celles des autres eût été un peu plus delicat dans le choix des expreſſions & des circonſtances lorſqu'il s'agit de la concluſion de quelque galanterie; peut-être eſt-ce moins la faute de l'Auteur que celle du Traducteur, la Langue Angloiſe ſouffrant facilement certaines libertés que la Chaſteté de la nôtre a entierement bannies; c'eſt ce qui auroit peu coûté au Traducteur & on ne lui auroit pas fait un crime d'infidelité envers ſon Auteur s'il eût changé quelque choſe dans ces endroits-là; il le pouvoit, car on voit par tout qu'il eſt maître de ſon ſujet à tel point même qu'on doute ſi on lit une Traduction ou un Original.

Ces

Ces Voyages de Mr. *Boyle* ſont ſuivis de la *Relation du Voyage, du Naufrage, & de la converſion miraculeuſe du Sr. Richard Caſtelman.* Elle ne contient que 70. pages, c'eſt la ſimple Rélation d'un court Voyage de Briſtol à la Caroline, l'Auteur donne une idée de cette Province, de ſa Capitale & des Bermudes, il fait naufrage & arrive inſenſiblement dans la *Penſilvanie*, le Royaume des Quakers, pour ainſi dire. La deſcription qu'il en fait, & l'idée toute naturelle qu'il donne des Mœurs, des uſages, de la vie de ſes habitans charment le Lecteur, & lui fait ſouhaiter de ſe voir transplanté dans un ſi heureux climat & au milieu de citoyens ſi ſociables, ſi bienfaiſans, ſi vertueux, enfin parmi des hommes veritablement hommes, en prenant ce terme dans ſa ſignification la plus avantageuſe, c'eſt-à-dire des hommes tels que tous les hommes devroient être; & il ſemble que toute la Rélation n'a pour but que de faire connoitre la felicité du Gouvernement de cette Province Angloiſe de l'Amerique.

ARTICLE VII.

HISTORIA MEDICINÆ à Rerum initio ad Annum Urbis Romæ DXXXV deducta, ſtudio JOH. HENR. SCHULZII Med. D. & Prof. Publ. Altorf. Acad. Nat. Cur. Collegæ. Accedunt Tabulæ Æneæ, Chrono-

logica, & Indices. *Lipsiæ apud Petr. Conr Monath* 1728. *in* 4. pagg. 437.

C'eſt-à-dire:

Hiſtoire de la MEDECINE *depuis le Commencement du Monde juſques à l'an de Rome* DIXXV *par Mr.* SCHULZE *Docteur en Medecine & Profeſſeur Public à Altorf, Membre de l'Academie des Curieux de la Nature.*

*[QUoique ce ne ſoit point ici un Livre tout à fait nouveau, cependant comme aucun Journaliſte François n'en a parlé, nous avons crû faire plaiſir aux Medecins qui y trouveront de très-bonnes choſes, de leur en donner une idée, & peut-être de le leur faire connoître. Mr. *Schulze* Diſciple de Meſſieurs (Fred.) *Hoffman*, & (Georg.) *Stahl*, aujourd'hui Profeſſeur Public d'*Altorf*, & Membre de l'Acad. des Curieux de la Nature ſous le nom d'*Alemon*, à ce que nous aprend Mr. *Bayer* (*a*), s'eſt déjà fait connoître au Public en 1717. par deux Diſſertations très curieuſes (*b*). Preſentement il lui offre l'Hiſtoire de la

* Ce qui eſt entre deux Crochets, deſigne les Remarques des Auteurs de cet Extrait.

(*a*) *Joh. Jac. Bayeri Biographiæ Prof. Medic. qui in Acad. Altorf. unquam vixerunt* Norimb. 1729. 8.

(*b*) L'une eſt *de Athletis Veterum eorumque diæta.* Halæ 1717. 4. L'autre traite *de Elleborismis Veterum.* Halæ 1717. 4.

la Medecine dont nous venons de donner le Titre.

Il la diviſe en deux parties générales. La premiere qui eſt celle qui paroit va depuis le Commencement du Monde juſqu'à l'an de Rome 535. La ſeconde qui eſt à paroître, continuera juſqu'au rétabliſſement des Belles-Lettres en Europe. Ainſi notre Auteur finit la premiere partie de ſon Hiſtoire au tems de (*Marcus Porcius*) *Caton*, homme duquel, au ſentiment de *Pline*, l'honneur du Triomphe qui lui a été decerné, & la Charge de Cenſeur qu'il a exercé ſont ce qui le relevent le moins, tant il y a eû de choſes conſidérables en ſa perſonne. Il a été le plus fameux Antagoniſte que les Medecins, & ſurtout les Grecs, ayent jamais eû, & non ſeulement leur ennemi par des railleries, ce qui auroit été une bagatelle, & un moyen de les tourner en ridicule qui ſubſiſte bien encore de nos jours, & qui n'eſt pas vraiſemblablement ſi prêt de finir, mais d'effet, en s'opoſant à eux de tout ſon credit & de toute ſon autorité qui n'étoit pas petite, de ſorte que divers Auteurs Modernes nous aſſûrent, que de ſon tems les Medecins furent chaſſez de Rome. Mr. *Schulze* n'a point abandonné l'honneur de ſa Profeſſion à ce ſujet, & fait voir en paſſant la fauſſeté de ce dernier Article; mais ayant apris qu'on avoit traité cette queſtion tout nouvellement en Angleterre (*a*), & celle qui regarde la condition

(*a*) Il écrivoit en 1721.

tion des Medecins dans Rome, il s'eſt occupé à rechercher tout ce qu'on a écrit à cette occaſion pour en faire uſage, & commencer par là ſon ſecond volume (*a*). Nous verrons quand il paroitra ſi tous ces argumens joints enſemble ne formeront pas des preuves capables de convaincre les plus incredules de l'honneur où la Medecine a été parmi les Romains. Au pis aller, ſi ces Raiſons ne ſe trouvent point demonſtratives, la Medecine en doit-elle perdre de ſon merite? N'eſt-il pas indépendant de l'opinion qu'un peuple en a eu pendant un certain nombre d'années? Si le contraire avoit lieu, où en ſeroient toutes les Sciences? Ces mêmes Romains ont mepriſé la Philoſophie juſqu'au tems de *Ciceron*, comme nous le liſons dans ſes *Tuſculanes* (*b*).]

Pour revenir à notre Auteur, il n'a point ignoré l'excellent Ouvrage de Mr. *Le Clerc* ſur ſon ſujet, ni la continuation qu'en a donné Mr. *Freind*. Voici ce qu'il nous en dit dans ſa Préface. „ Il paroitra à bien des gens, que je „ m'aquitte ici d'un travail qui a déjà été fait „ par l'illuſtre Mr. (*Dan.*) *Le Clerc* dans ſon „ *Hiſtoire de la Medecine*, laquelle a eû une ap„ probation univerſelle. Cependant cette con„ ſideration n'a point pû faire changer mon deſ„ ſein: Car outre qu'alors les Exemplaires de „ ſon

(*a*) Mr. *Vink* Dr. en Medec. à Utrecht vient de publier un Livre nouveau en partie ſur cette matiere. On en a donné l'Extrait ci-deſſus. pag. 111.

(*b*) *Tuſculan. Quæſt.* Lib. I.

„ſon Livre étoient ſi rares dans nos Païs, que „je n'avois point encore ouï parler de ſa nou„velle Edition, de plus il ne l'a pas pouſſé au „delà du tems de *Galien*, & a témoigné publi„quement, qu'on ne devoit gueres eſperer qu'il „pût en donner la continuation: ajoutez que ce „*Livre* eſt écrit en François, Langue que peu „de nos Etudians en Medecine, entendent aſ„ſez, pour pouvoir le lire avec fruit. La Con„tinuation qu'en a donné Mr. *Freind* depuis „*Galien*, ne m'a été connuë, que lorsque mon „Hiſtoire s'eſt trouvée déjà avancée après beau„coup de peine, juſqu'au tems du rétabliſſe„ment des Lettres: Mais même ce dernier Ou„vrage ne m'a point detourné de mon entrepriſe, „parce que ſon Auteur nous témoignant, que „ſon but principal & preſque unique, a été de „s'attacher à tout ce qui regardoit la pratique de „la Medecine, il m'a ſemblé qu'il me reſtoit „encore un aſſez vaſte champ, pour y pouvoir „glaner après la moiſſon de Mr. *Freind*.

[On peut dire hardiment, ſans vouloir faire aucun tort aux Manes du Medecin Anglois, que Mr. *Schulze* ne ſe trompe point, & notre Auteur lui-même, n'eſt pas ſans doute dans l'idée qu'il épuiſera cette matiere. Une Hiſtoire de la Medecine Ancienne & Moderne bien detaillée, eſt un ſujet ſi vaſte, que la vie d'une Société d'habiles gens, pourroit ſuffire à peine pour le remplir. Mr. *Capuzi* avoit autrefois propoſé un beau plan là-deſſus, dont la derniere partie devoit être deſtinée à un Catalogue de tous les Livres de Medecine tant

Manuſcrits, qu'imprimés. C'étoit là la moindre portion du Plan, & Mr. *Manget* à Geneve, a entrepris aujourd'hui une partie de cette moindre portion. Nous ne decidons point comment elle ſera executée, peu de tems l'apprendra, & en attendant on ne peut que lui avoir beaucoup d'obligation de ſon travail; mais qui ne ſait, que de connoiſſances de Livres, de diverſes Langues, de bonnes Correſpondances dans les Païs Etrangers, il ſeroit neceſſaire d'avoir, pour venir à bout du deſſein qu'il a embraſſé, d'une maniere un peu perfectionnée, & ſur laquelle on pût faire foi?]

Mr. *Schulze* finit ſa Préface, par reconnoître que s'étant trouvé très-ſouvent dans les idées de Mr. *Le Clerc*, il a dû repeter les mêmes choſes, mais que cela n'eſt pas ſi univerſel, qu'il ne s'en ſoit écarté quelquefois, quoiqu'il n'ait pas cru en devoir avertir. Après tout il abandonne ſes Eſſais au Jugement des Lecteurs intelligens.

Il ne ſera pas bien difficile de donner le Plan de ſon Livre. Il eſt diviſé en 2. periodes dont la premiere (ſubdiviſée en Sections, Chapitres & Paragraphes) traite 1. de la Medecine telle qu'elle étoit avant le Deluge. 2. De ſon Etat après le Deluge chez les anciens Egyptiens. 3. De leur maniere d'embaumer, de leur Alchymie, Anatomie, & Pratique; 4. De l'ancienne Medecine des autres Nations, telles que les Chinois, les Malabares, les Germains, & les Druïdes. Il paſſe de là à l'ancien-

cienne Medecine des Grecs juſques à *Hippocrate*. Or comme ces Grecs ont attribué l'origine de la Medecine en partie aux Dieux, en partie aux Heros, & en partie aux hommes, il parle 5. de ces Dieux, de ces Heros, & de ces Hommes, auxquels ils diſoient devoir l'invention, ou les progrès de leur Medecine, juſqu'à l'expedition des Argonautes: 6. Il conſidere l'Etat de la Medecine d'alors chez les autres Nations. 7. Il paſſe en revûë les Poëtes & les Philoſophes Grecs, ou vivans parmi les Grecs qui cultivoient cette Science. 8. Il nous entretient des Medecins qui vivoient ou peu avant le tems, ou du tems d'*Hippocrate*, & qui n'étoient pas *Aſclepiades*. Ce qui l'engage à parler en 9. lieu de l'inſtitution des Athletes & des parties de la *Gymnaſtique*, ſur quoi il nous aprend de très-bonnes choſes. Venant enſuite, à *Hippocrate*, il entre dans le détail de ſa Vie, & de ſes Ecrits.

La ſeconde Periode traite des progrès de la Medecine des Grecs juſqu'au tems où elle s'eſt introduite dans Rome, ce qu'il fait dans 6. Chapitres. Il parle dans le 1. des Medecins qui ont fleuri depuis la mort d'*Hippocrate* juſqu'à *Alexandre* le Grand: dans le 2. des Philoſophes de ce tems-là: Dans le 3. d'*Herophile* & d'*Eraſiſtrate*. Dans le 4. de l'origine de la Secte des Empiriques. Dans le 5. de l'eſpece de partage de la Medecine en ces trois parties qu'on nomme la Dietetique, la Pharmaceutique, & la Chirurgique. Enfin dans le 6.

de l'introduction de la Medecine des Grecs à Rome.

Cette Science eſt auſſi ancienne que le Monde. Le premier homme & ſa femme (*a*) ſe trouvant expoſez par leur peché à la néceſſité de mourir, n'ont pû vivre long-tems ſans aprendre par experience quantité de veritez qui en ſont le fondement. Ayant éprouvé aſſez ſouvent les ſentimens de faim & de ſoif, ils en ont apris les remedes. Et ils ont bien-tôt aperçu que les alimens qui les appaiſoient ne demeuroient point dans le corps, que la chaleur & le froid affectoient ce corps d'une certaine maniere, que le Soleil l'échauffoit pendant que l'ombre le rafraichiſſoit, & mille choſes de ce genre. Ce ſont eux qui virent les premiers les commencemens, les progrès, & les ſuites de la groſſeſſe. Il eſt même très-vraiſemblable qu'Adam pouſſé par la neceſſité, n'a point refuſé des mains ſecourables dans l'accouchement de ſon Amie, & qu'ainſi il a peut-être exercé la premiere operation de Chirurgie. L'un & l'autre furent témoins avec ſurpriſe du premier exemple d'Hemorrhagie. La ſtructure de l'Ombilic (*b*) dans l'Enfant nouveau né leur a donc été connuë, de même que la naiſſance du lait dans la Mere & ſon uſage, les divers degrez d'accroiſſement des Enfans, & tous les changemens qui arrivent aux deux ſexes juſqu'à l'âge de puberté.

[Tant

(*a*) Pag. 5. (*b*) Pag. 6.

[Tant de choſes merveilleuſes ont bien dû les ſurprendre ! Mais rien, ce nous ſemble, n'a dû les fraper davantage la premiere fois que la naiſſance d'une créature aſſez ſemblable à eux en petit, & dont ils ne concevoient non plus que nous, ni l'origine, ni la formation. Quoiqu'il en ſoit (en ſuivant le Syſtême de notre Auteur) ils ont formé à la longue diverſes obſervations, & ont aquis par experiences des connoiſſances, que leurs Enfans augmenterent, & qui d'eux ſe repandirent avec le tems ſur les autres Nations; chacune ſelon ſon genie, ſon goût, ſes préjugez, ſa Religion, le Païs qu'elle habitoit, a cultivé plus ou moins cette Science. Ainſi les Egyptiens, les Chinois, les Malabares, les Germains, les Gaulois, ont tous eû leur Medecine particuliere, dont Mr. *Schulze* dans le cours de ſon Livre tâche de donner un precis. Raportons pour exemple ce qu'il dit de celle des Malabares de nos jours, qui n'eſt peut-être pas fort differente de l'ancienne, de laquelle nous ne ſavons rien. Mr. *Le Clerc*, ni Mr. *Freind* n'en ont pas parlé. C'eſt un fruit aſſez nouveau que nous offrons aux Lecteurs.]

La Medecine des Malabres ou Malabares (*a*) que les Bramins nommés par les anciens, *Brachmanes*, poſſedent & exercent, ne ſe vante pas d'une moindre ancienneté que celle d'Egypte. Nous devons ce que nous en ſavons à un digne

(*a*) Pag. 54. & ſuivantes.

gne homme, feu Mr. (*Jean Erneſt*) *Grundlerus* avec qui Mr. *Schulze* a été très-lié. Il partit vers l'an 1708. Ses amis ſachant qu'il entendoit aſſez bien la Medecine, le prierent d'écrire & de leur faire ſavoir ce qu'il pourroit aprendre de l'état de cette Science chez les Malabares, ce que Mr. *Grundlerus* leur promit d'executer. Arrivé aux Indes, il ſe mit en diſpoſition d'accomplir ſa promeſſe, & pour aprendre la Langue du Païs, il choiſit de lire les Livres de Medecine, ſans negliger la converſation des habiles Bramins. Après quoi, il compoſa en Allemand le petit Ouvrage à qui il donna pour titre *le Medecin Malabarien*, dont on peut voir un Extrait dans les *Memoires des Curieux de la Nature*, au premier vol. pag. 109. & ſuiv. de l'Append. [Et lequel nous ſouhaiterions que quelque Allemand voulût faire connoître tout entier au public par une fidelle Traduction Latine.]

On aprend par cet Ouvrage, que la Medecine eſt très-ancienne parmi les Malabares, & qu'on la tire principalement d'un Recueil nommé *Wagadæſaſtirum*, qui renferme en 6. Livres un Corps complet de cette Science. Ils en attribuent l'origine à un Dieu ſuprême, duquel elle a été transmiſe par ordre aux Dieux inferieurs, d'eux à des Prophetes & de ces Prophetes aux hommes. Leur Theorie eſt très-imparfaite, & preſque toujours fauſſe, ce qui paroit particulierement par leur Syſtême ſur le Pouls. Entierement ignorans dans l'Anatomie, ils croyent que ſous l'Ombilic à la diſtance de 4. doigts, il y a

une

une racine des Pouls, d'où naiſſent 72000. Arteres, qui delà ſe diſperſent par tout le corps. Ils ſuppoſent que cette origine ou racine, large de 4. doigts, longue de 2. d'une figure approchante de celle des Coraux, eſt le lieu de la Conception de l'homme. Leur opinion ſur la reſpiration n'eſt pas plus raiſonnable.

Ils partagent les Medicamens en 6. Claſſes, conformément aux ſaveurs qu'ils mettent au nombre de 6. ſav. la ſaveur ſalée, l'acide, la douce, l'acre, l'amere & l'aſtringente : ſur un fondement ſemblable, ils renferment la Pratique de la Medecine en 8. Claſſes, qui repondent à un même nombre de maladies qu'ils établiſſent. Pour être parfait en Medecine il faudroit bien entendre, & être fort exercé dans ces huit Claſſes de maladies. Mais comme il n'eſt pas donné à tous de ſe flater d'atteindre à un ſi haut degré, l'on voit parmi eux divers Medecins qui s'attachent particulierement à une, deux, ou davantage de ces Claſſes, afin de pouvoir mieux s'y perfectionner.

Dans la 1. Claſſe ſont contenus ceux qui entendent les maladies des Enfans : Dans la 2. ceux qui remedient aux morſures des bêtes venimeuſes : Dans la 3. ceux qui promettent de chaſſer les demons, & de detourner les maladies de l'eſprit. La 4. Claſſe regarde les perſonnes qui [pour nous exprimer plus decemment en Latin] *ſuccurrunt in Venerem tardis, & ad coitum ineptis.* La 5. qui eſt très-honorable,

a pour objet ceux qui font leurs efforts pour guerir en général les autres maladies du corps. La 6. eſt de ceux qui aident les malades de leurs propres mains. A la 7. appartiennent ceux qui promettent de retarder la vieilleſſe, & d'éloigner la vemë des Cheveux blancs. Enfin à la 8. ſe raportent ceux qui font profeſſion de connoître toutes les maladies de la Tête, & des Yeux, & d'en ſavoir les remedes. Outre les Medecins, à chacune de ces Claſſes preſide quelque Dieu Tutelaire, qu'ils venerent beaucoup, & au nom duquel ils donnent leurs remedes. Le Vent preſide aux maladies des Enfans; l'eau aux bleſſures venimeuſes; l'air prête des ſecours pour chaſſer les demons; Le *Vent de feu* eſt ſecourable aux malades de la 4. Claſſe; La Lune aux Chirurgiens; la Terre écarte la vieilleſſe; le Soleil aide les efforts des Medecins qui s'apliquent à la cure des autres maladies du corps; & l'Ame de l'homme ſecourt elle-même les maux de la Tête & des Yeux.

De plus ils ſont dans la croyance qu'il y a trois maladies principales nées avec chaque individu. La 1. s'apelle *Wadum*, c'eſt-à-dire Vent: La 2. *Bittum* qui ſignifie vertige, ſtupidité; la 3. *Tſchertum*, ou impuretés d'humeurs: Ces trois maladies produites par diverſes cauſes, influent ſur les autres, les font naître ou les ſuppriment ſelon les temperamens. Ils font même le calcul des maladies cauſées par ces trois principales, & comptent ıɔccLxxxxıı maladies de l'eſprit. Somme

me faite, le montant de toutes enſemble va à CIↃ CIↃ IↃ CCCXXXXVII.

C'eſt par de longues obſervations ſur le Pouls, les Excremens, & l'Urine en particulier, qu'ils s'étudient de parvenir à la connoiſſance des maladies : Leur moyen de déterminer la vie ou la mort du malade, eſt de mettre de ſon urine dans un baſſin, & après avoir imbibé de la paille d'une huile pure, de faire tomber goute à goute cette huile dans l'urine. Alors ſi elle va au fond, le malade eſt confiſqué, ſi elle ſurnage, il en reviendra infailliblement. Ils tirent encore leurs preſages des Aſtres, des Oiſeaux, de la perſonne qui eſt venuë les chercher, & de tout ce qui ſe preſente en leur chemin.

Ils cultivent auſſi la Chymie qu'ils prétendent tenir du Dieu *Tſchiwen* en 4. Livres, leſquels traitent du Mercure, du ſoufre, de l'antimoine, & des autres mineraux; des ſels, des Coraux, des Pierres precieuſes, des métaux, des inſtrumens & des Operations de cet Art.

Leur exactitude eſt pouſſée fort loin ſur le choix des Medicamens ſelon les divers lieux, ſur la maniere de les ramaſſer, de les conſerver, & de les preparer. Ils vont même juſqu'à étendre leurs ſoins ſur tout ce qui ſait au boire & au manger, ſur quoi ils entrent dans un grand détail; très-ſoigneux de tout ce qui regarde le regime en general, ils fixent le tems de la veille & du dormir dans chaque maladie; l'heure, le nombre, & la quantité d'alimens

mens & de repas, les Gargarismes de la bouche, & leur nombre. Ils ont plusieurs medicamens composés; par exemple, des Pilules universelles. Chaque medicament a son vehicule, & requiert une diete particuliere. Ajoutons que dans leur preparation (ce qui constitue la Chymie en partie) la fiente & l'urine des Vaches en sont presque toujours deux des ingrediens. Ce qu'ils font sans doute par la grande opinion qu'ils ont de la sainteté de ces animaux, [& par une suite de la devotion qu'ils ont pour eux, s'imaginans que l'ame de l'homme passe dans leurs corps, comme les Juifs ont été persuadés que l'ame des méchans passoit dans le corps du Chameau.] Du reste, qu'on ne croye pas que les preparateurs des medicamens, soient distincts des Medecins, ces deux fonctions sont réünies dans une même personne, & cette personne est du nombre des Bramins, c'est-à-dire de leurs Prêtres. Ces gens là se sont aquis une si grande reputation, que les Européens qui vivent parmi eux, s'en servent plus volontiers que des Medecins de leur Païs. Cependant les premiers ignorent pour la plûpart l'operation de la saignée. S'ils ventousent en échange, ce n'est que rarement & très-grossierement. L'usage des Lavemens & des Fontanelles leur est à peine connu à l'exception de ceux, qui sont plus mêlés avec les Européens.

Il y a une Loi parmi ce Peuple qui avoit lieu autrefois en Egypte. Cette Loi ordonne

ne à chacun de reſter dans la condition où il eſt né, & d'exercer la profeſſion de ſon Pere & de ſes Ancêtres: [d'autres (*a*) prétendent, que ce n'eſt pas la profeſſion du Pere, mais celle de la Mere que les enfans doivent ſuivre, parce que les femmes ont pluſieurs maris.]

L'on voit par tout ce que nous venons de raporter, que la Medecine de ce peuple a beaucoup de reſſemblance avec celle des Anciens Egyptiens. Plût au Ciel que leur livre nommé *Wagadaſaſtirum*, qui ſemble être ancien, fût traduit en Latin & rendu public. Car je ne doute point que nous n'y apriſſions bien des choſes ſur la Médecine des Orientaux. Peut-être nous verrions qu'ils ne ſont pas fort différens des Livres d'*Hermès*, que les Egyptiens avoient jadis pour règle de leur Médecine: Quoique ce qui vient d'être dit de celle des Malabres ſoit tiré d'un Auteur nouveau, je ſerois néanmoins porté à croire que cette manière de pratiquer d'aujourd'hui, eſt chez eux aſſez ancienne parce qu'elle eſt appuyée de la Religion, & qu'ils ſont, ſelon le témoignage commun des Voyageurs, fort amoureux de leurs vieilles coûtumes, & très-obſtinez à conſerver tout ce qui eſt fondé ſur un ancien Uſage.

[Entre diverſes remarques que nous pourroit fournir ce détail de la Médecine des Malabres, nous nous bornerons à une ſeule, qui regardera les grands Privilèges qu'ont les Prêtres

(*a*) *Noblot*, Geogr. Univ. Tom. V. pag. 276.

tres de cette Nation. Il n'y a aucun Clergé en Europe qui en poſſede d'auſſi conſidérables.

Car ceux-là ſont tout à la fois d'une maniére despotique Médecins de l'Ame & du Corps. Maîtres abſolus des Conſciences, ils les dirigent à leur gré. Préparateurs des remédes qu'il leur plaît d'employer, ils n'ont perſonne à qui en rendre compte. Joignez à ces avantages une troiſiéme prérogative dont jouiſſent les principaux d'entre eux : C'eſt d'avoir un droit à cette faveur de leur Souveraine à laquelle les Epoux ſeuls parmi nous peuvent prétendre. Voici comme s'exprime ſur ce point un Geographe François (*a*). Les Bra-
„ mins ont un emploi aſſez étrange puiſque
„ l'un des principaux eſt obligé de paſſer la
„ premiére nuit avec la Reine quand elle eſt
„ mariée; Et il y a beaucoup d'apparence que
„ le plus vieux n'eſt pas ordinairement choi-
„ ſi. Le Roi envoye la valeur de quatre ou
„ cinq cens ducats pour cette fatigue, & quand
„ il eſt prêt de voyager, il confie ſes femmes
„ à l'un de ces Prêtres qui contribuë autant
„ qu'il le peut à les conſoler de ſon abſence.
„ Les fils ne ſuccedent point par cette raiſon,
„ parce qu'ils pourſoient bien n'être pas du
„ ſang Royal, mais après la mort du Roi, on
„ prend le fils de ſa Sœur pour remplir ſa
„ place.

Si la connoiſſance de la Médecine des Bramins eſt intéreſſante, celle des Grecs l'eſt encore

(*a*) *Noblot*, Geograph. Françoiſe, Tom. V, pag. 177. Ed. de Paris.

çore davantage. Mr. *le Clerc* en a parlé amplement, & d'une manière pleine de bon goût. Mr. *Schulze* s'étend auſſi là-deſſus. Le prémier homme qui ait exercé cette Science en Grece avant *Eſculape*, duquel on ſâche quelque choſe, eſt *Melampe*, Poëte, Berger, & Devin tout enſemble. Son Hiſtoire que nous donne notre Auteur de la meilleure foi du monde, ſi nous n'avions pas tout lieu de la croire une pure fable, à ajoûter à tant d'autres que les Grecs nous ont contées, ſeroit une hiſtoire curieuſe, ou du moins un bel exemple du haut degré de grandeur où de petits particuliers ſont parvenus par de purs effets du hazard. Car on nous dit de lui (*a*) qu'ayant remarqué que ſes Chevres étoient purgées après avoir mangé de l'Ellebore, il guérit par ce remede les filles du Roi *Proëtus* qui étoient devenuës folles, & obligea le Pere de ces Princeſſes de lui donner pour recompenſe le tiers de ſon Royaume, & un autre tiers à ſon frere *Bias*, enſuite de quoi il épouſa une de ſes filles. Ainſi l'on vit

Melampe au Trône aſſis du ſein de la pouſſiere,
Sans credit, ſans pouvoir, lever ſa tête altiere,
Un Paſtre de la Grece eſt gendre de ſon Roi (*b*).

Ce qui eſt moins chimerique, c'eſt qu'il eſt le premier qui a mis l'Ellebore en uſage (*c*), d'où

(*a*) Pag. 87. (*b*) Imité de *Voltaire* dans le Chant, 3e. de ſa *Henriade*. (*c*) Pag. 88.

d'où vient le nom de *Melampodium* que cette plante a porté. Il ne faut guères douter que ce ne fut l'*Ellebore blanc* dont *Melampe* se servoit pour purger ; la raison en est que divers Auteurs nous assurent, que le *noir* étoit nuisible aux animaux, au lieu que le *blanc* ne leur faisoit aucun mal. Cependant il faut convenir, que ce ne fût pas long-tems après, que l'Ellebore noir fut aussi mis en usage, puisque nous lisons qu'*Hercule* qui étoit devenu furieux, fut gueri par quelque habitant d'Anticyre avec ce remède. On voit par là l'antiquité des purgations avec l'Ellebore : Nous pouvons prouver contre *Dioscoride*, par le témoignage de *Theophraste*, que c'est l'Ellebore noir que nous connoissons aujourd'hui sous ce nom, & de plus parce que *Ballonius* qui a été sur les lieux n'en a vû que de cette dernière sorte. Autrefois il abondoit principalement sur l'Helicon, le Parnasse, l'Olympe, dans toute l'Etolie, mais particulièrement à l'une ou à l'autre Antycire, n'étant pas aisé de déterminer à laquelle des deux, ni cela n'est pas fort important. Il seroit bien plus souhaitable (*a*) de pouvoir indiquer la manière dont les Anciens se servoient de l'Ellebore, chose dont nous ne savons presque rien. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on ne le donnoit point sans des préparatifs convenables avant & après la prise du remède, pour prévenir ou mitiger les terribles Symptômes qu'il causoit. Ce seroit donc une grande erreur de penser, qu'ils regardoient ce purgatif comme

(*a*) Pag. 19.

comme une bagatelle, bien éloignée de cette idée, ils ne l'employoient qu'avec la dernière circonſpection.

Hippocrate ſur tout montroit une prudence admirable à cet égard (*a*). Avant que de le donner, il tâchoit de rendre le corps laxe & humide par des alimens convenables, & par le repos : il interdiſoit l'uſage du vin pendant quelque tems, & preſcrivoit les vomitifs neceſſaires pour faciliter la diſpoſition à vomir. L'Ellebore étant pris, il tenoit prêt tout ce qui pouvoit être capable d'empêcher ou d'adoucir les Symptômes qui s'enſuivoient ordinairement, tels que le Hoquet, l'Etranglement, les Convulſions. Il avoit principalement en vûë de faire agir promtement le remède, & ſi l'effet en étoit trop lent, il tâchoit de l'exciter par le mouvement, les lavemens, & tout ce qui étoit propre à faire vomir.

Ce grand homme ajoûtoit ordinairement la plante nommée *Seſamides* à l'Ellebore *blanc*, étant dans la penſée que par cet adjoint, ſa force de purger par en haut étoit accelerée (*b*). Ce n'eſt pas une petite difficulté de dire ce que c'eſt que cette plante *Seſamoides*. Ceux qui s'imaginent que c'eſt l'Ellebore *noir*, ſe réfutent par cela ſeul, que la Vertu du *Seſamoide* conſiſtoit dans la ſemence, la racine étant regardée de nulle efficace, ce qui ne peut convenir à l'Ellebore noir. Il joignoit à celui-ci pour l'ordinaire le *Peplium*, mais nous ignorons

(*a*) Pag. 263. (*b*) Pag. 264.

rons auſſi ce que c'eſt que cette plante : Pluſieurs la rapportent parmi les *Eſules*, & *Matthiole* témoigne qu'il y a aujourd'hui une eſpèce d'*Eſule* en Italie appelée *Pepla* ou *Peplo*. Peut-être le *Peplium* eſt-il le *Pavot blanc* mentionné dans *Hippocrate* parmi les purgatifs ? Ce qui le feroit croire c'eſt que *Pline* (l. 20. c. 19.) dit qu'il y avoit une eſpèce de pavot qu'on nommoit *Tithymale*. Mais par la même raiſon qu'on joignoit avec l'Ellebore noir le Peplium, qui cauſoit des vents, on y ajoûtoit auſſi les *Carminatifs*, comme le *Daucus* [Paſtenade ſauvage] le *Seſeli*, le Cumin, l'anis, & autres ſemblables. Mais les Anciens ſe gardoient bien de mêler l'Ellebore noir avec des choſes douces. Pour le *blanc* ils le donnoient ſouvent mêlé avec quelque Oxymel, ou infuſé dans du vin doux, fondez ſans doute ſur l'expérience. Je ne ſai, (*a*) ſi c'eſt avec autant de raiſon, ajoûte Mr. *Schulze*, que pluſieurs de nos Médecins joignent l'Ellebore noir à divers Medicamens qu'ils preſcrivent pour être pris pendant pluſieurs jours de ſuite, du moins on ne peut appuyer cette pratique de l'exemple d'*Hippocrate*, ni d'aucun Ancien que je ſâche.

L'Ellebore étant un remède fort violent, il arriva dans la ſuite, que beaucoup de Médecins, nommément *Philotime*, *Pliſtonicus*, & *Dioclès* (*b*) s'attâchérent à en chercher la nature, & heureuſement les peines qu'ils prirent pour y parvenir ne furent pas perduës, puiſqu'au

(*a*) Pag. 265. (*b*) Pag 347.

qu'au raport d'*Oribaſe*, (*Medicin. Collect. lib.* 7. *cap. ultimo*) ils trouvérent des moyens de le corriger, le rectifier, & même d'en conſerver la vertu en l'appliquant extérieurement. *Pliſtonicus*, nous dit cet Auteur, en compoſoit des *Suppoſitoires* par le moyen deſquels il faiſoit vomir. *Dioclès* s'en ſervoit en forme d'Emplaſtre: Et *Philotime* en l'incorporant dans le Raifort ſauvage, excitoit un vomiſſement plus promt, qu'en le donnant pur. En général ils s'efforçoient de tempérer de leur mieux la force de ce Médicament. *Herophile* ſeul qui vivoit de ce tems-là ſuivoit une route oppoſée. (*a*) Il le donnoit, nous dit *Pline* (lib. 25. cap. 5.) hardiment, & frequemment, le comparant à un vaillant Chef, qui après avoir tout mis en action, eſt le premier à ſortir. [Que pouvons-nous dire autre choſe de la pratique de cet illuſtre Anatomiſte dans cette occaſion, ſinon qu'elle lui fait bien peu d'honneur. Il ſe moquoit du monde de plaiſanter dans une affaire auſſi critique, & de ſe joüer de la vie de ſes patients, par une comparaiſon, qui n'eſt ſouffrable que dans la bouche d'un Charlatan, mais qui ne ſauroit être employée ſerieuſement par un honnête homme, ou par un homme de bon ſens; Or perſonne n'a dit qu'*Herophile* fût un idiot.

Un autre Médicament très-ancien outre l'Ellebore dont nous venons de recueillir tout ce qu'en dit nôtre Auteur en divers endroits de

(*a*) Pag. 379.

de ſon livre, c'eſt l'*Elaterium*, qu'on croit être le ſuc de Concombre ſauvage.] Sans décider ſi les Cnidiens en ſont les premiers inventeurs, (*a*) il ſuffit de remarquer que ſon ancienneté paroit par le témoignage de *Theophraſte* [natif d'Ereſe dans l'Iſle de Lesbos; & contemporain d'*Herophile*,] lequel dit avoir vû chez un Médecin digne de foi, de l'Elaterium de 200. ans d'antiquité, qui avoit conſervé toute ſa force; Ce qui ſeroit long tems avant *Hippocrate*. En ſuivant la Deſcription que *Dioſcoride* nous a donné de *l'Elaterium*, & de la manière de le préparer (*lib.* 4. *cap.* 155. *pag.* 300.) on peut en faire du ſemblable en forme de poudre, qui ſera beaucoup plus fort que le Nitre ordinaire qu'on vend dans les boutiques: Il eſt ſouvent fait mention dans Hippocrate d'*Elaterium* employé extérieurement comme un digeſtif, mais l'on demande s'il s'en ſervoit intérieurement?

Ceux qui tiennent pour l'affirmative citent en leur faveur, un paſſage formel, quoiqu'il ſoit peut-être unique, le voici. *Poſtquam remiſerit morbus, & jam cibos guſtarit*, Elaterio recenti purgato (Ἐλατηρίῳ νέῳ καθήραι) *ut ne in aliud malum incidat.* libr. *de morbis* 3. §. XI. Ce qui eſt encore ſûr, c'eſt que *Dioſcoride*, & *Avicenne* ont recommandé intérieurement l'*Elaterium* aux perſonnes qui reſpirent avec peine; Et Mr. *Schulze* a experimenté qu'il fait un grand bien dans l'hydropiſie de poitrine: Mais il reſte une difficulté (*b*) qui l'embaraſſe dans

(*a*) Pag. 148. (*b*) Pag. 297.

dans ce paſſage d'*Hippocrate*, c'eſt qu'il y eſt recommandé expreſſement de purger avec de l'Elaterium nouveau, Ἐλατηρίῳ νέῳ, pendant que Mr. *Schulze* eſt porté à croire, fondé auſſi ſur ſes expériences, que *Dioſcoride* a eû de puiſſantes raiſons pour ordonner de s'abſtenir d'*Elaterium* nouveau: Peut-être, ajoûte-t-il pour ſauver la difficulté, la particule *non*, μὴ, manque-t-elle ici? Ou pour νέῳ, il faut lire λείῳ, *lævigato, diluto*; ou λειπτῷ, *in linctûs formam redacto*; C'eſt ce qu'il pourra examiner plus amplement dans un Commentaire qu'il a promis ſur l'*Elaterium*. Nous ne devons pas oublier de dire que pour le mot Ἐλατηρία au pluriel, qui ſe rencontre dans *Hippocrate*, il ne marque autre choſe en général que de violens Evacuans, *Pharmaca fortiter evacuantia*.

Les autres Purgatifs (*a*) auxquels ce grand Médecin avoit encore quelquefois recours, étoient la *Coloquinte*; le *Coecus Gnidius*; [*Bayes Cnidiennes* qui ſont la ſemence du *Tymelæa*, autrement nommé *Cneorum*, *Cneſtrum*, en François *Garou*] la *Scammonée*; le *Thapſia*; [*Faux* Turpith;] Il preſcrit le ſuc de ce dernier mêlé avec de l'eau chaude pour faire vomir promtement; *De morbis Mulier.* § 108. à la fin. Il n'employoit les uns, comme la *Coloquinte* qu'extérieurement, les autres, comme les *Bayes Cnidiennes*, & la *Scammonée* tantôt extérieurement, tantôt intérieurement.

Il eſt étrange, au jugement de Mr. *Schulze*, qu'au

(*a*) Pag. 267.

qu'au milieu de tous ces remedes dont il eſt parlé dans les livres qui traitent des maladies des femmes, & qu'on atribuë à *Hippocrate*, il n'y ſoit fait aucune mention de l'*Aloës*, qui cependant fut en uſage peu de tems après, & qui étoit un remède ſi convenable dans ces ſortes de maladies; d'où nôtre Auteur croit pouvoir inférer, que ces Livres-là, ne ſont point d'*Hippocrate*, mais plûtôt de quelque Auteur plus ancien, diſciple de l'Ecôle de Cnide, laquelle goûtoit aſſez les Médicamens dont nous venons de parler.

[Les Grecs ne ſe bornèrent point uniquement à la *Médecine Pharmaceutique*, ils tirerent encore parti des Exercices qui étoient en vogue parmi eux pour en former une Médecine particuliere que nous nommerons *Médecine Gymnaſtique*, qui conſiſtoit dans *l'art de s'exercer pour la ſanté*, & dont on attribuë l'invention à *Herodicus* ou *Prodicus*, contemporain & Precepteur d'*Hippocrate*.]

Perſonne n'ignore (*a*) qu'on célébroit en Grece dans les *Jeux Publics* diverſes manières d'*Exercices* avec beaucoup de ſolemnité. Ces *Exercices* qui étoient en uſage plus de 400. ans avant *Hippocrate*, furent d'abord inſtituez en vûë de divertir le peuple, & de rendre le corps plus agile & plus robuſte, mais dans la ſuite des tems ils changérent beaucoup de face, & par les abus qui s'y gliſſérent, ils devinrent très-blâmables, d'utiles & d'innocens qu'ils étoient dans leur première origine. Les uns

(*a*) Voyez à pag. 191. ad 200.

uns ou les autres ſoufrirent diverſes interruptions, & furent abrogez ou remis en vogue ſelon le goût ou le caprice. Le ſeul Exercice de la *Courſe* qui étoit le plus ancien fut toûjours conſervé : L'on ſait qu'ils s'exerçoient encore à *ſauter*, *Saltu*; à lancer le Diſque ou le Javelot, *Diſci & Jaculi jactu*; à lutter, *Luctâ*; à ſe battre à coups de poing, *Pugilatu*; Enfin à ſe ſaiſir par le corps, & à tâcher de ſe renverſer par terre, ce qu'ils nommoient en un ſeul mot *Pancratium*. Ces trois derniers Exercices à cauſe du cruel ſpectacle qu'ils offroient ſouvent, furent bien des fois défendus.

En général pour ſe bien aquiter de ces *Exercices*, il falloit principalement réunir en ſoi ces deux choſes, la force, & l'agilité. Pour aquérir l'une & l'autre, ils employoient le regime le plus convenable, mangeoient des viandes ſucculentes, de difficile digeſtion, & en grande abondance, ce qu'ils apelloient dans leur Langue ἀναγκοφαγία, *coacta voracitas*, une voracité contrainte.

Anciennement ils ſe nourriſſoient de fromage nouveau, & de figues, mais ce fut *Pythagore* le *Baigneux* (*a*) qui introduiſit l'uſage des viandes, & principalement celle de cochon bien rôtie, qu'on devoit manger froide avec du

(*a*) [Il étoit contemporain de *Pythagore* le Philoſophe, avec qui il ne faut pas le confondre comme quelques-uns l'ont fait mal à propos, ſur quoi l'on peut conſulter *Diogene Laërce*, liv. VIII.]

du gros pain de froment mêlé de ſon, & qui fût peu levé. Ils beuvoient tantôt de l'eau, tantôt du vin en quantité proportionnée à leur manger. Après s'être bien remplis d'alimens ſolides & liquides, juſques aſſez avant dans la nuit, ils s'abandonnoient à un bon ſommeil: A leur reveil, ils devoient donner leur premiére attention à ſatisfaire aux beſoins de la nature, & à l'aider même par des lavemens dans la néceſſité: De plus pour remplir leur deſſein, qui étoit de n'avoir rien dans le corps des alimens du jour précédent, ils s'efforçoient de vomir, & pour s'exciter à rendre, ils commençoient par boire beaucoup, & ſe chatouilloient enſuite le palais avec le doigt ou avec une plume; Au defaut de ces moyens, ils recouroient à un vomitif.

Ayant ainſi vuidé leur eſtomach, ils dinoient aſſez ſobrement, après quoi s'étant un peu repoſez, ils ſe promenoient juſques à l'heure des jeux; Ce tems arrivé, ils ſe deshabilloient, s'oignoient, & ſe ſaupoudroient de pouſſiére pour s'empêcher de ſuer autant qu'il étoit poſſible. Préparez de cette manière ils alloient faire leurs *Exercices* par ordre, paſſant des plus ſimples aux plus penibles juſques à ce qu'ils les euſſent finis. Etant de retour, on employoit tout ce qu'on connoiſſoit de plus propre pour leur nettoyer le corps, & prevenir cette rigidité des membres que produiſoit la fatigue qu'ils venoient d'eſſuyer. Pour cet effet l'on les baignoit, l'on les decraſſoit avec

des

des frottoirs faits exprès (*a*), & après les avoir frottez avec ſoin, d'une certaine façon, & ſelon certaines règles, l'on les lavoit, & l'on les oignoit une ſeconde fois. Au ſortir du bain, ils alloient ſouper, & delà ſe coucher.

Tel étoit le cercle de la vie de ces perſonnes qu'on nommoit *Athletes*, du mot Grec ἆθλα, qui ſignifie les prix deſtinez à ceux qui exercez dans ces *Jeux* étoient trouvez dignes de les remporter.

Tous les *Exercices* relevoient de la Médecine en ce qu'ils étoient d'abord dirigez par des Médecins, les principales villes & les *Academies* un peu célèbres ſe faiſant un titre d'en avoir un qui eût inſpection ſur ces *Exercices*. Dans la ſuite, diverſes perſonnes, ſans avoir étudié la Médecine, uſurpérent cette charge, & non ſeulement ſe chargérent du ſoin qui regardoit les bains, les frictions, les oignemens, mais même entreprirent de panſer les bleſſures, & de remettre les membres disloquez.

Ces gens-là étoient ceux qui dans les commencemens ne s'aquitoient de ces ſortes de fonctions que ſelon les ordonnances des Médecins, leſquels on nommoit pour cette raiſon *Aliptas*, Baigneux ; *Reunctores*, Oigneurs ; Gens de condition baſſe & ſervile, de qui *Pline* parle quand il dit, que *Prodicus* procura le premier un bon revenu aux domeſtiques *qui oignoient*.

Ceux

(*a*) [*Cum Strigili*, dit nôtre Auteur ; Cet Inſtrument qu'ils apelloient *Strigil*, étoit une eſpèce de cuillere de bois, de fer, de corne, ou d'autre matière, dont on peut voir la figure dans *Mercurial*, & dans *Pignorius*.]

Ceux d'entre eux qui s'aquirent quelque expérience en ce genre, s'arrogèrent peu à peu le titre de *Médecins Oignants*, puis enfin celui de Médecin proprement dit. La chose fut portée si loin à la honte des vrais Médecins, que l'on acheta à bas prix plusieurs Esclaves qui dans leur service avoient appris cet Art, pour exercer cet emploi chez les Grands Seigneurs de Rome. D'où est venu le reproche de condition abjecte, dont on a assuré qu'étoient autrefois les Médecins parmi les Romains : Ce qu'on ne peut néanmoins prouver que de ceux qui portent parmi nous le nom de *Baigneux*, lesquels répondent parfaitement aux *Baigneux* de ce tems-là. Mais c'est une question que Mr. *Schulze* renvoye à examiner quand il en sera au Siècle de *Constantin le Grand*, qui fut le fatal période de la fin de l'institution de la Gymnastique.

On peut recueillir aisément de tout ce que nous venons de rapporter sur cette matière après nôtre Auteur, que la Gymnastique existoit avant *Prodicus*, & qu'il y avoit des personnes prépossées pour diriger, & administrer ce qui concernoit la Médecine dans cet Art. Cependant puisque *Prodicus* en est regardé communément comme l'inventeur, il nous reste à considérer sur quel fondement, en quel sens cela est vrai, & comment l'on peut dire qu'il a procuré le prémier un revenu aux gens *qui oignoient*, apellez *Iatroaliptes*: *Platon* nous l'expliquera.

Ce Philosophe nous dit (*Politicor.* liv. 3. p. 399.) que *Prodicus* qui étoit Maître d'une de ces Academies où les Athletes s'exerçoient, jouïs-

jouïſſant d'une foible conſtitution, & ſe trouvant de plus attaqué d'une maladie incurable, il expérimenta prémièrement ſur lui-même le bien que procuroient les *Exercices* pour empêcher les progrès d'une maladie. Jugeant de là qu'on pouvoit tirer de grands avantages de ces Exercices, ſi on ſe propoſoit pour but l'aquiſition ou la conſervation de la ſanté, il s'appliqua le premier à donner des règles qui regardoient les diverſes ſortes d'Exercices qu'on devoit pratiquer dans cette intention. Il enſeigna ceux qui lui paroiſſoient les meilleurs, la maniére de s'en aquiter, leur efficace pour la guériſon de telles ou telles maladies, pour le rafermiſſement de la ſanté des perſonnes valétudinaires, enfin les précautions qu'il y avoit à prendre ſelon les âges, les climats, les ſaiſons, les tempéramens.

Ayant eſſayé ſi heureuſement ſur lui-même les préceptes qu'il donnoit aux autres, il n'eut pas de peine à les faire goûter. Chacun s'empreſſa de les mettre en pratique: Les Médecins en firent une partie eſſentielle de leur Art. Et comme par le grand nombre qui embraſſa ſon Syſtême, il ne fut plus poſſible aux ſains & aux malades de s'exercer enſemble dans les mêmes Academies, il arriva que ces derniers allérent s'exerçer ou chez eux avec un *Médecin Oignant* (*Iatroaliptа*) pour les ſervir, ou dans la Maiſon de ces gens-là. Lequel que ce ſoit des deux qu'on ſuppoſe, il s'enſuit également que le revenu de ces *Iatroaliptes* devoit avoir conſidérablement augmenté depuis *Prodicus* &

par

par ſon moyen. Cela paroit encore, ſi en liſant *Hippocrate*, nous conſidérons avec quel ſoin quand il recommande les *Exercices* il entre dans le détail de ceux qui conviennent préférablement dans tel cas, de l'ordre, du tems, de la ſaiſon, de la maniére de les faire, & de la gradation qu'il faut ſuivre en les faiſant. En ſorte que dès lors, il n'étoit plus poſſible chez les Grecs, qu'un Médecin put ſuffire à cet égard à divers malades, s'il n'employoit pluſieurs perſonnes ſous lui.

A ce détail que nous a fourni notre Auteur ſur la Medecine-Gymnaſtique, joignons une réfléxion qui devroit être intéreſſante pour la plûpart de nos Lecteurs. Elle tendra pour les y engager, à leur faire conſidérer les avantages de l'Exercice que cet Art ordonnoit, & qu'on peut encore pratiquer, pour le rétabliſſement & le maintien de la ſanté. Ceux qui entendent un peu la bonne theorie de la Médecine n'auront garde d'en diſconvenir, s'ils veulent ne pas faire tort à leur jugement. Celui de *Prodicus* étoit excellent ſur ce ſujet, ſon Inſtitution étoit remplie de bon ſens, & s'il a eû pour but le bien de ſes Concitoyens, il eſt extrêmement loüable. *Platon* en a parlé (*De Republicâ* lib. 3.) d'une manière trop chagrine, qu'il faut excuſer ſur ce qu'il avoit alors l'eſprit tout plein des idées de ſa République. La Cenſure qu'*Hippocrate* en a porté quelque part, ne regardoit que certains cas particuliers dans leſquels il étoit d'avis que ſon Précepteur appliquoit mal ſa Méthode. Car d'ailleurs

Prodicus

Prodicus n'a point eû d'Eleve qui aît mieux connu les avantages de la *Médecine Gymnaſtique*, & qui aît ſû mieux s'en prévaloir dans les occaſions, qu'Hippocrate. En effet, il n'y a rien de meilleur, ni de plus naturel, que cette Eſpèce de Médecine qu'inventa ou perfectionna *Prodicus*: Qui ne voit que tout homme de bon ſens la doit préferer à celle qui conſiſte dans l'uſage des Médicamens? Cette dernière étant dangereuſe, & minant inſenſiblement les forces du corps humain, tandis que l'autre le rafermit, en bannit les mauvaiſes humeurs, en ôte les obſtructions, en renforce les viſcères.

[C'eſt grand dommage que cette *Médecine* ſe ſoit entiérement perduë, & que les peuples qui vivent aujourd'hui ne l'ayent point remiſe en uſage, du moins en partie. Ceux à qui elle ſeroit le plus néceſſaire, ſont préciſement ceux qui penſent le moins à faire ſuccéder à ſa place quelque équivalent. Les Hollandois que nous pouvons nommer des premiers, manquent en général à cet égard, & font juſtement le contraire de ce qu'ils devroient faire pour le bien de leur ſanté: Ils ſe porteroient beaucoup mieux ſi en particulier banniſſant les liqueurs chaudes, & ſe tenant moins ſedentaires, ils ſubſtituoient à ces deux habitudes, l'uſage moderé du bon vin, l'exercice de la promenade à pied, à cheval, ou en voiture, la chaſſe, les frictions, les jeux du balon, de la paume, du mail, & toute autre maniére d'exercice qui en approche, dont ils ont plus

besoin de faire usage que peuple au monde : En parlant ainsi, nous ne sommes que l'Echo des habiles gens de la Nation : L'Exercice, ce remede naturel dont nous faisons l'éloge, est d'un plus grand prix, que tous ceux que la *Pharmaceutique* ait inventé à ce sujet, quelques noms fastueux que l'amour du Gain, & la Charlatanerie ait pû leur imposer.]

Du reste, en faveur de ceux qui voudront s'instruire à fond sur la *Gymnastique Medicinale*, *Athletique*, & *Militaire*, nous finissons par leur indiquer d'après notre Auteur, les sources où ils pourront recourir. MERCURIAL (*Hieronymus Mercurialis*) a composé sur l'*Art Gymnastique* six excellens livres imprimez plusieurs fois [& dont la bonne Edition est de Paris 1677. *in Quarto.*] On les a insérez dans le *Tresor des Antiquités Romaines* de *Grævius* : FABER (*Petrus*) a fait trois livres sur les *Jeux Publics*, qui sont un Supplément à *Mercurial*. Ils sont joints au *Tresor des Antiquités Grecques* de *Gronovius*. FALCONIERI (*Octavius Falconerius*) a donné des notes pleines d'érudition sur des Inscriptions des Athletes, sous ce titre, *Octav. Falconerii Notæ ad Inscriptiones Athleticas.* Elles se trouvent aussi dans le Tresor de *Gronovius*, Tom. VIII.

Antoine VAN DALE a aussi donné parmi d'autres pièces, une Dissertation sur ce sujet dont voici le Titre, *Dissertationum Antiquitatibus, marmoribusque illustrandis inservientium, Dissert. VIII.* De *Gymnasiarchis*. Enfin nô-

tre

tre Auteur a fait une Diſſertation *Inaugurale* ſur les Athletes impr. à Hale en 1717. *in 4to*, & de laquelle il promet une ſeconde Edition augmentée conſidérablement. Tous ces livres enſemble forment un Recueil preſque complet ſur cette matiére.

[Nous venons d'extraire de l'ouvrage de Mr. *Schulze* ce qui nous a paru le plus intéreſſant. Son Livre qui eſt abregé & méthodique ne peut qu'être utile à tous ceux en particulier à qui la Langue Françoiſe n'eſt pas connuë, & il eſt à ſouhaiter qu'il penſât encore (*a*) à en donner la ſeconde Partie, que le Libraire imprimera apparemment plus correctement que cette premiére, dont les fautes de toutes ſortes ſont en ſi grand nombre, que l'*Errata* qu'il y a ajoûté n'en contient que la plus petite quantité. Les bornes qu'éxige le Journal dans lequel nous avons inſeré cet Extrait, ne nous ont pas permis d'entrer dans certains détails qui pouvant plaire aux gens du Métier, ſeroient ennuyeux pour toutes autres perſonnes.

(*a*) [Nous nous exprimons ainſi, parce qu'il ſemble que Mr. *Schulze* a abandonné ce premier deſſein, s'étant chargé de nouvelles occupations. Il a entrepris entr'autres choſes, de donner une Traduction Allemande de *Plutarque* avec des Notes, & de faire une nouvelle Edition Grecque du même Auteur.]

ARTICLE VIII.

JOANNIS CAII, Britanni, de Canibus Britannicis, Liber unus; De rariorum Animalium, & Stirpium Hiſtoria, liber unus; De Libris propriis, liber unus; de pronunciatione Græcæ & Latinæ Linguæ, cum ſcriptione nova, libellus; ad optimorum Exemplarium fidem recogniti à S. JEBB, M. D. *Londini, impenſis Car. Davis in Vico vulgo dicto Pater-Noſter-Row*, 1729.

C'eſt-à-dire:

Recueil de quelques Opuſcules de JEAN CAY, *Medecin Anglois publiez de nouveau ſur les meilleures Editions, par* SAMUEL JEBB. *Docteur en Medecine.* A Londres, 1729. *in* 8. Pagg. 249. ſans l'Epître Dédicatoire, & l'Indice.

LA plus juſte idée que l'on puiſſe donner de ce Receuil, & des Ouvrages qu'il contient, ſe doit tirer de l'*Epitre Dédicatoire* de Mr. *Jebb*, à Mr. *Richard Mead*. C'eſt un Savant du premier Ordre, qui écrit à un autre. Entre gens de cette eſpèce; on ſait donner le prix aux choſes, & l'on n'y perd point le tems en mots inutiles. Tel eſt au moins le caractère des Anglois qui tiennent un rang dans

dans la Republique des Lettres. Ainſi j'ai crû qu'un Abregé de cette Epître Dédicatoire ſeroit un excellent Extrait du Volume.

Les Opuſcules, qui entrent dans ce Recueil, furent imprimez à *Londres* en 1570. & 1574. par *Guillaumes Seres*, & *Jean Dai*: Mais ils étoient devenus ſi rares qu'on en cherchoit vainement dans les plus riches Bibliotheques; ce qui a porté Mr. *Jebb* à procurer au Public cette nouvelle Edition, qui pourtant n'avilira point du tout le prix de ces Pièces, en les rendant trop communes, puiſque les Exemplaires, qu'il en a fait tirer, ne ſont qu'en très-petit nombre. Les deux premiers Ouvrages que l'on rencontre ici, traitent l'un des *Chiens de la Grande-Bretagne*, & l'autre de l'*Hiſtoire des Animaux & des Plantes qui ſont aſſez rares*. L'Auteur les écrivit en faveur de ſon intime Ami *Geſner*, qui avoit recouru à ſes lumiéres, pour en enrichir ſon *Hiſtoire des Animaux* & qui en effet s'en ſervit, avec utilité, & avec reconnoiſſance. Dans l'*Hiſtoire de ſes Livres Cay* donne à *Hatcher*, un court abregé de ſa Vie & de ſes Etudes. On y voit que cet habile homme, peu content d'étudier la Médecine dans les Livres Modernes ou dans les Boutiques des Apothicaires, s'attâcha pendant 20. ans aux Diſſections d'Anatomie, & à la Lecture des Médecins de l'Antiquité. De tous les Anciens *Galien* lui parut le plus eſtimable; auſſi ſe fit-il une occupation conſtante de traduire & de commenter cet Auteur, dans la vûë d'en donner une Edition de ſa Main. On

ne fait par quel malheur ce dessein échoua; car il ne nous reste que peu de chose de ce que *Cay* faisoit espérer en ce genre. Il paroit aussi dans cette *Histoire de ses Livres* que ce Médecin alla en 1545. voyager en *Italie*, où il vit les plus belles Bibliothéques, & fit connoissance avec quantité de personnes illustres. Le Commerce qu'il y eut avec quelques Savans *Grecs*, ou *Italiens*, le prévint extrêmement contre la prononciation *Grecque* & *Latine*, que *Jean Cheque* avoit introduite depuis peu parmi les *Anglois*. Il se convainquit qu'il falloit prononcer *fibi*, *tibi*, *vita*, & non *faibai*, *taibai*, *vaita*, quand on parloit *Latin*, & qu'en *Grec*, il falloit prononcer non *foibos*, *toutois*, *cai*, *Jobois*, *Monsais*, mais *Fœbus*, *toutis*, *ca*, *Jovit*, *Muſes*, & c'est là-dessus que roule la dernière Pièce de ce Volume, dans laquelle il y a des choses bien curieuses, sur cette Matière. Au reste à la fin du Traité *de libris propriis*, on voit un Catalogue des Oeuvres diverses de *Cay* qui furent nombreuses.

ARTICLE IX.

Histoire de la FABLE *conférée avec l'*HISTOIRE SAINTE; *où l'on voit que les grandes Fables, le Culte & les Mystères du Paganisme, ne sont que des Copies altérées des Histoires, des Usages, & des Traditions des Hebreux, par Mr.* DE LAVAUR. A Amsterdam, aux dépens

dépens de la Compagnie, 1731. 2 vol. *in* 12. Pagg. 241. pour le prémier Tome, & 197. pour le second.

DAns l'*Epître Dédicatoire* adreſſée à ſon *Eminence Mr. le C. de Fleuri, Miniſtre d'Etat*, Mr. *de Lavaur* nous dit, en parlant de cet Ouvrage, qu'il s'y „ eſt appliqué à démaſquer les „ fauſſes Religions qui durant tant de Siècles „ ont abuſé l'Univers; à découvrir les larcins „ qu'elles ont fait dans nos Livres ſacrez; à „ démêler, au milieu de tant de ténébres, la „ premiére, l'unique, la divine Religion, a„ vec les traits qui la caractériſent, & qui y „ étoient cachez ou defigurez. On voit, a„ joûte-t-il, dans ces recherches le faux & le „ ridicule de ces fameux Phantômes, mépri„ ſez en ſecret par les plus ſages, mais aux„ quels les Princes, les Politiques, les Savans, „ & ces Sages, eux-mêmes, étoient aſſervis". C'eſt ce qu'il développe, avec beaucoup d'étenduë, dans ſon *Diſcours Préliminaire*, où il traite, fort au long, de l'Origine de la Mythologie, & où il parle auſſi des Oracles du Paganiſme, & de ſes Sibylles.

Il montre d'abord comment l'Idolatrie, qui avoit commencé par l'adoration des Cieux, des Aſtres, & des autres grands Corps naturels, en vint peu à peu à l'adoration des Hommes eux-mêmes. „ Parmi ces Hommes-Dieux, „ *dit-il*, les plus anciens furent copiez ſur les „ Patriarches, & les hommes illuſtres de nos „ ſaintes Ecritures, qui avoient inſtruit & cul-

„ tivé le Genre Humain, qui lui avoient fait „ connoître les choſes divines, les Sciences & „ les Arts néceſſaires, & qui avoient operé des „ merveilles au-deſſus du pouvoir des hom- „ mes. On fit donc entrer dans la Théolo- „ gie payenne la nature, les Hiſtoires des di- „ vines Ecritures, quelques traits des Hiſtoi- „ res profanes, des inventions des Poëtes, & „ des anciennes Traditions défigurées par le „ temps. Mais ce qui s'eſt le mieux conſer- „ vé de ce ramas confus, c'eſt ce qui regar- „ doit les hommes, & qui avoit été pris ſur „ les Originaux, & les idées de nos ſaints Li- „ vres, qui ſont les plus anciens de tous les „ Monumens". Mr. de *Leveur* établit en- ſuite, non ſeulement la poſſibilité, mais en- core la certitude de cette communication de l'Hiſtoire Sainte aux Nations Idolatres, & bâ- tiſſant ſur ce principe, qui lui eſt commun avec tous les Peres, & que quantité d'illuſtres Modernes ont même adopté, il fait voir, en détail, dans le corps de ſon Ouvrage, que les Dieux, & les Fables Théologiques du Paga- niſme ſe tirérent ou de la Tradition des Patriar- ches, ou des Ecrits de Moïſe & des Prophé- tes. Il y profite heureuſement des Ouvertures qui avoient été faites par *Stenchus*, *Voſſius*, *Thomaſſin*, *Vives*, *Grotius*, *Caſaubon*, *Bochart*, *Huet*, auxquels il auroit pû ajoûter Mr. *le Clerc* dans ſes Notes ſur Heſiode, s'il eût con- nu cet Auteur. Mais il ſuit ces Savans en homme qui fait lui-même, & qui auroit tracé la route aux autres s'ils ne l'avoient pas pré- venu;

venu ; car on doit ſouſcrire à l'Approbation donnée par Mr. l'Abbé *Raguet*, qui dit que „ l'Auteur fait paroître *ici* beaucoup d'érudi„ tion, un zèle extrême pour les intérêts de „ la Verité, & une grande ſagacité à décou„ vrir les traces précieuſes de la Tradition des „ Hebreux parmi les ténèbres du Paganiſme, „ & *qu'*il fait par tout ſentir l'autorité ſuprê„ me des Livres ſacrez, & par des conjectu„ res ordinairement très-heureuſes, & par les „ monumens les plus accreditez de ceux qui „ ſembloient ne s'être inſtruits dans les divines „ Ecritures que pour les alterer ſuivant l'éga„ rement de leur Eſprit, & la corruption de „ leur cœur".

Outre cette Mythologie tirée de l'Hiſtoire Sainte, Mr. de *Lavaur* s'attache à prouver que toute la Religion Payenne n'étoit qu'un Mêlange de vrai, & de faux ; où le Démon qui n'avoit pû détruire entiérement la Vérité, l'avoit déguiſée en pluſieurs façons, en devenant un mauvais Copiſte de Dieu. C'eſt ce qu'il démêle avec beaucoup d'habileté, dans les Sections du *Diſcours Préliminaire*, où il traite des *Oracles* Payens, & des *Sibylles*, de même que dans celles du 2. Volume, où il examine les *Sacrifices*, les *Augures*, la *Baguette divinatoire*, les *Sorts*, qui furent en uſage parmi les Gentils, & la Fable de *Pſyché*, ou de l'*Ame*, dont *Apulée* a fait, dans ſon Roman, une ſi charmante Epiſode. Au reſte l'Auteur écrit bien, deſorte que les Lecteurs judicieux & délicats trouveront ici de quoi ſe

ſatisfaire de même que les Savans.

ARTICLE X.

Lettre de Mr. BOURGUET, *à l'un des Auteurs de la* BIBLIOTHEQUE RAISONNE'E, &c.

NOus étant fait une Loi de rendre juſtice exacte aux Auteurs, nous nous ſommes impoſez par cela même l'indiſpenſable devoir de communiquer au Public les Eclairciſſemens qui viendront de leur part, ou pour expliquer les endroits de leurs Ouvrages que nous n'avions pas bien entendus, ou pour en défendre d'autres que nous avions mal critiquez. Si quelques-uns de ces Meſſieurs qui ont été les plus mécontens de nous, euſſent eû la bonté de s'en plaindre à nous-mêmes, & de nous confier leurs Repouſſes, ou leurs Memoires, nous en aurions fait un uſage dont ils auroient eu tout lieu d'être ſatisfaits, & nous donnons encore la même aſſurance à tous ceux qui pourront ſe trouver dans le cas. Pour peu que leurs plaintes ſoient fondées, ou contribuent à l'utilité commune de la Republique des Lettres, ils peuvent compter que nous en ferons un fidèle rapport, ne nous reſervant que le droit de Replique, lorſque nous le jugerons néceſſaire. Permis à eux pourtant de ſe pourvoir autrement, comme ils verront mieux être, mais qu'ils ſachent, une fois pour toutes, qu'à notre égard il ne ſe peut

peut rien ni de plus faux, ni de plus frivole, que leur excuſe ordinaire. Le Journaliſte, diſent-ils dans le monde, eſt leur Ennemi perſonnel ; il eſt rongé de haine & d'envie ; c'eſt un lâche qui les attaque en traitre, & qui abuſe des Priviléges d'Anonyme pour perdre ſans danger pour lui-même, un homme devant lequel il n'oſeroit ſe nommer. Hé ! Meſſieurs, ſi le Journaliſte ne vous dit que des injures, il ſe fait plus de tort qu'il ne peut vous en faire, & s'il dit des raiſons, pourquoi voulez-vous qu'il vous haïſſe perſonnellement, ou qu'importe-t-il de ſon nom ? Cependant voulez-vous connoître ſon cœur ? Adreſſez vôtre réponſe à lui-même par le canal du Libraire. Son procedé là-deſſus vous devoilera bien-tôt ſes vrais ſentimens, & peut-être y trouverez-vous tout autre choſe que ce que la Colere ou la Vanité vous dictoient.

En mon particulier je rens graces à Mr. *Bourguet* de la maniére dont il s'y eſt pris pour lever certains doutes que je formai ſur un endroit de ſes Lettres Philoſophiques, lorſque j'en donnai l'Extrait. Neanmoins ma reconnoiſſance ne regarde point les loüanges qu'il me donne, & que je ſupprime ici parce que je les ai peu meritées. Le plaiſir qu'il m'a fait conſiſte dans les Eclairciſſemens qu'il m'a envoyez ſur cette Matiére, & dont je me felicite de lui avoir fourni l'occaſion naturelle, puis que j'y trouve à préſent celle de les donner au Public. Voici ſa Lettre, écrite de Neufchâtel le 9. Novembre 1730.

Mon-

MONSIEUR,

„ Comme rien n'eſt plus agréable à ceux „ qui aiment ſincerement la Vérité, que de ſe „ voir faire des objections, vous agréerez, s'il „ vous plaît, que j'aye l'honneur de vous en- „ voyer quelques Réflexions ſur les difficul- „ tez que vous avez trouvé à propos de faire, „ dans l'Extrait des Lettres Philoſophiques, „ auxquelles vous n'avez pas refuſé vôtre ap- „ probation.

„ L'objection que vous avez pris la peine „ de me faire, Monſieur, je l'avois faite, ou „ à peu près, il y a bien des années à Mr. „ *Leibniz*. Il ne s'agit pas maintenant de la „ réponſe de ce Philoſophe, qui pourra être „ communiquée quelque jour au Public. Il ſuf- „ fit, qu'il paroiſſe de là, que ſi je n'ai pas „ prévenu la difficulté qui ſe préſentoit natu- „ rellement; c'eſt que cette diſcuſſion m'au- „ roit trop éloigné du ſujet principal dans des „ Lettres, qui peut-être au goût de bien de „ Lecteurs, ne ſont que trop chargées. Je „ viens donc aux Réflexions que j'ai fait pour „ me ſatisfaire ſur cette matiére.

„ Ma prémiére Réflexion eſt, que l'Infini „ qui nous environne de toute part, arrête „ toutes nos recherches, & met des bornes à „ la pénetration des Eſprits de la plus grande „ capacité. Il a fallu que pour aider l'imagina- „ tion & pour fixer l'Entendement, les Hom- „ mes employaſſent les Calculs Arithméti-

ques,

„ques, & la Géometrie des Infiniment petits. „ On en trouve un Exemple de la prémière „ eſpèce dans la Lettre même d'où l'objection „ a été priſe, & vous le citez, Monſieur, deux „ pages plus haut.

„ Je dis en ſecond lieu que la préexiſtence „ des Ames ne paroît faire tant de peine, que „ parce qu'on les conſidére comme actuelle„ment intelligentes. Mais ſi, comme on le „ ſuppoſe dans le Syſtême des devéloppemens, „ elles ne ſont que dans un état de ſimples „ Principes actifs, la difficulté diminue ſenſi„blement. *Mais*, dites-vous, *cette Ame ne* „ *paroit faire aucun exercice de ſon activité juſ*„ *qu'au developpement qui peut-être n'arrivera* „ *jamais.* Pardonnez-moi, Monſieur, ſi cet„te Ame ou ce Principe actif eſt une ſubſtan„ce, elle doit néceſſairement agir, autrement „ elle n'exiſteroit pas: Car par rapport à une „ ſubſtance, ne pas agir & ne pas exiſter, c'eſt „ abſolument la même choſe. Elles agiſſent „ donc toûjours les Subſtances, mais d'une „ manière convenable à l'état dans lequel el„les ſont. Les Principes actifs dont il eſt ici „ queſtion, n'exercent pas, il eſt vrai, leur „ intelligence, pendant tout le tems qu'ils ne „ parviennent point au devéloppement, je „ crois cependant qu'ils ne ſont pas pour cela „ inutiles. Tout ce que Dieu a créé eſt aſſu„rément ſubſtanciel, & n'a pas été fait pour „ tomber dans le néant: il faut donc que la „ Sageſſe ſuprême ait pourvû d'avance à tout

ce

„ ce à quoi les différentes créatures doivent „ servir dans l'Univers.

„ S'il faloit s'en rapporter à nôtre jugement, „ combien y auroit-il de choses inutiles au „ Monde. Une infinité de Grains de Sable, „ de Cailloux, de Plantes, de Fruits, de „ Graines, d'Insectes, de Reptiles &c. seroient „ bien-tôt mis dans ce rang. Quoi qu'il arri„ ve à tous ces infinis de différens genres, nous „ ne nous en épouvantons pas. Il en est à „ leur égard dans nôtre imagination, comme „ des Atômes d'Epicure, dans le sentiment „ de ceux qui les admettent. On ne se met „ pas en peine sur ce qui les concerne dans „ quelque état qu'on les conçoive, parce que „ tous ces états leur sont entiérement indiffé„ rens. Il en est absolument de même des „ simples Principes actifs, que nous mettons „ à la place des Atômes d'Epicure: il ne leur „ importe point de quelle manière ils exercent „ leur activité.

„ Il n'importe pas non plus aux Principes „ actifs, faits de façon qu'ils peuvent, si les „ circonstances requises y concourent, devenir „ des Ames humaines, de rester plus ou moins „ de tems, ou même de rester toûjours dans „ l'état de purs Principes actifs. Les divers „ états des Créatures, ne les intéressent qu'au„ tant qu'ils leur sont connus de maniére à „ les pouvoir comparer à d'autres états aux„ quels elles aspirent, ou qu'elles auroient „ perdu. Cela ne peut avoir lieu d'une façon „ importante, que pour celles qui possédent

le

„ le *Moi*; c'eſt-à-dire, qui ont une connoiſ-
„ ſance réfléchie d'elles-mêmes, & des objets
„ qui les environnent. Il nous importe à pré-
„ ſent de n'être pas dans l'état de ſimple ac-
„ tivité, parce que nous concevons la perte
„ qu'il y avoit, bien qu'elle ne fût pas réelle.
„ Et ſi les Impies & les prétendus Eſprits forts,
„ pouvoient ſe perſuader, que l'état developpé
„ dans lequel ils ſont préſentement, ſe chan-
„ gera en celui de ſimple activité, ils ne s'en
„ mettroient pas fort en peine, parce que ce
„ ſeroit un néant pour eux qui vaudroit le
„ néant chimerique qu'ils ſuppoſent. C'eſt
„ même-là l'Idée, que les *Spinoſiſtes* ou les
„ *Panthéiſtes* de nos jours ſe forment de la
„ mort.

„ Qu'au reſte, Monſieur, l'activité des Prin-
„ cipes actifs, de quelque manière qu'elle s'e-
„ xerce dans le Monde, n'eſt pas inutile, je
„ crois qu'un exemple pris des Plantes, pourra
„ ſervir à le prouver. Il eſt certain que tou-
„ tes les parties organiques infiniment petites
„ d'un Chêne, p. ex. ſont en mouvement &
„ dans un effort (*conatus*) continuel depuis ſa
„ naiſſance, s'il faut que je m'exprime ainſi,
„ juſques à ſa plus grande vieilleſſe. Tout le
„ nombre prodigieux de Glands que cet Ar-
„ bre produit pendant pluſieurs années, dont
„ un Savant Academicien de Paris a fait le
„ calcul, tant les prémiers que les derniers,
„ avoient ſûrement part à cet effort, autre-
„ ment ils ne ſeroient jamais parvenus à ma-
„ turité. Cependant cet effort étoit bien dif-

ferent

„ ferent dans chaque Gland, & même dans
„ chaque nombre de ceux qui ont paru une ou
„ plusieurs années les uns après les autres. Ils
„ existoient tous en petit & agissoient. Mais
„ si on suppose que le Chêne n'eût pas été
„ étêté, ces fruits ne seroient pas parvenus
„ au developpement en si grande quantité.
„ Faudroit-il donc dire ou qu'ils n'existoient
„ pas dans l'Arbre, ou qu'ils y étoient inuti-
„ les & sans action? Ni l'un ni l'autre à mon
„ avis. Leur activité servoit à entretenir la vie
„ du Chêne, & à procurer le developpement
„ à d'autres Glands, dont la disposition dans
„ l'Arbre étoit autre que la leur. On voit par
„ là comment l'activité des Principes actifs
„ peut être différemment employée, & même
„ fort utilement.

„ Seroit-il donc possible que les Principes
„ actifs, qui seront peut-être soixante ou soi-
„ xante-dix Siècles à parvenir au developpe-
„ ment, ou qui peut-être n'y parviendront ja-
„ mais; seroit-il donc possible que de tels Prin-
„ cipes fussent *à pure perte dans le Monde Cor-*
„ *porel ou dans l'Intellectuel*? Je ne le pense
„ pas. On ne peut pas le dire à l'égard des
„ prémiers, puisque quand ils seroient non
„ soixante ou soixante-dix, mais un million
„ de Siècles à sortir de leur état de purs Prin-
„ cipes actifs, il ne leur importeroit pas plus,
„ que s'ils n'y avoient été qu'un Siècle & en-
„ core moins. Quant aux autres il ne leur
„ importe pas par rapport à eux-mêmes: Mais
„ direz-vous, Monsieur, la Divinité semble

être

„ être intéressé à ne pas laisser éternellement
„ dans un état de simple activité, des Substan-
„ ces qui peuvent devenir des Ames humaines,
„ ou des Intelligences? Eh bien, Monsieur,
„ dirai-je, rien n'empêche que la Sagesse supré-
„ me ne le fasse un jour. Les moyens qu'elle
„ a par devers soi, ou qu'elle a déjà disposez
„ d'avance, à produire de tels effets, sont in-
„ finis. Ce seroit lui faire tort que de le re-
„ voquer en doute. Les Oeconomies qui doi-
„ vent suivre celle de la vie présente, & la
„ maniére dont Dieu y exercera sa Puissance,
„ sa Sagesse & sa Bonté infinie nous sont-el-
„ les bien connues? Un beau Genie entre les
„ Modernes, dont les Lettres se sont fait goû-
„ ter de tous les beaux Esprits, croit que dans
„ la vie à venir par une Idée qui vient de la
„ Mystique, les bienheureux produiront leurs
„ semblables, sans la jonction des Sexes. Si
„ cela arrivoit, les Principes actifs, qui n'au-
„ roient pas atteint le developpement, y ga-
„ gneroient infiniment bien loin d'y avoir per-
„ du. La chose est fort possible en saine Physi-
„ que; je veux dire une telle propagation: Nous
„ en avons plusieurs exemples dans des Insectes
„ de terre, & d'animaux de Mer. D'autres
„ imagineront des Arbres tels que ceux, que
„ Bergerac feint avoir vû, dans le Soleil, qui
„ produisoient des Etres intelligens semblables
„ aux hommes. Mais sans appuyer sur ces I-
„ maginations dont quelques Mystiques ont
„ fait l'aplication de la premiére à *Adam*, la
„ Divinité ne manquera jamais de moyens pour

„ parvenir à ſes fins, ſuppoſant qu'elle ait „ réellement réſolu de tirer certaine Claſſe de „ Principes actifs, d'un certain état vil & ab„ject pour les faire paſſer à un état infiniment „ plus rélevé.

„ Ces conſidérations, Monſieur, m'ont ſa„tisfait ſur vos difficultez, & me ſatisfirent „ ſur celles que j'avois fait autrefois à Monſ. „ *Leibniz*. Ce ſeroit me flatter peut-être trop, „ ſi je penſois qu'elles puſſent diſſiper au moins „ un peu, les *nuages & les ténèbres* qui, à „ votre avis, *enveloppent le Syſtême des deve„loppemens*. J'aurois pû ajoûter des exemples „ pris des Sels, des Souffres, d'autres Mine„raux, de Plantes, d'Inſectes & d'Animaux pour „ éclaircir cette Matière, mais ce ſeroit une „ peine ſuperfluë. J'ai l'honneur d'être avec „ beaucoup de conſidération, Monſieur, Vô„tre &c. BOURGUET.

ARTICLE XI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

D'OXFORD.

MR. Robinſon travaille à une nouvelle Edition Grecque & Latine d'Heſiode: *Heſiodi Aſtraï quæ extant: cum Notis Variorum, ſcil. Heinſii, Guieti, Gravii, Clerici, &c. Accedit, Heſiodi & Homeri Certamen.*

tamen. Græcum Textum cum MSS. Bodleianis, aliisque contulit, plurimis in locis emendavit, Versionem Latinam reformavit, Dissertationem de Poëtæ ætate, vita, scriptisque præmisit, Observationes suas, & Indicem locupletissimum adjecit Thomas Robinson A. M. Ecclesiæ Petriburgensis Canonicus, & Coll. Merton. Oxon. Socius. Ce sera un *in* 4. qui contiendra 60. ou 70. feuilles. On se propose de l'imprimer par Souscription sur le pied de douze Shillings pour le petit papier, & d'une Guinée pour le grand, dont on payera la moitié en souscrivant, & le reste en recevant le livre.

DE CAMBRIDGE.

Mr. Trevigar a publié *Sectionum Conicarum Elementa, methodo facillima demonstrata. In usum Juventutis Academicæ. Authore Lud. Trevigar, A. M. Aulæ Clarencis Socio*, in 4.

DE LONDRES.

Mr. Browne, Ministre Non-jureur, nous a donné *The Story of the Ordination of our first Bishops in Queen Elizabeth's Reign at the Nag's Head Tavern in Cheapside, thorougly examined*, &c. C'est-à-dire, „ Traité où l'on examine à fond l'opinion de „ ceux qui débitent que l'Ordination de nos pre„ miers Evêques sous le regne de la Reine Eliza„ beth a été faite dans un Cabaret, & où l'on „ prouve que c'est une Fable inventée il n'y a „ pas long-tems, absurde, contradictoire, & qui „ se détruit d'elle-même." Avec une juste idée de „ la dispute entre Horne & Bonner, & des Ecrits „ de Stapleton, Harding, & Sanders; où l'on

„ prouve que ni Bonner, ni ces Auteurs n'ont „ point ouï parler de l'Ordination faite au Caba„ ret, ou revoqué en doute la Conſecration de „ Parker, Jewell, Horne, &c. faite dans la Cha„ pelle de l'Archevêque à Lambeth. Pour ré„ pondre aux deux Traitez du P. le Quien publiez „ en 1725. & 1730. *de la Nullité des Ordinations „ Angloiſes*, & aux *Remarques* d'un Auteur An„ glois Anonyme ſur la *Diſſertation* du P. le Cou„ rayer qui a défendu leur validité. Avec quel„ ques Reflexions faites en paſſant ſur l'Auteur „ du Livre Anglois intitulé *la Nullité du Clergé „ prelatique & de l'Egliſe Anglicane.* Par Thomas „ Browne, Bachelier en Theologie, ci-devant „ Membre du College de St. Jean à Cambridge." *In* 8. pagg. 495.

Mr. Hallet, Miniſtre Non-Conformiſte, ayant ſoutenu que la Raiſon ne ſauroit nous conduire à la connoiſſance de l'Immortalité de l'Ame, & des peines ou des recompenſes dans une autre Vie, a été refuté par Mr. Grove un de ſes Confréres. *Some Thoughts*, &c. C'eſt-à-dire, *Réfléxions ſur les Preuves d'un Etat futur, tirées des lumiéres de la Raiſon. Ecrites à l'occaſion d'un Diſcours de Mr. Joſeph Hallet, le jeune, ſur le même ſujet, par Henri Grove.* In 8. pagg. 211.

Mr. Shaw, autre Miniſtre Non-Conformiſte, a publié *A Summary of the Bible*, &c. C'eſt-à-dire, *Sommaire de la Bible: ou Recuëil des principaux points de la Religion Naturelle & revelée, diſpoſez par ordre Alphabetique dans les propres termes de l'Ecriture, Avec les diverſes leçons & les Textes paralleles: &c. Par Ferdinand Shaw, Maître ès Arts.* In 12. pagg. 391. Il ne s'agit point ici des dogmes ſpeculatifs, mais des préceptes ou de la Morale.

The

The History of the Propagation of Christianity, &c. C'est-à-dire, „ Histoire de la propagation du Chris„ tianisme, & de la destruction du Paganisme. „ Où l'on fait voir la Verité de la Religion Chré„ tienne; l'origine & le progrès de l'Idolatrie „ Payenne; la destruction du Paganisme, & les „ progrès du Christianisme dans chaque Siècle de „ l'Eglise; l'état présent des Payens, & les moyens „ de les convertir. Par Robert Millar, M. A. „ troisiéme Edition corrigée & augmentée". *In* 8. 2 voll. Les deux Editions précédentes ont été faites à Edinbourg.

Le même Mr. Millar a publié à Edinbourg, *The History of Church under the Old Testament*, &c. C'est-à-dire, *Histoire de l'Eglise sous l'Ancien Testament, depuis la Création du Monde, où l'on traite aussi des Affaires & du Savoir des Nations Payennes avant la Naissance de Jesus-Christ, & particulierement de l'Etat des Juifs depuis la Captivité de Babylone jusqu'à présent. A quoi l'on a ajoûté un discours pour faciliter la Conversion des Juifs au Christianisme. Par Mr. Robert Millar, Ministre de l'Evangile à Paisley.* In folio, pagg. 664.

La Replique du Dr. Sykes au Dr. Waterland, a paru sous ce titre: *The true foundations*, &c. C'est-à-dire, *les véritables fondemens de la Religion naturelle & de la Religion revelée*, &c. Il suit son Adversaire pié à pié; & comme celui-ci l'avoit traité avec beaucoup de hauteur, il le mortifie en lui reprochant ses faux raisonnemens, & son ignorance dans la Critique qu'il a montrée dans sa Reponse au Dr. Tindal, où il defend les passages de la Genese que ce dernier avoit rapportez.

On a aussi attaqué vivement le Dr. Waterland sur cette Reponse dans une *Lettre du Dr. Water-*

land, contenant quelques Remarques ſur la Defenſe de l'Ecriture, ou Reponſe au Livre intitulé: Le Chriſtianiſme auſſi Ancien que la Création : *avec le Plan d'une Reponſe à ce Livre.* In 8. pagg. 67. Mais le Dr. Waterland a trouvé un Defenſeur, qui a publié *A Reply*, &c. *Replique à la Lettre au Dr. Waterland, où l'on découvre pluſieurs fauſſetez que l'Auteur de cette Lettre a avancées dans ſes Citations & dans les faits hiſtoriques qu'il rapporte, dans la vûë d'affoiblir l'Autorité de Moïſe.* In 8. pagg. 55.

Le Dr. Tindal s'étant ſervi de quelques paſſages de l'Ouvrage du Dr. Clarke intitulé, *l'obligation inalterable de la Religion Naturelle, de la Verité, & de la Certitude de la Revelation Chrétienne*, pour prouver que rien ne ſauroit faire partie de la Religion que ce qui eſt fondé ſur la Nature ou ſur la raiſon des choſes, & pour invalider en même tems ce que le Dr. Clarke avoit dit touchant l'Uſage & la neceſſité de la Révélation Chrétienne dans ſes *Preuves évidentes de la Religion naturelle & de la Religion revelée. Ou Réponſe au XIV. Chapitre d'un Livre intitulé*, le Chriſtianiſme auſſi ancien que la Création. *Par Henri Stebbing, Docteur en Théologie.* In 8. pagg. 104.

On a répondu à l'Ecrit où l'on refutoit ce que Mr. l'Evêque de Londres a dit de l'inſuſiſance de la Raiſon, dans ſa ſeconde Lettre paſtorale: *A Defence &c. Défenſe de la ſeconde Lettre paſtorale de l'Evêque de Londres, contre les Objections propoſées dans un Ecrit intitulé*, Défenſe de la ſuffiſance de la Raiſon humaine dans les matières de la Religion. *Par Jean Browne, M. A. Curé de Richemond dans la Province de Surrey, & Chapelain de S. A. R. le Prince de Galles.* In 8. pagg. 62.

Un Anonyme a auſſi defendu ce Prélat ſur le même

même ſujet contre la ſeconde *Adreſſe* du Dr. Tindal: *A Vindication*, &c. *Defenſe de la ſeconde Lettre paſtorale de l'Evêque de Londres: ou Réponſe à une Brochure intitulée:* Seconde Adreſſe aux Habitans des deux Grandes Villes de Londres & Weſtminſter. *Adreſſée à cet Auteur par un habitant d'une de ces grandes Villes, Auteur des deux premiéres Défenſes*, &c. In 8. pagg. 87.

L'Anonyme qui publia il y a quelque tems une *Lettre à un Déiſte*, vient d'en donner une ſeconde où il prend le parti du Dr. Clarke contre le Dr. Tindal: *A ſecond*, &c. *ſeconde Lettre à un Déiſte, touchant le Livre intitulé* le Chriſtianiſme auſſi Ancien que la Création, *& particuliérement touchant le Chapitre de ce Livre qui regarde le Dr. Clarke. Par l'Auteur de la prémiere.* In 8. pagg. 71.

Un autre Anonyme a fait un Parallele des Sentimens des Chrétiens avec ceux des Déiſtes, où il compare les Motifs de Credibilité & les raiſons qu'on peut alléguer de part & d'autre, & oppoſe les lumiéres du Chriſtianiſme aux tenebres du Déiſme. *An Appeal to Reaſon*, &c. C'eſt-à-dire, *Appel à la Raiſon, dans le parallele de la Croyance des Chrétiens avec celle des Déiſtes.* In 8.

Mr. Law vient de publier, *The Caſe of Reaſon*, &c., c'eſt-à-dire, *La Queſtion touchant la Raiſon, ou la Religion Naturelle, traitée impartialement & à fond. Ou Reponſe à un Livre intitulé*, le Chriſtianiſme auſſi Ancien que la Création. *Par Guillaume Law, M. A. Partie I.* In 8. pagg. 168. Il ſe déclare pour l'inſuffiſance de la Raiſon, & ſoutient que la corruption & les deſordres qui regnent parmi les hommes, ne ſont autre choſe que la corruption & la dépravation de la Raiſon humaine.

Voici encore une nouvelle Brochure : *A remonstrance*, &c. *Remontrance au Clergé ; où l'on montre à quoi l'imputation du Péché à Adam qu'on ne reconnoît à l'Ancienne Théologie) doit nécessairement aboutir. Par un Laïc du Clergé.* In 8. pagg. 28. L'Auteur en veut aux Théologiens rationaux. Il croit qu'on a ouvert la porte à l'incrédulité en s'éloignant des dogmes de la Prédestination absolue, de la Corruption de l'homme, &c.

Le Dr. Waterland a publié une suite de sa Réponse au Dr. Tindal. *Scripture Vindicated*, &c. c'est-à-dire, *Défense de l'Ecriture ; ou Réponse à un Livre intitulé*, le Christianisme aussi Ancien que la Création. *Partie II. A quoi l'on a ajouté une Apostille pour répondre à ceux qui prétendent que le gros du Genre humain a été pendant 4000. ans sans Révélation, & n'a eu d'autre Guide que la Raison.* In 8. pagg. 160. Il continue à répondre aux difficultez du Dr. Tindal sur quelques passages de l'Ecriture. Cette seconde Brochure s'étend jusqu'au VIII. Chapitre du second Livre des Rois. L'Apostille est contre le Dr. Sykes.

On a publié un Ouvrage posthume du célèbre Dr. Cudworth. *A Treatise concerning eternal and immutable Morality* ; C'est-à-dire, *Traité où l'on prouve que les principes de la Morale sont éternels & immuables. Par Ralph Cudworth, D. en Th. ci-devant Maître du Collège de Christ, à Cambridge. Avec une Préface par Mr. l'Evêque de Durham.* In 8. pagg. 303. Le Dr. Cudworth y combat ceux qui prétendent qu'il n'y a point de différence essentielle ou éternelle entre le bien & le mal moral, le juste & l'injuste, mais que leur différence dépend de l'institution arbitraire de la Volonté de Dieu, ou de la volonté des hommes : & il soutient que cet-

te

le différence en éternelle & immuable, & que Dieu ne peut non plus faire que le bien soit mal, le juste injuste, qu'il peut faire qu'un Cercle soit un quarré, ou un cube une sphere. Il rapporte les sentimens des Philosophes Anciens & Modernes, & raisonne avec beaucoup de précision & de force. On a mis le Portrait de l'Auteur à la tête de ce Volume.

Mr. Gordon nous a donné le second Tome de sa Traduction de *Tacite*, qui contient les cinq Livres de son *Histoire*, le Traité des Mœurs des Anciens *Germains*, & la *Vie d'Agricola*. Il y a joint des Discours Politiques relatifs à cette Histoire; comme il avoit fait dans le premier Tome à l'égard des Annales.

Mr. Stephens, Membre du Collége de Merton à Oxford, a traduit en Latin les deux *Lettres Pastorales de Mr. l'Evêque de Londres* à son Diocèse.

Mr. Lockman a traduit en Anglois les Mémoires du Comte de Forbin, & les *Voyages de Jean Gulliver, Fils du Capitaine Lemuel Gulliver*, 2 voll. in 12. On a aussi traduit le premier Tome de l'*Histoire Ancienne* de Mr. Rollin. On travaille à traduire le second Tome.

Mr. Willon a publié le second Volume de sa Traduction de l'Histoire de Mr. de Thou. *In Fol.*

On vient de publier un septieme & huitieme Volume des Sermons du Dr. Clarke.

D'AMSTERDAM.

P. Brunel, R. & J. Wetstein, & G. Smith, H. Waesberge & Z. Chatelain, Libraires d'*Amsterdam*, & *P. Husson & Ch. Levier*, Libraires de la

Haye, viennent de publier les Tomes VII. & VIII. du *Corps Diplomatique du Droit des Gens*. Ils y ont mis à la tête un *Avertiſſement* que nous inſererons ici tout entier, parce qu'il contient le Plan du Suplément de ce grand Ouvrage, qu'ils impriment actuellement.

LA Juſtice que le Public a rendu au *Corps Univerſel Diplomatique du Droit des Gens*, nous diſpenſe d'en faire l'éloge. Son utilité eſt généralement reconnuë de tous les Miniſtres, de tous les Ambaſſadeurs, & de tous ceux qui ſont employez dans les Affaires Politiques.

Nous avons déjà fourni aux Souſcripteurs les ſix premiers Volumes de ce grand Ouvrage, & nous publions à préſent les deux derniers, qui vont juſqu'en 1730, en ſorte que par-là tous nos engagemens ſont entiérement accomplis.

Nous eſpérons que les Négociateurs nous ſauront gré de leur avoir procuré un ſi précieux Tréſor, & qu'ils ſeront bien aiſes d'apprendre que nous leur en preparons encore un autre non moins utile. Voici ce que c'eſt.

Feu Mr. DU MONT avoit diviſé le *Corps Diplomatique* en deux Collections, dont nous donnons aujourd'hui la premiere en huit Tomes *in folio*; la ſeconde, qu'il devoit nous envoyer après que la premiere ſeroit achevée d'imprimer, & que ſes Héritiers nous ont remiſe ſelon le Contract que nous avions fait avec lui, eſt celle que nous annonçons maintenant. Elle conſiſte en deux Parties, dont la premiere ſera un Suplément au *Corps Diplomatique*; & la ſeconde un *Corps Cérémonial Diplomatique*. Ce Corps Cérémonial contiendra une infinité de Diplomes, de Privilé-

ges,

ges, de Traitez, de Réglemens, & d'Actes publics, concernant les Dignitez Titulaires, & les Préeminences des Rois, & des Princes, les Traitemens accordez dans les Cours aux Ambaſſadeurs, aux Envoyez, & aux autres Miniſtres Publics, les Immunitez qui leur appartiennent, les Différens ſurvenus entre eux au ſujet du Cérémonial, & la manière dont ces Différens ont été quelquefois accommodez. Il contiendra pareillement les Diplomes d'Erection, & les Statuts de la plûpart des Ordres de Chevalerie, qui ont été, ou qui ſont encore aujourd'hui en *Europe*, tout ce qui regarde les Diſputes qu'ont eu quelques Puiſſances depuis un Siècle touchant les Saluts de Mer; & enfin tout ce qui appartient aux Affaires d'Honneur, de Dignité, & de Cérémonie. Nous inſérerons dans ce CEREMONIAL DIPLOMATIQUE le Traité du *Cérémonial* de la Cour de France dreſſé par feu Monſieur de SAINCTOT Introducteur des Ambaſſadeurs, piéce precieuſe, qui n'a jamais été imprimée.

Cette ſeconde Collection ſera encore enrichie d'un Ouvrage du célèbre Mr. BARBEYRAC, auquel il travaille depuis long-tems, & qui eſt preſque achevé. Il a pour titre: *Introduction & Supplement au Corps Diplomatique du Droit des Gens*, & il ſera diviſé en trois Parties.

La *Premiere* traitera de l'antiquité & de l'origine des Traitez Publics, de leurs differentes ſortes, de la maniere dont on les faiſoit, de leur neceſſité & de leurs uſages; de leur interpretation, de leur obſervation & d'autres choſes ſemblables. On y parlera auſſi des Traitez, dont il eſt fait mention dans les Auteurs ſacrez.

La *Seconde*, la plus longue & la plus conſidera-

ble,

ble, ſera un Recueil de Traitez, tel que perſonne que l'on ſache, n'avoit encore penſé ſeulement à entreprendre rien de ſemblable, mais qui ſera parfaitement bien aſſorti avec le *Corps Diplomatique*, qu'il accompagnera. Cette vaſte Collection commence au tems de CHARLEMAGNE, & ainſi il n'y a que des Traitez du *Moyen Age*, & du *Dernier*. On n'y voit rien de ce qu'on appelle par excellence *l'Antiquité*. Une partie des tems, ſi longue, & ſi conſiderable, ne devoit pas être negligée, & peut-être ne l'a-t-elle été qu'à cauſe de la difficulté d'une telle entrepriſe. On n'a pas ici à beaucoup près les mêmes ſecours & les mêmes reſſources qu'en raſſemblant les Pieces des tems poſterieurs qui ſont repanduës dans les Archives, & dans les Bibliotheques, ou dans des Recueils deja tout faits. Il faut parcourir un grand nombre de Livres, où quelquefois, après avoir bien cherché, on ne trouve que peu de choſes & très-ſouvent hors de leur place, ou dites ſeulement par occaſion. Toutes ces difficultez capables d'effrayer tout autre que Mr. BARBEYRAC, ne l'ont point rebuté. Son zèle pour le bien public les lui ont fait ſurmonter avec un courage heroïque, & il en eſt venu ſi loin que le plus difficile eſt déja fait, & que le reſte ſera achevé dans peu de tems, ainſi qu'il nous le fait eſperer.

Il a donc ramaſſé de toutes parts tous les Traitez tant ſoit peu importans, qui ſe trouvent ou entiers, ou en partie, ou rapportez ſeulement en ſubſtance dans tous les Anciens Auteurs, *Grecs & Latins*, qui nous reſtent, & dans les Auteurs Modernes qui ont publié les *Inſcriptions* originales des Marbres de l'Antiquité, dont le tems a épargné quel-

quelques-uns juſqu'à nos jours. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il n'en eût pas détruit autant qu'il a fait, & que l'on pût en déterrer beaucoup plus qu'il n'y a lieu de l'eſpérer. Ce ſeroient-là les Monumens les plus authentiques, & les plus curieux d'une Antiquité reculée, où les Marbres étoient comme les Archives Publiques. Cet uſage des anciens tems eſt cauſe, du moins en partie, que la plûpart des Hiſtoriens ne ſe mettoient guères en peine d'inſérer dans leurs Ouvrages ce que chacun pouvoit aller voir, quand il vouloit; & qu'ils croyoient devoir durer juſqu'à la derniére poſtérité. On trouve ſeulement dans quelques Hiſtoriens, comme THUCYDIDE, POLYBE &c. un petit nombre de Traitez, que l'on peut regarder comme *Originaux*. Mr. BARBEYRAC n'a laiſſé échapper aucun des Traitez de cette ſorte, en quelqu'endroit qu'ils ſe trouvent, ſoit entiers ou mutilez. A l'égard des autres, il a été obligé quelquefois, pour ne pas laiſſer de grands vuides, de mettre en ligne de compte des Traitez dont on ne ſait preſque rien, ſinon qu'ils ont été faits, ou que ce ſont des *Traitez de Paix, d'Alliance* &c. Il en a uſé ainſi, afin de montrer, autant que cela ſe pouvoit, par la ſuite & par la liaiſon des Traitez, la ſuite des Affaires ou générales, ou particulieres, entre les Peuples célébres de l'Antiquité, ce qui, comme on voit, ne ſert pas peu à l'intelligence des Traitez mêmes.

Au reſte, il n'a rien négligé de ce qui étoit néceſſaire pour mettre au fait les Lecteurs, & principalement ceux qui n'ont pas toûjours le tems ou les moiens de s'éclaircir de bien des choſes qu'il importe de ſavoir, comme, par exemple, ce

ce qui regarde les perſonnes, les tems, les lieux, les Coûtumes &c. Pour cet effet il a parſemé ſon Ouvrage de Notes, ou l'on trouvera d'ailleurs quantité de choſes, qui n'auroient pû entrer commodément dans le Texte, de la manière qu'il eſt tourné.

Il eſt remonté, auſſi loin qu'il a pû, dans l'Antiquité, même juſqu'à ces tems obſcurs où la Fable eſt mêlée avec l'Hiſtoire, & il pouſſera le Recueil juſqu'à CHARLEMAGNE, où commence le *Corps Diplomatique du Droit des Gens.*

Chaque Traité fait ordinairement un Article à part. Mr. BARBEYRAC en indique, autant qu'il le peut, l'occaſion & les ſuites. Les Traitez, ou entiers ou mutilez, qu'on a lieu de tenir pour originaux, ſeront mis ſur deux colomnes, dont l'une contiendra l'Original, & l'autre la Traduction. Pour les autres, il ſe contente de rapporter les Paſſages mêmes des Anciens Auteurs *Grecs* & *Latins*, où ſe trouve ce qui y a du rapport, & il indique exactement les endroits où chacun pourra trouver ce dont il ſouhaitera de s'inſtruire plus amplement. Tout cela lui donne lieu de faire quelques remarques en paſſant, qui pourront avoir leur utilité à divers égards. Il ne s'eſt pas même borné aux Hiſtoriens, à prendre ce terme dans ſa plus grande généralité. Il a fouillé dans d'autres ſortes d'Auteurs de l'Antiquité, & il a cherché dans leurs Ecrits tout ce qui pourroit s'y trouver, dont il y avoit lieu de faire uſage.

Ce n'étoit pas une petite difficulté, de ranger les Traitez en ordre Chronologique. Mr. BARBEYRAC l'a pourtant fait, autant qu'il lui a été poſſible, en ſuivant les meilleurs Chronologiſtes, qui indiquent ou l'année même des Traitez, ou

ce qui arrive le plus ſouvent, celle des événemens antérieurs ou poſterieurs, par leſquels il lui a fallu enſuite déterminer la date qu'il cherchoit. Au fond, la dernière preciſion n'étoit pas abſolument néceſſaire, pour le but de ces Ouvrage. Il ſuffiſoit d'éviter les Anachroniſmes dans l'ordre des Traitez dont on parle, & de ne pas mettre un Traité poſtérieur avant celui qui l'a précédé. Cependant Mr. BARBEYRAC a fait beaucoup plus. Il a conſulté avec ſoin tous les Auteurs Modernes, qu'il a pû trouver; & qui pouvoient lui fournir des lumières, pour fixer au plus juſte, la Chronologie des Traitez, auſſi bien que pour tout le reſte. Mais il n'en a rien emprunté, ſans l'examiner, & ſans avoir recours aux Originaux, de l'autorité deſquels ils ſe ſervent. Il marque auſſi les diverſitez qui ſe trouvent entre les Anciens Auteurs qui parlent du même Traité, & il ſupplée quelquefois ce qui manquoit aux uns, par d'autres qui circonſtancient mieux certaines choſes. A l'égard de quelques Traitez, & même des plus originaux, dont le temps ne ſauroit être en aucune façon déterminé, il a été contraint de les placer au hazard, & de les laiſſer ſans datte.

La *Troiſième* & dernière *Partie* roulera ſur le *Corps Diplomatique*, qui a donné occaſion aux deux premières. Monſieur BARBEYRAC rapportera à certaines Claſſes en général toutes les Pièces qui compoſent ce grand Recueil. Il fera voir l'uſage qu'on en peut tirer, il indiquera les ſecours dont on doit ſe munir pour les entendre, il y joindra des remarques ſur quelques endroits. En un mot, il n'oubliera rien de ce qu'il jugera capable de contribuer à l'intelligence du *Corps*

Di-

Diplomatique du Droit des Gens, & à le faire lire avec fruit.

Tel eſt en gros le Plan de Mr. BARBEYRAC. Comme il rendra lui-même exactement compte en ſon tems, de la manière qu'il s'eſt conduit dans cet Ouvrage, & de la méthode qu'il a ſuivie, nous ne nous étendrons pas davantage là-deſſus. Ce que nous en avons dit ſuffit pour en donner une idée générale. Au reſte le mérite, & la réputation de l'Auteur ſont de ſûrs garands qu'il ne promet rien qui ſoit au-deſſus de ſes forces.

Tous ces Ouvrages que nous annonçons, ſeront ſix gros volumes *in folio*, à la fin deſquels nous mettrons une ample & exacte Table Alphabétique des Matieres contenuës tant dans le Corps Diplomatique que dans le Supplément. La Preſſe roule déja & nous eſperons les pouvoir imprimer avec beaucoup plus de promptitude que nous n'avons fait les huit premiers, parce que nous ne ſerons point expoſez aux incidens, qui ont accompagné la précedente Collection. Nous avons remis le ſoin de cette Edition à Mr. ROUSSET connu par ſon *Recueil Hiſtorique des Traitez, Mémoires, Actes* &c. Ouvrage dans le goût de ceux de Mrs. DU MONT & LAMBERTI, auxquels il ſemble avoir ſuccédé dans cette ſorte d'étude.

Les Conditions de la Souſcription étoient, que l'on payeroit pour 1600. feuilles, *f* 68. & qu'au cas que le nombre des feuilles excédât celui de 1600. on payeroit pour chaque feuille du ſurplus 1. ſou, & s'il y en avoit moins on rabattroit de même un ſou par feuille.

Or tout l'Ouvrage faiſant 2031. feuilles, ſans compter les figures, Titre-Planche, les Médailles, les Titres, il s'enſuit qu'il y a 431. feuilles par

par deſſus les 1600, leſquelles 431. feuilles ſont *f* 21: 11.

A quoi il faut ajoûter les deux florins dont les Souſcripteurs reſtent redevables, n'ayant payé pour les VI. premiers Volumes que *f* 66: au lieu de 68 . . . . . *f* 2:

Ainſi il leur reſteroit à payer . . . . . *f* 23: 11:

Mais on leur délivrera les Tomes VII. & VIII. en payant . . . . . *f* 22: 10: pour le petit papier. Et pour le grand . *f* 33: 10:

Ceux qui n'ont point ſouſcrit payeront pour les VIII. Volumes la ſomme de . . . . . *f* 125:

Les Wetſteins & Smith Libraires debitent, *Les Tablettes de tous les Miniſtres Publics, des Cours ſouveraines de l'Europe, avec leurs noms, titres, fonctions & adreſſes, pour l'année* 1731. Peut-être n'a-t-on gueres inventé de petit Ouvrage periodique plus utile que celui-ci. Les François en ont donné l'exemple dans l'Almanach Royal imprimé chez Houry. Toute la France a reconnu l'utilité de cet Ouvrage qui continue & que l'on renouvelle tous les ans nonobſtant la prodigieuſe quantité de petits Almanachs, qui ne manquent pas de contenir un abregé mal digeré de celui de Houry. *Les Tablettes*, dont nous parlons, ſont un

Ouvrage plus complet, & d'une utilité plus generale. Elles comprennent toutes les Cours de l'Europe, & il paroit que l'Auteur se renfermant dans de justes bornes en a retranché quantité de Colleges ou Conseils superflus, pour ne donner rien qui ne soit d'usage, laissant aux Lecteurs curieux la liberté de se pourvoir du Volume de 1728. qui est plus ample que les suivans & qui contient des éclaircissemens qu'il étoit inutile de repeter tous les ans.

Les Oeuvres d'Homere, traduites en François par Madame Dacier, avec un Supplément. 7 vol. in 12. Enrichi de figures par B. Picart & autres. A Amsterdam. C'est la quatrième Edition, que les Wetsteins & Smith nous donnent de la Traduction, & des Remarques de cette savante Dame. Dans les trois prémiers volumes qui contiennent l'*Iliade*, il y a de nouvelles Remarques & des Reflexions de Me. *Dacier* sur la Preface de Mr. Pope, qui n'étoient point dans la précédente Edition de Holl. outre une Epitre Dédicatoire à Mr. Jacob van Stryen, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie au service des Etats de Hollande; & une Estampe représentant le Bouclier d'Achille, tel qu'il est d'écrit dans l'Iliade *Liv. XVIII.* L'*Odyssée* n'a rien de nouveau.

A l'égard du Supplément, c'est proprement un Recueil de diverses Pièces de Littérature sur la personne & sur les Ecrits d'Homére. On trouve en tête la *Dissertation de Mr. l'Abbé Bannier sur la durée du Siége de Troye.* Viennent ensuite la *Description de deux Tableaux de Polignote, tirée de Pausanias par Mr. l'Abbé Gedoyn*; La *Vie d'Homére par Me. Dacier*; Les *Remarques de Mr. Pope sur Homére*: La *Traduction de la prémiere Partie de la Préface*

ce de l'Homére Anglois par Mr. Pope : Un *Eſſai ſur la Vie & ſur les Ecrits d'Homére, traduit de l'Anglois de Mr. Pope ;* & des *Reflexions ſur les Combats de l'Iliade.*

Après ces différentes Pièces, on a cinq Tables très-amples & très-correctes. La prémière comprend les Matières contenuës dans l'*Iliade* ; la ſeconde les Paſſages Grecs expliquez ou éclaircis dans les Notes ſur ce Poëme ; la troiſiéme les Matières contenuës dans l'Odyſſée ; la quatrième les Paſſages Grecs expliquez ou éclaircis dans ce Poëme ; la cinquième les Matières contenuës dans le Supplément.

Dans ce dernier Tome on voit entre autres Eſtampes nouvelles, une figure d'Homére, copiée d'après un ancien Buſte en marbre, qui eſt à Rome dans le Palais de Farnèſe ; une Médaille d'Amaſtris gravée ſur l'Original appartenant au Comte de Pembroke ; l'Apothéoſe d'Homére par Archelaus de Prienne, gravé d'après un Marbre qui eſt à Rome dans le Palais Colonne ; & un Temple d'Homére dans la Ville de Smyrne.

Si ces différentes Pièces dont on a orné cette Edition la rendent préferable aux précédentes ; on peut dire qu'elle ne leur céde non plus en rien, ni pour la beauté du papier, ni pour la netteté des Caractères.

La Compagnie des Libraires d'Amſterdam imprime les Livres ſuivans : 1. *Le Théatre des Grecs par le R. P. Brumoy, de la Compagnie de Jeſus*, in 12. 6 vol. On trouve à la tête de cet Ouvrage un beau Diſcours ſur le Théatre Grec, ſur la Tragédie, & ſur le parallele des divers Théatres.

2. *Reflexions Politiques de Baltaſar Gracian ſur les plus grands Princes, & particuliérement ſur Ferdinand le*

Catholique. Ouvrage traduit de l'Espagnol, avec des notes Historiques & Critiques, in 12.

3. *La Suite des Mémoires d'un Homme de Qualité qui s'est retiré du Monde*, in 12. 3 vol. Cette Suite est du même Auteur qui a donné les premiers volumes, qui ont été si bien reçûs du public.

4. *Voyages d'Espagne & d'Italie par le R. P. Labat*, in 12. 8 vol.

5. *Voyages du Chevalier des Marchais en Guinée, Isles voisines, & à Cayenne*, Fait en 1725. 1726. & 1727. *contenant une description exacte de ces païs & du commerce qui s'y fait. Enrichi d'un grand nombre de Cartes & de Figures en taille-douce*, in 12. 4 vol.

6. *Supplément aux deux Ouvrages faits pour la Défense de la Validité des Ordinations Anglicanes pour servir de dernière Réponse au nouvel Ouvrage du P.* Le Quien *sur cette matière & aux censures de quelques Evêques de France. Par le P.* le Courayer. 12.

Le Ministre public dans les Cours étrangères; ses fonctions & ses prérogatives; par le Sr. de la Serras du Franquesnay, in 12. Ce petit livre qui n'a que 164. pages, contient quantité de choses interessantes. On y trouve une idée juste & concise des differens caractères publics dans les Cours Etrangères; & celle de leurs Privileges établis, tant sur les principes du Droit public, que sur les usages déjà reçûs: l'Auteur a encore eu soin d'appuyer chacune de ces idées de principes raisonnez.

Histoire de la Guerre des Hussites & du Concile de Basle; par feu Mr. Jacques Lenfant; 2 vol. in 4. *Amsterdam chez Pierre Humbert.* C'est le dernier Ouvrage de ce célèbre Ministre de l'Eglise Françoise de Berlin. Par cette Histoire il s'étoit proposé de lier ensemble les Conciles de Basle & de Constance, dont l'un avoit allumé la guerre & l'au-

l'autre avoit été assemblé pour l'éteindre; Il vouloit aussi y joindre la Guerre des Hussites; mais sa mort a été cause que son Histoire finit à l'an 1454. Pour découvrir l'origine de la haine que les Bohêmiens conçurent contre les Papes, contre le Clergé & contre les Moines, Mr. Lenfant remonte jusqu'à l'établissement du Christianisme en Bohême. Il fait voir par là que le supplice de Jean Hus ne fit que fournir à la Nation un nouveau sujet de faire éclater son aversion pour les Ecclésiastiques. L'Ouvrage est enrichi de quelques Portraits & chaque Livre est orné de Vignêtes representant les plus beaux sujets qui y sont traitez. On y a joint suivant la volonté de l'Auteur la *Dissertation de M. de Beausobre, sur les Adamites de Bohême; De nouvelles preuves* par lesquelles l'Auteur confirme son sentiment; & une Dissertation qui n'avoit point paru, dans laquelle il fait l'Histoire de l'Adamisme.

Le même Libraire (*P. Humbert*) a sous presse les *Memoires de Frederic Henri Prince d'Orange.* Publiez sur un Manuscrit original & unique. *in* 4.

E. J. Ledet & Compagnie impriment actuellement une Comedie intitulée *La Femme Docteur, ou la Theologie* (*Janseniste*) *tombée en quenouille.* Cette Comédie a été imprimée à Paris, quoi que le titre porte *à Liége.*

Les *Jansons à Waesberge* ont imprimé *Histoire de Dannemark avant & depuis l'établissement de la Monarchie, par Mr. J. B. des Roches* &c. en 6. Vol. in 12. Cette Histoire commence à l'an du monde 1800. & finit en 1699. de l'Ere Chrét. à la mort de *Chrétien V.* Pere de *Frederic IV.* Il faut avouer que nous n'avions que d'assez mauvais abregez de l'Histoire de ce Royaume, qui néanmoins fait une figure distinguée sur notre Hemisphére. Nous n'en avions rien de passable écrit en François, &

les Hiſtoriens de la Nation, amoureux d'une antiquité chimerique ont donné des Fables ridicules & pueriles. Mr. *Des Roches* a debrouillé ce Cahos, & ſans aprouver les Fables de ces Auteurs, il a raporté les noms de ces anciens Souverains ou plutôt chefs d'une Nation belliqueuſe; & la rapidité avec laquelle il paſſe ſur l'Hiſtoire de ces regnes, que contient ſon premier Volume, ſuffit pour faire comprendre quelle foi il croit qu'on doit avoir pour ces anciens Hiſtoriens. Les cinq Volumes ſuivans contiennent l'Hiſtoire plus circonſtanciée de 55. Rois. L'Auteur a mis à la tête une *Preface Hiſtorique* qui merite d'être luë avec attention. Nous n'entrerons pas ici dans un plus grand detail de cette Hiſtoire que nous annonçons ſeulement & dont nous donnerons un extrait dans un autre Volume.

DE LA HAYE.

Goſſe & *Neaulme* Libraires debitent deux belles Editions des OEUVRES DE CLEMENT MAROT *Valet de chambre de François I. Roi de France* &c. L'une eſt en quatre Volumes in 4. chacun de plus de 570. pp. L'autre eſt de 6. Vol. in 12. Celle in 4. eſt ornée d'un fleuron qui regne autour des Pages & l'une & l'autre ſont précedées d'une *Preface Hiſtorique* qui contient plus de 120. pp. Cette Edition contient non ſeulement toutes les Oeuvres du célebre *Clement Marot* revuës ſur pluſieurs manuſcrits & ſur plus de 40. Editions, mais encore diverſes Poëſies qui n'avoient pas encore paru, & diverſes Pièces fauſſement attribuées à cet Auteur. On y a joint des Ouvrages de *Jean Marot* Pere de l'Auteur & ceux de

Mi

Michel Marot ſon fils, enfin les Pièces du diférend de *Clement Marot* avec *François Sagon*, & l'on a enrichi le bas des Pages de notes Critiques.

La Préface de cette Edition, que l'on doit à l'Abbé *Langlet* qui en eſt l'Editeur, eſt curieuſe & écrite dans un nouveau gout, c'eſt une converſation entre trois amis ſur le caractère, les mœurs, les actions, la Poëſie &c. de *Clement Marot*, ce qui eſt entremêlé de traits d'érudition qui paye bien le Lecteur de la fatigue d'étudier une Preface de 122. pagg. Mais n'en déplaiſe à l'Abbé *Langlet*, il auroit pû ſe diſpenſer de relever le mérite du Poëte aux dépens de l'honneur d'une Princeſſe dont la conduite a été irréprochable, ſur tout du côté de la Galanterie. Les Auteurs de ſon tems n'en ont jamais parlé que comme d'une Reine vertueuſe incapable des ſentimens que lui donnent les Interlocuteurs de la Preface, incapable de prêter l'oreille aux libertez qui regnent dans les vers de *Marot*, qu'on dit avoir été faits pour elle, lui avoir été lus, ou envoyez & en avoir été approuvez. Une Anecdote auſſi grave devoit-elle être avancée ſans autre preuve, qu'une ſuppoſition gratuite de la part des Interlocuteurs?

Une Compagnie de Libraires de cette Ville a mis ſous preſſe une Traduction de *l'Hiſtoire Univerſelle*, qu'on imprime en Angleterre par petits volumes de 20. feuilles, *in Folio*. C'eſt l'Ouvrage *d'une Societé de Gens de Lettres*, autant verſez dans la Phyſique que dans l'Hiſtoire, à en juger par l'Introduction, qui renferme *les ſentimens de tous les Philoſophes ſur l'origine de l'Univers*: cette matiére n'avoit pas encore été traitée d'une manière ſi préciſe & ſi claire. Les Libraires n'ont lâché

cette *Introduction*, qui eſt un volume, *in* 12. de 233. pagg. que pour donner au public une idée & le plan de tout l'ouvrage, qu'ils impriment, *in* 4. & dont ils promettent tous les 6. Mois un volume de 90. feuilles. On trouve à la fin de ce volume le plan de tout l'ouvrage, qui eſt diviſé en huit livres qui formeront ſans doute pluſieurs gros volumes. A juger du reſte par l'Introduction, ce ſera un préſent qui meritera aux Savans qui le font au Public, toute la reconnoiſſance de celui-ci, & comme la Traduction rendra ce preſent plus général, le Traducteur doit s'attendre à une bonne partie de cette reconnoiſſance s'il continuë comme il commencé.

Henri Scheurleer a publié le cinquiéme Volume du *Recueil Hiſtorique d'Actes, Négociations, Memoires & Traitez*, par Mr. *Rouſſet*. C'eſt un *in* 12. de 464. pagg. dedié avec le Tom. IV. à Mylord, Comte de *Cheſterfield*. Ce Volume diviſé en quatre parties, comprend 1. les affaires de la Compagnie d'*Altona*; 2. le Congrès *de Soiſſons*; 3. la ſuite des affaires d'*Oeſtfriſe*, juſqu'au 30. Août dernier, 4. le Traité de Seville & les Négociations qui l'ont ſuivi juſqu'à la fin de l'année dernière. La vogue qu'ont eu les quatre premiers Volumes & l'aplaudiſſement que les plus grands politiques ont donné à cette entrepriſe répondent du ſuccès de ce Volume qui contient des pièces auſſi curieuſes & intereſſantes que nouvelles, toûjours liées par une Rélation Hiſtorique des Evenemens & accompagnées de réfléxions, où l'on ne trouve ni timidité ni contrainte, témoin ce que dit l'Auteur, dans ſa Preface, du grand nombre de Traitez ſouvent contradictoires conclus depuis 12. ou 15. années.

Le

Le même Libraire a publié depuis peu un autre ouvrage de politique auquel le public n'avoit pas lieu de s'attendre. C'eſt une continuation du *Tacite d'Amelot de la Houſſaye*; on ſait que cet Antagoniſte du célèbre d'*Ablancourt*, ne nous a laiſſé que quatre Volumes *in* 12. qui comprennent une traduction des 12. premiers livres des Annales de *Tacite*, avec des *Notes politiques & hiſtoriques*, en ſorte que ſon travail ne peut paſſer que pour un Echantillon de ce qu'il pouvoit faire dans ce genre. Cet eſſai a été bien reçu, peut-être l'a-t-il diſſemination qu'on lui a donné a-t-il fait naître à l'anonyme, dont nous annonçons l'ouvrage, le deſſein de le continuer, car tout ce qu'il dit, dans ſa Préface, de ce qui lui a donné occaſion de ſe livrer à ce travail ſent trop le lieu commun des Auteurs, qui veulent paroître & ſe cacher. Le Libraire ne donne à préſent pour eſſai que deux volumes *in* 12. l'un de 336. pagg. l'autre de 314. avec une table de ces deux volumes, qui portent le même titre que les quatre d'Amelot de la Houſſaye, ſavoir *Tacite avec des notes Politiques & Hiſtoriques par Mr. le C. v. G***.* & qui contiennent la Traduction du reſte des *Annales*. Le Libraire avertit à la fin de la Préface de l'Auteur que *la Suite de cet Ouvrage juſqu'à la Vie d'Agricola incluſivement, eſt en état d'être imprimé*; c'eſt-à-dire, *les cinq livres des Hiſtoires*; *le petit Traité de la ſituation & des mœurs des Germains*; *& la Vie d'Agricola*. Il ne tient qu'au *Public* d'avoir ainſi une Traduction complete de cet admirable Auteur *avec des Notes Hiſtoriques & Politiques*; il n'a qu'à témoigner *qu'il eſt content* des deux volumes qu'on vient de lui donner; & pour laiſſer la balance dans l'équilibre, nous nous contentons d'annoncer l'ouvrage, ſans ra-

raporter ni ce que nous en penſons, ni ce que nous en avons ouï dire, ni les conjectures ſur *Mr. le C. D. G****. peut-être donnerons nous pourtant un extrait de ces deux volumes, dans le Tome ſuivant de nôtre Bibliotheque.

FRANEKER.

Mr. *Pierre Weſſeling* a publié un Ouvrage plein d'érudition, & dont la varieté de la matiere ne plaira pas moins aux gens de Lettres que les ſavantes Recherches qu'il contient. Son Titre eſt: *Petri Weſſeling Probabilium Liber ſingularis; in quo præter alia inſunt vindiciæ verborum Joannis :* ET DEUS ERAT VERBUM. Franequeræ, in 8.

CONSTANTINOPLE.

Le célèbre établiſſement d'une Imprimerie fait ici ſous la Regence d'Achmet III. n'a reçû encore aucune atteinte par la révolution; quoiqu'abſolument contraire aux maximes du Gouvernement & aux préceptes de l'Alcoran, puiſque par cet établiſſement d'un côté on ôte le moyen de ſubſiſter à pluſieurs milliers de perſonnes qui gagnoient leur vie à copier, & que de l'autre on ouvre la porte parmi les Muſulmans, aux Sciences, aux Arts & aux Langues. Ainſi cet établiſſement eſt très-important à tous égards & merite qu'on en conſerve la memoire à la poſterité, en voici donc une relation exacte.

Le grand Viſir *Ibrahim Bacha* étoit un Miniſtre d'un merite diſtingué qui poſſedoit tous les talens néceſſaires au poſte important qu'il occupoit, aimoit la Paix, les Sciences & les Arts & pendant

dant ſon Miniſtere il mit tout en œuvre pour conſerver la paix. Aidé dans un deſſein ſi ſalutaire par le Grand Seigneur Achmet III. il employa tout ſon credit à introduire les Sciences parmi les Muſulmans. C'eſt pour y reuſſir qu'il commença par établir une Imprimerie. *Ibrahim-Effendi* né en Hongrie homme diſtingué parmi les Savans, fut le Directeur de cette entrepriſe. Outre les Langues Hongroiſe & Latine, il poſſedoit la Turque, la Perſienne & l'Arabe; il s'aſſocia au commencement avec *Seid Aga* fils de *Mehemet Tikelebi* qui avoit été Ambaſſadeur en France, mais ne pouvant s'accorder avec lui il ſe chargea de toute l'entrepriſe & prit à ſon ſervice un Juif nommé *Jonas* habile Imprimeur, il fit fondre toutes ſortes de Caracteres Turcs au nombre de plus de 200. mille, & il imprima les Livres ſuivans.

1. Un Dictionaire Turc intitulé *Vankuli* du nom de la Patrie du Traducteur, qui étoit du territoire de *Van* dans la Turcomanie. L'Original Arabe eſt intitulé *Sihahi Gewheri*, c'eſt-à-dire, *Dictionnaire Arabe*, manuſcrit très-ancien. On a vendu les Exemplaires à 30. Piaſtres.

2. Le ſecond Ouvrage mis ſous preſſe fut *Tuhfetus Tiibar*, ou la *Diſcretion* des *Grands*, par *Tiatib Tulebi*, c'eſt une Hiſtoire des Campagnes navales des Turcs dans la Mediterranée, & ſur les autres eaux ou Rivieres. Le prix 3. Piaſtres.

3. L'Hiſtoire de Perſe compoſée par le Pere Kruſinski Jeſuite & traduite par *Ibrahim-Effendi*, ſous le titre de *Tergemeta talſitu Seijah der leiana ruhuri Egvanijan reſebehi inſidemi biuai Dewlet Shahen Saferijan* (a), Ou *Traduction de l'Hiſtoire du Pere Kru-*

(a) On a imprimé cette Hiſtoire à Paris chez Briaſſon en

Kruſinski contenant l'origine des Aghuans; ou la cauſe de la ruine de la famille des Rois de Perſe nommé des Saferi. Le prix 3. Piaſtres.

4. *Tarihu Hindis gharbiy* ou *l'Hiſtoire des Indes* où l'on raporte les ſentimens des Anciens ſur l'origine du Monde, on cite enſuite les ſentimens des Modernes, & dans la ſeconde partie on raporte la découverte de l'*Amerique* par les Eſpagnols, & tous ce qu'ils y ont fait pendant les premiéres 50. Années; on y a joint quelques deſſeins des Animaux de l'Amérique & l'Auteur déclare qu'il a tiré ce qu'il dit des Auteurs Latins. Le prix 3. piaſtres.

5. *L'Hiſtoire de Tamerlan* traduite de l'Arabe en Turc, l'Auteur eſt *Naimi Radé* de Babylone. Le prix 3. piaſtres.

6. *Tarichi Miſſri Gadin we gadid*, ou Hiſtoire des Antiquitez d'Egypte & de tout ce qui s'eſt paſſé dans les derniers Siècles; On y trouve l'Hiſtoire de ceux qui ont regné dans l'Egypte avant & depuis le Déluge juſqu'à la conquête de ce Royaume par les Turcs, & de quelle manière le Sultan Selim s'en empara. La premiére partie eſt tirée des Auteurs Arabes. Le prix 3. piaſtres.

7. *Gulſeni Chaleſa* ou *le Chapelet des Califes*, par *Naimi Radé*. On raporte l'origine de Babylone & l'Hiſtoire de ceux qui y ont regné depuis l'an 127. de l'Hégire que le premier Caliphe des Abiſſins commença à regner juſqu'en l'an 1130. de l'Hégire que regne Sultan Achmet le 115. Empereur des Turcs

en 1729. en deux Volumes, ſous le titre d'Hiſtoire de la derniere Révolution de Perſe. Le Pere *Du Cerceau*. Jeſuite eſt Auteur de cette Hiſtoire qu'il declare, dans ſa Préface avoir compoſée ſur les Mémoires du Pere *Kruſinski*.

Turcs à préſent regnant. On y trouve en abregé les Evenemens les plus remarquables ſous les Caliphes & ſous les Empereurs Ottomans pendant 1003. ans. Le prix 6. piaſtres.

8. On va mettre ſous preſſe *Ogihân Nasai*, ou le *Miroir du monde*, Atlas Turc dreſſé par *Chagi Calife* ſurnommé *Tjatib Tchelebi* qui vivoit dans le dernier Siècle. Ce Livre eſt Hiſtorique & Geographique & traite de l'Hiſtoire de tous les Etats de l'Aſie tirée des Geographes & Hiſtoriens Arabes & Latins, on y joindra les Syſtêmes de Ptolomée, de Copernic & de Tycho-Brahé, avec figures.

On imprimera auſſi un livre de Mathematique avec les figures, une Mappemonde & les Cartes générales des 4. parties du Monde, la Carte de l'Egypte & une autre des Royaumes & Provinces de l'Aſie.

Il y a dans cette Imprimerie 6. preſſes, 4. pour les Livres & deux pour les Cartes: & il y a déjà 8. Turcs qui compoſent: On travaille à fondre des Caractères Francs pour imprimer des livres à l'uſage des Francs & des Turcs pour l'inſtruction des uns & des autres. Cette entrepriſe s'eſt faite à la ſollicitation du *P. Holdemian* Jeſuite ami d'*Ibrâhim-Effendi*; ce Pere va mettre ſous preſſe une Grammaire Turque à l'uſage des Francs, & il y joindra un Vocabulaire pour faciliter l'étude de la Langue Turque. S'il reuſſit, il continuera l'impreſſion de quelques autres ouvrages également utile aux Francs & aux Turcs, de ſorte que cet Etabliſſement ne peut manquer d'augmenter, le préſent Mufti étant un Homme qui aime les Savans & les protege.

TA-

TABLE DES ARTICLES.

I. MR. TINDAL, *la Religion Chrétienne auſſi ancienne que la Creation &c.* Second Extrait. pag. 5
II. *Traité de la Verité de la* RELIGION CHRETIENNE, *tiré de Mr.* TURRETIN. 45
III. *Suite de la Lettre à Mr.* DES MAIZEAUX, *au ſujet de Mr.* ARNAULD D'ANDILLY. 71
IV. DANIEL VINK, *Amenitez de Médecine.* 111
V. *Mr.* BRAITHWAITE, *Hiſtoire des Révolutions de l'Empire de* MAROC. 137
VI. *Voyages & Avantures du Capitaine* BOYLE. 155
VII. *Mr.* SCHULZE, *Hiſtoire de la* MEDECINE. 164
VIII. *Mr.* JEBB, *Recueil de quelques Opuſcules de Mr.* CAY. 196.
IX. *Mr.* DE LAVAUR, *Hiſtoire de la* FABLE, *conférée avec l'*HISTOIRE SAINTE. 198
X. *Lettre de Mr.* BOURGUET, *à l'un des Auteurs de cette* Bibliotheque. 202
XI. *Nouvelles Litteraires.* 210

CA-

CATALOGUE
DE LIVRES
NOUVEAUX.

Libri Latini.

POëtæ Latini Minores cum integris Doctorum virorum Notis & quorundam excerptis, ex editione & adnotationibus P. Burmanni, 4. 2 vol.

H. A. Roël Commentarius in Epiſtolam Pauli ad Epheſios & ejuſdem Exegeſis Epiſtolæ Pauli ad Coloſſenſes. 4. 2 vol.

Aretæi Cappadocis de Cauſis, ſignis & curatione acutorum & diuturnorum morborum Libri quatuor cum commentariis rar. ex editione Herm. Boerhave. Folio.

P. a Limborch Theologia Chriſtiana. Folio. Ed. nova.

Pharmacopœia Extemporanea, per Th. Fuller Ed. octava auctior & emendatior. 8.

Livres François.

CORps Diplomatique ou Recueil de tous les Traitez de Paix, la ſuite, ou le 13e, 14e, 15e & 16e vol. in Folio.

Galanteries des Rois de France, depuis le Commencement de la Monarchie, par Mr. Henri Sauval enrichies de figures en taille douce de Picart. 8. 2 vol.

Hiſtoire de la Mere & du Fils, ou de Marie de Medicis,

dits, Femme du Grand Henri & Mere de Louis XIII. par F. E. de Mezeray, 12. 2 vol.

Hiſtoire de Dannemark avant & depuis l'Etabliſſement de la Monarchie, par des Roches. 12. 6 vol.

Hiſtoire de la Guerre des Huſſites & du Concile de Baſle, par J. Lenfant. 4. 2 vol. enrichie de Portraits & de Vignettes.

Lettres d'une Turque à Paris, écrites à ſa Sœur au Serrail. 12.

Les Journées Amuſantes, par Madame de Gomez, la ſuite, ou le Tom. 5. & 6. 12. ſig.

Memoires de la Cour de France, pour les années 1688. & 1689. par Madame la Comteſſe de la Fayette. 12.

Memoires de la Vie de Theodore Agrippa d'Aubigné. 12. 2 vol.

Le Miniſtre public dans les Cours étrangeres, ſes Fonctions & ſes Prerogatives, par le Sr. de la Sarraz du Franquesnay. 12.

Oeuvres de Clement Marot, Valet de Chambre de François I. avec les Ouvrages de Jean Marot, ſon Pere, & ceux de Michel Marot, ſon Fils, augmentées tant de diverſes Poëſies véritables que de celles qu'on lui a fauſſement attribuées. 12. 6 vol.

Tablettes de tous les Miniſtres Publics des Cours Souveraines de l'Europe avec leurs Titres, noms & adreſſes, pour l'année 1731.

Hiſtoire Civile & Litteraire de la Ville de Lyon, par le Pere Colonia. 4. Tom. 2d.

Grammaire Italienne à l'uſage des Dames, par Buonmi.

Hiſtoire du Cardinal de Tournon, par le P. Ch. Bouvy. 8.

BIBLIOTHEQUE
RAISONNE'E
DES OUVRAGES
DES SAVANS
DE L'EUROPE.

Pour les Mois
D'AVRIL, MAI & JUIN
1731.

TOME SIXIEME.
Seconde Partie.

A AMSTERDAM,
Chez les WETSTEINS & SMITH.
MDCCXXXI.

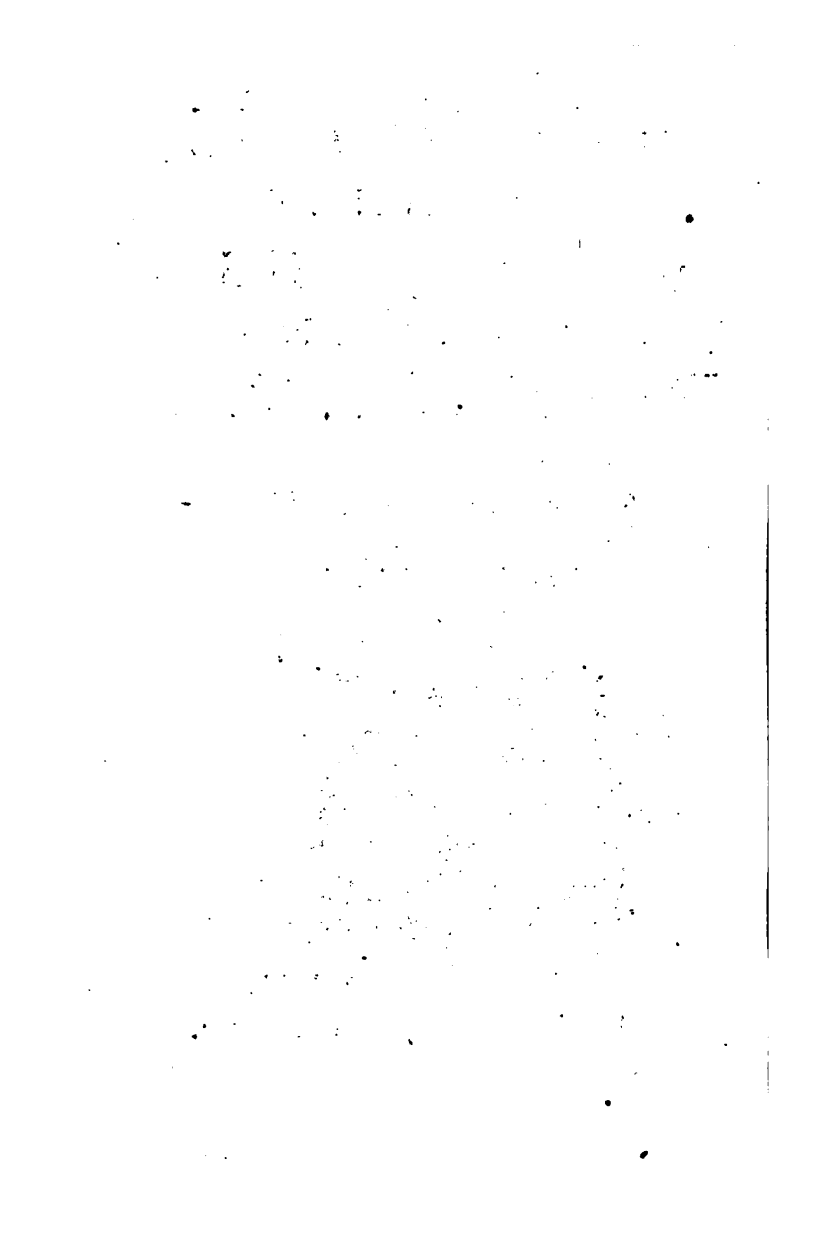

BIBLIOTHEQUE
RAISONNÉE
DES OUVRAGES DES SAVANS
DE L'EUROPE.

Pour les Mois d'Avril, Mai & Juin 1731.

ARTICLE I.

II. *Extrait de l'Hiſtoire d'Angleterre ſous les* STUARTS; *par Mr.* OLDMIXON. (*Le I. Extrait ſe trouve au Tom. V. Part. I. p.* 150. *de cette* Bibliotheque.)

Charles étoit hors de Ville le jour que ſon Pere mourut. Auſſi-tôt qu'il en eût appris la nouvelle, il rentra dans la Capitale, ayant dans ſon Carroſſe le Duc de *Buckingham*, & un Miniſtre Puritain, nommé *Preſton*, qui les conſoloit tous deux très-ſincérement d'une douleur qui, peut-être, n'étoit pas fort ſincère. Après avoir aſſuré ſes Sujets, par Proclamation, qu'il les gouverneroit *en bon Roi*, le nouveau Souverain partagea ſes premiers

miers ſoins entre les obſeques du defunt Monarque, & ſon propre Mariage, dont les ſolemnitez ſe firent, en même tems, les unes à *Londres*, & les autres à *Paris*, le 11. de Mai 1625. Le Cardinal de *Richelieu* donna la benediction nuptiale dans l'Egliſe de *Notre-Dame*, à la Sœur de Louïs XIII. *Henriette Marie*, preſente, & au Roi de la *Grande-Bretagne*, repreſenté par le Duc de *Chevreuſe*, Prince de cette Maiſon de *Guiſe* qui étoit toute teinte du ſang Proteſtant. Pour donner plus d'éclat à l'Ambaſſade, qui devoit conduire cette Princeſſe en *Angleterre*, le Duc de *Buckingham*, accompagné du Comte de *Montgommery*, alla joindre en *France* les Comtes de *Hollandt* & de *Carliſle* qui y avoient été envoyez auparavant pour hâter & conclure l'affaire. *Buckingham* ſe rendit inſupportable à la Cour de *France* par les airs de grandeur qu'il y prit. Il y donna encore ſur un autre Ecueil plus dangereux; car il y forma des deſſeins qui le rendirent ſouverainement odieux tant au Roi qu'à ſon premier Miniſtre. Ce n'étoit à la verité que des projets de Galanterie; mais ils ne pouvoient être ni plus grands ni plus délicats, puiſqu'ils avoient pour objet la Reine de *France*. Le Duc eut l'audace d'en conter à cette Princeſſe, & le bonheur d'en être vû de bon œil. *Richelieu*, qui aimoit la même perſonne, ſe ſervit des droits de ſon Maître pour croiſer, ou pour écarter ſon Rival. L'*Anglois* ne voyant plus de jour à s'approcher de ſa Maîtreſſe, menaça hautement, que

tout

tout le pouvoir de France ne l'empêcheroit pas de la voir, & de lui parler à quelque heure.

La Reine d'*Angleterre* fut reçûë, avec toutes les marques poſſibles de tendreſſe, de ſon Epoux à *Cantorberi* où le Mariage fut conſommé. Peu de jours après ils firent tous deux une entrée triomphante à *Londres*. Le Palais de *Sommerſet* fut donné à la Reine, qui y établit une Chapelle de ſa Religion, & un Couvent de Capucins. On vit auſſi-tôt par tout fourmiller les Prêtres & les Jeſuites; Objet bien triſte pour une Nation Proteſtante, & d'autant plus triſte que cette Nation étoit alors dans une ſituation déplorable. La Peſte y faiſoit un ravage affreux. Ce fléau ſi terrible ſe faiſoit ſur tout ſentir dans la Capitale, dont il emporta plus de 40000. habitans. Malgré les horreurs de ce ſpectacle, on aſſembla le Parlement, parce qu'on en avoit indiſpenſablement beſoin pour arranger les Finances qui ſe trouvoient épuiſées.

L'Ouverture s'en fit le 18. de Juin 1625. le Roi repreſenta dans ſa Harangue, que l'Aſſemblée précédente avoit engagé ſon Pere à faire la guerre pour le recouvrement du Palatinat, que l'on ne pouvoit plus abandonner ce deſſein, & qu'il falloit, pour cela, des ſubſides, de même que pour les autres néceſſitez de l'Etat. En finiſſant ſon Diſcours, il couvrit ſa Couronne d'un Voile, ce que l'on prit pour une eſpèce de civilité qu'il faiſoit aux deux Chambres, & que l'on ne remarqua que parce que peu de Rois l'avoient fait avant lui. La for-

me & la matière de ſa Harangue n'éurent rien qui pût déplaire; mais il faut avoüer que certaines choſes qui s'étoient faites avant l'Aſſemblée, avoient étrangement aliené les Eſprits. On avoit vû paroître une Declaration du Roi qui ſuſpendoit toutes les Loix penales ou pecuniaires qui étoient faites, contre le Papiſme, & qui rendoit la Liberté aux Eccléſiaſtiques de cette Religion, qui étoient alors en priſon pour avoir contrevenu à ces Loix. On remarquoit encore, avec une extrême douleur, que les fonds, accordez par le dernier Parlement, pour la guerre du *Palatinat*, avoient été diſſipez entre les Favoris. Mais ce qui déplut davantage, ce furent les Vaiſſeaux que l'on prêta à la *France* ſous couleur d'être employez contre les *Génois*, mais qui ſervirent contre la *Rochelle*, la ſeule reſſource qui reſtoit, dans le Royaume, au Parti Proteſtant. On eut beau dire que ce ſecours, ayant été ſtipulé par *Jaques*, on ne devoit pas en imputer le blâme à ſon Fils, & l'on ajoûta, auſſi vainement, que les *François* avoient abuſé de cette Eſcadre contre ſa deſtination primitive. Tout cela ne put en impoſer. *Charles* devenu Roi n'avoit fait qu'executer un Traité auquel *Charles*, Prince de *Galles*, avoit engagé ſon Pere, & la Cour d'*Angleterre* ſavoit ſi bien l'uſage que la *France* vouloit faire de ces Vaiſſeaux, que ſur l'avis qu'on eût à *Londres*, que les Maîtres faiſoient refus de prendre des Troupes *Françoiſes*, & de ſervir contre la *Rochelle*, le Roi écrivit à l'Admiral *Pennington*, qu'il

eût

eût à employer toutes sortes de voyes pour contraindre ces Maîtres de Vaisseaux à obéir, fallût-il pour cela couler à fond leurs Bâtimens.

Cette derniere affaire n'acheva de se développer que pendant la séance du Parlement. Mais ayant commencé plûtôt, ceci joint au reste fit une impression très desavantageuse au Monarque. On crut voir, dans sa conduite, les vues, & l'esprit de son Pere. Ainsi les plaintes que l'on faisoit, sous le dernier regne contre le Papisme, l'Arminianisme, & le Despotisme recommencerent avec celui-ci, & cela d'autant plus que l'on sembloit ne faire que reprendre le fil des affaires que le dernier Parlement n'avoit pas terminées. Celle d'un Theologien nommé, *Mountague*, devint un incident très-fâcheux. Un Ecrit de ce Theologien avoit déplu aux Communes sous *Jaques I.* La Chambre en avoit témoigné son chagrin. *Mountague* fit reimprimer son Ouvrage, en le dédiant au Roi, & en y joignant une Défense qu'il intitula, *J'en appelle à Cesar.* Il y soutint avec aggravation les sentimens dont les Communes s'étoient offensées. Le Parlement revint donc à la charge, & déclara cet Ecrit *contraire à la Confession de Foi, injurieux à Sa Majesté, & tendant à troubler l'Eglise & l'Etat*, & cita l'Auteur à longs jours pour comparoître en temps convenable. Malgré cette espèce de flétrissure publique, à peine *Jaques* fut-il mort que *Charles* prit ce Theologien pour un de ses Chapelains. La Chambre Basse qui sentit l'affront, reprit ses pour-

ſuites. Le Monarque ſe crut intereſſé d'honneur à ſoutenir ſon Domeſtique. Trois Evêques écrivirent à *Buckingham* en faveur de *Mountagu*; le priant de défendre l'*Egliſe*, & ne manquerent point dans leurs Lettres, de déclamer contre le Synode de *Dort*. C'étoit déclarer, ſans detour, que le Parti Contre-Remontrant étoit ſchiſmatique en *Angleterre*, & que l'on ne devoit plus regarder comme Membres de l'*Egliſe*, ni *Carleton* Evêque de *Chicheſter*, ni *Sutcliff* Doyen d'*Exeter*, ni *Wotton*, Profeſſeur en Theologie, ni tant d'autres Eccleſiaſtiques Anglicans qui avoient écrit contre *Mountague*. Une diviſion ſi marquée acheva d'allarmer les eſprits, & l'affaire de *Mountague* n'en devint que plus importante. Les Communes firent des Remontrances au Roi, ſur *le danger que la Religion couroit tant de la part du Papiſme que de celui des faux Docteurs*, en le ſuppliant de revoquer les ordres qu'il avoit donnez pour ſuſpendre les Loix pénales contre les Papiſtes. Le Monarque ſe tira d'intrigue, en promettant *d'y penſer*, & *de donner en peu de tems ſatisfaction à ſon peuple*. Cette reponſe remit un peu les Communes, qui de leur côté conſentirent à l'octroi de quelques ſubſides.

Pendant que ceci ſe paſſoit, la Peſte augmentoit dans la Capitale, & tout le monde prenant la fuite, on mit en déliberation dans le Conſeil, de transférer le Parlement à *Oxford*. *Williams*, Garde des Sceaux, fut d'avis de rompre tout-à-fait l'Aſſemblée. Il en donna

donna pour raiſons, que *les ſubſides que l'on venoit d'obtenir, n'étant pas ſuffiſans, il falloit en demander de nouveaux*; que *cela ne pouvoit ſe faire ſelon l'ordre, & la coutume, dans la même Séance, qu'il y avoit même lieu de craindre que cette nouvelle demande ne fût hors de ſaiſon, vû la diſpoſition des Eſprits*; & que *ce n'étoit pas le changement de lieu, mais le changement de meſures, qui pouvoit mettre les choſes ſur un pied plus favorable. Buckingham* opina pour la continuation du Parlement, en l'ajournant à *Oxford*, & ſoûtint que les *conſidérations du bien public l'emporteroient bien-tôt ſur les ombrages que l'affaire d'un particulier tel que Mountague pouvoit avoir donnez.* Là-deſſus *Williams* ayant obtenu du Roi une audience ſecrette, il dit à ce Prince, que *Buckingham avoit dans la Chambre Baſſe des Ennemis, qui avoient déjà formé le deſſein de l'attaquer en plein Parlement; que la Seance ſe conſumeroit dans cette querelle à Oxford; qu'il ſeroit important de laiſſer tout dormir juſqu'à l'année prochaine, & qu'en attendant, il ſe faiſoit fort*, lui *Williams*, *de menager ſi bien les plus entêtez, qu'en cinq à ſix mois, il les rameneroit aux deſirs de la Cour. Mais*, lui dit alors *Charles*, *pourquoi ne découvrez vous pas ceci à Buckingham lui-même?* *Sire*, répondit le Garde des Sceaux, *le Duc le ſait, & j'ai tâché de le faire entrer dans mes vuës; mais il n'y a pas moyen de lui faire entendre raiſon: Buckingham*, informé de cette Converſation, en voulut un mal extrême au Garde des Sceaux, & demeu-

ra ferme dans ſon ſentiment. Le Parlement ne fut donc qu'ajourné à *Oxford*; mais pour le mettre dans une bonne humeur, on promit que *les Loix pénales contre les Papiſtes ſeroient exécutées à toute rigueur*. Cette Promeſſe fut mal tenuë. Dès le lendemain le Roi conſentit à l'élargiſſement de ſix Prêtres, & ſe fit porter les Sceaux à *Hampton-Court*, afin de les apposer à l'Ordre qu'il fallut expédier pour cela; *Williams* ayant refuſé par deux fois de ſceller cette grace.

Dès que la Chambre Baſſe eût recommencé ſes ſeances à *Oxford*, le Chevalier *Phillips* y porta plaintes de la faveur accordée à ces ſix Prêtres, Moines ou Jéſuites, au mepris honteux de la parole Royale, & quand on ſut de quelle maniére la choſe s'étoit paſſée, on ne peut exprimer les murmures qui éclaterent contre *Buckingham*, à qui ſeul on ſe croyoit en droit de s'en prendre; puis que le Garde des Sceaux avoit fait ſon devoir. On n'entendit plus parler que de la diſſipation des Finances, que des dangers du Papiſme, que du ſecours prêté contre la *Rochelle*, que de l'imprudence & de l'inutilité de la Guerre entrepriſe contre l'*Eſpagne*, au lieu de celle qu'il falloit faire ailleurs pour recouvrer le *Palatinat*. On cita *Montagu*, on attaqua Mylord *Carmarthen*, & les grands coups tomberent ſur le Favori. En vain le Monarque répondit il favorablement aux divers Articles du Cahier des Griefs; en vain le Duc fit-il un long diſcours aux Communes pour juſtifier ſa conduite. La premiére

re

re propoſition qui ſe fit pour de nouveaux ſubſides ralluma, de plus belle, un feu qui n'étoit déjà que trop grand. La Chambre réſolut de n'accorder rien au Roi qu'elle n'en eût obtenu le redreſſement des Griefs, & la punition des Coupables, en aſſurant néanmoins le Monarque qu'elle étoit, ſincérement, dans la diſpoſition de le ſervir ſelon ſes déſirs, *dans le tems convenable, & ſelon la Méthode des Parlemens. Charles*, qui vouloit être ſervi à ſa mode, & qui ne ſongeoit qu'à mettre à couvert *Buckingham* & *Montague*, prit le parti de diſſoudre cette Aſſemblée, contre l'avis du Garde des Sceaux qui repreſenta inutilement qu'un Parlement diſſous en colere, ne produiſoit jamais un bon effet pour le ſuivant, & qu'une ſimple Prorogation de quelques mois conviendroit beaucoup mieux à un commencement de regne, & à la conjoncture preſente, parce que pendant ce tems-là il ne ſeroit pas impoſſible de calmer les Eſprits, & de diſſiper les ombrages. Le dépit du Roi, naturellement opiniâtre, l'emporta ſur des raiſons ſi ſages & ſi frappantes. La diſſolution du Parlement fut reſoluë. La Chambre Baſſe en ayant eû le vent, elle fit à la hâte ſes Proteſtations pour autoriſer le Parlement prochain à reprendre le fil des procédures entamées contre *Buckingham*, & au ſujet des autres Griefs.

Comme la Cour avoit beſoin d'argent, elle ſe tourna de tous les côtez pour en trouver. On envoya les joyaux de la Couronne dans les

les *Païs-Bas* pour emprunter ſur gages, on contraignit les Villes de *Briſtol* & de *Salisbury* à faire de conſidérables avances ; on expedia des Lettres, ſous le Sceau Privé, pour taxer nommément certaines perſonnes dans toutes les Provinces ſous le titre d'emprunt, & l'on mît même en priſon pluſieurs de ceux qui refuſérent ce prêt. Ces reſſources étoient ou peu glorieuſes ou peu legitimes. Elles ne firent donc qu'augmenter les murmures du peuple, & les expéditions du dehors n'en reparérent, en aucune façon, l'injuſtice ou la honte. Une Flotte de 80. Vaiſſeaux, avec dix mille hommes de Troupes reglées, deſtinée à prendre ou à brûler les Galions qui étoient à Cadix, ou qu'on y attendoit, revint ſans avoir rien fait que perdre beaucoup de monde. Une Eſcadre envoyée conjointement avec les Hollandois, pour bloquer le Port de *Dunquerque*, fut diſperſée par la tempête, & laiſſa les Côtes *Angloiſes* expoſées aux inſultes des Ennemis, qui portérent la terreur juſque dans l'*Irlande*. Une Ligue concluë avec la *France*, le *Danemarc* & les *Provinces-Unies*, mit le Monarque *Danois* à la tête d'une Armée que l'ivrognerie de ce Prince rendit le jouët du General *Walleſtein*. Tant de dépenſe perduë, & ſi peu de moyens de rétablir les Finances, rendoient néceſſaire la convocation d'un nouveau Parlement. Mais on le ſouhaitoit de l'avoir plus favorable que l'autre, & la Cour fit quelques démarches pour ſe le procurer.

On

On tâcha d'abord d'en écarter les perſonnes qui paroiſſoient les plus redoutables, & pour cet effet on leur donna des Emplois qui les excluoient de la Chambre. On inſinua de plus que *Montague* ſeroit abandonné à l'indignation des Communes. Enfin on fit quelque mine de traiter avec rigueur les Catholiques Romains, qui furent excommuniez nommément, ou condamnez à ne ſe point éloigner du lieu de leurs demeures. Peut-être auſſi que l'on crut faire un ſacrifice au peuple en dépouillant *Williams* de ſa charge, parce que ce Garde des Sceaux paſſoit pour une Créature du Favori, à l'intérêt duquel on le croyoit ſervilement attaché. Il étoit pourtant vrai que depuis quelque-tems l'union entre eux s'étoit extrêmement refroidie, & que *Buckingham*, qui ne pouvoit pardonner à *Williams* quelques-unes de ſes dernieres démarches, avoit pris un prétexte frivole pour s'en défaire.

Peu de jours avant l'Ouverture du Parlement, c'eſt-à-dire le 2. de Fevrier 1626. le Roi ſe fit couronner dans la Cathedrale de Weſtminſter. Quelques perſonnes remarquerent, comme une choſe bien ſignificative, dans la Ceremonie du Sacre, que le Roi fut habillé en blanc, contre la coûtume de ſes Prédeceſſeurs qui étoient en Violet. Mais il n'y eut en cela d'autre myſtère que l'impoſſibilité qui ſe rencontra de trouver, dans la Ville, des Etoffes de cette dernière couleur. L'attention que l'on fit ſur quelques autres alterations, étoit mieux fondée. Dans la formule du Serment

ment que prêta le Souverain, à la promesse qu'il faisoit, selon l'usage, de *donner son consentement aux Loix que le Peuple voudroit*, on ajoûta ces paroles, *sauf les prérogatives royales de la Couronne*; & dans la Priere, on rétablit ces mots qui y étoient durant le Papisme, & que les Protestantisme en avoit fait disparoître, *sit Petrus in clave, & Paulus in doctrina*, c'est-à-dire, *qu'il soit Pierre dans l'usage des Clés, & Paul dans la Doctrine*. *Land*, alors Evêque de *Londres*, fut soupçonné d'avoir eu le plus de part à ces changemens, dont le premier marquoit, d'une façon visible, l'esprit despotique dont le Prince & sa Cour étoient trop imbus.

Quatre jours après le Sacre, le Parlement s'assembla. Le nouveau Garde des Sceaux, *Coventry*, en ouvrit la séance par un Discours où il représenta la nécessité d'une bonne intelligence entre le Roi & le Peuple; il fixa les droits respectifs de l'un & de l'autre, non sans faire sentir la supériorité indépendante de ceux de la Couronne; & il protesta enfin que *les intentions du Roi étoient bonnes*. Cela n'empêcha point que les Communes ne repriſſent les choſes où le Parlement d'*Oxford* les avoit laiſſées. On n'entendit parler que de la honteuſe expédition de *Cadix*, de la diſſipation des deniers publics, des mauvais Conſeillers, & de la protection accordée au Papiſme. *Montagne* fut attaqué dans les formes, & ſur l'examen de ſes Ecrits, que l'on trouva *calomnieux, ſéditieux, impies*, la Chambre Baſſe de-

demanda au Roi que ce Theologien fût puni, selon ses merites. Le plaisir de marquer ainsi son ressentiment, fut toute la satisfaction qu'en eut l'Assemblée. Car bien-tôt après *Montague* fut fait Evêque de *Chichester*, bien loin d'être flétri par la Cour.

Le plus grand bruit fut excité par un *Message* du Roi pour demander des Subsides. Il étoit dit dans ce *Message*, que le Roi avoit gardé long-tems le silence sur ses propres besoins *pour voir les égards qu'y auroient les Communes*; qu'*il ne vouloit plus demeurer dans cette incertitude*; *qu'il ne daigneroit pas accepter moins que ce qu'il lui falloit*, & *que si l'on avoit quelques Griefs dont on demandât le redressement, il comptoit que les Remontrances qu'on lui feroit là-dessus, seroient faites dans un stile respectueux, & sans reflexions injurieuses contre son Gouvernement ou contre celui de son Pere.* A cette Lecture on jetta les hauts cris. On ne ménagea plus les termes. On indiqua si clairement les causes du desordre que la Cour en dut être extrêmement allarmée. Elle crut arrêter le mal par un autre Message; où le Roi disoit, qu'*il étoit aussi porté qu'aucun de ses Prédécesseurs à donner satisfaction à son Peuple, mais qu'il ne souffriroit point que l'on attaquât aucun de ses Serviteurs. Je vois*, ajoûtoit-il, *que vous en voulez singulierement au Duc de Buckingham; je ne connois pas le qui vous a si fort changez à son égard. Je souhaite que vous expediiez l'affaire des subsides, ou vous vous en trouverez mal.* C'en fut assez pour porter l'irrita-

ritation à ſon comble contre un Miniſtre qui faiſoit mettre l'autorité de ſon Maître en compromis avec tant d'imprudence. *Turner* propoſa, dans la Chambre, ſix queſtions qui concernoient le Duc de *Buckingham*, ſavoir, *S'il n'étoit pas cauſe de ce que le Roi n'étoit plus le maitre dans la Manche? Si les mauvais ſuccès de la Flotte ne devoient pas être imputez à ce que l'Admiral ne la commandoit pas en perſonne? Si le Duc ne s'étoit pas fait donner tous les Emplois les plus importans de l'Etat; & mis dans les autres ſes indignes Parens? S'il n'avoit pas vendu toutes les Charges de Judicature. Si ſa Mere n'étoit pas la protectrice du Parti Papiſte? & ſi par ſes profuſions, il n'avoit pas diſſipé les Finances Royales?* L'Auteur de ces queſtions ne les ayant données que pour des *bruits publics*, on agita là-deſſus ces deux choſes, 1. *Si des queſtions qui n'avoient point d'autre fondement pouvoient être miſes en déliberation dans l'Aſſemblée*, & 2. *ſi une Accuſation portée par un Membre ſur des bruits publics, étoit recevable en Parlement?* La pluralité des voix décida pour l'affirmative, & l'on ſe prépara ſérieuſement à proceder contre le Favori. Mais afin d'ôter au Roi tout prétexte de plainte, on prit auſſi la reſolution d'accorder des ſubſides.

Ce temperament ne contenta point le Monarque. Il vint de ſa part un Meſſage nouveau, qui portoit en ſubſtance, que l'*Accuſation intentée à Buckingham, étoit moins contre lui, que contre l'honneur & le gouvernement de Char-*

Charles & de ſon Pere; que *Sa Majeſté ne vouloit point permettre qu'on attaquât le moindre de ſes ſerviteurs; qu'elle le ſouffriroit encore moins par rapport à ceux qui approchoient le plus de ſa perſonne; qu'il falloit être bien impudent pour croire que le Roi auroit la lâcheté de faire des ſacrifices, ſi indignes d'un Prince & d'un Maître, & qu'enfin il demandoit juſtice des Membres qui avoient parlé contre ſon Miniſtre, à faute dequoi il ſe la feroit lui-même.* L'impreſſion que ceci fit ſur la Chambre en augmenta les murmures. Le Roi ſe flatta que ſa preſence feroit plus que ſes Ecrits. Il vint en Parlement & déclara, ſur le Thrône, que *deux raiſons diſtinctes l'obligeoient à paroître, l'une pour remercier les Pairs, & l'autre pour cenſurer les Communes.* Enſuite le Garde des Sceaux, prenant la parole, aſſura l'Aſſemblée des bonnes intentions du Monarque, ſe plaignit du peu d'égards que la Chambre Baſſe avoit euë pour les plaintes de Sa Majeſté contre deux de ſes Membres; fit un éloge pompeux du Duc Favori; ſignifia des défenſes préciſes de continuer les procedures contre ce Seigneur, repreſenta que les ſubſides, qui venoient d'être accordez, n'étoient pas ſuffiſans; dit que le Roi leur en demandoit de nouveaux, & ajoûta, que ſi cela n'étoit pas fait, en tel tems, le Parlement pouvoit compter d'être de peu de durée, & que le Monarque chercheroit d'autres expédiens pour arranger les Finances. Après que *Coventry* eut fait, le Roi parla encore, & revenant aux

Membres de la liberté, desquels il se tenoit offensé dans les délibérations des Communes, *il vaut mieux pour un Prince*, dit-il, *qu'il periſſe par une Puiſſance étrangere, que d'être foulé aux pieds par ſes propres Sujets. Souvenez-vous que j'ai le pouvoir de convoquer, de continuer, & de diſſoudre les Parlemens.*

On ne ſauroit dire combien ces airs de menace, & de deſpotiſme choquerent les Communes. Elles en marquerent tant de reſſentiment que le Roi fut contraint de commander à *Buckingham* de ſe juſtifier d'une maniere publique. Le Duc obéït, & ſe rendit à une Conférence entre les deux Chambres, où il déploya tout ce que ſon Eſprit avoit de ſoupleſſe pour calmer l'irritation générale. Mylord *Conway* parlant enſuite, aſſura l'Aſſemblée que ce Seigneur n'avoit jamais rien fait que par ordre, & que par conſéquent les perſonnes qui l'attaquoient, s'en prenoient au Monarque lui-même. Comme c'étoit faire retomber les cauſes de la mésintelligence ſur la Chambre Baſſe, elle travailla de ſa part à juſtifier ſa conduite, en examinant les ſujets de plainte, que le Roi prétendoit avoir contre quelques-uns de ſes Membres. Il fut verifié que *Coke* n'avoit point dit ce qu'on lui faiſoit dire, & que *Turner* n'avoit rien dit qui ne fût ſuſceptible d'une conſtruction favorable. On en conclut que la Chambre avoit été pleinement autoriſée à faire ce qu'elle avoit fait, & que le Roi ſeroit ſupplié de ne pas prêter l'oreille aux rapports que certaines gens lui faiſoient

faiſoient d'office pour leur propre intérêt. *Charles* differa de répondre à cette Remontrance, & les Communes n'en devinrent que plus animées.

Le même eſprit, de défiance ou d'aigreur, ſe répandit auſſi dans la Chambre des Pairs. Diverſes Cauſes y contribuerent. D'abord les Pairs ſe trouvérent piquez de ce que des Seigneurs *Ecoſſois* ou *Irlandois* pretendoient de droit le pas ſur eux, & s'en plaignirent au Roi. Mais le Monarque leur ayant promis ſatisfaction là-deſſus, cette étincelle ne fit que paſſer. Il n'en fut pas de même de la ſuivante. Mylord *Arundel* avoit été mis en priſon pendant les ſéances du Parlement. En tout autre tems le Roi l'auroit pû traiter de la ſorte ſans conſéquence. La circonſtance ſeule lui en ôtoit le pouvoir, parce que pendant l'Aſſemblée, il n'y a que la Chambre même qui ait droit ſur ſes Membres. Elle fit donc ſes remontrances pour obtenir l'élargiſſement du Priſonnier, & pour la conſervation de ſes privileges. *Charles* fit la ſourde oreille. Les Pairs revinrent à la charge, & cette ſeconde tentative n'ayant pas eû plus de ſuccès que l'autre ils eurent le courage de demander réponſe *ſur le champ*. Le Roi tâcha encore de chicaner le terrain, & ceda pourtant d'auſſi mauvaiſe grace qu'il avoit conteſté; deſorte qu'on ne lui ſut aucun gré de la faveur, & que l'on conſerva tout le reſſentiment de l'offenſe. A cette affaire ſe joignit celle du Comte de *Briſtol*, à peu près de même nature, &

dont les ſuites furent plus longues & plus ſerieuſes.

Ce Seigneur n'avoit pû obtenir, de la Cour, la permiſſion de ſe rendre au dernier Parlement. Pour l'éloigner encore de celui-ci, les Lettres d'intimation ne lui avoient point été envoyées. Il s'en plaignit au Roi par Requête, & ſur le peu d'égards qu'y eut ce Prince, il porta ſes plaintes à la Chambre des Pairs dont l'interceſſion ne fut pas mépriſée. On lui expédia donc ſes Lettres, mais on lui écrivit, en même tems, que c'étoit le plaiſir de Sa Majeſté qu'il s'abſentât de la Chambre. Le Comte faiſant difficulté d'obéir, on crut que ſi l'on ne pouvoit l'éloigner, on pourroit au moins l'empêcher de prendre ſéance. Le Roi le fit accuſer de divers crimes commis en *Eſpagne* ou depuis ſon retour. *Briſtol* parut donc dans la Chambre Haute; mais il y parut en qualité de coupable. La Scene ne le ſurprit point; il s'y étoit attendu. Après qu'on lui eût lû les chefs de l'accuſation qui lui étoit intentée, *Mylords*, dit-il, *je ſuis libre & Pair du Royaume. Ma reputation a été juſqu'ici ſans reproche, &, j'ai à dire quelque choſe qui eſt de la derniere importance.* Ayant eû ordre de parler, *Hé bien!* ajoûta-t-il, *j'accuſe de haute trahiſon cet homme-là, le Duc de Buckingham, & j'en fournirai les preuves.* En diſant ces mots il preſenta un Ecrit qui contenoit douze Chefs d'accuſation contre le Favori. On y voyoit entre autres choſes, que BUCKINGHAM *avoit conterté avec* GONDOMAR *le voyage*

*ge d'*Eſpagne, *afin d'y engager le Prince à changer de Religion; que ce Seigneur, étant en* ESPAGNE, *alloit aux Egliſes Papiſtes, & y adoroit l'Hoſtie; qu'il avoit fait rompre le Traité du Mariage par des raiſons qui lui étoient purement perſonnelles, & qu'il en avoit impoſé groſſierement à* JAQUES *par d'infidèles rapports.* Les Pairs reçurent l'Ecrit & le lurent. Peu de jours après le Comte répondit pour lui-même, & ſatisfit à peu près le gros de l'Aſſemblée. Mais il avoit excité contre le Duc un orage terrible.

Les Communes ſaiſirent cette circonſtance pour attaquer le Favori, qu'elles firent accuſer ſelon la forme ordinaire. Huit Membres porterent les plaintes à la Chambre des Pairs, & comparerent le Duc, l'un à une Comête, & l'autre à *Sejan*: Les deux Gentils-hommes qui s'étoient exprimez de la ſorte, furent arrêtez par ordre du Roi à la porte de la Chambre Haute, & envoyez à la Tour. Ils en ſortirent bien tôt, ſur les éclairciſſemens qu'ils donnerent, & dans le fond leur détention intéreſſoit tout le Corps. Quoi qu'il en ſoit, le Monarque irrité, au dernier point, contre les Communes, vint en Parlement, & ſe plaignit amerement de ce qu'on perdoit le reſpect qui lui étoit dû, en pourſuivant, comme criminel, un Seigneur qui lui étoit ſi cher, & dont l'innocence lui étoit ſi parfaitement connuë. La Chambre Baſſe perſiſta dans ſes ſentimens, & demanda que le Duc fût mis en priſon. Les Seigneurs n'y ayant pas conſenti, elle ſe for-

ma en grand Committé ſur cette affaire, & réſolut de ne rien faire juſqu'à ce qu'on lui eût fait droit ſelon ſes Privileges. Elle fit neanmoins paroître qu'elle reſpectoit le Prince en attaquant ſon Miniſtre; car elle mit aux arrêts un de ſes Membres qui, dans les déliberations, s'en étoit pris à la perſonne du Roi. A cela près la mesintelligence & la confuſion allerent en augmentant. Le Duc ſe défendit d'une manière qui offenſa de nouveau les Communes, & celles-ci préſenterent Requête au Roi, tendant à faire éloigner ce Miniſtre. Ce Prince de ſon côté preſſoit les ſubſides, & ne pouvoit rien obtenir parce qu'il étoit lui-même inflexible. Il prit donc la réſolution de congédier un Parlement qui lui cauſoit tant de peines. Le vent en étant venu à la Chambre Baſſe, on y réſolut une Remontrance contre le Duc, & contre la levée des Droits d'entrée & de ſortie que le Parlement n'auroit point accordez. *Charles* alors perdit entiérement patience, & le Parlement fut diſſous le 15. de Juin. Dès le même jour les Comtes de *Briſtol* & d'*Arundel* furent mis en priſon, ce qui dans l'opinion du public leur fit moins de tort qu'aux Miniſtres.

Les brouilleries avoient été portées ſi loin, & il s'y étoit gliſſé tant d'aigreur que la diſſolution de l'Aſſemblée, faite en colère, & contre l'avis des gens moderez, ne ſervit qu'à les faire éclater davantage. La Chambre Baſſe n'ayant pas eû le loiſir de préſenter ſa Remontrance, cette Pièce fut imprimée, & bien-tôt

on

on la vit répanduë en tous les lieux du Royaume. C'étoit une espèce de Manifeste en faveur des Communes. En voici quelques traits.

„ Comment pouvons-nous souffrir, *disoit-on*,
„ qu'un homme si dangereux, & si mal intentionné, possede les premiers Emplois de
„ l'Etat? Comment pouvons nous accorder
„ à votre Majesté des Subsides, qui passant
„ par ses mains, ne seront employez qu'à la
„ ruine de notre Liberté, & de notre Religion?
„ N'est-ce pas lui qui a determiné votre Majesté à lever les droits d'entrée & de sortie,
„ qui n'ayant été accordez au defunt Roi que
„ pour sa vie, ne peuvent être continuez, après sa mort, que par un nouvel Acte?
„ Nous ne pouvons voir, sans horreur, ces
„ pernicieux Conseillers, qui font faire à un
„ Roi, aussi bon que l'est votre Majesté, des
„ pas qu'il ne devroit pas faire. Encore une
„ fois, ces Conseillers pernicieux sont à nos
„ yeux, des Viperes, des Pestes publiques, &
„ les plus grands ennemis du Roi & du Royaume. . . . . Le Roi ne peut exiger des Contributions que de l'aveu du Parlement, &
„ le Parlement ne peut voir ses privilèges enfraints sans s'en plaindre, & sans en murmurer. Votre Majesté nous avoit promis
„ d'ôter tout prétexte à ces plaintes. Se peut-il qu'un seul Ministre ait eu le crédit de
„ vous faire rompre un engagement si sacré?
„ Eloignez de votre Cour & de votre personne un Ennemi si dangereux. Delivrez nous
„ de nos justes craintes, & vous nous verrez

„ alors accorder promptement tous les ſubſi-
„ des qu'un Monarque infiniment cheri de
„ ſon peuple, peut en attendre; car nous ſom-
„ mes tout diſpoſez à ſacrifier nos biens &
„ nos vies pour vous rendre le plus puiſſant
„ Prince qu'il y ait jamais eu ſur le Thrône
„ d'Angleterre; Nous n'avons d'inquiétude
„ que pour notre Religion, & pour nos Li-
„ bertez". Cette Pièce fut ſemée par tout avec tant d'induſtrie, & reçuë avec tant d'avidité du public, que le Roi ſe vit dans la néceſſité d'y repondre. On oppoſa donc Ecrit à Ecrit, & comme la Chambre Baſſe faiſoit tomber ſur la Cour tout le blâme de la mesintelligence, la Cour ne manqua pas de le rejetter tout entier ſur les Communes. Perſonne ne put demeurer neutre dans cette importante querelle, & ce fut proprement par cette guerre de Papier que commença celle qui 12. ou 13. ans après fit verſer tant de ſang en bouleverſant le Royaume.

J'avois formé le deſſein d'en donner une Hiſtoire abregée, en publiant des Extraits de Mr. *Oldmixon*. Cependant j'ai trouvé, ſur ma route, des difficultez qui me font abandonner l'entrepriſe. Ces difficultez ſe tirent de l'Ouvrage même qui devoit me ſervir de fond & de guide. L'Auteur y eſt ſi diffus ſur de petites choſes, & ſi concis ſur de grandes; il s'y amuſe ſi fort à relever les fautes vraies ou prétenduës de *Clarendon* & d'*Echard*; il y eſt ſi peu exact pour les Dates, ou pour la ſuite des faits; En un mot il y écrit ſi fort

en

en forme de Plaidoyé perpetuel pour la Liberté du Peuple contre les uſurpations de la Couronne, que je ne ſaurois digerer l'immenſe travail qu'il faut prendre ou pour éviter le dégoût en liſant ; ou pour éviter les fautes en transcrivant. Ainſi je me confirme de plus en plus dans mon ſentiment, que les Etrangers courent riſque de ne voir jamais ce Livre traduit. Il eſt pourtant fâcheux que l'Auteur ne ſe ſoit pas attaché à en rendre la Lecture plus intéreſſante, & plus agréable. Car d'ailleurs il y a recueilli quantité de choſes qui ne ſont point dans les Hiſtoriens les plus eſtimez, ou qui ne ſont encore que dans les Manuſcrits.

ARTICLE II.

La FEMME DOCTEUR *ou la Theologie Janſeniſte tombée en quenouille.* COMEDIE. A Amſterdam, chez E. J. Ledet & Compagnie 1731. *in* 8. pagg. 150. ſans compter deux Lettres qui ſervent de Préface.

UN homme de condition nommé *Géronte* avoit promis ſa fille *Angelique* à un jeune homme qu'elle aimoit & qui ſe nomme *Eraſte*. *Géronte* obligé de partir pour l'Eſpagne avant l'accompliſſement du Mariage auquel il avoit conſenti laiſſa à *Lucrece* ſa femme une

ample procuration pour disposer de tout en son absence. Cette Madame *Lucrece* se jetta tête baissée dans le Jansenisme; „ sa cave fut „ changée en Imprimerie, ses greniers en ma„ gazins de Libelles, ses appartemens en Bu„ reaux d'assemblée; ce n'est chez elle qu'un „ tas d'Avocats qui braillent, des Abbés qui „ cabalent, tandis que Madame fait la Papesse, „ il n'y a pas jusques aux Laquais qui ne dog„ matisent; & le Cocher ne sachant plus quel„ le injure dire à ses chevaux les appella un „ jour *Molinistes*". Un Frère de son Mari voyoit tout cela avec beaucoup de peine & ce qu'il y avoit de plus fâcheux c'est que *Lucrece* sa belle-Sœur ne vouloit écouter aucun de ses conseils & qu'elle s'étoit entierement livrée à un Janseniste nommé M. *Bertaudin*, *Maître cagot & qui pour un fripon n'est gueres habile*. Ce M. *Bertaudin* avoit un neveu nommé M. de *la Bertaudiniere* en faveur duquel il se proposa d'empêcher le mariage d'Angelique avec *Eraste* pour la faire épouser à ce neveu: il y réüssit au point que la Mere malgré la répugnance de sa fille, le peu de bien de M. de *la Bertaudiniere*, sa vilaine figure, sa basse naissance & sur tout son excessive sotise, veut pourtant contraindre sa fille à l'épouser & donne à M. *Bertaudin* une procuration pour faire dresser les articles du contract de mariage, laquelle étoit si ample qu'elle laissoit tout à la discretion de ce nouveau Tartufe. Il en abusa. Il fit dresser un contract qui dépouilloit Madame *Lucrece*, son mari & une sœur ainée *d'Angelique*

gelique de tout leur bien pour le donner avec *Angelique* à M. de *la Bertaudiniere*. Le beau-frere de *Lucrece* en fut inſtruit & ſe ſervit de ce contract que *Bertaudin* croyoit que *Lucrece* ſigneroit ſans le lire, ainſi qu'elle le lui avoit dit & qu'elle vouloit effectivement le faire, s'en ſervit, dis-je, pour convaincre ſa belle-ſœur de la ſcelerateſſe de ce ſaint homme, & la guerir de la paſſion qu'elle avoit pour le Janſeniſme. *Géronte* qui étoit revenu d'Eſpagne peu de tems avant celui où l'on devoit ſigner le contract avoit été averti de tout par ſon frere qui l'avoit prié de ne point voir *Lucrece* qu'elle n'eût été deſabuſée par la perfidie de *Bertaudin*. *Geronte* ainſi après deux petites Scenes ne paroit plus que lorſque *Lucrece* revenuë du Janſéniſme ne ſent que la honte d'avoir été abuſée; ſon mari l'embraſſe, lui promet d'oublier tout & fait le mariage d'*Angelique* avec *Eraſte*. Voilà le plan, l'intrigue, le nœud & l'achevement de cette Comédie, dont tous les Epiſodes excepté un ſeul regardent la Conſtitution ou ceux qui y ſont oppoſez.

Dans le troiſième Acte par exemple une Queteuſe nommée Mlle. *Baudichon*, lit un MEMOIRE *de ce qui a été fourni par des perſonnes charitables, pour le ſoutien & l'avancement de la bonne cauſe. Du ſecond quartier de* 1730. Mme. *Lucrece* qui depuis un an lui a donné plus de 12. mille francs, quoi qu'elle doive depuis trois ans tous les gages à ſes domeſtiques, ſe plaint de ſon importunité, de Mlle. *Baudichon*, mais celle-

celle-ci lui dit que les beſoins augmentent & qu'il y a ſur tout trois Articles qui épuiſent le parti Janſeniſte,

Mme. LUCRECE.

Eh! quels Articles?

Mlle. BAUDICHON.

Premierement *les Chartreux d'Utrecht.* Car vous voyez bien qu'il ne faut pas abandonner de Saints Religieux qui ſe ſont ſouſtraits à l'obéïſſance & à la Regle pour vivre dans une ſainte & douce liberté.

Mme. LUCRECE.

Cela eſt vrai.

Mlle. BAUDICHON.

Ce qu'il y a de fâcheux, c'eſt qu'il faut les nourrir eux & leurs gardes.

Mme. LUCRECE.

Comment leurs gardes?

Mlle. BAUDICHON.

Oui, Madame; car comme la plûpart voudroient revenir en France & ſe ſoumettre à leurs Supérieurs, on eſt obligé de les faire garder à vûë, de peur du ſcandale que leur retour cauſeroit dans l'Egliſe.

Mme. LUCRECE.

Je ne ſavois pas cela. Et le ſecond Article?

Mlle. BAUDICHON.

Ce ſont les Prêtres interdits. Car comment voulez-vous que tant de ſaints Prêtres ſubſiſtent deſormais?

Mme.

Mme. LUCRECE.

Eh mais; comme la plûpart ne ſont pas de Paris, ils pourroient retourner dans leurs Diocèſes.

Mlle. BAUDICHON.

Que dites-vous là, Madame? Nonobſtant leur interdit, ils rendent ici de grands ſervices. Ils crient, ils ſe plaignent, ils vont de maiſon en maiſon décrier M. l'Archevêque & le Miniſtere. Cela fait un bien infini.

Mme. LUCRECE.

Quel eſt le troiſiéme Article?

Mlle. BAUDICHON.

Ce ſont les miracles de *St. Paris.*

Mme. LUCRECE.

Comment donc! que veux-tu dire?

Mlle. BAUDICHON.

C'eſt que St. *Paris* fait bien des miracles comme vous ſavez. (*à part*) ah je crains d'en avoir trop dit.

Mme. LUCRECE.

Eh bien, eſt-ce que ces miracles-là ſe font pour de l'argent? Seroit-on d'aſſez mauvaiſe foi pour...

Mlle. BAUDICHON.

Je ne dis pas cela, Madame.

Mme. LUCRECE.

Que veux-tu donc dire?

Mlle.

Mlle. BAUDICHON.

Mais . . . . c'eſt que . . . . . pour entretenir la devotion du peuple, il faut . . . . . brûler beaucoup de Cierges ſur le tombeau de *Saint Paris*, & la cire coute cher. Et puis ne faut-il pas faire quelques aumônes charitables aux pauvres gens que *Saint Paris* a gueris? Tout le monde ſait qu'il a couté deux cens francs d'aumône pour une femme ſeule; encore le miracle étoit-il des plus communs.

Le quatriéme Acte s'ouvre par une Aſſemblée qui ſe tient chez LUCRECE & qui s'occupe à traiter les matières de la Grace. Une d'elles dit qu'il lui eſt venu une penſée qui eſt de faire rediger par écrit les actes de leurs Aſſemblées. Ce deſſein paroît ſublime; outre l'utilité que l'Egliſe en retireroit, cet Ouvrage leur feroit beaucoup d'honneur; car enfin, dit l'une d'elles, il faudroit y mettre nos noms. Sans doute, répond une autre, j'ai déjà même compoſé le titre de l'Ouvrage qui ſeroit RECUEIL *de Diſſertations Théologiques ſur les points les plus difficiles de la Religion, pour en faciliter l'intelligence aux Docteurs, & pour ſervir de regle aux Evêques dans leurs déciſions: par* MESDAMES LUCRECE, DORIMENE & BELISE. Charmées de ce deſſein elles conviennent enſuite de faire aprouver leur Ouvrage par Mrs. les Avocats de la Conſultation, & s'apretant alors à traiter de la Grace; on a mis dans la bouche de Mme. LUCRECE ces paroles remarquables. *Depuis qu'on diſpute ſur la Grace j'ai ouï dire que les plus habiles Theologiens n'en com-*

comprenoient pas bien la nature, & regardoient ce point comme une choſe qui étoit au-deſſus de leur intelligence. Toutes les trois s'empreſſent enſuite à la definir exactement pour repandre par là du jour ſur cette importante matière. Mme. LUCRECE qui parle la première dit que *la Grace eſt une Hypoſtaſe communicative de l'amour divin dans nos ames.* Dorimene prétend que c'eſt *une vertu ſympathique qui transforme notre ame dans l'exécution du bien*, & Beliſe pour les mettre d'accord dit que *la nature de la Grace eſt un écoulement harmonique de la bonté divine ſur la nature humaine.* Comme chacune d'elles rejette la définition des deux autres & veut faire valoir la ſienne, il s'éleve entre elles une diſcuſſion que des termes peu menagez font dégénerer en querelle. La Scene eſt très-plaiſante, mais un des Avocats de la cinquantaine qui vient dans la ſuivante & qu'elles prennent pour Juge eſt un perſonage plus ridicule que riſible & l'on peut aſſurer que cette ſeconde Scene & preſque toutes les autres juſques à la fin du quatrième Acte & même quelques-unes du cinquiéme ſont ſi pitoyables que ces deux derniers Actes ſont auſſi mauvais que les trois premiers ſont charmans. On ne voit dans ces deux derniers preſque rien autre choſe qu'un venin Théologique qui cherche à ſe repandre contre les Janſeniſtes, il n'y a plus de cette agréable plaiſanterie, de cette gayeté, de cette *Sermonis feſtivitas*, qui regnent dans les trois premiers Actes où des traits même qui portent

à

à faux ſont pourtant lâchez agréablement : ainſi l'Auteur de cette Pièce qui doit être un homme de beaucoup d'eſprit doit être auſſi un homme animé d'un eſprit de parti qui a fait enfin prévaloir la paſſion ſur l'enjouement. Le but de cet Auteur eſt de décrier les Janſéniſtes & tous ceux qui ſont opoſez à la Conſtitution, mais excepté une ſeule Scene on peut aſſurer que quelque plaiſanterie qu'il ait répandu dans tout le reſte, cette plaiſanterie n'a pour fondement que des principes faux que des gens raiſonnables ne lui paſſeront jamais. Il eſt ſans doute ridicule à des femmes de vouloir que leurs déciſions deviennent des règles de Foi dans l'Egliſe, mais il eſt fort raiſonnable que des femmes qui ont leur ſalut à cœur examinent le parti qu'elles doivent prendre ſur des matières qui intereſſent la foi par laquelle elles doivent être ſauvées. Ou les queſtions agitées ſur la Grace & pour leſquelles on perſecute depuis ſi long tems un ſi grand nombre de perſonnes remplies de vertu & de ſavoir, ſont des queſtions inutiles, ou importantes à ſalut. Si elles ſont inutiles, pourquoi les agiter ou du moins pourquoi perſécuter ſoit pour le pour ſoit pour le contre? Si elles ſont importantes à ſalut, pourquoi tous ceux qui ont leur ſalut à cœur, ne les examineront-ils pas? Mais, dira-t-on, la choſe eſt décidée, le Pape a parlé. Mais ne peut-on pas examiner ſi le Pape a parlé avec raiſon? & le tout bien conſideré n'eſt-il pas plus ridicule qu'un Pape & que quelques Cardinaux faſſent des Conſtitu-

ſtitutions qui obligent la foi des fidèles, qu'il ne ſeroit ridicule à des femmes & à de ſimples particuliers de faire des déclarations pour ſoutenir la doctrine de leurs Evêques ; & quand le nombre de ces Evêques ſeroit très-petit, comme le remarque l'Auteur de cette Comedie, quelle bonne preuve en peut-on tirer contre la verité de leur doctrine? Depuis quand la Pluralité fait-elle que ce qui eſt vrai ſoit faux ou que ce qui eſt faux ſoit vrai? Le Pape au fond n'eſt qu'un homme *qui circumdatus infirmitate poteſt & decipere & decipi*, ainſi que le dit GERSON conformément à la doctrine de l'Egliſe Gallicane.

Suppoſons enſuite que la Conſtitution *Unigenitus* condamne des propoſitions conformes à la doctrine de l'Egliſe Gallicane, à ſes Libertez & au bien de la Couronne de France, quel Ridicule y aura-t-il à des Avocats de s'oppoſer à cette Conſtitution? Ne font-ils pas au contraire le devoir de bons & de genereux Sujets? Auſſi faut-il avouër qu'à leur égard l'Auteur de cette Comédie s'égaye plûtôt en farceur qu'en homme d'eſprit.

On aura peine à croire qu'il ſe trouve en quelque parti que ce ſoit un homme auſſi bête & auſſi ſcelerat que Mr. *Bertaudin* Directeur Janſeniſte de Mme. *Lucrece*. Le Caractère de cet homme eſt ſi groſſier & ſi coquin qu'il ne paroît que comme une fiction produite pour deshonorer les Janſéniſtes. Mais qui ne voit qu'un pareil perſonnage ne doit faire des impreſſions odieuſes, que contre ceux qui le mettent ſur

la Scene & qu'on ne le regardera que comme un objet que la calomnie a enfanté. Le vers d'HORACE

. . . . . *Ridiculum acri*
Fortius & melius magnas plerumque secat res;

que l'Editeur cite dans une Lettre qui tient lieu de Preface à cette Comédie ne convient donc à proprement parler qu'à la V. Scène du II. Acte où il faut avouër que la doctrine des Jansenistes touchant la Grace est exposée avec ses consequences d'une maniere aussi agréable qu'elle est vraye, & par conséquent la Plaisanterie ici est parfaitement bonne parce qu'elle ne porte point à faux. Voici cette Scene toute entière.

ANGELIQUE, M. BERTAUDIN.

M. BERTAUDIN.

Me permettrez-vous, Mademoiselle, de vous faire un compliment très-sincère & très-affectueux?

ANGELIQUE.

Vous êtes bien le Maître.

M. BERTAUDIN.

C'est qu'il me paroît que la grace fait dans vôtre cœur tous les jours de nouveaux progrès.

ANGELIQUE.

A quoi connoissez vous cela, Monsieur?

M.

M. BERTAUDIN.

C'eſt que votre maintien eſt ſi modeſte & ſi gracieux. Ah quel dommage que l'eſprit du monde corrompît de ſi heureuſes diſpoſitions !

ANGELIQUE.

Il eſt vrai ; mais c'eſt mon affaire, Monſieur, plus que la vôtre.

M. BERTAUDIN.

Faſſe le Ciel que vous ſoyez toûjours fidèle à ſuivre les exemples de Madame votre Mere & docile à ſes conſeils.

ANGELIQUE.

Je ſais, Monſieur, ce que j'ai à faire ſur cela.

M. BERTAUDIN.

(*A part.*) Ouais ! elle me paroît un peu revêche. (*haut*) Tout ce que j'apréhende pour vous, c'eſt que vous ne ſuiviez un peu trop des inclinations toutes naturelles.

ANGELIQUE.

Expliquez-vous, de grace, je ne vous entends pas.

M. BERTAUDIN.

C'eſt que Madame votre Mere qui eſt une perſonne toute ſpirituelle & remplie des grands principes, ſouhaiteroit que vous écoutaſſiez un peu moins une affection toute terreſtre que vous avez pour un certain jeune homme....

ANGELIQUE.

Eh pourquoi, Monſieur, cette affection que

vous apellez terreſtre ſeroit-elle condamnable? Son principe & ſa fin ont toûjours été très-honnêtes, & elle eſt autoriſée par mon Pere.

M. BERTAUDIN.

Oui; mais.... N'eſt-il pas vrai que vous aimez Eraſte tout naturellement?

ANGELIQUE.

Tout ce que j'en ſais, Monſieur, c'eſt que mon Pere m'a ordonné d'aimer Eraſte comme l'Epoux qu'il me donnoit: je le trouve aimable, je l'aime, où eſt le crime?

M. BERTAUDIN.

Ah! Mademoiſelle, depuis le peché du premier homme, (écoutez-bien ce grand principe, & gravez-le dans votre eſprit) depuis le peché du premier homme, notre nature eſt ſi corrompuë que tout ce qu'elle aime & tout ce qu'elle fait eſt peché.

ANGELIQUE.

Que faut-il donc faire, Monſieur?

M. BERTAUDIN.

Il faut que la Grace par ſa force victorieuſe ſe rende la Maitreſſe abſoluë de notre volonté, & la tourne invinciblement au bien; car alors (écoutez-bien) nous ſommes entraînez par une delectation celeſte à laquelle nous ne pouvons reſiſter, au lieu que ſans cette Grace, la delectation terreſtre nous entraine neceſſairement au mal.

AN-

ANGELIQUE.

Fort bien. Et cette Grace, Monſieur, l'avons nous toûjours?

M. BERTAUDIN.

Oh! qu'il s'en faut bien! Dieu la refuſe quelquefois à ſes favoris mêmes.

ANGELIQUE.

C'eſt donc alors une neceſſité pour eux d'être entraînez par la delectation terreſtre?

M. BERTAUDIN.

Helas! oui.

ANGELIQUE.

Eh bien, Monſieur, voilà préciſement le cas où je ſuis par raport à l'affection que j'ai pour Eraſte.

M. BERTAUDIN.

Comment donc?

ANGELIQUE.

Je n'ai point la Grace pour la ſurmonter, & je ſuis entrainée par la delectation terreſtre.

M. BERTAUDIN.

Eh, d'où ſavez-vous que vous n'avez pas la Grace?

ANGELIQUE.

Elle ne m'entraine pas: je ne l'ai donc pas. Il faut l'attendre.

M. BERTAUDIN.

N'importe, Mademoiſelle, il faut toûjours

travailler .... là .... & faire quelques efforts.

ANGELIQUE.

Eh Monſieur, puis-je faire le moindre effort ſans la Grace? Je l'attends.

M. BERTAUDIN.

Quoi vous perſevererez ainſi tranquillement dans une affection que Madame votre Mere n'aprouve pas?

ANGELIQUE.

J'attends la Grace, Monſieur.

M. BERTAUDIN.

Demandez-la du moins au Ciel.

ANGELIQUE.

Eh, comment la demander ſi je ne ſuis pas entrainée à la Priere?

M. BERTAUDIN.

En verité vous êtes bien coupable de perſiſter dans un attachement dont la charité n'eſt pas le principe.

ANGELIQUE.

Dites que je ſuis bien malheureuſe; mais comment ſerois-je coupable d'une choſe qui ne depend pas de moi? J'attends la Grace.

M. BERTAUDIN.

Vous desobeïſſez à Madame votre Mere.

ANGELIQUE.

Eſt ce ma faute? Je lui obéïrai de reſte dès que j'en aurai la Grace; & puiſque c'eſt là votre

tre doctrine, Monsieur, faites-le lui bien comprendre, je vous prie, afin qu'elle excuse ma desobéissance.

M. BERTAUDIN.

Quoi! vous obligerez Madame votre Mere à user de son autorité?

ANGELIQUE.

Hélas! elle pourra me contraindre, mais la Grace seule peut changer les cœurs: je l'attends.

M. BERTAUDIN.

Oh! qu'il me fâche que vous ne receviez pas mieux mes conseils.

ANGELIQUE.

Eh! Monsieur, puisque je n'ai point la Grace pour les suivre, aidez-moi du moins à détourner ma Mere de la pensée qu'elle a de me faire oublier Eraste.

M. BERTAUDIN.

Ah! que me dites-vous là?

ANGELIQUE.

Je vous en aurois une éternelle obligation.

M. BERTAUDIN.

Me preserve le Ciel de favoriser jamais des vûës si humaines & si terrestres! Il y a longtems que mes pensées ne vont qu'à l'Eternité & que toutes les choses de ce monde ne me sont rien.

Nous avouerons en finissant cet Extrait que les derniers mots par lesquels cette Pièce finit

renferment aparemment une fineſſe que nous n'entendons pas & qui paroît avoir quelque choſe de rélatif avec le perſonnage de *Geronte* qui arrive d'Eſpagne ſur la fin de la pièce. Ces mots ſont: *Adieu, Meſſieurs les Janſéniſtes, l'Inquiſition nous eſt arrivée d'Eſpagne.* Eſt-ce un Avertiſſement qui apprenne qu'on la verra bien-tôt en France? Elle n'y eſt déja que trop.

A ceci nous ajoûterons une réfléxion, c'eſt que les Janſéniſtes & les Moliniſtes qui paroiſſent ſi oppoſez ſe réüniſſent cependant en ce point que les uns & les autres vont à détruire toute véritable Religion. Les *Janſéniſtes* par le ſyſtême de leur Grace vont au fataliſme, excepté qu'en en faiſant Dieu l'Auteur, leur doctrine tend à nous repréſenter le meilleur & le plus ſage de tous les Etres, comme le plus deraiſonnable, le plus injuſte & le plus cruel. Les *Moliniſtes* en voulant obliger les Chrétiens à ſe ſoumettre contre leurs propres lumières aux déciſions de la Cour de Rome, établiſſent le point fondamental de la Religion de SPINOSA & de HOBBES qui veulent que la Religion depende de l'autorité du Souverain & que ſa volonté ſoit la Règle de la croyance & du culte, ce qui eſt abolir la Religion ou du moins n'en établir que pour faire des coquins ou des dupes. Ainſi ſi l'on demandoit à certaines gens ce qu'il faudroit être, ils repondroient qu'il faudroit être Moliniſte ſur la Grace & Janſéniſte ſur l'autorité du Pape.

Quoiqu'il en ſoit, nous pouvons aſſurer que ceux qui voudront paſſer une heure à la lecture

ture de cette Comédie ne la paſſeront pas ſans plaiſir.

ARTICLE III.

DICTIONAIRE *Hiſtorique & Critique, par Mr.* PIERRE BAYLE. *Quatriéme Edition, revuë, corrigée, & augmentée. Avec la* VIE *de l'Auteur, par Mr.* DES MAIZEAUX. A Amſterdam, chez P. Brunel; R. & J. Wetſtein & G. Smith; H. Waesberge; P. Humbert; F. l'Honoré; Z. Châtelain; & P. Mortier. A Leide, chez Samuel Luchtmans, MDCCXXX. 4. voll. *in Folio.*

ON imprima à Rotterdam en 1720. une troiſiéme Edition du Dictionaire de Mr. *Bayle*, augmentée de pluſieurs nouveaux Articles qu'il ſe propoſoit de donner dans un *Supplement.* C'eſt ſur cette Edition que celle-ci a été faite : mais elle lui eſt préférable par bien des endroits. On a conſulté les Editions publiées par Mr. *Bayle* en 1696. & 1702, & on a eu ſous les yeux l'exemplaire même de Mr. *Bayle* de l'Edition de 1702., où il y a pluſieurs Additions, & Corrections de ſa main. Par ce moyen, on a corrigé diverſes fautes qui s'étoient gliſſées dans l'Edition précedente. Les Articles poſthumes du Supplement, ont été revûs ſur le Manuſcrit original

de Mr. *Bayle* ; & avec le ſecours de ce Manuſcrit, on a rectifié des expreſſions qui avoient été omiſes ou changées. Les paſſages Grecs, Latins, &c. ont été corrigez avec beaucoup de ſoin. On a rempli quelques Citations qui n'étoient qu'indiquées dans l'Edition de 1720. On a mis dans leur rang les Articles qui étoient déplacez dans l'Edition précédente, ou qui avoient été renvoyez à la fin du quatriéme Tome. Les Remarques Critiques ſur quelques endroits du Dictionaire, qui ſe trouvoient à la fin de ce quatriéme Tome, ſont inſerées ici dans le corps de l'Ouvrage chacune à ſa place ; mais on a eu ſoin de les diſtinguer du texte de Mr. *Bayle*.

Outre tous ces avantages, cette Edition en a encore deux conſidérables. „ On a ajoûté „ à la fin du quatriéme Tome un Ecrit imprimé à Paris en 1706, ſous le titre de *Remarques Critiques ſur la nouvelle Edition du Dictionaire Hiſtorique de Moreri donnée en* 1704. „ Mr. *Bayle* fit réimprimer cet Ecrit, & l'accompagna d'une Préface qui contient d'excellentes inſtructions pour perfectionner le „ Dictionaire de Moreri. Il y joignit auſſi des „ Obſervations Hiſtoriques & Critiques, qui „ tendent au même but, & où il marque les „ erreurs de fait, les faux raiſonnemens, & „ même les fautes de langage où l'Auteur des „ Remarques eſt tombé. Mais il lui a paſſé „ une choſe que les Auteurs ne ſe pardonnent „ guère. Il voyoit bien que ce Cenſeur avoit tiré

„ tiré du Dictionaire Historique & Critique,
„ & cela sans le citer, presque toutes les Re-
„ marques qu'il avoit faites sur le Moreri: ce-
„ pendant il ne lui reproche jamais ce plagiat;
„ il se contente de défendre quelques endroits
„ que le Critique avoit mal entendus, ou qu'il
„ avoit censurez mal à propos. Mr. Des Mai-
„ zeaux a gardé moins de ménagemens dans
„ les Observations qu'il a joint à celles de
„ Mr. Bayle: il a restitué à Mr. Bayle tou-
„ tes les Remarques Critiques que le Cen-
„ seur avoit prises de lui, & qu'il s'étoit ap-
„ propriées. Il a aussi relevé cet Auteur sur
„ la hardiesse à avancer certains faits sans en
„ donner des preuves, & sur sa manière de
„ raisonner vague, équivoque, & trompeuse.
„ Mais comme le but de ce petit Ouvrage est
„ de servir à perfectionner le Dictionaire de
„ Moreri, Mr. Des Maizeaux s'est particu-
„ lierement attaché à marquer les Corrections
„ qu'on a faites dans les dernières Editions
„ aux endroits que l'Auteur a censurez. Les
„ nouveaux Editeurs y verront tout d'un coup
„ ce qu'on a déjà fait, & ce qui reste encore
„ à faire par rapport à ces endroits-là.....
„ Il ne paroit pas que les nouveaux Editeurs
„ du Moreri ayent eu en main ces *Remarques*
„ *Critiques*: ils n'ont certainement point vû
„ la Préface & les Notes de Mr. Bayle. Mr.
„ Bayle ne voulut pas le nommer, ce qui fait
„ que ce petit Ouvrage n'est presque point
„ connu". Telle est l'idée qu'on nous don-
ne de cet Ecrit, & des Observations qui l'ac-
compa-

compagnent: cela ſuffit pour en faire connoître le prix, & nous diſpenſe d'entrer dans un plus grand détail.

Cette nouvelle Edition eſt précedée d'une *Vie de Mr. Bayle par Mr. Des Maizeaux*, & c'eſt encore un avantage qu'elle a ſur toutes les Editions précedentes. Mr. l'Abbé du Reveſt avoit déjà publié à la tête de l'Edition du Dictionaire faite à Genéve, une Hiſtoire de Mr. Bayle & de ſes Ouvrages. Mais comme il l'avoit faite ſur des Memoires moins exacts, il s'y étoit gliſſé bien des fautes, que Mr. Des Maizeaux a été en état d'éviter: & l'on peut juger par la nature de ceux qu'il a employez, & dont il rend compte à ſon Ami Mr. de la Motte dans une Lettre imprimée à la tête de cette Vie, que tous les faits qu'il avance ne pouvoient être appuyez ſur de meilleurs garants. Comme les détails néceſſaires pour une Vie ne conviendroient pas à un Extrait, nous n'en tirerons que ce qui nous paroîtra propre à faire connoître les principaux Evenemens de la Vie de Mr. *Bayle* & à nous donner une idée de ſon caractère, aſſez connu d'ailleurs, pour nous diſpenſer de nous y étendre, autant que Mr. Des Maizeaux a jugé à propos de le faire.

Mr. Bayle nâquit au Carla, Bourg du Comté de Foix le 18. Novembre 1647. fils & frere de Miniſtres de l'Egliſe Reformée du Carla, il fut élevé dans les principes Proteſtans; & s'il n'y tint pas toûjours auſſi fortement que d'autres, c'eſt que plus diſpoſé à ſentir la force des difficultez que des preuves, on l'a toûjours

jours vu plûtôt pencher du côté du doute que de la creance.

Dès ſon enfance on remarqua en lui *un eſprit vif & ſubtil, une conception aiſée & facile, une memoire très-heureuſe, & un déſir ardent de ſavoir & d'apprendre.* Son pere cultiva d'abord par lui-même de ſi heureuſes diſpoſitions : mais detourné par les fonctions de ſon Miniſtère d'une occupation que la rapidité des progrès de ſon fils rendoit auſſi penible qu'agréable, il ſe détermina à l'envoyer à l'Academie de Puylaurens, où ſon application, qui l'empêchoit de ſe livrer à aucun genre de delaſſement, épuiſa bien-tôt ſa ſanté. Il fallut du temps pour la rétablir, & la paſſion qu'il avoit pour les livres lui fut preſque plus dangereuſe, que la maladie même.

Sa jeuneſſe, & un peu de trêve faite avec la lecture le rétablirent enfin, & il retourna à Puylaurens, d'où il paſſa peu après à Toulouſe, pour y étudier la Philoſophie, qu'il avoit déjà commencée à Puylaurens. Ce fut dans cette occaſion que Mr. Bayle plein des lectures de quelques livres de controverſes, qui l'avoient ébranlé ; & perſuadé par les raiſonnemens d'un Prêtre avec qui il logeoit, & ſans doute des Jéſuites chez qui il étudioit, abjura le Calviniſme pour ſe faire Catholique ; & il le fit ſi ſincèrement, que, ce qu'on aura peine à croire, il devint Convertiſſeur lui-même, & ſe propoſa de raméner ſon frére, & peut-être toute ſa famille aux mêmes ſentimens. Il lui écrivit ſur cela une longue Lettre, qu'on peut

peut lire dans ſa Vie, & dont le ſuccès ne répondit pas à ſon attente. Bien-tôt lui-même fut moins frappé des objections qui l'avoient ébranlé ; & ſoit que les préjugez de l'éducation repriſſent le deſſus ; ſoit que ſenſible à l'affliction d'une famille qu'il aimoit tendrement, il ne pût réſiſter aux ſollicitations & aux larmes qu'on employoit pour le toucher, ou ſoit enfin qu'il retrouvât plus de difficultez dans le parti qu'il avoit pris que dans celui qu'il avoit abandonné, il quitta ſecrètement Toulouſe, où les Theſes, qu'il avoit ſoutenuës avec beaucoup d'applaudiſſement & d'éclat, lui avoient déjà fait beaucoup de réputation, pour venir faire une nouvelle abjuration à Saverdun, d'où il partit pour Genéve, afin de ne pas demeurer expoſé aux peines portées par les Edits contre les Relaps.

Il ne fut pas long-tems dans cette Ville, ſans y gagner l'eſtime & l'amitié de tout ce qu'il y avoit de plus conſidérable, & il y forma des liaiſons qui ont ſubſiſté autant que ſa vie. Mais comme ſa fortune n'étoit pas aſſez grande pour lui laiſſer la liberté de vivre dans l'indépendance, il ſe vit obligé de prendre ſoin de l'éducation de quelques perſonnes de conſidération & principalement de Mrs. Normandie, des Comtes de Dhona, & de Mrs. de Beringhen, chez qui il paſſa ſucceſſivement d'abord à Genéve, enſuite dans le Païs de Vaud, puis à Rouën & à Paris, où ſon cœur l'eût fixé, par le plaiſir qu'il goûtoit dans le commerce des gens de Lettres qui y étoient, &

& la facilité qu'il trouvoit à s'y instruire, si les instances de Mr. Basnage, & la promesse qu'on lui fit de tenir son ancien changement de Religion secret ne l'eussent déterminé à accepter l'offre qui lui fut faite d'une Chaire de Philosophie à Sedan, où l'appellérent ses amis, & où Mr. Jurieu contribua lui-même à le faire placer, peut-être moins par estime que par la crainte d'y avoir quelque concurrent moins agréable. Ce fut pourtant moins au crédit de ses amis qu'à son propre mérite qu'il dût la place qu'il occupa. Il trouva des competiteurs d'autant plus dangereux, qu'étant étranger il avoit à vaincre la prevention qu'inspire toûjours aux Arbitres le désir de favoriser des compatriotes. Mais il montra tant de supériorité sur ses concurrens dans les Theses qu'il eût à soûtenir pour obtenir cette place, qu'on ne balança pas à lui adjuger la victoire.

Ce fut en 1675. qu'il prit possession de la chaire de Philosophie, & c'est ici proprement où commence la carrière de ses travaux litteraires, qui ne finirent qu'avec sa vie. Les commencemens en furent assez rudes. Surchargé d'occupations par les leçons publiques & particulières qu'il avoit à faire, par la composition de son Cours de Philosophie & par le nombre d'exercices qu'il étoit obligé de faire faire à ses Ecoliers, à peine avoit-il le tems de se reconnoître, & *ce n'est*, disoit-il, *que parce qu'on s'accoûtume à tout, qu'il commençoit enfin à respirer.* Mais bien-tôt après les occupations Academiques ne suffirent plus à

son

ſon activité. L'Ouvrage de Mr. Poiret intitulé *Cogitationes rationales de Deo, anima, & malo*, lui ayant été envoyé par Mr. Ancillon, il y fit auſſi-tôt des remarques, qui marquent ſa pénétration dans les matières les plus abſtruſes de la Philoſophie: & comme la facilité naturelle de ſon eſprit le rendoit auſſi propre au badinage qu'à la méditation, il ſe divertit preſque dans le même-tems à compoſer une Harangue Satyrique au nom du Maréchal de Luxembourg accuſé alors ſans fondement de malefices & d'empoiſonnemens, & une Critique de cette même Harangue encore plus Satyrique que la Harangue même.

Il étoit encore à Sedan dans le tems de la grande Comête de 1680. Tout le monde en étoit troublé, & le peuple naturellement ſuperſtitieux en étant auſſi effrayé, que le ſont les Indiens à la vûë d'une Eclipſe, regardoit ce phenomene comme le preſage de quelque grand malheur. Ce fut pour desabuſer le public que Mr. Bayle réſolut de combattre cette fauſſe prevention; mais les difficultez qu'il trouva alors à obtenir un Privilege lui en firent différer l'impreſſion, qui fut faite en 1682. en Hollande, où la liberté de la preſſe ne ſe trouve pas heureuſement pour le public auſſi reſſerrée qu'en France. *Ce ſeroit en effet un grand malheur*, comme le dit Mr. Bayle, *pour toute la Republique des Lettres, ſi on étoit par tout auſſi formaliſte & auſſi pointilleux à l'égard de l'impreſſion des livres, qu'on l'eſt en France depuis quelque-tems, où l'Inquiſition qui s'y établit*

blit à grands pas empêche de paroître plusieurs beaux Ouvrages; & rebute les plus celèbres Auteurs. Le mal a bien augmenté encore depuis, parce que l'ignorance & la superstition ne peuvent jamais s'accommoder de cette liberté.

Les Reformez en avoient joui jusqu'alors, mais ils touchoient au moment de leur ruine. On ne cessoit depuis quelque-tems d'y travailler par l'infraction de leurs Privileges; & on crut y réüssir par la suppression de leurs Academies. On commença par celle de Sedan au mois de Juillet 1681., & il fallut que Mr. Bayle songeât à chercher une autre retraite. Un jeune Hollandois de ses amis la lui procura par le crédit de Mr. Paëts Conseiller de la Ville de Rotterdam, qui aimoit les gens de Lettres, parce qu'il étoit savant lui-même, & qui y fit établir une Ecole Illustre, où Mr. Bayle fut établi Professeur en Philosophie & en Histoire avec 500. florins de pension; & où il procura à Mr. Jurieu la place de Professeur en Théologie. Il se seroit épargné bien des chagrins & des embarras, s'il eût mieux connu le caractère de ce Ministre. *Il avoit*, dit Mr. Des Maizeaux, *l'esprit penetrant, l'imagination feconde, il écrivoit bien & facilement. Quoi qu'il s'éloignât des sentimens des Reformez en plusieurs choses, il ne laissoit pas de s'ériger en zelé defenseur de l'Orthodoxie. Presomptueux il vouloit dominer par tout, & son orgueil lui faisoit souffrir impatiemment tous ceux dont il regardoit le merite comme capable d'égaler ou d'obscurcir celui qu'il croyoit avoir. L'attache-*

ment qu'il avoit pour ſes amis étoit reglé ſur la deference qu'ils avoient pour lui. Manquer aux égards qu'il exigeoit, c'étoit aſſez pour s'attirer ſon indignation, & pour s'en faire un ennemi implacable. Cet eſprit imperieux & turbulent lui faiſoit porter la diſcorde par tout où il alloit, & le rendoit odieux à tout le monde. Avec de telles diſpoſitions on ne doit pas être ſurpris qu'il ſe ſoit brouillé avec Mr. Bayle, & nous en verrons bien-tôt les effets.

La Lettre de Mr. Bayle ſur les Comêtes fut le premier Ouvrage qu'il publia depuis qu'il fut établi à Rotterdam. Le Livre fut lu avec plaiſir, & *Mr. Jurieu en parloit lui-même avec éloge.* L'Auteur en eût voulu demeurer inconnu. Mais on le decela; & Mr. Jurieu qui ne pouvoit s'empêcher de le louer ne laiſſa pas d'en prendre quelque jalouſie. Ce fut pis encore, lors qu'ils ſe trouvérent en concurrence. Mr. Maimbourg aſſez connu par ſes Hiſtoires Romaneſques avoit publié celle du Calviniſme, l'un & l'autre y firent une reponſe; Mr. Bayle ſous le titre de *Critique generale de l'Hiſtoire du Calviniſme de Mr. Maimbourg*, & Mr. Jurieu ſous celui de *l'Hiſtoire du Calviniſme & celle du Papiſme miſes en parallele*, &c. La réponſe de Mr. Bayle quoi qu'écrite en 15. jours fut reçuë avec applaudiſſement, & celle de Mr. Jurieu d'une manière aſſez indifférente pour ne rien dire de pis. *C'eſt un beau Livre, diſoit Mr. Menage, que la Critique du Calviniſme..... A la Religion près je trouve tout ce qu'a dit Mr. Bayle fort vif & fort ſenſé.*

ſenſé. J'ai voulu lire ce que Mr. Jurieu a fait ſur le même ſujet, il y a bien de la difference. Le Livre de Mr. Bayle eſt le Livre d'un honnête homme, & celui de Mr. Jurieu, celui d'une vieille de prêche. Le Jugement ſi different qu'on faiſoit de ces deux Ouvrages, ajoûte Mr. Des Maizeaux, *deplut infiniment à Mr. Jurieu. Il regarda Mr. Bayle comme ſon concurrent, & ne put lui pardonner d'avoir enlevé tous les ſuffrages.* Son Ouvrage eut un ſi grand cours en effet qu'il fallut en faire une nouvelle Edition quelques mois après, augmentée de la moitié. Ce fut alors qu'un hazard en fit connoître l'Auteur. Il y ajoûta dans la ſuite une nouvelle Addition, mais elle n'eut pas le même ſuccès, & Mr. Bayle qui l'avoit prévu ne put l'empêcher, quelque précaution qu'il eût pris pour prévenir ce desagrément.

Pour le diſtraire un peu de ſes travaux Literaires ſes amis ſongerent alors à le marier. Le parti étoit tentant. *C'étoit une Demoiſelle jeune, jolie, de très-bon ſens, douce, ſage, Maîtreſſe de ſes volontez, & qui avoit du moins* 15000. *écus.* Plus d'une fois la Philoſophie a ſuccombé à des tentations moins fortes. Mr. Bayle n'y ſuccomba pas pourtant; & ſoit dans la crainte de ne pouvoir ſuffire en même-tems à des occupations trop différentes, ſoit qu'il crût qu'il y avoit du riſque à trop égayer la Philoſophie, il ſut mettre des bornes à la complaiſance qu'il avoit euë juſque-là pour ſes amis, il ne crut pas qu'il dut ſacrifier en cela ſes inclinations à eurs

pourſuites & à leurs déſirs. Peut-être fit-il ſagement de ne point ajoûter aux aſſauts qu'il eût à ſoutenir dans la ſuite les embarras d'un menage. Le public y eût perdu, & je doute que lui-même y eût trouvé dequoi s'en conſoler.

Ce fut à peu près dans ce même tems qu'il publia ſous un nouveau Titre ſa Lettre ſur les Comêtes beaucoup augmentée: & comme ſes propres Ouvrages non plus que ſes leçons ne rempliſſoient pas encore tout ſon tems, il donna quelques-uns de ſes ſoins à l'impreſſion de quelques Ouvrages de ſes amis, dont on peut voir le Titre dans la Vie même, & à un Recueil de Pièces ſur la Philoſophie de Deſcartes, dans lequel ſe trouve une Diſſertation de lui-même compoſée à Sedan contre l'Ouvrage du P. de Valois Jeſuite; où en convenant avec le Jeſuite que le ſentiment de Deſcartes ſur l'étenduë ne peut ſe concilier avec le dogme de l'Egliſe Romaine ſur la Tranſubſtantiation, il en conclut non que le Syſtême de Deſcartes ſoit faux, mais que l'opinion de la Tranſubſtantiation eſt inſoutenable.

La réputation de ſes Ouvrages le fit bientôt connoître & déſirer ailleurs; & dès le commencement de 1684. l'Academie de Franeker ſouhaita de l'attirer chez elle, & lui fit offrir une place de Profeſſeur en Philoſophie avec 900. florins d'appointement. C'étoit preſque le double de ce qu'il avoit à Rotterdam. Mais peu avide de richeſſes, il négligea une offre qui ne lui apportoit d'autre avantage que l'augmentation de ſon revenu; & ſoit qu'il n'ai-

n'aimât point à ſe déplacer, ſoit par reconnoiſſance pour ceux qui l'avoient reçû à Rotterdam, il réſolut de s'y fixer, & y demeura en effet juſqu'à la fin de ſa vie; quoique *la mort de Mr. Paets & l'humeur violente de Mr. Jurieu* l'euſſent fait penſer à ſe retirer à Berlin, ſi la mort de l'Electeur n'eût empêché, que le déſir qu'avoit la Maréchale de Schomberg de l'y attirer, n'eût ſon effet.

C'étoit juſtement dans le tems que l'Academie de Franeker lui offrit la place dont nous venons de parler, que degouté d'un mauvais Journal qui s'imprimoit à Amſterdam, & excité par quelques amis, il ſongea à en entreprendre un dans le goût du Journal des Savans, & qu'il intitula *Nouvelles de la Republique des Lettres.* Ce nouvel Ouvrage lui réüſſit auſſi heureuſement que les autres & fut reçû avec encore plus d'applaudiſſement. En effet, comme le remarque Mr. de Bauval, *tout étoit vif & animé dans ſes Extraits; il avoit l'art d'égayer toutes ſes matières, & de renfermer en peu de mots l'idée d'un Livre, ſans fatiguer le Lecteur par un mauvais choix, ou par de froides & ennuyeuſes réfléxions. Il étoit ſage & retenu dans ſes Jugemens, ne voulant ni choquer les Auteurs, ni ſe commettre en proſtituant les loüanges.* C'eſt dommage qu'il ne put le continuer que juſqu'en 1687. Mais ſa ſanté ſe trouva ſi épuiſée alors, qu'il fallut ceder au mal; & les conteſtations où il ſe trouva engagé depuis ſon rétabliſſement ne lui laiſſerent plus la liberté de reprendre le même travail.

Un des Articles de ſes Nouvelles fit naître un incident qui ſe termina à ſon avantage. *Chriſtine* Reine de Suéde avoit écrit une Lettre au Chevalier de Terlon, où elle desaprouvoit hautement la perſécution des Proteſtans de France. Mr. Bayle en la publiant avoit traité ce ſentiment de *reſte de Proteſtantiſme*. La Reine en fut choquée, & il reçut ſur cela une Lettre aſſez vive où l'on traitoit cette réfléxion d'*inſolente*. Il s'expliqua, & s'excuſa. La Reine reçut ſes excuſes, & lui en marqua ſa ſatisfaction. Elle voulut même entretenir quelque commerce avec lui & ce ne fut qu'au mauvais état de ſa ſanté qu'on doit en attribuër l'interruption. C'eſt ainſi que tout tournoit à ſa gloire, & que ſes fautes même ſembloient contribuër à l'augmenter. On peut voir dans l'Ouvrage de Mr. Des Maizeaux toute la ſuite de cette affaire, & les Lettres qui y ont rapport; auſſi-bien que le recit du différend qu'il eût avec Mr. Arnaud au ſujet de quelques réfléxions qu'il avoit faites en faveur du P. Mallebranche contre ce Docteur, ſur la conteſtation qu'ils avoient euë touchant le plaiſir des ſens.

Mais ces diſputes n'étoient rien en comparaiſon de celles qui vont ſuivre. Mr. Bayle pouvoit ſuffire à plus d'une choſe à la fois. La perſécution qu'on faiſoit aux Reformez en France l'avoit ſenſiblement touché; & il étoit irrité de voir des flateurs qui travailloient à juſtifier *les Converſions à la Dragonne*. Un de ces Ecrivains à gage avoit publié un livre ſous le

le titre de *la France toute Catholique ſous le regne de Louis le Grand.* En 1686. Mr. Bayle y publia une réponſe ſous ce titre: *Ce que c'eſt que la France toute Catholique ſous le regne de Louis le Grand*, où l'on trouve une cenſure très-forte & très-amere de la conduite qu'on avoit tenuë à l'égard des Reformez; & il y annonça un autre Ouvrage qu'il feignit écrit par un Anglois ſur ces paroles de la parabole, *Contrain-les d'entrer.* Cet Ouvrage parut en effet la même année ſous le titre de *Commentaire Philoſophique ſur ces paroles de J. C.* Contrain-les d'entrer, &c. *Traduit de l'Anglois.* L'Ouvrage eſt trop connu pour s'y étendre, & il ſuffit de renvoyer à l'idée que nous en donne Mr. Des Maizeaux. Le Livre ne plut point à Mr. Jurieu. Car *comment*, dit notre Hiſtorien, *eût-il pu goûter un Ouvrage, où la douceur, la moderation & la tolerance étoient ſi fortement établies?* Il n'en connoiſſoit point à la vérité le véritable Auteur, mais il ſoupçonnoit que Mr. Bayle y avoit eu part avec quelques autres: & le zèle de l'Orthodoxie fit revivre les mouvemens de jalouſie, qu'il avoit déjà conçus contre lui. Il entreprit donc de le refuter, & intitula ſa Réponſe, *Les Droits des deux Souverains en matière de Religion, la Conſcience & le Prince, &c.*

L'épuiſement où ſon Journal & ſes autres Ouvrages avoient jetté Mr. Bayle rétarderent un peu ſa réponſe au Livre de Mr. Jurieu. Il fut obligé pour ſe rétablir d'aller prendre les eaux d'Aix la Chapelle, & d'interrompre enſuite

ſuite toutes ſortes de Lectures & de compoſitions. Mais dès 1688. il ſe remit à ſes occupations, & la ſuite du Commentaire Philoſophique contint la reponſe que l'on avoit annoncée. Ce ne fut pas le ſeul écrit où la controverſe fut agitée. La revocation de l'Edit de Nantes donna lieu à beaucoup d'Ouvrages pour & contre les Proteſtans. Mais il n'y en eut aucun qui fût écrit avec plus d'adreſſe, & qui chagrina plus les Reformez que *l'Avis aux Refugiez*, qui parut au commencement de 1690, & où on leur reprochoit vivement les libelles ſatyriques & ſéditieux qu'ils faiſoient courir de tous côtez.

Ce Livre fut imprimé à la Haye, & on y fit pluſieurs reponſes, mais toutes fort au-deſſous de l'Ouvrage même. Mr. Jurieu en fut plus irrité que perſonne, parce que ſes Propheties y étoient un peu tournées en ridicule: & lorsque l'Ouvrage ſembloit oublié, il jugea à propos de le reſſuſciter par l'Examen qu'il en fit, dans le deſſein de perdre Mr. Bayle qu'il en ſoupçonnoit l'Auteur. Il ne le nomma pas pourtant, mais il le deſigna par des caractères ſi connoiſſables qu'il étoit impoſſible de s'y meprendre. On n'a pourtant jamais ſu au juſte s'il en étoit l'Auteur. Car Mr. Bayle l'a toûjours desavoüé, & du moins Mr. Jurieu n'a jamais pu l'en convaincre Auſſi fut-on aſſez partagé d'abord ſur ce point. Les uns le donnérent à Mr. Peliſſon, d'autres à Mr. de Larroque, & le plus grand nombre à Mr. Bayle. On verra dans la Vie de ce dernier, tout ce

ce qui peut avoir donné lieu de l'attribuer à ces différens Auteurs. En Hiſtorien impartial Mr. Des Maizeaux raporte fidélement tout ce qu'il ſait à la charge & à la décharge des uns & des autres, & il ne ſe déclare poſitivement pour aucun. On ſent bien cependant qu'il pencheroit aſſez à décharger Mr. Bayle de ce ſoupçon. Mais la prévention publique eſt contre lui, & ſouvent la prévention a plus de force ſur les eſprits que les preuves.

Quoi qu'il en ſoit, les ſimples ſoupçons fournirent à Mr. Jurieu un prétexte ſpecieux de perſécuter Mr. Bayle, & il s'en ſervit avec ſuccès. La publication d'un Projet de paix chimerique où il n'avoit aucune part, mais qui avoit paſſé par ſes mains, ſervit utilement à Mr. Jurieu pour lui nuire. On ſut intéreſſer le Roi Guillaume dans ce complot, & ce Prince ſe prêtant ſans le ſavoir à la malice de ſes ennemis, fit ôter ſa place & ſa penſion à Mr. Bayle qui n'en ſoupçonna rien, & qui crût que c'étoit pour ſon Livre ſur les Comêtes, qu'il avoit ſouffert cette injuſtice. Mais Mr. Jurieu fut moins heureux à l'égard des Synodes. Toutes les fois qu'il entreprit d'y faire condamner Mr. Bayle, il y échoüa: Il ſe trouva même dans la néceſſité de ſe juſtifier lui-même, & d'accuſateur devenu accuſé, il ne ſe purgea jamais bien ni des erreurs qu'on lui avoit reprochées, ni de la qualité de Calomniateur que Mr. le Gendre & Mr. de Bauval lui donnerent dans des Conſiſtoires, où il n'avoit pu prouver ce dont il les avoit accuſez.

Cette conteſtation, produiſit quantité de libelles des uns contre les autres mais la meſure qui nous eſt preſcrite ne nous permet pas d'en donner ici le détail, qu'on trouvera très-éxactement rapporté par Mr. Des Maizeaux: & nous ſommes même forcez de reſſerrer ce qui nous reſte à dire de ſon Dictionaire, & des différentes diſputes, auxquelles il donna lieu, & qui ſans doute abrégerent la vie de l'Auteur.

En 1690. Mr. de Bauval publia *un Projet d'un Dictionaire Critique, où l'on verra la Correction d'une infinité de fautes repanduës ſoit dans les Dictionaires, ſoit dans d'autres livres.* Quelque utile que dût être cet Ouvrage, le Plan n'en fut pas goûté. Mr. Bayle l'abandonna donc, & en forma un autre qu'il pouſſa avec tant de diligence, que l'impreſſion en fut commencée dès 1693., & finie en 1696. Les Libraires des païs étrangers en demanderent un ſi grand nombre d'exemplaires, qu'il fallut reimprimer le premier volume pour aſſortir le ſecond, dont on tira mille exemplaires plus que du premier. Le Duc de Shrewsbury avoit ſouhaité qu'il lui fût dedié & avoit fait offrir 200. Guinées à l'Auteur. Mais toûjours inſenſible à l'intérêt, il rejetta une offre qu'il ne pouvoit ſatisfaire, ſans louër le Miniſtre d'un Prince, dont il croyoit avoir ſujet de ſe plaindre.

Ce Dictionaire étoit *d'une eſpèce toute nouvelle*, & d'*une varieté infinie. L'Auteur y fait par tout*, dit Mr. Des Maizeaux, *la fonction d'un Hiſtorien exact, fidelle, deſintereſſé*, & *d'un*

d'un Critique moderé, penetrant & judicieux. En parlant des Philoſophes il s'attache à découvrir leurs opinions, & à en faire ſentir le fort & le foible. Perſuadé que les diſputes de Religion ne viennent que de la trop grande confiance que les Théologiens de chaque parti ont en leurs lumieres, il prend à tâche de les humilier, & de les rendre plus retenus & plus moderez. . . . . Il tâchoit d'inſpirer la même retenuë à l'égard des matières Hiſtoriques, &c. Le public fut agréablement ſurpris de trouver que cet Ouvrage ſurpaſſoit l'idée avantageuſe qu'on s'en étoit faite : & les Libraires de Paris voyant qu'on le demandoit avec beaucoup d'empreſſement formérent le deſſein de le reimprimer. Mais le Chancelier Boucherat après en avoir pris conſeil de l'Abbé Renaudot, à qui il avoit remis l'examen du livre, refuſa le Privilège. Cet Abbé, dit Mr. Des Maizeaux, *naturellement deciſif, temeraire, violent & emporté contre les Proteſtans, ſe piquoit d'une vaſte literature & d'une profonde connoiſſance de l'Antiquité : mais ceux qui ont examiné ſes Ouvrages ne conviennent pas que ſon ſavoir fût égal à l'opinion qu'il vouloit qu'on en eût.* Le Memoire qu'il avoit dreſſé pour empêcher d'en permettre l'impreſſion à Paris fut publié par Mr. Jurieu, & Mr. Bayle avoit eu deſſein d'y répondre. Mais Mr. de Wit, ami de l'un & de l'autre, appaiſa cette querelle, & Mr. Bayle garda ſi religieuſement la promeſſe qu'il avoit faite de ne point écrire contre cet Abbé, qu'il fit même ce qu'il put pour empêcher Mr. Des Maizeaux de publier par-

mi les Oeuvres de Mr. de St. Evremond l'Apologie, que cet Auteur avoit faite du Dictionaire en reponſe au Memoire de l'Abbé Renaudot, ce qui n'en empêcha pourtant pas la publication.

Mr. Jurieu prit enſuite une autre voye pour faire condamner cet Ouvrage. Mais inutilement s'adreſſa-t-il ſucceſſivement à deux Conſiſtoires pour le faire cenſurer. On s'y contenta de donner quelques avis à Mr. Bayle ſans *ſe prêter davantage aux déſirs de vengeance dont* Mr. Jurieu *étoit animé.*

La première Edition du Dictionaire avoit été debitée avec tant de ſuccès & de rapidité, qu'il fallut travailler auſſi-tôt à une ſeconde. Elle parut en 1702. augmentée de près de la moitié. Ce n'étoit pas l'intention de l'Auteur qui ſongeoit moins à groſſir ſon Ouvrage qu'à le reformer. Mais l'intérêt du Libraire l'emporta ſur ſes intentions. Il fit auſſi quelques reformes par déference pour les avis qu'il avoit reçus, & ajoûta quelques Eclairciſſemens ſur les endroits qui avoient déplû, pour ſatisfaire aux engagemens qu'il avoit pris avec le Conſiſtoire de Rotterdam. Le 1. étoit pour ſe juſtifier de ce qu'il avoit dit qu'il y avoit eu des Athées de ſpeculation qui avoient ſurpaſſé en bonnes œuvres les Idolatres. Le 2. regardoit les objections des Manichéens. Le 3. étoit pour faire voir, que les objections d'un Pyrrhonien contre quelques dogmes du Chriſtianiſme rapportées dans ſon Dictionaire ne ſont rien contre la Religion. Dans le 4. il examine

examine les plaintes qu'on avoit faites contre les obſcenitez qu'on lui reprochoit d'avoir mis dans ſon Dictionaire, & qu'il s'étoit permiſes avec d'autant moins de ſcrupule, *qu'il ne s'efarouchoit point*, dit Mr. Des Maizeaux, *des apparences du vice, parce qu'il aimoit ſolidement la vertu.*

Mais ces Eclairciſſemens auſſi-bien que ſa Continuation des Penſées diverſes ſur les Cométes qui parut en 1704., & où il retouche quelques-unes de ces matières, loin de calmer les reproches des Théologiens lui en attirérent de nouveaux, & donnérent naiſſance à des diſputes qui ne finirent pas même avec ſa vie. Mr. Des Maizeaux les a expoſées dans un détail, dont un Extrait n'eſt point ſuſceptible, & qu'il faut lire dans l'Hiſtoire même qu'il nous en a donnée.

Il nous ſuffira de remarquer ici que Mr. Bayle fut ſucceſſivement attaqué par D. Alexis Gaudin Chartreux de Paris, le Dr. King alors Evêque de Londonderry & depuis Archevêque de Dublin, Mr. le Clerc, Mr. Jaquelot, Mr. Bernard, & Mr. Jurieu; & que ces diſputes roulent principalement ſur les objections des Manichéens, ou ſur la diſtinction qu'ils faiſoient de deux Principes auxquels ils attribuoient le bien & le mal, ſur la liberté d'indifférence, ſur la conformité de la Raiſon & de la Foi, ſur les natures plaſtiques de Mr. Cudworth, ſur la difficulté qu'a la Raiſon de diſſiper les objections des Pyrrhoniens, ſur la queſtion ſi l'Athéiſme eſt plus ou moins dangereux que l'Idolatrie,

l'Idolatrie, & ſur quelques autres qui ont un rapport plus ou moins éloigné avec ces ſujets principaux.

Ce qu'il y eut d'avantageux en toutes ces conteſtations pour Mr. Bayle, c'eſt que comme chacun de ſes Adverſaires l'attaquoit par des principes différens, il lui fut aiſé en les mettant en contradiction les uns avec les autres d'affoiblir leurs objections, & d'y repondre avec plus d'avantage, qu'il n'eût pû faire, ſi on l'eût attaqué par des maximes uniformes. Mais il en arriva dans la plûpart de ces diſputes comme dans tant d'autres, où il eſt plus aiſé d'attaquer que de défendre, & où l'on réüſſit plus ſurement à faire des difficultez qu'à les réſoudre. C'eſt par cet endroit auſſi que Mr. Bayle, qui ſe bornoit non à rien établir, mais à faire valoir les objections dont chaque Syſtême eſt enveloppé, reüſſit plus d'une fois à embarraſſer ſes Adverſaires, & trouva moyen à la faveur de cet embaras de paroître triompher de ceux mêmes, qui avoient ſur lui l'avantage de la cauſe, & qui ſoutenoient le parti de la Religion contre des attaques qui paroiſſoient ne tendre qu'à la renverſer.

Au milieu de ces conteſtations qui commencerent d'abord avec politeſſe, & degenererent enſuite en beaucoup de perſonalitez, & où l'aigreur eût preſque autant de part que l'amour de la Vérité par la malignité de quelques-uns de ſes ennemis, qui pour le perdre plus ſûrement firent venir la politique au ſecours

cours de leurs passions, Mr. Bayle ne laissa pas que de conserver des amis, qui pleins d'estime pour son caractère & ses talens chercherent à lui procurer une vie plus tranquille en l'attirant auprès d'eux. Mylord Huntington entr'autres & Mylord Albemarle lui firent offrir leur maison avec une grosse pension, & toute la liberté que pouvoit souhaiter un homme de son caractère.

Mais sa santé qui s'affoiblissoit tous les jours ne lui permit pas de profiter d'offres si obligeantes & si avantageuses. Il se *comptoit* déjà *pour un vieillard cassé*, dont la force épuisée par des travaux assidus lui laissoit presque entrevoir sa mort prochaine. Elle ne tarda pas en effet, & consumé par une ardeur de poitrine, qui étoit un mal héréditaire dans sa famille, il ne vécut pas assez pour mettre la dernière main à ses travaux.

Sa reponse à Mr. le Clerc étoit déjà imprimée aussi-bien que la meilleure partie de sa Replique à Mr. Jaquelot, & il ne lui restoit à faire que quelques remarques, qu'il avoit reservées pour la fin lorsque la mort le surprit le 28. Decembre 1706. âgé de 59. ans un mois & dix jours. La veille de sa mort après avoir travaillé toute la journée, il donna au Correcteur de la copie de sa Réponse à Mr. Jaquelot. Le lendemain à 9. heures du matin son hoteſſe étant entrée dans sa chambre, il lui demanda mais en mourant si son feu étoit fait, & mourut un moment après, sans qu'aucun de ses amis fût présent.

C'est

C'eſt aïnſi que Mr. Bayle termina une vie toûjours occupée, & où ſes ennemis les plus déclarez n'ont rien trouvé à reprendre, que ce penchant à rendre tout douteux, & qu'ils ont traité de libertinage d'eſprit. *Il avoit*, dit ſon Hiſtorien, *une imagination vive, brillante, & feconde, un grand fonds de diſcernement & de pénétration, un ſtyle naturel & hardi, mais peu châtié. Sa converſation étoit vive, enjoüée, & d'autant plus agréable, qu'elle étoit toûjours utile. Sa memoire heureuſe & fidèle lui rendoit à propos tout ce qu'il lui avoit confié. Veritablement Philoſophe dans ſes mœurs, ſans faſte & ſans ambition, il ne ſe préferoit à perſonne. Il étoit ſobre juſqu'à la frugalité. Indifférent pour tous les plaiſirs hormis ceux de l'eſprit, il ſembloit ne connoître les paſſions que pour en diſcourir & non pour en ſentir les effets. Modeſte juſqu'au ſcrupule, il auroit toûjours caché ſon nom, s'il lui eût été poſſible de le faire. Loin d'être avide de préſens, il n'acceptoit qu'avec peine ceux qu'il ne pouvoit honnêtement refuſer. Fidelle & conſtant dans ſon amitié perſonne ne fut jamais plus officieux ni plus deſintereſſé que lui. Sa pénétration lui faiſoit tout d'un coup appercevoir les différentes faces des ſujets les plus abſtraits. Il en découvroit tous les principes & en developpoit toutes les conſequenses. Les difficultez qu'il y trouvoit le rendoient très-reſervé dans ſes jugemens, & ne lui laiſſoient ſouvent que des raiſons de douter, ce qui l'a fait accuſer de Pyrrhoniſme. Il diſputoit ſans chaleur & ſans prendre un ton dogmatique, & on voit dans ſes Ecrits qu'il é-*

toit

voit ſi éloigné d'offenſer, qu'il a au contraire trop penché du côté des louanges. Plein d'amour pour la vérité il étoit très-ſenſible aux ſecours qu'on lui fourniſſoit pour la découvrir, & faiſoit uſage de ces ſecours avec une extrême reconnoiſſance. C'eſt le portrait que nous fait Mr. Des Maizeaux de l'eſprit & du cœur de Mr. Bayle, dont ceux même qui ont desapprouvé ſes ſentimens, n'ont pu s'empêcher de louër la beauté du genie & l'étenduë du ſavoir.

On trouvera dans cette Vie la liſte des principaux Manuſcrits que Mr. Bayle a laiſſez après lui, & des Savans les plus diſtinguez avec leſquels il étoit lié d'amitié, ou entretenoit commerce. On y lira auſſi avec plaiſir pluſieurs particularitez, que la brieveté d'un Extrait nous a forcez de ſupprimer. Nous craindrions même de l'avoir fait trop étendu, ſi le plaiſir qu'on a de connoître un homme de la réputation de Mr. Bayle ne nous eût fait preſumer, qu'on nous pardonnera d'avoir paſſé les bornes ordinaires en faveur d'une perſonne, dont on auroit honte d'ignorer l'hiſtoire.

On doit ſavoir bon gré à Mr. Des Maizeaux d'en avoir recherché les particularitez avec tant de ſoin, & de les avoir expoſées avec tant de fidelité. Il ſouhaite dans ſa Lettre à Mr. de la Motte que le public rejette ſur la précipitation avec laquelle on l'a forcé d'y travailler les fautes qu'il craint y avoir faites, & qu'il exagere ſans neceſſité. Mais ſi ce n'eſt pas ſa modeſtie qui les groſſit à ſes yeux, on ne peut

lui refuſer la juſtice qu'il demande; & quoi que, comme il dit, *le public ne regarde qu'à l'exécution*, il eſt pourtant ordinairement aſſez équitable pour *pardonner* quelque choſe en faveur *de la bonne volonté*.

ARTICLE IV.

LETTRES *de Meſſieurs* LE MOYNE, DU RONDEL, LE CLERC, JUSTEL, CLAUDE, DE LA SABLIERE, ABBADIE, DE BAUVAL, BENSERADE, & *de Madame* DE WINDSOR à Mr. BAYLE, *ſur ſes* NOUVELLES *de la République des Lettres.*

QUand Mr. Bayle forma le deſſein de travailler à ſes *Nouvelles de la République des Lettres*, il conſulta ſes Amis; & dès que ce Journal commença à paroître, il le leur envoya afin qu'ils fuſſent plus à portée d'en juger. Les Lettres qu'ils lui écrivirent à cette occaſion ſont tombées entre les mains de Mr. du Puy, qui les a publiées dans des brochures qu'il donnoit toutes les ſemaines ſous le titre d'*Eſſais Hebdomadaires* (*a*). Il les inſera dans les deux premières brochures, & promit de donner dans la ſuite pluſieurs autres Lettres

(*a*) *Eſſais Hebdomadaires ſur pluſieurs ſujets intereſſans. Par Mr. du Puy, ci-devant Secretaire au Traité de Paix de Ryſwyk. A Paris chez Etienne Ganeau.* Ces Eſſais ſe diſtribuoient tous les Lundis de chaque ſemaine.

Lettres écrites à Mr. Bayle; mais ne s'étant pas acquitté de sa promesse, ses *Essais* tombérent à la *huitiéme semaine*, & eurent le sort de tant d'autres Ecrits périodiques qui disparoissent presque aussi-tôt qu'ils ont paru. Mais ces Lettres sont trop curieuses & trop intéressantes pour n'être pas conservées. C'est ce qui nous a déterminé à les inférer dans ce Journal.

On les avoit imprimées sans avoir égard à l'ordre des dates: il y en avoit même quelques-unes qui portoient une fausse date. D'ailleurs il s'y étoit glissé plusieurs fautes d'impression, sur-tout dans les noms propres. On a remedié ici à tous ces défauts.

Mr. du Puy les avoit accompagnées de quelques Notes pour faire connoître les personnes qui les ont écrites, ou les Ouvrages dont il y est fait mention; mais il n'a pas eu le bonheur d'y réüssir. Voici, par exemple, la Note qu'il a faite au sujet de Mr. de Bauval: *Auteur de l'Histoire des Ouvrages des Sçavans; il s'appelloit Henri, & son frere Samuel; en* 1678. *il fit imprimer la Coutume réformée de Normandie, en* 1687. *un Traité des Hypothéques*, in 4. *en* 1706. *& en* 1707. *l'Histoire de la Religion des Juifs, en quatre volumes in folio. Il a aussi augmenté le Dictionnaire de la Langue Françoise de Mr. Foretiéres. Il restoit à la Haye. Samuel Basnage a fait plusieurs Ouvrages, entr'autres Examen des Méthodes proposées par Messieurs de l'Assemblée du Clergé de France en l'année* 1682. *imprimée à Rotterdam en* 1684.

la Communion Sainte en 1687. in 12. *l'Hiſtoire de la Religion des Egliſes Reformées, pour ſervir de reponſe à l'Hiſtoire des Variations de Mr. Boſſuet, en* 1689. *deux tomes* in 8. *En* 1691. De rebus ſacris & Eccleſiaſticis Exercitationes . . . . . adverſus Bellarminum, Lighfootium pagium &c. *Les deux freres paſſérent en Hollande lors de la revocation de l'Edit de Nantes. Samuel fut Miniſtre de l'Egliſe Françoiſe de Rotterdam.* Comptons les mépriſes qu'il y a dans cette Note. 1. Le frere de Mr. de Bauval ne ſe nommoit pas *Samuel* mais *Jacques. Samuel Baſnage de Flottemanville* étoit leur Couſin. 2. La *Coutume de Normandie* & le *Traité des Hypotheques* ne ſont pas des Ouvrages de Mr. de Bauval, mais de Mr. Baſnage ſon pere. 3. Mr. de Bauval n'eſt pas l'Auteur de l'*Hiſtoire de la Religion des Juifs.* (il falloit dire ſimplement de l'*Hiſtoire des Juifs*:) cette Hiſtoire eſt de ſon frere Jacques Baſnage, & elle n'a point été imprimée *en quatre volumes in Folio*, ni même *in Folio.* 4. Mr. de Bauval ne *paſſa* point *en Hollande* avec ſon frere *lors de la revocation de l'Edit de Nantes*, il n'y vint qu'en 1687. 5. Il n'a pas toûjours *reſté à la Haye*, il a demeuré long-tems à Rotterdam. 6. Le Livre *de rebus ſacris*, &c. n'eſt pas de Jacques Baſnage, mais de *Samuel Baſnage de Flottemanville.* On voit par-là que Mr. du Puy n'eſt pas extrêmement au fait de la Litterature. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt qu'il dit que Mr. Bayle eſt Auteur du *Mercure Sçavant*, quoiqu'il paroiſſe évidemment par la Lettre de Mr.

Mr. du Rondel du 8. de Juillet 1684., que Mr. Bayle n'y avoit aucune part, & que cet Ecrit étoit même indigne de lui.

On a substitué quelques Notes à celles de Mr. du Puy, & on en a ajoûté quelques autres pour éclaircir certains endroits, de ces Lettres, ou pour indiquer ceux que les Amis de Mr. Bayle ont critiquez dans ses *Nouvelles de la Republique de Lettres.*

LETTRE DE Mr. LE MOYNE A Mr. BAYLE.

A Leide le 30. *Mars* 1684.

J'Ai vû les deux tomes du *Mercure Sçavant*, qui ont paru depuis le mois de Janvier (*a*). Le dessein est bon, mais il est mal exécuté : je ne voudrois pas qu'on y inserât des Ouvrages tous entiers, si ce n'étoient quelque Eloge, quelques Sonnets, ou quelques Epigrammes.

Je

(*a*) C'étoit une espèce de Journal, qui fut trouvé si mauvais qu'il n'en parut que deux Mois, ceux de Janvier & Février 1684.

Je n'y voudrois pas non plus des folies, ni des saletez; car cela en dégouteroit les personnes graves & serieuses: elles veulent bien rire quelquefois, mais il faut que ce soit pour quelque chose de fin, & rien ne les touche moins que ces fausses pointes des fots & les plaisanteries des Halles. Je ne voudrois pas aussi qu'on se mêlât de décider & de condamner les Auteurs. J'éviterois à la vérité la trop grande indifférence qui paroissoit dans le Journal de Gallois, & je prendrois quelquefois parti, mais je le voudrois faire discretement & parlerois des Auteurs & des matéres avec tant de précaution, que je ne me ferois jamais d'affaire; car s'ériger en arbitre souverain de la destinée de tous les Ouvrages, c'est soutenir un terrible caractère; & je ne crois pas qu'un homme pût se mettre long-tems sur ce pied-là, sans se voir bien-tôt sur les bras une infinité d'ennemis. C'est-à-dire, MONSIEUR, que pour réüssir dans ce dessein, il faut avoir bien de l'esprit, bien du bon sens, bien de l'addresse, bien de la pureté dans son stile, bien de l'étenduë dans son savoir; enfin à peu près tous ces talens dont vous êtes honnêtement pourvû, en sorte que je ne connois personne qui pût s'acquitter plus heureusement que vous de cet emploi. Avec tout cela, MONSIEUR, je ne suis pas tant d'avis que vous vous y engagiez, & je voudrois donner en quelque chose de plus solide & de plus honorable.

J'avouë qu'en France & en Italie un galant homme peut s'y attacher; on y attrape certains

tains Benefices façon d'Abbaïes qui apportent quelques commoditez, & qui font tenir quelque rang; mais ici, il n'y a rien à éſperer. Il faudra ſubſiſter de la vente de ces petits libelles, l'Etat n'y prendra point de part. Du côté de l'honneur la moiſſon ſera fort petite, & on perdra les occaſions qui ouvrent la porte à la gloire ſolide, & qui conduiſent aux bons établiſſemens.

Encore ſi cette occupation n'étoit qu'un honnête badinage, qu'un amuſement pour les heures perduës, & qu'elle ne demandât pas un homme tout entier, je ne m'éloignerois pas d'une telle réſolution. Mais c'eſt une affaire & une grande affaire; il faut ſe charger de la lecture de tous les livres; il faut parler de toutes ſortes de matiéres, il faut les approfondir & en parler toûjours fort juſte; il faut raiſonner ſur bien des choſes qu'on avoit auparavant ignorées; il faut s'expliquer ſur des ſentimens qui ſont quelquefois bien délicats; enfin il faut feindre qu'on ſait tout, qu'on eſt capable de tout, qu'on eſt habile dans tous les Arts & dans toutes les Sciences, & cette feinte à mon avis eſt plus difficile à bien ſoutenir que ne le ſeroit l'acquiſition même des Arts & de toutes les diſciplines.

Si donc vous pouvez faire tout cela comme un divertiſſement, je vous conſeille de l'entreprendre; mais ſi cela apporte la moindre interruption aux études auxquelles vous vous êtes appliqué & que vous avez juſqu'ici ſi heu-

nensement cultivées, je ne vous le conseille pas.

Laissez à des gens qui n'ont rien de mieux à faire un emploi comme celui-là: quand on ne l'envisage que legerement, il flatte & donne dans la vûë; mais quand on a un peu percé l'illusion qu'il a faite d'abord, il ne paroît pas devoir avoir des suites qui vous puissent dédommager de tous les soins qu'il vous donneroit.

Enfin, MONSIEUR, j'aimerois mieux vous voir Professeur dans quelque bonne Académie, je voudrois bien y pouvoir contribuer, je le ferois avec bien du plaisir; car vous estimant & vous aimant comme je fais, je sens que j'aurois bien de la joïe de vous le faire paroître & de vous témoigner que je suis de tout mon cœur tout à vous. LE MOYNE.

LETTRE
DE
Mr. DU RONDEL
A
Mr. BAYLE.

A Maestricht le 24. *Mai* 1684.

JE ne savois rien du tout, mon cher MONSIEUR, des *Nouvelles de la Republique des Let-*

Lettres; je vous remercie très-humblement du preſent que vous m'en faites; & en même tems je vous felicite ſur le nouvel emploi que vous avez bien daigné prendre, & qui étoit ſi néceſſaire dans un païs de Litterature comme celui-ci.

Il me ſemble que vous faites fort bien le Photius, & que les extraits que vous nous donnez des Auteurs ſont les plus belles Analyſes du monde; j'ai peur pourtant, mon cher MONSIEUR, qu'il n'y en ait d'un peu longuettes, & qu'on ne vous reproche d'y fourrer un peu trop ſouvent de petites réfléxions: ce n'eſt pas qu'elles ne ſoient juſtes; mais au fond dans le poſte d'*Epitomateur* où vous vous retranchez, il ne faut que rapporter ſimplement & naïvement un Auteur, ſans l'étoffer de ſes Remarques, comme dans la page 78. *tant il eſt vrai que le monde fait*, &c. & page 81. *voilà de quoi exciter l'émulation des habiles Grammairiens* &c.

J'ai peur encore qu'on ne trouve votre *Eloge de Mr. de Larroque* (*a*) un peu diffus; ces ſortes d'Ouvrages, dans un Journal s'entend, doivent être courts, ſerrez, & fort laconiques. Il y en a un bel exemple, ſi je ne me trompe, dans Paterculus, touchant Ceſar; & autant qu'il m'en peut ſouvenir, cet Eloge eſt de deux pages.

Je ne connoiſſois pas Mr. Cuper; c'eſt un brave homme; j'acheterai au premier jour ſon Ou-

(*a*) *Nouvelles* de Mars 1684.

Ouvrage (*a*), dès que j'aurai de l'argent un peu plus que je n'en ai ; mais quand j'en aurois beaucoup plus, ce ne seroit pas pour Darmanson (*b*). L'enragé ! aller mettre Dieu en jeu pour prouver une extravagance, & emploïer sérieusement la Théologie pour un sujet si frivole ! Il faut que ce soit une Théologie de bêtes que la sienne. Excusez la liberté que je me donne ; vous voulez que j'agisse comme cela avec vous, & vous avez raison au fond, car on ne peut pas être avec plus de franchise que je suis, & que je serai toûjours, tout à vous, DU RONDEL.

(*a*) *Apotheosis, vel Consecratio Homeri*, &c.
(*b*) *La Bête transformée en Machine*, &c.

LETTRE DE MADAME DE WINDSOR (*a*) A MONSIEUR BAYLE.

A Genéve le 26. *Mai* 1684.

C'Est une faveur bien particuliere que vous me faites, MONSIEUR, de vous souvenir de moi assez obligeamment pour me mettre

(*a*) Louïse de Frotté. Voyez son éloge dans l'*Italia Regnante* de Leti, Part. IV. Lib. I. p. 64. & suiv.

tre du nombre des perſonnes de votre connoiſſance à qui vous avez voulu faire part de vos Ouvrages. Je n'ai garde de prendre cela comme une choſe dûë, puiſque je reçois cet agréable préſent avec une reconnoiſſance qui fait connoître que je m'en ſens bien indigne. Mais n'éxaminons pas cela, je vous en ſupplie, & permettez-moi de vous dire que les gens les plus éclairez ne ſont pas toûjours les plus ſenſibles aux graces qu'on leur fait, & ſoit que les Savans s'amuſent à critiquer ou à exagérer la beauté de cet Ouvrage, ils ne ſauroient jamais avoir plus d'eſtime que j'en ai pour l'Auteur.

Je ſouhaiterois ſeulement avoir reçû cette marque de bonne volonté pour moi dans une conjoncture plus heureuſe, & n'avoir pas à vous parler de la perte que vous avez faite d'un Frere (*a*) qui m'avoit promis votre amitié il y a plus d'une année entiére. Je puis vous aſſurer, MONSIEUR, que la triſte nouvelle de ſa mort qui ne m'a été annoncée que deux jours avant que j'aïe reçû votre Livre, m'a touchée extrêmement & qu'il étoit fort à propos que j'en fuſſe conſolée par vous-même de quelque manière ; quoique lorſque vous me fites l'honneur de m'écrire & de m'envoyer une ſi belle partie de vos Oeuvres, vous ne ſongeaſſiez à rien moins ſans doute qu'à me tirer d'un déplaiſir que je reſſentois ſi vivement à votre ſujet.

Je

(*a*) Joſeph Bayle, mort à Paris le 9. de Mai 1684.

Je pourrois vous entretenir fort amplement de tous les regrets dont la memoire de feu votre Frere a été célébrée par la famille de Dhona, & avec raiſon, puiſqu'il avoit pour elle un attachement qui ne ſe peut exprimer & qu'elle ne ſauroit jamais aſſez reconnoître. Mais un Philoſophe comme vous ne ſe repaît pas de ces tendreſſes inutiles & de fort courte durée, & ce ſera vous ſatisfaire mieux, MONSIEUR, de vous aſſurer combien il avoit gagné l'eſtime & l'amitié des perſonnes qui l'ont connu à Paris. Meſſieurs d'Ablancourt, la Baſtide & d'autres illuſtres à qui je l'avois adreſſé m'en ont écrit comme étant auſſi touchez que vous pouvez l'être vous-même de ſa perte; quoique dans le tems où nous ſommes, celle de nos plus proches eſt le moindre des malheurs que nous aïons à craindre, de ſorte qu'elle ne marque rien ſinon l'amour de Dieu qui les veut retirer à ſoi.

Mais je ne m'apperçois pas, MONSIEUR, que je ſuis encore moins Théologienne, s'il ſe peut, que Philoſophe; c'eſt pourquoi je quitte tout pour vous dire ce que je ſais fort bien & que je vous ſupplie de croire, c'eſt que je ſuis & ſerai toûjours, MONSIEUR, votre très-humble & très-obligée ſervante, DE WINDSOR.

LET-

LETTRE DE Mr. LE CLERC A Mr. BAYLE (*a*).

A Amſterdam le 3. *Juin* 1684.

VOus fîtes fort bien, MONSIEUR, de corriger quelques endroits du Mémoire que je vous envoyai il y a quelques jours, touchant le *Theatro Britanico*. Si j'avois eu le tems de le tranſcrire, vous n'auriez pas eu cette peine-là, outre que peut-être j'avois parlé trop librement de la Conſpiration d'Angleterre, qui fait un Article du *Credo* de quelques perſonnes zelées.

Je ne ſai point de livre nouveau que l'on imprime ici, ſi ce n'eſt les Epitres de Grotius, qui ne ſont pas encore achevées, & qui ne le ſeront pas même de long tems.

Je vous envoïe le titre des Oeuvres du Chancelier Bacon, qui verront bien-tôt le jour. C'eſt un Ouvrage qui n'eſt pas nouveau, mais qu'on n'avoit jamais imprimé en cette forme, &

(*a*) La Réponſe de Mr. Bayle à cette Lettre & à la ſuivante ſe trouve dans le Recueil des *Lettres de Monſieur Bayle*.

& dont les parties n'avoient jamais été ramaſſées en un même corps.

Vous trouverez auſſi dans ce paquet le titre d'un Ouvrage Anatomique qui paroîtra bientôt: c'eſt un recueil de divers Traitez particuliers des Anatomiſtes Modernes, où il y aura diverſes pièces de Malpighius &c. qui n'ont point encore vû le jour: Toutes ces pièces enſemble feront une Anatomie complette, compoſée des plus excellens Traitez que l'on trouve des plus célèbres Anatomiciens de toute l'Europe.

C'eſt-là tout ce que je vous puis dire de nouveau. Il ſe peut faire qu'on imprime des choſes que je ne ſai point, parce que je n'ai accoutumé d'aller que chez quelques Libraires; d'ailleurs je ne ſuis curieux que pour certaine ſorte de livres, & je ne m'informe pas des autres que l'on imprime tous les jours.

Si l'on imprimoit ici quelque Livre de Mr. Arnaud, ce ſeroit la veuve Schipper, & une perſonne qui la voit aſſez ſouvent m'a dit qu'il ne croïoit pas qu'elle eût quelque choſe ſous la preſſe de Monſieur Arnaud.

On a bien parlé il y a quelque-tems de faire imprimer de nouveau le Journal de Saint Amour, avec quantité d'autres pièces des Janſeniſtes, qui feroient en tout trois volumes in folio, mais je ne ſai pas aſſurément s'ils exécuteront ce deſſein.

Mr. Desbordes m'a dit que vous ſeriez bienaiſe d'apprendre ce que l'on dit de vos *Nouvelles*, & vous connoiſſant comme je fais, je croi

croi que vous ne ſerez pas fâché ſi je vous dis ce que j'en ai ouï dire.

On dit en général que l'Auteur des Nouvelles s'étend trop ſur des choſes qui ne ſont pas ſi neceſſaires, & qu'on pourroit aiſément réduire les cinq feuilles à trois, ou même à deux; & je croi qu'il ſuffiroit d'avoir au bout de l'année de quoi faire un volume, au lieu que ſur ce pied-là il y en aura deux gros.

Quelques autres diſent que ce que l'on ſouhaite n'eſt pas d'avoir tous les mois des réflexions de l'Auteur ſur les Livres qu'on imprime, mais des extraits fidèles par où l'on puiſſe voir s'ils méritent qu'on les achete ou qu'on les liſe. On en ſaura bien juger enſuite ſans les lumières de l'Auteur, qui debite mal à propos (ce ſont les termes d'un homme d'eſprit) ſes lieux communs à l'occaſion du titre des livres.

On dit auſſi qu'il paroît clairement qu'il y a de certains livres dont l'Auteur n'a vû tout au plus que la Préface, & dont on ſouhaiteroit d'avoir des extraits.

On ajoûte encore qu'il y a des nouvelles ridicules, & diverſes remarques inutiles ſur des choſes de nulle importance.

On trouve mauvais qu'on faſſe des extraits du *Journal des Sçavans*, & l'on dit que ceux qui l'impriment ici tous les ans s'en pourroient bien plaindre.

On dit auſſi qu'il eſt inutile de parler d'un Livre deux fois; & que les renvois que l'Auteur fait de parler de certains livres à une autre

tre fois, font voir qu'il ne les a pas lûs, & qu'il ſuffiroit bien d'en parler après les avoir lûs.

On ſe plaint que l'Auteur mêle trop de médiſance dans ſes jugemens, & l'on dit que plûtôt que de médire d'un livre, il faudroit l'omettre.

Le ſoin que l'Auteur prend de juſtifier par tout la Religion Proteſtante eſt louable, dit-on, mais il n'eſt pas de ſaiſon, & il doit reſerver les Remarques qu'il fait ſur ce ſujet pour quelque Livre de controverſe.

Voilà tout ce que j'en ai ouï dire en général; voici en particulier quelques endroits qui ne plaiſent pas univerſellement.

Dans la Préface que l'on trouve trop longue page 10. *Je ne comprends pas comme j'oſe &c.* On trouve que ce compliment ſent un peu le galimathias, & qu'on pouvoit dire ſans détour les raiſons que l'on peut avoir de faire un Journal ici, quoiqu'on en faſſe divers ailleurs.

Page 22. Mr. Deſcartes ne bâtit pas ſon ſyſtême dans ſon imagination, ſans penſer à l'ame des bêtes, puiſque c'en eſt une grande partie; & l'on ne voit pas que l'on puiſſe dire que le ſentiment commun eſt revêtu *de quelque certitude & de quelque évidence.* La réflexion de morale qui eſt ici, ſeroit mieux placée dans quelqu'autre Livre que dans celui-ci.

Page 62. *Qu'un gros rat s'eſt accouplé, &c.* Cette nouvelle paroît fort apocryphe, & l'on ne comprend pas comme le rat & la chatte ont voulu avoir des témoins de leurs amours,

pour

pour les aller ensuite deshonorer en publiant une espèce de crime contre la nature.

Page 86. Ce n'étoit pas la peine de mettre ici une correction d'un passage de Lactance.

Page 98. On croit que ç'auroit été mieux fait d'omettre cette Vie de Me. Helyot ; les livres de cette sorte ne méritent pas qu'on en parle, à moins qu'on ne veuille mettre dans le Journal une infinité de bagatelles comme le Livre de Mr. Caramuel.

Page 108. La remarque sur l'Archevêque Laud me regarde, mais ce n'est pas ce qui m'en fait parler : étant aussi grand amateur que je le suis de la liberté, je ne saurois trouver mauvais que chacun ait ses sentimens ; mais si les Lettres de l'Archevêque ne le justifient pas, je ne voudrois pas soupçonner, comme vous faites, un homme que toute l'Angleterre, si ce n'est les Presbyteriens emportez, regarde presque comme un martyr, témoin *le Cyprianus Anglicus* d'un des plus fameux Docteurs d'Angleterre (*a*). Tout ce dont on l'accuse, c'est de n'avoir pas voulu consentir que l'on abolît les cérémonies de l'Eglise Anglicane, que les Presbyteriens traitent de restes du Papisme ; en sorte que si quelqu'un les soutient, ils disent d'abord qu'il est Papiste. Je ne sai si l'on dit mieux la Religion *Anglicane* que la Religion *Gallicane*, mais je sai bien que c'est plûtôt pour soutenir la Religion de l'Eglise

(*a*) Ce Docteur c'est Heylyn, Partisan outré de Laud, & grand ennemi des Presbyteriens.

gliſe Anglicane que pour la vouloir détruire, qu'on a fait mourir cet Archevêque.

Page 128. Il falloit, comme le croïent quelques-uns, ſe contenter de narrer, ſans tirer des conſéquences de ce que dit Maimbourg, puiſqu'il ne s'agit pas ici de faire ſa critique.

Page 135. On dit que cette page eſt un petit galimathias pour remplir le papier, & n'eſt bonne qu'à faire naître des idées peu honnêtes.

Page 118. On ſe met peu en peine de ſavoir ſi Mr. Patin retournera à Paris ou non, & l'on croit que la choſe n'eſt pas de ſi grande importance qu'il faille dire deux fois ce qu'on en conjecture.

Page 203. L'*Arlequin Procureur* ne meritoit pas, comme l'on croit, d'être inſeré dans ces Nouvelles, & le petit lieu commun touchant l'utilité des Comedies ne fait pas un trop bon effet ici.

Page 213. On dit que ſur l'Article du P. Thomaſſin, il valloit mieux faire un extrait des matières qu'il traite & de la méthode qu'il obſerve, que de le railler & de railler les Peres.

Voilà, MONSIEUR, ce que j'ai ouï dire de vos Nouvelles, & que je vous rapporte dans les mêmes termes qu'on l'a dit: ce n'eſt pas de mon chef que je vous parle. Je vous puis aſſûrer que ce ſont des gens de bon goût, & je croi que vous le reconnoîtrez aſſez par une partie de leurs remarques.

J'ai au reſte à vous dire que tout le monde les

les estime, & souhaitte d'en voir la continuation: je crois que vous ne vous fâcherez pas de la naïveté avec laquelle je vous ai rapporté ce qu'on en dit; c'est comme je voudrois que mes amis en usassent avec moi si je donnois quelque Ouvrage au public. Je suis, MONSIEUR, de tout mon cœur votre très-humble & très-obéissant serviteur. LE CLERC.

LETTRE DU MEME

A

Mr. BAYLE.

A Amsterdam le 8. *Juin* 1684.

IL y a trois ou quatre jours que je me donnai l'honneur de vous écrire, MONSIEUR, par Mr. Desbordes, qui vous aura sans doute rendu le paquet dont je l'avois chargé, & vous ai marqué comme vous voïez avec une grande franchise ce que j'ai ouï dire de vos Nouvelles, parce que je me persuade qu'on ne sauroit mieux témoigner l'estime que l'on fait d'une personne, qu'en supposant qu'il est parfaitement honnête homme, c'est-à-dire selon moi, qu'il ne trouve pas mauvais qu'on lui dise librement ce qu'on ne goûte pas dans ses Ouvrages.

La plûpart des gens sont incapables d'entendre dire la verité de leurs productions, & il

ne leur en faut pas parler, à moins de n'avoir que des louanges à leur donner ; cependant quand ils lisent les Ouvrages des autres, ils ne veulent point faire de quartier, ce sont des censeurs impitoïables qui ne pardonnent pas la moindre faute.

Mais on connoît un véritablement honnête homme, lorsqu'il pardonne sans peine les fautes des autres, & qu'il écoute avec plaisir ceux qui veulent faire remarquer les siennes, encore qu'ils se trompent : c'est ce qui a fait que je n'ai pas hesité de vous marquer simplement jusqu'aux termes même dont on s'est servi, ce que j'ai oüi dire de votre Ouvrage ; du reste c'est à vous à juger si l'on a raison ou non, & si l'on critique mal à propos vos Nouvelles. Il est aisé de laisser parler les Censeurs ; ce qui sera de bon sens plaira toûjours aux gens de bon goût, quoiqu'en puissent dire les Critiques, & nous sommes dans un siècle assez éclairé pour espérer que le dégout de ces Messieurs ne servira pas de regle à la plûpart des Lecteurs.

J'ai reçû depuis deux jours un Ouvrage François d'un Ministre du Dauphiné, intitulé, *Entretiens de Philarete & de Philerene* sur les Actes de l'Assemblée du Clergé, & les Theses du Pere Buhi touchant l'autorité des Papes & l'Indépendance des Rois dans le temporel. Je n'ai pas encore lû ces Entretiens ; dès que l'on me les aura cousus je les parcourrai, & je vous en envoyerai un extrait, si vous le voulez. C'est Mr. Vigne Ministre de Grenoble qui

qui eſt l'Auteur de cet Ouvrage; il n'a pas une grande connoiſſance de notre Langue, mais il a de l'érudition & eſt fort eſtimé dans ſa Province.

Je vis hier chez Boom un Livre de 1684. d'un Miniſtre de la Haye, intitulé *Otia Theologica.* En parcourant les titres des Chapitres, il m'a paru que c'eſt un Livre de Critique, où l'Auteur explique divers paſſages de l'Ecriture Sainte. Je ne ſai s'il s'en acquitte bien ou mal, & je ne me ſens pas tenté de le lire; peut-être que vous l'aurez déjà vû, & en tout cas il eſt aiſé de l'avoir. Je ſuis &c. LE CLERC.

LETTRE DE Mr. JUSTEL A Mr. BAYLE.

Le 24. Juin 1684.

MONSIEUR,

J'Ai reçû le Journal des Sçavans dont je vous ſuis bien obligé: le public en profitera beaucoup, & je ne doute point qu'il ne ſoit bien reçû de tout le monde, parce que votre ſtile eſt pur & fort, que vous faites un bon

choix, & que vous n'oubliez rien de ce qui ſe trouve de bon dans les Livres dont vous parlez. J'aurai bien de la joie de ſervir & de contribuer au ſuccès de votre Ouvrage. Je crois que vous auriez bien fait de n'extraire de la Lettre écrite de Londres que deux ou trois choſes au plus, les plus curieuſes, en attendant qu'on vous eût inſtruit plus particulierement du reſte.

Si vous n'avez perſonne en Hollande qui puiſſe traduire l'Anglois en François, je vous pourrai donner un honnête homme qui entend aſſez la matière & fort bien les deux Langues, & qui pour peu de choſe fera votre Traduction tous les mois. Je la communiquerois au Secretaire de la Societé Roïale, lequel corrigeroit ce qui ne ſeroit pas conforme à l'original, & redreſſeroit le Traducteur.

Il faut que vous aïez un correſpondant à Amſterdam, qui vous faſſe part de ce qu'il y a de rare, & de ce qui vient des Indes Orientales.

Il ne faut pas oublier les plantes ni les animaux; vous pourriez parler du Moxa, qui eſt une eſpèce de coton dont on ſe ſert aux Indes pour brûler la peau & faire ſortir des ſeroſitez. C'eſt preſque le ſeul remede dont les Médecins de ce païs-là ſe ſervent pour guérir les maladies: il y a une *Transaction* où il en eſt parlé (*a*), mais on ne l'a point vûë dans les païs étrangers.

Je

(*a*) *Transactions Philoſophiques* du 10. Juin 1683., p. 226. & ſuiv.

Je crois qu'on n'a mis dans aucun Journal un Livre intitulé *Hiſtoria Provinciæ Paraquariæ.* Il eſt imprimé à Liége en 1675. ou 1676. in Folio: c'eſt un Jéſuite qui en eſt l'Auteur. Il y eſt parlé d'une herbe qui fait dormir ſans peine & jetter tout ce qu'on a dans l'eſtomac. Vous trouverez de cette poudre à Amſterdam.

Nous avons ici une hiſtoire d'une femme qui jettoit des cheveux par les ſelles & par un abcès qu'elle avoit dans *l'abdomen.* Après ſa mort on a trouvé qu'elle avoit un enfant dans la *tuba uteri.* Je vous envoïerai cette petite relation-là par quelque commodité. Dans quelque-tems je vous ferai part d'un accident auſſi ſurprenant que celui-là.

Il y a quelque-tems qu'on a imprimé à Bruxelles un Traité de *Fungis*, avec des figures qu'on dit être curieuſes: il eſt en Flamand.

On mettra dans les Tranſactions deux Traitez de Mathematique qui ſont conſidérables, l'un compoſé par Mr. Baker, & l'autre par Mr. Gregorie (*a*).

On attend une Hiſtoire naturelle d'Ecoſſe, qui ſera curieuſe, & celle de la Province ou Comté de Staffordshire.

On m'a dit qu'il y a à Hambourg un arbre canelle, fort grand, qui eſt dans une caiſſe: un nommé Mr. Ankelman l'a dans ſon Jardin (*b*). Si vous pouviez nous donner une deſcri-

(*a*) On parla de ces deux Traitez dans les *Tranſactions* du 20 Mars 1683. pag. 549; & du 20. Septembre 1684. p. 730.

(*b*) Voyez les *Nouvelles de la République des Lettres*, Novembre & Decembre 1684.

deſcription exacte des ſerres que l'on fait en Hollande, qui ſont bien imaginées & qui conſervent les plantes & les gardent contre le froid, vous feriez bien du plaiſir, & cela ſeroit bien reçû.

On m'a dit que Mr. le Prince d'Orange a une Vache des Indes; il faudroit la voir, & marquer en quoi elle differe des nôtres.

Il ne faudroit point oublier de parler de certaines petites aiguilles d'or dont ſe ſervent les Médecins de la Chine pour guérir les maux de tête. Il y en a à Amſterdam.

Pour faire valoir votre Journal & le faire préférer aux autres, il faut tâcher de le remplir au commencement de choſes particulières & utiles qui plaiſent à tout le monde.

Vous me ferez le plaiſir de me dire le jugement qu'on fait d'un Livre intitulé, *Le Pacifique Proteſtant*, & ſi Mr. Jurieu n'y répondra pas, à cauſe qu'il y eſt attaqué: c'eſt quelque Pajoniſte qui l'a fait aſſurément.

Ne manquez pas de faire un extrait éxact de la réponſe qu'on a faite au *Canon Ægyptiacus* de Mr. Marsham, parce qu'elle eſt bonne.

Nous avons ici un Traité en Latin qu'on attribuë au Pere Simon, qui répond à Mr. Voſſius: il y a des répétitions, mais de très-bonnes choſes.

Mr. Huygens a fait imprimer le moïen d'obſerver avec des Lunettes ſans tuiau: cela

la est digne de votre Journal (*a*).

Il y a un vieux Livre intitulé *Censura forensis*, qu'on m'a dit avoir été réimprimé; il parle des Loix de l'Europe, & en marque les défauts. Souvenez-vous, MONSIEUR, qu'il faut bien commencer. Je suis &c. JUSTEL.

(*a*) Mr. Bayle parla de cet Ouvrage dans ses *Nouvelles* de Mai 1684.

LETTRE DE Mr. DU RONDEL A Mr. BAYLE.

A Maestricht le 8. *Juillet* 1684.

IL n'y a rien à dire au moins selon moi à vos deux derniers Ouvrages, si ce n'est sur la *Révolutions des Ames* (*a*), où quelque peine que vous aïez prise pour éclaircir les opinions de cet Auteur barbare, j'ai bien peur que vous n'aïez pû tirer *aucune lumière de sa fumée*: c'est, je croi, mon cher MONSIEUR, trop d'honneur que vous lui faites, que de le mettre avec les braves de votre Livre; un semblable vi-

(*a*) *Nouvelles* de Mai 1684.

visionnaire doit pourrir dans l'obscurité : mais est-il possible que le Docteur More ait eu l'opinion que vous citez? A ce que je vois le bon sens n'est pas toûjours le partage des Docteurs, & il y a bien de la différence entre un Métaphysicien & un homme raisonnable. Dieu le convertisse, aussi-bien que tous ceux qui vous attribuent le *Mercure*. Ici on ne l'a cru qu'un jour ou deux; encore ç'a été par la faute de Graef, qui aïant mandé à Pilon qu'on n'appelloit plus *Mercure* les Mercures, mais *Nouvelles de la Republique des Lettres*, le bruit courût que les deux Livres étoient de vous.

Mr. Du Pleffis vous a deffendu d'une force terrible parmi les gens d'épée, & moi parmi les gens de Lettres; mais j'y aurois extrêmement bien réussi, si j'eusse lû le Mercure comme Mr Du Pleffis. Il n'y en avoit qu'un exemplaire en Ville, & qui étoit au Comte de Carelson, qui a bien-tôt changé d'opinion à la lecture de vos Ouvrages.

Je vous dirai ici en vieil ami, qu'il y a un peu de votre faute : vous devriez faire imprimer vos Ouvrages chez un autre que Desbordes, puisque c'est lui, à ce qu'on m'a dit, qui a imprimé le Mercure.

Au reste tous vos Livres courent tout Maestricht, & au delà. Je suis tout à vous, DU RONDEL.

LET-

LETTRE DE MONSIEUR CLAUDE (*a*). A MONSIEUR BAYLE.

1684.

MONSIEUR d'Harmonville n'eſt point ici, mon cher MONSIEUR, il eſt à Amſterdam depuis près de huit jours; ainſi il ne ſauroit vous donner la Lettre que vous demandez: mais il me ſemble que vous la trouverez dans la première Edition de la *Politique du Clergé de France.*

Voici un Article copié mot à mot de la dernière Lettre que j'ai reçûë de mon Pere, ſur le ſujet de vos *Nouvelles:*

„ J'ai reçû les Livres que vous m'avez en-
„ voyé, où ſont les deux premiers Journaux
„ de Monſieur Bayle. Faites-lui, s'il vous
„ plaît, ſavoir que j'en ai été enchanté: ils
„ ſont en effet très-beaux, la ſcience, l'eſprit,
„ & le bon ſens y paroiſſent par tout, & d'ail-
„ leurs ils ſont fort bien écrits. On y a ſeu-
„ lement remarqué qu'il a mis en rang d'oi-
„ gnon

(*a*) Mr. Claude le fils. Il étoit alors Miniſtre de l'Egliſe Wallonne de la Haye.

„ gnon quelque méchante petite pièce de
„ Théatre, qui n'eſt pas de la gravité & du
„ ſérieux de ſon Journal. Je croi que deſor-
„ mais il fera bien de n'y rapporter que des
„ Livres dignes de la connoiſſance des gens
„ de Lettres. Il faut laiſſer le reſte pour le
„ *Mercure Galant.*

Adieu, mon cher MONSIEUR, aimez moi je vous prie toûjours. CLAUDE.

LETTRE DE Mr. DE LA SABLIERE A Mr. BAYLE.

A Paris ce Jeudi 17. *Août* 1684.

J'Ai été bien agréablement ſurpris, MONSIEUR, à mon retour de la Campagne, en recevant vos Journaux; c'eſt ce qui m'a conſolé de la vie tranquille que mes affaires m'ont obligé de quitter. En verité, MONSIEUR, vous ne pouviez pas en envoyer à une perſonne plus reconnoiſſante de cet honneur & de ces marques de conſidération que je le ſuis, c'eſt ce que je voudrois vous pouvoir témoigner plus ſenſiblement. Vous ſavez le cas que je fais de vos Ouvrages, & le plaiſir qu'ils

qu'ils m'ont donné en Hollande, en me faisant passer agréablement des journées entières, que j'aurois passé bien tristement sans eux : mais comme vous ne voulez pas que je parle du prix de celui-ci, je vous dirai sincèrement ce qu'on y trouve à redire ; je vous satisferai premierement, & puis je me satisferai moi-même. Voici donc mon sentiment & celui de quelques personnes à qui je l'ai communiqué : votre plan est admirable à la verité, mais j'ai trouvé quelque chose dans l'éxécution qui ne me paroît pas conforme à ce que vous vous proposez dans la Préface.

Par exemple l'Article de la *Vie de Madame Helyot* (*a*) me paroît plûtôt une Satyre qu'une rélation. Je mets en ce rang-là celui de la *Réponse de l'Auteur de la Recherche de la Verité à Mr. Arnaud* (*b*), parce qu'il m'a semblé que vous n'êtes pas fâché de donner quelque trait à ce dernier Auteur. Et bien que l'Article suivant qui concerne l'*Histoire de la Ligue de Mr. Maimbourg*, ne soit pas tout-à-fait restraint à la simple rélation, neanmoins je trouve qu'il est fort bon par rapport à l'Auteur qui rit le prémier des traits de Satyre qu'on lui donne, & qui se donne pour ce qu'il est ; mais je doute que des personnes qui ne le connoîtroient pas, reçussent pour excuse ce que vous alléguez à la fin de cet Article.

Pour ce qui regarde celui des *Dialogues de la Santé* (*c*), beaucoup de personnes ont cru qu'il étoit

(*a*) *Nouvelles* de Mars 1684.
(*b*) *Nouvelles* d'Avril 1684. (*c*) Mars 1684.

étoit mandié. L'Auteur m'a dit qu'il vous écrivoit ſur cette matière, comme ſur le reſte de votre Ouvrage. Permettez moi ſeulement, MONSIEUR, de vous dire en paſſant, que la louange exceſſive & donnée à tort & à travers a fort décrié le *Mercure Galant*; je ne vous dis pas cela au ſujet de Mr. Fremont, à qui on ne ſauroit refuſer de grands éloges, mais ſur d'autres Auteurs que vous alleguez, dont on a trouvé les louanges outrées. Pour ce qui eſt de ces Dialogues, il me ſemble que vous deviez éviter d'en parler, puiſque vous n'en aviez pas plus de connoiſſance que celui qui a écrit contre; joint à cela que ſi vous vous engagez à deffendre les Ouvrages que vous rapportez, vous tomberez dans l'inconvenient de la controverſe, ſi l'on vous répond. Or c'eſt ce que vous ne pouvez pas faire ſans ſortir de votre caractère.

Nous avons auſſi trouvé que l'Article d'*Arlequin Procureur* ne devoit point avoir de place dans votre Journal; en effet il n'eſt pas digne des matières que vous y traitez. On y a auſſi trouvé quelques endroits embrouillez: pour moi je n'en ai remarqué que deux; l'un eſt la douziéme Réfléxion que vous faites ſur la tenuë du Concile univerſel, concernant l'Expoſition de Mr. de Meaux (*a*); l'autre eſt l'Article où vous entrez en matiére ſur les *Lettres de Mr. Patin*. A propos de cet Auteur, une perſonne qui le connoiſſoit fort bien, m'a prié de vous dire qu'il n'étoit pas digne des

(*a*) Avril 1684. Art. VIII.

dès éloges qu'on lui donne du côté de la Science, qu'il ne liſoit jamais que les titres des Livres, & que dès qu'il apprenoit qu'il y avoit quelque perſonne illuſtre aux païs étrangers, il ne manquoit jamais de leur écrire, pour s'acquerir de la réputation.

On a auſſi cenſuré dans votre Ouvrage le rapport que vous faites des Extraits des Lettres écrites à Mr. Allix & au Théologien Allemand (*a*), ſur la tenuë d'un Concile univerſel, diſant que ces nouvelles ont trop peu d'apparence, & que de pareilles relations pourroient rendre votre Journal ſuſpect en France. Pour moi je ne ſuis point de l'avis de ces cenſeurs, & je ne vous en aurois rien touché n'eût été pour vous faire ſavoir tout ce qu'on dit de votre Ouvrage, comme vous l'avez ſouhaité.

Je finis cette critique par une petite remarque au ſujet de Mr. de la Fontaine, que vous traitez un peu cavalierement (*b*). Permettez-moi de me ſervir de ce mot. En vérité, MONSIEUR, il méritoit bien quelque éloge dans un Livre auſſi conſidérable que le vôtre, étant ſans contredit un des plus illuſtres de notre ſiècle. Je ſuis perſuadé que vous lui aurez rendu juſtice dans la relation que vous aurez fait dans vos Journaux ſuivans de ſa reception à l'Academie (*c*), que le Roi a agréé malgré ſes envieux; car il eſt certain que l'obſtacle de ſa

(*a*) Là-même.

(*b*) Avril 1684., Art. VII. du Catalogue des Livres Nouveaux.

(*c*) Mr. Bayle avoit donné cette rélation dans ſes *Nouvelles* de Juillet 1684.

ſa reception ne procedoit que de Mr. Deſpreaux, qui étoit ſon compétiteur ; & que quoi qu'en ait pû dire Mr. Roſe dans ſes déclamations, les Contes n'en étoient que le prétexte: auſſi eſt-il conſtant qu'à la Cour on a tourné cette affaire-là en ridicule, & que le ſérieux de Meſſieurs de l'Academie a été fort long-tems un ſujet de Satyre, juſques-là que Mr. le Duc dit au Roi qu'une affaire de cette importance & ſi eſſentielle à l'Etat, ne demandoit pas moins qu'un Juge tel que Sa Majeſté. Enfin, MONSIEUR, ce qu'il y a de conſtant, c'eſt qu'on n'a reçu Mr. de la Fontaine que lorsqu'il y a eu une place vacante pour Mr. Deſpreaux. A l'égard de l'éloge que je vous dis qu'il méritoit, ce n'eſt pas qu'il le ſouhaitte, car c'eſt l'homme le plus modeſte du monde ſur ce ſujet-là.

Vous voïez bien, MONSIEUR, par les libertez que je prends, que vous avez ſujet d'être ſatisfait de ma ſincerité. Je me ſuis acquité le mieux qu'il m'a été poſſible de ce que vous m'avez demandé, quoi que je ſois un fort mauvais critique, & ſur tout n'ayant pas aſſez d'expérience pour juger d'un Ouvrage auſſi ſublime que le vôtre : mais comme ce que j'en ai fait n'a été que pour répondre à la Lettre obligeante qui accompagnoit votre preſent ; je vous déclare ſincerement que je ſoumets ma critique à ce qui vous paroîtra plus juſte, ne doutant pas que des perſonnes de meilleur goût que moi ne vous aïent donné de meilleurs avis. Enfin, MONSIEUR, puiſque

que vous devez être ſatisfait, il eſt bien juſte que je me ſatisfaſſe, non pas par une Diſſertation ſur votre Journal, car j'aurois trop à faire, mais en vous aſſurant ſincerement que votre entrepriſe eſt très-loüable, très-belle & bien executée, à la reſerve de ce que je vous en ai dit, qui ne ſont que des minucies. Votre ſtile me paroît fort beau & fort coulant, & l'on peut dire ſans déguiſement que vos Journaux ſeront les plus curieux de l'Europe, à cauſe de la liberté qu'on a en Hollande d'imprimer toute ſorte de Livres, & de la diligence des Libraires pour les avoir. Enfin, MONSIEUR, les perſonnes de goût à qui j'ai fait voir cet Ouvrage, le mettent beaucoup au-deſſus du Traité des Cometes.

Dès que je pourrai avoir des Mémoires je ne manquerai pas de vous les envoyer, conformément à ce que vous me marquez: je ne vous en promets pas en grand nombre, mais vous pourrez en être ſûr. Je ſouhaiterois de tout mon cœur de pouvoir trouver des facilitez pour avoir la ſuite de vos Journaux tous les mois: ſi vous me les pouviez procurer je vous aurois une double obligation, & j'en affranchirois avec plaiſir & le port & le prix, auſſi bien que des autres Livres de Hollande, ſi je pouvois les avoir à ces conditions. J'ai écrit depuis peu à votre Ami (*a*) ſur ſon nouveau Livre dont vous me parlez: ſi vous vouliez me ſeconder à lui perſuader d'ôter certain feu

(*a*) Mr. Jurieu.

feu de ſes Ouvrages, & particulierement de celui-ci, qui ſurpaſſe les autres, je ſuis perſuadé que cela réuſſiroit, & que ſon Livre en ſeroit infiniment plus eſtimé.

On attend ici de vous ou d'ailleurs une Critique des *Dialogues* des Sieurs Theophile & Timoleon (*a*): (mais votre Journal n'a que faire de cela) Je vous aſſure qu'on fera autant de plaiſir au Catholique Romain qu'au Huguenot. Notre ami pourra vous communiquer ce que je lui ai écrit ſur ce ſujet; vous pouvez encore obſerver que l'Abbé de Dangeau eſt un Sophiſte Miſanthrope, qui ne connoiſſant perſonne d'auſſi ſavant que lui, mépriſe aſſez le genre humain. Si vous entreprenez cet Ouvrage, je vous recommande les hommes Apoſtoliques de la Préface, les Vignettes, l'Exiſtence & l'Immortalité de l'Ame par les ſenſations, comme la Voix de la Rochouas, les Soupes de Talbot &c.; le trophée à la mémoire de l'Abbé de Lyonne, qu'on prétend être en partie la cauſe du Livre; les Religions du monde, traitées du haut en bas.

Je vous prie de m'excuſer de n'avoir pas pû vous écrire en moins de mots, & de pardonner les ratures que ma trop grande promptitude me fait faire, quand même je recopierois cent fois une Lettre. Je ſuis, MONSIEUR, votre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur.

Com-

(*a*) *Quatre Dialogues: I. Sur l'Immortalité de l'Ame, &c.* L'Abbé de Dangeau en eſt l'Auteur. Mr. Bayle parla de ces Dialogues dans ſes *Nouvelles* d'Août 1684.

Comme j'allois cacheter ma Lettre l'on m'a appris deux choſes que j'ai cru dignes d'y être miſes. L'une concerne Mr. Patin. On dit que quand Mr. Heinſius, avec qui il avoit eu un grand commerce de Lettres, l'eût vû, il dit *Dominus Patinus eſt vir probus, ſed minimè Doctus.* Je me ſers de ce témoignage pour prouver ce que je vous ai dit ci-deſſus. L'autre regarde la plainte que vous faites pour le Public de l'attente où l'on eſt de la Réponſe de Mr. Nicolle aux *Conſiderations ſur les Lettres circulaires :* je viens de la voir imprimée ; elle porte pour titre *les Prétendus Réformés convaincus de ſchiſme, pour ſervir de Réponſe à un Livre intitulé Conſiderations*, &c.

LETTRE DE Mr. DU RONDEL A Mr. BAYLE (*a*).

Le 13. *Septembre* 1684.

DErnierement on m'envoïa à Sedan un billet de Mr. d'Ablancourt, où il y avoit trois

(*a*) Mr. Bayle donna un Extrait de cette Lettre dans les *Nouvelles* de Septembre 1684.

trois lignes que je vous envoïe ; vous y satisferez, mon cher MONSIEUR, quand il vous plaira, & si vous le trouvez à propos. En attendant il faut que je vous fasse part d'un de mes plaisirs ; il sera, je m'assure, tout-à-fait de votre goût, puisqu'il est tout spirituel & digne d'un Philosophe comme vous.

Il étoit neuf heures du matin, quand après un quart d'heure de pluïe, le vent tout à coup venant à écarter les nuages, les poussa dans une vallée, & nous présenta à quelques cinq cens pas de Rochefort en Ardenne, un des plus beaux spectacles du monde. C'étoit un Iris tout nouveau. La matiere qui le formoit n'étoit point courbée vers la terre pour en faire un Arc-en-ciel, comme il arrive ordinairement, ni renversée vers le Ciel, comme il arrive quelquefois. C'étoient des nuages droits & perpendiculaires, à peu près comme de longues colonnes, dont la premiere étoit verte, la seconde rouge, la troisiéme orangée, & la quatriéme bleuë, contre le mélange ordinaire des couleurs de ce météore. Ces colonnes étoient toutes claires & transparentes, & laissoient voir distinctement les objets qui étoient derriére, comme des bois, des collines, des châteaux &c. ; & quand elles vinrent à s'évanouïr, elles commencerent par l'orangée & par la rouge.

Je ne doute point, mon cher MONSIEUR, que ce Phénomene que j'appelle nouveau, n'ait été vû autrefois. La nature ne fait gueres aujourd'hui que ce qu'elle faisoit du tems de nos Pe-

Peres ; mais comme perſonne que je ſache, n'a parlé d'un Iris perpendiculaire, vous ne trouverez pas ſans doute étrange que je l'aïe appellé nouveau. Tous ceux qui étoient avec moi dans le Coche ont avoué qu'ils n'en avoient jamais vû de ſemblable, & cependant il y en avoit d'aſſez âgez, & qui avoient paſſé la plûpart de leur vie ou dans les champs ou dans les voïages, pour n'être pas ſurpris des effets du ſoleil & de la pluïe. Tant y a que ce ſpectacle dura environ un demi quart d'heure, & ſe laiſſa voir aſſez pour nous en ſouvenir long-tems.

Il eût fallu, mon cher MONSIEUR, un habile homme comme vous, pour éxaminer tout cela avec application ; cependant tout informe que ſoit la relation que je vous en fais, elle ne laiſſe pas d'être très-vraïe. Ma ſœur Hamal qui eſt à preſent à Amſterdam, & Mademoiſelle Guerard de la Haye vous le pourront certifier. Si vous croïez que ceci mérite quelque place dans un coin de vos Journaux, vous n'avez qu'à le mettre, ſinon je n'en ſerai pas moins votre très-humble ſerviteur, DU RONDEL.

Je vous parle de mettre ceci dans vos Journaux, parce que, ſelon moi, cet Iris eſt auſſi extraordinaire que l'Iris renverſé du P. Pardies, dont il me ſemble qu'on a fait mention dans les Journaux de Paris.

LETTRE DE Mr. ABBADIE A MONSIEUR BAYLE.

A Berlin le premier Octobre 1684.

QUel homme fut jamais plus coupable que je le ſuis, MONSIEUR, mon très-cher ami, & que direz-vous de moi de vous écrire & de vous remercier ſi tard de toutes vos bontez ? Vous me faites la grace de m'écrire le plus obligeamment du monde : vous faites par bonté un Panegyrique de mon *Panegyrique* (*a*), commettant en quelque ſorte la gloire de votre diſcernement, toute bien établie qu'elle eſt, pour faire ce que l'amitié vous conſeille & qu'une préoccupation d'amitié vous inſpire. Vous me ſollicitez pour me faire recevoir de nouvelles graces ; vous êtes un ami illuſtre & conſidérable de toutes les manieres, & dans le poſte que vous occupez avec tant d'honneur dans l'empire des Lettres, Dictateur de cet Etat de lumiere & de connoiſſance, &

(*a*) *Panegyrique de Monſeigneur l'Electeur de Brandebourg*, imprimé à Rotterdam, Mr. Bayle en avoit parlé dans ſes *Nouvelles* du Mois d'Avril 1684.

& maître en quelque ſorte, par la foi qu'on a en vous, de la deſtinée des Auteurs; vous voulez penſer que je ſois au monde pour y faire penſer les autres, parce que vous m'aimez, & qu'apparemment vous vous faites un point d'honneur de n'avoir que des amis qui vous reſſemblent; & avec tout cela une Lettre que je vous écris pour vous remercier, demeure des trois ſemaines entieres dans mon cabinet, elle ſe perd dans mes papiers, & je ne vous écris que lorſque je ne puis plus m'en défendre. Si ce n'eſt pas là être ingrat, je ne ſai ce que l'on peut appeller ingratitude: mais auſſi, mon cher MONSIEUR, ſi vous n'êtes pas généreux, je ne ſai où l'on trouvera la généroſité: c'eſt ce qui me conſole. Je compte tellement ſur votre bonté, que cela me rend un peu trop hardi à manquer à mon devoir à votre égard.

J'ai lû votre Journal, & ſans compliment il m'a extraordinairement plû: il y a par tout de la politeſſe, du tour, de l'eſprit, de l'érudition, du raiſonnement, & un certain diſcernement de Philoſophe, une ſeverité de raiſon que tous les grands hommes n'ont pas, & qui font qu'on vous reconnoîtra dans les moindres choſes que vous ferez.

Je ne ſai ſi je dois vous ſatisfaire ſur la demande que vous me faites de vous envoïer le plan du *Traité de la Religion Chrétienne*, mon Ouvrage; il me ſemble que j'y trouve peu mon compte: cela vous ſurprend, c'eſt, mon cher MONSIEUR, que je perds vos belles paroles,

& que j'eſpérerois que vous donneriez plus de jour & de force à mes principes, ſi vous vouliez vous donner la peine de leur prêter quelque choſe de ce qui vous eſt propre, & qui ne ſe trouve pas dans les Livres. Je ſuis avec toute la reconnoiſſance & l'eſtime poſſible tout à vous, mon cher MONSIEUR, ABBADIE.

LETTRE DE Mr. BASNAGE DE BAUVAL, A Mr. BAYLE.

Le 8. Octobre 1684.

ENfin, MONSIEUR, après avoir eu bien des allarmes que mes Livres ne fuſſent arrêtez, ils ſont parvenus juſqu'à moi, graces aux ſoins & aux peines que vous avez bien voulu en prendre, dont je vous ſuis infiniment obligé; vous faites les choſes avec tant de generoſité, que vous ne voulez pas même que l'on vous en faſſe de compliment, & en effet c'eſt aſſez pour une ame comme la vôtre que d'avoir fait plaiſir.

Je viens de lire votre Journal du mois d'Août, où vous paroiſſez fort embarraſſé des avis différens que vous recevez de toutes parts, vous

y faites paroître tant de docilité à les recevoir, que tout le monde se mêlera de vous en donner, ne fut-ce que pour la gloire de vous en donner. Il me semble que sans trop effaroucher les donneurs d'avis, un peu plus de fierté ne vous siéroit pas mal, à vous qui êtes desormais sur le pied d'un Auteur au dessus des censures aussi bien que des loüanges. En effet, MONSIEUR, comme les esprits de tous les hommes sont différens & souvent tournez d'une maniere opposée, il est impossible de satisfaire tout le monde, & il arrive toûjours que ce qui plaît infiniment aux uns, ne plaira pas aux autres, l'un s'égaïe à un trait de Satyre delicat, & l'autre s'offense de ce qu'on ne ménage pas tout le monde.

Il est peut-être vrai que dans certains endroits vous paroissiez un peu trop partial, & que vous insistiez quelquefois beaucoup sur des choses qui n'étoient pas favorables au parti: mais aussi cela vous donnoit occasion de dire mille choses ingenieuses; & je ne doute pas que le parti blessé ne vous pardonnât volontiers en faveur de la maniere fine & délicate dont vous parliez, ce seroit arrêter le feu de votre imagination & étouffer mille beaux traits de critique ou de louanges que vous y debitez, qui valent quelquefois mieux que les Livres même. L'unique raison que je trouve au contraire, c'est la crainte qu'on ne fermât la porte du Roïaume à un Ouvrage si utile.

Au reste, MONSIEUR, je ne veux plus vous parler que de Mademoiselle Doucet; il

n'eſt pas beſoin de vous la recommander, ſa perſonne ſeule ſe recommande aſſez, & je crois que vous la ſervirez avec plaiſir pour elle-même. Prenez garde ſeulement de ne lui rendre pas plus de ſoins que vous ne voudriez vous-même. En verité c'eſt avec bien du regret que nous la voïons partir & aller chercher ſi loin un établiſſement plus ſûr & plus tranquille. Je vous prie de lui aider & de la ſoutenir en tout ce que vous pourrez, & de croire que je ſuis, mon cher MONSIEUR, entierement à vous, BASNAGE DE BAUVAL.

LETTRE DE Mr. DE BENSERADE A MONSIEUR BAYLE (a).

A Paris le 18. *Mai* 1685.

JE me ſuis acquité, MONSIEUR, de l'ordre que vous m'aviez donné de rendre & de preſenter à l'Academie le beau preſent que vous lui faites ; il a été reçû avec tout l'honneur que cela vous peut faire auſſi bien qu'à nous ; ceux mêmes qui ſe croient un peu bleſſez

(a) La plus grande partie de cette Lettre a déjà été imprimée dans le Recueil des *Lettres de Mr. Bayle.*

ſez dans vos Relations en ont parlé dignement, & Monſieur l'Abbé de Dangeau qui opina le premier, dit que non-ſeulement ſon avis étoit que la choſe fût miſe ſur nos Regiſtres, mais que pour vous punir des petites railleries que vous aviez faites contre lui (*a*), c'eſt-à-dire, pour vous témoigner plûtôt l'eſtime qu'il faiſoit de vous, il ſouhaitoit & demandoit que vous envoïaſſiez tous les mois vos Relations comme une des choſes du monde qui étoient le plus de ſon goût; il n'y eut pas une voix qui n'apuïât la ſienne. Ainſi il faut que je cherche quelqu'autre endroit pour me ſignaler auprès de vous, & vous faire bien connoître la tendreſſe & l'eſtime que j'ai pour vous & qui me fait tant d'honneur.

En verité, MONSIEUR, nous demeurâmes tous d'accord de votre mérite; & ce fut un ſentiment unanime que c'étoit une belle commodité pour les ignorans & pour les pareſſeux que de lire le jugement que vous faites des Livres. Et c'eſt tout comme ſi on les avoit lûs, afin de prononcer capablement ſur eux.

Tout ce que vous avez dit de Monſieur le Duc du Maine (*b*) a été fort bien reçû, mais j'ai bien du regret de n'avoir pas été à Verſailles dans ce tems-là. Il y a plus de trois mois que je n'y ai mis le pied étant attaqué de la gravelle & entre les mains du célèbre Marquis de Carrette qui a gueri Meſſieurs de la Feuillade,

(*a*) Dans l'Extrait des *Dialogues* de cet Abbé; *Nouvelles* d'Août 1684.

(*b*) Voyez les *Nouvelles* de Février 1685.

lade, Caderouſſe, & le Comte du Bourg, & beaucoup d'autres. Vous avez plus d'intérêt que vous ne penſez au ſoin qu'il prend de ma ſanté & de ma vie, & vous ne ſauriez croire ce que vous perdrez en moi s'il y échouë. A Dieu, MONSIEUR, ſoïez perſuadé que perſonne n'eſt plus veritablement à vous que BENSERADE.

Une autre fois je vous écrirai plus amplement & vous rendrai compte de mille choſes ſur leſquelles je voudrois bien vos avis, c'eſt-à dire, vos corrections.

LETTRE DE Mr. JUSTEL A Mr. BAYLE.

Ce 4. Decembre 1685.

MONSIEUR *** allant en Hollande, je n'ai pas voulu le laiſſer partir ſans vous aſſurer de la continuation de mes ſervices, & vous demander des nouvelles de votre ſanté. Nous liſons toûjours avec plaiſir & avec admiration les *Nouvelles de la Republique des Lettres*, qui ont l'approbation de tous les honnêtes gens. Les malheurs de la France & le

le mauvais tems m'ont empêché d'aller à l'Academie, & de voir les curieux & les ſavans; c'eſt pourquoi je ne vous dirai rien qui ſoit digne de vous.

On imprime à Oxford un Traité d'Origene ſur l'Oraiſon Dominicale; & ici l'Etat de l'Egliſe Grecque par Mr. Smith, qui répond au Pere Simon, & qui défend Cyrille Lucar: ce Traité-là ſera curieux. La Liturgie de l'Egliſe Anglicane a été traduite en Italien. On travaille à un *Dictionarium Gothicum & Saxonicum*, & à une *Catena Patrum in Matthæum.* Vous aurez ouï dire que Mr. Baillet a fait imprimer un *Jugement* qu'il a fait *des Savans*, & *Opuſcula Athanaſii* (*a*). Je ne doute point que vous n'ayez l'Indice expurgatoire, ou la Table des Livres des Proteſtans, défendus depuis peu (*b*).

Obligez moi de me mander ſi un de vos Miniſtres travaille à l'Hiſtoire de l'état de ceux de la Religion en France, juſques à la révocation de l'Edit de Nantes. On ſera bien aiſe de voir ce Traité-là, qui ſera utile, afin qu'on ſache à l'avenir qu'il y a eu des Proteſtans en France. Il ſeroit à ſouhaiter que l'Auteur (*c*) gardât des meſures, & qu'il n'outrât pas les choſes. J'ai appris avec un déplaiſir ſenſible qu'il

(*a*) Mr. Juſtel étoit mal informé; Les Pieces dont il parle n'ont pas été publiées par Mr. Baillet, mais par Mr. Arnold. Voyez le Journal de Mr. Bayle, Juin 1685.

(*b*) Cet Indice expurgatoire a pour titre: *Catalogue des Livres condamnez & deſendus par le Mandement de Mr. l'Archevêque de Paris.* Ce Mandement eſt à la tête du Catalogue. (*c*) Mr. Benoiſt.

qu'il s'étoit fort emporté dans un de ſes Sermons. Ses amis devroient travailler à le porter à la moderation & à fuir toutes ſortes d'emportemens, ce qui ne produit pas l'effet que doit faire un bon Ouvrage.

Je vois de tems en tems Monſieur Paets, qui eſt très-raiſonnable. Il y a quelque tems que je ne l'ai pas vû : c'eſt un de vos amis & qui vous fait juſtice. Je ſerois bien aiſe de ſavoir ſi le Sieur Leers travaille à la Bible que le Pere Simon a entrepris de donner au public. Son patron (*a*) eſt toûjours en priſon, & on croit qu'on pourra lui faire ſon procès encore une fois. On nous a dit qu'il y avoit quantité de François en Hollande, qu'ils ont préférée à l'Angleterre, quoiqu'il y en ait ici un nombre aſſez conſiderable. Monſieur Voſſius a répondu encore au Pere Simon ; mais il ne nous donne que des conjectures mal fondées & ne raiſonne point. Tous ces Meſſieurs debitent comme des veritez toutes leurs penſées, qui n'ont aucun fondement certain.

Si vous voulez bien m'écrire, je vous prie de mettre votre Lettre dans une enveloppe, & ſur cette enveloppe cette adreſſe : *A Monſieur Cooke Secretaire à Whitehall.* Vous mettrez mon nom ſur la Lettre que vous m'écrirez, & qui ſera dans l'enveloppe. Je ſuis, MONSIEUR, votre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur JUSTEL.

(*a*) Mr. Hampden.

LET-

LETTRE DE Mr. JUSTEL A Mr. BAYLE.

Ce Aouſt 1687.

J'Ai appris avec bien de la joie le rétabliſſement de votre ſanté, à laquelle tous les honnêtes gens prennent part. Je vous conſeille d'en avoir plus de ſoin que vous n'avez fait, & de la ménager davantage. Notre machine eſt ſi délicate, qu'il eſt difficile qu'elle ſubſiſte ſi on ne la choïe, & qu'on n'en ait un ſoin très particulier : la mienne commence à être tout à fait uſée, dont je me conſole.

On ne fait rien ici de nouveau ni de conſiderable, la conjoncture n'étant pas favorable aux Muſes. Vous aurez vû peut-être le Livre de Monſieur Newton du mouvement des Planetes, que les Mathématiciens conſiderent comme un chef-d'œuvre. Il y a peu de gens qui ſoient capables de juger de ſon mérite, à cauſe qu'il y entre de tout ce qu'il y a de plus fin dans la Géometrie & dans l'Algebre. Nous attendons de France une Relation de la Chine, qui ſera contraire à celle que les Jéſuites nous

nous en ont donné. J'aurai bien de la joie de la voir, afin de m'en ſervir contre Mr. Voſſius.

Tout le monde regrette ici le Journal de votre façon, qui étoit tout à fait curieux, & écrit d'une maniere qui plaiſoit à tous les honnêtes gens. Je vous demande toûjours quelque part dans la continuation de votre amitié, que je voudrois pouvoir mériter par mes ſervices. Vous m'obligerez de conſiderer la perſonne qui vous rendra ce billet, qui eſt de mes amis, & fort honnête homme. Je ſuis, MONSIEUR, votre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur, JUSTEL.

ARTICLE V.

Del PARADISO PERDUTO, Poëma Ingleſe di GIOVANNI MILTON, Libri ſei Parte prima. Tradotti da PAOLO ROLLI, Compagno della Reale Società in Londra, l'Acclamato nell' Academia degl' Intronati in Siena, Accademico Quirino e Paſtore Arcade in Roma. *Londra preſſo Samuel Aris. MDCCXXIX.*

C'eſt-à-dire:

Le PARADIS PERDU, *Poëme Anglois de* JEAN MILTON. *Premiere Partie qui contient ſix Livres. Traduits par Mr.* PAUL ROLLI, *Membre de la Societé Royale de Londres, & des Academies de Siene & de Rome.*

A Londres chez Samuel Harris, 1729. in Folio Pagg. 204. ſans y comprendre la Vie de Milton Pagg. 24.

LE *Paradis perdu* de Milton ſera deſormais très-connu. Il a été traduit en Allemand, en Flamand, en François ; & Mr. Rolli travaille à nous le donner en Italien. Voici les ſix premiers Livres de ſa Traduction ; Ils ſont precedez d'une Vie de l'Auteur fort circonſtanciée : cependant nous ne nous y arrêterons point, parce que la Vie de cet Illuſtre Poëte eſt aſſez connuë. On la trouve dans le *Dictionaire* de Mr. Bayle, dans les *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres* du Pere Niceron ; & à la tête de la Traduction Françoiſe de ce Poëme. Mais Mr. Rolli a fait entrer dans cette Vie pluſieurs Obſervations curieuſes dont nous ne ſaurions nous diſpenſer de parler. Nous commencerons par le jugement qu'il fait de la Traduction Françoiſe. Il croit que le Traducteur auroit mieux réuſſi, s'il avoit eu une connoiſſance plus parfaite de l'Anglois. *In queſto anno*, dit-il ; *n'è ſtata impreſſa a Parigi in tre voluminetti in* 12. *una Traduzzione in proſa, diceſi, d'un tal* SAINT MAURE. . . . . *Saria ſtato deſiderato che il Traduttore aveſſe meglio inteſo l'Originale, e n'aveſſe, o aveſſe potuto ſeguirne più d'appreſſo la traccia : Queſta Italiana Traduzzione ne moſtrerà evidentemente sì gli Abbagli, che le Mancanze, e pottrebbe eſſere di non poco aiuto al pernultro lodevole Traduttore.*

Mr. Rolli n'eſt pas dans le même cas. Il poſſede à fond la Langue Angloiſe, & il a encore cet avantage que ſa propre Langue a beaucoup de conformité avec l'Anglois par rapport à la conſtruction, & qu'elle fournit des Vers ſemblables à ceux de Milton, leſquels n'étant point aſſujettis à la contrainte des rimes, ſont ſuſceptibles de beaucoup plus d'élevation & de force que les vers rimez. Or, comme il le remarque fort bien, il ne ſuffit pas que la Traduction d'un Poëme ſoit litterale & rende fidellement le ſens de l'Original ; elle en doit auſſi exprimer la Poëſie, & en repreſenter toutes les beautez : & c'eſt en quoi il ſe flatte d'avoir réuſſi. *Di queſta mia Traduzzione io penſo ch' ella ſia la piu eſatta Metaphraſi che ſiaſi mai letta, e ciò per l'eſtrema correlatione delle Sintaſſi nelle due Lingue e particolarmente nello Stil Miltoniano ; e ſiccome io pretendo d'aver no ſolo litteralmente tradotto i ſenſi di* MILTON, *ma pur anche la Poëſia ; così dico non eſſer nell' Opra mia parte alcuna ch' io voglia ſcuſare deficiente di Sublimità e Poëtica Bellezza ; per aver voluto eſſere Traduttor litterale. No non baſta per ben tradurre tali Opere ; ſpiegarne il ſenſo in altra lingua. Tutte le più transportatrici Bellezze che in dilicati e talor minutiſſimi tratti ſcintillano ; tutte allora ſi perdono : poichè lo Scheletro ſolo, e non il belliſſimo Corpo nelle ſue intiere Fattezze e negli Ornamenti della vaghiſſima Veſte, allor ne ſe moſtra.*

Mr. Rolli nous donne des idées fort diſtinctes des Vers Italiens non rimez, qu'on apelle *ſciolti*,

ſciolti, & il les compare avec ceux de Milton. Il ajoûte que les plus anciens Poëtes Italiens le Dante & Petrarque, nez en 1260. & 1304., ne firent que des Vers rimez, non plus que le célèbre Poëte Anglois Chaucer, né en 1328. Le Triſſin eſt l'inventeur des Vers non rimez, & il a eu des diſciples qui ſe ſont rendus illuſtres. Ce que Mr. Rolli dit à ce ſujet merite d'être rapporté. „ GIOVAN GEORGIO TRISSINO Patrizio Vicentino nato nel 1478. e „ morto nel 1550. Riſtauratore anch' egli delle lettere Greche in Italia, e ſublime Poëta, fu il primo che componeſſe in Italiano „ la Tragedia e il Poëma Epico, & in ambo „ fece il primo uſo del verſo ſciolto, non che „ nella ſua Commedia de' Simillimi, eccellentemente in tutt' e tre riuſcendo, nel che „ mancar non poteva il ſuo Genio ſuperiore, „ imbevutoſi già negli ottimi Fonti Greci e „ Latini. Il ſecondo, e con egualmente felice ſucceſſo per le medeſime ragioni, fu „ GIOVANNI RUCCELLI Patrizio Fiorentino, „ nato nel 1475. e morto nel 1516. Illuſtre „ ancora per Naſcita, per Lettere, per Impieghi „ publici non meno del Triſſino ſuo confidentiſſimo Amico: ſcriſſe due Tragedie, la *Roſmunda* e l'*Oreſte* ed un Poëmetto delle *Api*, „ in verſo ſciolto: Componimenti di primo „ Onore alla noſtra Lingua. Fu ſeguito dall' „ ARIOSTO nelle Commedie, da LUIGI „ ALAMANNI altro Patrizio Fiorentino nel „ ſuo bel Poëmetto della Coltivazione; e da „ i tredici che inſieme traduſſero tutte le Ope-

„ re di Virgilio, uno de' quali fu il Cardina-
„ le IPPOLITO MEDICI che traduſſe il secon-
„ do libro dell' Eneide: LUDOVICO DOME-
„ NICHI traduttore del decimo, raccolſe il
„ tutto; e Filippo Giunti ne fece elegante e-
„ dizione in Firenze nel 1556 in Ottavo:
„ Eſempio non tralaſciato poi da' noſtri miglio-
„ ri Traddutori de' Greci e Latini Poëmi,
„ non che da i migliori che Tragedia o Com-
„ media ſcriveſſero o ſcrivano: fu ancora ſe-
„ guito da TORQUATO TASSO nelle ſue ſu-
„ blimi ſette Giornate de Mondo creato, do-
„ ve ſcorgeſi non poca ſomiglianza alla Mil-
„ toniana maniera.

Shakeſpear eſt le premier Poëte Anglois qui ait écrit en Vers non rimez, à l'exemple du Triſſin & des autres Poëtes Tragiques Italiens; & Milton a heureuſement marché ſur ſes traces. Mr. Rolli s'eſt fait une ſi grande idée de Shakeſpear, qu'il ne le croit pas capable d'avoir écrit ce qu'il y a de mauvais ou de mediocre dans les Ouvrages qu'on a imprimez ſous ſon nom: il l'attribuë aux Comediens de ſon tems.

En parlant de ſa Traduction, Mr. Rolli obſerve qu'elle contient preſque un tiers plus de mots que l'Original: mais on n'en ſera pas ſurpris, ajoûte-t-il, ſi on conſidere que la Langue Angloiſe eſt pleine de Monoſyllabes, ou de Mots de deux ſyllabes, de ſorte que les Vers Anglois renferment ſouvent plus de dix ou onze mots; au lieu que les Vers Italiens n'en contiennent ordinairement que ſix, & rarement

rement plus de ſept ou huit. Cependant il croit que ſi on comptoit les mots de l'une & de l'autre Langue dans un Livre de ce Poëme, le nombre ſeroit peut-être égal de part & d'autre, ou du moins il n'y auroit que très-peu de difference; ce qui prouve que quoi que les Mots Italiens ſoient plus longs que les Mots Anglois, la Langue Italienne n'eſt pas plus diffuſe que l'Angloiſe.

Mr. Rolli dit que les Anglois s'imaginoient que la Langue Italienne n'étoit pas capable d'exprimer la force & la ſublimité de Milton: mais il eſpere que ſa Traduction les fera revenir de ce préjugé; &, pour en donner un exemple, il nous renvoie à cet endroit du premier Livre, où Satan précipité avec ſes Compagnons dans l'étang de feu raſſure Belzebuth par ces paroles:

MILTON.

But ſee, the angry Victor hath recall'd
His Miniſters of vengeance and purſuit
Back to the Gates of Heav'n: The ſulphurous Hail
Shot after us in Storm, oreblown hath laid
The fiery Surge, that from the Precipice
Of Heav'n receiv'd us falling, and the Thunder,
Wing'd with red Lightning and impetuous rage,
Perhaps hath ſpent his ſhafts, and ceaſes now
To bellow through the vaſt and boundleſs Deep.

Mr. ROLLI.

Ma vedi!
L'irato Vincitor già richiamati
A' i suoi d'Inseguimento e di Vendetta
Ministri, indietro, alle Celesti Porte.
La procellosa apresso Noi scagliata
Grandin Sulfurea, dissipata omai,
Dimesso à l'igneo tempestuoso flutto
Accoglitor del Precipizio nostro;
E il Tuon di rubicondi lampi e rabbia
Impetuosa alato, forse tutte
Vuote d'ogni saetta à sue Faretre;
E cessa omai rumoreggiar d'intorno
Giù per lo vasto sterminato Abbisso.

Le Traducteur François est ici beaucoup au dessous de Milton & de Mr. Rolli. Voici comment il a traduit cet endroit: „ Mais notre Vainqueur a rappellé autour de lui les Ministres de ses vangeances, & les Soldats de „ ses armées. Les Montagnes de souffre qu'il „ a lancées sur nous dans sa fureur, étouffent „ les flammes où nous sommes tombez. Peut-„ être ses traits sont-ils épuisés. Ses foudres „ portées sur les aîles des tempestes & des é-„ clairs cessent de mugir dans la vaste immen-„ sité de l'abîme ". Nous ne rechercherons pas tout ce qu'il y a de defectueux dans cette tra-

traduction : nous remarquerons ſeulement que l'Auteur fait dire à Satan que *les Montagnes de ſouffre* que Dieu a lancées ſur les Demons, *étouffent les flammes*, où ils ſont tombez. Mais des Montagnes de ſouffre ſont plus propres à nourrir des flammes qu'à les *étouffer*. Milton attribuë cet effet à une furieuſe tempête de *Grêle* &c. Ce qui a pû tromper le Traducteur, c'eſt que Milton donne à cette Grêle l'Epithete de *Sulfureuſe*. Mr. Rolli a fort bien pris le ſens de l'Auteur, & a conſervé ſon expreſſion : *Grandin ſulfurea*.

Voici encore un exemple de ſa Traduction, qui éclaircira ce qu'il dit touchant la conformité de l'Anglois avec l'Italien. Nous le tirerons du commencement du premier Livre.

MILTON.

Of Man's Firſt Diſobedience, and the Fruit
Of that Forbidden Tree, whoſe mortal Taſt
Brought Death into the World, and all our Woe,
With loſs of Eden, *till ore greater Man*
Reſtore us, and regain the bliſsful Seat,
Sing Heav'nly Muſe, &c.

Mr. ROLLI.

Dell' Uom la prima Trangreſſione e il Frutto
Di quel Arbor vietata, il cui mortale
Guſtar, Morte nel Mondo e ogni Mal noſtro
Apportò con la Perdita dell' EDEN;

Finchè poi ne riſtora un Uom più grande
E ne racquiſta la beata Sede;
Canta o celeſte Muſa, *etc.*

Le Traducteur François s'exprime ainſi : „ Je chante la déſobéiſſance du premier homme, & les funeſtes effets du fruit défendu, „ la perte d'un Paradis, & le mal & la mort, „ triomphans ſur la terre, juſqu'à ce qu'un „ Dieu-homme vienne juger les Nations, & „ nous rétabliſſe dans le ſéjour bienheureux". On peut remarquer que Milton dit *la perte d'Eden*, & non pas *la perte d'un Paradis*. Mais il y a ici une faute bien plus eſſentielle : le terme *Dieu-homme* eſt de l'invention du Traducteur. Milton a dit *un plus grand Homme*; ce que Mr. Rolli a fort bien rendu par *un Uom più grande*. Il eſt ſurprenant que cela n'ait pas été corrigé dans l'Edition de Hollande. Du reſte, ce n'eſt pas le ſeul endroit que le Traducteur François a mutilé dans ce Poëme. Mr. Rolli a été plus fidelle, ou moins ſcrupuleux. Cependant ſa Traduction a été reimprimée à Verone ſous ce titre : *Il Paradiſo perduto : Poëma Ingleſe del Signor Milton; tradotto in noſtra Lingua. Al quale ſi premettono Oſſervazioni ſopra il Libro del Signor Voltaire, che eſamina l'Epica Poeſia delle Nazioni Europee; ſcritte originalmente in Ingleſe, e in Londra ſtampate nel* 1728. *poi nella propria Lingua tradotte, ed al Marcheſe Scipione Maffei dedicate da Paolo Rolli.* In 8.

ARTI-

ARTICLE VI.

VETERIS TESTAMENTI *Libri* HAGIOGRAPHI, JOBUS, DAVIDIS PSALMI, SALOMONIS PROVERBIA, CONCIONATRIX, & CANTICUM CANTICORUM; *ex translatione* JOANNIS CLERICI; *cum ejusdem Commentario Philologico in omnes memoratos Libros, & Paraphrasi in* JOBUM ac PSALMOS.

PROPHETÆ, *ab* ESAIA *ad* MALACHIAM *usque, ex translatione* JOANNIS CLERICI; *cum ejusdem Commentario Philologico & Paraphrasi in* ESAIAM, JEREMIAM, *ejus* LAMENTATIONES, & ABDIAM: *Dissertatione* JOH. SMITH *De* PROPHETIA; & *ipsius Auctoris De* POËSI HEBRÆORUM:

C'est-à-dire:

LES HAGIOGRAPHES *du* VIEUX TESTAMENT; savoir, JOB, les *Pseaumes* de DAVID, les *Proverbes* de SALOMON, l'ECCLESIASTE, & le CANTIQUE DES CANTIQUES, de la Version de JEAN LE CLERC, avec un Commentaire Philologique du même sur tous ces Livres, & une Paraphrase sur JOB, & sur les PSEAUMES.

LES PROPHETES, depuis ESAÏE jusques à MALACHIE inclusivement, de la Version du même JEAN LE CLERC, avec un Com-

mentaire Philologique & une Paraphraſe ſur ESAÏE, JEREMIE, les LAMENTATIONS de celui-ci, & ABDIAS: comme auſſi avec une Diſſertation de JEAN SMITH ſur la *Prophétie*, & une autre de l'Auteur même ſur la *Poëſie des* HEBREUX. En deux Volumes *in Folio*, dont le premier contient 750. pages, ſans la *Préface*; & le ſecond en a 631. ſans les deux *Index*. A *Amſterdam* 1731. Chez *R. & J. Wetſteins*, & *Guill. Smith*.

VOICI enfin la ſuite du grand Ouvrage de Mr. LE CLERC ſur le *Vieux Teſtament*, qui étoit depuis long tems attenduë du Public. Je ne ſai ſi ceux qui avoient les deux prémiers Volumes, ſeront plus aiſes d'y pouvoir joindre les deux nouveaux, ou plus fâchez de ne les recevoir qu'imparfaits en quelque maniére, & cela ſans eſpérance que ce qui manque vienne jamais. Mais ce n'eſt pas la prémiére fois qu'un Auteur s'étant engagé dans une longue carriére, n'a pû la fournir juſqu'au bout. La briéveté de la Vie Humaine, les divers accidens auxquels les Hommes ſont ſujets, & pluſieurs autres contretems, empêchent ſouvent l'exécution entiére des projets même les moins vaſtes.

L'Auteur n'eſt pourtant pas mort, comme on pourroit ſe l'imaginer d'abord, en voiant à la tête de ces deux Volumes une *Préface*, qu'un de ſes Amis s'eſt chargé d'y mettre. Il vit, mais ce n'eſt plus cet homme infatigable, qu'une Santé robuſte, dont il avoit joui preſque

ſans

ſans interruption, mettoit en état de ſatisfaire abondamment l'amour extraordinaire, qu'il avoit eû pour l'Etude dès ſon enfance, & de produire un grand nombre d'Ecrits de différente nature, avec une facilité qui répondoit à cette ardeur. Ce n'eſt plus celui, qui a toûjours pû ſe donner juſtement le titre de *Pherepenus*, ſous lequel il cacha ſon nom en publiant des Notes ſur *St. Auguſtin*. Il eſt, pour ainſi dire, hors de combat : ſes forces uſées inſenſiblement par de grands travaux & ſans relâche, reçurent une rude atteinte d'une groſſe maladie qu'il eut il y a environ trois ans, & depuis cela elles ſe ſont épuiſées de plus en plus ; de ſorte qu'il ſe trouve preſentement incapable de toute ſorte d'application.

On ne doit pourtant pas ſe faire une idée desavantageuſe des deux Volumes qui paroiſſent aujourd'hui. S'ils n'ont pas toute la perfection que l'Auteur leur auroit donnée, ils ſeront encore pour le fond aſſez bien aſſortis avec les deux précedens. Toute la Verſion étoit prête depuis long tems, & la plus grande partie des Commentaires compoſée. Mr. *le Clerc* avoit déjà commencé à faire rouler la preſſe, pendant que les forces de ſon Corps & de ſon Eſprit étoient encore en leur entier. Il en étoit même venu ſi loin dans la compoſition de ſon Ouvrage, que la perte, quoi que grande, de ce qui manque aux Commentaires, ne paroît pas tant conſidérable, ſi l'on conſidére combien peu il reſtoit, en comparaiſon du grand nombre des Livres du Vieux Teſtament,

ment, & des plus difficiles, qu'il a eû le tems d'expliquer. Voici donc ce que l'on trouve dans ces deux Volumes, ſelon que l'Auteur de la *Préface* nous en inſtruit.

La Verſion des *Hagiographes*, & des *Prophétes*, eſt complette, comme je viens de le dire. Telle étoit la méthode de l'Auteur : il traduiſoit d'abord avec ſoin tous les Livres, qu'il vouloit publier ; & c'étoit une grande avance, parce qu'il avoit déjà dans ſon eſprit, ou dans ſes papiers, tout ce qui devoit ſervir de fondement à la Paraphraſe & au Commentaire. Il avoit achevé ſes Notes ſur tous les HAGIOGRAPHES, & la Paraphraſe ſur ceux qui en avoient beſoin, c'eſt-à-dire, ſur JOB, & ſur les PSEAUMES : car il crut que le Livre des *Proverbes*, celui de l'*Eccléſiaſte*, & le *Cantique des Cantiques*, pouvoient s'en paſſer, ſur tout le prémier, où les Sentences n'ont preſque aucune liaiſon les unes avec les autres. Pour ce qui eſt des PROPHETES, il n'a pu aller plus loin, qu'ESAÏE, JEREMIE, & les *Lamentations* du dernier. Cependant il y a eu moien de ne pas laiſſer avec une ſimple Verſion tous les Petits *Prophétes* ſans exception. Un de ceux-ci au moins paroît avec les mêmes accompagnemens, qu'*Eſaie* & *Jérémie*. L'Auteur avoit publié, il y a une quarantaine d'années, ABDIAS, avec une Paraphraſe, & des Notes, comme un Eſſai de ce grand Ouvrage, qu'il méditoit alors. On l'a mis ici en ſon rang, ſur un exemplaire, qu'il avoit revû lui-même, & corrigé. On peut juger, que, ſi DIEU lui eût

eût conſervé la ſanté juſqu'à la fin de l'Ouvrage, il n'auroit pas manqué d'y joindre, comme dans les Volumes précedens, quelques Diſſertations curieuſes. Il renvoie lui-même, dans ſon Commentaire, à de ſemblables Diſſertations ſur le Livre de *Job*, ſur les *Pſeaumes*, ſur le *Cantique des Cantiques*, ſur les *Prophétes*, &c. Il en parle même quelquefois, comme déjà faites, parce qu'il les pouvoit faire très-aiſément, ſi, après avoir achevé ce qui reſtoit de la Paraphraſe, & des Notes, il eût encore eû aſſez de tems & de vigueur, comme il l'eſperoit. Mais la Providence en aiant diſpoſé autrement, tout cela eſt perdu pour le Public, auſſi bien qu'une *Chronologie Prophétique*, dont il fait mention en quelques endroits.

Le plan & le goût de Mr. *le Clerc*, dans tout cet Ouvrage, ſont aſſez connus par ce que l'on a depuis long tems ſur le *Pentateuque*, & ſur les *Livres Hiſtoriques*. Ainſi il ſeroit inutile de s'étendre là-deſſus, puis que l'Auteur ſuit toûjours préciſément la même méthode. On s'eſt contenté dans la Préface, de rapporter quelques périodes de ce qu'il diſoit lui-même, ſur la fin de l'année 1726. dans la Préface du Tome XXVII. de ſa *Bibliothéque Ancienne & Moderne*, où il parle de ces deux derniers Volumes, qu'il alloit mettre ſous la preſſe, & à cette occaſion il indique en peu de mots la maniére dont il s'y prend, dans les nouvelles Explications qu'il donnera de divers paſſages, par le rapport qu'ils ont ſur tout aux Anciennes

ciennes Hiſtoires, aux Mœurs, aux Coûtumes, aux Opinions, des Peuples Orientaux, à la ſituation des Lieux, & autres choſes ſemblables.

LE Livre de JOB, par où commence le I. Volume, eſt des plus difficiles, ſinon le plus difficile du Vieux Teſtament. Ainſi aucun n'avoit plus beſoin & de Paraphraſe, & de Commentaire. On ne convient pas encore, entre les Savans, ſi c'eſt une Hiſtoire véritable, ou une Parabole, ſagement inventée. Chacune de ces opinions a ſes Partiſans, & des Partiſans dont l'autorité n'eſt pas à mépriſer. Notre Auteur, ſans rien prononcer là-deſſus déciſivement, témoigne plus de penchant à entrer dans la derniére. Il ſemble avoir un peu changé de ſentiment: car, dans un (a) autre Ouvrage, qu'il avoit publié en François il y a long tems, il diſoit, que le fond de la narration paroît vrai: qu'il y a eu en effet un homme de bien, nommé *Job*, à qui il arriva de grandes afflictions, leſquelles il ſupporta conſtamment, & qui furent ſuivies d'une grande proſpérité; mais que cette Hiſtoire a été traitée d'une maniére Poëtique, & que l'Auteur, qu'on ne connoît point, l'a embellie, à peu près comme les Poëtes embelliſſent un ſujet, qu'ils prennent de l'Hiſtoire véritable. Dans le Commentaire ſur *Job*, Mr. *le Clerc* ſoupçonne au contraire, que *Job* peut n'être qu'un Perſonnage

(a) *Sentiment de quelques Théologiens de Hollande ſur l'Hiſt. Critique du V. Teſtament, compoſée par le P. Simon*, Lett. IX. pag. 177. *& ſuiv.*

nage Dramatique, par où l'Auteur du Livre a voulu repréſenter un Homme fort maltraité & de ſes Ennemis, & de ſes Amis; lequel enſuite eſt lui-même un emblême des Gens-de-bien d'entre les *Juifs*, qui quoi qu'innocens, furent emmenez captifs à *Babylone*, tout de même que les Méchans de cette Nation, qui ne l'avoient que trop mérité. D'où il paroît, que nôtre Auteur a toûjours perſiſté à croire, que le Livre de *Job* fut écrit depuis la Captivité de *Babylone*; comme il s'en étoit expliqué dans l'Ouvrage, que je viens d'indiquer, où il montre auſſi qu'il y a beaucoup d'imitations de divers endroits des *Pſeaumes*. Je vois qu'un Savant de l'*Académie Roiale des Inſcriptions & Belles-Lettres* entre dans la même penſée, ſur ce dernier article. C'eſt Mr. (*a*) FOURMONT l'Aîné, qui ſoûtient qu'*on n'entendra jamais le Livre de* JOB, *ſi en pluſieurs endroits on n'y remarque pas les alluſions qu'on y fait aux autres Livres de l'Ecriture*. Ce Savant ne croit donc pas l'Auteur du Livre de *Job* auſſi ancien que pluſieurs le font, ſur tout ceux qui le donnent à *Moïſe*.

Celui qui fit le Recueil des PSEAUMES, qui portent le nom de DAVID, mais dont pluſieurs ne ſont pas de lui, n'eſt pas plus connu, que l'Auteur du Livre de *Job*. Ce peut être *Eſdras*, mais ce peut être auſſi quelque autre. Quel qu'il fût, il diviſa le Recueil en cinq Livres, comme le croit nôtre Auteur, qui

(*a*) *Hiſt. de l'Acad. des Inſcriptions & Belles-Lett.* Tom. III. Edit. d'Amſt. pag. 109.

qui marque même, où chacun de ces Livres commençoit & finiſſoit. Le I. Livre s'étendoit juſqu'au *Pſeaume* XLI. inclusivement. Le II. finiſſoit avec le Pſeaume LXXII. Le III. avec le Pſeaume LXXXIX. Le IV. avec le Pſeaume CVI. Le V. & dernier comprenoit tous les autres juſqu'à la fin. Nôtre Auteur avoit dit quelque choſe ſur cette diviſion dans ſes *Sentimens de quelques Theologiens de Hollande ſur* (*a*) l'Hiſtoire Critique *du Pére* SIMON. Dans ſon Commentaire ſur les *Pſeaumes*, il s'eſt entr'autres choſes, fort attaché à expliquer les Pſeaumes Prophétiques, qui ſe rapportent à JESUS-CHRIST & aux tems de l'Evangile, ou directement & uniquement, ou indirectement, & ſelon un ſens myſtique, qui convient beaucoup mieux à la force & l'étenduë des termes, que le ſens littéral, auquel il eſt joint. On fait voir ſur tout, que le Pſeaume CX. ne peut s'entendre d'aucun autre, que du Meſſie. Mr. *le Clerc* réfute ſouvent les explications & les corrections très-hardies de (*b*) MARC MEIBOMIUS, homme d'ailleurs très-docte, qui, fondé ſur des raiſons frivoles, tirées principalement des Régles de la Poëtique des anciens *Hébreux*, qu'il croioit avoir découvertes, ſans que jamais pourtant il ait mis au jour ſon ſecret; ôtoit, ajoûtoit, & changeoit à ſa fantaiſie, des mots & des périodes entiéres, dans le Texte.

Mr.

(*a*) Pag. 184. *& ſuiv.*
(*b*) *Specimin. in Vetus Teſtam.* edita Ann. 1678. & 1698. *in Folio.*

Mr. *le Clerc* ne diſtingue point dans le Livre des PROVERBES les différentes Collections des Sentences, dont il eſt compoſé, comme il avoit fait (*a*) dans l'Ouvrage déjà cité. Il remarque ſeulement, ſur le Chap. XXV. où commence, ſelon ce qu'il diſoit alors, la troiſiéme Collection; que l'on peut inferer du prémier verſet, que tout ce qui précéde avoit été écrit, avant le régne d'*Ezéchias*, par *Salomon*, ou d'autres qui le tenoient de lui; puis qu'il eſt dit (*b*) là: *Voici encore les Proverbes* (ou Sentences) *de* SALOMON, *que les gens d'*Ezéchias, *Roi de* Juda, *ont recueillies.* Pour ce qui eſt d'*Agur*, de qui ſont les Sentences contenuës au Chap. XXX. nôtre Auteur conjecture, qu'il n'étoit pas Juif, mais Proſélyte de quelcune des Nations voiſines. Il ſe fonde ſur ce qu'*Agur* dit de lui-même, *verſ.* 2. 3. *Certainement je ſuis plus ſot qu'aucun autre, & je n'ai pas la prudence d'un homme. Je n'ai point appris la ſageſſe, & je ne connois pas la Science des Saints.* C'eſt ainſi que traduit Mr. *le Clerc*; ſur quoi il remarque, qu'un homme, qui auroit été *Hébreu*, & élevé dans la Loi de *Moiſe* n'auroit eû garde de parler ainſi. *Agur* penſant à ſon état paſſé, y oppoſe celui des *Iſraëlites* bien inſtruits dès l'enfance, en comparaiſon deſquels les *Paiens*, ſur ce qui regardoit la connoiſſance de DIEU, n'étoient que des Bêtes. Mais lors qu'il écrivoit ces *Oracles*,

(*a*) *Sentimens de quelques Théolog. de Holl.* pag. 186. *& ſuiv.*
(*b*) Verſ. 1.

cles, il avoit aquis, & dans un très-haut degré, *la Sageſſe*, c'eſt-à-dire, une Sageſſe comme celle dont SALOMON donne les inſtructions dans ſes *Proverbes*.

Le Livre de l'ECCLESIASTE, qui, de la manière qu'on l'entend ordinairement, ſignifie, le *Prédicateur*, doit être traduit au féminin, comme les régles de la Grammaire le demandent, ſelon Mr. *le Clerc*. Sur ce pié-là, on ne ſauroit l'exprimer en un ſeul mot dans nôtre Langue : il faudra y joindre le Subſtantif ſousentendu ſavoir, la *Sageſſe*, qui parle dans ce Livre par la bouche de *Salomon*, & dire : *La Sageſſe qui préche*, ou, ſi l'on veut, *La Sageſſe Prédicateur*.

On ne doit point s'attendre à trouver ici dans le CANTIQUE DES CANTIQUES, d'autre explication, que littérale. Permis à chacun, dit nôtre Auteur, de chercher des ſens ſpirituels ou myſtiques, pourvû qu'on ne veuille pas faire recevoir des conjectures douteuſes & forcées à ceux qui ne les goûtent point, & qu'on ne les donne pas pour le vrai ſens du St. Eſprit. Comme ce Cantique eſt à la lettre un Epithalame, où il y a divers Interlocuteurs, on a eû ſoin de les diſtinguer, & de marquer ce que chacun dit vraiſemblablement ; par où on répand beaucoup de jour ſur les choſes mêmes, & ſur la ſuite du diſcours.

Dans l'explication d'ESAÏE & de JEREMIE, Mr. *le Clerc* réfute plus ſouvent encore, qu'ailleurs, les penſées du célébre HUGUES GROTIUS, ſans perdre néanmoins le reſpect qu'il

a toûjours témoigné pour ce grand Homme, & la haute idée qu'il a de ſon Erudition & de ſes Ouvrages.

Pour ne pas laiſſer ces deux Volumes entiérement diſproportionnez aux précedens, à l'égard des *Diſſertations Critiques* dont ceux-ci ſont accompagnez, on y en a joint deux, l'une de nôtre Auteur même; l'autre d'un Savant Théologien Anglois, mais dont Mr. *le Clerc* eſt le Traducteur.

Celle de nôtre Auteur, que l'on a placée à la fin du Volume des Prophétes, parce qu'il eſt plus petit que l'autre, a été traduite en Latin par un habile homme, de l'*Eſſai* François *ſur la Poëſie des Hébreux*, inſeré, il y a quarante-deux ans, dans le IX. Tome de la BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE ET HISTORIQUE. Mr. *le Clerc* y déploia toute ſon érudition & tout ſon eſprit, à prouver, que la Poëſie des anciens *Hébreux* ne conſiſtoit point en *Vers Métriques*, mais étoit purement rimée, comme la *Françoiſe*, & celle de la plûpart des autres Langues modernes. Il en donna lâ-même un échantillon, dans le *Pſeaume CL.* ainſi diſpoſé en Vers rimez. Il rangea depuis de la même maniére les (*a*) Cantiques de *Moïſe*, & (*b*) celui de *Débora*, dans ſon Commentaire ſur le *Pentateuque*, & ſur les *Livres Hiſtoriques*. Bien plus: il avoit eu deſſein de publier ainſi le Texte de tous les *Pſeaumes*, comme

(*a*) *Exod.* XV. *Deuteron.* XXXII.
(*b*) *Juges*, Chap. V.

comme il le dit plus d'une fois dans la Diſſertation dont il s'agit. Cependant on voit qu'il ne l'a pas fait, apparemment (dit l'Auteur de la Préface) parce qu'il jugea plus à propos d'emploier ſon tems à des choſes plus néceſſaires, & qu'il crut qu'il ſuffiroit d'avoir montré le chemin à ceux qui voudroient eſſaier cela, en ſuivant les principes & les exemples qu'il avoit donnez. Son Ami ajoûte, qu'il croit bien, que, de la maniére que ſont faits les Eſprits des Hommes, tout le monde ne goûtera pas ce Syſtême; ſur tout s'agiſſant d'une choſe obſcure en elle-même. Mais auſſi il ne manquera pas de gens, qui croiront pouvoir s'y tenir, en attendant qu'on aît trouvé quelque choſe de plus plauſible. On cite là-deſſus entr'autres un Savant & ingénieux Italien, Mr. (*a*) BLAISE GAROFALO, qui eſt entré dans une ſemblable penſée, depuis la publication de l'*Eſſai* de Mr. *le Clerc*, qu'il ne paroît pas avoir vû. Mais une autorité encore plus conſidérable, c'eſt celle de Mr. JAQUES CAPPEL, Fils du célébre *Louïs Cappel*, & bon Juge ſur de telles matiéres. Ce Savant Théologien (*b*) a déclaré poſitivement, *que le ſentiment de nôtre Auteur ſur la Poëſie des anciens* Hébreux *étoit celui qui lui paroiſſoit approcher de plus près du vrai.* Il l'a montré par pluſieurs exemples, qui ſe ſont préſentez à lui en divers tems,

(*a*) *Conſiderazioni di* Biagio Garofalo *intorno à la Poëſia degli Ebrei e dei Greci.* Part. I. Rom. 1707. Voiez la *Bibliothe. Choiſie*, Tom. XX. pag. 168. *& ſuiv.*

(*b*) Lettre Latine, inſerée au Tom. XIII. de la *Bibliothe. Choiſie*, pag. 288. *& ſuiv.*

tems, ſans qu'il penſât à rien moins qu'à en chercher ; & auxquels, ajoûte-t-il, on pourroit en ajoûter une infinité d'autres. Si Mr. *le Clerc* eût été en état de traduire lui-même ſon *Eſſai*, comme (*a*) il en avoit formé le deſſein, il y auroit ſans doute ajoûté, corrigé, & changé bien des choſes ; n'étant pas poſſible que, dans le long eſpace de tems qui s'eſt écoulé depuis la compoſition de cette Piéce, ſa méditation, ſes recherches, & un nouvel examen, ne lui euſſent fourni amplement matiére à reviſion.

NOUS n'avons preſque fait juſqu'ici, que l'Extrait de la Préface. Il faudroit maintenant venir au corps même de l'Ouvrage, & alleguer quelques exemples de la maniére dont Mr. *le Clerc* traduit & explique certains endroits. Mais cela nous meneroit trop loin aujourd'hui. Il vaut mieux le renvoier à un autre Article, que nous donnerons, s'il plaît à DIEU, dans la I. Partie du Tome ſuivant de cette *Bibliothéque*. Nous rendrons compte là auſſi de la Diſſertation de JEAN SMITH, qui, quoi qu'imprimée depuis long tems dans ſa Langue Originale, eſt peut-être entiérement inconnuë hors de l'*Angleterre*, auſſi bien que ſon Auteur, ſur la perſonne duquel nous dirons en même tems ce que l'on a pû en découvrir.

Ajoûtons ſeulement, que les Libraires ont fait dreſſer deux *Index*, comme ceux que l'Auteur

(*a*) Voiez ſa Note ſur *Lament.* de *Jérémie*, verſ. 1.

teur lui-même avoit mis aux deux Volumes précédens : l'un des Mots Hébreux, qui sont expliquez dans les Commentaires ou d'une manière nouvelle, ou avec plus de soin & d'étenduë, qu'ils ne se trouvent ailleurs ; l'autre des façons de parler & des choses remarquables. On n'a pas oublié un *Errata*, qu'il a fallu faire assez long ; parce, disent les Libraires, que l'Auteur, qui s'étoit chargé de revoir lui-même les Epreuves, commençoit à n'avoir plus la même attention, qu'auparavant. Peut-être y en a-t-il d'autres causes, auxquelles il n'a rien contribué. D'ailleurs, on sait assez, que d'ordinaire les Auteurs ne sont pas ceux qui s'apperçoivent le mieux des fautes qui se glissent dans l'impression. Pleins de leur matière, il leur arrive souvent de lire non comme porte l'Imprimé, mais comme ils ont eux-mêmes dans l'esprit, & comme ils avoient écrit ou voulu écrire.

ARTICLE VII.

RECUEIL *de Discours sur diverses matières importantes, traduits ou composez par* JEAN BARBEYRAC, *Professeur en Droit dans l'Université de* Groningue : *Qui y a joint un Eloge Historique du feu Mr.* NOODT. En deux Tomes *in* 12. dont le I. contient en tout 417. pages ; & le II. en a 344. A Amsterdam, chez Pierre Humbert, 1731.

ON

ON trouve d'abord ici une *Préface Générale*, où l'Auteur rend compte de la maniére dont s'eſt formé peu-à-peu ce Recueil, & des Piéces nouvelles qu'il y a jointes. Mr. BARBEYRAC avoit traduit & publié en 1707. deux Diſcours du célébre Mr. NOODT; l'un, ſur le POUVOIR *des* SOUVERAINS, & *le vrai ſens de la* LOI ROIALE *du Peuple Romain*; l'autre, ſur la *Liberté de Conſcience*. Il fallut les rimprimer ſept ans après, en 1714. & le Traducteur y ajoûta alors deux nouvelles Piéces; ſavoir, une autre Traduction, de la Harangue du Savant JEAN FRIDERIC GRONOVIUS, ſur la même *Loi Roiale*, qui faiſoit en partie la matiére d'un des Diſcours de Mr. *Noodt*: & un Diſcours de ſa propre compoſition, *ſur la nature du Sort*. Ce dernier Diſcours a été retranché dans le Recueil, qui paroît aujourd'hui; parce qu'on a cru devoir le reſerver pour une nouvelle Edition du *Traité du Jeu* de Mr. *Barbeyrac*, où il ſera mieux placé; aiant été fait pour en défendre quelques endroits. Mais on redonne ici les trois Traductions, revuës, & augmentées de nouveau dans les Notes qui accompagnoient les Editions précédentes; ſans oublier la *Préface* miſe dès le commencement au devant des deux Diſcours de Mr. *Noodt*, & qui contient, en peu de mots, des Réflexions importantes ſur la matiére. Les Harangues de Mr. *Noodt* ſont trop connuës & par l'Original, & par les Traductions Flamande & (*a*) Angloiſe, & par les Edi-

(*a*) Publiée à *Londres* en 1708. par Mr. *Savage*, qui dit l'avoir faite ſur la Traduction Françoiſe.

Editions précédentes, de la Verſion Françoiſe, & par les Extraits qu'on en trouve dans quelques (*a*) Journaux ; pour que nous devions penſer à en rien dire aujourd'hui. Les Journaliſtes ont auſſi aſſez parlé de la Harangue de *Gronovius*, lors qu'elle (*b*) parut pour la prémiere fois en nôtre Langue. Mais il ne faut pas paſſer ſous ſilence une Piéce toute nouvelle, qui ſe trouve à la tête des deux Diſcours de Mr. *Noodt*, c'eſt l'*Eloge Hiſtorique* de ce grand Juriſconſulte, mort depuis quelques années.

Ses Ouvrages à la vérité ont rendu ſa mémoire immortelle ; mais il manquoit quelque choſe pour la mieux conſerver, & pour ſatisfaire le déſir d'un bon nombre de Lecteurs. Mr. *Barbeyrac* a ſaiſi l'occaſion, qui ſe préſentoit naturellement, de donner, dans cette nouvelle Edition, la prémiére qui paroît après la mort de Mr. *Noodt*, une idée de ſon caractére, de ſes Ouvrages, & des principales circonſtances de ſa Vie. Une perſonne bien inſtruite, ou plûtôt celle que l'on doit juger la mieux inſtruite, le Mari même de la Fille unique du Défunt, Mr. *Van den Ende*, Avocat d'*Amſterdam*, lui a fourni des Mémoires, qui lui ſuffiſoient pour ſon but, avec ce qu'il pouvoit ſavoir ou découvrir de lui-même. Perſonne n'avoit encore entrepris rien de ſemblable:

(*a*) *Biblioth. Choiſie*, Tom. VII. pag. 228. *& ſuiv.* Tom. XI. pag. 231. *& ſuiv.*

(*b*) Voiez *Journal Litteraire*, Tom. IV. pag 65. *& ſuiv.* *Acta Eruditorum Lipſ.* Ann. 1714. pag. 741. *& ſuiv.*

ble. Voici un précis fort abrégé de ſon Eloge Hiſtorique.

GERARD NOODT naquit à *Nimégue*, le 4. de Septembre (vieux ſtile) de l'année 1647. Son Pére, *Pierre Noodt*, ſorti d'une bonne & ancienne Famille de cette Ville, fut (*a*) *Gemeensman* & Maître des Comptes. La Famille de ſa Mére, *Gisberta Bieſman*, donne depuis long tems à la Régence de la même Ville, des ſujets en grand nombre, qui ſont parvenus juſqu'aux plus hauts Emplois, comme celui de *Bourguemaître*, & de *Conſeiller*; Après que le jeune *Noodt* eût fait ſes Claſſes, qu'il commença dans l'Ecôle Latine de ſa Patrie à l'âge de ſix ou ſept ans, & où il ſe diſtingua d'abord par ſa diligence d'une maniére à être propoſé pour modéle à ſes Condiſciples; il fut comme licentié, par une Harangue de ſa propre compoſition, qu'il prononça avant que de paſſer à l'Académie, âgé de ſeize ans. Il fut alors reçû Etudiant à *Nimégue* même, qui étoit alors une Univerſité, mais chancellante, comme il parut par la ſuite. Mr. *Barbeyrac* fait, à cette occaſion, en peu de mots, l'hiſtoire de l'origine & de la chute de cette Univerſité; de quoi peut-être peu de gens ſont bien inſtruits. Le nouvel Etudiant, s'attacha avec ſoin à tout ce qui eſt renfermé dans l'enceinte des *Belles Lettres*; il ne négligea pourtant

(*a*) Les *Gemeensman* ſont une eſpéce d'Avocats & de Défenſeurs des priviléges du Public. Ils ont quelque rapport avec les anciens *Tribuns du Peuple Romain*.

tant pas, comme on ne fait que trop, l'étude de la *Philoſophie*. Bien loin de là, cette Science comme auſſi les *Mathématiques* eurent pour lui tant d'attraits, qu'il en auroit fait l'objet de ſon principal attachement, s'il n'en eût été détourné par les avis d'un ſage Magiſtrat (*a*), bon Ami de ſa Famille. Il ſe tourna là-deſſus d'un autre côté, & choiſit la *Juriſprudence*, comme plus utile à la Vie & à la Société. Il ne réuſſit pas moins dans cette étude, qu'il avoit fait dans les autres qui y fraioient le chemin, ou le diſpoſoient même à y prendre un bon parti. Il fit ſon Cours en trois ans, au bout deſquels il ſoûtint une Diſpute Publique de ſa propre compoſition, dans laquelle le Préſident demeura ſimple ſpectateur du combat, & n'ajoûta pas un mot aux réponſes du Défendant. Il alla enſuite viſiter les Académies de *Leide* & d'*Utrecht*: d'où étant paſſé à *Franeker*, il y prit le degré de Docteur en Droit le 9. de *Juin* 1669. Deux ans après, & par conſéquent à l'âge d'environ vint-quatre ans, les Curateurs de l'Univerſité de *Nimégue* ſa Patrie, lui donnérent une Chaire de Profeſſeur Ordinaire en Droit. Il ne s'étoit pourtant pas encore produit en public ſur le pié d'Auteur dans les formes. Ce ne fut qu'en 1674. qu'il publia ſon prémier Ouvrage, dont le titre, *Probabilia Juris*, annonçoit la modeſtie de l'Auteur, pendant que le contenu montroit ſa grande érudition, & ſon jugement exquis, auſſi bien que

(*a*) Mr. *Arnoud Coerman*, Conſeiller du Duché de *Gueldre* & du Comté de *Zutphen*.

que la route qu'il avoit prise dans l'étude de la Jurisprudence : car il y parut marcher sur les traces du grand CUJAS, & autres Jurisconsultes de cet ordre. Le fameux Congrès de *Nimégue* lui donna occasion d'être connu avantageusement de plusieurs Ministres. Celui (*a*) de l'Electeur de *Brandebourg* lui offrit, au mois d'*Octobre* de l'année 1677. une place dans l'ancienne Université de *Doesbourg* : mais il la refusa honnêtement. Un Ambassadeur Plénipotentiaire de LL. HH. Puissances, (*b*) de la Province de *Frise*, réussit mieux à le tirer de *Nimégue*. Mr. *Noodt* accepta la Vocation qui lui fut adressée par les Etats de cette Province, le 21. Mai de l'année 1679. & il devint ainsi Professeur Ordinaire en Droit, dans l'Université de *Franeker*. Là il refusa deux fois une semblable Vocation de la part de Messieurs d'*Utrecht* ; mais comme on ne se rebutta point, il se rendit la troisiéme fois qu'on l'appella, en 1684. quoi que les Etats de *Frise* voulussent encore lui donner une augmentation de gages, comme ils avoient fait les deux autres fois. Il prononça sa Harangue inaugurale à *Utrecht*, le 12. de Février de la même année. Un peu plus de deux ans, après, il se maria avec Mlle. *Sara Marie vander Marck van Leur*, d'une honnête Famille de *la Haïe*, & Sœur de Mr. *Nicolas Thomas vander Marck van Leur*, Bourgmestre

(*a*) Mr. *Werner Guillaume Blaespiel*, Plénipotentiaire de *Frideric Guillaume*.

(*b*) Mr. *Guillaume de Haren*, troisiéme Plénipotentiaire de LL. HH. PP.

meſtre de Schoonhove, & de Mr. *Henri Hadrien vander Marck van Leur*, qui eſt connu dans le monde par ſa grande & belle Bibliothéque, qu'on a vû vendre après ſa mort. Enfin Mr. *Noodt* fut appellé à *Leide*, & d'une maniére fort honorable, l'année 1686. Ce fut le *non plus ultra*, & là il demeura fixé pour le reſte de ſa vie. Il perdit ſon Epouſe en 1699. & ce fut pour lui un grand ſujet d'affliction. Il jouït toûjours d'une ſanté vigoureuſe, pendant le cours d'une aſſez longue vie, aux trois ou quatre derniéres années près. Il eut alors quelques attaques d'apopléxie; & il en vint une enfin, à laquelle il ſuccomba. Il mourut le 15. d'*Août* 1725. âgé de ſoixante-dix-ſept ans, & onze mois. Son Corps fut tranſporté de *Leide* à *Nimégue*, où le Défunt avoit ordonné qu'on le fît enterrer, ſelon la promeſſe qu'il ſe ſouvenoit, que ſa Mére avoit exigée de lui. Il n'a laiſſé d'autre Enfant, que la Fille unique, dont nous avons déjà parlé, mariée avec Mr. *Jean Ham van den Ende*.

Le portrait que l'on nous fait du caractére de Mr. *Noodt*, tant par rapport au Cœur, que par rapport à l'Eſprit, eſt des plus charmans pour qui juge ſainement des Choſes & des Perſonnes. Nous renvoions là-deſſus à l'Original, auſſi bien que ſur ce qui regarde l'hiſtoire détaillée des Ouvrages de ce grand Homme. La mémoire de Mr. *Noodt* eſt encore ſi fraîche, que bien des gens ſe feront ſans doute un plaiſir de lire en détail tout ce qui le regarde, & que l'on a pû ſavoir. Quoique Mr. *Bar-*

Barbeyrac ait entrepris cet Eloge, pour rendre ce qu'il a cru devoir à la mémoire d'un Illuſtre Ami, il proteſte, qu'il n'a rien exagéré, & qu'il a rapporté tout ſimplement la vérité, telle qu'elle lui étoit connuë. Il en prend à témoins ceux qui ont connu Mr. *Noodt* de plus près que lui, & il eſt ſûr qu'ils en diront plus encore, qu'il n'a fait, parce qu'ils en ſavent davantage.

VOILA' pour le Prémier Tome de ce Recueil. Le *Second Tome* commence par une Diſſertation *De la juſte Défenſe de l'*HONNEUR; *où l'on traite en particulier des* DUELS. C'eſt une Traduction, que Mr. *Barbeyrac* n'a point entrepriſe de ſon pur mouvement: il y a été engagé par Mr. ANTOINE SLICHER, Conſeiller de la Cour de *Hollande*, qui prend beaucoup d'intérêt à la Piéce, comme Pére de celui (*a*) ſous le nom de qui elle fut publiée en Latin à *Amſterdam* en 1717. Le but de cette Diſſertation eſt de montrer l'origine du *Duel*, & la maniére dont on pourroit s'y prendre, pour en arrêter l'uſage barbare, plus efficacement qu'on ne l'a fait juſqu'ici. Le Savant Conſeiller, qui, malgré les occupations aſſiduës & fatigantes de ſon Emploi, a toûjours trouvé du tems pour donner en particulier aux Muſes; fournit, à Mr. ſon Fils ce qui lui étoit venu dans l'eſprit ſur ce ſujet, à force de recherches & de méditation. Ce n'eſt pas le ſeul effet de l'horreur ſinguliére que Mr. *Slicher*

a

(*a*) Mr. *Jean Wigbold Slicher*. Il a préſentement plus d'un Emploi conſidérable.

a pour les Duels, & d'un désir des plus ardens qui le porte à mettre tout en œuvre pour contribuer, autant qu'il peut, à leur abolition entiére. Il a fait des tentatives réelles, en cherchant les occasions d'inspirer le même zéle, ou directement ou indirectement, aux Puissances, par tout où il a pû, comme en *Angleterre*, & à *Rome* même. S'il n'a pas réussi, il doit s'en consoler par le témoignage qu'il peut se rendre de n'avoir rien négligé dans un si beau dessein: *Magnis tamen excidit ausis.* C'est apparemment en vuë de faire une nouvelle tentative, en répandant davantage la Dissertation dont il s'agit, qu'il écrivit lui-même, il y a trois ans, à Mr. *Barbeyrac*, pour tâcher d'en procurer de sa main une Traduction, ou proprement dite, ou libre, & en telle forme qu'il auroit voulu lui donner. Mais le Traducteur crut devoir s'en tenir à une Traduction, aussi exacte qu'il seroit possible, & se contenter de faire quelques petites réparations à l'Original. Du reste, il a suivi la même méthode, que dans ses autres Traductions, & ajoûté des Notes de même nature, en assez grand nombre, & quelquefois assez longues.

La Dissertation est composée de cinq Chapitres. Après avoir proposé, dans le I. une idée générale de la matiére, on traite, dans le II. des *Injures*, qui donnent quelque atteinte à l'*Honneur*, lors qu'on les *souffre*; & dans le III. des autres sortes d'Injures, que l'on peut *mépriser*, sans préjudice de l'*Honneur*. Comme en tout cela l'Auteur raisonne principalement

ment ſur les idées des anciens *Romains*, & de leur Juriſprudence; Mr. *Barbeyrac*, dans ſes Notes, raméne les choſes à la grande régle, aux idées immuables de la Raiſon, d'où naiſſent les principes d'une bonne *Morale*, parfaitement conformes à ceux de l'*Evangile*: & il n'eſt pas même toûjours d'accord avec Mr. *Slicher*, ſur ce que celui-ci dit en ſuivant les idées du Droit Romain. Le Chapitre IV. roule ſur les *moiens légitimes*, ou *illégitimes*, *de défendre l'Honneur*; & on paſſe enfin dans le V. aux *Duels*, qui, comme je l'ai dit, ſont l'objet principal de cette Diſſertation.

On fait d'abord une énumération des différentes ſortes de *Duels*, ou Combats ſinguliers, & des diverſes cauſes pour leſquelles on en eſt venu à ces Combats, chez différentes Nations, ſelon ce que l'Hiſtoire nous en apprend. On en trouve juſqu'à onze ſortes, dont la derniére eſt le *Duel* qu'on ſe propoſe de combattre, ou celui qui ſe rapporte à la *réparation d'Honneur*.

Cette eſpéce de Duel étoit abſolument hors d'uſage, non ſeulement chez les *Grecs* & les *Romains*, mais encore chez les *Egyptiens*, & les anciens Peuples de l'*Aſie*. Il doit uniquement ſon origine à des Peuples Barbares, venus des parties Septentrionales de l'*Europe*, qui ne pouvant ſouffrir la diſcipline des Loix ou des Magiſtrats, vouloient décider toute ſorte de différens à la pointe de l'épée. De là naquit le Duel, que l'on introduiſit pour ſe purger de quelque Crime; dans la penſée que

DIEU

DIEU déclareroit par l'événement du Combat, qui avoit raiſon, du Diffamateur, ou du Diffamé. Les *Lombards* portérent en *Italie* cette mauvaiſe coûtume ; & , comme le remarque Mr. *Barbeyrac*, les autres Peuples du *Nord* l'introduiſirent dans tous les Païs au dedans & au dehors de l'Empire Romain, où ils s'établirent, les *Saxons*, par exemple, en *Angleterre*. On fit des Loix là-deſſus auſſi ſérieuſement, que s'il ſe fût agi de la choſe du monde la plus raiſonnable & la plus légitime. Lors que le *Droit Romain* eût été remis en vogue, les Commentateurs tâchérent d'y trouver dequoi autoriſer le Duel. A cela ſe joignirent les *Croiſades*, & l'inſtitution des *Ordres de Chevalerie*. Ces *Chevaliers* vinrent à former des Régles du *Point d'Honneur*. Les *Juriſconſultes* traitérent cette matiére, comme une partie de la Juriſprudence: D'autres, comme une Science particuliére & toute nouvelle. Cela produiſit une infinité de Livres ſur le *Duel*; ſur *la Science* (a) *de la Chevalerie*, comme parlent les *Italiens* ; & ſous divers autres titres ſemblables. On en pourroit compoſer une Bibliothéque: & quelques-uns étant devenus rares aujourd'hui, il s'eſt trouvé en *Italie* des gens qui ont promis d'en faire imprimer un Recueil, de dix volumes *in Folio*. Tout ce que je viens de dire, eſt prouvé par quantité d'autoritez & de remarques hiſtoriques. On indique de plus, & dans le Texte, & dans les Notes, les Auteurs chez qui chacun pourra s'en

(a) *Della Scienza Cavalleresca.*

s'en inſtruire plus amplement.

Il eſt facile de montrer, combien l'uſage du Duel eſt contraire à la Raiſon, à la Loi Naturelle, & ſur tout aux maximes de la Religion Chrétienne. Auſſi ſuppoſe-t-on cela, comme ſuffiſamment démontré par divers Auteurs. La grande difficulté conſiſte à trouver les moiens de déraciner de l'eſprit des Sots, dont le nombre eſt fort grand, le préjugé du Point d'honneur, qui empêche que toutes les Loix les plus ſévéres, faites juſqu'ici contre cette mode pernicieuſe, ne ſoient aſſez efficaces pour l'abolir. Mr. *Slicher* veut, qu'on tire le remède du mal même, & que l'on retienne par la crainte d'un plus grand deshonneur, ceux qui croient être deshonorez, s'ils n'ont recours au Duel. Il faudroit, dit-il, faire de nouvelles Loix, qui expoſaſſent les contrevenans au mépris & à la riſée publique; ordonner, par exemple, que les corps de ceux qui auroient été tuez en Duel, fuſſent traitez de même, que ceux des Criminels punis du dernier ſupplice; défendre de porter les armes aux Duelliſtes, à qui on auroit fait grace de la Vie, & cela ſous condition que, s'ils les portoient depuis, leur pardon deviendroit nul; exclurre de tout Emploi Militaire ceux qui auroient appellé quelcun en Duel, ou qui auroient répondu à l'appel: en un mot, faire en ſorte, que de telles gens, qui, par une pure folie, auroient ainſi violé les Loix de la Société Humaine, fuſſent déſormais bannis de la Société & du Commerce des Sages. Feu Mr. BASNAGE, qui a écrit depuis que l'Original

de cette Diſſertation parut, & qui la cite (*a*) avec éloge, eſt entré dans de ſemblables penſées; comme il paroît (*b*) par un paſſage que l'on cite ici dans une Note. Mr. *Barbeyrac* y en a joint d'autres, tirez d'HOBBES, de PUFENDORF, & du SPECTATEUR, où ces ſortes d'expédiens ſont propoſez & approuvez. On trouve, après cette Diſſertation, l'Extrait d'une Lettre, que Mr. *Slicher* communiqua à ſon Traducteur, en lui permettant de le publier. Cette Lettre eſt d'un Baron, dont le nom ſe trouve déſigné ſeulement ainſi: S.... & à qui Mr. *Slicher*, ſâchant qu'il étoit à *Rome*, avoit voulu perſuader de porter le Pape à défendre de nouveau les Duels, par quelque Bulle, qui mît en uſage la voie de l'infamie. Mais le Baron ſe montra, au contraire, l'apologiſte des Duels; comme il paroît par l'Extrait. Mr. *Barbeyrac* fait quelques courtes réflexions ſur cette apologie mal fondée.

Une autre Piéce, qui ſuit, dans le II. Tome, c'eſt le *Diſcours* de Mr. *Barbeyrac* ſur l'*utilité des Lettres & des Sciences, par rapport au Bien de l'Etat.* Il l'avoit prononcé à *Lauſanne*, en 1714. à l'occaſion des Promotions Publiques du Collége de cette Ville, où il devoit haranguer, comme Recteur alors de l'Académie. Il a ajoûté, dans cette (*c*) troiſiéme

(*a*) *Diſſertation Hiſtorique ſur les Duels, & les Ordres de Chevalerie* (dans l'Avertiſſement) Imprimée à *Amſterdam*, en 1720. (*b*) *Ibid.* pag. 133. 134.

(*c*) La prémiére fut imprimée à *Geneve*, *in quarto*, la même année: & la ſeconde à *Amſterdam* en 1715. *in* 12.

ſiéme Edition, quelque peu de choſe aux petites Notes, qu'il y avoit dans les précédentes. Les Journaux en ont parlé, lors qu'elle parut, & quelques-uns (*a*) aſſez au long.

La troiſiéme & derniére Piéce, eſt un autre Diſcours de Mr. *Barbeyrac*, ſur la queſtion, *S'il eſt permis d'échaffauder en Chaire le Magiſtrat, qui a commis quelque faute?* Celle-ci fut (*b*) compoſée en Latin, & prononcée à *Groningue*, en 1721. lorſque l'Auteur ſortoit pour la prémiére fois du Rectorat de l'Univerſité. On a ſouhaitté, qu'il la mît lui-même en François; & il n'a eu, dit-il, aucune raiſon de le refuſer. Cette Piéce avoit été déjà traduite (*c*) en Hollandois, & en (*d*) Allemand. Mr. *Barbeyrac* déclare, que, quoi qu'il fût maître de changer, corriger, ajoûter, ce qu'il lui auroit plû, il n'a pû rien découvrir qui l'engageât à uſer de ſon droit; de ſorte que la Verſion eſt auſſi exacte, que s'il eût traduit l'Ouvrage d'un autre. Il a ſeulement ajoûté quelques Citations, ou autres choſes ſemblables, dans les Notes dont il avoit accompagné l'Edition Latine.

Il ſe félicite de pouvoir ſe rendre témoignage à lui-même, après un nouvel examen, qu'il n'a-

(*a*) Voiez l'*Hiſtoire Critique de la République des Lettres*, Tom. IX. pag. 154. *& ſuiv.*

(*b*) Imprimée à *Amſterdam*, en 1721. ſous ce titre: *Oratio de Magiſtratu, forte peccante, e pulpitis ſacris non tradu-cendo.*

(*c*) A *Rotterdam* 1722.

(*d*) A *Hamburg*, mais ſans le nom de la Ville. La Verſion eſt mauvaiſe, & on y a omis les Notes, qui ſont dans l'Original.

n'avoit pas entrepris, ſans y bien penſer, de traiter un ſujet ſi délicat, ſur lequel il ne pouvoit que prévoir les contradictions & le reſſentiment des intéreſſez. Il avoit été, dit-il, long tems à croire, qu'on s'en étoit tenu contre lui à des diſcours particuliers, ou à des déclamations faites par des Orateurs, qui ont la liberté de tout dire, ſans que perſonne les contrediſe. Mais enfin, il lui tomba entre les mains une Diſſertation Académique (*a*) de Mr. TOBIE JAQUES REINHART, Profeſſeur en Droit à *Erford*, intitulée: *De Clerico per abuſum officii Paſtoralis Leges Imperii atque tranquillitatem publicam violante, ejuſque coërcitione*; par où il apprit, qu'un Théologien d'*Allemagne*, de la Confeſſion d'*Augsbourg*, & qui ſe dit *Surintendant* d'un petit diſtrict, avoit prétendu le réfuter, dans des Notes dont il accompagna la Harangue même, qu'il fit rimprimer en 1722. à la ſuite d'une rhapſodie ſcholaſtique de ſa façon, intitulée, *Inſtructio de Elencho Morali Homiletico*. Mr. *Barbeyrac* eut le plaiſir de voir, que le Juriſconſulte Allemand, qui lui indiquoit un Adverſaire, dont peut-être ſans cela il n'auroit jamais eû aucune connoiſſance, témoignoit formellement trouver la critique peu ſatisfaiſante. Aiant eû depuis occaſion d'en juger par ſes propres yeux, il conclut, qu'il ſe commettroit indignement, & ſans la moindre néceſſité, s'il penſoit à y répondre. Et effectivement, de la maniére dont il nous dit que le Théologien s'y eſt pris, il n'eſt

(*a*) Imprimée en 1724.

n'eſt pas permis à un Honnête-Homme d'entrer en lice avec un tel Aggreſſeur. Mr. *Barbeyrac* n'a point voulu nommer ce Théologien; & par là, dit-il, il lui rend le bien pour le mal.

Pour venir au Diſcours même, l'Auteur poſe deux principes, d'où il tire toutes ſes concluſions, ſavoir: Que les *Prédicateurs*, ou les Miniſtres Publics de la Religion, quelque nom qu'on leur donne, ſont *Sujets* de l'Etat dans lequel ils vivent: & que tous les Sujets ſans exception doivent du *reſpect* à un Magiſtrat légitimement établi; en ſorte que, tant qu'il demeure tel, on ne peut violer ce reſpect, ni par des *actions*, ni par des *paroles*. Ces deux principes ſont de la derniére évidence, & n'auroient pas beſoin de preuve, ſi l'Ambition n'aveugloit furieuſement, & ne rendoit les Hommes hardis à ſoûtenir les plus grandes abſurditez. On prouve le prémier par pluſieurs paſſages, & par diverſes raiſons tirées de l'*Ecriture*; à quoi on joint des autoritez de divers *Péres de l'Egliſe*; comme ce que dit St. CHRYSOSTÔME, d'ailleurs fort zélé à défendre l'honneur & tous les droits du Clergé: ST. PAUL (*a*) *n'excepte perſonne, fût-il Apôtre, fût-il Evangéliſte, fût-il Prophéte.* On infére de là, que les *Eccléſiaſtiques* ne ſont pas diſpenſez du devoir de ne rien faire ou dire, qui bleſſe l'honneur des Puiſſances; & cela encore qu'elles agiſſent ou ſe conduiſent mal. On allégue

(*a*) *Romains*, XIII. 1.

légue ici, entr'autres choſes, la défenſe générale, contenuë dans le Livre de l'EXODE, XXII. 28. & on la fait voir confirmée par la pratique même de l'Apôtre (a) *St. Paul*, qui avoit parlé d'une maniére fort choquante à un Souverain Sacrificateur, qui étoit en même tems Magiſtrat. On montre enſuite, que c'eſt ce que demande la nature même & la conſtitution de toutes les Sociétez Civiles en général, dont l'ordre eſt conforme à une volonté de DIEU très-claire, quoi que tacite. Mais, afin que les Magiſtrats, & les Souverains mêmes, ne s'attribuent pas plus qu'ils n'ont raiſon de prétendre, l'Auteur ſoûtient, que tout ce reſpect, qu'ils peuvent exiger de plein droit, ſe borne à des marques extérieures d'honneur : les penſées & les ſentimens de l'Ame ne reconnoiſſent en cela, non plus qu'en toute autre choſe, la Juriſdiction d'aucun Homme Mortel. Tout ce qu'il veut, & qui lui ſuffit ici, c'eſt qu'aucun Sujet ne ſe croie permis, ſous ombre même d'une conduite inconteſtablement mauvaiſe, de ſe déchaîner en public contre des Magiſtrats, tant qu'ils demeurent dans leur poſte avec l'approbation du Souverain ; & à plus forte raiſon contre le Souverain même.

Bien loin (ajoûte-t-on) que les Prédicateurs aient à cet égard quelque privilége ; de tous les Ordres de l'Etat, il n'en eſt aucun, aux Membres duquel cela doive être défendu plus ſévérement, parce qu'il n'y en a point qui puiſſe faire

(a) *Actes*, XXIII. 5.

faire plus de mal, & cauſer plus de désordres, en violant la Loi ; comme il eſt aiſé à Mr. *Barbeyrac* de le faire voir.

De là il paſſe à l'examen des raiſons dont on ſe ſert, pour autoriſer les Prédicateurs à diffamer le Magiſtrat par des Cenſures Publiques. Ces raiſons ſe réduiſent à deux chefs généraux. Le prémier eſt, l'obligation où ſont les Miniſtres de l'Evangile, de *cenſurer* les *Pécheurs*, quels qu'ils ſoient. Mr. *Barbeyrac* ne conteſte ni le devoir, ni le droit qui en réſulte : il veut ſeulement, que, comme dans la cenſure même des Particuliers, on doit certainement obſerver les régles de la Charité & de la Prudence, qui demandent qu'on aît égard aux circonſtances des Tems, des Lieux, des Perſonnes ; on uſe, à plus forte raiſon, de ces ſages ménagemens, quand il s'agit de reprendre le Souverain, ou les Magiſtrats. Les Eccléſiaſtiques épargnent ceux de leur Ordre, & veulent que, pour l'honneur du Miniſtére Sacré, on ne cenſure pas devant tout le monde les Conducteurs de l'Egliſe : n'auront-ils pas la même indulgence pour l'Autorité Civile, Sacrée & inviolable par l'approbation de DIEU même, & de laquelle dépendent tous les Miniſtres ou Conducteurs des Egliſes ? On confirme cela, par la maniére dont les Prophétes (*a*) *Samuel* & (*b*) *Nathan* s'y prirent, lors qu'ils furent envoiez de la part de DIEU, le prémier au Roi *Saül*, l'autre à *David*.

On

(*a*) *I. Samuel*, XV. 30. (*b*) *II. Samuel*, Chap. XII.

On expoſe enſuite les inconvéniens terribles qui naiſſent de la liberté que les Eccléſiaſtiques croient avoir, & de la licence qu'ils ſe donnent, de cenſurer publiquement les Magiſtrats & les Souverains. Il y a là-deſſus une infinité d'exemples parlans, & anciens, & modernes, dont Mr. *Barbeyrac* allégue aſſez bon nombre, & dans ſa Harangue, & dans les Notes qu'il y joignit. Les Prédicateurs ne ſe ſont pas bornez à expoſer ainſi de telles perſonnes au mépris du Peuple, ſous prétexte de quelque mauvaiſe conduite dans leur vie particuliére, & cela ſouvent ſur des bruits ou faux, ou très-incertains; ils ont pouſſé leur zéle indiſcret juſqu'à ſe mêler de juger de ce qui regarde l'adminiſtration des affaires publiques, ou à épouſer même avec chaleur les intérêts de quelcune des Factions, dans leſquelles l'Etat étoit partagé. On ne ſait que trop, par l'expérience, combien de maux ont produit les Prédications ſéditieuſes, par leſquelles ils ſe ſont déchaînez pour de tels ſujets contre leurs Supérieurs légitimes.

Mais ne faut-il pas au moins laiſſer aux Miniſtres Publics de la Religion, quelque liberté de cenſurer publiquement le Magiſtrat, quand ils croient qu'il abuſe de ſon autorité en matiére de choſes qui ſe rapportent à la Religion? Il s'en faut bien, dit Mr. *Barbeyrac:* & c'eſt alors qu'il eſt le plus à craindre que, par leurs Jugemens & par leurs Cenſures, ils ne nuiſent également à l'Etat & à la vraie Pieté. Il n'y a rien, où ces ſortes de gens ſe laiſſent

plus

plus honteuſement ſéduire par leurs préjugez, par leurs paſſions & leurs intérêts particuliers. On en appelle là-deſſus à l'expérience de tous les Siécles, & on en donne quelques exemples remarquables, auſſi bien que des autres faits, qu'on a avancez.

L'autre chef général des objections, ſe tire de quelques termes dont l'Ecriture ſe ſert pour déſigner l'Emploi des Prédicateurs de l'Evangile. Nous ſommes, dit-on, *Paſteurs*, *Préſidens*, *Conducteurs de l'Egliſe :* auxquels les Laïques, de quelque ordre qu'ils ſoient, doivent *obéir*, & *être ſoûmis*. Nous avons le *Pouvoir des Clefs*, celui de *lier*, & de *délier*. Mr. *Barbeyrac* témoigne être ſurpris de ce que, ſur un point de ſi grande conſéquence, & contre tant de preuves invincibles du contraire, on tire des conſéquences de quelques expreſſions métaphoriques, ou dont le ſens eſt équivoque. Il réduit tous ces titres à leur juſte valeur, en indiquant le vrai ſens des paſſages ſur quoi on les fonde. Comme l'Auteur étoit reſſerré dans un fort petit eſpace, il faudroit copier preſque tout ce qu'il dit ici & ailleurs, pour en donner une idée ſuffiſante.

Il ne nie pourtant pas, que, pour le bien de l'Ordre, les Miniſtres de l'Evangile ne puiſſent avoir quelque Autorité Mais, ajoûte-t-il, cette Autorité, en quoi qu'elle conſiſte, vient ou d'un conſentement manifeſte des Membres de chaque Société Eccléſiaſtique, ou bien de la volonté & de la permiſſion des Puiſſances Souveraines. Voilà ſon origine, & par

conſéquent ce qui en détermine les bornes. Or eſt-il croiable, que les Princes & les Magiſtrats ſoient ſi peu jaloux de leur réputation & du reſpect qui leur eſt dû, qu'ils veuillent donner à des Eccléſiaſtiques, leurs Sujets, la permiſſion de les échaffauder eux-mêmes en Chaire?

Au fond, dit (*a*) Mr. *Barbeyrac*, à quoi bon un Prédicateur en viendroit-il à cette extrêmité? „ Si le Prince, ou le Magiſtrat, ne „ veulent pas prêter l'oreille à des avertiſſe„ mens donnez en particulier, ou n'en tien„ nent aucun compte; y a-t-il lieu d'eſpérer „ qu'une Cenſure Publique ſoit capable de les „ corriger de leur mauvaiſe conduite? Bien „ loin de là: leur cœur irrité par un remède „ violent & hors de ſaiſon, ne fera que s'en„ durcir: ils concevront de l'averſion pour „ tous les Prédicateurs, quels qu'ils ſoient, & „ n'écouteront pas volontiers les Sermons „ mêmes où l'on ſe borne à cenſurer le Vice „ en général. *St. Chryſoſtôme*, pouſſé d'un „ zèle trop ardent, ſe déchaîna en Chaire con„ tre l'Empereur *Arcadius*, & contre *Eudoxie* „ ſon Epouſe: que gagna-t-il à cela, ſi ce „ n'eſt qu'il donna lieu à des Séditions; que „ lui-même ſe vit exilé par deux fois; & qu'il „ ſe fit dans l'Egliſe un Schiſme, qui dura „ près de trente ans?

L'Auteur conclut, qu'il ſuffit pour remplir toute l'étenduë du Miniſtére Evangélique ſur ce ſujet, qu'un Eccléſiaſtique, lors qu'il eſt bien

(*a*) Pag. 293. 294.

bien assûré des faits, donne en particulier des avis charitables & modestes à des Personnes de ce rang, dont il doit autant ménager l'honneur, que travailler de tout son possible à les corriger. Ainsi on n'établit rien ici, ni qui tende à autoriser le Vice, ni qui diminuë en aucune maniére les droits du Ministére Evangélique, réduit à ses justes bornes, & sagement exercée. „ Bien loin de là (ajoûte Mr. *Barbeyrac*) „ je souhaitterois fort que, dans les „ Sermons, on traitât plus souvent & avec „ plus d'exactitude, de tous les Devoirs, tant „ des Magistrats, que des Particuliers; & „ qu'on donnât là-dessus des Instructions clai„ res & solides, tirées des vraies sources de la „ bonne Politique, qui s'accordent très-bien „ avec la Doctrine de l'Ecriture. Ce seroit„ là le plus excellent & le plus sûr moien, de „ rendre gens-de-bien, ou de convertir, & les „ Sujets, & les Souverains. C'est par là qu'on „ s'aquerroit à juste titre un Empire d'autant „ plus grand & plus glorieux, en comparai„ son de celui de toutes les Puissances Civiles, „ qu'il consisteroit uniquement dans la force „ de la Persuasion, & qu'il s'exerceroit sur „ les Cœurs.

Le Recueil, dont nous venons de rendre compte, auroit pû être grossi de deux autres Discours de Mr. *Barbeyrac*; l'un sur la *Permission des Loix*; l'autre, sur le *Bénéfice des Loix*; faits & publiez l'un & l'autre dans la même occasion, que celui qui traite de l'*utilité des Lettres & des Sciences*. Mais ces deux Piéces

Piéces ont été déjà incorporées dans un autre Ouvrage, où elles trouvent la place qui leur convient le mieux, ſavoir, à la ſuite du Traité de PUFENDORF *Des Devoirs de l'Homme & du Citoien*, traduit par le même Auteur, & publié pour la quatriéme fois à *Amſterdam* en 1718.

ARTICLE VIII.

HISTOIRE *de l'*ACADEMIE ROIALE *des* INSCRIPTIONS *&* BELLES-LETTRES, *depuis l'Année* M. DCC. XVIII. *juſques & compris l'Année* M. DCC. XXV. Tome III. en grand *in duodecimo* : qui contient *Pagg.* 670.

MEMOIRES DE LITTERATURE, *tirez des Regîtres de la même Académie, & depuis le même tems.* Tomes VII. VIII. & IX. dont le VII. contient *Pagg.* 680. Le VIII. *Pagg.* 630. & le IX. *Pagg.* 584. A Amſterdam, chez François Changuion, 1731.

LE Public ſera ſans doute bien aiſe d'apprendre, que cette ſeconde ſuite de l'*Hiſtoire* de l'*Académie Roiale des Belles-Lettres*, & des *Mémoires de Littérature* tirez de ſes Régîtres, vient d'être rimprimée dans ce païs. L'Edition de *France*, par plus d'une raiſon, ne ſuffit pas, comme on ſait, pour contenter la curioſité de tous ceux qui veulent ſe pourvoir d'un

d'un Recueil ſi utile, & ſi agréable à lire. On trouve dans ces nouveaux Volumes la même varieté de matiéres, que dans les précedens: & les Piéces, qu'ils contiennent, ſont en général dans le même goût.

I. POUR commencer par celles, dont on ne donne que le précis dans le Tome qui contient l'*Hiſtoire* de l'Académie; il y en a I. Où l'on fait des remarques ſur ce qui regarde en général la Littérature, ou quelcune de ſes parties. C'eſt ainſi que Mr. FOURMONT l'Aîné (*a*) propoſe les *Régles de Critique* qu'on doit obſerver dans le rétabliſſement des Textes alterez, & donne quelques exemples, qui en découvrent l'uſage. Une ſi vaſte matiére ne peut être traitée que fort ſuperficiellement dans un Extrait de ſix pages. Il faut dire la même choſe d'un autre (*b*) Article qui ſuit, & dans lequel le même Auteur traite des *Citations*, de leurs différens rapports, & des principes, ſur leſquels doit être fondée la juſteſſe d'une Citation.

Selon ce que dit Mr. l'Abbé ANSELME, (*c*) les Sciences ſont auſſi anciennes, que le Monde; & ADAM, *inſtruit par* DIEU *même*, les a transmiſes à ſes Deſcendans. Cet Académicien s'attache en particulier à faire voir, que, dans les *Gaules*, elles ont été cultivées de tout tems; quoi que là, & ailleurs, elles l'aient été plus en certains tems, & en certains

(*a*) Pag. 101. *& ſuiv.*
(*b*) Pag. 107. *& ſuiv.*
(*c*) Pag. 482. *& ſuiv.*

tains païs, que dans d'autres. Il faut pour cela rabbattre beaucoup de l'étenduë qu'on donne aux Sciences.

Un autre Mémoire (*a*) recherche les *cauſes de leurs progrès & de leur décadence.* Mr. RACINE tâche d'en donner des raiſons, phyſiques ou morales, meilleures que celles qui ont été propoſées par d'autres. Je ne ſai ſi l'on peut dire là-deſſus rien de général, qui ſuffiſe pour expliquer tous les phénoménes. Les Cauſes Phyſiques ne ſont pas toûjours connuës, non plus que les Morales. Il peut y en avoir un grand nombre des unes & des autres: & elles agiſſent ou ſeules, ou conjointement, avec plus ou moins d'influence, ſelon les circonſtances des tems & des lieux.

2. On trouve encore ici des réfléxions générales ſur quelques anciens Auteurs, ou ſur leurs Ouvrages. Feu Mr. l'Abbé MASSIEU, qui avoit entrepris une Traduction de PINDARE, fit un examen particulier (*b*) de ce qu'on a loué & blâmé dans ce fameux Poëte. Là il ſoûtient, qu'on ne doit lui conteſter rien de tout ce qui conſtituë eſſentiellement la Poëſie. Mais il avoüe, qu'on trouve dans ſes Odes des écarts, ſur leſquels il faut paſſer condamnation, comme lors que ne ſe contentant pas de louer la patrie de ſon Héros, *Pindare* loüe encore les Grands Hommes qu'elle a produits, & les Colonies même qu'ils ont fondées. Il convient auſſi que quelques-unes des

(*a*) Pag. 489. *& ſuiv.*
(*b*) Pag. 138. *& ſuiv.*

des penſées, des expreſſions, & des figures, que le Poëte emploie, vont juſqu'à l'audace; qu'il eſt ſi obſcur en quelques endroits, qu'on diroit qu'il aît écrit dans le deſſein de n'être pas entendu.

Il y a, parmi les Oeuvres de PLATON, un Dialogue intitulé *Epinomis*, que l'on prétend être une ſuite du XII. Livre *des Loix*. Mr. l'Abbé SALLIER (*a*) confirme l'opinion de quelques Anciens, & ſur tout de (*b*) *Diogéne Laërce*, qui donnent cet Ouvrage à un (*c*) Diſciple de *Platon*; & il le prouve, tant par la diverſité du ſtile, que par la comparaiſon des choſes mêmes avec les autres Dialogues qui ſont inconteſtablement de ce grand Philoſophe.

Le même (*d*) Abbé donne une idée abrégée du Traité de PLUTARQUE, touchant la *Superſtition*, & en corrige quelques Paſſages qui paroiſſent alterez. Il rejette le jugement que Mr. BAYLE (*e*) a porté de cet Ouvrage, où il ne trouve ni force de raiſon, ni ordre: mais il n'examine point le fondement de cette critique; il ſe contente de renvoier à la lecture du Traité même.

Plutarque eſt expoſé à de plus rudes coups, de la part de Mr. SECOUSSE (*f*). Cet Acadé-

(*a*) Pag. 143. *& ſuiv.*

(*b*) *Lib.* III. §. 27. Voiez *Suidas*, au mot Φιλόσοφος.

(*c*) *Philippe d'Opunte.* Diog. Laërt. L. III. § 46.

(*d*) Pag. 236. *& ſuiv.*

(*e*) On a en vuë apparemment ce que Mr. *Bayle* dit dans ſes *Penſées ſur la Comète*, Artic. 193.

(*f*) Pag. 249. *& ſuiv.*

démicien trouve un grand nombre de fautes dans ſes Oeuvres. Et il les impute principalement à ce que *Plutarque*, comme il l'avoue (*a*) lui-même, n'avoit qu'une connoiſſance très-ſuperficielle de la *Langue Latine*, qu'il avoit appriſe dans un âge avancé. Ce n'étoient pas, dit-il, les mots Latins, qui lui faiſoient comprendre les faits; mais la connoiſſance qu'il avoit de l'Hiſtoire Romaine le conduiſoit à l'intelligence des mots. Ainſi il ne faut pas être ſurpris qu'il ſe ſoit ſouvent égaré, en ſuivant des Auteurs qu'il n'entendoit que par conjecture, & comme en dévinant. Quelques (*b*) Ecrivains Modernes l'ont redreſſé ſur diverſes choſes: mais ils n'ont pas épuiſé la matiére. Mr. *Secouſſe* le fait bien voir, par les nouvelles obſervations critiques qu'il donne ſur les Vies de *Camille*, de *Lucullus*, & de *Pompée*.

Deux Vies d'*Annibal* & de *Scipion*, que l'on ſait aujourd'hui avoir été écrites en Latin par DONAT ACCIAJOLI, Florentin, qui vivoit dans le XV. Siécle, avoient été priſes pour une Traduction du Grec de *Plutarque*. Mr. DE MANDAJORS recherche l'origine & les progrès de cette erreur, (*c*) que des Savans même du premier ordre, comme GERARD JEAN VOSSIUS, (*d*) n'ont pas évitée: ce qui lui

(*a*) *Vit. Demoſthen.* init. *pag.* 846. E. Voiez auſſi *Vit. Caton. Major.* pag. 340, a.

(*b*) Comme *Rualdus*, *Animadv. in Plutarch.* & Mr. *Dacier*, en quelques endroits de ſes Notes ſur les *Vies*.

(*c*) Pag. 286. *& ſuiv.*

(*d*) Dans ſes *Vies des Hiſtoriens Grecs*, dit nôtre Auteur. Mais

lui donne lieu de faire des réflexions utiles & aux Lecteurs, & aux Editeurs.

Un Livre de CICERON, intitulé *Lucullus*, eſt quelquefois nommé le *Second*, quelquefois le quatriéme de ſes *Académiques*. Mr. l'Abbé SALLIER (*a*) montre, que ce Livre, ſans être différent pour la matiére, eſt d'ailleurs tout-à-fait diſtingué des Livres Académiques; & il le prouve par les Lettres mêmes de (*b*) *Cicéron* à *Atticus*, d'où l'on peut inférer, que le *Lucullus* fait partie d'une eſpéce de prémiere Edition que l'Auteur avoit donnée de ſon Ouvrage: au lieu que le Dialogue qui nous reſte ſous le nom de *I Livre Académique*, n'eſt qu'un fragment aſſez étendu de la ſeconde Edition, qui contenoit quatre Livres, faits des deux dont la prémiere étoit compoſée. Mr. DAVIES a remarqué la même choſe (*c*) en peu de mots, dans la belle Edition qu'il donna des *Academica*, en 1725.

On apprend avec plaiſir que le même Savant, Mr. l'Abbé *Sallier*, prépare une nouvelle Edition du Dictionaire Grec d'HESYCHIUS, en continuant le travail que feu Mr. KUSTER avoit entrepris là-deſſus. C'eſt dans ce deſſein (*d*) qu'il a recherché le tems auquel vivoit l'Auteur du Dictionaire. Il croit, que c'étoit un Grammairien né ou du moins demeu-

Mais je ne ſai où il a trouvé cela. Il n'y en a rien au moins dans l'endroit où *Voſſius* traite des Ecrits de *Plutarque*, Lib. II. Cap. 10. *De Hiſtoricis Græcis.*

(*a*) Pag. 317. *& ſuiv.* (*b*) Lib XIII. Epiſt. 16. 19. 12. &c. (*c*) *Not. in tit. Lib.* (*d*) Pag. 305. *& ſuiv.*

meurant à *Alexandrie*, Chrétien de Religion, & qui écrivoit dans le VI. ou V. Siécle, au plûtôt. Il réfute le docte & laborieux Mr. FABRICIUS, qui a prétendu, dans (*a*) une Dissertation composée exprès sur ce sujet, qu'*Hesychius* vivoit à la fin du III. & au commencement du IV. Siécle, & qu'il souffrit le martyre en l'an 311. pendant la Persécution de *Maximin*. Cela sera traité plus au long dans l'Edition promise, aussi bien que les autres choses qu'on dit ici sur les défauts du Dictionaire même, d'ailleurs très-utile; & sur la question, si *Hesychius* a copié *Pollux*, ou si *Suidas* l'a copié lui-même?

Un autre Académicien, Mr. l'Abbé GOUGLET, qui a beaucoup lû les *Poëtes Siciliens*, & qui a commencé d'en donner l'histoire; s'attache à montrer (*b*) que la *Poëfie Bucolique*, ou Pastorale, est la plus ancienne, & la source de toutes les autres; & qu'elle prit naissance dans la *Sicile*, aussi bien que les Instrumens à vent, qu'on inventa ensuite pour accompagner la voix. L'Historien de l'Académie donne assez à entendre, dans son Extrait, que l'Auteur de la Dissertation ne s'est pas garanti de la prévention ordinaire à ceux qui ont fait une étude particuliére de certains Auteurs, & de certain genre d'Erudition. Le même Mr. *Gouglet* (*c*) examine quelques difficultez sur le lieu de la naissance de *Daphnis*, Poëte Bucolique.

3. Il

(*a*) Imprimée en 1689. Voiez sa *Bibliotheca Græca*, Lib. IV. Cap. 35. §. 4. 5. *pag.* 544. 545. Tom. IV.
(*b*) Pag. 123. *& suiv.* (*c*) Pag. 132. *& suiv.*

3. Il y a dans ce Volume quelques Piéces, qui regardent l'Hiſtoire Ancienne. Telle eſt un *nouvel* (*a*) *examen de la route d'*ANNIBAL *entre le* Rhône *& les Alpes*, par Mr. de MANDAJORS. On trouvera l'opinion de cet Académicien confirmée depuis dans les (*b*) Obſervations de Mr. le Chevalier de FOLARD ſur POLYBE. Mr. l'Abbé de VERTOT donne (*c*) le *caractére d'*AUGUSTE, avec la *Comparaiſon entre* AGRIPPA *&* MECENAS, *Miniſtres de ce Prince*. Mr. FOURMONT (*d*) examine le ſentiment ordinaire ſur la *durée du Siége de* TROÏE, & veut qu'il n'aît duré qu'un an.

4. La Mythologie fournit deux Articles. Mr. l'Abbé SALLIER, en corrigeant un mot d'une remarque de l'ancien Scholiaſte de SOPHOCLE, (*e*) trouve moien d'expliquer, d'une maniére nouvelle & hiſtorique, la Fable des *Colombes*, qu'on diſoit rendre des Oracles à *Dodone*. Ces Colombes devenuës des *Vieilles Femmes*, font diſparoître le merveilleux. Mr. l'Abbé SEVIN propoſe (*f*) des *Eclairciſſemens ſur les Nourrices de* BACCHUS.

5. Sur la *Géographie*, on voit l'extrait d'une Diſſertation, dont l'Auteur, qui eſt Etranger & Anonyme, ſouhaitta que l'Académie dît ce qu'elle en penſoit. Le Secrétaire le fait ingénument,

(*a*) Pag. 295. *& ſuiv.*
(*b*) Tom. IV. pag. 70. *& ſuiv.* Edition d'Amſt.
(*c*) Pag. 351. *& ſuiv.* (*d*) Pag. 76. *& ſuiv.*
(*e*) Pag. 49. *& ſuiv.* (*f*) Pag. 52. *& ſuiv.*

nument, & on ſent aſſez, que l'Académie a trouvé peu de ſolidité à faire venir les noms qu'on a donnez aux *douze Signes du Zodiaque*, des douze Fils de *Jacob*.

Les Anciens ont fort parlé d'une *Ile Atlantide*, qu'ils plaçoient dans l'*Océan* : mais ils n'ont ſû eux-mêmes, ce qu'elle étoit devenuë, quoi que PLATON, ſur l'autorité duquel la plûpart ſe fondent, la donne pour plus grande elle ſeule, que l'*Aſie* & l'*Afrique*. Mr. BAUDELOT (*a*) entreprend de faire voir, que cette Ile a exiſté véritablement, ſur tout en dépouillant le paſſage de *Platon* de l'allégorie, à laquelle pluſieurs Anciens ont cru que ſe réduiſoit tout ce que le Philoſophe en dit. Il faudra du moins rabbattre beaucoup de l'étenduë que *Platon* donne à cette Ile. La ſubmerſion d'une Ile auſſi grande, que l'*Aſie* & l'*Afrique* entiéres, eſt fort difficile à croire, & un phénoméne, dont on n'a point encore d'exemple averé.

Quelques Anciens ne font qu'une ſeule & même Ville, de *Criſſa* & de *Cirrha* ; d'autres les diſtinguent, quoi qu'ils placent l'une & l'autre dans la *Phocide*. Cela a produit une conteſtation littéraire (*b*) entre Mr. DE VALOIS, qui avoit beſoin d'examiner la queſtion, par rapport à la *Guerre Sacrée* entrepriſe contre les *Criſſéens*, dont il doit donner l'Hiſtoire; & Mr. l'Abbé GEDOYN, d'autre part, qui aiant pris à tâche de traduire en François PAUSANIAS, avec ſes Notes, eſt intereſſé à maintenir

(*a*) Pag. 69. (*b*) Pag. 89. *& ſuiv.*

tenir l'unité de Ville ſous deux noms, fondée principalement ſur le témoignage de cet Hiſtorien ; en quoi il eſt ſecondé par Mr. *Freret*.

Il eſt fait mention dans (*a*) GREGOIRE *de Tours*, d'un Evêché du Roiaume d'*Auſtraſie*, dont le nom varie dans les Manuſcrits, où l'on trouve *Ariſium*, *Aridium*, *Ariſidum*, *Areſetum* ; & ſa poſition n'eſt pas plus déterminée, Mr. DE MANDAJORS (*b*) fait là-deſſus de grandes recherches, qui aboutiſſent à confirmer le ſentiment de (*c*) Mr. *le Laboureur*, ſelon lequel cet Evêché, érigé vers la fin du IV. Siécle, faiſoit partie de la Baronie d'*Hierles*, ſituée dans le Diocèſe d'*Alais*, limitrophe de l'*Arſat*. Il donne pour cet effet une Carte des limites de la *France* & de la *Gothie*.

6. Il y a pluſieurs Articles ſur les uſages & les monumens de l'Antiquité. Mr. l'Abbé (*d*) de FONTENU traite des *Autels conſacrez au vrai Dieu, depuis la Création du Monde, juſqu'au tems du Temple de Salomon*, en attendant de pouſſer ſes recherches juſques à la *Naiſſance de* JESUS-CHRIST. Les *Imprécations des Péres contre leurs Enfans*, font la matiére d'une Diſſertation (*e*) de Mr. l'Abbé FRAGUIER. L'origine & la célébration des *Jeux Iſthmiques* ne pouvoient occuper perſonne, qui eût plus de ſoin & plus d'intérêt à les examiner, que

(*a*) *Hiſtor. Francor.* Lib. V. Cap. 5. (*b*) Pag. 507.
(*c*) Dans une *Hiſtoire* Manuſcrite *de la Maiſon de Bermond d'Anduſe*.
(*d*) Pag. 19. *& ſuiv.* (*e*) Pag. 81. *& ſuiv.*

que feu (a) Mr. l'Abbé MASSIEU. Les *Remarques* de Mr. l'Abbé (b) BANIER *ſur les* BÆTYLES, *& ſur les Statuës de* CYBELE, ſupléent quelque choſe qui manquoit à une Diſſertation d'un autre Académicien, que j'indiquerai plus bas, & qui ſe trouve entiére dans les *Mémoires*.

Les *Orateurs Romains* parloient à tout le Peuple, ſur la Tribune aux Harangues, pour des affaires de la derniére conſéquence, qui devoient être terminées par les ſuffrages de ce même Peuple. Comment peut-on ſuppoſer qu'ils fuſſent entendus de toute cette multitude, qu'ils vouloient perſuader? Mr. l'Abbé COUTURE (c) a trouvé cette queſtion digne d'être examinée, & il tâche de faire diſparoître l'inconvénient.

Les Dames ſauront bon gré à Mr. de (d) CHAMBORT, de ce qu'il dit ſur *l'eſtime & la conſidération, que les anciens* GERMAINS *avoient pour les Femmes de leur Nation*. Il n'a pourtant pas encore touché ce qui concerne la part qu'elles avoient à l'adminiſtration des affaires publiques : il reſerve cela pour un autre Diſcours, dont on nous promet de rendre compte en ſon tems.

L'origine du Jeu des ECHECS, recherchée par (e) Mr. FRERET, & celle des *Jettons*, par Mr. MAHUDEL, exciteront la curioſité de

(a) Pag. 62. *& ſuiv.*
(b) Pag. 361. *& ſuiv.*
(c) Pag. 342. *& ſuiv.*
(d) Pag. 498. *& ſuiv.*
(e) Pag. 375. *& ſuiv.*

de bien des Lecteurs, & la ſatisferont, autant qu'il ſe peut.

Mr. l'Abbé (*a*) BANIER confirme le jugement de *Paul Lucas*, qui a cru que l'édifice, qu'on appelle aujourd'hui le *Palais de* CHARON, dans le *Fioumé*, Province d'*Egypte*, du côté du Lac *Mœris*, eſt (*b*) le fameux Labyrinthe, dont il eſt tant parlé dans les Anciens Auteurs, avec le témoignage deſquels on compare ici la rélation du célébre Voiageur, qui a vû & examiné les reſtes de ce grand édifice.

Ceux qui aiment la Science des *Médailles*, trouveront ici dequoi ſe contenter, dans l'explication d'une Médaille de (*c*) *Minerve Iliade*, par Mr. l'Abbé DE FONTENU; d'une (*d*) autre, de *Philippe le Tétrarque*, Fils d'*Hérode le Grand*, par le même; & de trois Médailles de la (*e*) Ville de *Sidon*, par Mr. ISELIUS (*f*), Académicien Honoraire Etranger, & Profeſſeur en Théologie à *Bâle*. Mais ils liront ſur tout avec plaiſir les recherches de Mr. l'Abbé MAHUDEL (*g*) ſur les *Médailles Contorniates*, dont on n'avoit pas été juſqu'ici en état de parler d'une maniére ſatisfaiſante, faute d'avoir

(*a*) Pag. 366. *& ſuiv.*

(*b*) *Voiage, fait en* 1714. &c. Liv. V. *Tom.* II. pag. 23. *& ſuiv. Edition d'Amſt.*

(*c*) Pag. 397. *& ſuiv.* (*d*) Pag. 405. *& ſuiv.*

(*e*) Pag. 415. *& ſuiv.*

(*f*) On le nomme ici, & ailleurs (*pag.* 14.) *Iſſelius*. Mais c'eſt une faute, qui change un peu le nom de ce Savant Théologien.

(*g*) Pag. 426. *& ſuiv.*

voir pû en ramaſſer ou en confronter un nombre conſidérable. L'Académicien, qui a été plus heureux, tâche de prouver que ces ſortes de Médailles n'ont point ſervi de Monnoie : qu'elles ne ſont pas du tems même des Empereurs & des Hommes Illuſtres, dont elles portent les têtes : que l'on commença à en fabriquer ſur la fin du II. Siécle, & que cela ne dura que juſqu'au milieu du IV. ſur quoi il réfute Mrs DE SPANHEIM & DUCANGE, qui leur donnoient une plus grande antiquité : que c'eſt en *Italie*, & non pas dans la *Gréce* (malgré les Légendes Gréques qu'on lit ſur quelques-unes de ces Médailles) qu'elles ont été fabriquées ; & à *Rome*, non à *Crotone*, comme l'a cru, mais ſeul entre les Antiquaires, ERIZZO, qui veut qu'on les appelle à cauſe de cela *Crotoniates*, au lieu de *Contorniates*, mot qui vient de celui de *Conturnus* dans la baſſe Latinité, ou de l'Italien *Contorniati* ; car ces Medailles ſont terminées dans leur *contour*, ou leur circonférence, par un cercle d'une ou deux lignes de largeur, continu avec le métal, quoi qu'il ſemble en être détaché, & c'eſt ce qui les diſtingue des autres, qui ſont enchaſſées dans les bordures du même, ou d'un différent métal.

Veut-on des *Inſcriptions* anciennes ? On en trouvera (*a*) quelques-unes expliquées ou corrigées par Mr. LANCELOT ; & une autre de *Tain* en *Dauphiné*, par Mr. (*b*) MOREAU DE MAUTOUR. Le

(*a*) Pag. 432. *& ſuiv.*
(*b*) Pag. 441. *& ſuiv.*

Le dernier de ces Académiciens (*a*) explique auſſi la moitié d'un *Diptyque*, ou de certaines Tablettes à deux feuilles, de bois ou d'yvoire, dont on commença à ſe ſervir dans le Bas Empire, pour y mettre, avec quelques figures, les noms des Conſuls & des prémiers Magiſtrats, parmi les Paiens; & parmi les Chrétiens, ceux des Eccléſiaſtiques qui occupoient les prémiéres Dignitez. On n'en connoiſſoit juſqu'à préſent, que trois de la même forme; celui-ci fait le quatriéme. Mr. *Moreau de Mautour* y trouve le fameux *Stilicon*; *Eucher*, où *Encharius*, ſon Fils; *Séréna* ſa Femme; ſes deux Filles, que l'Empereur *Honorius* épouſa ſucceſſivement; & quelques autres perſonnes de leur ſuite.

Un morceau de Peinture à freſque, que Mr. le Cardinal de *Rohan* apporta de *Rome*, & dont il fit préſent à Mr. le Duc d'*Orléans*; méritoit l'attention du même Académicien. Six figures, dont on voit (*b*) ici le deſſein, lui paroiſſent repréſenter *Eſculape*, & ſa famille. Il conjecture, que cette Peinture peut être du tems d'*Auguſte*.

7. Les *Langues*, la *Grammaire*, & la *Critique*, n'ont pas été négligées dans ce Volume. Il y a une Diſſertation de Mr. *Freret* ſur la (*c*) *Langue Chinoiſe*: & une (*d*) autre de Mr. FOURMONT ſur la *Littérature* des mêmes *Chinois*.

Mr,

(*a*) Pag. 451. *& ſuiv.* (*b*) Pag. 446. *& ſuiv.*
(*c*) Pag. 456. *& ſuiv.* (*d*) Pag. 470. *& ſuiv.*

Mr. l'Abbé (*a*) SALLIER recherche l'origine, les significations, & l'antiquité du mot *Solécisme*, Σολοικισμὸς, qui tantôt renfermoit le *Barbarisme*, & tantôt en étoit distingué.

L'adjectif Grec Σόλοικος, est équivoque (*b*). Mr. l'Abbé MASSIEU en développe les différentes significations ; & à cette occasion il cite une Epigramme Grèque du II. Livre (*c*) de l'*Anthologie*, qui passoit pour une espéce d'énigme, avant que le savant (*d*) MURET en eût expliqué le jeu, par l'ambiguité du terme dont il s'agit.

Il n'est pas jusqu'aux vieux mots François, que l'Académie ne juge dignes d'occuper les recherches de quelques-uns de ses Membres. On en trouve ici un expliqué ; c'est celui de *cajevaire*, qui se lit au titre d'un Livre de l'*Inventaire de la Bibliothéque de* CHARLES V. *Les enſſeignemens Loys* CAJEVAIRE *Roi de France à ſa Fille la Ducheſſe de Bourgogne*. Au lieu de *cajevaire*, Mr. LANCELOT veut qu'on lise (*e*) *caienaire* ou *caienarre*, & que l'un ou l'autre soit un abrégé de *caï en arrier*, qui signifie *ci-devant*. Alors le titre du Livre est clair. Ce sont *les enſeignemens de* LOUïS, ci-devant *Roi de France* &c. Et ce *Louis* ne peut être que *St. Louis*, le seul des Rois de *France* de ce nom, qui aît eu une Fille Ducheſſe de *Bourgogne*, comme on l'avoit montré dans les *Obſer-*

(*a*) Pag. 313. *& ſuiv.* (*b*) Pag. 311. *& ſuiv.*
(*c*) Cap. 48. Epigr. 12.
(*d*) C'est dans ſes *Varie Lectiones*. Lib. XIV. Cap. 13.
(*e*) Pag. 519. *& ſuiv.*

Observations (*a*) sur le mot dont il s'agit, auxquelles Mr. *Lancelot* ajoûte aujourd'hui sa conjecture.

Le Sécrétaire de l'Académie aiant aquis un Exemplaire d'*Homére*, considérable par divers endroits, a jugé à propos d'en donner (*b*) une *notice*. Ce Livre est la prémiére Edition Gréque des Oeuvres du grand Poëte, imprimée à *Florence*, en 1488. & la plus rare de toutes, puis qu'il n'y en a que trois autres exemplaires à *Paris*, deux dans la Bibliothéque du Roi, & un dans celle de Mr. le Chancellier. Mais celui de Mr. *de Boze* a par dessus les autres un grand avantage, ce sont de belles Notes, ajoûtées à la main, sur de belles & grandes marges; Notes que l'on reconnoît être du docte GUILLAUME BUDE', à qui le Possesseur d'aujourd'hui prouve que le Livre a appartenu; sur quoi il fait diverses observations. Ce Mémoire est précedé d'un autre, où (*c*) Mr. BOIVIN le Cadet supplée quelques points essentiels de la Vie de *Budé*, omis & par l'Historien (*d*) Latin, qui a donné cette Vie, & dans le *Dictionnaire de* BAYLE.

Enfin, on trouve dans ce Volume quantité de Passages d'Auteurs Grecs & Latins, expliquez ou corrigez par divers Académiciens. Il y en a d'HOMERE (*e*), d'HESIODE (*f*), de (*g*). SOPHOCLE, d'EURIPIDE (*h*), de (*i*) PLATON,

(*a*) *Hist. de l'Acad.* Tom. I. pag. 397.
(*b*) Pag. 135 *& suiv.* (*c*) Pag. 528. *& suiv.*
(*d*) *Louïs le Roi.* (*e*) Pag. 215. *& suiv.*
(*f*) Pag. 226. &c. (*g*) Pag. 117. *& suiv.*
(*h*) Pag. 161. &c. 170, 175. 181. 228.
(*i*) Pag. 151. &c. 154. 163.

TON, de (*a*) CALLIMAQUE, de (*b*) DENYS, d'*Halicarnaſſe*, de (*c*) STRABON, d'OPPIEN (*d*), de (*e*) LONGIN, d'HESYCHIUS (*f*), de (*g*) SUIDAS, de (*h*) CICERON, (*i*) d'HORACE, de (*k*) TIBULLE, de (*l*) CORNELIUS SEVERUS, de (*m*) PETRONE, &c. Et les remarques critiques, que l'on fait ſur ces Paſſages, ſont la plûpart fort bonnes, à nôtre avis.

II. VOILA' pour la partie Hiſtorique. Paſſons aux *Mémoires*, qui contiennent les Piéces entiéres des Académiciens. Nous allons en choiſir deux, dont nous donnerons un Extrait: après quoi nous indiquerons les autres, réduites auſſi à certains chefs, comme nous avons fait à l'égard du Volume de l'Hiſtoire.

PLATON (*n*) parle d'un certain genre de Vie fort ancien, qu'il appelle *Vie Orphique*, & qui conſiſtoit à ne ſe permettre, pour la nourriture, que l'uſage des choſes inanimées. Mr. l'Abbé FRAGUIER (*o*) a trouvé là, par ſes recherches, la prémiére origine & d'une des pratiques ſinguliéres de la Secte de PYTHAGORE, & d'une partie de l'auſtérité, dans laquelle un grand nombre de *Chrétiens* ont fait conſiſter la *perfection* de la Vie Monaſtique.

Il

(*a*) Pag. 231. (*b*) Pag. 186. &c. 200. 203.
(*c*) Pag. 61. 229. (*d*) Pag. 230.
(*e*) Pag. 184. 300. (*f*) Pag. 340. 232.
(*g*) Pag. 159. 338. (*h*) Pag. 324.
(*i*) Pag. 327. (*k*) Pag. 330. (*l*) Pag. 337.
(*m*) Pag. 335.
(*n*) *De Legibus*, Lib. VI. pag. 782. C. Tom. II. *Ed. H. Steph.* (*o*) Tom. VII. pag. 180. *& ſuiv.*

Il ſuppoſe, comme une choſe bien prouvée par (*a*) CUDWORTH, qu'*Orphée* a véritablement exiſté; quoi qu'ARISTOTE, au rapport de (*b*) CICERON, ait révoqué la choſe en doute. Cette autorité d'*Ariſtote* n'auroit embarraſſé ni Mr. l'Abbé *Fraguier*, ni perſonne autre, ſi l'on ſe fût aviſé de l'explication que le Savant Mr. FABRICIUS (*c*) donne aux paroles de *Cicéron*, ainſi conçuës: ORPHEUM *Poetam docet* ARISTOTELES *nunquam fuiſſe*; c'eſt-à-dire, non qu'il n'y a jamais eû d'homme appellé *Orphée*, mais qu'il n'y a jamais eû de *Poëte* de ce nom, & que les Poëſies qu'on lui attribuoit, étoient de quelque autre Auteur. Mr. DAVIES (*d*) approuve cette explication, & il la confirme par un paſſage des Ouvrages d'*Ariſtote* qui nous reſtent, où le Philoſophe donne à entendre (*e*) que les *Vers d'Orphée*, qui couroient de ſon tems, lui paroiſſent mal appellez de ce nom. Je ne ſai pourtant ſi la ſuite du diſcours permet d'expliquer ainſi les paroles de l'Orateur Romain. Il veut prouver, que nôtre Eſprit ne reçoit pas les images d'un (*f*) *Homére*, d'un *Archiloque*, d'un *Romulus*, d'un *Pythagore*, d'un *Platon*, & autres Anciens, que l'on n'a point vûs; parce

(*a*) *Intellect. Syſtem.* pag. 294.
(*b*) *De Natur. Deor.* Lib. I. Cap. 38.
(*c*) *Bibl. Grec.* Lib. I. Cap. 18 §. 1.
(*d*) *Not. in loc.* (*e*) Lib. I. *De Anima*, Cap. 5.
(*f*) Mr. le Baron DE SPANHEIM (*De præſtantia & uſu Numiſmat.* Tom. I pag. 53.) trouve ici la coûtume de repréſenter ſur des Médailles les Têtes des Hommes Illuſtres de l'Antiquité.

ce qu'ils ne s'offrent pas à nous ſous la forme qu'ils ont euë. Après cela ſuit le paſſage, dont il s'agit ; ſur quoi *Cicéron* ajoûte : *Cependant Orphée, c'eſt-à-dire, ſon image, ſelon vous, me vient ſouvent dans l'eſprit.* Il me ſemble que le raiſonnement ſe réduit à ceci : Nous penſons non ſeulement à des Hommes, qui ont véritablement exiſté, & dont il ne peut néanmoins entrer dans nôtre eſprit aucune image véritable, mais encore à des Hommes qui ne furent jamais, comme *Orphée*, dont par conſéquent il eſt impoſſible qu'il y aît aucune image, qui nous frappe, puis que le Néant ne ſauroit avoir aucune propriété, aucun écoulement. Il ajoûte un peu après : Nous avons même des idées de choſes qui ne furent jamais, & n'ont pû être, comme de *Scylla*, ou de la *Chimére*. Voilà une ſuite de preuves & une gradation, qui, à mon avis, rendent inſoûtenable l'explication, ſur laquelle je propoſe par occaſion mes difficultez. Mais de plus, à quoi bon parleroit-on ici ſeulement des Vers attribuez fauſſement à *Orphée* ? Que ces vers ſoient d'*Orphée* ou non, s'il a véritablement exiſté, la qualité de *Poëte* auroit-elle quelque choſe qui ſemblât empêcher qu'on n'eût dans l'eſprit une *image* véritable de cet homme, plus que s'il n'avoit pas été Poëte ? Auſſi Mr. l'Abbé *Fraguier* n'a-t-il point eû recours à cet expédient, qui lui auroit ſuffi ; quoi que *Cudworth*, dans l'endroit même qu'il cite, l'eût déjà propoſé, s'il en faut croire Mr. l'Abbé d'Oli-

d'OLIVET, dans (*a*) ſa Note ſur le paſſage même de ſa Traduction ; car je n'ai pas en main le Livre du Théologien Anglois, pour le conſulter. Cet ingénieux Traducteur dit tout net, qu'une telle explication *donne en vain la torture* aux paroles de CICERON. Le plus court ſeroit peut-être, de rejetter la faute ſur *Cicéron* même, & de ſoupçonner qu'il avoit mal pris la penſée d'*Ariſtote* ; comme un (*b*) autre Auteur Anglois l'a ſoûtenu ſans détour.

Pour revenir à nôtre Académicien, il commence par expliquer un vers d'ARISTOPHANE, (*c*) ou *Eſchyle* eſt introduit diſant, qu'*Orphée* avoit montré les Cérémonies, & à s'abſtenir de meurtres, φόνων τ' ἀπέχεσθαι. D'où, ajoûte-t-il, HORACE a pris ce qu'il avance dans (*d*) ſon *Art Poëtique* :

Silveſtres homines ſacer Interpreſque Deorum
Cædibus & fœdo victu deterruit Orpheus.

Mais s'eſt-on moins tué depuis *Orphée*, qu'on ne ſe tuoit auparavant ? *Orphée*, qui partit avec les *Argonautes*, pour paſſer dans la *Colchide*, a-t-il appris aux Hommes à vivre en ſociété ? Voici comment Mr. l'Abbé *Fraguier* conjecture que l'on peut expliquer ces deux Poëtes, d'une maniére qui établiſſe quelque choſe de particulier & de précis. Quelques Peuples de la *Thrace*, où vivoit *Orphée*, ſauvages encore

&

(*a*) Pag. 139.
(*b*) *Thom. Burnet*, Archæolog. Philoſoph. *Cap.* 9.
(*c*) *Ran.* verſ. 1064. (*d*) Verſ. 391. 392.

& répandus dans les Forêts, ne se contentoient pas de se tuer mutuellement, comme des Bêtes féroces, mais se nourrissoient même de la chair des hommes, qu'ils avoient tuez. C'est-là le *fœdus victus* d'*Horace*. Mais *Orphée* n'en demeura pas là. A ces Anthropophages, dont il avoit fait des hommes, il imposa de plus la loi de ne plus manger de viande du tout, & cela pour les éloigner tout-à-fait de leur prémiére férocité. Cette pratique aiant été ensuite adoptée par des personnes qui vouloient embrasser une Vie plus parfaite que les autres, avoit formé parmi les Paiens une sorte de Vie, qui s'appella pour lors Ὀρφικὸς βίος, *Vie Orphique*, & *dont l'austérité*, ajoûte-t-on, *est devenuë fort en usage parmi nous*. C'est ce que *Platon* a voulu dire pour apprendre à ses Lecteurs, que l'abstinence, qui duroit encore parmi les Disciples de *Pythagore*, avoit son origine dans les tems les plus reculez. Ainsi OVIDE (*a*) n'a pas dû faire honneur de cette réforme à *Pythagore*, comme s'il en eût été le prémier inventeur. Cette pratique d'austérité étoit doublement *Orphique*, & parce qu'*Orphée* en étoit l'Instituteur, & parce que le même *Orphée*, le plus ancien des Savans connus, pouvoit avoir donné son nom à tous ceux qui faisoient profession de Vertu & de Lettres. On prouve cela par un passage d'EURIPIDE, (*b*) où le Poëte marque distinctement, en la personne d'*Hippolyte*, imitateur d'*Orphée*, les trois points

(*a*) *Metamorph.* XV. 72. 73.
(*b*) *Hippolyt.* vers. 948--954.

points qui constituoient la Vie Orphique, savoir, la Religion, l'Etude, & l'Abstinence. Et de l'exemple même d'*Hippolyte*, qui termina sa vie par une action de Vertu, on conclut, que la Secte d'*Orphée*, née à l'aide de la Poësie & de la Musique, par laquelle ce Réformateur avoit adouci des hommes feroces, étoit distinguée non seulement par l'étude des Livres d'*Orphée* sur la Religion, mais encore par une austérité de vie, dont la pratique portoit les Hommes à un haut degré de perfection.

L'autre Mémoire, dont nous avons résolu de parler, c'est celui de Mr. MAHUDEL (*a*) sur l'*origine de la Soie*. L'Auteur laisse à quartier ce qui regarde l'histoire naturelle de la production de la Soie; cela appartient à l'Académie Roiale des Sciences. Il se borne à rechercher les opinions des Anciens sur les causes de la production de ce fil précieux; à fixer l'époque de la connoissance qu'on en a euë; à déterminer son païs natal; & à indiquer les Peuples, qui l'en ont tiré les prémiers, pour le communiquer aux autres Nations. Après quoi, il rapportera, dans une autre occasion, les usages que l'on en a faits successivement en différens tems, & en divers lieux.

La Soie est une de ces choses dont on s'est servi pendant plusieurs Siécles, presque dans toute l'*Asie*, en *Afrique*, & en beaucoup d'endroits de l'*Europe*, sans que l'on connût ce que

(*a*) Tom. VII. pag. 337. *& suiv.*

que c'étoit; ſoit parce que les Peuples, chez qui elle ſe recueilloit, donnoient peu d'accès chez eux aux Etrangers; ſoit parce que, jaloux d'un avantage qui leur étoit particulier, ils appréhendoient de ſe le voir ravir par d'autres. C'eſt de cette difficulté que les Voiageurs anciens ont euë de s'inſtruire de ſon origine, que ſont nées tant d'opinions ſinguliéres qu'on en trouve dans une ſuite de neuf cens ans, d'Auteurs des plus anciens.

HERODOTE (*a*) parle d'une Laine plus belle & plus fine que l'ordinaire, & qu'il dit être le fruit d'un Arbre ſauvage des *Indes*, païs le plus reculé que les *Orientaux* connuſſent de ſon tems, du côté du Levant. Voilà la prémiére idée qu'on eut de la Soie. Des gens envoiez dans ce païs-là pour le reconnoître, ne voiant qu'en paſſant les cocons des Vers à ſoie, dont certains Arbres étoient chargez, ſous un Climat où ces Inſectes éclofent ſur leurs feuilles, s'y nourriſſent, & montent naturellement ſur leurs branches, prirent ces cocons pour des pelotons de Laine. *Théophraſte* (*b*) a regardé ce genre d'Arbres portans de la Laine, comme exiſtant, & les a rangez dans une claſſe particuliére. Il ne faut donc pas s'étonner que VIRGILE (*c*) aît ſuivi la même idée; quoi que SERVIUS ſon Commentateur aît voulu le faire parler conformément à la vérité.

D'au-

(*a*) Lib. III. Cap. 106.
(*b*) *Hiſt. Plant.* Lib. IV. Cap. 9.
(*c*) *Georgic.* Lib. II. verſ. 121. Voiez là-deſſus la Remarque étenduë du P. *Catrou*.

D'autres ont pris la Soie pour une espéce de Coton, plus fin que l'ordinaire, sur la ressemblance de la douceur de ces sortes de pelotons, à celle de l'intérieur des fruits de Coton très-connus aux Orientaux ; parce qu'ils en voioient naître une espéce sur des Arbrisseaux en *Egypte*, en *Arabie*, & aux *Indes*. PLINE (*a*) même donnoit encore de son tems indistinctement à ces deux substances le nom de *Bombyx*, qui semble n'avoir été consacré que pour la Soie.

Quelques-uns établissoient le caractére de la Soie sur la délicatesse de son fil ; & n'en trouvant d'aucune espéce, dont elle approche plus que celui du *Byssus*, si renommé pour avoir servi d'habillemens au Grand Prêtre des *Juifs*, à ceux des *Indiens*, à ceux d'*Isis*, & au mauvais Riche de l'Evangile ; ils vouloient que ce fût une espéce de Lin. La cherté presque égale de l'un & de l'autre, a donné occasion à (*b*) STRABON de les confondre : & comme il croioit que le *Byssus* se tiroit des écorces rousses de ce nom, il n'a pas fait difficulté d'avancer, que la Soie se tiroit de certains Arbres des *Indes*. Il ne donne néanmoins d'autres garants d'un tel fait ; que deux (*c*) Auteurs, dont il a auparavant déclaré lui-même que la foi lui est suspecte.

En-

(*a*) *Hist. Nat.* Lib. XIX. Cap. I. (Cap. II. num. 3. *Ed. Hard.*)

(*b*) Lib. XV. pag. 693. *Ed. Casaub. Paris.*

(*c*) *Eratosthéne* & *Néarque.*

Enfin les Voiageurs s'étant apperçus, que l'on tiroit de la Soie une eſpéce de certains Inſectes, cela partagea les opinions. On diſtingua deux ſortes de Soie, l'une provenante d'une Plante, & l'autre produite par un Ver. Mais les obſervations des plus exacts Auteurs ſur la nature de ce Ver, & ſur la maniére de produire ce fil, ſe trouvent encore fort imparfaites. Mr. *Mahudel* le montre en examinant ce que diſent là-deſſus (*a*) ARISTOTE, PLINE (*b*), PAUSANIAS (*c*), CLEMENT (*d*) d'*Alexandrie*, JULIUS (*e*) POLLUX, & autres Anciens. Il fait en particulier des remarques critiques ſur un paſſage (*f*) de *Pline*, où il réfute auſſi l'explication du grand SAUMAISE, qui a prétendu, que, dans l'Ile de *Cos*, on avoit des Vers à ſoie, dont on faiſoit des Habits tranſparens, & que cette Soie ne différoit de celle des *Indes*, portée en *Aſſyrie*, que parce qu'elle étoit plus courte & moins belle. Nôtre Auteur veut, qu'elle ait été tirée des coques de *Chenilles*; ce qui ne doit pas ſurprendre, depuis qu'on a fait à *Montpellier*, en conſéquence des obſervations d'un Illuſtre Magiſtrat, des Ouvrages très-fins, avec les coques de certaines Araignées. Il remarque, entr'autres choſes, que, depuis qu'on ſe fut apperçu de la différence qu'il y avoit entre cette eſpéce de Soie, & celle que les *Aſſyriens* tiroient

(*a*) *Hiſt. Animal.* Lib. V. Cap. 19.
(*b*) Lib. XI. Cap. 22. (*Hard.* 25.)
(*c*) Lib. VI. ſeu *Eliac.* II. *in fin.* Cap. 26.
(*d*) Pædagog. Lib. II. Cap. 10. (*e*) *Liv.* VII. Cap. 17.
(*f*) *Hiſt. Nat.* Lib. XI. Cap. 22. (26. *Hard.*)

noient des *Séres*, l'uſage & le commerce de celle de *Cos* ceſſérent entiérement. Or ſi celle-ci eût eu une même origine, & une même bonté, à peu de choſe près, la vogue, au lieu de diminuer, ſe ſeroit augmentée, par la commodité qu'auroient euë les *Grecs* & les *Romains* de la tirer d'une Ile, dont l'abord leur étoit facile.

Tout cela ſe confirme par l'incertitude où l'on étoit encore au (*a*) VI. Siécle ſur l'origine de la Soie, & par la découverte qu'en fit JUSTINIEN. Les *Perſes* occupoient alors toute l'*Aſſyrie*; ils étoient les maîtres du Commerce des *Indes*; & l'Empereur obligé de leur déclarer la Guerre, voioit à regret les *Romains* ne pouvoir s'abſtenir de leur fournir des armes contre lui, par les ſommes immenſes qu'ils leur portoient, pour paier les Soies qu'ils tiroient d'eux. *Juſtinien* ſe perſuada, qu'il pourroit remédier à cet inconvénient, en recherchant l'alliance des *Ethiopiens*. Il envoia à leur Roi un Ambaſſadeur, qui étoit chargé de le prier de vouloir bien, en conſidération de la même Foi qu'ils profeſſoient, s'unir avec lui contre les *Perſes*, & ſe ſervir de la facilité que la ſituation de ſon païs donnoit à ſes Sujets de pénetrer aux *Indes*, pour les exciter à en apporter la Soie, comme faiſoient leurs Voiſins; aimant mieux que le luxe des *Romains*

(*a*) Ici pag. 354. & à la ſuivante, on dit le *V. Siécle*, par une petite inadvertance; car *Juſtinien* vivoit certainement au VI. Siécle.

mains enrichît les *Ethiopiens*, que les Ennemis communs du nom de JESUS-CHRIST. Ce coup de politique (*a*) étoit inutile à ménager, si l'Ile de *Cos*, ou quelque autre lieu des Etats de l'Empire eût pû fournir aux *Romains* la Soie dont ils auroient eû besoin ; & les *Assyriens* ne l'auroient pas tirée des *Indes*, si, comme PLINE le croioit, elle eût pris naissance chez eux.

Ce n'est donc que vers le milieu du VI. Siécle, que l'*Europe*, que l'*Afrique*, & l'*Asie* même, ont sû l'origine de la Soie. C'est à deux Moines, que (*b*) PROCOPE, de qui l'on tient tout ceci, donne l'honneur d'avoir découvert que le Ver à soie étoit un Insecte étranger. THEOPHANE de *Byzance*, contemporain de *Procope* attribuë la découverte à un Persan : mais du reste il est d'accord pour le fond du fait, & il ajoûte des circonstances essentielles, qui le confirment. Nôtre Auteur, qui cite ainsi cet Auteur d'une maniére vague, a en vuë les Extraits que PHOTIUS (*c*) nous a conservez des X. Livres de l'*Histoire* de THEOPHANE *de Byzance*.

VENONS maintenant à indiquer les matiéres traitées dans les autres Mémoires.

I. Il y a deux Piéces de Mr. RACINE, qui con-

(*a*) Il ne réussit point. Voiez *Procope*, *De Bell. Persic.* Lib. I. Cap. 20.

(*b*) *De Bell. Vandal.* Lib. II. C'est ainsi que l'Auteur cite, mais par mégarde ; car cela se trouve *De Bell. Goth. Lib.* IV. *Cap.* 17. selon la division ordinaire ; ou dans ce que Mr. COUSIN a appellé l'*Histoire mêlée*.

(*c*) Cod. LXIV. col. 79. *Edit. Rothomag.* 1653.

contiennent des Remarques générales, concernant la Littérature, ou quelcune de ſes parties. L'une eſt (*a*) *ſur l'utilité de l'Imitation*: l'autre, (*b*) *ſur l'eſſence de la Poëſie.*

Mr. l'Abbé (*c*) FRAGUIER a voulu montrer, *qu'il ne peut y avoir de Poëmes en proſe.* On ſait que cette queſtion a été agitée depuis peu en *France* avec aſſez de chaleur, & que Mr. DE LA MOTTE, tout grand Poëte qu'il eſt, s'eſt déclaré pour l'opinion contraire. Le même Abbé *Fraguier*, dans un Mémoire (*d*) *ſur l'Elégie Grèque & Latine*, examine la nature de cette eſpéce de Poëſie, toûjours en regardant les Anciens comme les modéles & les arbitres ſouverains du bon goût.

2. Quatre *Odes* de PINDARE, (*e*) que l'on trouve ici traduites en François, avec des Remarques, par Mr. l'Abbé MASSIEU, ſavoir, la prémiére & la deuxiéme *Olympique*, la prémiére & la deuxiéme des *Iſthmiques*; feront ſouhaitter que l'on publie la Traduction de toutes les autres, qu'il a laiſſée entiére, quoi que la mort l'aît empêché de pouſſer les Notes au delà des deux tiers.

Le Diſcours de feu Mr. BOIVIN le Cadet, (*f*) ſur la Tragédie de SOPHOCLE, intitulée OEDIPE *Roi*, a paru depuis ſa (*g*) mort, en for-

(*a*) Tom. VIII. pag. 368. *& ſuiv.*
(*b*) *Ibid.* pag. 387. *& ſuiv.*
(*c*) *Ibid.* pag. 418. *& ſuiv.*
(*d*) *Ibid.* pag. 437. *& ſuiv.*
(*e*) *Ibid.* pag. 437 — 586. (*f*) *Ibid.* pag. 587. *& ſuiv.*
(*g*) A *Paris*, 1729.

forme de *Préface* ſur la Traduction qu'il avoit faite de cette Piéce ; à quoi l'on a joint celle des *Oiſeaux* d'ARISTOPHANE, par le même Traducteur.

Mr. l'Abbé SALLIER (*a*) donne des *Remarques* ſur une autre Tragédie de SOPHOCLE, intitulée l'OEDIPE *Colone*, & qui eſt une ſuite de l'OEDIPE *Roi*.

Le Berger DAPHNIS a été le plus illuſtre & le plus renommé des anciens Poëtes de la *Sicile :* mais ce qu'on ſait de lui, eſt peu de choſe. Mr. HARDION (*b*) l'a recueilli, pour répandre par là du jour ſur pluſieurs endroits de THEOCRITE, qui l'introduit ſouvent dans ſes *Idylles*.

La *Cyropédie* de XENOPHON, que Mr. l'Abbé *Fraguier* avoit fait regarder comme un Roman, eſt réhabilitée dans l'ordre des Hiſtoires véritables par Mr. (*c*) l'Abbé BANIER, qui a de ſon côté, outre les raiſons, des autorités illuſtres,

Les *Recherches* de Mr. l'Abbé SEVIN, (*d*) ſur HECATE'E *de Milet*, Hiſtorien d'une grande antiquité ; & *ſur la Vie* (*e*) *& les Ouvrages de* NICOLAS *de Damas* ; celles de Mr. l'Abbé (*f*) SALLIER, *ſur la Vie de* QUINTUS HORTENSIUS, Orateur contemporain de *Ciceron* ; ſe feront toutes lire avec plaiſir.

Il n'y a rien que de fort commun, dans les

(*a*)

(*a*) *Ibid.* pag. 607. *& ſuiv.*
(*b*) Tom. IX. pag. 93. *& ſuiv.*
(*c*) *Ibid.* pag. 1 *& ſuiv.*
(*d*) *Ibid.* pag. 113. *& ſuiv.*
(*e*) *Ibid.* pag. 135. *& ſuiv.* (*f*) *Ibid.* pag. 157. *& ſuiv.*

(*a*) *Réflexions* de Mr. l'Abbé ANSELME, sur *l'opinion des Sages du Paganisme, touchant la Félicité de l'Homme.*

3. Bien des morceaux de l'Histoire Ancienne, & des tems les plus obscurs, ont exercé la patience de divers Académiciens, poussez d'un désir ardent de les éclaircir mieux qu'on n'avoit encore fait. Mr. FRERET, qui a pris à tâche principalement de débrouiller cette partie de la Littérature, voudroit remettre (*b*) en vogue l'opinion autrefois commune touchant la grande antiquité de l'Empire des *Assyriens*, fondée sur l'autorité de *Ctésias*. L'opinion contraire, que des Savans & des Chronologistes Modernes du prémier ordre ont fait en quelque manière prévaloir, lui paroît devoir son origine à des préjugez de Système. Il est pourtant réduit lui-même à faire aussi des Systêmes. Il a besoin, par exemple, de supposer trois *Sardanapales*, pour concilier les anciens Chronologistes, & la différente maniére dont ceux qui ont parlé de *Sardanapale*, racontent son histoire, & sur tout sa mort. Sur ce pié-là, il faudroit multiplier plusieurs personnes, dont les Historiens parlent avec une diversité dans les faits & les circonstances, aussi grande que celle qu'on remarque dans ce que divers Auteurs disent de *Sardanapale*. Quoi qu'il en soit, l'*Essai* de Mr. *Freret* sur *l'Histoire & la Chronologie des* ASSYRIENS *de* NINIVE,

(*a*) Tom. VII. pag. 1. *& suiv.*
(*b*) Tom. IX. pag. 518. *& suiv.*

NIVE, mérite fort d'être lû & examiné par ceux qui veulent ſavoir à quoi s'en tenir, dans une matiére ſur laquelle il reſtera toûjours des difficultez, quelque parti que l'on prenne. Il y a joint un *Abrégé Chronologique* de l'Hiſtoire d'*Aſſyrie*; & une *Carte Géographique* de l'Empire des *Aſſyriens* ſous SEMIRAMIS, c'eſt-à-dire, dans le tems de ſa plus grande étenduë. On voit auſſi (*a*) des *Recherches* ſavantes du même Académicien ſur la *Chronologie de l'Hiſtoire de* LYDIE; dans leſquelles il ſupplée & redreſſe à quelques égards celles qui (*b*) précédent, de Mr. l'Abbé SEVIN, ſur les *Rois de* LYDIE. Il donne à cette occaſion un *Canon Chronologique des Evénemens hiſtoriques* déterminez dans ſa Diſſertation; auquel il rapporte pluſieurs autres Evénemens, dont il fixera la Chronologie dans ſes autres Diſſertations ſur l'*ancienne Hiſtoire de la* GRECE. Le Public ſouhaittera ſans doute, que ces Diſſertations viennent au plûtôt.

Mr. DE VALOIS avoit (*c*) déjà donné deux parties d'une *Diſſertation ſur les* AMPHICTYONS. La troiſiéme (*d*) paroît ici: mais il en reſte encore quelque autre.

L'*Expédition* d'ALEXANDRE *le Grand* contre les *Perſes*, a été regardée & par les Anciens, & par les Modernes, comme une *heureuſe imprudence*. Mr. (*e*) SECOUSSE s'éléve

(*a*) *Ibid.* pag. 424. *& ſuiv.*
(*b*) Pag. 357. *& ſuiv.*
(*c*) *Mémoires*, Tom. IV. pag. 265. *& ſuiv.*
(*d*) Tom. VII. pag. 641. *& ſuiv.*
(*e*) *Ibid.* pag. 651. *& ſuiv.*

s'éléve contre ce préjugé commun, & ſans juſtifier les autres actions & les autres entrepriſes de ce Conquérant ambitieux, il ſoûtient que celle-ci, à l'examiner en elle-même, indépendamment du caractére & des vuës d'*Alexandre*, étoit également juſte dans ſon motif, néceſſaire pour le repos de la *Gréce*, & facile dans ſon exécution.

La queſtion ſur la certitude ou l'incertitude de l'Hiſtoire Ancienne, tant des *Grecs*, que des *Romains*, a excité dans l'Académie une Diſpute honnête, dont le Public profitera beaucoup, par les Piéces curieuſes qu'elle a produites. Telles ſont, une II. *Diſſertation* de Mr. l'Abbé (*a*) ANSELME ſur *les Monumens qui ont ſervi de Mémoires aux prémiers Hiſtoriens:* celle de Mr. (*b*) DE POUILLY *ſur l'Hiſtoire des quatre prémiers Siécles de* ROME, & ſes (*c*) *Nouveaux Eſſais de Critique ſur la fidélité de l'Hiſtoire:* trois (*d*) *Diſcours* de Mr. l'Abbé SALLIER ſur les *prémiers Monumens Hiſtoriques des* ROMAINS, *& la certitude de l'Hiſtoire des quatre prémiers Siécles de* ROME; & les (*e*) *Réflexions critiques* du même *ſur le caractére de quelques Hiſtoriens Grecs, comparez avec les Hiſtoriens Romains:* enfin les *Réflexions ſur l'étude des anciennes Hiſtoires, & ſur le degré de certitude de leurs preuves*, par Mr. FRERET (*f*).

Le

(*a*) Tom. VIII. pag. 1. *& ſuiv.* (*b*) *Ibid.* pag. 21. *& ſuiv.* (*c*) *Ibid.* pag. 110. *& ſuiv.* (*d*) *Ibid.* pag. 46. *& ſuiv.* 180. *& ſuiv.* (*e*) *Ibid.* pag. 213. *& ſuiv.*
(*f*) *Ibid.* pag. 229, *& ſuiv.*

Le ſentiment de Mr. *Fourmont*, que nous avons indiqué ci-deſſus, ſur *la durée du Siége de* TROIE, ſe trouve réfuté par (*a*) Mr. l'Abbé BANIER, qui a cru qu'il étoit de l'intérêt d'HOMERE de faire voir, que, ſelon la narration de ce Poëte, qui ne peut être entenduë autrement, les *Grecs* furent dix ans à aſſiéger cette Ville.

La Bataille qui ſe donna à *Thymbraïa* ou *Thymbrara* dans la *Phrygie*, entre *Cyrus*, Fondateur de la *Monarchie Perſane*, & *Crœſus*, Roi de *Lydie*, décida de l'Empire de l'*Aſie* entre les *Aſſyriens* de *Babylone* & les *Perſes*. C'eſt auſſi la prémiére Bataille rangée, dont nous connoiſſons le détail avec quelque exactitude, & par là un monument précieux de la plus ancienne Tactique. Cela a engagé Mr. FRERET (*b*) à donner ſes Remarques ſur cette Bataille, telle qu'elle ſe trouve décrite dans XENOPHON. Mr. le Chevalier DE FOLARD (*c*) n'a pas oublié de faire auſſi quelques réflexions ſur la marche de *Cyrus*, dans ſes Obſervations ſur POLYBE.

Les *Rois du* BOSPHORE CIMMERIEN ſeront déſormais mieux connus par les ſavantes (*d*) Recherches de Mr. DE BOZE, qui à cette occaſion produit une Médaille, qu'il a découverte, d'un de ces Rois nommé *Pœriſade* (Παιεισάδης) & non *Pariſade*, ou *Bériſade*, comme ſon nom ſe lit aujourd'hui dans DIODORE

(*a*) Tom. IX. pag. 48. *& ſuiv.*
(*b*) *Ibid.* pag. 209. *& ſuiv.*
(*c*) Tom. III. pag. 190. *& ſuiv. Edition d'Amſt.*
(*d*) Tom. IX. pag. 235. *& ſuiv.*

DORE *de Sicile*, & dans DINARQUE.

Les avantures de JULIUS SABINUS, & d'EPPONINA, ſa Femme, rapportées par quelques Auteurs *Grecs* & *Latins*, ſont un des plus beaux morceaux de l'ancienne Hiſtoire des *Gaules*, par les exemples de Vertus qu'elles préſentent, & par la ſingularité des événemens. On doit ſavoir bon gré à (*a*) Mr. SECOUSSE de s'être attaché à nous donner cette hiſtoire, avec ſes réfléxions.

Il y a deux Piéces ſur l'Hiſtoire de *France*. La prémiére eſt un long & ſavant *Mémoire* de (*b*) Mr. DE FONCEMAGNE, pour établir *que le Roiaume de* FRANCE *a été ſucceſſif-héréditaire dans la prémiére Race*. Le Pére DANIEL, qui le dernier s'eſt déclaré pour ce ſentiment; n'a pas fait valoir (dit nôtre Académicien) toutes les preuves, qu'une étude profonde des Antiquitez Françoiſes auroit dû lui fournir. On y ſupplée abondamment. L'autre Piéce eſt une *Diſſertation* (*c*) *de l'établiſſement des Loix ſomptuaires parmi les* FRANÇOIS, par Mr. l'Abbé DE VERTOT.

4. Aucun Académicien ne s'exerce ſur la *Mythologie*, autant que Mr. l'Abbé BANIER, de qui nous avons un Livre en trois volumes, *in* 12. intitulé *Explication Hiſtorique des Fables*. Les (*d*) *Parques*, les (*e*) *Furies*, & les (*f*) *Pygmées*, augmentent ici le nombre des Diſſertations

(*a*) *Ibid.* pag. 425. *& ſuiv.* (*b*) *Ibid.* pag. 440. *& ſuiv.* (*c*) *Ibid.* pag. 517. *& ſuiv.*, (*d*) Tom. VII. pag. 21. *& ſuiv.* (*e*) *Ibid.* pag. 51. *& ſuiv.* (*f*) *Ibid.* pag. 156. *& ſuiv.*

tations qu'il a faites sur ces sortes de matiéres.

La Déesse *Laverne*, Protectice des Vols & des Voleurs, fournit à Mr. de (*a*) FONCEMAGNE dequoi donner des observations curieuses.

Les *Cygnes* chantent aujourd'hui fort mal, ou, pour parler juste, ils ne chantent point du tout. D'où vient qu'ils chantoient autrefois si bien? Cette *Question naturelle & critique* nous a valu une belle Dissertation de Mr. (*b*) MORIN. Il ne trouve d'autre fondement, à cette tradition, que la *Fable*, qui est, dit-il, *le Code & le Digeste des Poëtes.*

5. On peut rapporter à la *Géographie*, au moins en partie, une (*c*) *Dissertation* de Mr. FOURMONT le Cadet, *sur l'ancienneté des* ETHIOPIENS *dans l'Afrique*, & l'habitation des prémiers *Ethiopiens.*

Le *Phare* d'*Alexandrie*, les autres *Phares* bâtis depuis, & particuliérement celui de *Boulogne* sur Mer, ruiné depuis environ 80. ans, font la matiére d'une Dissertation du Pére (*d*) D. BERNARD DE MONTFAUCON, que l'on a déjà vuë, à quelques petites différences près, dans le (*e*) *Supplément de l'Antiquité expliquée & représentée en figures.*

Mr. LANCELOT publie ses *Recherches* (*f*) *sur* GERGOVIA, *& quelques autres Villes de l'an-*

(*a*) *Ibid.* pag. 77. *& suiv.* (*b*) *Ibid.* pag. 319. *& su.*
(*c*) *Ibid.* pag. 97. *& suiv.* (*d*) Tom. IX. pag. 2 *& suiv.* (*e*) Suppl. *Tom.* IV. pag. 123. *& suiv.*
(*f*) Tom. IX. pag. 369. *& suiv.*

l'ancienne GAULE. Il nous donne auſſi un *Diſcours ſur les Sept Merveilles de* DAUPHINE', (*a*) qui, par ſon examen rigoureux, ceſſent d'être des Merveilles, en dépit des préjugez & de la tradition du Vulgaire.

6. Pour ce qui regarde les Uſages de l'Antiquité, le P. DE MONTFAUCON (*b*) nous redonne encore ici ce que l'on avoit déjà (*c*) vû dans ſon grand Ouvrage, ſur la Plante appellée *Papyrus*, ſur le *Papier d'Egypte*, ſur le *Papier de coton*, & ſur celui dont on ſe ſert aujourd'hui.

La *Muſique des Anciens* eſt fort éclaircie par Mr. BURETTE, dans trois (*d*) Diſſertations aſſez longues. La prémiére fait voir, *que les merveilleux effets attribuez à cette Muſique, ne prouvent point qu'elle fût auſſi parfaite que la nôtre.* La ſeconde traite *du Rhythme de l'ancienne Muſique.* La troiſiéme, *de ſa Mélopée*; & celle-ci eſt ſuivie d'une *Addition.* Trois *Hymnes Grecs* ſe voient ici, accompagnez des Notes de l'ancienne Muſique ſur leſquelles on les chantoit, & d'obſervations critiques ſur le texte même.

Mr. MORIN (*e*), en traitant *de l'Or & de l'Argent*, ſe propoſe de montrer comment l'uſage de ces deux Foſſiles s'eſt introduit dans la Vie & dans le Commerce, & par quelles gradations ils ſont parvenus à l'énorme degré de puiſ-

(*a*) *Ibid.* pag. 561. *& ſuiv.*
(*b*) *Ibid.* pag. 302. *& ſuiv.*
(*c*) *Supplement de l'Antiq. Expliqu.* Tom. III. pag. 206 *& ſuiv.* (*d*) Tom. VII. pag. 205—318.
(*e*) *Ibid.* pag. 189. *& ſuiv.*

puiſſance, qu'ils exercent depuis ſi long tems ſur tout le Genre Humain.

Le Diſſertation de Mr. FALCONET ſur (*a*) les *Bætyles*, ſorte de Pierre, dont la Superſtition faiſoit uſage, eſt pleine de ſavantes recherches: mais il faut en attendre une ſeconde Partie, où l'Auteur dévoilera la nature de ces *Bætyles*, & nous découvrira la ſource des fables débitées là-deſſus.

Mr. l'Abbé COUTURE traite (*b*) des *Cérémonies de Religion pour leſquelles on a eu recours*, chez les *Romains*, *à la Dictature*, c'eſt-à-dire, *du Clou Sacré*, & des *Féries Romaines*. La (*c*) *Galerie de Verrès*, dont Mr. l'Abbé FRAGUIER fait la deſcription, lui donne lieu d'expliquer quantité d'Antiques. Et Mr. l'Abbé (*d*) GEDOYN a cherché l'occaſion de faire la même choſe, en décrivant *deux Tablettes de* POLYGNOTE, d'après PAUSANIAS; ſur lequel il donne auſſi pluſieurs remarques critiques.

Le Culte d'*Iſis* s'étoit introduit chez les *Suéves*, Peuple de *Germanie*. Comment cette Divinité Etrangére entra-t-elle dans un païs très-peu connu avant que les *Romains* y euſſent pénetré? Mr. l'Abbé DE FONTENU (*e*) propoſe là-deſſus *diverſes conjectures*. Il y joint *un Diſcours ſur cette* ISIS *adorée là ſous la figure d'un Navire*; avec quelques *Remarques ſur les Navires Sacrez des Anciens*.

Le

(*a*) Tom. IX. pag. 179. *& ſuiv.* (*b*) Tom. VIII. pag. 299. *& ſuiv.* (*c*) Tom. IX. pag. 260. *& ſuiv.*
(*d*) *Ibid.* pag. 72. *& ſuiv.* (*e*) Tom. VII. pag. 96. *& ſuiv.*

Le *Monument de* GUILLAUME *le Conquérant*, dont Mr. LANCELOT donne l'*Explication*, (*a*). ſans ſavoir d'où il a été tiré, ni de quelle nature eſt l'Original; pourroit bien être le même dont les (*b*) Journaux nous apprennent que le P. DE MONTFAUCON a donné neuf Planches dans ſes *Monumens de la Monarchie Françoiſe*: d'où il paroît que c'eſt une Tapiſſerie qu'on met, à certain jour de l'année, dans l'Egliſe Cathédrale de *Bayeux*.

7. Enfin, on verra (*c*) des *Réflexions*, de Mr. FRERET *ſur les principes généraux de l'art d'écrire, & en particulier ſur les fondemens de l'Ecriture Chinoiſe*. Il y a une autre Diſſertation, qui regarde en particulier la Langue Latine, c'eſt celle *de* (*d*) *l'Urbanité Romaine*, par Mr. l'Abbé GEDOYN.

EN VOILA' aſſez ſur ces quatre Volumes. Car nous pouvons renvoier entiérement à l'Original, pour ce qui regarde l'Hiſtoire même de l'Académie, les changemens qui y ſont arrivez, & les Eloges des Académiciens morts dans l'intervalle des huit années ici compriſes. Ajoûtons, en finiſſant, qu'il ſeroit fort à ſouhaitter, pour l'uſage des Lecteurs, qu'on eût mis de bons Index ſinon particuliérs, à chaque Volume, du moins généraux pour un certain nombre. L'incommodité, que cauſe ce dé-

(*a*) Tom. IX. pag. 535. *& ſuiv.*

(*b*) Voiez le *Journal des Savans*, Mars 1731. pag. 318. *& ſuiv.* Edition d'Amſt.

(*c*) Tom. IX. pag. 329. *& ſuiv.*

(*d*) Tom. VIII. pag. 327. *& ſuiv.*

défaut, qui se trouve aussi dans l'*Histoire de l'Académie Roiale des Sciences*, se fait sentir de plus en plus, à mesure que les Volumes se multiplient. Il est surprenant que les Libraires de *Hollande* ne se soient pas avisez d'y suppléer : cela auroit donné à leur Edition un grand avantage sur celle de *Paris*. La chose seroit d'autant plus nécessaire, que les Piéces dont chaque Volume de l'*Histoire* & des *Mémoires* est composé, ne sont pas même numerotées.

ARTICLE IX.

Histoire de DANNEMARK, *avant & depuis l'Etablissement de la Monarchie, par Mr.* J. B. DES ROCHES *Ecuyer Conseiller & Avocat Général du Roi Très-Chrétien, au Bureau des Finances & Chambre du Domaine de la Generalité de la Rochelle.* A Amsterdam, chez les Jansons à Waesberge 1730. six Vol. *in* 12. Le I. de 418 Pagg. sans la Préface, la Table & les deux Epîtres Dédicatoires aux Rois *Chrétien VI.* & *Frederic IV.* le II. de 575. Pagg. le III. de 530. le IV. de 547. le V. de 446. le VI. de 481.

LA Préface de cette Histoire, qui est de 104. Pages, est instructive autant que curieuse, & par conséquent ne doit pas être traitée comme le reste des Préfaces qu'on ne lit ordinaire-

nairement que du pouce ; en faire autant de celle-ci, ſeroit s'expoſer à n'entendre point une partie des ſix volumes qu'elle précéde. Mr. *des Roches* a diviſé ſa Préface en cinq parties. Dans la premiere il rend compte de la Chronologie Danoiſe & du Génie des Hiſtoriens de cette Nation. Il reconnoît dans ce qu'ils ont écrit de ſon origine, des Fables groſſiéres & impertinentes, & il déclare que prenant un ſage milieu entre une crédulité aveugle & une incrédulité exceſſive, *il a laiſſé tout ce qui avoit l'air de fauſſeté, & qu'il s'eſt contenté de raporter, en abregé, les principales actions, qu'on attribuë aux anciens Rois* de ces tems fabuleux, *ſans rien garantir, ni rien juſtifier.* L'Auteur juſtifie cette ſage conduite par cette remarque, que *ſi l'on ne doit pas regarder comme abſolument certain tout ce que les peuples alléguent pour établir leur ancienneté, on ne peut pas non plus rejetter tout ce qui ne ſe trouve point apuyé ſur les témoignages authentiques*, parce que le *défaut de preuves ne donne pas toûjours un caractére de fauſſeté, les fables même étant le plus ſouvent apuyées ſur des faits conſtants, & la ſubſtance en eſt ordinairement véritable.* C'eſt une vérité que nous a demontrée le ſavant Abbé qui a donné au Public le Traité intitûlé *Explication des Fables*, où il fait voir que le Paganiſme ne nous en a laiſſé aucune qui ne voilât quelque fait Hiſtorique qui en eſt la ſubſtance, en ſorte qu'il paroit que la fable n'a été faite que pour conſerver le fait, qui raconté ſéchement & ſans

les agrémens de la fable ſeroit ſans doute reſté dans l'oubli.

Après les Egyptiens & les Chinois, il n'y a guere de Nation qui donne une Hiſtoire plus reculée de ſon gouvernement. Selon eux, *Gamer II.* fils de l'Arriére-petit-fils de Noé, conduiſit de la Scythie une Colonie dans la *Cimbrie*, vers l'an du Monde 1850 (*a*). Les Hiſtoriens diſtinguent trois ſortes de tems, ſous leſquels le gouvernement a été diférent. Le premier eſt celui des deſcendans de Noé ou des Goths, ſous leſquels les Péres de famille, à l'imitation des Patriarches, conſervérent l'autorité ſur leurs familles. Le ſecond Intervale comprend les Juges ou Ducs; le troiſiéme enfin comprend l'Etat Monarchique qu'on place vers l'an du Monde 2910. c'eſt-à-dire vers le milieu du Regne de David dans la Judée.

Mr. *Des Roches* finit cette premiére partie de ſa Preface par des recherches ſur le droit Héréditaire des Rois de Dannemark, & il ſe déclare pour l'affirmative, par des raiſons qu'il allégue, mais qui ne paroiſſent pas à l'épreuve de pluſieurs objections qu'on pourroit lui faire priſes même de la nature du gouvernement de tous les peuples du Septention, où la Couronne a toûjours dépendu des peuples qui la donnoient à celui ſur qui leur choix tomboit. Il eſt

(*a*) C'eſt-à-dire 191. ans après le déluge en ſuivant le Calcul des Hebreux, ou 405. ans avant, ſuivant l'Auteur de l'*Antiquité des tems rétablie*; de cette Epoque ſeule conſte combien cette origine eſt fabuleuſe.

eſt vrai qu'aſſez ordinairement ce choix s'arrêtoit aux deſcendans du Prince qui venoit de mourir, pour des raiſons que l'on ſait aſſez & qui prendroient ici trop de place ; ce qui ne conſtituë pourtant pas un droit héréditaire.

La ſeconde partie de la Préface hiſtorique comprend une deſcription exacte quoique fort abregée des Etats de la Couronne de Dannemark, ou pour mieux dire du Dannemark en particulier, l'Auteur n'y diſant rien du Royaume de Norwége. On regrette dans cette deſcription un Orthographe toûjours la même, car *Arhus* eſt quelquefois écrit *Aarhus*, & *Vibourg* quelquefois *Wibourg*, cependant il faut toûjours écrire *Arhuſen* & *Wiborch*. Dans les titres du Roi de Dannemark l'Auteur dit Roi de *Dannemark*, de *Norwége*, des *Goths* & des *Wandales*, &c. contre l'uſage qui eſt établi de dire des *Wandales* & des *Goths*, ce ſont les Rois de Suéde qui mettent *Goths* avant *Wandales*. Cette ſeconde partie eſt terminée par une idée abregée de l'ancienne forme du Gouvernement, & du Caractère, des Mœurs & des Uſages des Danois ; Article ſur lequel l'Auteur s'étend davantage, & qui le conduit à la *troiſiéme Partie*, où il traite de la Religion. Cet Article peut paſſer pour le plus curieux de cette excellente Préface. Ce qu'il y dit ſur tout du *Valhall*, ou des Champs Elyſées, du Paradis du Legislateur de cette Nation, mérite d'être lû avec attention, & eſt une forte preuve de ce pouvoir illimité qu'a la Religion, même la plus extravagante, ſur l'eſprit

des hommes, même des plus barbares.

De la Religion, l'Auteur passe aux Loix, & ce qu'il en dit est bien glorieux à la Nation; une suite necessaire de la netteté des Loix & la facilité à administrer la Justice, c'est que chacun se contente ici du sien & s'accoutume à obéir; aussi n'entend-on point parler dans le Dannemark de certains Crimes si communs dans d'autres païs. Les faux Monoyeurs, par exemple, & les voleurs de grand chemin, y sont peu connus: les mauvais exemples, l'impunité, le défaut des Loix, ou le relâchement dans leur exécution, n'entraînent point les Hommes dans une infinité de crimes si ordinaires ailleurs.

Il est certain, ajoûte l'Auteur de la Relation du Voyage, que l'Auteur cite en marge, que les Habitans de ce païs sont moins adonnés que d'autres aux crimes d'éclat, soit à cause de la justice des Loix, soit qu'on doive le rapporter à leur tempérament.

Cette Préface est terminée par la Chronologie des anciens Rois de Dannemark dressée par *Thormond Torfæus* Historiographe Danois qui a tenté de mettre l'histoire de cette Nation dans un meilleur ordre; elle commence à l'an 70. avant la naissance de Jesus-Christ qu'*Odin* conduisit dans le Nord une Colonie d'*Asiatiques*; ce qui renverse tout d'un coup jusqu'aux principes des fables dont les autres Historiens ont grossi l'histoire des Anciens Rois.

Il semble que Mr. *des Roches* auroit été suffisamment autorisé, en suivant les traces de ce

ce judicieux Islandois, à commencer son Histoire à l'an 70. avant Jesus-Christ, neanmoins il imite les Historiens les plus fabuleux & qu'il condamne même le plus, & commence son Histoire par *Gomer* en l'an du Monde MDCCC. & il prétend que ce Royaume porta dès l'an MMCIↃCCCCX. le nom de Dannemark, quoiqu'il soit inconteſtable que les Romains ne l'ont connu que sous celui de *Cimbrie* ou de *Cherſoneſe Cimbrique*. Aucun des Historiens ni des Géographes anciens n'ont parlé des *Danois*, le seul *Pomponius Mela*, suivant l'interpretation d'*Aldus* & de *Schottus*, a parlé de l'Ile de Zeelande, sous le nom de *Codanonia*, pris, disent-ils, du *Codanus-Sinus*, qui est le Sundt selon eux, mais *Voſſius* a remarqué qu'on trouvoit dans les meilleurs exemplaires de *Mela* non *Codanonia*, mais *Candanovia* & qu'il falloit écrire *Scandinovia*, le savant *Gronovius* a suivi la leçon de *Voſſius*, qui remarque que ce nom vient de *Scandzia* qui étoit celui de la grande Presqu'isle qui contient les Royaumes de Norwege & de Suéde; ce qui, de quelque maniére qu'on le prenne, n'a aucune analogie avec *Dania* ou Dannemark. Auſſi cette origine du nom de Dannemark peut être miſe au nombre des fables, dont est farcie l'ancienne Histoire de ce Royaume.

Le second période de l'Histoire de Dannemark contient un espace de 950. ans, sous le gouvernement des Juges, dont les Historiens les plus exacts ne connoissent que douze; il est à remarquer que quelques uns de ces

Juges ont ici des noms Latiniſez comme *Guthius* qui étoit ſans doute *Guth* ou *Goth*; *Truidus* qui étoit aparemment *Truyd.*

Mr. *des Roches* paſſe rapidement ſur ce ſecond période, pour venir au gouvernement Monarchique qui ſelon *Meurſius* & *Pontanus* commençe par *Dan* fils *d'Humblus.* Le Premier Vol. comprend l'Hiſtoire de 66. Rois, dont le dernier, qui eſt en même tems le dernier des Princes Païens, laiſſa le Trône vacant vers l'an 846. de l'Ere Chrétienne.

L'Hiſtoire d'Eric ou Henri I. ſoixante-ſeptiéme Roi, & Uſurpateur de la Couronne, commence le Tome II. qui contient celle de 37. regnes pendant 336. ans. L'Hiſtoire de Dannemark n'eſt pas encore ſans obſcurité pendant cet intervalle, où le Chriſtianiſme y étoit encore peu affermi; & comme l'Etabliſſement de la Religion dans les Païs, où elle a été portée un peu tard & dans les tems où la Superſtition commençoit à prendre le deſſus, n'eſt pas moins rempli de fables que l'Hiſtoire de l'origine des peuples, il ne faut pas s'étonner, de trouver de tems en tems des faits, à cet égard, qui ne peuvent guéres paſſer que pour apocryphes. Pourquoi l'Auteur ne les a-t-il pas banis de ſon Hiſtoire, dira-t-on? Je crois qu'on pourroit repondre que c'eſt par la même raiſon qui a determiné Tite-Live à raporter tant de prodiges auxquels il ne croyoit certainement point. Il faut en rejetter toute la faute ſur la ſotte tradition & ſur le ridicule zèle que le peuple a pour ce qu'elle lui a conſervé

ſervé le plus ſouvent très-infidelement.

Suenon I. & II. *Canut* le *Saint*, *Canut* le *Grand* & *Waldemar* I. ſurnommé le *Grand*, tiennent un rang diſtingué parmi les 37. Rois dont ce Volume contient l'Hiſtoire. On y trouve quelques Evêques, entr'autres *Abſalon* Evêque de Roſchild & enſuite Archevêque de Lunden, plus livrez aux ſubtilitez de la Politique qu'à l'étude de la Théologie & plus ſouvent l'épée à la main que le bâton paſtoral. Juſqu'à *Waldemar*, le Dannemark avoit preſque toûjours été diviſé entre pluſieurs petits Princes, qui ne pouvoient vivre en paix, *Waldemar* réünit toutes les Provinces de cette Couronne ſous ſa domination par la mort de *Canut* & de *Suenon*, qui avoient été long tems des competiteurs toûjours diſpoſez à ſe ſuplanter. Il ſemble que c'eſt proprement à ce Prince que devroit commencer l'Hiſtoire de Dannemark. Tout ce qui précéde n'eſt tiré que des Ecrits fabuleux compoſez ſur la foi de la Tradition, ou des Chroniques des Moines, Auteurs très-ſujets à caution.

Peut-être l'Auteur auroit-il pû rendre ce Volume plus intereſſant, s'il eût môins conſulté ces Auteurs & leur eût préferé les Ecrivains Anglois, Friſons, & François; comme c'eſt dans cet intervale que les Danois ſous le nom de *Normans*, ont fait ces fameuſes invaſions en Angleterre, ſur les côtes de la Belgique & en France, ces Evenemens bien circonſtanciez ne pouvoient manquer de plaire infiniment.

Le Tome III. ne contient qu'un intervale de 193. ans ſous 9. Rois, *Canut* VI. *Waldemar* II., *Eric* VI., *Abel*, *Chriſtophle*, *Eric* VII., *Eric* VIII., *Chriſtophle* II., *Eric* IX. & *Waldemar* III.

Canut, que ſon Pere avoit fait couronner dès l'an 1170. & non 1110, comme il eſt dit au haut de la Page 2. lui ſucceda en 1182. il ſût profiter de la ſituation avantageuſe où *Waldemar* lui laiſſa ſes Etats; il eſt vrai que le peuple de *Scanie* excité par *Harald*, Oncle du jeune Roi, refuſa de le reconnoître, mais la Nobleſſe & l'Archevêque de Lunden étant pour le Roi, le peuple changea bien-tôt de ſentiment, & eut recours à la Clemence de *Canut*. Dans ces Siécles-là, les Danois étoient preſque toûjours aux priſes avec les Sclaves & les Wandales, c'eſt-à-dire, les habitans du Mecklenbourg & de la Poméranie. L'Empereur *Frederic Barberouſſe*, qui prétendoit que ces païs étoient des Fiefs relevant de l'Empire, propoſa à *Canut* de lui céder la Wandalie, à la charge de ſe reconnoître ſon Vaſſal. *Canut* fit paroître dans cette occaſion autant de grandeur d'ame que de préſence d'eſprit, ayant répondu à ce fier Empereur qui le menaçoit s'il n'alloit lui prêter hommage de donner le Dannemark à un autre, *qu'avant qu'il pût donner le Dannemark il fâlloit qu'il l'eût en ſa poſſeſſion.*

Ce Prince fit pluſieurs conquêtes pendant un regne de 21. ans. Il ſoumit le *Holſtein*, la *Stormarie*, les Villes de *Lubec* & de *Hambourg* & toute la *Nordalbingie*, ou païs au Nord de l'Elbe.

l'Elbe. Il punit les Pirateries des Sclaves & les Courſes des Wandales, il ſe fit reſpecter des Eſthons & des Livoniens & contribua beaucoup à introduire chez eux les lumieres de l'Evangile. Son Frére *Waldemar* & l'Archevêque de Lunden, *Abſalon*, l'aidérent beaucoup, dans ces Exploits; le premier y acquit le ſurnom de *Victorieux*, & l'autre celui de *la terreur des Nations*; car ſon épitaphe, qui ſubſiſtoit encore en partie du tems de *Pontanus*, commençoit ainſi *Terrarum terror tegitur.* Peut-être trouvera-t-on que ce n'eſt point là une Epithéte glorieuſe pour un Archevêque, un Primat, un Miniſtre des Autels. Voici ce que notre Auteur en dit. (*a*) „ Sa prudence, ſa valeur & ſon intrépidité le rendirent Grand Capitaine ſur Mer & ſur Terre, comme la regularité de ſes mœurs, ſon „ humilité, ſa vigilance, ſon zèle pour la „ Diſcipline Eccléſiaſtique & pour la propagation de la Foi en firent un grand Evêque. „ Général & Pontife tout à la fois, c'étoit peu „ pour lui que de défendre la Religion dans „ le Royaume; il l'étendit chez les Rugiens „ & les autres Sclaves, autant par les armes „ que par la prédication. Il établit l'uniformité dans la célebration de l'Office divin. Il „ fit mettre dans ſa Chaire Archiepiſcopale un „ Crucifix, afin que les reſpects qu'on lui rendoit & les Saluts qu'on lui faiſoit, tant en „ approchant de lui qu'en ſe retirant, paruſſent s'adreſſer à Jeſus-Chriſt même. Libéral „ en-

(*a*) Pag. 76.

„ envers les Egliſes & les Monaſtéres, il leur
„ fit des preſens conſidérables. Il enrichit
„ principalement l'Egliſe de *Lunden* d'orne-
„ mens & de meubles précieux. *Sora* avant
„ lui n'étoit qu'un petit Vilage, dont il avoit
„ hérité de ſes Ancêtres ; il le fit abatre pour
„ y fonder de ſes deniers un Monaſtére de
„ l'Ordre de *Citeaux*.

„ On remarque qu'une des principales rai-
„ ſons, qui porta *Abſalon* à faire cet Etabliſſe-
„ ment, ce fut pour entretenir des gens ſa-
„ vans, qui prendroient ſoin de mettre par é-
„ crit tout ce qui ſe paſſeroit de remarquable
„ dans le *Dannemark*. Mais par une indolen-
„ ce criminelle un ſi bel établiſſement fut bien-
„ tôt négligé ; & ſi on en excepte l'Hiſtorien
„ *Saxon*, aucun Ecrivain *Danois* ne s'aviſa,
„ que pluſieurs Siècles après, de coucher par
„ Ecrit l'Hiſtoire de ſon Païs.

Voici ce que l'Auteur dit au ſujet des Evê-
ques qui ſe ſont moulez ſur le célèbre *Abſa-
lon* (*a*).

„ L'Exemple de l'Archevêque *Abſalon*, qui
„ avoit rendu de ſi grands ſervices à la tête
„ des Armées, avoit ſi fort mis les Evêques
„ à la Mode pour le Commandement des
„ Troupes, que l'on ne croyoit plus pouvoir
„ les confier à d'autres. On peut même di-
„ re, que l'Etat ne ſe trouva pas mal de cet-
„ te pratique, mais il faut convenir, que la
„ Religion y perdit infiniment. Plus ces Pré-
„ lats ſe mêlérent du ſoin des affaires tempo-
„ relles

(*a*) Pag. 91.

„ relles, plus ils négligerent celles de l'Egliſe. „ Fiers d'une puiſſance étrangére, ils mépriſé- „ rent la leur propre, & laiſſérent inſenſible- „ ment déchoir la Diſcipline Eccléſiaſtique de „ ſa premiére vigueur.

Voici le Caractére de *Canut* ſelon Mr. *des Roches* (*a*).

„ Ce Prince eut d'excellentes qualitez, qui „ honorérent le Trône ſur lequel il étoit aſſis. „ On reconnut dès ſes plus tendres années, „ que Dieu l'avoit deſtiné pour en faire le Mo- „ dèle des Princes vertueux: on admiroit dans „ toute ſa Conduite une retenuë peu ordinaire „ dans cet âge. Sa jeuneſſe ne dementit point „ les idées qu'avoit donné ſon Enfance: éloi- „ gné de toute diſſipation, les jeux & les ſpec- „ tacles, bien loin d'avoir quelque attrait pour „ lui, ne lui cauſoient que de l'ennui & du „ dégoût: toûjours modeſte dans ſon main- „ tien & dans ſes paroles, il n'eût point à ſe „ reprocher cette paſſion honteuſe, qui ternit „ ordinairement la vie d'un ſi grand nombre „ de Princes: Chaſte Epoux d'une Epouſe fi- „ delle, il n'aima qu'elle. Son zèle pour la „ juſtice, plus encore pour la tendreſſe fra- „ ternelle, lui firent prendre des ſoins infinis, „ pour avoir ſatisfaction de l'affront, que ſa „ Sœur *Ingeburge* avoit reçu du Roi *Philippe* ſon „ Mari. Ce même zèle lui fit publier pluſieurs „ belles Ordonnances, entre leſquelles on en „ remarque une qui a été inſérée dans le Code „ des Loix de *Scanie*: ſavoir, *Que les biens de* „ *l'homicide ſeront ſeuls tenus à l'amende ordonnée* „ *pour*

(*a*) Pag. 84.

„ *pour le Meurtre, ſans que la partie Civile*
„ *puiſſe avoir recours ſur les Parens ou les Al-*
„ *liez du Condamné, afin que l'innocent ne ſouf-*
„ *frit pas pour le Coupable.*

„ Peu de Rois ont fait paroitre ſur le Trô-
„ ne une Piété auſſi tendre. Jamais dans l'E-
„ gliſe on ne le vit diſſipé ni parler à qui que
„ ce ſoit. Ses yeux fixez ſur le livre des Pſeau-
„ mes, ou ſur quelques autres livres de priéres,
„ montroient combien il étoit pénétré de la
„ Majeſté du Dieu qu'il adoroit, & inſpi-
„ roient à tous ceux qui l'environnoient un
„ grand reſpect pour les choſes ſaintes. Tou-
„ tes ces Vertus *Chrétiennes* étoient accom-
„ pagnées d'un Eſprit doux, bienfaiſant, & qui
„ ne deſiroit rien plus ardemment, que le bon
„ ordre & la tranquilité de l'Etat. Forcé de
„ prendre les armes contre les Rebelles & les
„ Brigands, il penſoit moins à punir les uns
„ & les autres, qu'à les mettre hors d'état de
„ pouvoir troubler la paix du Royaume; & il
„ fut pacifique par inclination & conquerant
„ par néceſſité.

Le Regne de *Waldemar* le *Victorieux* pouvoit fournir la matière d'un volume raiſonnable vû le grand nombre d'événemens dont il fut accompagné. Ce Prince eût preſque toûjours les armes à la main ſoit pour conſerver les conquêtes qu'il avoit faites, ſous le regne de ſon Frere, ſoit pour en faire de nouvelles, car ſe voyant maître de tout le païs juſqu'à l'Elbe, c'eſt-à-dire, de toute la Cimbrie & du Païs des Obodrites, il devint l'arbitre

des

des différens de ſes Voiſins, il porta ſes armes dans la Suéde & dans la Livonie & fit même des conquêtes ſur les Moſcovites (*a*). Mais ces progrès furent pendant quelque tems interrompus par un malheur dont l'Hiſtoire n'a pû conſerver la cauſe ; *Waldemar* fut enlevé par le Duc de Schwerin, qui le garda plus de trois ans en priſon avec ſon fils aîné. Dans cet intervale le Dannemark ſouffrit pluſieurs pertes que *Waldemar* eut bien de la peine à réparer après avoir recouvré la liberté ; c'eſt à cette époque qu'on doit raporter celle de Lubeck qui devint ville Impériale, en ſecouant le joug des Danois.

Waldemar parvint à un âge fort avancé ; des Auteurs l'ont fait vivre 100. ans, mais une exacte critique reduit ſa vie à 71. ans & ſon regne à 39. Mr. *des Roches* n'en fait pas un grand Eloge & ne donne pas ſon caractère comme des autres Rois, il ſe contente de dire, (*a*)

(*a*) L'Auteur dit ſur les *Moſcovites* & ſur les *Ruſſiens*, diſtinguant ici deux Peuples comme ſi les *Ruſſiens* voiſins de la *Livonie*, étoient differens des *Moſcovites*. Quoique dans ce tems-là, c'eſt-à-dire, en 1238. on ne connût pas encore le nom de *Moſcovites* puiſque la Forteresſe de *Moſkwa*, d'où les Etrangers ont pris occaſion de donner le nom de *Moſcovites* aux *Ruſſiens*, parce que leurs Monarques y faiſoient leur Reſidence, n'a été bâtie par leur Prince *Daniel-Alexandrowitz*, que plus de 60. ans après cette guerre, outre que *Derpt*, que l'Auteur nomme *Torpat*, n'eſt éloigné que de 15. milles d'*Isbursky*, nommé ici *Iſſeburg*, & l'un & l'autre étoit de la dépendance du Grand Duc de Pleskow, qui formoit une branche de la Maiſon Czarienne. Il y a dans cette Hiſtoire pluſieurs autres endroits qui auroient beſoin de Notes Geographiques & Critiques.

„ (*a*) que ſes obſéques furent moins célébrées „ par la pompe qui les accompagnoit, que par „ les louanges des grandes actions de ſa vie. „ En effet pendant le Regne de ſon frere *Canut*, & les vingt prémieres années qu'il fut „ ſur le Trône, on ne voit dans ſa vie qu'actions de Valeur, toûjours heureux, toûjours „ conquérant, il mérita le ſurnom de *Victorieux*. Depuis ſa priſon à la vérité, ſoit que „ le Ciel voulût tirer vengeance de l'Adultére, dont quelques-uns l'accuſent; ſoit qu'il „ voulût ſeulement lui procurer des humiliations pour le rendre plus humble, peu d'entrepriſes lui réuſſirent; ce qui l'engagea à la „ fin à préférer le ſoin de l'intérieur de ſon „ Royaume à la conſervation des divers Etats, „ qu'il avoit conquis au dehors.

Eric VI. ſurnommé *Plog-Penning* (*b*) ne regna que 9. ans, & il fut preſque toûjours en guerre avec ſes Freres, & l'objet de la perſécution du Clergé. Ce Roi ayant été aſſaſſiné par ordre de ſon Frere *Abel*, fut mit au nombre des Saints „ en ſorte, dit l'Auteur, qu'on „ vit le Clergé flêchir le genou devant les Reliques de celui qu'il avoit ſi fort perſecuté „ pendant ſa vie, & chanter publiquement les „ louanges de celui qu'il s'étoit efforcé de rendre odieux, & à la mort duquel, il avoit „ eu la plus grande part. Ce Prince regna „ dans

(*a*) Pag. 149.

(*b*) C'eſt-à-dire, *l'Ecu de la charuë*, ſurnom que le peuple lui donna par mépris, parce qu'il établit la Taxe du *Ploch-Schat*, qui étoit d'un Ecu par chaque charuë; pour les frais d'un Voïage en Livonie. *Pag.* 171.

„ dans des tems très-difficiles; & aprit, par
„ ſon exemple que rien n'eſt plus pernicieux
„ aux Rois & aux Etats que le partage de la
„ Souveraineté dans un Royaume & les que-
„ relles des Princes, ſur tout lorſque les gens
„ d'Egliſe y prennent intérêt.

Les Regnes d'*Abel*, de *Chriſtophle I.* de *Chriſtophle II.* & d'*Eric IX.* n'ont rien de remarquable que d'avoir vû naître des troubles Domeſtiques qui mirent le Dannemark à deux doigts de ſa ruine. *Eric VII.* & *Eric VIII.* firent une plus grande figure. Le premier, qui avoit à peine dix années quand il parvint au Trône, regna 27. ans toûjours en armes & toûjours en bute aux inſolences du Clergé. Il fit la guerre au Roi de Norwege, s'empara du Duché de Sleswick & fut l'arbitre de la Suéde. Ses belles qualitez lui méritérent le ſurnom de Bon, cependant il fut horriblement maſſacré par ſes propres Courtiſans.

Le Régne d'*Eric* VIII. eſt rempli d'événemens conſidérables. Parvenu au Trône dans un âge de minorité, il ne put empêcher ſon Tuteur le Duc de Sleswick de demembrer de ſes domaines les Iles d'Alſen, Arroé & Femeren pour les unir à ſes Etats; il ne pût empêcher les ſuites funeſtes de la rebellion des aſſaſſins de ſon Pére; enfin il ne put s'oposer aux entrepriſes de ſon Clergé; trois choſes qui furent les cauſes de tout ce qui ſe paſſa pendant ſon regne; car il fut obligé de faire la guerre au Duc de Sleswick pour recouvrer les

Iles, il eut à soutenir une longue & fâcheuse guerre avec le Roi de Norwége qui protegeoit les Assassins d'*Eric VII*, enfin contraint d'arrêter l'Archevêque de *Lunden*, il s'exposa au ressentiment du Pape *Boniface VIII.* qui après lui avoir ordonné fiérement *de lui envoyer des Ambassadeurs pour lui rendre compte de l'état de son Royaume*, fulmina contre lui l'excommunication, & mit son Royaume à l'interdit. Eric soutint la guerre contre les Suedois qui s'étoient revoltez contre leur Roi Birger, il prit *Lubec*, *Rostock* & *Stralsund* sous sa protection, il eut des démêlez avec les Ducs de Mecklenbourg & le Marquis de Brandebourg, il conquit l'Ile de *Bornholm*, enfin son régne fut une agitation continuelle, toûjours en guerre, toûjours en négociations, jamais en paix avec aucun de ses Voisins pendant 33. ans; & à l'article de la mort il avertit les principaux Seigneurs du Royaume qui se trouvoient auprès de lui qu'ils devoient se garder d'élire pour leur Roi son Frere *Christophle*. Nous remarquerons en passant que c'est bien là une preuve que la Couronne n'étoit pas héréditaire, puisque si elle l'eût été cette exhortation d'*Eric* mourant étoit inutile; *Christophle* étant son héritier présomptif les Etats du Royaume ne pouvoient mettre la Couronne sur la tête d'un autre sans exposer le Royaume à de nouveaux troubles. L'Auteur finit l'Histoire d'*Eric* par ces traits. Ce Prince avoit toûjours regardé comme le plus essentiel de ses devoirs le soin de travailler à rendre ses peuples heureux, son application

plication à rendre la juſtice, ſa piété pour la memoire de ſon Pere, & ſon zèle pour la Religion lui firent donner le ſurnom de *Pieux*.

Nonobſtant le Conſeil d'*Eric*, les Etats déférérent la Couronne à ſon Frere Chriſtophle qui régna 14. ans, c'eſt à juſte titre qu'on peut lui apliquer la penſée d'Horace, *quidquid delirant reges plectuntur Achivi*. La Nation porta la peine des crimes que ce Prince avoit commis n'étant que particulier. Jamais regne ne fut plus rempli de troubles, tous ſes voiſins conſpirerent contre lui, ſes Sujets ſe revolterent, & épuiſé de tous côtez il fut contraint d'aliener une partie de ſes Provinces & la plûpart de ſes Fortereſſes. C'eſt ſous ſon regne que la Scanie *engagée* au Comte de *Wagrie*, ſecoua le joug du Dannemark pour ſe donner à la Suéde. Enfin ce Roi laiſſa le Royaume dans le plus triſte état où il ait jamais été, & mourut, pour ainſi dire, proſcript de ſes Etats, & excommunié, laiſſant deux fils, *Otton* & *Waldemar*.

Les Troubles pendant leſquels mourut le Roi *Chriſtophle*, augmentérent à ſa mort, les Tyrans qui dechiroient le Dannemark trouvérent l'occaſion trop belle, pour manquer d'en profiter en s'emparant de la Couronne. *Gerard*, Comte de Holſtein, fut le chef de cette entrepriſe. *Otton* fils du Roi *Chriſtophle* s'étant mis en devoir de faire valoir ſes droits fut pris par le Comte *Gerard*, & tout le Royaume tomba dans une Anarchie qui dura près de ſept ans juſqu'à ce qu'un Gentilhomme ha-

zarda ſa vie pour ſauver ſa patrie en maſſacrant le Comte *Gerard*, dans ſon lit au milieu d'une Armée de 4. ou 5. mille hommes.

On trouve dans l'Hiſtoire de cet Interregne, dans la fin de celle de *Chriſtophle* & le commencement de celle de *Waldemar* des contradictions, dont nous voudrions juſtifier l'Auteur. Pag. 428. il parle du Duc *Othon* comme de l'aîné des fils du Roi *Chriſtophle*. Pag. 433. il en parle de même, lui faiſant prendre les armes, pour recouvrer la Couronne, qui ne lui apartenoit pas s'il étoit le Cadet & pag. 445. l'Auteur nomme *Waldemar* l'aîné des Enfans du Roi *Chriſtophle*, après l'avoir expreſſement nommé *le plus jeune* à la pag. 437.

Autre contradiction; pag. 441. donnant la Généalogie du Comte *Gerard*, l'Auteur le repreſente comme un ſimple Particulier, Citoyen de Rendsbourg, & neveu de *Giſelbert de Broncborſt*, Archevêque de Bremen, qui commença ſa fortune, & à la page ſuivante il le fait tranſporter à *Itzehoe* pour l'inhumer dans le Tombeau *de ſes Ancêtres*, le Corps de ce même homme qu'il vient de donner pour le premier de ſa race.

Après ce long Interrégne, (*a*) „ *Waldemar* „ l'aîné des Enfans du Roi Chriſtophle, qui „ ſe trouvoient (*b*) alors en vie, fut celui que „ le Ciel deſtina pour rétablir le Royaume „ dans

(*a*) Pag. 445.

(*b*) Il en avoit eu 4. *Eric IX.* Roi avec lui, mort en 1332. *Otton* alors priſonnier en Holſtein, *Waldemar* élevé à la Cour de l'Empereur, & *Melchtilde* mariée à Albert Marquis de Brandebourg-Landsberg.

„ dans ſon premier luſtre, & pour réünir en „ un ſeul corps, & ſans, pour ainſi dire, re„ pandre de ſang, toutes les portions de la Mo„ narchie Danoiſe". Voilà comme l'Auteur commence l'Hiſtoire du Regne de *Waldemar III.* qui fut de trente-cinq années; voici comme il finit cette même Hiſtoire. (*a*) „ Les „ Hiſtoriens n'ont pû s'empêcher d'admirer „ dans le Roi *Waldemar* une infinité de belles „ qualitez, & de le regarder comme un Prin„ ce ſuſcité par la Providence pour le réta„ bliſſement de la Monarchie Danoiſe, qui „ étoit depuis long tems dechirée en pluſieurs „ parties & ſe trouvoit en proye aux vexations „ de pluſieurs Tyrans. Il entreprit la réünion „ de toutes ces parties diviſées, & réüſſit dans „ ſes deſſeins, plûtôt par la juſteſſe de ſes „ projets, par ſa vigilance & par ſa conſtan„ ce, que par la force de ſes armes. Mais ſi „ l'on a été éxact à lui rendre juſtice ſur ſes „ vertus; on n'a pas oublié de relever ſes dé„ fauts. On lui a reproché ſon incontinen„ ce, un entêtement extraordinaire dans ſes „ ſentimens, une ſeverité outrée, & même „ quelques ſentimens d'impieté, ce qui lui a „ fait donner par quelques-uns le ſurnom de „ *Dur*, de *Mauvais* & de *Réprouvé*. On fon„ de le dernier reproche ſur l'offre qu'il fit au „ Pape de renoncer à la foi (*b*); & ſur une pa-

(*a*) Pag. 530.

(*b*) Le Pape n'ayant pas voulu prendre parti pour *Waldemar* contre les Jutlandois revoltés, & au contraire S. S.

„ parole qu'on prétend lui être échapée ; ſa-
„ voir, qu'il renonceroit volontiers aux biens
„ celeſtes, ſi le Seigneur vouloit le laiſſer
„ jouïr éternellement des delices de ſon Pa-
„ lais de *Gurrée* & de ſa Ville de Wardin-
„ bourg". Cependant ce Prince s'étoit croiſé pour la Guerre Sainte, & avoit été en Pelerinage à Jeruſalem.

Nous donnerons dans la ſuite un extrait des trois autres volumes qui ſont infiniment plus intereſſans que les trois premiers.

ayant écrit une Lettre menaçante à ce Prince bouillant, en leur faveur, *Waldemar* lui fit la réponſe ſuivante, *Waldemarus Rex &c. Romano Pontifici Salutem ; vitam habemus à Deo, Regnum ab Incolis, divitias à Parentibus, fidem verò à tuis prædeceſſoribus, quam, ſi nobis non faves, remittimus per præſentes. Vale.* Pag. 526. le Pape faiſant alluſion au nom du Prince & au ſtile de ſa Lettre dit que l'un & l'autre étoit également amer.

ARTICLE X.

Projet d'une nouvelle Traduction de l'Hiſtoire de Mr. DE THOU, *qui s'imprime actuellement à la Haye*, chez P. Goſſe & J. Neaulme, Pagg. 8. *in* 4.

L'Eſtime, dont l'Hiſtoire de Mr. *de Thou* a été en poſſeſſion depuis ſa publication nous donne quelque lieu d'être ſurpris, qu'on ait été ſi long tems ſans en procurer une bonne Traduction, qui en rendant la lecture plus com-

commune, la rendît auſſi en même tems plus utile au public. A la verité Mr. du Ryer, plus connu par le nombre de ſes Traductions que par leur exactitude ou leur élegance, en avoit traduit une partie. Mais *outre que cette Traduction* eſt imparfaite, tout le monde ſait, dit Mr. PREVÔT (*a*), *que cet Ecrivain ne travailloit pas toûjours par pur amour pour la belle gloire. La faim l'obligeoit ſouvent de prendre la plume, en ſorte qu'on doit compter ſon travail pour rien ou pour très-peu de choſe.*

Le même Auteur ne porte guères un jugement plus avantageux d'une continuation MS. de la Traduction de cette Hiſtoire commencée par un Mr. *du Pont* Chanoine de Séez, & continuée par Mr. *de Monguillon* ou par ceux qu'il avoit aſſociez à ſon travail, & dont Mr. *Prevôt* nous apprend qu'il a été lui-même du nombre. *L'honneur d'entrer pour quelque choſe dans une ſi belle entrepriſe*, le tenta; mais ſans diſſimuler pourtant que ce ſeul motif ne le fit pas ſuccomber à la tentation, & que *le prix dont il étoit convenu* avec Mr. de Monguillon *étoit aſſez conſidérable pour lui ſervir d'aiguillon malgré ſon deſintereſſement* (*b*), & la profeſſion qu'il faiſoit alors du vœu de pauvreté dans l'Ordre des Benedictins.

La part qu'il a euë à l'Ouvrage ne lui en a point caché les défauts. (*c*) *Il y trouve un fond de Style dur & contraint, des conſtructions obſcures, des expreſſions ſurannées, de fauſſes inter-*

(*a*) Pag. 2. (*b*) Pag. 3. (*c*) *Ibid.*

terprétations, & des contresens en grand nombre, enfin la belle Histoire de Mr. de Thou presque entierement defigurée. A ce jugement on sent bien que la part qu'a euë Mr. Prevôt à ce travail ne lui en a point laissé meconnoître l'imperfection. Mais de peur que la sincerité avec laquelle il l'avouë ne nous fit étendre sa censure indistinctement sur tout l'Ouvrage, il a soin de nous insinuer, mais sans choquer la modestie, que ce qu'il a remarqué de defectueux dans cette Traduction ne regarde pas la partie qui lui étoit échuë en partage, qu'au contraire son travail lui a attiré des *Lettres flatteuses de Mr. de Monguillon & de ses amis* (*a*), & qu'apparemment c'est de cela que *Mr. C. a paru satisfait* (*b*), lorsqu'il a jugé que cette continuation étoit assez passable, & qu'on pouvoit s'en servir en la revoyant.

Instruit de l'imperfection de ces Traductions, il étoit assez naturel qu'il pensât à en donner une autre. Et qui pouvoit y mieux réussir que l'Auteur, qui se croit *comme apellé à la Traduction de Mr. de Thou par une disposition toute particuliere de la Providence* (*c*), & en conséquence de cette vocation, qu'il juge aussi necessaire *pour écrire les grandes actions* & apparemment aussi pour les traduire *que pour les faire*, n'a *pas cru se flatter ni présumer trop de ses forces en s'estimant capable d'executer heureusement* l'Ouvrage qu'il annonce au public, & qu'il accompagnera de Notes, d'Eclaircissemens, & de Remarques, dont il croit qu'une Histoire

(*a*) Pag. 3. (*b*) Pag. 4. (*c*) Pag. 5.

toire comme celle-ci ne peut pas ſe paſſer, quoique Mr. *de Thou* ne les eût pas jugez neceſſaires.

La connoiſſance qu'il a acquiſe de la Langue Latine dans *les diverſes occupations auxquelles il a été employé, & le ſuccès de quelques petits* Romans *qu'il a écrit en François*, lui ont inſpiré aſſez de courage, pour croire que la Traduction qu'il entreprend n'eſt point au-deſſus de ſes forces. Soutenu de cette eſpérance & du même encouragement, qui lui avoit autrefois *ſervi d'eguillon malgré ſon deſintereſſement* (*a*) notre Auteur ne ſe propoſe rien moins que de *devenir une Copie fidelle de Mr. de Thou, c'eſt-à-dire, de s'exprimer noblement, mais ſans enflure & ſans affectation, découvrir hardiment la verité dans ſes Notes, mais ſans laiſſer rien échaper d'offenſant, remonter aux ſources, examiner, creuſer & approfondir.*

Ce ſont autant de qualitez neceſſaires du côté de l'eſprit: & du côté du cœur il ſe repreſente encore mieux conditionné, ſincere, modeſte, impartial, deſintereſſé, plein de zèle pour la Verité, ami de tout le genre humain, quoiqu'*abandonné du plus grand nombre de ſes Amis* (*b*), & qu'en même tems *il n'ait reçu dans toute ſa vie que des marques d'eſtime & d'amitié de toutes les perſonnes qu'il a connuës*; ennemi de perſonne, ſans haine, ſans prévention, ſans vanité, ſans jalouſie, que pourroit-il lui manquer pour remplir les engagemens qu'il

(*a*) Pag. 5. (*b*) Pag. 5. & 6.

qu'il contracte avec le public? Avec de telles qualitez toutes neceſſaires à un Hiſtorien & toûjours eſtimables quoique moins eſſentielles dans un ſimple Traducteur, on ne doit pas s'étonner que Mr. Prevôt ne s'inquiéte point de toute autre Traduction qui pourroit paroître, & qu'il puiſſe ſe flatter, que l'*attente* de la ſienne *ſuſpendra du moins l'ardeur de ceux*, qui dans l'impatience de lire cette Hiſtoire ſeroient tentez de préferer celle qui leur ſeroit la premiere offerte.

Aiant dreſſé le Plan de ſa Traduction; & de la maniére que ſes Notes, Eclairciſſemens &c. ſeront rangez, il ajoûte (*a*), *qu'il pourroit faire entrer dans ſa Traduction quantité de Pièces qu'on prend ſoin de recueillir dans la nouvelle Edition d'Angleterre; mais c'eſt l'Hiſtoire de Mr. de Thou qu'il promet au public, & non pas une Compilation de choſes qui lui ſont étrangéres ou qui n'y ont qu'un rapport éloigné.* Quand l'Edition que Mr. Buckley imprime à Londres, & qui eſt fort avancée, paroîtra, le public ſera juge du merite de ces Pièces authentiques de Mr. de Thou, &c. qu'il a ramaſſées à grands frais & avec un ſoin infini; & décidera ſi l'Eloge que le Traducteur en donne n'eſt pas tiré du compliment du Renard à la Grape de Raiſin qu'il ne pouvoit atteindre, avec cette différence que Mr. Prévôt n'a jamais vû les *choſes*, leſquelles il prononce ſi hardiment *étrangéres à Mr. de Thou.* Les tentatives qu'on a fait pour attraper ces Pièces clandeſtinement, ſans y avoir réuſſi, &

(*a*) Pag. 7.

& que Mr. Buckley exposera un jour, demontrent que l'opinion secrette qu'on a de leur importance, differe infiniment du jugement que Mr. Prevôt en donne au public. Il a pourtant *les secours les plus considerables dont les Editeurs Anglois se sont servis, & l'on en fait espérer quelques-uns qui ont échappé à leurs Recherches.* Le public seroit fort redevable à Mr. Prevôt, & seroit beaucoup plus disposé à souscrire pour sa Traduction, s'il le mettoit au fait de *ces secours les plus considérables des choses étrangéres* qu'il possede actuellement; & encore plus s'il l'instruisoit de ces *autres secours qui ont échappé aux recherches des Editeurs Anglois*, qu'on lui fait *esperer*, quoique la possession en vaudroit plus que l'esperance.

Après ces recommandations préliminaires, nécessaires autant du moins pour l'intérêt des Libraires, qui se sont engagez avec le Traducteur, que pour se concilier à lui-même la bonne opinion du public; il annonce les Conditions auxquelles se debitera son Ouvrage, Conditions bien hautes, à moins qu'on ne suppose Mr. Prevôt doué de tout le vaste merite qu'il s'attribuë, & muni des secours dont il a la belle esperance. Ces Conditions seront (*a*) 1. Que l'Ouvrage sera composé de dix Volumes *in* 4. chacun d'environ 100. feuilles. 2. Qu'il paroitra un nouveau volume de six mois en six mois. 3. Que le prix de tout l'Ouvrage sera pour les souscrivans de 50. florins, dont on donnera dix d'abord en recevant le pre-

(*a*) Pag. 7. & 8.

premier volume & 5. enſuite en recevant chaque volume ſuivant, excepté le dixiéme qui aura été payé d'avance. 4. Que s'il y a plus ou moins de mille feuilles, on augmentera ou on diminuera un ſol pour chaque feuille, qui ſera de plus ou de moins. 5. Enfin que le prix pour les nonſouſcrivans ſera de 60. florins.

C'eſt à ces conditions que l'Auteur ſe propoſe de publier ſa Traduction, qui ſelon le bruit public ne ſera pas la ſeule qui va paroître, puiſqu'on travaille fortement à Paris à une autre, qui ſera pouſſée avec plus de diligence, & pour laquelle, dit-on, on n'aura pas moins de ſecours. Sans doute que ſi avant que de la commencer ceux qu'on y employe ſe fuſſent perſuadez que le Sr. Prevôt y eût été deſtiné *par une diſpoſition toute particuliére de la Providence*, ils ſe fuſſent fait quelque ſcrupule de porter la main dans une moiſſon étrangére & de venir traverſer une Vocation ſi marquée. Nous verrons comment ils s'en juſtifieront dans la ſuite: Mais dans l'obſcurité qui couvre toûjours les diſpoſitions de la Providence, nous nous perſuadons, que c'eſt par la maniére dont chacun exécutera ſon projet, que le Public jugera de la bonté de leur Vocation.

Si la 3. Traduction Françoiſe, dont on avoit parlé à Londres, avoit eu lieu, ce dont il y a preſentement quelque raiſon de douter par le ſilence qu'on y garde ſur l'Article, & qui eſt peut-être le fruit de l'annonce des deux autres,

on eût été trop abondamment dedommagé en un même tems de l'oubli où les François avoient laiſſé depuis long tems cette célèbre Hiſtoire. Mais indépendamment de celle-ci, deux ſuffiſent pour mettre l'Ouvrage de Mr. de Thou *à la portée d'intelligence de ſes Compatriotes* (*a*), & le rendre aſſez commun; Ainſi on n'aura plus de raiſon de reprocher à la Nation qu'elle *entend mal les intérêts de ſa vanité* (*b*): & le Sr. Prevôt tout *Expatrié* (*c*) qu'il eſt ſervira lui même à la purger de ce reproche.

(*a*) Pag. 1. (*b*) Pag. 2. (*c*) Pag. 6.

ARTICLE XI.

Epiſtola D. MICH. MAITTAIRE ad D. P. DES MAIZEAUX, in quâ *Indicis* in *Annales Typographicos* Methodus explicatur, &c.

Clariſſimo Doctiſſimoque Viro

PETRO DES MAIZEAUX, R. S. S.

P. S. D.

MICH. MAITTAIRE.

NOSTRA inter libros, Vir Eruditiſſime, primum nata eſt, & deinceps adolevit familiaritas. Juvat meminiſſe, quantâ cum voluptate ego, merus φιλόβιβλος, in librariâ Pauli Vaillant celeberrimi non ita pridem Bibliopolæ officinâ, Codices cum Typographorum tum

tum authorum antiquitate venerandos manibus avidis tecum & cum aliis tui similibus φιλοβίβλοις & φιλολόγοις versando, tempus otiosum fefelli, & lucro apposui. Mihi inde exarserat desiderium de rebus illis nonnihil chartis illinendi; & in *Annales Typographicos* istam, quam ex frequentatâ librorum observatione corraseram, supellectilem conjiciendi: non quod campum tam late patentem falculâ meâ demeti posse, messemve tam uberem in horreolum meum cogi, putaverim; sed ut specimen quantulumcunque exhiberem, & quoddam compingerem chartophylacium à peritioribus augendum; quo quivis posset, quicquid rarius occurrerit, in memoriæ subsidium reponere.

Diu sane est, ex quo hoc saxum volvo: opusque præter spem paulatim incrementum cepit; cuique annum, aut plus eo, duntaxat destinaveram, decennali obsidione vixdum potuit expugnari. Ad metas tandem, quas designavi, perveneram; cum laborem alium animadverti exantlandum. Opus quippe, quod in septem (*a*) jam Tomos ex multiplici materiæ farragine intumuerat, postulabat *Indicem:* sine quo facile prævidebam totam, quam impenderam hactenus, operam, si non omnino periisse, at certe lectoribus (quorum commodis consulere potius quam suo oleo parcere editores omnes oporteret) minus utilem futuram.

Mihi calcar admovit exemplum Viri labore, doctri-

(*a*) *Duo Postremi, quibus amplissimum ad priores* Supplementum *continetur, jamdiu excusi, una cum* Indice *prodierunt Amstelodami*, apud *P. Humbertum*.

doctrinâ, judicio, omnigenâque literaturâ eximii Jo. ALBERTI FABRICII; cujus maxima in literatos omnes merita, æque eſt infra vires meas, digne ſatis laudare, ac æquare. Vir ille in librorum notitiâ exercitatiſſimus, poſtquam totidem *Græcæ Bibliothecæ* volumina, quot *Philippica* CICERO, conſcripſiſſet, tantis laboribus exudatis ſe non defunctum exiſtimavit, priuſquam *Indicem* copioſiſſimum perutili artificio contextum adjeciſſet. Fas ſit mihi, Viri præſtantiſſimi aliorumque multorum eodem laboris genere illuſtrium, quos nominatim memorandi hic locus non eſt, veſtigiis pro brevi meæ facultatis modulo inſiſtere.

Moras interim (quæ mihi non minus, quam ipſi, ſunt admodum moleſtæ) indignatur Bibliopola. Rerum vero noſtrarum curſum haud parum retardavit & ſuſpendit, præli, ſub quo ſudant *Annales*, longinquitas. Si enim tam procul non abeſſet, ſinguli (uti excudebantur) *Quaterniones* ad me potuiſſent transmitti: negotii onus particulatim diviſum humeris levius incubuiſſet, & expeditius proceſſiſſet; cujus moles tota ſimul & ſemel ingruens me tantum non obruit. Verum ne forte, quoniam id expectatione (quæ dilationem minime gentium patitur) lentius procedit, ignaviæ inſimuler; viſum eſt in anteceſſum te certum facere, qualem velim à me expectes *Indicem*: ut, cum ſcias, quàm operoſum mihi inſiſtat penſum, hæc tarditas & procraſtinatio minus odioſa habeatur.

Index, quem molior, non nuda tantum librorum

brorum authorumque nomina complectetur; ſed *titulos*, quantum ad brevem notitiam ſufficiat, declarabit; & quo *loco annoque*, per quem *typographum*, necnon quâ voluminis *formâ* libri prodierint, indigitabit. Paulum itaque eſt, quod interſit aut differat à præcedentibus *Annalium Catalogis* hic *Index*; niſi quod in illis libri juxta annorum, in hoc juxta *Alphabeti* ſeriem; in illis ſingulæ uniuscujuſque libri editiones (id enim requirebat tempus, quo evulgabantur, diverſum) diſpertitæ, in hoc omnes ſub unum conſpectum collectæ ſiſtantur; in illis rei quæſitæ indagatio ſit non adeo prompta, in hoc ſtatim obvia; in illis memoria locis variis diſtrahatur, in hoc per compendium reficiatur.

Porro cum *Typographicæ Hiſtoriæ* ratio exigat frequentiſſimam rei literariæ virorumque in regionibus diverſis literatorum mentionem; in *Indice* reperiet lector compendiarias *Typographorum* præſertim, & *aliorum* ſubinde, qui bonarum literarum ſtudio & culturâ inſignes ſuas ad *Typographiam* promovendam ſymbolas certatim contulerunt, *vitas*; copiamque rerum eodem pertinentium, quas hujus Epiſtolæ non eſt ſigillatim enumerare, miſcellaneam.

Præterea quoniam tum in ſingulos, dum conficiebantur & imprimebantur, *Annalium* Tomos multa irrepſerunt errata (humanum eſt, & omnium maxime meum, errare), quæ deinceps per otium corrigendi, relegendo & diligentius haud abſque tuâ ſæpe & amicorum in hujuſmodi rebus verſatorum ope examinando,

do, fuit poteſtas; tum poſt impreſſos, nova plurima & mihi prius incognita ſeſe ultro obtulerunt, aut mecum fuerunt aliunde communicata; non pauca item obſcura & dubia clariorem lucem fidemque certiorem acceperunt; illa omnia, aſteriſcis aut obelis diſtincta, *Indici* (qui ex recenti materiæ acceſſione fiet multo auctior) ſuis quæque locis inſerentur.

Denique ne lectori, cui vacaverit aut libuerit omnia minutatim perquirere, ſuccincta hæc rerum in *Indice* expoſitio non ſatisfaciat; eum ubique ad Tomos ſingulos numerus cujuſque paginæ lineæque adjunctus remittet.

Habes jam, Vir Peritiſſime, mei totius *Indicis* proſpectum: nec difficilis erit conjectura, quantum laboris in hujus conſtructionem ſit inſumendum; quantum tædii devorandum; quantum temporis in materiâ, tam ſiccâ (ut ita dicam) aridâque & ingratâ, conterendum; *quot* Alphabetorum diagrammata [ἀλφάβητοι & ἀναλφάβητοι, ſi Dialectice loqui liceat] deſcribenda, antequam univerſus iſte apparatus in *unius Alphabeti* ordinem, qualem (quoad per me poteſt) ſervare mihi conſtitutum eſt, digeratur.

At mihi videor te increpantem audire & inclamantem, *Ohe jam ſatis eſt, ohe*--Id oro nihilominus amici importunitati indulgeas, ut hæc diutius te tantiſper detineat Epiſtola, dum unum, ex quo reliqua omnia æſtimes, exemplum proferam.

Fiat hoc, ſine, in *Cicerone*, ſummo illo Latinæ eloquentia principe, ſpecimen.

Ciceronis opera omnia integra,

sine Commentariis, } *per varios typographos; diversis locis, formis; continuâ annorum serie disposita.*

cum Commentariis, }

Eadem, ex Aldinâ Officinâ; singula diversis annis, in 8.

Operum partes complures, diversis annis singula: in 4. apud Michaëlem Vascosanum:

Joan. Ludovicum Tiletanum;

Franciscum Gryphium;

in 8. apud Simonem Colinæum:

Aliquot in Folio, apud Mich. Vascosanum:

in 8. & 12. apud Franc. Gryphium:

in 4. & 8. apud Sim. Colinæum:

in 4. apud Jodocum Badium:

in folio, 4. & 8. apud Joannem Roigny:

in folio, 4. 8. & 12. apud Rob. Stephanum:

in 8. apud Franciscum Stephanum:

in 4. & 8. apud Carolum Stephanum:

in 8. apud Henricum Stephanum:

in 12. apud Mamertum Patissonum:

in 8. apud Rob. Stephanum juniorem; Antonium Stephanum:

in 4. & 8. apud Gulielmum Morelium:

in 4. apud Adrianum Turnebum, Joannem Bene-natum, Federicum Morellum:

in 4. & 8. apud Claudium Morelium:

in 4. ex officinâ Joannis Libert, & Cramoisianâ.

Singularibus hisce editionibus expositis; quas, partim ob famam diligentiamque *Typographorum*,

rum, partim ob *Typorum* elegantiam, nec minus eo quod *rarius* occurrant, nostâ curiosis in pretio semper fuisse; pergo ad

Ciceronianorum operum partiones singulas; sine Commentariis; aut cum Commentariis; prout à primâ Typographiæ origine, per varios passim typographos, variis annis, locis, formis lucem aspexerunt:
Rhetorica: Orationum:
Epistolarum: Philosophia.

Ciceronianorum Operum Index octodecim paginas in 4. manuscriptas implet. . . . . Vale, Vir Dignissime, &c.

ARTICLE XII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE DUBLIN.

ON a fait ici une très-belle Edition de *Tacite* avec les Notes de Ryckius. Elle est en trois Volumes *in* 8. en assez gros Caractère. Les Notes qui dans l'Edition de Leyde faisoient un Volume à part, sont placées ici au-dessous du Texte. On y a joint la *Vie de Sejan* écrite en Anglois par le Chevalier Savile, & traduite en Latin par quelcun qui n'est pas grand Latiniste.

Le Duc de Schomberg, tué au passage de la Boyne, est enterré dans l'Eglise de St. Patrick. Mr. le Dr. Swift, Doyen de cette Cathedrale, a-

près avoir sollicité en vain les Héritiers de ce grand Capitaine de lui élever un Tombeau, a fait graver sur une pierre l'Inscription suivante:

HIC INFRA
SITUM EST CORPUS
FREDERICI
DUCIS DE SCHOMBERG,
AD BUBINDAM
OCCISI,
A. D. MDCXC.

Decanus & Capitulum, maximopere etiam atque etiam petierant, ut Heredes Ducis in Memoriam Parentis, Monumentum quantumvis exile, erigi curarent. Sed postquam, per Epistolas, per Amicos diu ac sæpe orando nil profecêre, hunc Lapidem, indignabundi posuerunt; saltem ut scias Hospes quantilla in Cellula tanti Ductoris Cineres, in Opprobrium Haredum, deliteſcunt. Plus valuit Virtutis Fama apud alienos, quam sanguinis proximitas apud suos. A. D. 1731.

DE LONDRES.

Le projet d'une Edition du Nouveau Teſtament, plus correcte que les précédentes, tel qu'il a été publié l'année paſſée dans les *Prolegomenes* imprimez chez les *Wetſteins & Smith*, Libraires d'Amſterdam, ayant été très-bien reçu de tous les Connoiſſeurs, l'Auteur ſe trouve encouragé par là de n'en plus différer l'exécution. Dans cet intervalle il a eu occaſion, de tirer de nouveaux ſecours de deux Manuſcrits en lettres Capitales trouvés en Hollande, outre qu'il a reçu la collation de trois

trois MSS. conſidérables, & il en attend encore d'autres.

Il n'y a eu qu'un Anonyme, qui dans une Brochure imprimée à Londres en dernier lieu vient d'attaquer avec beaucoup d'animoſité & de confiance l'endroit des Prolegomenes, où il eſt dit: que Henri Etienne étant tout jeune avoit collationné les Manuſcrits, dont ſon pere s'étoit ſervi pour la belle Edition de l'année 1550. *Cela eſt faux*, dit notre Cenſeur, *il eſt faux auſſi que Beze en faſſe mention. Au contraire il eſt clair, que Henri Etienne n'avoit commencé à collationner ſes vint-cinq Manuſcrits qu'après l'année* 1550. *& qu'il n'a trouvé les cinq autres (qui ſont le nombre des trente dont il parle) qu'entre les années* 1564. *&* 1587.

Pour peu qu'il eût réfléchi ſur ce qui en a été dit dans les Prolegomenes, il auroit pu éviter ces Anachroniſmes. Henri Etienne dit en propres termes, qu'il a vu ces Manuſcrits *en Italie & dans la Bibliothéque du Roi* de France. Or il conſte par l'Hiſtoire de ſa Vie, qu'il a fait le Voyage d'Italie avant l'année 1550, ſans y retourner une ſeconde fois: & qu'étant ſorti de France pour affaire de Religion immédiatement après l'Edition de l'année 1550. il n'a pu avoir accès à la Bibliotheque du Roi du depuis. Deſorte qu'il faut de toute neceſſité que cette Collation des Manuſcrits ait été faite avant l'année 1550.

Si ce calcul paroit trop embarraſſé, voici un témoignage plus formel & plus deciſif; il eſt de Henri Etienne lui-même, qui dans ſa Preface au devant de la *Chaine de Marlorat ſur la Geneſe* parle ainſi: *Robertus Stephanus Pater meus — quum N. T. Gracum cum multis vetuſtis Exemplaribus* OPERA MEA COLLATUM, *primo quidem minutioribus*

typis & parvo volumine — mox autem grandibus characteribus & magno volumine, adhibita quanta poterat Typographiæ Magnificentia excudisset, &c. D'où il eſt clair que les Collations de Henri Etienne avoient ſervi à ſon pere non ſeulement pour l'Edition magnifique *in Folio* de l'année 1550, mais auſſi pour les Editions des années 1546. & 1549.

Qu'on juge à préſent ſi cet Anonyme étoit en droit d'accuſer l'Auteur des Prolegomenes, de *partialité, de préjugez, de négligence, de temerité, de médiſance envers les ſerviteurs de Dieu Etienne & Beze*, &c. & de ſoupçonner même *ſa bonne foi & ſa Religion.* Voilà ce qui arrive, quand on ſort de ſa ſphere, & quand on ſe mêle de parler de Manuſcrits ſans en avoir vu: ſaiſi d'une terreur panique on ſe reduit à faire le Controverſiſte, & on ſe jette dans la déclamation, ſans ſonger qu'il ne s'agit ici nullement de queſtions de Théologie, ni de quelque raiſonnement de Métaphyſique, mais ſimplement de *choſes de fait*, dont il faut aporter des preuves hiſtoriques, & peſer les témoignages de ſang froid & avec application.

On a réimprimé la Vie du Chancelier Morus écrite par Roper: *The Life and Death*, &c. C'eſt-à-dire, *La Vie & la Mort du Chevalier Thomas Moore, Grand Chancellier d'Angleterre ſous le Regne de Henry VIII. écrite par Guillaume Roper, Protonotaire du Banc du Roi. A quoi l'on a ajoûté quelques Lettres citées dans cet Ouvrage.* In 8. pagg. 184. Mr. Lewis a mis une Préface au devant de cette nouvelle Edition, où il fait voir qu'elle eſt beaucoup plus correcte que celle que Mr. Hearne nous donna il y a quelques années. Il remarque que Roper ayant épouſé la fille ainée de Morus, & demeuré

meuré long tems avec lui, a dû être bien informé des faits qu'il rapporte; mais qu'il a auſſi trop donné dans le panegyrique. Les Lettres qu'on a ajoûtées à la fin, & qui font preſque la moitié du Volume, ſont de Morus, de ſa fille Marguerite Roper, d'Eraſme, &c.

Mr. de la Pillonniere a enfin publié ſa Traduction de *la Republique de Platon; ou du Juſte & de l'Injuſte.* In 4. Dans un Avertiſſement il nous apprend pourquoi cet Ouvrage imprimé dès l'an 1726. n'a pas été mis en vente plûtôt. „ On a „ differé, dit-il, la publication de cet Ouvrage; „ parce qu'il étoit juſte, par la voie ordinaire „ des Souſcriptions, de s'aſſurer au moins du „ rembourſement de ſes frais, avant que de l'ex„ poſer à l'avidité des Libraires de Hollande, „ ſuppoſé que le public ne le rejettât pas entiére„ ment; & que des Occupations, d'un autre gen„ re, qui ſe ſont preſentées, incontinent après „ qu'on y eut mis la derniére main, nous eût „ empêché d'y penſer plûtôt. . . . . Si quel„ que Libraire juge preſentement à propos de „ s'emparer de ma Traduction; je le prie de ne „ le point faire, ſans m'en avertir, afin que je la „ retouche en quelques endroits, pour le Stile. „ Je ne promets pas de la reformer à d'autres é„ gards, ſur les Critiques juſtes qu'on en pourroit „ faire, parce que la choſe demanderoit du tems „ peut-être; & que des études nouvelles beau„ coup plus intereſſantes, plus Chrétiennes en„ core que celle-ci, m'occupent entiérement ". Mr. de la Pillonniere explique quelles ſont ces *études nouvelles*, dans un *Avant-propos*, où il nous aprend que *Dieu lui a fait trouver enfin les Clefs du Sanctuaire de la Nature & de la Grace*, & où il

donne le Plan d'un Ouvrage qui aura pour titre : *La Verité & la Neceſſité de la Religion Chrétienne, démontrées ; par le Mal, qui ſe manifeſte par tout dans l'Univers : & dont l'Origine fut de tout tems le plus fameux Ecueil de la Raiſon humaine : parce qu'elle n'eſt allée qu'à demi, par ſes plus grands efforts, juſqu'au Bien pur ; dont les traits échapez ſe montrent à nos premiers regards, auſſi partout ; mais qui, du reſte, eſt caché dans l'intérieur de la Nature, le plus inacceſſible aux yeux du Vulgaire ; d'où c'eſt lui qui nous envoye ces foibles écoulements, dont notre Ame & notre Corps ſont penetrez ; & dont l'abſence ſeroit de notre demeure, déja triſte, incommode, affreuſe même à bien des égards, une Priſon infernale, un ſéjour plein d'horreur.* Dans la Préface, Mr. de la Pillonniere fait voir l'excellence de l'Ouvrage qu'il a traduit, & rend compte de ſa Traduction ; & il donne enſuite la Vie de Platon, tirée en partie de celle de Mr. Dacier.

Le Dr. Sykes a refuté l'Apoſtille du Dr. Waterland : *An Anſwer*, &c. c'eſt-à-dire, *Réponſe à l'Apoſtille de la ſeconde Partie de la Defenſe de l'Ecriture ; où l'on fait voir, que ſi la Raiſon n'eſt pas un Guide ſuffiſant dans les matiéres de la Religion, le gros du Genre humain n'a eu pendant 4000. ans, aucun Guide ſuffiſant dans les matiéres de la Religion.* In 8. Il y donne un coup de fouët en paſſant au Dr. Stebbing, qui avoit tâché de le rendre odieux, dans ſa *Defenſe du Dr. Clarke*.

Mr. Twells a donné la ſeconde Partie de ſa Critique du Nouveau Teſtament Grec & Anglois. *A Critical Examination*, &c. „ Examen Critique du „ Nouveau Texte & de la nouvelle Verſion du „ Nouveau Teſtament Grec & Anglois ; Seconde Partie, où l'on refute les Notes captieuſes

de

„ de l'Editeur; on repond à ſes mauvaiſes objec-
„ tions contre le Canon du Nouveau Teſtament;
„ on expoſe les bevûes qu'il a faites dans l'exa-
„ men des diverſes Leçons, & on juſtifie parti-
„ culièrement le fameux Texte de la I. Epitre de
„ St. Jean, Chapitre V. ỳ. 7. contre les déguiſe-
„ ſemens dont il s'eſt ſervi en traitant ce ſujet ".
In 8. Mr. Twells eſt ſi animé contre cet Auteur, qu'il le repreſente tantôt comme un Eſprit fort, tantôt comme fauteur de l'Arianiſme, &c.

Mr. Jortin publie tous les mois une brochure qui a pour titre *Miſcellaneous Obſervations upon Authors Antient and Modern.* In 8. Il y fait entrer de petites Pièces Critiques, Hiſtoriques, Chronologiques, &c. La plûpart de ces Pièces lui ſont envoyées par ſes Amis, & elles contiennent des *Obſervations ſur les Auteurs Anciens & Modernes.*

Mr. Locke ayant donné une Paraphraſe de quelques Epitres de St. Paul, avec des Remarques, un Anonyme s'eſt chargé de faire la même choſe à l'égard des autres Epitres de cet Apôtre ſur leſquelles Mr. Locke n'a pas travaillé, & il a commencé par l'Epitre à Philemon. *A Paraphraſe* &c. *Paraphraſe de l'Epitre de St. Paul à Philemon, avec des Remarques: ſelon la Methode de Mr. Locke. Avec un Appendice où l'on fait voir que St. Paul n'a pû être ni un Enthouſiaſte, ni un Impoſteur; & par conſéquent, que la Religion Chrétienne, telle qu'il l'a repreſentée, eſt celeſte & divine.* In 4.

Mr. Combe a publié *A Vindication*, &c. c'eſt-à-dire, *Defenſe de la Verité & de l'Autorité de l'Ecriture Sainte; traduite en Anglois du Latin de Socin ſur l'Edition de Steinfurt. Avec un abregé de la Vie de Socin, & une Courte Relation des progrès du Socinianiſme.* In 8. Cet Ouvrage eſt dedié à la Reine.

The Doctrine, &c. *La Doctrine de la très-Sainte Trinité expliquée & prouvée ; avec une réponse aux Objections que l'on fait contre cette Doctrine*, &c. *Par Joseph Trapp Dr. en Th. Ministre des Eglises de Christ, & de St. Leonard Foster-Lane à Londres.* In 8. Ce sont les Sermons que le Dr. Trapp prêcha en 1729. & 1730. dans la Cathedrale de St. Paul, en conséquence de la fondation de Madame Moyer, qui a legué pour cet effet une certaine somme à perpetuité.

On a publié le second Tome de l'*Etat present du Cap de Bonne Esperance*, tiré du gros Ouvrage de Kolben. Ce Volume traite de l'Histoire Naturelle du Cap ; des Plantes, des Animaux, des Minéraux, &c.

Le 18. Tome du *Recueil de Rymer* est en vente, & on imprime les Tomes 19. & 20.

Mr. Foster, Ministre Anabaptiste, publia l'été dernier une Reponse au Dr. Tindal qui a été si bien reçuë du Public, qu'il s'en est fait une seconde Edition.

The Usefulness, &c. c'est-à-dire, *L'Utilité, La Verité, & l'excellence de la Revelation Chrétienne defenduës contre les Objections contenuës dans un Livre intitulé, le Christianisme aussi ancien que la Création : par Jaques Foster.* In 8. Cet Ouvrage fut attaqué dans une Brochure Anonyme intitulée, *Démonstration de l'Insuffisance tant de la Raison que de la Revelation (considerées séparément ou jointes ensemble) dans les Matières de la Religion. Avec une Conclusion, où l'on marque ce qui est suffisant.* La conclusion qu'il tire de son Ecrit c'est qu'il n'y a qu'*une inspiration immediate de Dieu* qui soit suffisante. L'Anonyme accuse Mr. Foster d'avoir fait plusieurs faux raisonnemens, de s'être contredit, &c.

Mr.

Mr. Foster n'a pas jugé à propos de lui repondre dans la seconde Edition de son Livre; & c'est apparemment ce qui lui a attiré une autre Brochure intitulée, *A short View*, &c. *Courte Revuë des principales Absurditez & Contradictions, contenuës dans un Livre faussement intitulé, l'Utilité, la Verité, & l'excellence de la Revelation Chrétienne.* In. 8.

Le Dr. Wade a publié, *Q. Horatii Flacci Carminum Libri quinque. Recensuit, & ex Vetustis Exemplaribus, Editionibus, & Commentariis, ad certissimas Criticæ Artis regulas quam plurimis in locis emendavit Georgius Wade, S. T. P. Cathedralis Sanctæ Mariæ Lincolniensis Canonicus, & Collegii Christi apud Cantabrigienses olim Socius.* In 8. Le Dr. Wade a cru devoir publier cet Essai pour donner une idée de l'Edition qu'il prepare de toutes les Oeuvres d'Horace. Il y rendra compte, dit-il, des changemens qu'il fait dans le Texte ordinaire de ce Poëte, & qui sont en très grand nombre. Cependant il y a lieu de croire que cette Edition ne paroitra pas si tôt, à moins qu'il ne la fasse imprimer à ses dépends, comme il a fait imprimer cet Essai. Les Critiques ont desapprouvé ses Corrections, & il n'y a même aucune apparence qu'on lui fasse l'honneur de les refuter.

Le *Dictionaire du Jardinage* de Mr. Miller se vend actuellement. C'est un gros *in Folio*. On fait beaucoup de cas de cet Ouvrage.

On a répondu à l'Ecrit de Mr. Jackson, intitulé *Defense de la Raison humaine*, par une Brochure qui a pour titre *Defense de la Revelation divine*. Mr. Jackson a repliqué, & son Adversaire a publié des *Remarques* sur cette Duplique.

Voici encore un Ouvrage sur cette matiére: *The Religion of Nature consider'd*, &c. *Reflexions sur la*

Re-

Religion naturelle : avec une Apoſtille contenant des Remarques ſur l'Ecrit de Mr. Chubb intitulé Diſcours concernant la Raiſon, &c. L'Auteur ſoutient après Mr. Locke qu'il n'y a point d'idées innées, & par conſéquent que toutes nos connoiſſances viennent de la Révélation, (priſe dans un ſens fort étendu) c'eſt-à-dire, de l'éducation, de l'exemple &c. Sur ce fondement, il ſoutient que la Connoiſſance de Dieu, & de nos devoirs, n'eſt pas naturelle mais acquiſe, & que la Raiſon humaine n'étant pas capable de découvrir ces Veritez par elle-même, avoit beſoin d'un ſecours qui a manqué aux Payens, & qui ne ſe trouve que dans la Revelation divine. Dans l'Apoſtille, il ſoutient contre Mr. Chubb que la Raiſon ne ſauroit être un Guide aſſuré dans les Matiéres de la Religion indépendemment de la Revelation.

On a fait une ſeconde Edition, *in* 8. du Livre de Mr. Tindal, que le *Chriſtianiſme eſt auſſi Ancien que la Creation.*

L'Hiſtoire du Royaume de Naples par Mr. Giannone a été traduite en Anglois par le Capitaine Ogilvie, 2. voll. *in Folio.* On a mis à la fin du ſecond Tome le Decret du Pape qui défend ſous peine d'excommunication de réimprimer, garder, ou lire ce Livre. Ce Decret eſt daté du 1. de Juillet 1723. Le Dr. Mandeville, Auteur de la *Fable des Abeilles*, a donné une ſeconde édition corrigée & augmentée de ſon *Traité des Maladies Hypochondriaques & Hyſteriques.* In 8. Cet Ouvrage eſt écrit en forme de Dialogue.

Mr. Jackſon a publié une Brochure contre le Dr. Tindal intitulée *Remarks*, &c. *Remarques ſur un Livre qui a pour titre le Chriſtianiſme auſſi Ancien que la Creation : où l'on examine les principales Objections*

tions qu'on trouve dans cet Ouvrage contre la Religion revelée. In 8.

Un Anonyme s'eſt attaché à faire voir la liaiſon ou le rapport qu'il y a entre la Doctrine de Jeſus-Chriſt, & ſes Miracles : *A Philoſophical Enquiry concerning the Connexion betwixt the Doctrines and Miracles of Jeſus-Chriſt. In a Letter to a Friend.* In 8.

Le Sieur Pine, habile Graveur, travaille à nous donner les Oeuvres d'Horace gravées ſur des Planches de Cuivre. Il en a diſtribué un Eſſai, contenant les ſix premiéres Odes, qui a paru fort beau. Chaque Ode eſt accompagnée d'une Vignette, d'une Lettre griſe, & d'un cul-de-lampe. On y voit les têtes des perſonnes à qui les Odes ſont adreſſées, ou des repréſentations qui ont du rapport au ſujet de la Pièce. A l'égard du Texte, on ſe conforme à l'Edition d'Horace publiée à Cambridge en 1701. *in* 12. par les ſoins du Dr. Talbot.

L'Edition du Sieur Pine contiendra deux Volumes *in* 8. Le prix de cet Ouvrage pour ceux qui voudront ſouſcrire eſt deux Guinées, dont on payera une en ſouſcrivant, demi Guinée en recevant le premier Volume, & le reſte en recevant le ſecond. Les Souſcripteurs auront les premiéres Epreuves, & on donnera une liſte de leurs noms.

Mr. Arbuthnot a publié *An Eſſay*, &c. *Eſſai ſur la nature des Alimens, & ſur le Choix qu'on en doit faire par rapport aux differens temperamens des Corps humains, &c. Par Jean Arbuthnot, Docteur en Medecine, Membre du College des Médecins & de la Societé Royale.* In 8.

Mr. l'Evêque de Londres a mis au jour une *troiſiéme Lettre au Peuple de ſon Diocèſe, écrite à l'occaſion*

cafion des difficultez que font les Incredules contre les Livres du Nouveau Teſtament, conſiderez comme une Regle divine de la Foi & des Mœurs. In 8.

On a élevé un magnifique Tombeau à Mr. Newton dans l'Abbaye de Weſtminſter, ſur lequel on a gravé cette Epitaphe:

H. S. E.

ISAACUS NEWTON *Eques auratus*;
Qui animi vi prope divinâ
Planetarum Motus, figuras,
Cometarum ſemitas, Oceanique æſtus,
Sua Mathefi facem præferente,
Primus demonſtravit.
Radiorum lucis diſſimilitudines,
Colorumque inde naſcentium proprietates,
Quas nemo ante ſuſpicatus erat,
Perveſtigavit.
Naturæ, Antiquitatis, S. Scripturæ,
Sedulus, ſagax, fidus Interpres,
Dei O. M. Majeſtatem Philoſophia aperuit,
Evangelii ſimplicitatem moribus expreſſit.
Sibi gratulentur Mortales
Tale tantumque extitiſſe
Humani generis decus.

NAT. XXV. DEC. A. D. MDCLII. OBIIT MART. XX. MDCCXXVI.

DE PARIS.

Mr. l'Abbé *Terrasson* se remet enfin sur les rangs & il donnera bien-tôt un Roman en 2 vol. *in* 12, intitulé *Sethos*, la Scene sera en Egypte & il y aura beaucoup d'érudition & de Morale dans tout l'Ouvrage. On ne doute point qu'il ne soit écrit avec feu & qu'il n'y ait par tout bien de l'esprit, mais on craint que le gout de l'Auteur pour les expressions neologiques & pour les plus étranges paradoxes ne gâtent ce qui pourroit faire plaisir d'ailleurs.

Le *Journal de Trevoux* est interrompu depuis quelque tems, & l'on n'en sauroit savoir la véritable raison. On croit pourtant que les Jesuites aïant besoin d'une recrue d'ouvriers pour les Mandemens qu'il faut fournir aux Evêques, ont été obligez de prendre ceux du Journal, & que ceux-ci reprendront dans peu un Ouvrage que la Société n'abandonnera jamais.

DE LA HAYE.

Pierre de Hondt a mis sous presse l'*Examen du Pyrrhonisme Ancien & Moderne* de Mr. *de Crousaz*. Cet Ouvrage s'imprime en un Volume in Folio du format de ceux de Mr. Bayle, mais de beaucoup moins de feuilles. On le divise en III. Parties. La I. traite du Pyrrhonisme en general, & en commençant cette partie l'Auteur s'est d'abord senti embarassé à definir le Pyrrhonisme, parce qu'il n'est point intérieurement ce qu'il paroit au dehors, qu'intérieurement même il n'a rien de fixe, souvent il se détruit lui-même, & c'est un cercle

cercle de Contradictions. On tâche pourtant d'en donner dans la *premiére Section* une Idée ſuffiſante pour établir ce qu'on allégue dans la *ſeconde* ſur ſes cauſes, & dans la *troiſiéme* ſur les moyens de s'en garentir.

Dans la II. Partie on examine le Pyrrhoniſme de *Sextus Empiricus*, on le ſuit pié à pié, & on examine ce que Mr. Bayle a repandu dans ſes Ouvrages pour apuyer & pour étendre les Raiſonnemens ébauchez dans *Sextus*; on s'eſt déterminé à ce mêlange pour éviter les Repetitions, inévitables pourtant dans l'Examen des Ouvrages de Mr. Bayle, quelques précautions qu'on ait priſes.

La III. Partie roule toute entiére ſur ce fameux Pyrrhonien Moderne. On a commencé cette partie par les Caractéres du Pyrrhoniſme de Mr. Bayle; on en a expoſé les mauvais effets, & on a travaillé à découvrir la foibleſſe de ſes fondemens. Ce deſſein a rempli trois Sections.

L'Auteur de cet Examen a naturellement une grande repugnance pour les demêlez perſonels. Il a évité tant qu'il a pû les expreſſions qui en portent les Caractéres; mais il a auſſi éprouvé, que, quelque attention qu'on y apporte, il eſt comme impoſſible d'examiner un Ouvrage avec quelque détail, ſans parler indirectement de ſon Auteur. On dit par exemple, *Je ſuis plein d'admiration pour Ariſtote*, ou *je n'en fais pas grand cas*, ſans penſer à ſa perſonne; on *perſonifie* ſimplement ſes Ouvrages, & on les apelle du Nom de leur Auteur. C'eſt ce qui ne peut manquer d'arriver de tems en tems. D'ailleurs quand on parle de Mr. Bayle, on n'a point en vûë ſes qualitez perſonelles, ſes talens naturels & acquis, ſon temperament, ſa moderation, le choix qu'il avoit fait d'une certaine

taine manière de vivre ; on n'entreprend point d'écrire ſon Hiſtoire, on ſe borne à l'examiner tel que ſes Ouvrages le font connoître en qualité de défenſeur du Pyrrhoniſme. C'eſt une maladie de l'ame des plus dangereuſes, Mr. Bayle en a été lui-même une preuve des plus frapantes.

Après ces premiéres Sections qui ſervent comme d'un Préambule dont la Lecture fera comprendre la néceſſité, on paſſe au Pyrrhoniſme Logique, au Pyrrhoniſme Hiſtorique, au Pyrrhoniſme Phyſique, au Pyrrhoniſme ſur l'exiſtence de Dieu, ſur la nature de l'Ame, & ſon Immortalité, ſur ſa Liberté, on examine le Pyrrhoniſme Moral, &c. Avant que de paſſer à l'Examen du Pyrrhoniſme ſur la Providence, on a jugé néceſſaire de developer ce que Mr. Bayle a ſemé par ci par là ſur la Felicité de l'Homme, & enſuite l'abus qu'il fait d'une Maxime Metaphyſique des plus équivoques, ſur la *Conſervation Creation continuée.* Les deux grandes Sections roulent ſur la Providence & l'influence de la Religion ſur la felicité preſente des hommes, l'éclat & la ſûreté des Societez civiles.

On donne une petite Section à réfléchir ſur de certaines remarques que Mr. Bayle paroît avoir affecté d'inſerer dans les Articles des Noms les plus reſpectables.

La dernière roule ſur les Entretiens de *Maxime* & *Themiſte* le dernier Ouvrage de ce celèbre Ecrivain, & qui contient une maniere de recapitulation des autres. Cette Section n'eſt pas longue parce que la refutation de ce qu'on y examine ſe trouve déja dans les précédentes.

On finit par l'Examen de l'Ouvrage poſthume de Mr. *Huet* ſur lequel on a eu ſoin de ne s'étendre

pas au delà de ce qui étoit néceſſaire; parce que cet Ouvrage n'eſt à peu près qu'un Abregé de *Sextus*.

Les Sœurs *Rogiſſart* ont ſous preſſe une Edition conſidérablement augmentée des Poëſies de l'Abbé de *Chaulieu* & de Mr. le Marquis de *la Fare*, *in* 12. Il y aura à la tête une petite Diſſertation ſur le Caractère des Ouvrages de Galanterie parmi les François qui fera plaiſir à ceux qui aiment à réfléchir ſur ce qu'ils liſent & à entrer dans le génie de chaque Siécle & de chaque Nation.

D'AMSTERDAM.

Mr. *Vlaming* connu par les belles Editions qu'il nous a données des Poëſies de *Saunazar* & de feu Mr. *Hoogſtraat*, publiera inceſſamment les Poëmes du Grand Chancelier de l'*Hopital* augmentez de près d'un tiers. C'eſt un préſent conſidérable; ce Magiſtrat a non ſeulement imité avec ſuccès la manière d'écrire d'*Horace*, il le ſurpaſſe encore dans le choix de ſes ſujets qui ne peuvent que porter à l'amour de la Vertu, de la Patrie, de la Religion. Ce ſera un gros, *in* 8.

TABLE DES ARTICLES.

I. MR. OLDMIXON, *Hiſtoire d'Angleterre ſous les* STUARTS, Second Extrait. pag. 243
II. *La Femme Docteur*, &c. Comedie. 265
III. *Mr.* BAYLE, *Dictionaire Hiſtorique &c. avec une* Vie *de l'Auteur par Mr.* DES MAIZEAUX. 281
IV. *Lettres de quelques Savans à Mr.* BAYLE *ſur ſes* Nouvelles *de la Republique des Lettres.* 306
V. *Mr.* ROLLI, *Traduction Italienne du* Paradis Perdu *de* MILTON. 352
VI. *Mr. le* CLERC, *les* HAGIOGRAPHES *du Vieux Teſtament, & les* PROPHETES, *avec un* Commentaire *de l'Auteur, & deux* Diſſertations *de* JEAN SMITH. 362
VII. *Mr.* BARBEYRAC, *Recueil de Diſcours ſur diverſes matiéres, avec un* Eloge *de Mr.* NOODT. 374
VIII. *Hiſtoire de l'*ACADEMIE ROYALE *des Inſcriptions, &c. & les* Memoires de Litterature *de la même Academie.* 396
IX. *Mr.* DES ROCHES, *Hiſtoire de* Dannemark, 434
X. *Projet d'une Nouvelle Traduction de l'Hiſtoire de Mr. de* THOU. 454
XI. *Mr.* MAITTAIRE, *Lettre à Mr.* DES MAIZEAUX *ſur le plan d'une* Table *pour les* Annales Typographiques. 461
XII. *Nouvelles Litteraires.* 467

CATALOGUE *de Livres nouveaux.*

Libri Latini.

VEteris Teſtamenti Libri Hagiographi & Prophetæ, ex translatione Joan. Clerici, cum ejusdem Commentario Philologico & Paraphraſi. Fol. 2. Tom.

Barnab. Briſſonii de formulis, & ſolemnibus populi Romani verbis libri VIII. Ex recenſione F. Card. Conradi. Fol.

Æl. Ariſtidis Opera omnia, Græce & Latine, in duo Volumina diſtributa, cum notis & emendationibus Variorum, adjunctis inſuper Veterum Scholiis & Prolegomenis, ex recenſione & cum Obſervationibus Sam. Jebb. 4. 2 Tom.

Gloſſarium Antiquitatum Romanarum, a Will. Baxter. 8.

Joan. Caii Britanni de Canibus Britannicis, de Rariorum animalium & Stirpium Hiſtoria, de Libris propriis & de pronunciatione Ling. Græc. & Lat. 8.

S. Julii Frontini Strategematicon Libri quatuor. cum notis Variorum, curante Franc. Oudendorpio. 8.

Ever. Ottonis de Tutela Viarum publicarum Liber ſingularis. &c. 8.

Joan. Caroli de Rebus Caſparis a Robles Billæi in Friſia geſtis Commentariorum Libri IV. ad Catholicum Hiſpaniarum Regem Philippum Auſtriacum, nunc primum vulgati. 4.

Medicinæ Compendium, in uſum exercitationis domeſticæ digeſtum a Joh. de Gorter. 4.

Hier. Dav. Gaubii Oratio inauguralis, qua oſtenditur Chimiam artibus academicis jure eſſe inſerendam. &c. 4.

Commentarii Academiæ Scientiarum Petropolitanæ

næ ad annos 1726 & 1727. 4.

Repertorium Conringianum, id est Index universalis, res & verba, quæ VI. Tomis Operum H. Conringii continentur, ad ordinem alphabeticum exhibens. Fol.

Vitriarii Institutionum Juris Publici, novis notis a Joh. Frid. Pfeffingero illustratarum, Tom. 4. 4.

Livres François.

LEs Oeuvres d'Homere; savoir l'Iliade & l'Odyssée traduites en François, avec les Remarques de Madame Dacier, nouvelle Edition augmentée avec un supplement ou tome septieme, qui n'a pas été avec les précedentes Editions, 7. *Tom.*

Histoire de Hiacinthe, ou le Marquis de Celtas, Nouvelle Espagnolle. 12.

Recueil de Discours sur diverses matieres importantes, traduits ou composez par J. Barbeyrac, qui y a joint un Eloge Historique de feu Mr. Noodt. 12. 2 *Tom.*

Histoire Ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens. &c. &c. par Mr. Rollin. Tom. 2.

Memoires & Avantures d'un Homme de qualité, qui s'est retiré du Monde. 7 *Tomes.* 12.

——— *idem Tom.* 5. 6. 7.

La Femme Docteur, ou la Theologie Janseniste tombée en quenouille, Comedie. 8.

Oeuvres Philosophiques de Mr. de Fenelon, ou Demonstration de l'Existence de Dieu., nouvelle edition, où l'on a joint les Lettres & les Sermons de Mr. Franc. de Salignac de la Motte Fenelon, Archevêque de Cambrai. 8.

Memoires de l'Academie Royale des Sciences, contenant les ouvrages adoptez par cette Academie avant son Renouvellement en 1699. 4. 5. *Tom. complet.*

TABLE DES MATIERES.

A.

ABADIE (*Mr.*) ſa Lettre à Mr. Bayle. 342
Abraham, loué d'avoir voulu ſacrifier ſon propre fils. 9. Son mariage avec Sara. 31. *& ſuiv.*
Abſalon, Archevêque de Lunden, faits qui le regardent. 441. *& ſuiv.* & 450. Son Caractère. 443.
Acciaioli (*Donat*), ſi ſes Vies d'Annibal & de Scipion ſont traduites de Plutarque. 400
Aceſta (*Uriel*) ſon *Exemplar Vitæ humanæ.* 49
Adam, s'il a entendu la Medecine. 113. *& ſuiv.* & 170
Aiguilles, maniere dont on s'en ſert pour guérir le mal de tête. 328
Alexandre le Grand, ſon Expedition contre les Perſes. 426
Allegorie, s'il eſt permis d'y avoir recours en interpretant l'Ecriture Sainte, lorſque le ſens litéral ne s'accorde pas avec la Raiſon. 26
Ames, réflexions ſur la Préexiſtence des Ames. 205
Ἀναγωγή, ce que veut dire ce mot. 187
Anailly (*Arnaud d'*) ſa conduite à l'égard de Mr. le Maréchal d'Ornano. 77. & 90. *& ſuiv.* Voyez *Ornano.* Particularitez de ſon hiſtoire. 109
Annemets (*Mr. d'*) ſon hiſtoire. 107. *& ſuiv.* Voyez auſſi 96
Ariſium, Evêché du Royaume d'Auſtraſie. 405
Articles Fondamentaux, on n'a pas encore donné une Liſte de ces Articles. 31
Arundel (*le Lord*) mis en priſon. 259
Aſſyriens, Antiquité de l'Empire des Aſſyriens. 425.
Athletes, leur maniere de vivre. 187. *& ſuiv.*
Aulugelle cité. 105

B.

BARBEYRAC (*Jean*) ſon *Recueil de Diſcours ſur diverſes Matieres*, &c. 374, 387
Bauval (*Mr. de*) ſa Lettre à Mr. Bayle. 344
Bayle (*Joſeph*) ſa mort. 315
Bayle (*Pierre*) ſa *Lettre ſur la Comète*. 290, 292. ſa *Critique de l'Hiſtoire du Calviniſme*. 290. Voyez *Menage*. Ses *Nouvelles de la Republique des Lettres*. 293, 313, 319, 331, 333. ſon *Dictionnaire*. 281, 298. s'il eſt l'Auteur de l'*Avis aux Refugiez*. 296. Critiqué. 399. Faits détaillez de ſa Vie. 284. *& ſuiv.* 291, 292, 294. *& ſuiv.* ſon *Caractère*. 304.
Benſerade (*Mr.*) ſa Lettre à Mr. Bayle. 346
Bourguet (*Mr.*) ſa Lettre à l'un des Auteurs de cette Bibliothéque. 202
Boyle (*Robert*) ſes *Voyages & Avantures*. 155. *& ſuiv.*
Braithwaite (*Mr.*) ſes *Revolutions de l'Empire de Maroc*. 137, 154
Bramins, Prêtres Malabares, leur Autorité. 178
Briſtol (*le Comte de*) mis en priſon. 262. Voyez auſſi 260.
Buckingham (*le Duc de*) amoureux de la Reine de France. 244. Accuſé de haute Trahiſon. 260. Voyez auſſi 256, 261.
Byſſus, eſpèce de Soye. 419

C.

CAJEVAIRE, explication de ce mot. 410
Cantique des Cantiques, manière d'interprêter ce Livre. 370
Canut, Roi de Dannemark, ſe brouille avec l'Empereur Frideric Barberouſſe. 442. ſon caractère. 445
Caponi (*Mr.*) a propoſé le Plan d'un Hiſtoire de la Medecine. 167
Caton, le Cenſeur, grand ennemi des Médecins. 165. Voyez *Médecins*.

Ceremonies, leur Utilité dans la Religion. 18. *& ſuiv.* Voyez *Superſtition.*
Charles I. Roi d'Angleterre, ſon Mariage. 244. ſes demêlez avec le Parlement. 246. *& ſuiv.* 250. *& ſuiv.* 254, 258, 259. *& ſuiv.* 261. *& ſuiv.* ſon Couronnement. 253
Charon, Edifice apellé le *Palais de Charon.*
Chriſtianiſme, ſon efficace à l'égard des mœurs. 52
Circonciſion, reflexions ſur la Circonciſion. 8
Cirrha, voyez *Criſſa.*
Claude (*Mr.*) ſa Lettre à Mr. Bayle. 331
Clerc (*Daniel le*) ſon *Hiſtoire de la Medecine.* 114, 166
Clerc (*Jean le*) ſes *Notes ſur Heſiode.* 200. Ses Lettres à Mr. Bayle. 317, 323. Son *Commentaire ſur le Vieux Teſtament.* 362, Ses *Sentimens de quelques Théologiens de Hollande.* 366. n. 368. ſa *Bibliothéque Univerſelle.* 371
Clergé; le Clergé n'eſt pas un Juge compétent en matière de choſes Eccléſiaſtiques. 13, Voyez auſſi 30.
Colombes, celles qui rendoient des Oracles à Dodone. 403
Conſcience; la Conſcience eſt le ſeul Tribunal que Dieu a établi ſur la terre pour l'interpretation de ſes Loix. 13
Contorniati, eſpèce de Medailles ainſi nommées. 408
Criſſa, ville de ce nom. 404
Cuper (*Mr.*) ſa *Conſecratio Homeri.* 314
Cyran (*l'Abbé de St.*) ſa liaiſon avec Mr. d'Andilly. 88

D.

DAHEBBY, Empereur de Maroc, ſon Portrait. 152
Dangeau (*l'Abbé*) ſes Dialogues. 338
Dannemark, origine de ce mot. 439. Antiquité du Royau-

Royaume de Dannemark. 436
Darmanſon (*Mr.*) ſa *Bête transformée en Machine.* 314
Davies (*Mr.*) ſon Edition des *Academica* de Ciceron. 401
Deiſtes, ne doivent pas être confondus avec les Athées. 48, & 49
Democrite, faits qui le concernent. 136
Demonſtration, ſi les preuves de la Religion Chrétienne forment une vraie Demonſtration. 22
Des Maizeaux (*Mr.*) ſa *Vie de Mr. Bayle.* 284
Developemens, éclairciſſemens ſur le ſyſtême des Developemens. 207. *& ſuiv.*
Dieu, ne devint le Legislateur des Juifs que par Contrat. 13. *& ſuiv.* Les hommes ſe font bien de maux faute de conſidérer ſa nature. 8. Voyez auſſi 11. S'il peut exiger des hommes des choſes purement poſitives & arbitraires. 14, 17. *& ſuiv.* 19. *& ſuiv.* Voyez *Iſraëlites.*
Dieux Mediateurs, devoient leur origine à la Superſtition des Payens. 6
Diptyques, eſpèce de Tablettes. 409
Duels, recherches ſur l'origine des Duels. 381. *& ſuiv.*

E.

ECCLESIASTE, explication d'un Chapitre de ce Livre de Salomon. 124. *& ſuiv.* Voyez auſſi 370
Eccleſiaſtiques, ſont devouëz aux intérêts de leur ordre. 18. Impoſent à leurs diſciples dans toutes les Religions. 29. Voyez *Jeuneſſe.*
Ecriture; ſi l'Ecriture contient des Veritez importantes que la Lumière Naturelle ne fourniſſoit point. 50
Education; c'eſt par l'Education qu'il faut prévenir les effets de la Superſtition. 18

Elaterium, medicament très-ancien. 184
Ellebore; qui a été le premier à l'introduire dans la Medecine. 179, *& suiv.*
Epinomis, Dialogue de Plutarque ainſi intitulé. 399
Eric VI. Roi de Dannemark, canoniſé Saint. 448
Eric VIII. Roi de Dannemark, ſes Demêlez avec le Pape. 450
Eſprit de Dieu, différentes acceptions de cette Expreſſion dans l'Ecriture. 41
Etienne (*Henri*), dans quel tems il a quitté la France. 409
Evangile. Voyez *Loi Naturelle*, & *Nouveau Teſtament.*
Exercices, leur uſage parmi les Anciens. 186, 190. *& ſuiv.*

F.

FABER (*Pierre*) ſes *Jeux Publics.* 194
Fables; les Fables tirent leur origine de la Tradition. 200
Falconieri (*Mr.*) ſes *Nota ad Inſcriptiones Athleticas.* 195
Fez, Deſcription de cette Ville. 149
Foi. Voyez *Raiſon.*
Fontaine (*Mr. de la*) ſa reception à l'Academie Françoiſe. 335
Fontenu (*l'Abbé*) ſon *Traité des Autels*, &c. 405
Fourmont (*Mr.*) ſes *Regles de Critique.* 397
France; ce Royaume a été ſucceſſif Héréditaire dans la premiere race. 429
Freind (*Mr.*) ſon *Hiſtoire de la Medecine.* 166
Freret (*Mr.*) ſon *Origine du Jeu d'Echecs.* 406
Frotté (*Louiſe de*) Voyez *Windſor.*

G.

GRACE, Definitions de la Grace. 271. Voyez auſſi. 272, 276. *& ſuiv.*
Grundlerus (*Jean Erneſt*) ſon *Medecin Malabarien.* 172

Gymnaſti-

Gymnaſtique; antiquité de la Gymnaſtique. 190

H.

HEINSIUS (*Dan.*) ce qu'il dit de Mr. Patin. 339
Herbe ſinguliére, qui fait dormir. 327
Heſychius, dans quel tems cet Auteur a vécu. 401
Heylin (*le Docteur*) ſon *Cyprianus Anglicus*. 321
Hiſtoire de l'Academie Royale des Inſcriptions, &c. Livre ainſi intitulé. 396
Horace, cité. 415

I.

IATROALIPTES, Medecins chez les Anciens. 190
Jebb (*Samuel*) ſon *Recueil des Opuſcules de Jean Cay*. 196
Jeſus-Chriſt, ne s'eſt point contredit en prediſant ſa venuë. 34
Jeuneſſe, la Jeuneſſe ne doit pas être confiée aux Eccléſiaſtiques pour l'Education. 18. Voyez *Eccléſiaſtiques*.
Idolatrie. Voyez *Superſtition*.
Imprimerie, établiſſement de l'Imprimerie à Conſtantinople. 234
Inſpiration: quel fond il y a à faire ſur l'inſpiration des Livres Sacrez. 31
Inceſte, ſi tout le genre humain eſt ſorti d'un Inceſte. 33
Job; ſi l'hiſtoire de ce perſonage eſt véritable. 366
Iris; deſcription d'un Iris fort ſingulier. 340
Ἰούδαιος, différentes ſignifications de ce mot. 401
Iſraëlites, ordre que Dieu leur donne d'emprunter des Vaſes des Egyptiens. 35. S'emparent du païs de Canaän. 36. Voyez *Dieu*.
Jurieu (*Pierre*) ſon Caractère. 289. ſon *Hiſtoire du Calviniſme & celle du Papiſme mis en parallele*. 290. Ses Demêlez avec Mr. Bayle. 295. *& ſuiv.* Ses *Droits des deux Souverains &c.* 295
Juſtel (*Mr.*) Ses Lettres à Mr. Bayle. 325, 348, 351

L.

LACTANCE cité. 54
La Femme Docteur, Comédie ainſi intitulée. 265
Langues; ſi la Connoiſſance des Langues eſt utile pour entendre l'Ecriture. 39
Laud (*l'Archevêque*) ſa mort. 321
Lavaur (*Mr. de*) ſon *Hiſtoire de la Fable conferée avec l'Ecriture Sainte.* 198
Lenfant (*Mr.*) ſon *Hiſtoire de la Papeſſe.* 45. Son *Hiſtoire de la Guerre des Huſſites*, &c. 228
Locke (*Mr.*) cité. 56, 59
Loi poſitive. Voyez *Dieu.*
Loi Muſſulmanne. Voyez *Mahomet.*
Loi Naturelle; ſi cette Loi eſt pleinement incorporée dans l'Evangile. 50
Lucullus. Voiez *Sallier.*

M.

MAGISTRATS, s'il eſt permis de les échaffauder en chaire. 387
Mahomet, s'il eſt un bon exemple à citer en faveur du Déiſme. 52
Maittaire (*Michel*) ſa *Lettre à Mr. Des Maizeaux.* 461
Malabares. Voyez *Medecine.*
Malades; coutume d'expoſer les Malades dans les Places publiques. 119
Mandajors (*Mr.*) ſon *Examen de la route d'Annibal entre le Rhone & les Alpes.* 403
Mariage; ſi un mariage entre frere & ſœur eſt contraire de ſa nature aux perfections de la Divinité. 32
Medecine, recherches ſur l'origine & les progrès de la Medecine. 114. *& ſuiv.* 117. *& ſuiv.* 120, 122. *& ſuiv.* 168. *& ſuiv.* 171. *& ſuiv.* & 179. Relation detaillée de celle des Malabares. 171. *& ſuiv.* Voyez *Medecins.*
Medecins, grands hommes qui ont été des Medecins,

cins. 123. *& ſuiv.* Voyez *Adam.* Si les Medecins ont été chaſſez de Rome. 165
Melampe, Auteur Grec, ſon hiſtoire. 179
Memoires de Litérature, livre ainſi nommé. 396
Menage (*Mr.*) ſon jugement ſur la Critique du Calviniſme de Maimbourg par Mr. Bayle. 290
Mercure; s'il a compoſé des Livres de Medecine. 115
Mercurial (*Jerôme*) ſon *Art Gymnaſtique.* 194
Miracles; ſi les Etres Malins en peuvent faire, auſſi bien que les Bons. 23
Molere, & *permolere*, ſignification de ces mots. 127
Morale; reflexions ſur la Morale du Nouveau Teſtament. 41
Moſcovie; origine de ce nom. 447. *n.*
Mountague (*le Docteur.*) 247
Moxa, eſpèce de Coton. 326
Moyne (*Mr. le*) ſa Lettre à Mr. Bayle. 309
Myſteres. Voyez *Superſtition.*

N.

NEWTON (*le Chevalier*) ſon Epitaphe. 478
Nicolle (*Mr.*) ſes *Pretendus Reformez convaincus de Schiſme.* 339
Noodt (*Gerard*) ſon hiſtoire. 377. *& ſuiv.*
Nouveau Teſtament; reflexions ſur les diverſes leçons qui y ſont. 38. S'il y a des actions contraires à l'Evangile qui ſont approuvées dans le Nouveau Teſtament. 37.

O.

OLDMIXON (*Mr.*) ſon *Hiſtoire d'Angleterre.* 243
Oracles de la Raiſon, livre ainſi intitulé. 62
Orateurs Romains, leur manière de haranguer le Peuple. 406
Ornano (*le Maréchal d'*) s'il a été trahi par Mr. d'Andilly. 71 *& ſuiv.* Voyez *Andilly.* Envoyé à la Baſtille. 80

Orphée,

Orphée, s'il y a eu un Poëte de ce nom. 413. Voyez *Vie Orphique.*

P.

PATIN (*Mr.*) ſes *Lettres.* 334. Voyez *Heinſius.*
Patropaſſiens, Secte d'Heretiques. 7
Paul (*St.*) donne le nom de Prophéte à un Poëte Payen. 4
Peplium, eſpèce de Plante. 182. *& ſuiv.*
Peres de l'Egliſe; s'ils ne raiſonnoientque pour vaincre ſans ſe mettre en peine de la Vérité. 17
Perez, Amiral de l'Empereur de Maroc, ſon Caractère. 141, 151
Philoſophes, reflexions au ſujet des Philoſophes du Paganiſme. 52. *& ſuiv.* Voyez *Philoſophie.*
Philoſophie; in ſuffiſanee de la Philoſophie. 57. Voyez auſſi 52
Plutarque, ſon *Traité de la Superſtition.* 399
Poëſie, recherches ſur la Poëſie des Hebreux. 371. La Poëſie Bucolique eſt la plus ancienne de toutes. 402
Preceptes moraux; ceux de Notre Seigneur ne doivent pas être pris dans un ſens litéral. 41. Voyez *Allegorie.*
Predicateurs; dependent de l'Autorité Civile. 389. *& ſuiv.*
Prévôt (*Mr.*) ſon *Projet d'une Nouvelle Traduction de l'Hiſtoire de Mr. de Thou.* 454
Prideaux (*Mr.*) cité. 28
Probabilité; ſi la Probabilité diminue à proportion de la diſtance du tems, dans les faits qui dependent du témoignage des hommes. 22. Calcul ſur ce ſujet. *Ibid.*
Prophete. Voyez *Paul.*
Propheties, ſi les Apôtres ſe tromperent à celles du N. T. 34
Proſe, s'il peut y avoir des Poëmes en Proſe. 423

Proverbes, recherches ſur le Livre des Proverbes. 369
Pſeaumes; qui a recueilli le Livre des Pſeaumes. 367
Puy (*Mr. du*) ſes *Eſſais hebdomadaires*. 306. *& ſuiv.* critiqué. 308

R.

RAISON; ſi la ſimple Raiſon renferme tout ce qu'il y a de bon dans l'Ecriture. 50. Voyez auſſi. 5, 24. & 25. Si elle doit ſe ſoumettre à la Foi. 27
Reinhart (*Mr.*) ſon Livre *De Clerico*, &c. 388
Religion Traditionelle, ſi une telle Religion peut être differente de la Religion Originale de la Nature. 10. *& ſuiv.* & 14. *& ſuiv.* Voyez *Revelation.*
Renaudot (*l'Abbé*) ſon Caractère. 299
Revelation; ſi la Revelation eſt neceſſaire pour le bien du Genre humain, 23. *& ſuiv.* S'il ne ſauroit être que probable que telle ou telle Revelation ſoit de Dieu. 21. Voyez *Demonſtration.* Ses Avantages ſur la Philoſophie. 53. & 57. Voyez auſſi 24. & 50. Caractères d'une vraie Revelation. 62. & 69. *& ſuiv.*
Reveſt (*Mr.*) ſon *Hiſtoire de la Vie & des Ouvrages de Mr. Bayle.* 284
Roches (*Mr. des*) Son *Hiſtoire de Dannemark.* 434
Critiqué. 452
Rolli (*Paul*) ſa *Traduction Italienne du Paradis Perdu de Milton.* 352
Rondel (*Mr. du*) ſes Lettres à Mr. Bayle. 312, 329, 339

S.

Sabliere (*Mr. de la*) ſa Lettre à Mr. Bayle. 332
Sallier (*l'Abbé*) ſa Diſſertation ſur le *Lucullus* de Ciceron. 401. ſon *Heſychius.* *ibid.*
Salomon, s'il a écrit quelques Livres de Medecine. 124. Voyez *Eccleſiaſte.*
Samon, eſpèce de Pape dans l'Empire de Maroc. 145
Schomberg (*le Duc de*) ſon Epitaphe. 468
Schulze (*Mr.*) ſon *Hiſtoire de la Medecine.* 164. Sa *Diſſertation ſur les Athlétes.* 195

TABLE DES MATIERES.

Sciences, Antiquité des Sciences. 397. *& ſuiv.*
Sioliti, vers ainſi nommez. 354. Voyez *Vers non rimez.*
Sens Literal; de quelle maniere il faut en agir en interpretant l'Ecriture. 26. & 37. Voyez *Allegorie.*
Seſamoides, eſpèce de Plantes. 181
Soie, recherches ſur l'origine de la Soie. 417
Spanheim (*Mr. de*) ſon Livre *de præſtantia & uſu Numiſmatum.* 413. *n.*
Spinoza, cité. 40
Superſtition, la Superſtition prend le deſſus dès qu'elle ſe mêle avec la Religion. 17. Elle a regné plus ou moins dans tous les tems. 18. Voyez auſſi 51. Les myſtères & les Ceremonies ſervent à la faire triompher. 18

T.

TAYLOR (*l'Evêque*) cité. 30
Tertullien, cité. 6
Theologie; la Théologie ne doit pas être depouillée des fondemens qu'elle a dans la Nature. 50
Traité de la Verité de la Religion Chrétienne, livre qui porte ce titre. 45
Troie, durée du ſiége de cette Ville. 428

V.

VERNET (*Mr.*) ſon *Traité de la Verité de la Religion Chrétienne.* 46
Vers non rimez, dans quel tems ils furent introduits parmi les Modernes. 355
Victimes humaines; ſi elles étoient autoriſées par la Loi de Moïſe. 8. *& ſuiv.*
Vigne (*Mr.*) ſes *Entretiens de Philarete & de Philerene.* 324
Vie Orphique, ce que c'étoit. 402, 416
Vink (*Daniel*) ſes *Amœnitates Philologico-Medicæ.* 111
Voſſius, cité. 115

W.

WAGADASASTIRUM; ce que c'eſt. 172
Waldemar, Roi de Dannemark, ſes Victoires. 446. Son Caractère. 448
Waldemar III. Roi de Dannemark, ſon Caractère. 453. Sa Lettre au Pape. 454. *n.*
Windſor (*Madame de*) ſa Lettre à Mr. Bayle. 314

X.

XENOPHON, cité. 54

Z.

ZODIAQUE; ſi les noms des douze ſignes du Zodiaque viennent de ceux des douze fils de Jacob. 404

FIN